

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST-GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

**L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE FACE À LA
GESTION DU FONCIER MORTUAIRE DANS LES
CIMETIÈRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE
YAOUNDÉ (1903-2013)**

Thèse rédigée et soutenue en vue de l'obtention du Diplôme de Doctorat/PhD en Histoire

Option : Histoire des Civilisations, Religions et Égyptologie

Par

Clémentine Florence NTOLO
Master en histoire

Jury

Président : **Luc MEBENGA TAMBA**, Professeur, Université de Yaoundé I

Rapporteur : **C. Christian TSALA TSALA**, Professeur, Université de Yaoundé I

Membres : **Roger Bernard ONOMO ETABA**, Professeur, Université de Yaoundé I

Paul ABOUNA, Maître de Conférences, Université de Yaoundé I

Edouard BOKAGNE BETOBO, Maître de Conférences, Université de Bamenda



Juin 2023

À mes parents,

Ignace Ambani et Juliette Akamba

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de recherche, il est important pour nous de remercier tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

Nous exprimons notre gratitude s'exprime d'abord à l'endroit de notre encadreur, Directeur de cette thèse, le Professeur C. Christian Tsala Tsala, pour son suivi méticuleux, sa rigueur dans le travail, sa disponibilité et ses précieux conseils. Qu'il reçoive ici l'expression de notre plus profonde gratitude.

Nous ne saurions ignorer de tous les enseignants du département d'histoire de l'Université de Yaoundé I, le Professeur Bekono et le Docteur Bitong, et de ceux de l'Université de Maroua, en particulier le Professeur Remy Dzou Tsanga, le Docteur Ferdinand Enoke et le Docteur Joseph Woudaminke pour les discussions utiles qui ont permis de mieux appréhender ce sujet, pour la lecture du manuscrit, et les orientations suggérées.

Que les pères François Xavier Atangana, Jean Claude Angoula, Nicolas Ossama et Jules Nkodo, Roger Thabar (responsable des archives spiritaine à Chevilly –Larue) , l'abbé Francis Mbokyam, les sœurs Delphine ONGONO et Salomé Mbenbe, l'association des prêtres et religieuses Mvele (*Anyang be Mvele*) , la Congrégation de Sœurs de Jésus Serviteur, qui nous ont apporté un soutien multiforme trouvent ici notre parfaite reconnaissance.

A tous nos informateurs des diocèses que constituent la province ecclésiastique de Yaoundé, aux différentes autorités traditionnelles et administratives rencontrées, nous disons merci.

Aux camarades des civilisations, Religions et Égyptologie pour leurs précieux conseils et leurs encouragements, en particulier Abdougani Youmeni, Boris Eyebe, Jean Robin Essama Maboulou, Yves Nguele, nous exprimons notre gratitude.

Enfin, nous disons merci à la famille Ambani pour son fructueux accompagnement.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST-GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

B.P.: 755 Yaoundé

Email:

Siège: Bâtiment annexe à côté de l'AUF

Réf: _____/UY1/CRFD_SHSE/URFD_SHS

Yaoundé le _____

Serment de probité intellectuelle obligatoire

Je soussigné, Mme **NTOLO Clémentine Florence**, reconnais par ce serment de probité et de propriété intellectuelle, que cette thèse de doctorat Ph.D en Histoire est entièrement l'œuvre de mon esprit, ainsi que le produit de mes propres investigations intellectuelles. Elle ne fait par conséquent, d'aucune façon quelconque, l'objet de plagiat ou contrefaçon. Tout emprunt a été explicitement signalé et cité conformément aux conventions en vigueur dans la science en général, et dans ma discipline en particulier. J'admets par-là que toute falsification probante de cette assertion puisse conduire à sa nullité.

Clémentine Florence NTOLO

SOMMAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vii
GLOSSAIRE	x
RÉSUMÉ	xi
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : IMPLANTATION DU CATHOLICISME AU CAMEROUN ET REPRÉSENTATIONS ENDOGÈNES SUR LA RELIGION ET LA MORT	33
CHAPITRE 1 : IMPLANTATION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU CAMEROUN ET NAISSANCE DES CIMETIÈRES PRIVÉS CATHOLIQUE	35
I-RAISONS DE LA PRÉSENCE MISSIONNAIRE ALLEMANDE AU <i>KAMERUN</i>	36
II- INCIDENCES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE SUR L'ACTION PALLOTTINE ET LA PRÉSENCE SPIRITAINE	57
III- LA QUESTION DU RETOUR DES PALLOTTINS	69
CHAPITRE 2 : CONSTITUTION DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ ET ÉMERGENCE DES CIMETIÈRES PAROISSIAUX :DE LA GESTION COLONIALE A LA GESTION POST-COLONIALE	81
I-YAOUNDÉ, VISAGE D'UN PEUPEMENT BANTOU ET RÉEL ENJEU STRATÉGIQUE POUR LE CATHOLICISME AU CAMEROUN	82
II- L'ÉVOLUTION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE YAOUNDÉ ..	88
III- L'ÉVANGILE ANNONCÉ PAR LES AUTOCHTONES.....	106
CHAPITRE 3 : LE MORTUAIRE DANS L'UNIVERS BANTOU ET LES MUTATIONS SOCIO-RELIGIEUSES : CONFLICTUALITÉ ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ	125
I-LA SPIRITUALITÉ DU PEUPLE BETI DANS UNE AFRIQUE CROYANTE	126
II- LA MORT EN NEGRO-CULTURE ET AU CŒUR DE L'UNIVERS BÉTI.....	142
III- ACTUALITÉ DU FONCIER MORTUAIRE ET DES RITES FUNÉRAIRES AU CAMEROUN : ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ	157
DEUXIÈME PARTIE : MESSAGE DES CIMETIÈRES : CONFLICTUALITÉ AVÉRÉE, CONFLICTUALITÉ SOUS-JACENTE ET APPROCHES DE RÉOLUTION DES CONFLITS	167
CHAPITRE 4 : CONFLICTUALITÉ AVÉRÉE : LE CAS DE MVOLYÉ ET DES AUTRES ESPACES CIMETÉRIaux CONFLICTUELS DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ	169
I-MVOLYÉ : UN CIMETIÈRE QUI CHEVAUCHE DEUX SIÈCLES ET RAISONS DE SON ATTRAIT... ..	170
II- LES MANIFESTATIONS DU CONFLIT AU CIMETIÈRE DE MVOLYÉ : MÉTHODES DE REVENDICATION.....	197
III- LES MARQUES D'UN CONFLIT ACHARNÉ : SANGMÉLIMA ET EBOLOWA, DES CAS ATYPIQUES DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ	206
IV- IMPACT DES CONFLITS DU FONCIER MORTUAIRE SUR LES RELATIONS ÉGLISE-POPULATIONS ET POPULATION-ÉTAT.....	225
CHAPITRE 5 : CONFLICTUALITÉ SOUS-JACENTE ET RÉFLEXION SUR L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ	232
I-CONFLICTUALITÉ SOUS-JACENTE : LE CAS DE NGOYA DANS LE DIOCÈSE D'OBALA ET DU DIOCÈSE DE MBALMAYO	233
II- KRIBI, L'EXEMPLE HARMONIEUX D'UNE HOSPITALITÉ CIMETÉRIALE.....	251
III- UNE HARMONISATION NÉCESSAIRE DANS LA GESTION DES CIMETIÈRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ.....	263
CHAPITRE 6 : LES APPROCHES DE RÉOLUTIONS DES CONFLITS DU FONCIER MORTUAIRE DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ	280
I-COMPROMIS ET COMPROMISSIONS DE L'ÉGLISE FACE AUX REVENDICATIONS FONCIÈRES RIVERAINES DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ.....	281
II- APPROCHES DE RÉOLUTION : LES VOIES DE SORTIE DE CRISE ENVISAGÉES PAR L'ÉGLISE	296
CONCLUSION GÉNÉRALE	312
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	319
ANNEXES	336
INDEX	421
TABLE DES MATIÈRES	427

LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

ABRÉVIATIONS

Dir	: Directeur
Dr	: Docteur
Ibid.	: ibidem
Mgr.	: Monseigneur
M.	: Monsieur
Mme	: Madame
P.	: Page
P.	: Père
pp.	: Pages
Pr	: Professeur
Vol.	: Volume
CENC	: Conférence Épiscopale Nationale du Cameroun

ACRONYMES

ASSOCAP	: Association des Chrétiens pour les Ames du Purgatoire
DNUPDA	: Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones
FALSH	: Faculté des Arts des Lettres et des Sciences Humaines
MINAT	: Ministère de l'Administration Territoriale
MINRESI	: Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
PRECOFAT	: Prévention des Conflits Fonciers et Accès à la Terre

SIGLES

ACDO	: Archives de la Centrale Diocésaine des Œuvres
ADM	: Archives du Diocèse de Mbalmayo
AIGY	: Archives de l'Institut Goethe de Yaoundé
AM	: Archives Marienberg
ANY	: Archives Nationales de Yaoundé
AP	: Archives Privées
AP.SJS	: Archives Privées des Sœurs de Jésus Serviteur
APCB	: Archives Privées de la Cathédrale de Bafia
APDE	: Archives Privées du Diocèse d'Ebolowa
APM	: Archives Privées de Mendana
APNO	: Archives Privées de Nicolas Ossama
APP	: Archives des Pères Pallottins
APS	: Archives Privées des Spiritains
APSP	: Archives Privées des Spiritains de Paris
CADHP	: Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
CEV	: Communauté Ecclésiale Vivante
CFA	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique
OIT	: Organisation Internationale du Travail
RDPC	: Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais

LISTE DES ILLUSTRATIONS

A- LISTE DES TABLEAUX

1 : Statistiques des fondations et de l'action pastorale des Pallottins de 1890-1913	66
2 : État du personnel spiritain au Cameroun de 1924 à 1930	67
3: tableau statistique de la station de Yaoundé	90
4 : Le découpage du vicariat du Cameroun français en 1931	94
5 : Statistiques de la population catholique au Cameroun 1950-1955	97
6 : Statistique des postes de catéchistes des zones rurales 1916-1924.....	110
7 : Tableau statistique des inhumations à Mvolyé de 2002 à 2017.....	177
8 : Tableau statistique de l'état des tombes à Mvolyé.....	179
9 : Situation Sériele du cimetièrre de Mvolyé aujourd'hui.....	180
10 : La croissance de la population de Yaoundé entre 1926 et 1976	185
11 : État sériel actuel du cimetièrre catholique d'Abang.....	217
12 : Evolution des inhumations au cimetièrre catholique de la ville de Mbalmayo de 1971 à 2015	242
13 : Tableau des prix d'inhumation au cimetièrre catholique Saint Sébastien de Bafia	267
14 : les frais pour une sépulture à Mvolyé.....	305
15 : Catégorisation des cimetièrres de la province ecclésiastique de Yaoundé	306

B- LISTE DES GRAPHIQUES

1 : courbe de l'évolution du personnel spiritain au Cameroun de 1924 à 1930.....	68
2 : Évolution des postes de catéchistes 1916 - 1924	110
3: Courbe de l'évolution des inhumations à Mvolyé (2002-2017)	178
4 : graphique de l'état de tombes à Mvolyé.....	179
5 : Histogramme sériel du cimetièrre de Mvolyé	180
6 : Évolution de la population de Yaoundé (1926-1976)	187
7 : Graphique de l'état sériel du cimetièrre d'Abang à Ebolowa	217

C- LISTE DES PHOTOGRAPHIES

1: Les premiers missionnaires Pallottins	40
2 : Photo de quelques tombes d'étrangers au centre-ville	51
3 : Photo du cimetièrre d'étrangers au centre-ville.....	52

4 : L'exemple de tombes anciennes de Mvolyé	54
5 : Tombe du père Vieter à Mvolyé, mort en 1914.....	55
6 : Tombes des premiers missionnaires Pallottins au cimetière de Mariemberg	56
7 : Tombes reconstituées des premiers missionnaires Pallottins au cimetière de Mariemberg	56
8 : Plaque commémorative en l'honneur des cinq premiers missionnaires inhumés à Mariemberg.....	57
9 : Le catéchiste Pierre Mebe.....	108
10 : Les catéchiste Joseph Ayissi et Pius Otou.....	108
11 : Tombe surplombé d'un crucifix au centre administratif de Yaoundé	157
12: Habitat et tombes à Nsam	191
13 : Maison démolie sur ordre du Prefet à l'intérieur du cimetière d'Akom.....	210
14 : Commerces et habitations construits sur les tombes	213
15 : physionomie actuelle du cimetière d'Abang.....	216
16 : Quelques tombes de prélats identifiables.....	216
17 : Tombe et épitaphe de Charles Atangana au cimetière de Mvolyé	238
18 : Tombes de Mgr Vogt et de l'abbé André Manga à Mvolyé	238
19 : L'abbé André Manga et Mgr Vogt le 8 décembre 1935, jour de l'ordination des 4 premiers prêtres du vicariat apostolique de Yaoundé.....	239
20 : Pancartes portant quelques interpellations des Emveng	240
21 : Pancarte dénonçant le prix appliqué pour un espace cimétériel à Mvolyé	241
22 : Le cimetière des laïcs à EfoK	250
23 : le cimetière des prêtres à EfoK	250
24 : Tombe de J. C. Klein, premier allemand enterré au cimetière catholique de Kribi	255
25 : Épitaphe d'Ernest Aug. Schaper au cimetière allemand de la cathédrale de Kribi.....	256
26 : Un aperçu du cimetière allemand de la cathédrale de Kribi	258
27 : Paysage cimétériel antagoniste de Bwambè	263
28 : tombes des laïcs au cimetière de Gondon	269
29 : Tombe des prêtres au cimetière de Gondon.....	269
30 : Vue aérienne des cimetières d'Etoudi et de Mbalmayo	271
31 : vue aérienne des cimetières de Mvolyé et de Sangmélima.....	271
32 : structure archaïsante au cimetière de Mvolyé.....	275
33 : Images d'un caveau inachevé pouvant contenir 25 cercueils	299
34 : Une vue extérieure de quelques caveaux achevés	300
35 : Panneau d'interdiction de bâtir, implanté sur le site du cimetière à Sangmélima	311

D- LISTE DES CARTES

1 : Partage du vicariat apostolique du Cameroun par Rome en 1931	94
2 : L'archidiocèse de Yaoundé entre 1955 et 1961	98
3 : Carte de la province ecclésiastique de Yaoundé	105
4 : Vue aérienne du projet d'extension du cimetière de Mvolyé	302

E- LISTE DES FIGURES

1 : Représentation d'une fosse funéraire Beti	154
2 : Modèle de cimetière non orthogonal	273
3 : Modèle de cimetière orthogonal	274
4 : Modèle de cimetière archaïsant	275
5 : Proposition de cimetière moderne	279

GLOSSAIRE

- Ad libitum* : locution adverbiale latine qui veut dire à volonté, d'une autre façon ou au choix.
- Maximun illud* : lettre apostolique du pape Benoit XV publiée en 1916 au sujet de la relance des activités missionnaires après le ralentissement causé par la guerre. Cette expression est traduite par : "la plus grande chose".
- Manus militaris* : expression latine qui veut dire littéralement " main militaire" elle exprime, la fermeté, la discipline et l'autorité dans l'action posée.
- Quitus* : expression latine qui exprime l'acte par lequel la gestion d'une personne est reconnue exacte et régulière.
- Ad extremas* : expression latine qui se traduit littéralement par "qui va jusqu'au bout"
- Rerum ecclesae* : expression latine qui renvoie à l'ordre des choses dans l'Église
- Statu quo* : expression latine qui veut dire "dans l'état où les choses se trouvent encore"
- Motu proprio* : expression tirée du latin qui renvoie à la lettre apostolique émise par le pape de sa propre initiative
- Antiquum ministerium* : expression latine qui veut dire "ancien service"

RÉSUMÉ

La présente Thèse de Doctorat est intitulée : " l'Église catholique romaine face à la gestion du foncier mortuaire dans les cimetières de la province ecclésiastique de yaoundé (1903-2013)". Elle pose le problème de l'émergence des conflits fonciers dans les cimetières catholiques, et analyse les rapports entre l'Église et les populations autochtones sur la question de l'accès des dépouilles mortuaires dans ces lieux de mémoires. Une crise foncière est née de la longue collaboration entre l'Église et les populations locales, et a de ce fait engendré un effritement, dont les répercussions ont déteint sur la cohabitation naguère pacifique entre ces acteurs. Pour mener à bien ce travail, et reconstituer les faits, afin d'exhumer les réalités immergées, nous avons convoqué les instruments et méthodes propres à l'histoire. Les sources orales, écrites et iconographiques, l'approche mixte, la méthode empirico-inductive et la pluridisciplinarité nous ont permis d'organiser notre travail en six chapitres. Le résultat auquel nous sommes parvenus montre que les populations autochtones en divers lieux de la province ecclésiastique de Yaoundé font face à un sérieux problème d'espace foncier, et peinent à trouver un lieu pour inhumer leurs morts. Au cœur de cette tourmente, l'Église fait semblant d'ignorer le passé historique de ces espaces, pendant que les populations lui reprochent d'être responsable de leurs déboires. L'État quant à lui, renvoie les différents acteurs à des concertations communes, bien qu'inquiété par la tournure que peut prendre la recrudescence des incidents fonciers. Malgré les tensions, des mesures ont été prises pour apaiser les uns et les autres. Bien qu'aujourd'hui, on observe une certaine accalmie, l'Église et les populations autochtones devraient penser à la valorisation de nouveaux modes d'inhumation. Aussi, il est urgent que les différentes parties trouvent une solution définitive, même si l'Église a un devoir moral de venir au secours des populations qui l'ont jadis accueillie.

Mots clés : cimetière, Église catholique, dépouille mortuaire, crise, autochtone.

ABSTRACT

The present research is entitled : " l'Église catholique romaine face à la gestion du foncier mortuaire dans les cimetières de la province ecclésiastique de yaoundé (1903-2013)". It shows the problem of emergence of catholic cemetery's land disputes and analyses the relationship between Church and native peoples on the question of the access of lethal spoils in those memory places. A land crisis increased from the old collaboration between Church and native peoples and thereby created a crumbling, whose consequences affected their old pacific cohabitation. To better manage that work and restore facts, so that hidden realities may be revealed, we have used history's tools and methods. Oral sources, writing sources and iconographic sources, mixed approach, empiric and inductive method and multidisciplinary method enabled us to organise our work onto six chapters. The results of our investigation show that native peoples on different places of Yaoundé ecclesiastical province face the problem of land, and have difficulties to find a space to bury their dead. The base of that problem is that Church feigns of ignoring the historical past of these localities which is source of problems; while native peoples accuse it to be responsible of their troubles. On its side, State, although anxious on the issue of that crisis, encourage the different performers into mutual concertation. Despite the tightness, measures have been taken to calm down each other. In spite of the fact that today there is a certain respite, Church and native peoples should think about the creation of a new cemetery. Also, there is an emergency for the two of them to find a final solution, although Church has the duty of assisting the people who have earlier welcomed them.

Key words: cemetery, Catholic Church, lethal spoil, crisis, autochthon.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I- CONTEXTE, RAISONS DU CHOIX DU SUJET ET INTÉRÊT DU SUJET

Le Cameroun à la veille de la colonisation est une contrée dont l'ensemble des peuples traduit une réalité migratoire ancienne. Les espaces fonciers acquis par certains de ces peuples sont parfois le butin d'une guerre d'occupation. Ils peuvent aussi être des ex-territoires d'un peuple repoussé dans les profondeurs de la forêt équatoriale, ou dans un espace géographique quelconque.

A- Contexte

Le constat sus-évoqué soulève la question de l'autochtonie. Or, le terme autochtone qui provient du grec *khthôn* renvoie à la terre. Ce terme qui signifie originaire du pays qu'on habite est pourvu d'une grande complexité. Cela est dû aux implications politiques, économiques et sociales qu'il peut générer. De fait, même la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUPTA) signée par le Cameroun en 2008 se limite à présenter comme autochtones¹ les premiers occupants d'un territoire autrefois vierge.

En outre, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) ainsi que l'organisation internationale du travail (OIT) ne définissent pas la notion d'autochtone, mais donnent des éléments permettant d'identifier un peuple autochtone. C'est pour cette raison que Eldrige Mohammadou affirme qu'"aucune des composantes ethniques de ce pays ne peut se targuer d'avoir été toujours là : toutes, sans exception, ont été à un moment ou à un autre du passé, d'une provenance extérieure au triangle géopolitique que constitue le Cameroun d'aujourd'hui"². Néanmoins une certaine stabilité est observée à l'arrivée des Allemands qui trouvent déjà de nombreux peuples dans les sites actuels qu'ils occupent à l'instar des Ewondo à Yaoundé, des Douala installés le long du Wouri et avec qui, ils engagent des transactions commerciales. Cette ancienneté précoloniale traduit une continuité historique : c'est-à-dire que ces sociétés sont antérieures à la colonisation³, et on peut retrouver des preuves de leur existence aujourd'hui ou hier grâce aux institutions sociales, économiques, politiques et culturelles qui ont jalonné la destinée de leurs ancêtres.

¹ La DNUPTA confère à la notion d'autochtone un lien indéniable à la terre. Le constat qui se dégage de cette vision est que cette conception de l'autochtonie octroie une certaine propriété privée à ceux qui semblent avoir séjourné le plus longtemps sur les terres qu'ils occupent.

² E. Mohammadou, *Tradition historique des peuples du Cameroun central Mbéré et Mboum Tikar*, Volume 1, Tokyo, Ilcaa, 1990, p. 5.

³ V. L. Paquette (ed), *les peuples autochtones au Cameroun guide à l'intention des professionnels des médias*, Yaoundé, Bureau International du Travail, 2015, pp. 11-12.

La conférence de Berlin qui s'est tenue du 15 novembre 1884 au 26 février 1885⁴ a été un moyen pour les Allemands de prendre légalement possession du territoire qu'ils nomment Kamerun, c'est-à-dire principalement de la côte et plus tard de *l'hinterland*; puisque parmi les points à l'ordre du jour figurait l'impérialisme⁵ qui a justifié la présence européenne en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Avant même la fin de cette conférence, l'Allemagne avait pris possession du Cameroun suite à la signature du traité germano-douala le 12 juillet 1884 en présence de Eduard Schmidt, Eduard Woermann et Voss, représentants allemands et des rois Akwa, Bell, agissant au nom du pays appelé Cameroun situé entre les fleuves Bimbia au Nord et Quaqua au Sud⁶. Par cet acte, les droits de souveraineté, de législation et d'administration sont abandonnés à la firme Woerman et Thormallen⁷.

Les nouveaux propriétaires ne vont pas seulement se limiter aux berges du Wouri, mais c'est tout le territoire camerounais qui sera conquis. Bien qu'à leur arrivée les Allemands trouvèrent déjà des missionnaires baptistes et presbytériens, une volonté fut exprimée par les catholiques allemands de voir s'établir au Cameroun, une mission qu'ils envisageraient de soutenir⁸. De fait, d'après le texte de fondation de la Préfecture apostolique du Cameroun traduit par Joseph-Marie Ndi - Okala en mai 2006⁹, l'explication donnée à la présence des catholiques au Cameroun le 25 octobre 1890 se trouve énoncée clairement en ces termes :

Le Cameroun était une colonie allemande depuis 1884. Des protestants allemands y travaillaient depuis 1886 comme missionnaires, une année venait de succéder à une autre et rien n'advenait au Cameroun quant aux catholiques. Quand Windthorst posa au parlement cette question au gouvernement : " pourquoi les missionnaires catholiques n'étaient-ils pas encore à l'œuvre au Cameroun ?" Il reçut de Bismarck la réponse suivante : " personne ne s'est signalé à ce sujet ". C'est alors que le père Orlandi, à l'époque vicaire général des Pallottins à Rome, décida d'entreprendre l'évangélisation du Cameroun. À la suite de la décision du gouvernement, la propagande ordonna, par décret du 18 mars 1890, la fondation d'une préfecture apostolique au Cameroun et la confia aux fils de Pallotti comme terrain pastoral¹⁰.

L'arrivée le 5 octobre 1890 d'une délégation composée des pères Henri Vieter, Georges Walter et de six autres frères sur les berges du Wouri n'est que la résultante du souhait exprimé par Windthorst relayé et appliqué par la *Congregatio pro Gentium Evangelizatione*¹¹. Ces

⁴ E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence africaine, 1963, pp. 285-287.

⁵ *Ibid.*, p. 287.

⁶ V. J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985. Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, pp. 25-27.

⁷ J. Criaud, *La geste des spiritains histoire de l'Église au Cameroun 1916-1990*, Yaoundé, Saint Paul, 1990, pp. 27-28.

⁸ Tout porte à croire ici que les Allemands Catholiques désiraient avoir à leurs côtés une mission qui rejoint les aspirations religieuses dans lesquelles ils étaient pétris, il se pourrait peut-être qu'ils étaient nostalgiques de cette foi qu'ils pratiquaient naguère dans leur pays et souhaitaient renouer avec elle en terre étrangère.

⁹ APP, lettre d'Henri Skolaster, Die pallottiner in Kamerun, 25 Jahre Missionsarbeit, Limburg, 1924, p.1.

¹⁰ *Ibid.* pp.1-3.

¹¹ Ce groupe de mots latin veut dire Congrégation pour l'évangélisation des peuples. Il s'agit d'une entité de la curie romaine encore appelée Sacrée congrégation pour la propagation de la foi, ou congrégation de la propagande

premiers missionnaires fondèrent leur première mission à Mariemberg. Plus tard, le 13 février 1901¹², le père Henri Vieter et le frère Jean Jager vont fouler le sol d'*Ongola*, et trouver à Mvolyé une zone propice à l'installation missionnaire avec l'aide et l'accord des populations. De toute évidence, la présence missionnaire en Afrique et au Cameroun va faire face à des réalités culturelles africaines très anciennes, avec lesquelles elle va soit collaborer, soit entrer en conflit. Il s'agit entre autres de la question du foncier mortuaire.

En effet, dans certaines parties de l'Afrique ancienne telles que la zone de la rift Valley, les hommes enterraient leurs morts dans des grottes. Avec la sédentarisation du néolithique, "les défunts sont inhumés près des foyers et des habitations"¹³. À l'âge des métaux, les urnes funéraires rassemblées en un lieu forment les "champs d'urnes" : les premières formes de cimetières se dessinent peu à peu. Dans l'Égypte antique par exemple, de l'arrivée de Narmer à l'unification de la haute et la basse Egypte en -3100 avant avant Jésus Christ, les morts étaient enfouis dans la terre et les tombes construites sous forme de tertre¹⁴. Ces tombes constituaient une zone frontière¹⁵ ou zone tampon visible entre la vie et la mort. La construction des pyramides par la 3^{ème} et la 6^{ème} dynastie dans l'ancien empire (2700-2200)¹⁶ telle que celle de Djozer, Koufou, vient redonner un autre sens à l'espace mortuaire, puisqu'elles servent de lieu de sépulture aux pharaons et à quelques nobles gens. Or chez les peuples Bantou, la propriété foncière a toujours été un enjeu et un moyen d'expression de puissance et de richesse ; même si une place de choix a toujours été réservée par le passé aux trépassés.

À l'ère moderne, à cause des problèmes d'hygiène avérée et d'urbanisation, à l'exemple de la ville de Bourgogne en 1773, spécialement à la cathédrale Saint Étienne, la

tout simplement. Elle a été fondée par le Pape Grégoire XV en 1622. La mission principale de cette congrégation est la prise en charge des œuvres missionnaires de l'Église.

¹² La date de 1901 aussi bien pour Nicolas Ossama (*L'Église de Yaoundé Aperçu historique...*, 1997), que pour Jean Paul Messina (*La mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours...*, 2001) et pour Joseph-Marie Ndi - Okala (*Mvolyé- Yaoundé, citadelle de l'Église au Cameroun...*, 2006) marque le début de la mission à Mvolyé et de l'Église catholique dans la région du Centre, Étant donné que presque toutes les autres missions environnantes naquirent à partir du poste de Mvolyé

¹³ P. Moraux, "Naissance, vie et mort des cimetières", *Étude sur la mort, Revue de l'histoire des religions*, N°136, 2009, p.8.

¹⁴ Le tertre ici fait référence aux tombes traditionnelles que nous retrouvons à Yaoundé, Obala et dans de nombreuses autres contrées aujourd'hui encore. C'est en fait la surface de terre arrondie qui recouvre la fosse tout de suite après l'inhumation, en attendant de construire la tombe avec les matériaux modernes ou plus adaptés aux intempéries. Après observation au cimetière de Mvolyé, cette forme semble récurrente, elle fait partie du décor et peut durer d'après les fossoyeurs deux mois jusqu'au début des travaux dans ce site.

¹⁵ M. Guilmet, "L'espoir en l'immortalité dans l'Égypte ancienne des origines au Moyen Empire", *Revue de l'histoire des religions*, N°2, juin 1964 p.149.

¹⁶ G. Jéquier, "Histoire de la civilisation égyptienne", *Revue des études anciennes*, N°15, 1913, p. 331.

question de l'inhumation dans les cimetières s'est posée avec acuité. Ce qui a nécessité un réel intérêt pour les cimetières jusqu'à nos jours. Tout comme dans le reste monde, au Cameroun aussi, au cours des siècles, les sépultures se sont " tantôt éloignées, tantôt rapprochées de la communauté des vivants "¹⁷.C'est le cas des communautés Fang-Beti-Bulu, majoritairement représentées dans la province ecclésiastique de Yaoundé, malgré la présence de nouvelles populations Tikar islamisées dans le diocèse de Bafia qui enterraient les morts non loin de leurs habitations.

À l'arrivée des missionnaires Allemands, des communautés Bakoko, Ngoumba, Mabéa et Beti vont céder des espaces considérables à la mission catholique, avec pour espoir et parfois une promesse d'être inhumées sur la terre de leurs ancêtres plus tard. Ce n'est donc pas étonnant qu'elles aient gracieusement adhérees à l'idée de mise en place des cimetières catholiques lorsqu'elles passaient leurs propriétés aux missionnaires.

Bien que l'idée d'un lieu commun de sépulture émise par les premiers Pallottins dans leurs sites d'implantions, soit un moyen religieux de mettre ensemble les défunts afin de les commémorer selon le rite chrétien, elle va se heurter de nos jours à un développement urbain important et à l'évolution de la conception traditionnelle de la mort. À partir de ce moment, certaines autochtones résidant dans les villes et quelques périphéries de la province ecclésiastique de Yaoundé vont être confrontés au sérieux problème d'accès aux espaces d'inhumation dans les cimetières et espaces de la mission catholique.

Le registre des travaux sur la mort ou de l'espace "cimetériel"¹⁸ a très souvent été l'apanage des anthropologues, des sociologues, des ethnologues et bien d'autres. Néanmoins, nous observons qu'une nouvelle dynamique foncière conflictuelle liée à la préservation des acquis socioculturels est une brèche digne d'intérêt qui s'ouvre pour l'historien, d'où le choix d'entreprendre une étude sur le foncier en nous intéressant à **"l'Église catholique romaine face à la gestion du foncier mortuaire dans les cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé (1903-2013)"**.

¹⁷ J. Simard, F. Brult, *Cimetières-patrimoine pour les vivants*, Québec, éditions Gid, 2008, p. 111.

¹⁸ Le mot cimetériel est un terme moyenâgeux. Il était usité pour parler de l'espace ecclésial funéraire. C'est à dire des lieux d'inhumation créés dans des églises, des monastères, et tout espace cimetériel appartenant à l'Église. Au colloque d'Auxere en 1999, qui a rassemblé en même temps historiens et archéologues, au sujet de l'espace ecclésial, la notion d'espace cimetériel a refait surface. Elle s'est enrichie des notions d'organisation d'espace dans les cimetières et de la place du mort dans l'Église. Pour aller plus loin, consulter Anne Baud, *Espace ecclésial et liturgie au moyen âge*, Lyon ; maison de l'orient, 2010, pp.7-8.

B- Raisons du choix du sujet

Le Cameroun à l'arrivée des pères Pallottins n'est pas un désert confessionnel, une *tabula rasa* religieuse ; puisque les peuples occupant la région Centre-Sud et Est avaient des croyances religieuses où tout reposait sur l'ordre divin. N'est-il pas d'ailleurs clamé depuis l'Égypte antique que l'africain est le plus religieux des hommes ? Aussi, les missionnaires de Londres (*Baptist missionary*), avec pour membres Joseph Merrick et Alexander Fuller, remplacés plus tard par Alfred Saker ont entrepris dès 1841¹⁹ une vaste campagne d'évangélisation en terre camerounaise. Cet élan de propagation de l'évangile va également galvaniser l'Église catholique romaine qui s'installe à l'ère du protectorat allemand, par le biais des premiers pères Pallottins en 1890. Ces derniers, pétris d'une autre culture de cimetière et étonnés de voir les riverains habiter non loin de leurs morts, vont par l'entremise du père Vieter proposer que tous les morts soient mis ensemble à la mission afin de prier pour eux²⁰. Ce fait a suscité en nous un désir d'étudier les continuités et les ruptures de la gestion des espaces fonciers attribués à l'Église par les autochtones en cas de décès.

Par ailleurs, la manifestation des populations autochtones du 10 avril 2013, au sujet de la gestion de l'espace foncier dans l'enceinte du cimetière de Mvolyé, en vue du respect de leurs droits et la pérennisation des bons rapports datant de l'époque du père Vieter²¹, a donné un nouveau ton à la qualité des relations entre les riverains, et l'Archidiocèse de Yaoundé. Cet incident qui s'est produit entre l'archevêque de Yaoundé de l'époque Mgr. Victor Tonye Bakot et les populations du site de Mvolyé, a créé une fracture temporaire, marquée par une série de revendications dont la principale était la priorité des dépouilles Emveng dans cet espace. Nous nous sommes demandé s'il s'agissait d'un cas isolé ou alors d'une crise foncière avérée en gestation dans d'autres diocèses.

Un fait social a aussi orienté ce sujet. En effet, le refus par les gestionnaires du cimetière de Mvolyé, d'inhumer une dame âgée Emveng résidant à Ngoa ekélé sous prétexte qu'elle a quitté la religion catholique, nous a questionné sur les raisons réelles de cet acte qui a conduit les deux parties à une incompréhension. De même, en août 2017, lors des obsèques d'un jeune de Mvolyé, la famille, butée aux conséquences de la braderie des terres, s'est vue obligée de

¹⁹ Ngoh, *Cameroun 1884-1984...*, p. 8.

²⁰ Nkodo Jules Joseph, 51ans, prêtre de l'Église catholique romaine, régional des Pallottins du Cameroun et du Nigéria, Yaoundé, 31 août 2017.

²¹ APNO, Mémoire des *Emveng* Autochtones de Mvolyé, Yaoundé, le 10 avril 2013, p. 2.

détruire une chambre d'habitation pour pouvoir l'inhumer sur la terre de ses aïeux. Ces situations ont suscité en nous un questionnement qui nécessite une attention particulière.

En fait, la raison scientifique de ce sujet trouve une réponse dans notre désir de comprendre le fondement des problèmes liés à la gestion des espaces cimetiéraux ; l'impact de ceux-ci dans la collaboration populations locales - Église catholique et État au sein la province ecclésiastique de Yaoundé. Nous voulons cerner ce qui créé la fracture entre ces trois entités et qui les opposent sur la question de l'inhumation des dépouilles. Nous comptons également enrichir le champ historique sur cette question qui, sans doute, prendra des proportions assez inquiétantes au vu de la braderie des terres par les autochtones dans certaines localités de notre pays et de la périurbanisation.

C- Intérêt du sujet

La réflexion que nous menons renferme un triple intérêt axé sur le plan socioreligieux, politique et scientifique.

Sur le plan socioreligieux, cette recherche peut servir de tremplin pour une résolution pacifique et diplomatique des problèmes fonciers opposant l'Église catholique aux populations riveraines, et être un moyen de sensibilisation pour des accords "gagnant-gagnant" afin de limiter la paupérisation foncière dont sont victimes aujourd'hui les descendants des donateurs d'hier. L'histoire n'étant pas linéaire, il est idoine de s'arrêter pour revisiter l'impact des incidents engendrés par l'Église pour pouvoir tirer des leçons, car l'histoire a aussi une valeur pédagogique.

Dans le domaine politique, face au problème de la gestion anarchique du foncier, l'État du Cameroun peut trouver en ce travail un début de solution pour la revalorisation des cimetières familiaux régis par le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), en cas de vente des terres sur toute l'étendue du territoire Camerounais, pour faire face à l'extension présente des villes et prévenir les litiges par la réhabilitation des techniques traditionnelles de pacification.

Du point de vue scientifique le travail que nous entreprenons déblaie les pistes d'une nouvelle recherche sur les crises cimetiérales au Cameroun. Il vient aussi enrichir le champ historiographique dans le cadre des travaux de recherche en histoire des civilisations, religions et égyptologie ; et peut par la même occasion servir de base de données utilitaire et engendrer de nouvelles problématiques. Ce travail s'inscrit aussi dans un cadre spacio-temporal bien défini.

II- CADRE SPACIO- TEMPOREL

Notre étude se déploie sur une durée déterminée : 1903-2013. Elle s'intéresse à la province ecclésiastique de Yaoundé. Cette province regroupe sept diocèses à savoir : l'archidiocèse de Yaoundé, les diocèses de Bafia, Ebolowa, Kribi, Mbalmayo, Obala, et Sangmélina. Toutefois ces sites d'étude peuvent être catégorisés en deux groupes : les sites cimetériaux non conflictuels composés des diocèses de Mbalmayo, Kribi, Bafia et les sites cimetériaux conflictuels auxquels nous rattachons l'archidiocèse de Yaoundé, les diocèses de Sangmélina, Ebolowa et Obala. Ce dernier groupe est celui qui retiendra notre attention tout au long de cette réflexion. Cependant, à certains moments, nous nous servirons de l'expérience du premier groupe pour renforcer notre argumentation.

La chronologie nous permet de restituer dans une certaine mesure un maximum d'informations liées au contexte qui prévaut dans ce travail. Ainsi, la date de 1903 indique deux événements particuliers. Il s'agit de la première inhumation d'un missionnaire pallottin au cimetière de Mvolyé en la personne du frère Ignatus Ossowski²², mort de malaria le 9 janvier 1903 et inhumé ce même jour, et du tout premier conflit foncier évoqué par les archives pallottines opposant les missionnaires aux populations autochtones à Mvolyé. En réalité, "Un incident va mettre en désaccord le père Hoegn et le chef Bindzi Ndugu au sujet de la conception de la propriété privée"²³. Le chef estimant être toujours le patron des lieux accordés autrefois à la mission a choisi de laisser ses bêtes en divagation sur le territoire des pères Pallottins. Le résultat de cet acte fera l'objet d'une assise pendant laquelle le chef va demander à son palmier de porter sa plainte auprès de Dieu pour que la justice soit rendue en sa faveur. Cette démarche aura eu le mérite de ramener la paix, et de réconcilier les deux parties en désaccord.

L'année 2013 marque le début des manifestations publiques de la rupture momentanée entre les autochtones de Mvolyé et l'Archevêque de Yaoundé de l'époque. En effet, un incident regrettable appuyé par le mémorandum des Emveng fait état d'une contestation au sujet de la gestion des espaces destinés à leurs dépouilles au cimetière de Mvolyé. À ce propos d'ailleurs, le dénommé Alima Ntsama Marcel, chef traditionnel Emveng affirme " nous revendiquons seulement le cimetière. Peut-être qu'à l'avenir nos enfants vont revendiquer les terres elles-

²² APP, Pallottins et Pallottines morts au Cameroun (1901-1915), Yaoundé, 1990, p.1.

²³ J. Ndi Okala (ed), *Mvolyé-Yaoundé, citadelle de l'Église du Cameroun : de la première dédicace à la basilique pontificale « centenaire d'une mère des missions »*, Yaoundé, Saint Paul, 2006, p. 46.

mêmes"²⁴. L'analyse des faits ici, s'appuie sur des théories et des concepts liés au contexte dans lequel vivent les populations.

III- CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

Les termes présentés ici conduisent dans une certaine mesure, à mettre des bases nécessaires à la compréhension et à l'acquisition de notions adéquates pour une meilleure exploitation des données. Les théories sont des modèles explicatifs qui vont permettre de comprendre ou d'expliquer les phénomènes rencontrés dans le travail.

a- Cadre conceptuel

Le développement des idées passe par une clarification des termes utilisés, afin de rendre fluide et aisée leur utilisation. C'est dans ce sens que nous abordons l'étude des mots et groupes de mots Église, Église catholique romaine, dépouille mortuaire, cimetière, foncier mortuaire.

Le mot **Église** vient du latin *ecclesia* qui veut dire assemblée. Il désigne aussi le bâtiment ou l'édifice qui abrite les chrétiens lors de leurs divers cultes. Henri Denis²⁵ pense que l'Église est une assemblée digne de l'alliance entre Dieu et son peuple²⁶. Pour Michel Lemonnier²⁷, l'Église désigne en premier la communauté de Jérusalem, ensuite les diverses communautés qui se constituent en dehors de Jérusalem. Elle devient donc missionnaire, et par conséquent, partage dans son universalité l'annonce de l'Évangile, la célébration des sacrements, les mystères de l'Église et enfin l'action sociale qui fortifie sa pastorale. C'est pourquoi, Jean Rigal la présente comme "un « ensemble » solidaire, répondant à une vocation commune appelé à être mission"²⁸.

D'après les théologiens, cette Église dont il est question ici est à la fois spirituelle, visible, organisée hiérarchiquement et catholique. Elle a une fonction à l'égard de la famille, de la société des fils de Dieu qui forment un "peuple"²⁹. Dieu à son tour, pour accorder des grâces à ce peuple, se sert de l'Église institution, comme élément visible ; une réalité visible pourvue de dons spirituels qui ne la limite pas à la sphère d'une bâtisse. Sa mission est universelle de par les relations qu'elle entretient avec le monde, et l'appartenance à l'unique corps du Christ

²⁴ <http://www.Cameroun24.net/blog/actualité-Cameroun-1-1-10262.html>, consulté le 19 Juillet 2020.

²⁵ H. Denis, *L'Église, les quatre portes du temple*, Paris, Desclée de Brouwer, 1991, pp.62-65.

²⁶ Il met l'accent sur la relation entre Dieu et les personnes qui se rassemblent. C'est en fait l'objet même de leur présence dans un lieu quelconque. L'aspect édifice n'est pas pris en compte ici.

²⁷ M. Lemonnier, *Histoire de l'Église*, Paris, éditions Médiapaul, 1983, p.21.

²⁸ Jn. Rigal, *L'Église à l'épreuve du temps*, Paris, Cerf, 2007, p.18.

²⁹ J. G. Pagé, "l'Église, intermédiaire entre le royaume et le monde", *Lavaal théologique et philosophique*, vol 23, N°2,1967, p. 40.

dont font l'objet tous les hommes qui acceptent l'offre de la grâce divine ; devenant ainsi, la communauté ecclésiale des hommes qui vivent dans le monde. C'est dans ce sens que le Concile Vatican II réitère que l'Église ne se limite pas seulement au signe, mais qu'elle est aussi un instrument du Royaume céleste sur la terre. Elle est communauté. Et la dimension communautaire de l'Église est relevée au début de sa mise en place par les disciples au lendemain de la Pentecôte. Elle n'est plus comme l'affirme H. Schlier "le produit naturel de l'évolution de la création, mais l'effet de l'intervention libre de l'amour divin dans l'histoire de la création"³⁰. C'est pourquoi elle est pour saint Iréné "le gage d'incorruptibilité, l'affermissement de notre foi, et l'échelle de l'ascension vers Dieu"³¹.

Le courant protestant rapporté par Dahl³² attribue les termes édifice et temple à la notion d'Église. De plus, pour lui, il n'y a pas de nécessité d'appartenir à une Église pour avoir le salut, elle est Israël selon l'esprit et non selon la chair. Ce qui veut dire que la notion d'Église pour certains courants protestants ne renvoie pas uniquement à un contexte spatio-temporel. L'exégète protestant Oepke admet aussi que l'Église est le peuple de Dieu et que son corps mystique est une image développée à travers le reflet physique de l'Église institution.

Dans le contexte historique, l'Église est une institution née du judaïsme, dont la structure hiérarchique correspond à un acte juridique de fondation. Les apôtres mus par leur foi, avaient constitué de petites communautés dispersées en réseau. Au II^{ème} siècle, ces petites communautés s'étendent à l'Ouest du bassin méditerranéen, puis en Afrique et plus tard dans le reste du monde. Au cours des six premiers siècles de notre ère, sa croissance va être fulgurante au-delà des persécutions et des différents schismes qui la bouleversent et lui donne une physionomie nouvelle. On parlera même de l'Église d'Orient avec pour repère le patriarcat de Constantinople et l'Église d'occident avec pour capitale Rome.

Dans ce travail, le mot Église désigne l'assemblée des fidèles qui est présente en divers lieux dans le monde. Elle forme tout un corps entier, et se distingue par son organisation hiérarchique, sa communion. Elle a pour chef le Pape et est dénommée Église Catholique Romaine.

Le groupe de mots **Église Catholique Romaine** renvoie à une Église relié à un ensemble (qui est *katholikos*³³, c'est-à-dire universel, répandu sur toute la terre), mais qui conserve des

³⁰ F. Corin, *Le temps de l'Église*, Tournai, Casterman, 1961, p.180.

³¹ *Ibid.* p.181.

³² N. Dahl, *Das Volk Gottes*, Oslo, Redins antikvariat, 1914, p. 243.

³³M. Dubost (Ed), *Nouvelle encyclopédie catholique Théo*, Grognet et Ardan/Fayard, 1989, p. 524.

particularités locales. C'est "une parcelle de l'Église universelle"³⁴. La notion catholique apparaît pour la première fois dans les écrits d'Ignace d'Antioche en l'an 35 de notre ère. Ce père de l'Église admet que "là où paraît l'évêque, que là soit la communauté, de même que là où est le Christ Jésus, là est l'Église Catholique"³⁵. Le temps et l'espace sont des repères qui font de l'Église catholique une universalité. D'elle, l'Église orientale est née au XI^{ème} siècle et les Églises protestantes au XV^{ème} siècle. L'espace qui est Rome semble l'embrigader dans une circonscription. Toutefois, des éléments fondamentaux font qu'en tous lieux la foi soit vécue et célébrée de la même manière, par des peuples et des cultures différentes. Le lien de l'unité est traduit par les sacrements, la succession apostolique, l'obéissance au pape.

Au-delà des spécificités qu'elle met en valeur telles que les rites funéraires propres aux cultures des lieux où elle est installée, plusieurs éléments ecclésiaux sont préservés pour le bien du corps entier qui est l'Église universelle. Par exemple, "l'Esprit Saint, la parole de Dieu, le ministère pastoral de l'évêque"³⁶ sont des principes qui font de l'Église particulière ou locale qui est présente au Cameroun une part de l'Église catholique romaine. En 2013 au Cameroun, on rencontre quatre principales obédiences catholiques. Il s'agit de l'Église catholique charismatique d'Afrique, l'Église catholique orthodoxe, l'Église catholique brésilienne, l'Église catholique romaine.

Pour notre réflexion, l'Église catholique romaine au Cameroun est la plus représentative, et c'est elle qui dispose de cimetières au Cameroun. C'est un ensemble de vingt-cinq diocèses constitués et reconnus par le Vatican, qui croient et manifestent leur foi par la charité, l'espérance, l'amour, et participent à une vie divine, de sorte que les fidèles puissent se rendre compte que "Dieu fait sa demeure en nous, et nous, notre demeure en Dieu"³⁷.

L'expression **dépouille mortuaire** est formée de deux mots : dépouille et mortuaire. Le concept dépouille découle du latin *despoliare* qui veut dire littéralement peau arrachée à une bête. Le mot mortuaire quant à lui provient du latin *mortalis* ; il fait référence à tout ce qui a un trait avec la mort. Ces deux mots qui forment l'expression dépouille mortuaire signifient cadavre d'après le dictionnaire Larousse.

En anthropologie, le terme dépouille est associé au cadavre. Celui-ci dépend de la conception que chaque peuple a de la mort. David Breton affirme à ce sujet que "la dépouille

³⁴ Dubost (Ed), *Nouvelle encyclopédie catholique* ..., p.48.

³⁵ I. D'Antioche, *Lettre aux smyrniotes VIII*, Paris, cerf, 2001, p. 112.

³⁶ D'Antioche, *Lettre aux smyrniotes VIII*..., p. 112.

³⁷ T. Radcliffe, *Pourquoi aller à l'Église ? L'eucharistie un drame en trois actes*, Paris, Cerf, 2009, p.17.

mortuaire est un corps, une personne disparue"³⁸. Pour lui la présence humaine demeure tant que le mort n'est pas dans une tombe. Il continue de bénéficier de l'attention et de la proximité humaine, même s'il est une matière inerte.

Pour l'historien, dans la première moitié du XIIème siècle, la dépouille renvoie à un butin de guerre. Au moyen âge, les dépouilles mortuaires renvoient au droit prélevé par les curés sur l'héritage de leurs paroissiens décédés. Vers 1550, on voit en la dépouille un cadavre animal ou humain.

Dans notre argumentation, le terme dépouille mortuaire va être utilisé pour désigner le l'enveloppe humaine d'un défunt, le cadavre, puisque notre préoccupation est de comprendre ce qui empêche ou ralentit son accès à sa dernière demeure.

Le vocable **cimetière** est issu du latin *coemeterium*, terme traduit en français dans le dictionnaire Larousse par l'expression : lieu de repos, lieu où meurent beaucoup de personnes. D'après Éric Rebillard, le cimetière évoque la nécropole communautaire³⁹. Dans l'industrie automobile, le cimetière est un lieu où on rassemble les carcasses de voitures hors d'usage et pour Xavier Léon-Dufour⁴⁰, il évoque un lieu de sommeil provisoire en attente d'une éventuelle résurrection.

En archéologie, le cimetière désigne un groupement de sépultures. On le retrouve très souvent près des paroisses ou dans les municipalités. Au moyen âge, il n'abrite pas de monuments funéraires et est attribué à la civilisation mérovingienne.

En géographie, le cimetière est d'abord un espace, un lieu où l'on dépose les morts. C'est une portion de terre sur laquelle sont disposés, organisés des groupes de sépultures. La dimension spatiale ici ne s'attarde pas beaucoup sur le rôle religieux, culturel et mémoriel que peuvent jouer les espaces qui accueillent les dépouilles mortuaires.

Pour nous, ce mot fait référence au lieu du repos éternel, espace où sommeillent à jamais les morts. Il renvoie à ce que nous choisissons de nommer le " le foncier mortuaire" ; c'est-à-dire un espace organisé, aménagé pour accueillir les trépassés. À ce propos, il existe des cimetières publics dont la gestion est confiée aux municipalités et plus précisément au service d'environnement et d'hygiène ; et des cimetières privés tels que celui de Mvolyé qui fait l'objet

³⁸ D. Breton, "Déclinaison du cadavre esquisse anthropologique" *frontières*, vol 23, N°1, 2010, p. 2.

³⁹ E. Rebillard, "Koimetérion cometerium : tombe, tombe sainte, nécropole", *Mélange des écoles françaises de Rome*, vol.105-2, 1993, p. 975.

⁴⁰ X. Léon-Dufour et al, *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Cerf, 1982, p.170.

de notre étude et dont la gestion revient à la fois aux responsables de la basilique Marie reine des apôtres et à l'ordinaire de l'archidiocèse de Yaoundé.

Le "**foncier mortuaire**" est un néologisme qui fait référence à la création, à l'organisation, et à l'aménagement des lieux choisis pour l'inhumation des défunts. C'est un site chargé d'émotion et d'histoire qui transmet une nouvelle vie, tout en rappelant la nécessité de la mort pour accéder à l'immortalité. D'autant plus que "l'immortalité n'a aucun sens si elle n'est pas l'éternisation de notre vie aujourd'hui"⁴¹. Le foncier mortuaire devient donc la source et l'origine de la lumière pour l'éternité, en manifestant par sa structure la fin ultime de tout être, et la nécessité de veiller à rester immortel dans la mémoire des vivants, de la société. Ce foncier oriente sans toutefois le vouloir les actes des hommes qui aspirent à une nouvelle vie dans l'au-delà.

À la suite des concepts, les théories orientent l'analyse des données recueillies. Pour ce faire, un cadre théorique est nécessaire pour les énoncer et les présenter.

b- Cadre théorique

L'étude de la problématique dont il est question ici requiert des théories qui permettent d'avoir une compréhension large des phénomènes qu'elle suggère. Le fonctionnalisme, le culturalisme, l'éthnanalyse, le structuralisme et la théorie de la résurrection, nous ont semblé appropriés pour cerner les contours de notre travail.

La première grille de lecture permettant de lire et de donner un sens aux données collectées est le fonctionnalisme. Cette théorie a été énoncée par Radcliffe-Brown. Elle est basée sur le principe de l'universalité fonctionnelle⁴². C'est-à-dire qu'un objet identifié peut avoir la même fonction dans divers lieux, dans différentes cultures. Elle nous a permis de montrer le rôle que le cimetière joue dans l'apaisement de la souffrance que constituent la séparation et la commémoration des défunts. En effet, le cimetière est fondamental dans l'équilibre et le recueillement des populations et sert de cadre historique, puisqu'il n'est pas une fin, mais la marque du prolongement de la vie à travers une nouvelle naissance dans l'au-delà. Le principe de la nécessité fonctionnelle nous a été utile pour montrer que les cimetières ont une fonction déterminante à la fois pour les morts et pour les vivants, pour l'Église et pour les

⁴¹ M. Zundel, *Vie, mort, résurrection*, Québec, Anne Sigier, 1995, p. 157.

⁴² M. Edjenguèlè, *L'Ethno-perspective ou la méthode du discours ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presses universitaires, 2005, p.19.

populations locales. Cela nous permet de comprendre pourquoi les individus réclament et sont attachés à ces lieux.

En ce qui concerne la deuxième théorie, à savoir le culturalisme, développé par Abram Kardiner, elle stipule que les humains agissent à l'égard des choses en fonction de leur culture⁴³. Ceci pour montrer que la culture joue un rôle majeur dans la construction des comportements et du groupe, ainsi que leur organisation. Dans cette étude, cette grille d'analyse nous aide à montrer comment l'individu agit au sein de la société en fonction de ses acquis culturels, et par ricochet que les populations agissent vis-à-vis de la question du cimetière par socialisation. On comprend donc que les revendications que celles-ci portent pour l'accès dans un cimetière ont été construites de façon consciente et inconsciente, par un ensemble de règles et normes sociales intériorisées et le besoin de se conformer au groupe.

L'ethnanalyse, développée par Mbonji Edjenguèlè, consiste en l'interrogation des éléments culturels pour faire émerger une base de données fiables permettant de comprendre dans leur totalité l'agir des sociétés. Elle se décline sous trois principes que sont la contextualité, l'holisticité et l'endocémie culturelle⁴⁴.

La contextualité contribue à la restitution des éléments dans le contexte spatio-temporel et socio-culturel qui les ont produits. C'est-à-dire que, le contexte dans lequel nous avons collecté et décrit les faits donne un sens à notre étude. Ce contexte a de manière spécifique permis d'analyser l'influence que le milieu géographique a eu sur le comportement de l'Église et des autochtones. Par ailleurs, ce paradigme explique l'influence des cosmogonies, de la religion et de la spiritualité sur les comportements des acteurs que sont l'État, les populations locales, les autorités ecclésiastiques et traditionnelles.

L'holisticité ou la globalité qui est la deuxième composante de l'ethnanalyse révèle que tous les éléments sont liés au sein d'un phénomène. Et pour comprendre le phénomène, on doit s'attarder sur l'histoire, l'origine du peuple, son système de parenté, ses institutions socio-économiques et politiques, ses croyances religieuses, et plus particulièrement dans cette étude, l'idée que les peuples ont de la mort et de l'au-delà. Cela nous a permis d'analyser la problématique des cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé comme un tout où tout est lié. Afin de donner un sens global et montrer les interconnexions, les interdépendances, les interactions, les inter-influences entre les différents acteurs impliqués dans la question des

⁴³ Edjenguèlè, *L'Ethno-perspective*..., p.21.

⁴⁴ *Ibid.*, pp.89-97.

dépouilles mortuaires des populations locales et leur volonté d'avoir une sépulture au sein des cimetières catholiques.

L'endocémie culturelle quant à elle, est la troisième composante de notre triptyque méthodologique. Elle montre que le fait culturel est un élément essentiel sur lequel repose la philosophie et la vision du monde de chaque groupe. Ce modèle montre que toute culture est mode de vie, et que les populations de la province ecclésiastique de Yaoundé et les autorités de l'Église vivent selon un univers culturel bien défini. Par conséquent, dans le cadre de cette analyse, elle révèle que les différents acteurs impliqués dans la crise du foncier mortuaire s'appuient sur leur culture de base pour justifier leurs différentes positions.

Le structuralisme, a été mis en place par Levis Strauss dans le cadre de l'analyse des phénomènes sociaux. Cette théorie rappelle " la manière dont les choses sont construites, et les éléments agencés les uns par rapport aux autres"⁴⁵ dans des espaces ménagés, créés. En plus, elle met en exergue l'agencement des éléments dans le système qui les régit, tout en révélant les relations qu'ils entretiennent entre eux, et la manière dont ils sont disposés. Cette théorie nous a été utile pour repérer et comprendre la structure des tombes dans les cimetières et le système relationnel qui unit les tombes aux cimetières ; puisque sans tombes, il n'y a pas de cimetières. Cette relation d'interdépendance révèle que les cimetières et les tombes forment un tout solidaire dans lequel, la proximité et la communication font " apparaître un sens invisible, non évident"⁴⁶.

La dernière théorie que nous avons convoquée est celle de la résurrection. Elle est une réappropriation de l'espérance de "l'après-vie" d'après le philosophe Paul Ricoeur⁴⁷ qui en est le pionnier. Pour lui, même s'il est impossible de faire admettre l'exactitude de l'existence d'un autre monde après la mort à l'intelligence, on ne saurait nier l'évidence d'un "vouloir- exister après la mort". Le vide physique que traduit le départ dans des sphères inconnues, considérées comme l'au-delà, rend "visible autrement"⁴⁸ le défunt qui continue d'exister dans les consciences malgré l'effectivité de la mort. Elle met en corrélation la vie et la mort. Elle rappelle la finitude de tout Homme, la nécessité de poser des actes bons et fraternels en vue d'un gain ultime qui est celui de "vivre jusqu'à la mort"⁴⁹. Cette espérance entretenue également par l'Église Catholique Romaine prend sa source dans la synoptique des évangélistes Mathieu,

⁴⁵ A. Schaff, " Le structuralisme en tant que courant intellectuel", *L'homme et la société*, N°24-25, 1972, p.77.

⁴⁶ Edjenguèlè, *L'ethno-perspective...*, p. 28.

⁴⁷ P. Ricoeur, *Vivant jusqu'à la mort. Suivi de fragments*, Paris, seuil, 2007, p. 1.

⁴⁸ *Ibid.* p.32.

⁴⁹ *Ibid.*

Marc, Luc et le développement philosophique et mystique de l'Évangile de Jean. En réalité, plusieurs textes affirment la réalité de la résurrection et rejoignent, la pensée de Ricoeur qui suppose qu'il pourrait exister un espace dans un ailleurs qui traduirait " une éternisation de la vie"⁵⁰. Cette théorie a orienté l'analyse sur la conception endogène de la vie après la mort que nous avons menée, et la place de l'être invisible ou l'ancêtre dans la culture Bantou.

IV- REVUE DE LA LITTÉRATURE

Notre revue de littérature adopte une approche chronologique, qui obéit à la succession des évènements qui interviennent dans ce travail. Nous y retrouvons des auteurs qui évoquent le processus migratoire des peuples Fang-Beti-Bulu, la collaboration entre l'Église, l'État et les populations locales, les questions foncières, les conflits et des réflexions en rapport avec les cimetières, la mort, les pratiques funéraires.

Jacques Pycke, parlant de l'importance de la revue critique de la littérature dans l'évolution et la crédibilité d'un travail scientifique, a pu dire : "Ce recours aux travaux antérieurs est légitime et nécessaire, car le chercheur ne peut espérer tout vérifier par lui-même à l'occasion des études qu'il entreprend"⁵¹. Par ailleurs, l'importance de cette rubrique traditionnelle dans la discipline historique se traduit par le fait que, la consultation de ces travaux pionniers, nous permet de savoir "comment ses prédécesseurs, dans la mesure où ils ont utilisé les mêmes Sources, les ont comprises, interprétées, commentées, et mises en œuvre"⁵². Ce n'est donc pas une étape *ad libitum*, mais bel et bien un pan obligatoire de la recherche permettant au chercheur d'innover par rapport à ses prédécesseurs. En effet pour cet exercice, il s'agit d'examiner l'apport de certains ouvrages de référence dans la compréhension et l'extension de la présente réflexion.

La réflexion d'Anastasie Véronique Yakana⁵³ émet des hypothèses sur le phénomène migratoire Beti, et les raisons de leur présence en divers lieux du Cameroun. Elle part du grand mythe de la traversée de la Sanaga, en s'appesantissant sur les peuples de la rive droite en l'occurrence les Fang-Beti-Bulu et de façon progressive, essaye de retracer les itinéraires empruntés. Un accent est mis sur les combats fonciers livrés le long de leur parcours afin d'occuper les espaces encore vacants. Ainsi Les populations qu'elle nomme dorénavant

⁵⁰ Zundel, *Vie, mort, résurrection...*, p. 157.

⁵¹ J. Pycke, *La critique historique : un long chemin à parcourir entre le témoignage et la synthèse*, Bruylant, Academia, 2000, p. 35.

⁵² *Ibid.*

⁵³ A. V. Yekana, *Les Befeuk et les Betsi de la rive droite de la Sanaga aux origines des peuples fang et Beti*, Yaoundé, CLE, 2012, p.1.

autochtones sont celles que l'Allemagne vient trouver dans des espaces bien définis pendant son processus de mise en valeur de l'hinterland. Cependant, la problématique du foncier qu'elle soulève ne révèle pas clairement les différentes méthodes utilisées pour résoudre les conflits y afférant. Elle s'attèle surtout à démonter le processus migratoire et de sédentarisation dans les nouveaux sites.

La question foncière développée par P. Lavigne⁵⁴, évoque une notion du droit foncier en rapport avec la croissance démographique et l'évolution des mentalités. La propriété ici, dépasse la simple appréhension que peut fournir le droit coutumier. De fait, l'auteur insiste sur le caractère évolutionniste de la question de la propriété individuelle et familiale. De là, il valorise l'impact économique que revêt la terre avec l'avènement des villes importantes. Seulement, cette vision européocentriste de l'appartenance domaniale en Afrique noire ne prend pas en compte la philosophie africaine en matière de droit du sol.

Dans l'ouvrage collectif d'Etienne Le Bris, Émile Le Roy et Paul Mathieu⁵⁵, les auteurs procèdent à une analyse historique du foncier en Afrique. Ils interrogent la période coloniale, en approfondissant les politiques mises en place par elles, en vue de mieux assoir l'appropriation des terres. Il ressort de là une certaine négation de l'autonomie des africains sur leurs terres, et bien que les intérêts économiques et sociaux soient évoqués en priorité, on note que la religion peu convoquée dans cette thématique, a aussi été un pilier dont se sont servi les missionnaires pour acquérir des terres et déposséder de nombreux peuples en Afrique.

La lecture de l'ouvrage de Philippe Laburthe-Tolra⁵⁶ révèle la prépondérance de la terre dans la civilisation des anciens Beti. La terre est le centre de plusieurs liens, de la parenté. De plus, elle est selon lui un facteur de richesse et de respect dans la société. De même, les modes d'accès sont définis par des constructions sociales régies par un droit coutumier traduit dans l'oralité. À ce propos il relève le caractère individuel de la propriété, qui ne peut s'acquérir que par le travail acharné de l'individu. Or, en menant cette analyse, l'auteur n'évalue pas un tant soit peu le caractère collectif de l'acquisition des terres, qui voudrait que les espaces fonciers soient attribués aux chefs de familles pour leurs descendants et non aux particuliers. Ce qui est

⁵⁴ P. Lavigne Delvigne, *Quelle politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, Paris, Khartala, 1998, p.1.

⁵⁵ E. Leroy et P. Mathieu, *L'appropriation de la terre en Afrique noire*, Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière, Paris, Khartala, 1991, p.1.

⁵⁶ Ph. L. Tolra, *Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes esthétiques des Beti anciens du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2009, p.1.

une donnée capitale au sein des familles, et qui très souvent fait l'objet de conflits lorsque le critère communautaire n'est pas pris en compte.

Jean Louis Marolleau⁵⁷ part du constat que l'Église et l'État n'ont pas épuisé tous les recours pour créer une habitude de dialogue rationnel dans l'optique de résoudre les problèmes de la société camerounaise. L'auteur affirme à ce propos que "l'histoire des relations entre l'Église Catholique, la société civile et l'État du Cameroun n'est ni linéaire ni uniforme"⁵⁸. Il fait une relecture étendue sur une période de près de cent ans. Il note que la collaboration entre ces trois entités a porté sur bien des domaines, autant politique, social que religieux. Il s'appuie sur le rôle de l'Église dans l'éducation des citoyens camerounais, les œuvres de promotion humaine en accord avec chaque administration de son temps, aussi bien pendant la période coloniale que post coloniale. À ce sujet, il soulève la problématique des ruptures et des continuités qui ont meublé ce partenariat. De là, il relève la volonté et les efforts fournis par chaque partie pour une collaboration plus pertinente, tout en soulignant que ce lent cheminement ne s'est pas opéré sans tensions. Il souligne à cet effet que : "que ce soit dans l'Église ou la société civile, celui qu'on avait cantonné dans un rôle passif de spectateur s'impose de plus en plus sur la scène nationale et prétend désormais participer à l'exécution de la pièce"⁵⁹.

L'auteur poursuit son analyse en montrant les contributions de l'État, l'Église et la société civile dans la coopération qui s'est mise en place progressivement. Cet ouvrage de 105 pages parvient à la conclusion selon laquelle les combats menés dans la collaboration Église-État-population sont un perpétuel "jeu d'équilibre". De plus pour un climat plus apaisé il est souvent préférable que César reste à sa place et que Dieu ne se trompe pas de couloir. Seulement, l'auteur ne s'intéresse pas à la question des dépouilles mortuaires. Il s'attarde plus sur les périodes de ruptures marquées par des dissensions entre l'Église et l'État, sans toutefois clarifier la position de cette même Église face à la gestion des conflits dont elle est le principal accusé, et qui, quelques fois, peuvent l'opposer aux populations autochtones vers qui elle est envoyée.

⁵⁷ J. L. Marolleau, *Église, État et société civile au Cameroun de 1884 à nos jours*, Yaoundé, PUCAC, 2010, p.1.

⁵⁸ *Ibid.* p.5.

⁵⁹ Marolleau, *Église, État et société civile...*, p.5.

Toutefois, cet ouvrage nous a permis de mieux cerner le type de relation qui unit l'État à l'Église, ainsi que l'importance accordée à la cohésion sociale et le souci d'une collaboration pacifique et fructueuse que porte chaque partie.

Contrairement au point de vue de certains contemporains de notre époque qui affirmeraient que l'évangélisation fut un moyen d'aliéner les populations, Nicolas Ossama⁶⁰, lui, affirme que "l'histoire des missions chrétiennes en Afrique et au Cameroun, est l'œuvre extraordinaire de Dieu pour se faire rencontrer des hommes sans lien naturel, et leur faire produire à travers des cheminements parfois contradictoires, des conditions de rapprochement, d'échange où la bonne nouvelle de Jésus Christ est entendue"⁶¹.

Il s'interroge dans son développement à chaque instant sur la qualité des relations entre les missionnaires qui se sont succédé à Mvolyé et les autochtones. Pour illuminer ces préoccupations, il commence par présenter Mvolyé à l'arrivée des missionnaires Pallottins, les réalisations, les acteurs qui ont œuvré à l'établissement des rapports plus stables avec les populations locales. Il évoque le don des terres et les familles donatrices. Il dit à cet effet : " le vieil habitat de Mvolyé était donc la propriété de trois clans : le clan Emveng, le clan Embumbun et la grande famille du clan Ewondo"⁶². Il présente également la succession et l'héritage Pallottin qui passe aux mains des spiritains au lendemain de la première guerre mondiale.

Tout en mettant un accent particulier sur le rayonnement de Mvolyé qu'il considère comme la matrice à partir de laquelle ont émergé les missions satellites de l'Archidiocèse de Yaoundé que sont aujourd'hui les diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé, il insiste sur l'installation des congrégations religieuses, et la nouvelle collaboration missionnaire mise en place par les missionnaires français, représentés par la congrégation des pères du Saint Esprit, la formation d'un clergé local et des congrégations religieuses autochtones. Pour l'auteur, le respect de la culture de la terre d'accueil est un point sur lequel il a fallu insister ; mais malheureusement, ce fut une préoccupation secondaire.

L'auteur tire les conclusions selon lesquelles la jeune communauté chrétienne de Yaoundé à ses débuts, a eu à surmonter des situations difficiles. Malheureusement, la fin de la première guerre mondiale a conduit à l'expulsion de leurs premiers missionnaires. Néanmoins

⁶⁰ N. Ossama, *L'Église de Yaoundé aperçu historique*, Yaoundé, Saint Paul, 1997, p. 2.

⁶¹ *Ibid.*, p. 4.

⁶² *Ibid.*, p. 10.

malgré ce fait, les nouveaux missionnaires de l'après-guerre ont trouvé sur place une communauté "en pleine croissance numérique, priante, sensible au discernement évangélique"⁶³. Il achève sa conclusion sur une note d'espoir qui présente l'Afrique et particulièrement le Cameroun comme une terre propice pour la chrétienté. L'auteur toutefois, survole la question des pratiques funéraires en vigueur chez les Fang-Beti-Bulu que les missionnaires côtoient. Néanmoins, cet ouvrage nous a permis de mieux cerner la question du don de la colline de Mvolyé, d'en découvrir les donateurs et les activités menées pour que cette dernière soit le point de rayonnement au niveau de la foi dans la province ecclésiastique de Yaoundé, au niveau économique et social.

Jean Paul Messina dans son ouvrage intitulé *La mission catholique de Mvolyé*, paru aux presses de l'UCAC retrace l'histoire de l'Église de Mvolyé, depuis le "don" des populations autochtones aux missionnaires allemands jusqu'à nos jours. Il jette un regard rétrospectif sur l'œuvre des missionnaires allemands, français, et touche aussi les pratiques religieuses qu'ils trouvent dans certaines localités. Il pose la problématique du dynamisme de l'Église du Cameroun, fruit de l'action missionnaire et de la collaboration avec les autochtones. Il commence par présenter les Beti à la rencontre de l'Évangile, ensuite la fondation de Mvolyé, plus particulièrement la prise en charge de la jeunesse, la mise en place de l'école. Un accent est également mis sur les rapports que les premiers religieux entretiennent avec l'administration allemande. Il présente avec insistance les legs des missionnaires Pallottins aux spiritains français au lendemain de la Première Guerre Mondiale. Cependant, il évoque au passage l'existence d'un cimetière et les responsables de sa gestion, sans grand éclaircie. Au terme de son analyse, Jean Paul Messina affirme que Mvolyé, par ses réalisations, commence à donner les signes d'une maturité irréversible⁶⁴. Les connaissances contenues dans cette réflexion de 100 pages nous ont aidées à élargir les horizons sur la mise en place des forces religieuses et leurs œuvres.

Cécile Treffort⁶⁵ dans un de ses ouvrages, remarque à partir des données archéologiques et des sources écrites, l'existence des pratiques funéraires assez intéressantes à l'époque médiévale chez les carolingiens. Elle met en exergue l'accompagnement chrétien de la mort, insiste sur la mise en place des cimetières chrétiens. Pour mieux analyser ces orientations, l'auteur revisite d'abord les raisons de l'institution du cimetière paroissial et l'ensemble des

⁶³ Ossama, *L'Église de Yaoundé...*, p.167.

⁶⁴ J. P. Messina, *la mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, UCAC, 2001, p. 42.

⁶⁵ C. Treffort, *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1996, p.1.

éléments qui constituent la gestion d'une dépouille mortuaire entre le 7^{ème} et le 11^{ème} siècle. Elle explique que la christianisation de la mort naît "de la volonté d'encadrer les événements de la vie sociale"⁶⁶ de la part de l'Église qui cherche à se faire proche des populations.

L'auteur affirme d'ailleurs que l'institution des cimetières dans les Églises carolingiennes ne s'est pas faite totalement sans heurts, car de nombreux rites existaient déjà dans la culture de ce peuple avant l'implantation du Christianisme. La conclusion à laquelle l'auteur parvient, est que la christianisation des rites funéraires et l'introduction des cimetières chrétiens ont développé un système complexe de commémoration des morts. Bien que l'étude soit circonscrite à une période assez éloignée des réalités actuelles, cet ouvrage a élargi nos connaissances sur la naissance des cimetières chrétiens, ainsi que les rites qui entourent la vie en ce lieu.

L'article scientifique d'Ekongo Ndemba Roger⁶⁷ sur la gestion des cimetières de Kisangani, brosse une réalité propre à certains pays de l'Afrique subsaharienne. Sa problématique se résume à un questionnement sur la gestion des cimetières face à l'évolution des mentalités, de la démographie et à l'attrait que les villes. De fait, il démontre qu'il a existé un profond respect du sacré lié au cimetière pendant la période coloniale, et au lendemain des indépendances. Il explique par la suite que l'accès au foncier et un manque de sensibilisation par les pouvoirs publics ont conduit à une certaine profanation des cimetières aussi bien publics que privés. Il achève son argumentation en affirmant que l'avenir des populations autochtones face à ce mouvement irréversible introduit un changement de conception de la mort en milieu urbain.

Tout en reconnaissant l'apport non négligeable de cet article qui nous renseigne sur les conséquences de l'explosion démographique sur l'accès à un espace dans les cimetières publics et privés, nous remarquons tout de même que l'auteur a juste noté au passage le mutisme des pouvoirs publics face à l'accès au cimetière dans la ville de Kisangani.

Thomas Richard dans un article intitulé "Qu'aucun ne demeure inconnu : la topographie nationale des sites funéraires à Jérusalem" publié dans la revue sacralisation des morts *Cultures et Conflits*, fait un recensement de tous les cimetières existants dans le site de Jérusalem. Il relève le fait qu'aucun défunt ne doit faire l'objet de rejet et d'oubli. Il évoque à travers les

⁶⁶ Treffort, *L'Église carolingienne...*, p. 13.

⁶⁷ R. Ekongo Ndemba, "Des cimetières lotis à Kissangani : exemple d'un débat occulte sur la gestion des espaces publics", *Afrique et développement*, vol. XXXV, N° 4, 2010, p.179.

épitaphes disponibles le parcours des personnes qui reposent dans chacune des tombes qu'il identifie, et les caractéristiques particulières de chaque site qu'il énumère et valorise. Il ne les considère pas comme des défunts, mais des trépassés au grand parcours comme il le dit lui-même. Il met en exergue la capacité de sacralisation de la mort développée par Israël et présente par la même occasion ce qu'est un paysage funéraire. De ce livre, nous tirons la grande importance de la sacralisation des défunts, qui est une marque de respect pour leur vécu. Cette vision des défunts nous a permis de faire une étude comparative entre les pratiques funéraires traditionnelles et modernes de l'espace qui constitue notre terrain de recherche.

Mathieu Vivas dans "Les lieux d'exécution comme espaces d'inhumation. Traitement et devenir du cadavre des criminels (XII^e-XIV^e siècle)" publié dans la revue historique, revient sur la qualité des corps inhumés dans les cimetières chrétiens. Ainsi, le corps d'un criminel converti au christianisme est taxé de "mauvais chrétien". Il est de fait automatiquement écarté ou radié des cérémonies funéraires chrétiennes. C'est aussi à cette époque (XXII^e-XIV^e siècle) que l'Église institutionnalise la privation des sépultures chrétiennes aux personnes de moralité douteuse. Pour lui, dès lors que le défunt est taxé de mauvais, il est mis à l'écart. C'est-à-dire inhumé dans les périphéries, dans les lieux insalubres des cimetières abandonnés, saturés. Cet aspect sélectif dans les cimetières a permis de mieux aborder la question du type de mort et du type d'inhumation dans ce travail, et de connaître le devenir des défunts rejetés par la société.

Jean Leclerc⁶⁸, redéfinit la notion de funéraire en l'associant à l'ensemble des techniques de traitement du corps des défunts. Il fait un tour d'horizon de la question et l'assimile à une action utilitaire. Pour lui, toutes les pratiques qui tournent autour de la mort, des rites funéraires et du cimetière mettant en forme l'impact affectif des décès sur l'idéologie d'un groupe ; elles jouent un rôle important dans la ritualisation de la vie sociale. Notre réflexion a été nourrie par les différentes perceptions de la mort que développe l'ouvrage produit par cet auteur. À cet effet, nous nous sommes basés sur l'inventaire des actions funéraires qu'il présente, pour trouver des équivalences dans le contexte africain, afin de spécifier les caractéristiques funéraires que l'on retrouve en milieu bantou depuis l'époque coloniale jusqu'au lendemain des indépendances.

Régis Bertrand et Anne Carol dans un article intitulé Poétique de l'exhumation, publié dans la revue *Romantisme*, propose dans une étude détaillée, d'examiner les pratiques liées à

⁶⁸ J. Leclerc, "La notion de sépulture", Bulletin et mémoires de la société d'anthropologie de Paris, n° 2, 1990, pp. 13.

la transformation funéraire, et aux apparentes transformations subies par les cimetières du XIX^{ème} siècle dans les nécropoles de France. Il aborde le problème de l'exhumation. Cette pratique en France devient récurrente à cette époque puisque de nombreuses familles, par le fait de l'urbanisation grandissante et de la décrépitude des anciennes villes industrielles. En réalité, plusieurs familles demandent aux municipalités de procéder d'exhumer des corps enterrés des tombes temporaires qu'elles considèrent désormais comme provisoires pour le réinhumer dans une les nouvelles villes qu'ils ont rejointes soit pour des raisons professionnelle, soit pour des raisons familiales et personnelles. La lecture et l'examen des données extraites de cet ouvrage a révélé des pans utiles pour ce travail. Nous avons entre-autre saisi les exigences de l'exhumation, les raisons qui peuvent conduire à une telle demande et le danger que peuvent revêtir les exhumations criminelles dans les cimetières non contrôlés et non entretenus.

Milena Jakšić et Nicolas Fischer déploient le résultat de leurs investigations dans "Les morts encombrants. Du gouvernement politique des cadavres" publié à dans la revue Cultures et Conflits, qui étudie les modes d'existence des morts, leurs relations entre vivants et morts et les pratiques liées à l'inhumation. Pour eux, le choix d'un site d'inhumation devrait dépendre non seulement du la dernière volonté du défunt, mais aussi du contexte social. Ils révèlent que de précieuses relations sont souvent tissées entre morts et vivants et elles méritent d'être examinées afin de déceler l'interaction qui sou tend ces relations et les fait perdurer. Ces auteurs nous ont aidé à comprendre qu'il existe une réelle connexion entre " ceux qui restent", mais qui donnent ainsi aux morts un "plus d'existence " et "ceux qui ne partent pas tout à fait" et interfèrent ainsi dans la vie des vivants. Ce qui peut faire du cimetière un véritable terrain de conflit.

L'État cannibale. Rumeurs de trafic d'os exhumés au Pérou de Dorothée Delacroix paru dans la revue Cultures et Conflits, s'intéresse aux exhumations des morts de la guerre au Pérou. Cet ouvrage donne des arguments considérables visant à rendre la dignité aux défunts, tout en soulageant la souffrance des proches. L'œuvre de l'État ici se résume à œuvrer pour la réconciliation nationale, en donnant une place de choix aux morts qui sont vénérés par les familles, et dont les proches ont été confrontés et meurtris par le phénomène des exhumations forcées qui ne visent pas les disparus, mais la conception politique qui encadre ces inhumations taxées d'utilité publique. Les réactions locales à cette gestion des exhumations ont créé un marché noir autour des restes humains, une sorte d'économie souterraine. Ce qui nous a donné de voir les cause s des conflits cimetiériaux entre les populations et l'État et l'incidence de ces conflits sur les relations État-population.

Priso D. Dickens⁶⁹, constate que la ville de Douala s'est développée à partir des villages autochtones. Avant la colonisation, la proximité du site d'inhumation était fonction du rang du défunt. Pendant la présence allemande, de nombreux autochtones se sont convertis au Christianisme. Ceci a entraîné des changements dans la gestion des morts, car les missionnaires encouragent les enterrements à côté des Églises⁷⁰. Par la suite, sept espaces réservés à l'inhumation ont été créés par souci de réorganisation et de modernisation de la ville. Pour cela, chaque communauté se voit attribuer un espace pour enterrer ses morts. Par exemple pour le clan Akwa, un cimetière est réservé à l'Église catholique au lieu-dit Ngodi et Bonadibong, le clan Bell a pour cimetière Njo-Njo, le clan Deido, le cimetière New Deido⁷¹. Il évoque la diversité des tarifs exigés pour l'inhumation qui dépendent de l'appartenance ou non à un clan autochtone.

Il s'interroge aussi sur le laxisme actuel dans la gestion des sites d'inhumation, sur l'anarchie et la profanation dont sont victimes les cimetières de Douala en l'occurrence celui de Deido. Il essaye d'analyser ce phénomène en revenant sur les accords de gestion entre l'administration coloniale et les chefs locaux. L'auteur affirme que du fait de l'urbanisation exacerbée, les cimetières font de plus en plus place à d'immenses bâtisses. De plus, les cimetières existants commencent à manquer d'espace.

Cet article s'achève par un plaidoyer pour la réhabilitation et la gestion durable des cimetières à Douala, et fait appel aux différentes communautés pour que s'y développe une "culture de l'entretien". Seulement, il ne fait pas allusion aux mesures prises par les chefs locaux et les populations elles-mêmes pour proposer des solutions concertées de sortie de crise. Outre ce fait, cet article nous a permis de mieux cerner la question de la place des autochtones dans les cimetières aussi bien privés que publics.

Le mémoire de Mendana Ndzengué intitulé " L'évolution des pratiques funéraires et la naissance des cimetières dans la région de Yaoundé (1888-1974)"⁷² établit le constat selon lequel certains cimetières ont presque disparu dans la ville de Yaoundé du fait de la crise foncière. Il évoque l'intervention du Vicaire général de l'Archidiocèse de Yaoundé, qui attire l'attention des fidèles sur la saturation du cimetière de Mvolyé, devenu un recours pour de

⁶⁹ P. D. Dickens, "le devenir des espaces dévolus aux cimetières en milieu urbain : le cas des quartiers autochtones douala-Cameroun" *Annales de la Faculté des arts, Lettres et sciences Humaines de Yaoundé*, N°7, 2007, p.208.

⁷⁰ *Ibid.* p. 208.

⁷¹ *Ibid.* p. 209.

⁷² D. Mendana Ndzengué, "L'évolution des pratiques funéraires et la naissance des cimetières dans la région de Yaoundé (1888-1974)", Mémoire de DIPES II en histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS), université de Yaoundé1, 2003, p.1.

nombreux chrétiens. De ce constat, il soulève la problématique des circonstances de création des cimetières durant la période coloniale et post coloniale au Cameroun, tout en posant un regard sur l'évolution des rites funéraires dans la région de Yaoundé à ces mêmes époques jusqu'au lendemain des indépendances. Pour mener son analyse, il se consacre à l'étude de la conception de la mort et de l'au-delà chez les Beti. Ensuite, il présente les sites propices à l'ensevelissement des corps. Il cite une série de décrets qui ont marqué un changement significatif dans la manière d'inhumer et les sites d'inhumation. L'auteur affirme que le cimetière catholique de Mvolyé, à la différence de certains cimetières de la ville de Yaoundé est un cimetière vivant qui a accueilli les morts depuis sa création jusqu'à nos jours. Les résultats auxquels il parvient au terme de son travail montrent que, de la période coloniale au jeune État indépendant au Cameroun, il y a eu de nombreuses innovations dans l'institution des cimetières. L'arrivée des villes a bouleversé d'une certaine manière la conception de la mort chez les peuples Beti, ainsi que les pratiques funéraires et la structure des tombes.

Nonobstant le fait que ce travail s'étale plus sur les pratiques funéraires sur près de quatre-vingt-dix ans et la dynamique de l'évolution des cimetières, il nous éclaire tout de même sur l'existence des cimetières catholiques, les pratiques funéraires existantes en milieu *Bantou* avant l'arrivée des Pallottins.

Zambo Charles Richard⁷³ dans son labeur titré "la mort et les cérémonies funéraires chez les Eton du Cameroun : dimension historique et anthropologique" débute ses propos par l'origine migratoire des Fang-Beti-Bulu. Il fait par la suite un essai de reconstitution des rites funéraires selon la tradition des Eton, en précisant la conception traditionnelle de la mort chez ce peuple ainsi que le sens qui est donné à la mort par la plupart des peuples africains. La lecture qui est faite de la place qu'occupe le corps cadavérique décèle le rôle du foncier mortuaire dans les rites d'inhumation. Aussi, bien qu'il existe encore des permanences anthropologiques importantes et porteuses, il faut admettre également que les mutations observées traduisent la crise que traversent les mœurs funéraires et l'atteinte à la pérennisation des acquis funéraires chez les Eton. Si tant est vrai que la modernisation des rites ouvre sur l'inculturation, on remarque cependant que la mort est banalisée au point de se résumer aux réjouissances, à une indifférence vis-à-vis du cadavre. Ce qui en principe devrait être un moment de réconciliation et de remise en cause, vacille vers des conflits d'intérêts.

⁷³ C. R. Zambo, "La mort et les cérémonies funéraires chez les Eton du Cameroun : Dimension historique et anthropologique", Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2003, p.1.

Le cas des Eton développé ici, même s'il n'admet pas à priori la nécessité de la préservation des sites funéraires, nous a permis de comprendre le désintérêt pour les morts, et le capitalisme mortuaire qui gagnent du terrain dans les diocèses de la province ecclésiastique Yaoundé.

La thèse défendue par Gabriel Maxime Dong Mougol⁷⁴ démontre un alliage entre les migrations et les questions foncières. Il présente dans un premier temps les causes des migrations et le processus migratoire, puis dans un second, soulève le problème du nouveau système de gestion des terres imposé par le colon, source de conflits fonciers dont les répercussions transcendent les générations. Au demeurant, ce nouveau système est porteur de brassage culturel et d'inculturation partiellement positive. Par ailleurs, cette étude sur le foncier à Makénéne et Mbangassina malgré l'absence des mécanismes de résolution des conflits, est une brèche qui nous aide à mieux comprendre la situation des autochtones déplacés.

Pascaline Thiollière⁷⁵ dans sa thèse nommée "l'urbain et la mort : ambiance d'une relation" énonce les mutations profondes des pratiques funéraires françaises et s'interroge sur la gestion et l'aménagement des espaces funéraires. Elle dévoile ici la ségrégation dans l'attribution des sites d'inhumation entre pauvres et riches par l'Église catholique de France au-delà des temps modernes. Jusque-là, les pratiques funéraires étaient régies par la tradition chrétienne. Pour ce faire, les riches plus fortunés, étaient inhumés au sein de l'Église, et les pauvres en dehors. Toutefois, l'arrivée des épidémies a contribué à repousser les cimetières en dehors des villes, même si une marchandisation de la mort a surgi par la suite. P. Thiollière met en exergue les nouvelles méthodes d'inhumation et les innovations dont font montre les hommes pour inventer des dispositifs funéraires écologiques, au sein des sociétés qui ont longtemps accueilli les rejets d'incinération de l'Église catholique.

La pensée déployée dans cette réflexion prolifique sur les cimetières et les mutations des mentalités au sujet de la mort survole quelque peu la place du sacré défendu par l'Église dans tout contexte mortuaire. Malgré cela, elle a concouru à l'accentuation des inégalités entre riches et pauvres entretenue par l'Église au sujet de la gestion des espaces réservés pour les inhumations ; d'où l'émergence d'une nouvelle problématique de gestion cimetériale.

⁷⁴ G. M. Mougol, "Les migrations internes et fonciers au Cameroun : le cas de Makénéne et Mbangassina dans la région du Mbam : De 1926 à nos jours", Thèse de Doctorat 3^e cycle en histoire, Université de Yaoundé I, 2006, p. 2.

⁷⁵ P. Thiollière, "L'urbain et la mort : ambiance d'une relation", Thèse de Doctorat 3^e cycle en Architecture, Université Grenoble Alpes, 2016, p.1.

V- PROBLÉMATIQUE

En Afrique tout comme au Cameroun la terre a une importance capitale, et très souvent elle fait l'objet de virulents différends domaniaux. Aussi observe-t-on depuis quelques décennies une surabondance de litiges fonciers entre l'Église catholique et ses bienfaiteurs fonciers. D'un autre côté, le développement rapide des villes en Afrique sub-saharienne dû à l'explosion démographique et à l'exode rural a contraint les populations locales à céder leurs terres pour des besoins administratifs, économiques et religieux. Aujourd'hui, ces gens rencontrent de sérieux problèmes pour inhumer leurs défunts. Pourtant, les gestionnaires d'espaces fonciers des villes et l'Église Catholique romaine devraient prendre en compte les réalités des peuples qui leur ont cédé leurs terres pour les besoins divers. Aussi, l'Église catholique romaine au Cameroun se comporte en termes de gestion cimétériale, se comporte comme des pompes funèbres. Pour elle, le cimetière doit générer des bénéfices. Mvolyé est par exemple devenu un cimetière de haut standing. C'est ce ressenti qui carabine les cœurs des propriétaires d'antan. Il se dégage dès lors le problème de la gestion des fonciers mortuaires que sont les cimetières par l'Église Catholique romaine. La question fondamentale qu'on se pose ici est celle de savoir quelle est la réaction de l'Église face aux revendications des populations riveraines sur l'accès à la terre en cas de décès. En d'autres termes, les fondements de la crise foncière dans les cimetières et leurs répercussions sur la cohabitation autochtones-Église catholique sont-ils liés à l'expropriation des terres par l'Église ?

Ce problème entraîne d'autres interrogations subséquentes :

Dès lors, dans quel contexte l'Église catholique s'est-elle implantée, a-t-elle acquis les terres, et comment sont nés les cimetières catholiques ?

Comment les Fang-Beti anciens concevaient et pratiquaient les rites mortuaires, et quelles ont été les ruptures et les continuités de cette philosophie avec l'avènement du christianisme ?

Quelles sont les démarches entreprises par les différents protagonistes pour résoudre les irrégularités foncières dans les cimetières ou les nécropoles privées catholique de la province ecclésiastique de Yaoundé ?

- **Objectif :**

De cette problématique découle un objectif général et des objectifs secondaires.

L'objectif général de cette recherche est d'analyser les rapports entre l'Église et les populations locales au sujet de l'accès des dépouilles mortuaires dans les lieux de mémoire.

De manière précise, ce travail vise entre autres à :

- Relever le contexte de création des cimetières catholiques et établir les causes du conflit entre l'Église catholique romaine, et les populations locales en lien avec les cimetières.
- Appréhender le passé historique mortuaire du peuple Fang- Beti et présenter les continuités et les ruptures dans la culture traditionnelle et moderne.
- Proposer des sorties de crise en vue d'une résolution pacifique des conflits.

VI- MÉTHODOLOGIE

L'élaboration de la présente réflexion a suscité de recourir à une méthode d'analyse, car, comme le disait Nietzsche "pour mener à bien une recherche donnée, les richesses les plus précieuses sont les méthodes"⁷⁶. À cet effet, nous avons adopté pour une approche pluridisciplinaire et thématique ; une démarche mixte a semblé nécessaire pour une meilleure collecte.

Notre étude convoque une pluridisciplinarité qui intègre à la fois l'anthropologie, la géographie, le droit, l'histoire. Les problèmes fonciers dans la plupart des cas nécessitent un apport juridique afin de mieux cerner tous les contours des faits. L'anthropologie dans ce cadre permet d'intégrer la perception culturelle de la religion, de la mort, les us et coutumes en lien avec la propriété. Les faits se déroulant sur une période assez vaste, nous avons aussi opté pour une méthode diachronique afin de réduire les chaînons manquants des périodes d'accalmie. Pour ce qui est de l'approche mixte, l'approche quantitative qui vise à produire les données observables et quantifiables⁷⁷, a permis de recueillir des données chiffrées datant des périodes coloniales et postcoloniales. L'approche qualitative qui consiste à partir d'une situation concrète afin de comprendre un phénomène, a été un moyen pour nous d'aller au-delà de la simple observation pour comprendre la réalité sociale de certains peuples du grand groupe Bantou tels que les Fang-Beti- Bulu, les causes de la crise du foncier mortuaire, les revendications des populations, et de cerner les connexions qui existent entre les différents acteurs.

⁷⁶ F. Nietzsche cité par M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001, p. 67.

⁷⁷ P. Nda, *Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser une thèse d'un bout à l'autre*, Abidjan, Edition Universitaires de Côte d'Ivoire, 2006, p.18.

VII- SOURCES

La rédaction de cette thèse a requis l'usage d'une diversité de sources. On peut ainsi distinguer les sources écrites, orales et iconographiques.

Les sources écrites

Elles sont constituées des sources primaires à savoir, les documents d'archives collectés à la bibliothèque des pères Pallottins de Mvolyé, chez les sœurs de Jésus Serviteur, les pères du Saint Esprit à Chevilly Larue à Paris, les sœurs spiritaines, aux archives nationales de Yaoundé et au Ministère de l'Administration territoriale (MINAT). Nous y avons retrouvé des arrêtés, des actes, des procès-verbaux, des lettres personnelles, des correspondances administratives datant de la période allemande. Ces documents ont permis de comprendre les motifs de l'acquisition des terres par l'Église catholique romaine, sa gestion des cimetières, et la présence des cimetières dans les villes.

Les Source secondaires sont constituées des ouvrages généraux et spécifiques, des journaux et périodiques, glanés au centre Paul Ango Ela, à l'institut français, à la bibliothèque du Ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation (MINRESI), au Cercle histoire-Géographie-Archéologie de l'université de Yaoundé I. Des articles, thèses et mémoires recensés à la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) et au département d'histoire de l'Université Yaoundé I, nous ont fourni un complément d'informations nécessaires pour avoir un aperçu des travaux de nos prédécesseurs, sur les questions foncières, la mort, les cimetières. Car, bien que notre sujet s'intéresse à la province ecclésiastique de Yaoundé, notons tout de même que certains travaux ont déjà été effectués sur les cimetières. Les bibliothèques de l'école théologique Saint Cyprien de Ngoya, et de l'université protestante d'Afrique centrale ont éclairé notre lanterne sur les débuts de l'Église au Cameroun et la qualité des relations population-Église.

Les Sources webographiques

Les recherches sur internet nous ont menées vers des sites spécialisés, à savoir persée.com, érudi.org, la bibliothèque numérique Clio, cairn.info. Nous y avons trouvé des thèmes intéressants qui touchaient l'un ou l'autre aspect de notre réflexion, et qui ouvraient à une compréhension plus large de notre sujet.

Les sources orales.

Les enquêtés qui ont constitué notre échantillon de collecte, étaient des autochtones dont les familles sont victimes ou témoins de différends fonciers. Il s'agit ici des notables, des fossoyeurs, des chefs traditionnels, du clergé catholique, des riverains de notre zone d'étude et de quelques agents de l'administration camerounaise. Les critères de choix de nos informateurs ont reposé sur l'expérience, le statut social, la pertinence des connaissances sur le sujet, la notoriété, la maîtrise des us et coutumes Bantou, et parfois même de l'histoire de l'Église du Cameroun. Notons toutefois que l'âge été quelquefois un critère nécessaire, mais jamais systématique pour le choix de nos informateurs. Les entretiens groupés et individuels menés à partir d'un questionnaire préalablement établi, ont permis de confirmer dans certains cas et infirmer ou de nuancer dans d'autres les données collectées grâce aux source écrites, et d'analyser les non-dits et certaines zones d'ombre.

Pour enregistrer les données, nous avons fait usage d'un téléphone portable de marque Redmi et d'un dictaphone. Les photographies quant à elles ont été prises grâce à un appareil de type canon pour immortaliser les espaces et leur contenu.

Les enquêtes de terrain ne sont pas une tâche dévolue aux seuls sociologues et anthropologues. L'histoire fait également appel à cette méthode empirique qui lui permet à la fois d'établir des relations de proximité avec les enquêtés, d'instaurer un climat de confiance, d'écoute, de patience. Ainsi, La collecte des données pour ce travail a nécessité un ensemble de méthodes pratiques, sans lesquelles nous n'aurions pu recueillir efficacement des information utiles et exploitables. Pour y parvenir, nous nous sommes intéressés à une population constituée d'autochtones, de prélats, et d'autres enquêtés issus d'obédiences religieuses autres, telles que les musulmans et les protestants. L'introduction d'une population neutre au sujet des conflits cimetiériaux dans les cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé, nous a permis de prendre un peu de distance, et de mieux cerner les tenants et les aboutissants de ces conflits en limitant au maximum les aprioris, les jugements. Il faut également noter, qu'un travail de documentation a été réalisé au préalable pour nous permettre de mieux élaborer notre guide d'entretien composé de 12 questions dont sept ouvertes et cinq fermées. À partir de la population cible, nous avons procédé à un échantillonnage grâce auquel vous avons pu extraite un échantillon représentatif, le but principal ici consistait à ressortir une représentativité impartiale dans la mesure du possible. Pour y parvenir, nous avons convoqué un échantillonnage non-probabiliste. L'échantillon non- probabiliste se compose des échantillons de convenance, des échantillons volontaires et des méthodes de quotas. Nous avons donc opté

pour un échantillon de convenance. Celui-ci est constitué d'un échantillon d'individus facilement interrogeables. Ces individus se trouvent dans un endroit donné à un moment donné. L'endroit ici était constitué de l'ensemble des paroisses urbaines des diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé dans lesquelles on trouve un cimetière. Le choix du moment se faisait soit à partir d'un rendez-vous pris par téléphone, soit lors d'une descente préalablement planifiée. Ce type d'échantillonnage n'obéit pas au hasard et répond aux critères de faisabilité, de ressemblance à la population cible.

Les sources iconographiques

Les photos, les cartes, les histogrammes et les tableaux ont contribué à la production des sources iconographiques. De fait, grâce à elles, nous avons pu matérialiser notre terrain d'étude, et montrer de façon assez précise l'état des inhumations dans les espaces géographiques évoqués.

Les sources picturales

Le déchiffrement des écriteaux présents sur les tombes a contribué à la détermination des années d'inhumations, au décryptage les informations contenues sur ces plaques et à l'analyse de la structuration des cimetières et de l'interdépendance qui existe entre les tombes présentes et le cimetière choisi par les familles.

VIII- PLAN DU TRAVAIL

Au-delà de ces difficultés, nous avons pu aborder ce travail suivant deux grands axes décrits par le plan ci-dessus.

La première partie intitulée : **Implantation du catholicisme au Cameroun et représentations endogènes sur la religion et la mort**, développée en trois chapitres retrace l'arrivée et l'installation des premiers pères Pallottins, leurs activités et la création des cimetières. Le second chapitre présente le cadre géographique qui constitue la province ecclésiastique de Yaoundé, les activités menées, l'organisation sociale et économique que ces peuples Bantou ont pu mettre sur pied, ainsi que leur apport dans le processus d'évangélisation du Cameroun. Le troisième chapitre déroule les us et les coutumes du peuple Beti, choisi comme exemple pour démontrer que les peuples Bantou de la province ecclésiastique de Yaoundé connaissaient Dieu et avaient des us et coutumes pour lui rendre un culte et enterraient leurs morts.

La deuxième partie qui a pour titre : **message des cimetières : conflictualité avérée, conflictualité sous-jacente et approches de résolution des conflits** relate les différents conflits ouverts entre les populations locales et les Églises particulières au sujet de l'inhumation dans les cimetières catholiques. Les trois chapitres qui la constituent insistent tour à tour sur le cas du cimetière de Mvolyé dont la manifestation du conflit a été rendue publique et a nécessité l'intervention des pouvoirs publics, les crises en gestations dans les autres diocèses et les techniques de résolutions de ces conflits cimetiériaux.

**PREMIÈRE PARTIE : IMPLANTATION DU CATHOLICISME
AU CAMEROUN ET REPRÉSENTATIONS ENDOGÈNES SUR
LA RELIGION ET LA MORT**

Le contexte historique d'implantation du catholicisme au Cameroun qui intervient en 1890, met en œuvre de nombreuses forces ; elles sont politiques, religieuses et même traditionnelles. Il est tout aussi important de noter l'action des populations locales Bakoko et Beti que les premiers missionnaires rencontrent, et qui plus tard, vont aider à enraciner l'Église catholique romaine au Cameroun. Cette religion nouvelle va introduire dans l'univers Bantou des valeurs culturelles propres à son histoire qui, dès les débuts, trouvent une adhésion de la part des populations. Il s'agit pour le cas d'espèce de la création des cimetières.

La première partie de ce travail compte trois chapitres qui évoquent les réalités d'une Église embryonnaire dont l'objectif est l'expansion et la propagation de la foi qui lui est propre. Le premier chapitre traite de l'arrivée des premiers missionnaires Pallottins, leurs œuvres, et la dynamique des pères spiritains, leurs successeurs. Le deuxième s'intéresse à la création de la préfecture apostolique et son évolution jusqu'à la notion d'Archidiocèse. Elle soulève la question de la décentralisation de l'Archidiocèse de Yaoundé, les réalités de ses diocèses suffragants qui constituent avec lui la province ecclésiastique de Yaoundé et la valorisation des cimetières catholiques par les missionnaires. Le troisième étudie les croyances des populations Beti, exemple de l'ensemble Bantou présent dans la province ecclésiastique, et les prédispositions anthropologiques ayant conduit à l'accueil des missionnaires et à l'adhésion massive au christianisme.

**CHAPITRE 1 : IMPLANTATION DE L'ÉGLISE
CATHOLIQUE AU CAMEROUN ET NAISSANCE DES
CIMETIÈRES PRIVÉS CATHOLIQUE**

L'Église catholique romaine qui établit sa demeure au Cameroun, n'est pas confrontée à un "no man's land"¹ religieux. En réalité, comme le signale le Révérend père Engelberg Mveng, la mission protestante est déjà présente dès 1843² sous la houlette du jamaïcain Joseph Merrick de la mission baptiste à Bimbia près de Limbé et plus tard à Akwa Nord. Néanmoins les pères Pallottins vont se frayer un chemin depuis la côte pour s'installer sur la colline de Mvolyé. La nécessité d'une évangélisation fait face à un manque de personnel, qui plus tard militera en faveur du retour des pères Pallottins partis à cause de la guerre. De même, les populations que les missionnaires côtoient à leur arrivée à Yaoundé sont de ferventes adeptes de la religion traditionnelle, et par ricochet, les cœurs sont pétris d'un amour infini pour le prochain. Le catholicisme trouve donc une terre fertile pour l'évangélisation.

I- RAISONS DE LA PRÉSENCE MISSIONNAIRE ALLEMANDE AU *KAMERUN*

Les pères de la congrégation de Saint Vincent Pallotti pour des besoins d'expansion débarquent au *Kamerun* pour leur première mission en terre africaine. Ce territoire qu'ils vont côtoyer pendant près de vingt-quatre ans se révèle à eux comme étant une véritable aventure d'évangélisation. Une collaboration étroite entre ces missionnaires et l'administration coloniale se fait ressentir et facilite leur installation.

1- Les Pallottins : de la côte à Yaoundé³

Le territoire que les Pallottins trouvent en 1890 et nomment *Kamerun* se limite à Douala. Les protestants ont été les premiers à bâtir des œuvres sur cette côte camerounaise. Le besoin exprimé par les Allemands présents au Cameroun accentue la pluri-religiosité, et encourage les nouveaux venus que sont les Pallottins à marcher sur les pas de leurs devanciers. Dans la même lancée, un projet d'extensions de la mission jusqu'à Yaoundé est envisagé.

a- Un territoire marqué par le protestantisme

La présence du protestantisme au Cameroun est l'œuvre des noirs venus de Jamaïque porter la bonne nouvelle du salut à leurs frères d'Afrique. En effet, de nombreux missionnaires avaient perdu leurs vies en terre africaine en conservant un vif désir d'accomplir la mission qui

¹ Le groupe de mots "no man's land" est une expression qui est apparue en Angleterre en 1908, et qui est littéralement traduite par "terre d'aucun homme". Il désignait pendant la première guerre mondiale la zone située entre les barbelés des premières lignes belligérantes. Il peut aussi renvoyer à toute zone abandonnée, ou dévastée, inexploitée, inhabitée, marquée par l'absence de l'homme.

² Mveng, *Histoire du Cameroun...*, p. 168.

³ L'orthographe du mot Yaoundé diffère en fonction des archives rencontrées. Mgr Vieter dans les documents retrouvés utilise l'orthographe Jaoundé, tandis que Mgr Vogt et plusieurs autres auteurs ont choisi d'écrire Yaoundé. Ce terme, malgré les divergences d'écritures renvoie à la même réalité historique, au même espace qui est celui attribué par les chefs de Mvolyé.

leur avait été confiée, ou qu'ils s'étaient attribués eux-mêmes. Ce fut d'ailleurs le cas des "frères Morales venus s'installer sur la côte d'Or et qui moururent tous en 1768"⁴. Ces départs brusques étaient pour la plupart dus aux difficultés d'acclimatation, à la rudesse climatique et aux maladies tropicales telles que le paludisme. Les obstacles rencontrés n'ont pas été des freins pour la mission, mais plutôt, des opportunités pour des fils africains, descendants d'anciens esclaves de porter la parole de Dieu à leurs frères.

Les orientations religieuses proposées par ces hommes de Dieu sont protestantes baptistes et presbytériennes. Déjà en 1843, Joseph Merrick, le jamaïcain fonda les deux premières Églises dans l'espace territoriale Douala. Il est suivi deux ans plus tard, par le missionnaire anglais Alfred Saker. Ce missionnaire baptiste, qui inaugure les célébrations protestantes de façon officielle, en présence d'une autorité traditionnelle à Douala, ouvre aussi la voie aux autres missions protestantes à l'instar de la mission de Bale⁵. Sa pastorale a marqué la côte camerounaise et laissé des traces indélébiles de son passage. De fait, son premier baptême signalé le 5 novembre 1849⁶ dans les eaux du Wouri fait état d'une présence de quatre-vingt-trois convertis, nombre qui ira certainement croissant d'années en années.

Les œuvres sociales et éducatives n'étaient pas en reste. Joseph Merrick a tout au début de son installation monté une imprimerie grâce à laquelle il a pu publier un vocabulaire et un livre réservés aux élèves du primaire ; tout ceci était en langue locale. Cet intérêt pour la langue vernaculaire dévoile l'attention qu'il portait à ce peuple, ainsi que son abnégation à se donner les moyens pour pouvoir comprendre sa philosophie, afin d'atteindre son objectif qui était d'intéresser le plus de personnes au christianisme. Le dynamisme d'Alfred Saker s'est manifesté par la fondation de la première école en 1848 et la création d'un dispensaire. Cela démontre que l'œuvre d'évangélisation protestante n'a pas tardée à se faire connaître auprès des résidents de l'espace qui, plus tard va s'appeler Cameroun, territoire qui non seulement avait déjà connu la présence des explorateurs Hollandais, portugais, mais de plus, reçu les allemands.

⁴ Jn. Criaud, *La geste de Spiritains histoire de l'Église au Cameroun 1916-1990*, Yaoundé, Saint Paul, 1990, p. 25.

⁵ La mission de Bale est une société religieuse d'origine allemande. Lorsque le Cameroun devient allemand, cette société prend de l'ampleur, parce qu'elle est soutenue par l'Allemagne. Ce soutien a valu le départ de la mission baptiste du Cameroun composée en majorité d'Anglais en 1886.

⁶ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 25.

b- Le catholicisme : une sollicitation des commerçants Allemands

La présence catholique fait suite d'abord à une sollicitation des Allemands qui entretenaient des échanges commerciaux avec les populations de la côte camerounaise. De plus, au lendemain de la signature du traité germano-douala le 12 juillet 1884, les Allemands manifestent leur intention de s'installer dans leur nouvelle colonie en y affichant certainement l'appartenance religieuse qui leur sied.

Les grandes firmes Woermann et Jantzen und Thormählen exportaient déjà des produits achetés auprès des marchands Douala. Elles avaient signé des traités d'amitié et de commerce avec de nombreux chefs. Cet argument permit à l'Allemagne d'accéder de manière progressive à l'*hinterland* camerounais par des négociations, avant que la véritable conquête ne se mette en place après 1884.

L'empressement avec lequel les nouveaux résidents souhaitent exprimer leur foi les conduisit à la sollicitation de missionnaires catholiques de tous bords. En effet, ce sont les allemands eux-mêmes qui vont demander à Monseigneur Le Berre⁷ de venir au Cameroun⁸. Cependant, la condition de Bismarck, chancelier allemand de n'admettre sur le nouveau territoire sous protectorat, que des missionnaires de nationalité allemande, va réduire la possibilité pour les spiritains d'être les pionniers de l'Église catholique au Cameroun. De fait les prêtres spiritains sont à majorité français et anglais ; et l'empire d'Allemagne a annexé l'Alsace et la Lorraine depuis 1871⁹. De plus, la congrégation des pères du Saint Esprit est d'origine française, et ces derniers n'ont à leur disposition que quelques rares missionnaires allemands déjà pris dans d'autres missions. Toutes ces évocations montrent qu'à l'arrivée des Allemands au Cameroun, l'empire d'Allemagne et la France ne sont pas en bons termes. C'est ce qui explique le choix des missionnaires de Saint Vincent Pallotti d'origine allemande, par la congrégation romaine de la propagande le 18 mai 1890, pour la mission d'Évangélisation du Cameroun, qui va s'étendre de la côte vers l'intérieur du pays.

⁷ Monseigneur Le Berre était un évêque spiritain, en mission à Libreville au Gabon dans les années 1885. Il avait un projet de fondation d'une mission spiritaine au Cameroun, bien avant que ce territoire ne devienne un protectorat allemand. Puisqu'il jugeait incompréhensible, que le territoire le plus proche de lui n'ait encore reçu la parole de Dieu, comme le reste des territoires africains, qui avaient déjà connu l'évangélisation, par le biais de l'Église catholique.

⁸ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 28.

⁹ F. Roth, "La Lorraine annexée dans l'empire allemand", Thèse de Doctorat d'État en histoire, Université de Nancy II, 1976, p.17.

Le père Vieter, en mission au Brésil et, nouvellement nommé par le pape Léon XIII comme préfet apostolique¹⁰, embarque à Hambourg en Allemagne le 1^{er} octobre 1890 avec sept confrères, dont "un prêtre, un séminariste et quatre frères"¹¹, pour se rendre dans sa nouvelle mission au Cameroun. Le départ est encadré par des recommandations de la hiérarchie ecclésiastique qui interpelle chacun et le chef de mission en particulier. Non seulement le pape Léon XIII va rappeler les exigences de la mission aux Pallottins qu'il envoie au Cameroun, il va aussi leur adresser une lettre apostolique dans laquelle il leur demande "d'implanter l'Église, de former le clergé local, de s'abstenir de se mêler de la politique et du commerce"¹². Voilà déjà bien dressés les garde-fous d'une mission qui s'avère être la première des Pallottins en terre africaine. Ce canevas a pour mission d'aider ces hommes de Dieu à ne pas s'éloigner de l'essentiel, et à demeurer dans la mission à eux confiée par le Christ à savoir la proclamation de l'Évangile. Cette annonce est encadrée par la nécessité du don de soi, l'obéissance au saint siège, la fidélité au message Christique "allez dans le monde entier, proclamez la bonne nouvelle à toute la création"¹³. Ce verset trois du chapitre seize de l'Évangile de Marc, réitère l'universalité et le besoin de toute Église de faire de nouveaux convertis à travers des relais qui présentent les chemins du salut aux nations du monde.

Ils ont été nombreux ces hommes qui ne se sont pas dérobés de la mission d'annonce en allant au-delà de "leurs frontières" natales pour partager avec d'autres nations l'amour du Dieu sauveur. Même si à certains moments, ils ont servi la métropole et ont tenu à imposer cette reconnaissance au clergé autochtone en ces termes, "obéissance et fidélité envers la nation qui a assumé la charge de les éduquer"¹⁴ il est aussi de bon ton d'apprécier la bravoure de ces devanciers qui ont affronté des difficultés pour que l'Église catholique romaine du Cameroun soit aujourd'hui l'héritière d'une foi qu'elle est capable de transmettre pour répondre aux réalités présentes.

¹⁰ La préfecture apostolique est un territoire moins vaste que le diocèse, qui a pour responsable le préfet apostolique. Il n'a pas le caractère de diocèse et ne dispose pas de la même autonomie que lui, et le préfet qui le dirige n'a pas l'autorisation d'ordonner des prêtres.

¹¹ E. Mveng, *Histoire des Églises chrétiennes au Cameroun*, England, P.E.T. Briggs Baptist Missionary, 1987, p.74.

¹² R. B. Onomo Etaba "Maximum illud de Benoît XV, et l'œuvre missionnaire au Cameroun (1890-1935) : entre anticipations et contradictions" *Présence Africaine*, N°172, 2005, p. 127.

¹³ La Bible juive complète, évangile selon Saint Marc, chapitre 16 verset 15, Minsk, Emeth Editions, 2007, p.1300.

¹⁴ L'analyse de ces propos faite par Louis Paul Ngongo et relayés par Onomo Etaba dans son texte sur la lettre apostolique Maximilien, révèle qu'il est question ici de rendre un hommage mérité à la mère patrie qui est en réalité la France. Malgré les sacrifices opérés par les premiers missionnaires, il ressort là un visage enfoui de la colonisation. Une fidélité et une collaboration étroite sont presque exigées aux nouveaux prêtres autochtones chargés d'assurer la relève après le départ des européens. On assiste de nouveau à une sensation d'indépendance dépendante, dans laquelle les mains sont liées par une exigence de rendre des comptes alors qu'on est sensé prendre une autonomie progressive, et se développer.

Photo 1: Les premiers missionnaires Pallottins



Source : APP, Chronique der katolischen mission Kamerun, 28 février 1906, p. 2.

Cette photo qui se lit de la gauche vers la droite présente les huit premiers missionnaires Pallottins, qui ont porté l'Évangile de l'Église catholique romaine au Cameroun. Il s'agit au premier rang du père Georg Walter (1) et du père Vieter (2). Au second rang, le grand séminariste Klosterrecht (3), les frères Hierl (4), Hermann (5), Mohr (6), Franck (7) et Hofer (8).

Ils accostèrent à Douala le 25 octobre 1890¹⁵, au bout de 24 jours de voyage, et célébrèrent leur première eucharistie le 26 octobre de la même année à Bell Dorf (actuel quartier Bonanjo), dans la factorerie Woerman. Et de suite, le père Vieter alla à la rencontre du gouverneur Puttkamer pour un entretien, dans le but de prendre la température du milieu, et mieux discerner l'avenir de la mission à entreprendre. Au terme des échanges, quitus ne sera pas donné à Vieter de s'installer à Douala, de "peur de mécontenter les protestants qui y étaient présents depuis 1843¹⁶". Il leur fut donc proposé de s'installer au Nord du pays. Or, Vieter ne voulait pas commencer loin de la côte. Peut-être envisageait-il une évacuation plus facile à partir de la côte en cas d'échec ou craignait-t-il pour sa sécurité et celle de ses confrères, d'où son insistance à ne pas s'en éloigner. En fin de compte, il voulait aussi certainement être proche

¹⁵ https://www.pallottins_religion.cm.com, "Les premiers missionnaires au Cameroun", page consultée le 15 janvier 2021.

¹⁶ Criaud, *La geste des Spiritains...*, pp.25-26.

des premiers missionnaires présents sur le terrain, afin de bâtir un programme pastoral aux antipodes de celui existant depuis l'implantation protestante.

c- L'aventure pallottine à Marienberg : une conséquence de la Kulturkampf

Le désir des fils spirituels de Saint Vincent Pallotti de commencer la mission sur la côte vient d'un conseil du directeur des établissements Woerman. Sous prétexte qu'il existait encore des zones habitées en majorité par des païens, depuis Hambourg il conseille au père Vieter d'établir ses quartiers à Edéa, lieu propice pour un meilleur début d'évangélisation. Or, cette proposition remet en cause le traité de Westphalie, qui en 1648¹⁷ avait réaffirmé la division de l'Allemagne en zones confessionnelles. De plus, le pasteur Bohner responsable de la mission baloise, avec qui les pères menaient des négociations sur recommandation du gouverneur se montra très retissant pour une probable cohabitation avec les catholiques.

Le principe "*cujus regio, ejus religio*"¹⁸, traduit littéralement par "tel prince, telle religion", a marqué l'Allemagne. Cette pensée voudrait que la religion pratiquée dans un espace donné soit celle de celui qui en a la charge administrative. Cette donne était également appliquée dans les colonies dont l'Allemagne avait la charge. C'est pourquoi à l'arrivée des Pallottins, le gouverneur en exercice leur propose de gagner la région du grand nord, puisque la côte et le sud étaient déjà la propriété des protestants. Finalement, ils empruntèrent une embarcation grâce à laquelle ils firent une rencontre inattendue qui plus tard bouleversa leur détermination pour Edéa.

La ville d'Edéa était une aubaine commerciale pour la firme Woerman. C'était un lieu encore inexploité par la concurrence. En faisant la proposition aux pères de s'y établir, l'objectif visé par la firme était probablement de jouir discrètement de la capacité de persuasion des missionnaires pour conquérir une clientèle encore sous l'effervescence des nouvelles conversions. Heureusement, le plan échafaudé par le responsable de la firme s'est tout simplement soldé par un échec¹⁹. Car, les Pallottins qui commençaient déjà à s'installer à Edéa

¹⁷ Le traité de Westphalie met fin à la guerre de trente ans, et vient définir de façon rigoureuse les relations que les différents États peuvent entretenir avec l'empire d'Allemagne. Une avancée importante est signalée au sujet de la régionalisation des religions. D'ailleurs, les protagonistes de ce traité reviennent sur le traité de paix d'Augsbourg du 25 septembre 1555 qui a consacré la division religieuse de l'Allemagne entre les chrétiens catholique et les chrétiens luthériens.

¹⁸ Il s'agit d'un principe politique qui fit son apparition au XVIème siècle dans l'empire romain germanique ; il recommande que la religion du souverain soit impérativement celle de son peuple. Étant donné que l'Église et l'État ne faisaient qu'un à cette époque, le dirigeant devait donc avoir une parfaite maîtrise des fondements théologiques de sa confession religieuse et des principes politiques pour mieux contrôler son peuple, et le conduire selon son bon vouloir.

¹⁹ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 25.

sont chassés par les menaces du chef Mbomé et de ses guerriers. Ces derniers devaient se dire que ces inconnus de race blanche qui venaient s'approprier leurs terres sans leur approbation sous prétexte qu'ils leur proposaient la voie du salut pouvaient être capables du pire, en les expropriant plus tard. Heureusement, les missionnaires au cours de leur voyage vers le lieu choisi pour la mission, rencontrèrent des difficultés dues aux biefs présents dans le cours d'eau ; ce qui endommageât la chaloupe à moteur prêtée par la maison Woerman. Ils durent donc s'arrêter à Elog–Ngango, propriété du chef Toko et sa population. Ils se lièrent d'amitié pour lui, sans savoir que son terroir sera plus tard la terre d'accueil de la première mission catholique au Cameroun.

Les raisons du rejet du catholicisme à Edéa peuvent aussi être liées à la crainte des protestants et à une justification politique. En raison de la présence dominante des confessions protestantes représentées par les baptistes, les réformés de Baal, les presbytériens, une présence catholique pouvait être très mal vue dans cet espace qui recouvrait la côte et la partie sud du Cameroun. L'idée d'une manipulation du chef Mbomé dans ce cas n'est pas à exclure, tout comme le refus d'une religion importée par les populations autochtones. L'implication politique se justifie par la crainte pour le gouverneur allemand de voir le Cameroun sombrer dans une guerre de religion qui rappelle les différents affrontements historiques entre protestants et catholiques en Allemagne. La peur des bains de sang confessionnels aurait accentué les réticences de Von Puttkamer quant à laisser les catholiques et les protestants évoluer ensemble sur la côte.

Le concours de circonstances aidant, la mission de Vieter et ses compagnons a finalement commencé sur la zone côtière à Mariemberg en 1890 sous la direction du père Walter²⁰, grâce à l'esprit d'ouverture et à l'accueil de leur ami le roi Toko, qui leur vendit un lopin de terre. Entre construction d'écoles à l'exemple de celle de Mariemberg, Bojongo, Sassé, et la formation des catéchistes tels que "Andréas Kwa Mbangé"²¹, la convocation du premier synode missionnaire à Douala en septembre 1906²² pour évaluer la mission et le processus de traduction des textes catéchétiques et des prières en langue locale, les Pallottins n'ont pas perdu

²⁰ Ngoh, *Cameroun 1884-1985...*, p. 51.

²¹ Andréas Mbangé (1873-1932) est considéré comme le premier baptisé de l'Église catholique dans l'œuvre d'évangélisation des Pallottins au Cameroun. Baptisé le 06 janvier 1889 en Allemagne, il est décrit par Hamadou Adama (historien) dans la préface de l'ouvrage *Le premier Camerounais Catholique* comme un Gand homme qui a semé le dialogue toute sa vie durant, et qui enraciné dans une conviction de foi solide a témoigné de sa fidélité spirituelle en retournant au Cameroun en 1891, pour servir l'Église et participer à l'évangélisation de son peuple. Pour plus d'information lire T. Nug Bissohong *Kwa Mbangé, Le premier Camerounais Catholique (1873-1932)*, Douala, CLAMER presse, 2016.

²² J. P. Messina et Jaap Van Slageren, *Histoire du christianisme au Cameroun des origines à nos jours*, Paris, Clé et Karthala, 2005, p.144.

de temps, pour donner une visibilité à une Église catholique naissante au Cameroun. Leur expédition va atteindre Yaoundé quelques années plus tard grâce à la collaboration de l'administration coloniale.

2- Une administration coloniale pour une extension de la mission à Yaoundé

Les relations entre l'Église catholique et les pouvoirs publics ne datent pas d'aujourd'hui. D'ailleurs, depuis l'arrivée des missionnaires, la collaboration entre ces deux entités a favorisé l'extension du catholicisme aux quatre coins du Cameroun, et facilité les pourparlers avec les populations riveraines.

a- Une collaboration entre l'administration allemande et l'Église catholique en gestation

Les missionnaires Pallottins ont saisi toutes les opportunités qui leur étaient offertes pour se rapprocher de *Yaoundé*, dans le but de poursuivre l'œuvre d'évangélisation. En effet, la collaboration entre l'administration coloniale et les pères Pallottins, au sujet de la formation des jeunes camerounais devant servir la cause coloniale a favorisé l'implantation de la mission pallottine à *Yaoundé*. À Kribi où ils avaient débuté une œuvre en 1891, la venue des jeunes Ewondo envoyés par Hans Dominik, responsable du poste de *Yaoundé*, démontre une certaine proximité entre cette autorité et les missionnaires. Ce major est d'ailleurs le premier à attirer l'attention du père Vieter sur la nécessité de fonder une mission à *Yaoundé*. En effet, cette personnalité avait recueilli à la suite de plusieurs descentes, des jeunes camerounais, victimes de la barbarie coloniale qui se manifestait par la maltraitance, les travaux forcés, et des guerres inter-ethniques. Hans Dominik encourage donc la mission qui rejoint *Yaoundé*, dans l'optique de faire des jeunes formés qui accompagnent les pères, des porte- flambeaux²³ à la fois pour l'Église et probablement pour l'Allemagne. Karl Mathias Atangana Ntsama de Mvolyé²⁴ en est un exemple ; celui-là même dont parle Nicolas Ossama en ces termes : "c'est ce jeune homme qui a parlé de Mvolyé à Vieter et lui a remis l'adresse du chef Essomba Mebe qui habitait Mvog Atanagana Mballa".²⁵

Les jeunes recrues n'ont pas été les seules à parler de Mvolyé, car déjà, Zenker, celui qu'on dit être le premier habitant blanc de Yaoundé affirme que cet espace géographique est

²³ J. P. Messina, *La mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2001, p. 21.

²⁴ D'après Ossama Nicolas, c'est ce jeune homme qui aurait donné à Vieter l'adresse du chef de Mvog Atangana Mballa de l'époque. Il a par cet acte, encouragé Vieter à se rendre chez un membre influent de la communauté Ewondo de Yaoundé, dans l'espoir de trouver une solution efficiente à sa préoccupation.

²⁵ Ossama Nicolas, 88 ans, prêtre et historien, Yaoundé, 30 décembre 2017.

"agréable et salubre, plus sec et moins chaud"²⁶. La question climatique était une raison valable pouvant justifier en plus de l'encouragement des fils de Yaoundé en formation à Kribi, et de l'administration coloniale, le choix des premiers missionnaires Pallottins pour Yaoundé. Car, il est signalé çà et là qu'ils étaient menacés par le mauvais temps, les moustiques, et commençaient à connaître quelques soucis de santé²⁷.

Les relations entre l'Église et la colonie étaient selon le père Vieter, taxées de fructueuse, et considérées comme une réussite qui procure une certaine satisfaction. Il en était si fier qu'il lui a été difficile de dissimuler sa satisfaction lorsqu'il affirme au cours de son discours le jour de son sacre à Limburg que "La collaboration étroite entre l'Église et l'État a obtenu au Cameroun des résultats si beaux, au point de procurer à la mère patrie des motifs de joie pour sa colonie"²⁸. Cette affirmation laisse suggérer que certaines activités ou alors la plupart des actions menées par les missionnaires étaient sous le contrôle de l'administration coloniale. Peut-être même que cette dernière orientait la pastorale en fonction de ses visées expansionnistes et ses intérêts économiques. Puisque la collaboration est jugée à un moment donné par les deux forces en présence de pacte civilisateur²⁹. Notons pour le déplorer que tout n'a pas toujours été au beau fixe dans les rapports qu'entretenaient ces deux collaborateurs.

L'Église, à un certain moment, a aussi été victime des menaces de l'administration. À titre d'exemple, le père Vieter muni de toutes les autorisations et du soutien de Berlin à son arrivée à Douala se voit recadrer par Von Puttkamer qui lui précise que ce n'est pas la métropole qui prend des décisions sur son territoire, et que c'est lui qui dirige de main de maître. Ce premier échange ferme va baisser les ardeurs des pères, et les inviter à envisager de nouvelles perspectives pour leur mission. Dans la même foulée, un incident survenu entre le père Högen et les autorités coloniales assombrit de 1901 à 1902 la qualité des rapports entre l'administration coloniale et les pères Pallottins à Yaoundé. Les porteurs révoltés à cause des mauvais traitements qui leur étaient réservés par les colons décidèrent de ne plus être à leur service. Suite à cette réaction, les soldats allemands tuèrent tous ceux qui s'étaient opposés aux châtiments infligés par eux. Cette barbarie outragea le père Hoegn qui envoya une communication au responsable des soldats le lieutenant Scheunemann. Le père Vieter pour soutenir l'action de son confrère adressa une lettre à l'administration allemande. Cette démarche eut pour effet le rappel à l'ordre des

²⁶ Ph. L. Tolra, "Yaoundé d'après Zenker (1895)", *Annales de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'université de Yaoundé*, N°2, 1970, p.13.

²⁷ Ossama Nicolas, 88 ans, prêtre et historien, Yaoundé, 30 décembre 2017.

²⁸ Mveng, *Histoire des églises...*, p. 61.

²⁹ Messina, *La mission catholique...*, p. 33.

fonctionnaires coloniaux par Berlin et le retour aux civilités et au respect de la vie humaine par ceux qui étaient en charge de Yaoundé. Même si l'évangélisation a soutenu la colonisation en adoucissant les cœurs, elle a parfois aussi dénoncé les déviances des politiques qui leur avaient confié la mission de la proclamation du salut de Dieu pour tous les hommes en divers lieux.

b- Un long voyage jusqu'à Yaoundé

L'arrivée à Yaoundé s'est faite au bout de quinze jours³⁰. Ce voyage a contraint les missionnaires à utiliser plusieurs moyens de locomotion de l'époque. L'équipe a parfois utilisé des canoés quand cela était possible, comme ce fut le cas à Lokondje à l'entrée des terres Ngoumba. À d'autres moments, la marche à pied fut le moyen le plus sûr pour se déplacer, sur un relief quasiment accidenté, ce fut d'ailleurs l'expérience vécue à travers le beau paysage couvert par la forêt dense des zones de Bipindi et Lolodorf. Cette expédition qui était composée du père Vieter, du frère Jager et de quarante porteurs profita de sa marche de six à huit heures par jour pour créer des liens d'amitié avec les populations qui se trouvaient sur leur itinéraire. Finalement, l'équipe des missionnaires achèva son périple en foulant le sol de Yaoundé le 13 février 1901³¹.

Essomba Mebe, adresse donnée par un des fils de Mvolyé à Kribi, est celui qui va recevoir la troupe chez lui, et s'acquitter des civilités légendaires de l'hospitalité du peuple Beti. À ce titre, il va garder les deux Pallottins chez lui pendant "quatre jours"³². Par la suite, il leur conseilla de se rendre à la factorerie qui avait autrefois servi à accueillir les Allemands de passage. Cet espace leur fut loué à 5 marks³³. Leur orientation vers la factorerie pourrait s'expliquer par le fait que le chef Essomba Mebe a manifesté une méfiance vis à vis de ces Blancs assez atypiques qui portaient des robes et semble-t-il priaient en tournant le dos à la foule pendant leurs rites. Il aurait aussi associé ces rites à des pratiques magico-religieuses. Très vite, les missionnaires se trouvèrent dans l'inconfort au sein de la factorerie et cherchèrent à avoir un logis qui leur est propre et où ils pourraient mener plus aisément leurs activités missionnaires. Ils s'adressèrent donc à leur référent Essomba Mebe qui les envoya rencontrer le chef de Mvolyé.

³⁰ Ossama Nicolas, 88 ans, prêtre et historien, Yaoundé, 30 décembre 2017.

³¹ N. Ossama, *L'Église de Yaoundé aperçu historique*, Yaoundé, Saint Paul, 1997, p. 8.

³² Ossama Nicolas, 88 ans, prêtre et historien, Yaoundé, 30 décembre 2017.

³³ Durant la période précoloniale, les Beti pour acquérir un bien, utilisaient les cauris, ou procédaient par le troc. Bien plus tard, ils ont introduit une monnaie appelée *bikié*. À l'arrivée des allemands, ceux-ci vont imposer une monnaie d'échange d'origine allemande durant tout le protectorat, appelée le Marks.

c- Une hospitalité légendaire des peuples de la forêt

Le désir exprimé par les missionnaires de trouver un lieu qui surplombe les hauteurs orienta le choix d'Essomba Mebe qui se rendit à Mvolyé chez le chef Beyene Essola³⁴ avec ses hôtes. Cette position de hauteur pourrait démontrer que dès le départ, ces Européens voulaient déjà s'affirmer à Yaoundé et ses environs, ou mieux contrôler ce qui se passait autour d'eux, en se rendant plus visibles par une présence sur un relief surélevé. Une fois, chez le chef de Mvolyé, "ils furent accueillis et logés comme cela se fait en pays Beti lorsqu'on reçoit un invité"³⁵, qu'il soit de marque ou non. Après quelques jours de cohabitation, le père Vieter renouvela la démarche déjà entreprise par le chef Essomba Mebe, au sujet de la possession d'un endroit qui leur est propre, pour mener leurs activités en toute sérénité. Il est à noter ici que le père Vieter et son confrère ne comprenaient pas la langue, et certainement, il leur a fallu l'aide d'un fils de Yaoundé. Il s'agit dans ce cas de Tabi Martin, ressortissant Mvog Ada qui avait été formé à Kribi par les pères Pallottins. Ce jeune homme dégourdi a servi à la fois comme traducteur et interprète au cours des échanges. Au terme des pourparlers, Beyene Essola, conduisit les missionnaires au sommet de la colline de Mvolyé³⁶. Ces hommes d'Église prirent possession des terres acquises après y avoir construit une baraque avec des écorces d'arbre et un toit de chaume.

Lorsque les Pallottins arrivèrent à Mvolyé, ils trouvèrent des populations qui s'y étaient installées depuis des années, voire des siècles. C'est à ce titre qu'elles se considéraient comme autochtones et réclamèrent les droits sur la colline de Mvolyé. D'ailleurs, les fouilles menées par Joseph Marie Essomba à Obobogo, évoquées par Mveng, attestent que les hommes auraient habité *Yaoundé* depuis le paléolithique. Ce qui laisse également supposer qu'à Mvolyé, il a existé un vieil habitat humain³⁷ et par extrapolation nous déduisons de par les organisations politiques économiques et sociales qui ont jalonné l'histoire des Bantou présents dans la province ecclésiastique de Yaoundé qu'il existait aussi un ancien peuplement sur le territoire qui la constitue aujourd'hui. C'est pourquoi, à l'arrivée des Pallottins, ces derniers trouvèrent sur les

³⁴ Beyene Essola, chef des Ewondo résident à Mvolyé habitait l'espace qui correspond aujourd'hui au lieu-dit collège Saint Benoit sur la colline de Mvolyé.

³⁵ Ndengue Bernadette, 71 ans, ménagère, autochtone (Emveng), Mvolyé, 11 Août 2019.

³⁶ La précision de Nicolas Ossama et de Ndi Okala, est nécessaire dans la confirmation que, la genèse transmise par les premiers missionnaires qui considéraient la colline de Mvolyé comme un bien commun aux Mvog *Atemengue*, aux Mvog *Atangana Mbala* et aux *Emveng* d'après le Chef Essomba Mebe est une erreur qu'il convient de corriger. Pour plus d'éléments, lire J. Ndi Okala, *Mvolyé-Yaoundé, citadelle de l'Église au Cameroun, Yaoundé, Saint Paul, 2006.*

³⁷ Cette allégation est précisée à la page 299 de l'histoire du Cameroun d'Engelbert Mveng, qui affirme que lors de l'expédition allemande arrivée vers 1887, Zenker et Hans Dominik trouvent des populations Ewondo qui avaient déjà une organisation sociale bien structurée.

terres les "Emboumboun, qui occupaient l'actuelle zone appelée Dakar en bas, des Emveng qui sont réunis à Olézoa, Ngoa ékélé, Obili, les Mvog Atemengue que l'on retrouve à Efoulan, Mvog beti"³⁸. Toutes ces populations se sentaient chez elles, et propriétaires des biens que sont les terres de Mvolyé. Certaines parmi elles, à l'instar des Emveng affirment d'ailleurs : "ce sont les terres de nos ancêtres, mais aujourd'hui, cette partie appartient à l'Église qui s'est installée là-bas depuis la période coloniale"³⁹.

3- Le don des terres

Les terres possédées par l'Église catholique à son arrivée au Cameroun entrent dans deux registres différents. Les unes font l'objet d'un don tandis que les autres sont le fruit d'un achat réalisé grâce à la collaboration de certains chefs.

a- Une aventure ambiguë

La mésaventure vécue par les missionnaires Pallottins à Edéa a servi d'élément déclencheur dans le processus d'accès à la terre de l'Église catholique au Cameroun. En réalité, le chef Toko Ngango d'Elog-Ngango est celui-là même qui va au nom de toute sa communauté donné un espace foncier à Vieter en échange de quelques Marks. Il signe à tort ou à raison le premier abandon de droit coutumier sur la terre de ses ancêtres, contre de l'argent. Peut-être que la somme donnée n'était qu'un symbole au vu de ce que deviendra plus tard Marienberg pour l'Église. Car c'est de là que part la mission qui va fonder *Yaundé*. Il est dit à ce propos que "le père Vieter put acquérir pour 1200 Marks une parcelle de terrain sur la rive droite de la Sanaga qui permit la fondation de la première mission catholique du Cameroun baptisée Marienberg... le 8 décembre 1890, jour de célébration de la fête de l'immaculée conception"⁴⁰.

Pour d'autres populations telles que celles de Mvolyé il est clair que leurs chefs lors des pourparlers avec les représentants de l'autorité ecclésiastique avaient mis en avant l'hospitalité.

³⁸ Aussi bien Jules Nkodo que Nicolas Ossama et plus tard Jean Paul Messina, vont insister sur le fait que ces clans bien que légèrement distancés sur le plan géographique, avaient tous des liens de parenté et de fait, étaient des frères dans le sens large du terme. Il est nécessaire ici pour une meilleure compréhension des liens qui existent entre ces différents peuples, d'établir la différence entre clan, ethnie et tribu. (Un clan est un ensemble de familles associées par une parenté réelle ou fictive, fondée sur l'idée de descendance d'un ancêtre commun. Même si leur filiation exacte n'est pas connue, tous les membres d'un clan connaissent cette origine qui prend un caractère mythique. Des individus ou des familles étrangères peuvent être adoptés par un clan qui leur donne ses ancêtres, on parle alors d'affiliation ou de ré-affiliation selon Max Weber, l'ethnie est un ensemble de groupes humains qui partagent une ascendance commune, que ce soit à cause de la langue, des coutumes, de leur histoire. Certains ethnologues utilisent le terme tribu pour désigner les sociétés organisées sur la base des liens de parentés. Elle désigne aussi un groupe social, à l'intérieur de l'ethnie.).

³⁹ Mevounda Elo'o, 54 ans chef traditionnel de 3^e degré, Mvolyé, 24 novembre 2017.

⁴⁰ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p.142.

Pour ce faire, les cadeaux échangés ne pouvaient faire office de monnaie d'échange pour les terres acquises. À cet effet, Nicolas Ossama affirme :

Les familles Emveng, ont donné les 2/3 des terres et le reste a été donné par les Emboumboun (toute la partie appelée Dakar en bas, le dispensaire des sœurs spiritaines) les Mvog Atangana Atemengue (site abritant le collège Vogt) soit un total de 119 ha. Toutes les terres sur lesquelles se trouvent le collège Saint Benoit, la basilique sont les terres de mes grands-parents⁴¹.

Pour l'Église, cependant, "la terre a été achetée par le père Vieter⁴²". Cette situation bien qu'embarrassante, peut trouver une esquisse de réponse dans la copie du contrat étudié par le tribunal de circonscription le 04 novembre 1908 à Yaoundé. Ce document atteste de l'existence d'une société anonyme créée par les pères Vieter, Karl Hoegn, Bernhard Henri Voss, ayant un capital de 50000 M⁴³ (cinquante mille mark) avec pour mission principale l'achat des terres en vue de l'apostolat⁴⁴. Néanmoins bien que des traces de transaction financières existent et laissent entrevoir un possible achat de terrain, il faut noter que pour l'homme *Beti*, l'hospitalité était une seconde nature. C'est pourquoi il est difficile d'admettre que la compensation donnée par les pères ait été équivalente à la portion de terre dont ils sont entrés en possession. Quoiqu'il en soit, malgré l'apparente misère dont faisaient preuve les premiers missionnaires, il est probable que le père Vieter et ses compagnons aient au moins donné un cadeau en signe de remerciement pour les espaces qu'ils ont commencé à mettre en valeur aussitôt par la construction d'abris, la création des écoles et la mise en place des cimetières.

Au départ, la population constituée de colons, de missionnaires et des allogènes venant des autres régions du pays n'était pas considérable ; et de fait, ne représentait aucun danger. On pouvait donc aisément faire don d'un lopin de terre pour les cultures ou pour les constructions en échange de quelques présents. Ce qui comptait le plus, c'était l'accueil de l'étranger. Pour le cas d'espèce, "une correspondance de Monseigneur Jean Zoa adressée au père Edmond Ndzana en 1994"⁴⁵ relève qu'un terrain a été donné à ce prêtre par une chrétienne de Yaoundé du côté de la gare de Mvolyé. Ce terrain était sollicité par l'archidiocèse pour construire un centre qui accueille les enfants de la rue. Ce fait, montre que bien des personnes ont conservé la notion de don en matière de terre ; même si quelques fois, elles n'ont pas tenu compte de leur descendance et que l'intention de leur don n'a pas toujours été respectée. Quelques années plus tard dans la Lékié qui abrite aujourd'hui le diocèse d'Obala, le chef Zogo Fouda Ngon⁴⁶ qui

⁴¹ Ossama Nicolas, 88 ans, prêtre et historien, Yaoundé, 30 décembre 2017.

⁴² Nkodo Jules, 51 ans, supérieur régionale des pères Pallottins du Cameroun, Yaoundé, 11 août 2019.

⁴³ APP, Contrat de société, 1908, p.1.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ ACDO, N° 1878/31/94, lettre au père Edmond Ndzana, Yaoundé, 06 octobre 1994.

⁴⁶ Dzou Tsanga Rémy, 52 ans, archéologue, enseignant à l'université de Maroua, Maroua, 06 janvier 2021.

résidait à Sa'a, encore connu sous le nom de Zogo Kounè, ayant huit cent deux femmes, décida d'envoyer l'Église s'installer au-delà de ses cases. C'est pour cela qu'il envoie les missionnaires à Efok et demande à la population de leur donner des terres.

Le fait d'envoyer ailleurs ces prêtres ne veut pas dire qu'il est contre la nouvelle religion qui s'installe. Tout au contraire, tout porte à croire que ce sont les principes de cette religion qui le mette mal à l'aise. Au lendemain des indépendances, la ruée des populations vers les grands centres urbains a donné lieu à une demande grandissante des terres. C'est ainsi que du don, l'on a évolué vers la vente. Étant donné que le catholicisme prescrit d'avoir une seule épouse, il était donc assez difficile de demander au chef de se défaire ses autres huit cent une femme. De plus, en Afrique à cette époque, avoir un harem de femmes était synonyme de richesse, de puissance, de virilité. Il apparaît donc inadéquat de défaire aussi facilement des construits sociaux enracinés depuis des siècles pour adhérer à une vision chrétienne extravertie, voire européoctriste. Suite à cela, Simon Etaba va offrir 46 hectares de terres à Monseigneur Vogt pour que s'installe l'Église à Efok⁴⁷.

La reconnaissance de l'acquisition des terres par l'entremise des chefs est un fait louable. Ils ont participé activement à l'installation des missions dans leurs territoires. Pour eux, ce qui comptait c'était l'hospitalité dont ils faisaient preuve, et le respect du sacré qui était déjà une marque d'appartenance à une religion antérieure au christianisme. Ce dévouement s'est traduit de plusieurs manières.

C'est ainsi que de nombreuses fondations missionnaires ont été demandées et encouragées explicitement par des chefs. C'est le cas des missions comme Nlong avec Tsang Manga ; comme Nkol-Nkumu où les chefs Eton et Ewondo s'entendirent sur l'emplacement de la mission ; c'est le cas de Mbalmayo avec Frédéric Foe Avodo ; c'est le cas de Nanga-Eboko avec le grand chef Nanga Ebogo⁴⁸.

Les pères Pallottins à l'œuvre pour la mission mirent tous ces espaces donnés et marchandés en valeur. Ils n'ont pas hésité un seul instant à créer des cimetières pour inhumer leurs membres et les chrétiens dévoués au service du seigneur.

b- La mise en place des cimetières : un affront à la culture locale

La période pré-coloniale, dans l'espace appelé plus tard Cameroun est marquée par une gestion endogène des espaces d'inhumations. L'Église catholique qui vient s'installer dès 1890

⁴⁷ Dzou Tsanga Rémy, 52 ans, archéologue, enseignant à l'université de Maroua, Maroua, 06 janvier 2021.

⁴⁸ Ossama, *L'Église de Yaoundé...*, p. 8.

transpose en ses nouveaux lieux de mission son paysage paroissial (presbythère, centre de santé, école, cimetière).

Bien avant le décès du frère Bünning en 1898⁴⁹, le père Vieter avait demandé au ministère allemand des affaires étrangères la permission de créer un cimetière catholique au quartier *Akwa* à Douala. Il le désirait pour enterrer les missionnaires catholiques et les chrétiens décédés, car pour lui, tous les hommes étaient égaux devant Dieu peu importe la couleur de leur peau. Ce souhait devint réalité le 02 novembre 1899. La date du 02 novembre est symbolique pour les chrétiens catholiques, car c'est le jour de la commémoration des fidèles défunts. Dans la même lancée, un cimetière catholique est mis en place à Mvolyé en 1906⁵⁰.

Les Pallottins, déjà installés sur la colline de Mvolyé vont reproduire le modèle d'inhumation de leur milieu socioculturel d'origine, sans toutefois prendre en compte les réalités culturelles du nouveau milieu qu'ils intègrent. Cette vision moyenâgeuse d'associer le cimetière à la paroisse pour assurer une prière constante aux défunts sera également perpétuée par les pères du Saint Esprit au lendemain de la première guerre mondiale.

L'accueil des cimetières catholiques par les populations riveraines de Marienberg, Douala et *Yaoundé* démontre à la fois l'attachement profond que ces peuples ont pour l'Être suprême, l'adhésion à la philosophie de la vie après la mort, véhiculée par le christianisme et leur nécessité de mettre ensemble les morts, pour prier pour eux et ne pas oublier certains. En outre, le cimetière catholique qui vient s'insérer dans le paysage de Mvolyé n'est pas le premier cimetière de la ville de *Yaoundé*. En effet, bien avant l'arrivée des pères Pallottins, au moment où le Major Hans Dominik décide en 1909 de renforcer la clôture de l'"*Ongola*"⁵¹, il choisit à dessein de conserver le lieu préexistant pour l'ensevelissement des Européens décédés comme il est de coutume en occident⁵² en attendant la possibilité du rapatriement des dépouilles. En outre, il est idoine de signaler que, bien avant la démarche de Hans Dominik, les Européens

⁴⁹ Ph. B. Essomba, "Voies de communication et espaces culturels au Cameroun sous domination allemande (1884-1916)", Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005, p.472.

⁵⁰ APSP, 2D*93.3.5-13, Mvolyé hier et aujourd'hui, 5 octobre 1915, p.5.

⁵¹ *Ongola* est une expression de la langue Beti, qui renvoie à un enclos, et qui plus tard avec l'évolution de la traduction va prendre la connotation de clôture. Ce mot est attribué à la ville de Yaoundé aujourd'hui encore par les habitants qui n'ont pas enfoui l'histoire de cette ville dans les méandres du passé. D'après certains, le vocable *Ongola* viendrait d'une barrière qu'Essono Ela aurait construit pour combattre les premières troupes allemandes sont arrivées sur ses terres.

⁵² A. Fanqueville dans son ouvrage *Yaoundé construire une capitale* renforce l'idée de Pierre Nora dans l'ouvrage collectif lieux de Mémoire, en montrant de façon explicite la mentalité européenne de cette époque qui est transposée de façon naturelle par Hans Dominik à Yaoundé. Puisque le cimetière depuis le moyen âge est pour l'Europe, un héritage collectif qui éveille en chacun des émotions et sert de reste d'identification du vécu passé et de symbole ; lieu où par la volonté des hommes, l'histoire s'est incarnée et refait toujours surface dans les cœurs.

présents dans la station de *Yaunde* et dont les corps ne pouvaient être rapatriés étaient enterrés dans un espace qu'avait donné le chef Essono Ela avec l'accord de ses autres frères au centre-ville qui correspond à l'espace actuel qui jouxte l'actuel ministère des finances. La tombe la plus ancienne serait celle d'un lieutenant Allemand mort en 1900. Les tombes répertoriées de nos jours sont au nombre de 28 (vingt-huit), et laissent entrevoir la présence de plusieurs nationalités sur ce lieu de mémoire. Cependant, de nombreuses tombes n'ont pas d'épithames, ce qui rend difficile l'identification des défunts et en fait des anonymes. Ces soucis de traçabilité qu'introduit la question d'anonymat dans les cimetières rompent la chaîne d'hommages dus aux défunts et réduit le cimetière à un simple reposoir sans enjeux où les morts ne marquent plus l'histoire. Pourtant les écriteaux des cimetières sont d'immenses Source de renseignement pour l'historien. Ils donnent des indications sur le défunt, son statut social, sa fonction, et parfois les causes de son décès pour ce qui est des tombes occidentales. Au sujet de l'internationalité, nous pouvons relever entre autres tombes celles d'Ernest Cowden (Néozélandais), Tsunoda (japonais), et d'un membre de la *Stutztruppe*⁵³ de nationalité allemande présentés par les photos ci-dessous les autres tombes étant majoritairement non identifiées.

Photo 2 : Photo de quelques tombes d'étrangers au centre-ville



⁵³ L'inscription présente sur la pierre tombale, ne donne pas d'indications claires sur l'identité des Allemands présents dans cette tombe. De même, les recherches entreprises laissent entrevoir un certain flou sur le nombre de personnes enterrées. Cependant, Mendana signale la présence de 28 tombes allemandes, dont trois aux rares épithames sont encore visibles aujourd'hui. Une chose est claire, c'est que les personnes inhumées dans cette tombe ne sont pas tombées sur le champ de la première guerre mondiale, puisque la date d'inhumation sur leur tombe parle de 1909. Il s'agit d'après Nicolas Ossama, des membres de l'armée régulière, chargés de la sécurisation de la population allemande, et de la protection du nouveau protectorat allemand, qu'est le *Kamerun*. L'allusion aux membres de la *Stutztruppe*, suppose qu'il s'agirait peut-être d'une fosse commune dans laquelle se trouvent des lieutenants anonymes, puisque aucun nom n'y est explicitement inscrit. À cette époque d'après Mendana et véronique *Goloubirotff*, les dépouilles des étrangers allemands étaient inhumées dans l'attente d'une possible évacuation de leurs restes en Allemagne. Lorsque cela n'était pas possible, des mausolées étaient construits de façon définitive en terre étrangère. Bien que le taux de mortalité des européens jusqu'en 1912 était dix à vingt fois plus élevé que chez ceux vivant en Europe, cela dû aux maladies endémiques telle que le paludisme, il faut néanmoins signaler que les corps des défunts étaient pour la plupart rapatriés dans leurs pays respectifs.



Source : Cliché Ntolo Clémentine, Yaoundé le 10 Mai 2021.

Photo 3 : Photo du cimetière d'étrangers au centre-ville



Source : Cliché Ntolo Clémentine, Yaoundé le 10 Mai 2021.

Mvolyé à ses débuts est un espace de prestige et par la même occasion, attire de nombreux autochtones qui adhèrent progressivement à la foi chrétienne. Bien que ce cimetière ait servi à ensevelir les dépouilles des missionnaires, il était supposé accueillir aussi les chefs catéchistes. Cette situation a suscité la convoitise de certains, puisque reposer auprès d'un Blanc était une marque d'honneur, étant donné qu'à leur arrivée au pays Ewondo, les autochtones eux-mêmes affirmaient" : nous avons vu des envoyés de Dieu lui-même, ils sont tous Blancs"⁵⁴. Cette considération pour leurs hôtes explique le privilège qu'estiment avoir les Ewondo à être enterrés dans les mêmes cimetières que les blancs. Ainsi, la conversion au

⁵⁴ Ossama Nicolas, 88 ans, prêtre et historien, Yaoundé, 30 décembre 2017.

christianisme était source d'admiration pour les autres, puisque d'avance, une place au cimetière était déjà acquise.

Dans les dispositions prises par les pères Pallottins pour garantir l'inhumation des chrétiens catholiques, il faut noter qu'un arrangement oral a été précisé pour les autochtones ayant donné leurs terres. Pendant la période postcoloniale, la parole donnée par un bantou était signe d'engagement, elle avait une grande importance du fait de la primauté de l'oralité dans les sociétés africaines et pouvait être considérée aujourd'hui comme un contrat approuvé et signé. En effet, selon Nicolas Ossama, Pascal Fanga et Jules Nkodo, à Mvolyé par exemple les familles Emveng sont exemptes de toutes taxes concernant la gestion du cimetière, et les dépouilles de leurs membres sont prioritaires de génération en génération. Cette clause verbale, transmise par le canal de la tradition orale pose cependant quelques difficultés, parce qu'elle n'a pas tenu compte des mutations futures des villes ni de l'évolution des mentalités. À cette époque chez les Bantou du *Kamerun* et chez certains peuples de la République démocratique du Congo, les mœurs transmises au sujet des morts visaient à en faire des repères pour les vivants comme le signale Ekongo Ndemba : "Dans les sociétés traditionnelles congolaises et africaines en général, la mort ne signifiait pas la fin absolue de la vie, mais seulement un changement d'état. Le respect dû aux morts faisait partie des valeurs essentielles de la société. Ainsi, tout ce qui se rapportait aux morts faisait partie du sacré"⁵⁵.

Le mort était sacré et honoré. Toutefois, la croissance démographique et le développement des villes et même la gestion inappropriée de l'espace réservé à l'œuvre d'inhumation aujourd'hui ne font plus du mort, l'ancêtre qui autrefois avait fait le passage pour l'au-delà. Il n'est plus la frontière visible entre la vie et la mort, alors qu'on sait qu'en principe, il est devenu "*l'être frontière qui n'a pas de frontière*".⁵⁶ C'est-à-dire un ancêtre dont la marque cimétériale rappelle les actions réalisées du vivant et l'évidence de la mort.

Les cimetières au tout début de leur implantation avaient une architecture qui gardait un esprit occidental. De fait, lorsque les Pallottins arrivent chez les Fang-Beti-Boulou, les tombes sont dans les cours ou tout près des concessions familiales. Elles n'ont pour identifiant que des arbres spécifiques à l'instar du *Mbikam*⁵⁷. Or, l'arrivée du cimetière vient matérialiser de façon

⁵⁵ R. Ekongo Ndemba, "Des cimetières lotis à Kissangani : exemple d'un débat occulte sur la gestion des espaces publics", *Afrique et développement*, N° 4, p. 184.

⁵⁶ G. Simmel, *Pont et porte, la tragédie de la culture*, Paris, Rivage, 1988, p. 166.

⁵⁷ Il s'agit d'un arbre spécifique qui était utilisé chez les Beti pour marquer les limites et la présence des tombes. Cette façon, les traces de la mort étaient moins perceptibles par tous ; ce qui n'est plus le cas de nos jours. Son nom scientifique est le *Newbouldia laevis*.

ostentatoire les traces de la mort. Il s'agit de l'expression d'une mentalité propre aux Occidentaux de l'époque et qui date du moyen âge. À ce propos, au début de l'ère chrétienne, la tradition d'inhumer les corps près ou à l'intérieur des sanctuaires, des Églises, se faisait pour "confier son corps et son âme à l'Église pour espérer bénéficier dans l'au-delà de l'influence des martyrs⁵⁸". Peut-être est-ce une manière de révéler que les peuples que les Pallottins trouvent sur place avaient déjà leurs propres martyrs et leurs propres saints sur lesquels ils pouvaient compter, et à qui, ils pouvaient se référer. Cela peut aussi s'expliquer par le fait qu'il fallait éloigner les dépouilles des maisons d'habitation pour des raisons liées à l'hygiène comme tend à le démontrer à l'ère française l'article de P. Boisson dans le journal officiel du 1^{er} Août 1937⁵⁹. La structure des nouvelles tombes et les rites vont connaître quelques mutations.

Photo 4 : L'exemple de tombes anciennes de Mvolyé



Source : Photo Ntolo Obougou Marianne, Yaoundé le 10 janvier 2020.

⁵⁸ P. Moraux, "Naissance, vie et mort des cimetières, Etude sur la mort", *Revue de l'histoire des religions*, n°136, 2009, p.9.

⁵⁹ A.P.M. journal officiel, N° 416, dimanche 1^{er} aout 1937, p.10.

Les tombes les plus anciennes de Mvolyé sont construites avec des briques de terre cuite. Le frère Ignaz Ossowsky décédé des suites de malaria est d'ailleurs "le premier à avoir été enterré sur la terre de Mvolyé en 1903"⁶⁰. De même, le premier noir est le fils du chef *Bène* Charles Atangana, décédé en 1910⁶¹, et dont les traces de la tombe sont invisibles sur le site. La tombe était matérialisée par une stèle sous la forme d'un crucifix, constitué au-dessus de l'emplacement du crâne du défunt. Cela permettrait à celui qui vient prier de faire face au défunt à qui on s'adresse. Cette architecture funéraire est présente à Mvolyé, Marienberg, Kribi comme on peut le voir avec la tombe de Vieter sur la photo ci-dessous et celles des premiers missionnaires Pallottins et catéchistes à Marienberg. Toutefois, ces tombes ont été reconstituées à l'occasion du centenaire de l'Église catholique au Cameroun, et celles de Marienberg ont connu l'ajout d'un mémorial sous forme de tombe en l'honneur des cinq premiers missionnaires inhumés en ces lieux et d'une plaque commémorative à l'entrée de l'Église.

Photo 5 : Tombe du père Vieter à Mvolyé, mort en 1914



Source : A.P.S. P., 1923.

⁶⁰ J. M. Ndi Okala (ed), *Mvolyé-Yaoundé citadelle de l'Église du Cameroun : de la première dédicace à la basilique pontificale (1906-2006)*, Yaoundé, Saint Paul, 2006, p. 97.

⁶¹ Mendana Ndzengué, "l'évolution des pratiques funéraires...", p.51.

Photo 6 : Tombes des premiers missionnaires Pallottins au cimetière de Marienberg



Source : A. Lazurus, Pentecôte sur le monde, au Cameroun dans une Église centenaire, N° 741 avril - mars 1991, p.9.

Photo 7 : Tombes reconstituées des premiers missionnaires Pallottins au cimetière de Marienberg



Source : Photo Ntolo clémentine, Marienberg le 13 Août 2021.

Photo 8 : Plaque commémorative en l'honneur des cinq premiers missionnaires inhumés à Marienberg



Source : Photo Ntolo Clémentine, Marienberg le 13 Août 2021.

II- INCIDENCES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE SUR L'ACTION PALLOTTINE ET LA PRÉSENCE SPIRITAINE

La première guerre mondiale qui commence en Europe va inévitablement s'étendre dans les colonies d'Afrique, où vont être maintenus des combattants pour la mère patrie. Ce conflit mondial qui débute en 1914 bouleverse considérablement l'œuvre missionnaire entreprise par les Pallottins et met fin à leur présence au Cameroun. La conjoncture internationale a entraîné de grands changements aussi bien au niveau des missionnaires que des autorités administratives. La station de *Yaounde* est envahie par les alliés anglais et les français. De plus, le 07 novembre 1914 à 08 heures le père Henri Vieter décède des suites d'une crise cardiaque⁶². Aussi, les missionnaires allemands font face à un régime militaire instauré comme il est signalé dans la biographie du "frère Thomas Rothkegel"⁶³. Les affres de la guerre sont visibles, une

⁶² APSP, 2D*93.3.5.12, J. Criaud, *Mvolyé hier et aujourd'hui*, Yaoundé, 1993, p. 10.

⁶³ APP06, Gérold Neff, "les frères Pallottins au Cameroun (1890-1915), frère thomas Rothkegel (1913-1919)", Limburg, 1920, p. 83.

Ce frère a eu la possibilité de rester plus longtemps à Mvolyé avec le père Sckolaster, les frères Woehrmann et Juenger parce qu'ils étaient au service militaire, affecté pour assurer le culte dans les postes où, les missionnaires Pallottins ont dû partir d'urgence. Mais le 25 janvier 1916 il est obligé avec quelques confrères de fuir pour se réfugier en territoire espagnol.

période vacante s'installe, et plus tard, les missionnaires spiritains arrivent pour prendre la relève.

1- Le départ des Pallottins et les affres de la guerre

La guerre va déstabiliser le travail enclenché par les Pallottins. Les Églises sont saccagées et les chrétiens ressentent dans leur chair et dans leur esprit les signes d'une impuissance profonde face aux bouleversements qu'imposent le départ des missionnaires, et les célébrations eucharistiques sont désormais assurées par les aumôniers militaires.

a- Un départ imposé par la guerre

Le début de la première guerre mondiale au Cameroun en août 1914 met fin à l'œuvre de la première évangélisation par les Pallottins. Une partie des alliés constituée principalement des Français et des Anglais s'engage à faire déguerpir les missionnaires et les membres de l'administration civile. La raison évoquée est que ces forces en présence voulaient effacer rapidement les traces allemandes⁶⁴ de leur nouveau butin de guerre. Pour ce faire, de nombreux missionnaires ont été transportés à Fernando-Pô et en France avec le statut de prisonniers civils. Ce fut le cas le 20 janvier 1916 à *Minlaba* où on dénombra parmi les personnes arrêtées treize missionnaires et cinq religieuses. "À Yaoundé, les pères Baumann et Traub subissent le même sort accompagné des catéchistes Joseph Ayissi, Pius Ottou et Henri Nnanga, ainsi que trois boys de la mission"⁶⁵. L'arrestation du personnel camerounais peut être comprise comme une mesure de persuasion, puisque tous les Allemands sont pris pour les ennemis des alliés, comme leurs collaborateurs. Tout compte fait, ces derniers ont été relâchés très rapidement. Toutefois, cet acte a été un signal pour tous ceux qui étaient en service dans les missions, d'où l'accueil amical sur fond de crainte qui a été réservé aux successeurs des pères Pallottins de nationalité française, de peur de subir des actes de violence de la part des soldats français et anglais.

Sur le plan infrastructurel, des séries de pillages, de démolition et de confiscation des biens de l'Église comme cela arrive très souvent, ont jalonné toute la période de la guerre. D'ailleurs, les pères Pallottins partis, de nombreuses Églises sont pillées et profanées dans plusieurs stations du Cameroun. À Edéa, par exemple, un récit de la biographie du frère Heinrich Seigberg⁶⁶ relate avec beaucoup de détails la profanation de la mission par les soldats

⁶⁴ L. Ngongo, *Histoire des forces religieuses au Cameroun de la première guerre mondiale à l'indépendance (1916-1955)*, Paris, Karthala, 1982, pp. 15-16.

⁶⁵ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 36.

⁶⁶ APP05, Gérold Neff, "Les frères Pallottins au Cameroun (1890-1915), frère Heinrich Siegberg (1910-1919), Limbourg, 1920, p.74.

français le 25 octobre 1914 : linge d'autel souillé par le sang des bêtes, statues brisées. C'est dire que le travail engagé par les missionnaires avait perdu toute sa valeur en certains lieux en ce moment-là, et que l'heure n'était pas vraiment à la considération religieuse, mais à l'affrontement. On peut noter là un certain relativisme dans le respect de l'expression de la foi catholique, qui n'est que la conséquence de la laïcité à outrance prônée par la France. Cependant, cela ne veut pas dire que tous les postes ont connu le même sort. À Yaoundé et à Victoria comme le relève Monseigneur Shanahan dans une correspondance de 1916 dont le destinataire n'a pas pu être identifié, les édifices et le mobilier n'ont pas subi de destructions et étaient prêts à accueillir de nouveaux arrivants. L'étude de Louis Paul Ngongo citée par Jean Paul Messina⁶⁷ permet de dresser un inventaire de tous ces biens. Néanmoins, nous pouvons évoquer entre autres les terrains d'Akwa à Douala estimés à près de 13 hectares y compris le cimetière catholique, à Mariemba 212 hectares, à Edéa 30 hectares, à Yaoundé, Kribi, Minlaba, les écoles, les Églises, les étables, les plantations, les ateliers, les maisons d'habitation ayant appartenu ou ayant été habités par les Allemands sont saisies. Il faudra alors attendre l'après traité de Versailles de 1919 pour que débute la rétrocession aux missionnaires français en fonction au Cameroun.

b- La période transitoire : le relais des aumôniers militaires

Pour la suite de la mission, six aumôniers militaires français et belges qui appartiennent à l'armée d'occupation sont envoyés en mission à Yaoundé pour remplacer les 100 missionnaires allemands⁶⁸ qui étaient présents au Cameroun. Ce qui se dégage ici à première vue est que tous les postes ne peuvent pas être ouverts puisque l'effectif des pasteurs est insuffisant. C'est pourquoi on ne parlera à cette période-là que des postes de Ngovayang, Douala et Yaoundé. Cette période d'anarchie manque de documentation précise, au sujet de la gestion des différents cimetières créés. Les quelques journaux de communauté de 1916 à 1922 retrouvés dans les archives des pères spiritains à Chevilly-Larue à Paris précisent que la présence des prêtres soldats tels que "le belge Bittremieux⁶⁹" et le père Douvry n'est qu'un arrangement d'urgence et provisoire qui va durer trois ans après l'occupation française.

Cette situation de missionnaires en sous-effectif est la principale cause de revendication des nouveaux convertis au catholicisme. La préoccupation qu'ils portent laisse voir que le déficit d'effectif affecte pratiquement toutes les activités pastorales, et prive les chrétiens de la

⁶⁷ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, pp.166-167.

⁶⁸ APSP 2D*93.3.5.12, Criaud, *Les pères Pallottins, Yaoundé, 1993*, p.17.

⁶⁹ Le père Bittremieux, aumônier militaire de la colonne descendue par le Nord, est le premier à célébrer la messe sur le site de Mvolyé au départ des Pallottins.

vie communautaire initié par les Pallottins et qui rythmaient déjà d'une certaine manière leur quotidien. La raison peut aussi être liée au fait que ce sont ces religieux qui les formaient aussi bien dans les écoles que dans les menuiseries. Les chrétiens avaient commencé l'initiation à un métier autre que l'agriculture et la chasse et souhaitaient parfaire ce qu'ils auraient reçu. À ce titre, ils comprennent que les pères Pallottins ne reviendront peut-être plus et sollicitent désormais la présence des prêtres français. "Vous avez enlevé nos missionnaires les germains fathers, parce que vous avez la guerre avec leurs pays. Cela c'est votre affaire, votre palabre. Mais nous, nous ne pouvons pas rester ainsi sans prêtres de votre pays"⁷⁰.

Cette situation peu confortable que traverse le catholicisme au Cameroun en général, et sur la colline de Mvolyé en particulier, montre que le départ des Pallottins a été précipité, c'est-à-dire que rien ne les préparait à un départ immédiat. Si tel avait été le cas, peut être que des précautions auraient été prises pour mettre sur pied un clergé de transition, dans le seul but de continuer la mission débutée par eux. Finalement, Les militaires prêtres présents sur le site de Mvolyé et chargé de la transition vont essentiellement se limiter au service minium pendant trois longues années en attendant la concertation entre l'administration coloniale et Rome.

c- Une mission réduite aux nécessités

Dans la transition, les aumôniers militaires se sont consacrés à célébrer les messes, à "baptiser, marier et enterrer"⁷¹. Bien que prêtre, leur rôle premier était celui de la protection des intérêts de la France et de la Grande Bretagne. C'est pourquoi allier pastorale et veiller à la préservation des acquis des Allemands furent une addition incompatible. Il était de bon ton de trouver des moyens de s'acquitter de ces deux tâches en limitant au maximum les déplacements dans des postes paroissiaux encore en gestation. D'autant plus que la mission prioritaire était assurément celle du renseignement. D'ailleurs, ces prêtres soldats consacraient un temps précieux aux confessions. Ce refuge sacramentel était une véritable source d'informations, puisque les chrétiens partageaient leur vécu et parfois celui de leurs voisins, ce qui pouvait être un point de repère pour retrouver tous ceux qui détenaient des informations sur les missionnaires allemands fait prisonniers ou encore en cavale.

De toute évidence, c'est une sorte de *statu quo* qui était observée. Toutefois, les tâches accomplies par les prêtres militaires, n'étaient pas négligeables puisque les missionnaires pionniers n'étaient plus là. De plus, la population n'avait pour référent qu'eux seuls, si elle

⁷⁰ M. Briault, "la mission de Douala avant et après la guerre" *Annales des pères du Saint Esprit*, janvier 1934, p.27.

⁷¹ APSP, 2J2.3a2, Journaux de communauté des pères Spiritain, Mvolyé (1916-1922) N° 702, janvier 1923, pp 25-16.

tenait à continuer la pratique de la religion qu'elle avait accueillie, elle se devait de faire confiance aux prêtres qui étaient détachés pour eux, faute de mieux. Le souci de continuer à assurer un suivi spirituel a également motivé des catéchistes autochtones qui n'ont pas voulu voir s'éteindre le labeur des Pallottins. Ils étaient zélés pour la mission et se sont mis à l'œuvre pour ne pas laisser mourir la flamme de la bonne nouvelle. Bien qu'ils aient été expulsés, les Pallottins leur avaient confié la responsabilité de veiller sur les biens des missions dans l'espoir qu'ils reviendraient après la guerre. Malheureusement, tel ne fut pas le cas. Toutefois, Plusieurs moniteurs catéchistes se sont démarqués par leur bravoure, tout en sachant qu'ils risquaient leurs vies comme ce fut le cas les moniteurs catéchistes de Mvolyé arrêtés en 1914 et relâchés en 1916. Il s'agit entre autres de : Thomas Omog (Edéa), Jean Melone (Mariemberg et Edéa), André Akwa Mbangé (Douala), Alphonse Bapiter (Kribi, Bwambé), Paul Tangwa (Kumbo), Mathias Efiemb (Buéa), Mathias Djoumessi (Dschang), Joseph Ayissi, Pius Ottou, Pierre Mebe (Mvolyé), Joseph zoa (Nlong), Pierre Assiga (Etoudi)⁷².

La gestion des différents cimetières créés en l'occurrence ceux de Douala, Mariemberg, Mvolyé, grand Batanga, Minlaba à cette époque semble un peu floue. Bien qu'il existe des tombes datant de cette période au cimetière de Mvolyé, aucune précision n'est donnée sur l'appartenance religieuse des personnes qui y sont inhumées. D'autre part, les croix présentes sur les tombes en question sont muettes. Ce symbole religieux à lui seul ne détermine pas l'obédience religieuse des personnes inhumées, et ou ne porte pas le nom et la date de décès. Aussi, l'absence d'un registre des morts de 1916 à 1919 peut supposer que les nouveaux ministres du culte, n'ont pas continué à tenir les registres administratifs des paroisses, et se limitaient juste à l'activité de tout prélat en situation de guerre.

De plus, en l'absence de toute trace de revendication, on suppose que le cimetière de Mvolyé a continué à recevoir les dépouilles dans le respect des normes premières établies par les pères Pallottins, à savoir la priorité des dépouilles des religieux, des catéchistes et des convertis dévoués. Le retour à une certaine normalité ecclésiale a donné lieu à la présence des "pères spiritains"⁷³ après le départ définitif de l'Allemagne du Cameroun.

⁷² Messina et Van Slageren, *Histoire du christianisme...*, p.152.

⁷³ La Congrégation des pères du Saint Esprit dont les membres sont appelés les spiritains, a été fondée en 1703 et est le fruit d'une fusion avec la société du cœur immaculé de Marie, qui a eu lieu en 1848. La mission principale de cette congrégation est l'évangélisation des peuples. Et c'est ce qui justifie la présence de cette congrégation en Afrique en général et au Cameroun en particulier.

2- La période spiritaine

Les spiritains étaient déjà présents en terre camerounaise pendant la première guerre mondiale. Ils accompagnaient les combattants des colonnes françaises. Plus tard, ils vont assurer le service des offices auprès des populations nostalgiques de leurs pères allemands.

a- Une présence officielle

La congrégation du Saint Esprit d'origine française va profiter de la guerre pour assurer rapidement la relève des religieux allemands. En réalité, bien avant le 28 juin 1919, date de la signature du traité de Versailles, quelques prêtres étaient déjà enrôlés dans les troupes envoyées en guerre en Afrique. Ainsi, la stabilité psychologique des soldats, le respect des principes moraux prônés par les catholiques, et le suivi spirituel de ceux-ci constituaient dans une certaine mesure, la préoccupation de ces prêtres militaires qui ont combattu la présence allemande pendant la première guerre mondiale. En aucun cas, il n'était question d'évangélisation pendant la guerre ; mais il s'agissait plutôt de mener des actions visant à faire partir l'Allemagne de ses colonies, et cela nécessitait d'assurer un bon suivi des troupes. De toute évidence, des soldats encouragés, soignés, écoutés sont bien souvent galvanisés pour la défense des intérêts de leur patrie. C'est au sein de cette réalité que quelques missionnaires ont accompagné les troupes françaises pendant la guerre. C'est le cas du père Douvry⁷⁴, qui a accompagné la colonne qui pénétrait le Cameroun par le Sud pour le compte de la France. Ce missionnaire spiritain de nationalité française, en mission au Nigéria, aumônier militaire, s'est retrouvé dans la ville de Yaoundé avec sa troupe, et a été rejoint plus tard par le père Le Didec, spiritain au Sénégal.

Ces deux prêtres font partie de l'équipe qui a assuré la transition à Mvolyé en tant que prêtres militaires, et missionnaires spiritains de nationalité française, puisque dès mai 1916, les derniers pères Pallottins quittent le Cameroun. Ce n'est pas dire que les spiritains se sont précipités sur les missions abandonnées par les Pallottins, car des démarches ont été entreprises pour trouver et faire venir des Pallottins originaires d'autres pays. C'est ce que laisse croire l'initiative du père spiritain Barreau, déjà stationné à Douala en 1916 que rapporte Jean Criaud :

Le père Barreau dans l'impossibilité de contacter le père Douvry qui suit toujours sa colonne, alors à Ebolowa, écrit à Paris qu'il pense le moment venu, d'accord avec le père Hermann de se concerter avec le père Hoegn pour l'avenir immédiat des missions. Il faudrait consulter Monseigneur Hennemann en Allemagne, Rome et les gouvernements français et anglais. Peut-être faudrait-il faire venir des Pallottins anglais et italiens, adjoints à quelques allemands encore au Cameroun.⁷⁵

⁷⁴ APSP 2D*93.3.5.12, Criaud, *Les pères Pallottins*, p.17.

⁷⁵ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 39.

Le vide laissé par les pères Pallottins est difficile à gérer. D'autant plus qu'ils ont quitté le pays en toute hâte, sans aucune préparation préalable. Même s'il fallait suivre leurs pas, leurs remplaçants à cause des effectifs maigres, auraient eu du mal à suivre les quinze stations qu'avaient laissé les missionnaires précédant. Les pères arrivés pour suppléer les Pallottins regagnent pour la plupart leurs missions d'origine après la guerre. Pour continuer à célébrer les offices, le 19 septembre 1916 sept pères du Saint Esprit embarquent pour la mission du Cameroun. Il s'agit des pères Briault, Mésange, Guillet, Mallessard, Le Gallois, Branger, Cadiou. Leur cahier de charges a pour point principal la continuation de la mission au Cameroun. Cela suppose aussi qu'ils ne vont pas se limiter à la célébration des offices, bien plus encore, ils doivent entrer en possession du patrimoine laissé par les Pallottins pour pouvoir réorganiser la pastorale. Bien que la "rétrocession effective des biens n'ai eu lieu qu'en mai 1926"⁷⁶ les spiritains ne se sont pas éloignés des normes initiées par les Pallottins aussi bien pour les inhumations que pour tout ce qui concerne le social, le spirituel. Ainsi, jusqu'à la veille des indépendances, les différents cimetières créés sont restés la propriété des pères résidant dans les paroisses abritant ceux-ci. La mission se rapportant à eux est restée la même à savoir : l'inhumation des missionnaires dans l'espérance d'un rapatriement dans les pays d'origine, des catéchistes et des chrétiens convertis au christianisme dont la vie avait été jugée irréprochable et digne.

b- Un accueil sur fond de méfiance

La population accueille les nouveaux arrivants que sont les pères spiritains comme des intrus. Ils sont considérés par les autochtones comme "ceux qui ont fait partir les premiers les missionnaires"⁷⁷. Puisqu'ils sont ceux-là même qui, d'après les témoignages recueillis par le père Criaud, "avaient saisi leurs pères dans la foi, et les avaient tous expulsés, *manu militaris*, jusqu'à la plus inoffensive religieuse, avaient confisqué la mission de Douala, bombardé celle de Kribi, et anéanti celle d'Edéa"⁷⁸. Ces propos dressent subtilement un bilan peu élogieux de l'entrée en scène de ces français dans les missions catholiques. Il est clair que ces prélats sont considérés comme des ennemis à éviter. A la place des relations empreintes d'estime et d'affection vécues avec les Pallottins, les populations vont développer dès le départ une animosité à l'endroit des spiritains. Cela est dû à la brutalité dont ils ont été en même temps témoins et victimes. Les soldats français avaient été cruels et barbares à l'endroit des hommes

⁷⁶ *Journal officiel du Cameroun*, N° 143, samedi 1er mai 1926, pp.137-138.

⁷⁷ Fouda Henri, 51 ans, Prêtre, ancien provincial des Spiritains au Cameroun, Mvolyé, 11 Août 2019.

⁷⁸ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 40.

de Dieu, alors, ils ne sont pas dignes de confiance. Du coup, les regards posés sur les soldats et les spiritains français s'accompagnent de critiques et d'une décision ferme de riposter en cas d'égarement comme le signale le son du tamtam de Yaoundé à l'intention des chrétiens qui assistent à la première messe dite par le père Bittremieux : "Venez tous, l'homme qui a l'épée de côté, l'homme qui a l'épée de côté veut dire la messe ! Si c'est pour se moquer on sera nombreux pour l'empêcher. Venez tous nombreux, venez tous !" ⁷⁹.

De prime abord, il se décèle ici des propos d'une extrême prudence d'un peuple paré à toute éventualité. L'intrusion des alliés lui a appris à s'assurer de l'honnêteté de ceux qui se tenaient en sa présence, de peur d'être les victimes collatérales d'un conflit dont ils ignoraient les enjeux. En dépit de cette méfiance, la population tient tout de même à vérifier la crédibilité de ce soldat appelé Bittremieux en assistant à sa messe pour attester de ses bonnes intentions. Le son du tamtam est un témoin qui dit peut-être qu'il y a eu une concertation dans les cases et qui s'est répandue de bouche à oreilles. C'est désormais d'une question de sécurité de toute la population qu'il s'agit, et pour cela, il faut s'unir pour mieux combattre l'ennemi.

Les spiritains sont boudés dans plusieurs postes allemands. Par exemple à Ngovayang, le père Le Gallois a du mal à se faire ravitailler par les chrétiens, et les catéchistes lui ont abandonné tout le travail. Cette indifférence s'observe à travers les paroles du spiritain qui dénonce le fait que depuis six mois qu'ils sont là, on n'a pas vendu aux pères un seul poulet, ou un seul poisson ⁸⁰. Pourtant, Le Gallois était enthousiaste à l'idée de travailler avec les chrétiens de ce coin. Malheureusement pour lui, la pauvreté ne lui permettra pas de donner aux catéchistes les treize et vingt Marks que remettaient mensuellement les Pallottins à leurs moniteurs. Une autre raison de cette difficulté pastorale est qu'il fallait se défaire de l'allemand pour apprendre les rudiments de la langue française. Les chrétiens n'étaient pas prêts à s'engager tout de suite dans ces nouveaux défis linguistiques. Il est plausible que les efforts exigés aux populations étaient au-delà des limites imposées par leur foi d'africain nouvellement converti, d'où le repli et l'abandon du poste.

À Mariemberg, les pères Malessard et Brangers ont reçu un accueil très chaleureux qui leur a donné l'illusion d'être réellement attendu pour l'annonce de l'Évangile. Très vite, ils se rendent compte que la réalité est toute autre. Après quelques mois passés avec les pères, les chrétiens déplorent l'abandon des œuvres pallottines par les spiritains. Les deux cent hectares de terrain ne sont pas entretenus en raison de l'extrême pauvreté des pères, les malades ne sont

⁷⁹ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 41.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 40.

plus soignés à la mission, les œuvres des fiancées n'existent plus, la cacaoyère est envahie par les herbes, les écoles tombent en décrépitude, car il manque le nécessaire pour les entretenir. Finalement, les chrétiens se rendent compte que le personnel de pastoral ne sera pas renforcé rapidement, ceci à cause de toutes les démarches administratives que requiert la mobilisation du clergé pour la mission à ce moment-là, et aussi parce que la France ne fait pas de l'évangélisation une préoccupation importante dans ses visées expansionnistes et sa politique coloniale. De plus, la population est outrée de ne voir ni frères, ni sœurs qui accompagnent les pères dans leur mission. Les missionnaires de Mariemberg, impuissant et incompris selon eux, rejoignent la communauté de Mvolyé pour de nouveaux défis pastoraux.

Tous ces aléas ne sont pas pour redynamiser une Église qui essaye de renaître des cendres d'une guerre. D'autant plus que cette dernière est venue bouleverser les notions à peines acquises du christianisme, et briser de façon inattendue les ardeurs et les projets des nouveaux chrétiens. Au-delà de toutes ces récriminations, les spiritains ont pu donner un visage nouveau à la pastorale tout en préservant l'héritage des Pallottins.

c- De la consolidation des acquis à la phase d'innovations

Les missionnaires spiritains qui arrivent ne tarissent pas d'éloges en l'endroit de leurs prédécesseurs et n'hésitent pas à le faire savoir dans leurs correspondances épistolaires. Un inventaire assez élogieux est dressé à Yaoundé quand les pères Pallottins sont obligés de quitter le Cameroun en 1916 (30 janvier), on compte à Yaoundé 210 000 (deux cent dix mille) chrétiens vivants, 9 565 (neuf mille cinq cent soixante-cinq) catéchumènes se préparent au baptême"⁸¹. Des paroisses et des postes sont créés dans les villes et villages, on en dénombre une bonne quinzaine depuis la côte jusqu'à Yaoundé sans oublier Dschang. En date du 31 décembre 1913, les Pallottins publient les dernières statistiques des différentes missions dont ils ont la charge, étant donné que dès 1914 la situation va commencer à leur échapper à cause de la guerre. Ils démontrent ainsi par ces chiffres que l'homme était au centre de leurs préoccupations, de leurs œuvres, d'autant plus que la gloire de Dieu c'est l'homme vivant d'après Irénée de Lyon. Elle est aussi conduite par la liberté de l'homme de faire ou non la volonté de Dieu, d'accueillir ou non les voies du salut proposé.

⁸¹ *L'effort camerounais, mensuel catholique*, n°289, 6^{ème} année mardi 14 mai 1961, p. 4.

Tableau 1 : Statistiques des fondations et de l'action pastorale des Pallottins de 1890-1913

Stations	Année de fondation	catéchistes	Catholiques vivants	écoliers	Total mariages
Mariemberg	1890	21	3051	789	347
Kribi	1891	11	1986	840	214
Edéa	1891	24	2450	2603	212
Engelberg	1894	5	755	303	105
Douala	1898	30	3472	2208	271
Batanga	1900	9	685	442	72
Yaoundé	1901	41	12775	5999	910
Ikasa	1906	12	327	574	18
Einsiedeln	1907	3	195	390	17
Victoria	1908	-	275	-	34
Ngovayang	1909	16	842	1321	77
Dschang	1910	17	123	1404	2
Ossingue	1912	8	20	430	2
Minlaba	1912	13	767	1385	48
St-André	1912	10	323	260	2
Deido	1913	3	133	260	2

Source : tableau réalisé par nous à partir des données de Jean Criaud, *La geste des Spiritains, histoire de l'Église au Cameroun 1916-1990*, Saint Paul, 1990, p. 31.

Ce tableau démontre la réalité à laquelle sera confrontée la mission spiritaine. Bien qu'admiratifs du travail abattu, la tâche va s'avérer ardue à cause des moyens limités et du manque de personnel. Pour les spiritains, les Pallottins sont de dynamiques pasteurs de la première évangélisation dont l'héritage sera assez difficile à entretenir et à fructifier. Puisqu'en un quart de siècle, ils ont pu porter la bonne nouvelle à une masse assez importante de la population, le père Gillet de la congrégation des pères du Saint Esprit, écrit le 27 février 1917 : "l'organisation de la chrétienté est sans aucune réserve toute à la louange des pères Pallottins"⁸². Néanmoins, il faut souligner que les Spiritains ne vont pas se laisser impressionner très longtemps par ce bilan.

De 1922 à 2013, et même au-delà, les pères du Saint Esprit se sont distingués par leurs œuvres. On peut citer parmi ces innombrables réalisations, la construction des Églises (Akono,

⁸² Ngongo, *Histoire des forces...*, p.15.

Zoétélé, Efok, Nanga-Eboko, Oman, Obout, Bepanda, Mva'a, Doume⁸³...), et des cathédrales (Yaoundé, Douala, Eseka, Mbalmayo, Bafia, Doumé, Bertoua, Batouri, Abong-mbang, Ebolowa). Lors de la célébration de leurs cent ans de présence au Cameroun en 2006, ils étaient déjà présents dans douze diocèses. "Le Charisme de cette congrégation qui est de libérer tout ce qui opprime l'homme en lui donnant la joie de connaître le Seigneur"⁸⁴ a fait d'eux d'astucieux évangélistes des peuples du Cameroun. Cette conception s'est concrétisée par la création des collèges (Libermann, Terenstra), des petits séminaires (Bone-poupa, Akono, Doumé). Les congrégations religieuses féminines (filles de Marie de Yaoundé, servantes du Saint cœur de Marie de Douala) ne sont pas en reste, puisque les pères les fondent pour "éveiller au plus tôt les vocations religieuses féminines capables de veiller à la formation intégrale des futures mamans aptes à christianiser les foyers"⁸⁵. C'est dire que les femmes étaient en quelque sorte les relais de la mission dans leurs foyers, et parvenir à les convaincre de l'utilité de la religion catholique et ses principes était une ouverture à plus de conversions en misant sur la force et les capacités de persuasion de la femme.

Au regard de toute cette immense besogne, Mgr Alexandre le Roy, Supérieur Général de la congrégation des pères du Saint Esprit de 1896 à 1926 décide de renforcer l'équipe pastorale du Cameroun dès 1924. Cette réalité est la résultante de la guerre puisque près de six cent frères en formation avaient été mobilisés pour celle-ci. Ce recrutement a d'ailleurs coûté la vie à plusieurs d'entre eux. Le bilan fait état de cent trente-six tués dont quatre-vingt-un dans le camp des alliés et cinquante-cinq chez les Allemands. On suppose que ces faits ont eu un impact considérable dans le recrutement des jeunes gens et ont pratiquement ralenti l'envoi des missionnaires au Cameroun. Toutefois, entre 1924 et 1930 le personnel religieux va s'accroître comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : État du personnel spiritain au Cameroun de 1924 à 1930

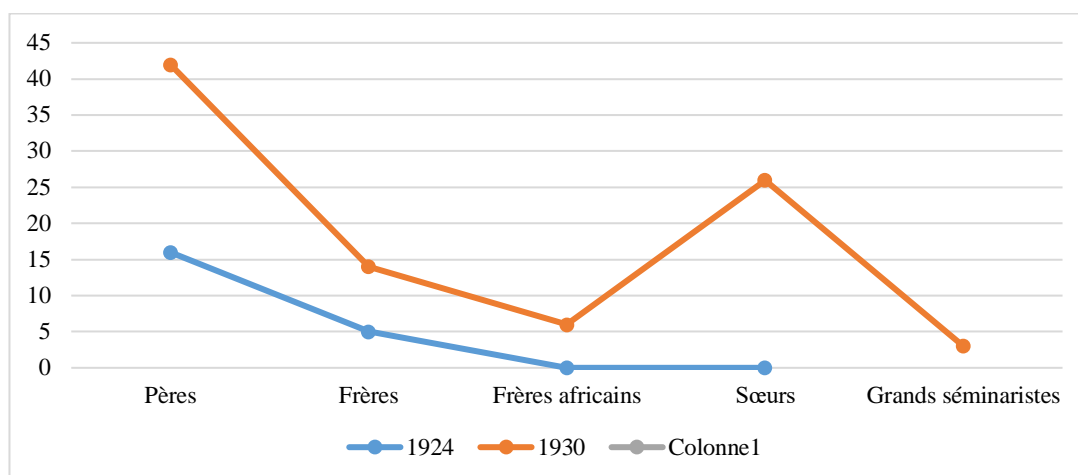
Années	Pères	Frères	Frères africains	Sœurs	Grands séminaristes
1924	16	5	0	0	0
1930	42	14	6	26	3

Source : tableau réalisé par nous à partir des données de Jean Criaud, *La geste des spiritains, histoire de l'Église au Cameroun 1916-1990*, Saint Paul, 1990, p. 94.

⁸³ <https://www.Saint-Esprit-Mvolyé.com/index.Php/fr/9-présentation>, consulté le 22 janvier 2021.

⁸⁴ APS, 1926-2016, les Spiritains bâtisseurs de l'Église catholique au Cameroun, 1993, manuscrit non codifié ni paginée.

⁸⁵ A. Remy, *Les Spiritains au Cameroun ? Des bâtisseurs !*..., Yaoundé, presses de l'UCAC, 2016, p. 9.

Graphique 1 : courbe de l'évolution du personnel spiritain au Cameroun de 1924 à 1930

Source : courbe réalisée à partir des données de Jean Criaud, *La geste des spiritains, histoire de l'Église au Cameroun 1916-1990*, Yaoundé, Saint Paul, 1990, p. 94.

Ce graphique montre l'évolution du personnel de pastorale en charge de la mission spiritaine du Cameroun entre 1924 et 1930. On note ici une absence en 1924 de religieuses, de grands séminaristes et de frères autochtones. Cela est certainement dû au fait que les Spiritains venaient de prendre officiellement la relève des pères Pallottins, et qu'ils étaient en train de remettre progressivement les structures en place, de reconstituer les communautés ecclésiales dispersées à cause de la guerre. Ils prenaient sans doute le temps nécessaire pour solliciter les congrégations prêtes à servir au-delà de leurs pays de fondation, tout en leur laissant la latitude de discerner l'accord du Saint siège. D'un autre côté, il se pourrait aussi que les jeunes camerounais n'étaient pas prêts à s'engager dans la vie religieuse parce qu'elle ne faisait pas partie de leurs constructions sociales. Il a assurément fallu du temps et la patience du vigneron qui dit au Maître laisse-le cette année encore, le temps que je creuse tout autour⁸⁶ des vocations afin que les fruits de 1930 soient probants.

Des modifications importantes apportées dans la gestion des cimetières, plus particulièrement en ce qui concerne celui de Mvolyé aurait été important à cette époque. Ce cimetière va commencer à connaître une sollicitation des groupements étrangers vivant à proximité de la ville de Yaoundé dès 1945⁸⁷. La ville de Yaoundé à cette période connaît une augmentation considérable de la population étrangère, résidant en son sein. Cette population est habituée pour certains à ramener les dépouilles dans les localités d'origines ; et pour d'autres, le cimetière est une solution qui limite les dépenses et les tracasseries liées au déplacement et au transport des dépouilles. De plus, dès 1937, pour des raisons d'hygiène, une loi fut

⁸⁶ La sainte Bible, Luc 13, verset 8, Paris, CERF, 1955, p. 1651.

⁸⁷ A. Franqueville, *Yaoundé, construire une capitale*, Paris, ORSTOM, 1984, p. 192.

promulguée ; il s'agit de la "loi portant création des cimetières indigènes et réglementant le transport des dépouilles au Cameroun"⁸⁸.

Les pères spiritains, dans leur journal communautaire de 1923, laissent la trace d'une nouveauté, qu'ils apportent dans la gestion des cimetières catholiques. Il est noté dans un document inédit : "enterrement : habituer les gens à accompagner le défunt au cimetière (famille, voisin)"⁸⁹. Ces propos laissent supposer que l'inhumation des chrétiens est une nouveauté, que la population locale peine à intégrer. Même si elle était déjà habituée à voir les premiers missionnaires se diriger vers le cimetière pour ensevelir les corps, pour les populations locales, ce lieu reste un peu étrange. Alors, choisir pour mesure d'encourager les gens à accompagner leurs morts, c'est probablement tenir compte de la réalité du milieu dans lequel ils se trouvent. Autrement dit, seuls ceux qui avaient opté pour le catholicisme étaient autorisés à accompagner leurs défunts, et que les autres n'avaient pas accès aux cimetières, ou encore qu'ils n'étaient pas invités à se joindre aux convertis, même après la mort.

Également, les Spiritains gardent dans les cimetières pendant leur installation, la même simplicité architecturale introduite par les pères Pallottins qui rejoignent la mission au Cameroun dès 1964 dans le cadre d'une deuxième évangélisation.

III- LA QUESTION DU RETOUR DES PALLOTTINS

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, un besoin pressent de la présence des pères fondateurs se fait ressentir. Certains prélats camerounais, désormais à la tête de certains diocèses finissent par faire appel aux pères Pallottins dont l'accueil apaisé et les nouveaux défis de la mission ne tardent pas à ouvrir les horizons d'une pastorale de collaboration.

1- Les Pallottins pour un renforcement de la pastorale

L'indépendance donne lieu d'espérer que les pères d'autrefois pourront retrouver la terre camerounaise afin de continuer avec d'autre la mission entreprise après la première guerre mondiale jusqu'aux indépendances. Cependant, plusieurs paramètres sont désormais à considérer puisque les pères seront envoyés dans des paroisses nouvelles pour affronter des réalités particulières.

⁸⁸ Cette loi a été signée par P. Boisson, gouverneur des colonies, commissaire de la république de France au Cameroun, pour interdire l'inhumation des dépouilles en dehors des cimetières. Pour d'amples explications voir annexe APM.

⁸⁹ APSP 2J2.3a2, journaux de communauté, Yaoundé, le 30 avril 1923.

a- L'action de Jean XXIII pour le retour des Pallottins

La canonisation⁹⁰ de saint Vincent Pallotti en la date du 20 juin 1963 par Jean XXIII est l'élément déclencheur du retour des Pallottins au Cameroun. Cet évènement majeur vient leur redonner le goût pour la mission en terre d'Afrique⁹¹. D'une part, les Pallottins étaient déjà certainement nostalgiques de leur passé d'évangélistes et d'autre part, cette canonisation est un signe pour un souffle nouveau. Bien avant ce signe, Mgr Thomas Mongo, évêque de Douala qui séjourne du 23 au 27 juillet 1958 à Limburg en Allemagne adresse une lettre d'invitation à son retour au Cameroun au supérieur des pères Pallottins.

Je suis prêt à recevoir les pères Allemands Pallottins s'il y a des volontaires. Je suis sûre qu'il n'y aura plus aucune difficulté politique le 1^{er} janvier 1960. Je serai heureux de vous recevoir ici et je donnerai à vos pères Marienberg ou une autre mission que les pères Pallottins ont commencé. C'est de tout cœur que je serai heureux de recevoir les missionnaires, car j'ai vu l'an dernier combien on pensait encore au Cameroun chez vous. Je vous assure que cela m'a touché et je suis prêt à recevoir les pères que vous allez bien me destiner"⁹².

Les propos de Mgr Mongo laissent croire qu'il cherche impérativement à convaincre le supérieur des Pallottins. Le dénouement politique qu'il espère heureux est ici un motif solide pour rassurer ses invités et leur faire comprendre d'une certaine manière qu'ils ne risquent plus d'être chassés du Cameroun comme ce fut le cas par le passé. Bien que le Cameroun était déjà en bonne voie pour obtenir son indépendance, rien ne prouve qu'en 1958, on était déjà sûre que tout allait se passer dans les règles de l'art ; c'est-à-dire sans incident, dans la paix, sans effusion de sang. De plus, une faille est à souligner dans cette correspondance. En réalité, il est proposé aux pères de reprendre leur première mission Marienberg ou une autre qu'ils avaient fondés par le passé. Or, accepter une telle proposition serait un grand risque de renouer avec un passé

⁹⁰ La canonisation est un acte qui permet d'accorder le titre de saint à un défunt. C'est le fruit d'un très long et coûteux processus. En effet, cette procédure introduite aux premiers siècles de l'histoire du Christianisme a connu plusieurs modifications. Au départ, afin de limiter les abus au sujet de l'accession au titre de saint ou de bienheureux, seuls les évêques étaient désormais habilités à déclarer la sainteté d'un illustre disparut. Au XII^{ème} siècle, le Pape Alexandre III demande que ce droit soit octroyé uniquement au souverain pontife. En 1983, le Pape Jean Paul II, propose de simplifier la procédure et d'y faire participer les évêques. Cette procédure consiste à évaluer le rayonnement spirituel du serviteur à canoniser après sa mort, en s'assurant que son témoignage de vie est accessible à tous et bienfaisant. Aussi, la manifestation de quelques miracles est nécessaire. Au terme d'une enquête effectuée dans le diocèse du candidat, et après un examen très minutieux du dossier porté par le postulateur de la cause, par la congrégation des œuvres pour les saints, (elle est constituée d'un collège de cardinaux, et d'évêques, et présidée par un préfet, d'un secrétaire qui est un évêque, de rapporteurs et de consultants historiens et théologiens), le promoteur de la foi, encore appelé l'"avocat du diable", vérifie l'authenticité du dossier. Les faits rapportés et le témoignage de vie de celui qui est proposé pour la canonisation sont examinés par lui. Il transfère le dossier pour approbation du Pape. Finalement, c'est au cours d'une célébration publique, que le défunt est déclaré saint. La date choisie *correspond la plupart du temps au jour de son décès qui marque sa naissance au ciel.*

⁹¹ A. K. Essono, *L'annonce de l'évangile au Cameroun l'œuvre missionnaire des Pallottins de 1890 à 1916 et de 1964 à 2010*, Paris, Karthala, 2013, p. 332.

⁹² *Ibid.* p. 235.

dont les réalités ne sont plus d'actualité, étant donné que le Cameroun qu'ils ont connu s'apprête à franchir un grand pas de son histoire.

b- Des réalités nouvelles

Au lendemain des indépendances, le Cameroun fait face à des réalités politiques économiques et sociales complexes. Au niveau politique, dès 1960, le Cameroun français est indépendant, "le 1^{er} janvier 1960, en présence du Secrétaire Générale de Nations Unies, Dag Hammarskjöld"⁹³, monsieur Ahidjo déclare l'indépendance du Cameroun Français. Ce dernier sera d'ailleurs le premier président du Cameroun libre. Une année plus tard, ce sera le tour du Cameroun britannique de connaître cette même liesse le 1^{er} Octobre 1961 grâce à la réunification avec le Cameroun français. Désormais, la question de la double administration Franco-britannique appartient au passé. C'est pourquoi ce Cameroun indépendant a pour dirigeant le Président Amadou Ahidjo. Le destin du Cameroun est désormais entre les mains des Camerounais, sans compter que l'Allemagne n'a pas son mot à dire dans cette envolée politique, puisqu'elle n'est plus dans ce pays depuis 1916. La première guerre mondiale a finalement fait des missionnaires allemands les spectateurs d'un pays qu'ils avaient été les premiers à conduire la destinée sous le sceau de la colonisation.

Sur le plan social, les Camerounais sont loin de l'époque allemande où la langue parlée dans les missions était celle de Berlin. Dorénavant, il faut s'habituer au français et à l'anglais. Les populations pratiquent toujours une agriculture de subsistance, et cela accroît la pauvreté dans les foyers où des exploitations plus vastes n'ont pas été pensées pour l'amélioration des conditions de vie. On assiste à la montée du phénomène de l'exode rural. De fait, l'agriculture n'est plus aussi attrayante qu'elle l'était dans le passé pour les jeunes. La ville est devenue le nouveau point d'attraction. Elle semble meilleure pour la recherche d'un travail rémunéré. Un déséquilibre naît dans les échanges villes-campagne. Les jeunes venus chercher du travail en ville sont parfois livrés à eux-mêmes, et exposés aux dangers du manque de logement, de la prostitution, de la faim et peut être aussi de la drogue.

Sur le plan religieux, le Cameroun que les Pallottins vont redécouvrir connaît une croissance de conversion, preuve que le christianisme a pris racine, et que leurs successeurs n'ont pas démerité. On dénombre dans tout le Cameroun près de "823 868 catholiques, 116 369 catéchumènes, 5679 catéchistes, 62 étudiants en théologie, 540 prêtres dont 120 autochtones, 3

⁹³ Ngoh, *Cameroun 1884-1985...*, p. 145.

évêques autochtones, 169 frères"⁹⁴. Ce bilan positif laisse voir que la religion traditionnelle a pris du recul. Elle n'est certes pas engloutie, mais une réalité émerge, celle de l'abandon d'un héritage culturel millénaire qui a bercé les peuples du Cameroun convertis au catholicisme. Outre ce fait, des pratiques telles que la polygamie, les rites de purification auront tendance à être diabolisées, pourtant l'africain depuis des lustres a fait de la polygamie un facteur de notoriété, de richesse et d'ascension sociale.

Sur le plan économique, les plantations allemandes, ont été récupérées par les français et les Anglais. Plusieurs ont été vendues comme ce fut le cas au Cameroun britannique. Les produits d'exportation comme "le cacao, la banane, le caoutchouc, le palmier à huile, le café y étaient cultivés"⁹⁵. Les plantations créées dans les paroisses n'ont pas eu le suivi escompté. En revanche, celles de Marienberg et de Kribi sont en partie réhabilitées. L'abandon partiel des œuvres allemandes dans les territoires paroissiaux s'explique par le fait que les biens allemands ont été mis sous séquestre par la nouvelle administration française. Il faudra attendre que les démarches aboutissent afin que les biens de l'Église produits par les pères Pallottins soient remis aux conseils d'administration des pères du Saint Esprit pour que les plantations, les écoles, les menuiseries soient économiquement rentables à nouveau. En admettant la mainmise des colons sur le patrimoine de l'Église, il faut malgré tout remarquer que les prêtres français qui arrivent au Cameroun sont limités financièrement. Ils ne sont pas soutenus par leur pays à cause de l'anticléricalisme à outrance causé par la révolution française de 1789. Les prêtres sont livrés à eux-mêmes et ne peuvent que se contenter du peu qu'ils ont pour accomplir leur mission. Cela ne les empêchera pas de devenir les bâtisseurs de l'Église du Cameroun.

Aux vues de ces réalités nouvelles, on comprend que le retour des pères Pallottins pose un réel problème de discernement au supérieur de la congrégation. Finalement, une équipe est envoyée au Cameroun avec une mission nouvelle tout en tenant compte de l'évolution politique et religieuse du pays.

c- Une nouvelle mission

Les multiples sollicitations des évêques finissent par donner des résultats. Car en janvier 1964, les pères de la deuxième évangélisation foulent le sol de Douala. Cette équipe arrive par vagues successives. Ce qui laisse penser que le supérieur rencontre des difficultés à trouver des candidats prêts à s'engager sur cette terre de mission. Il est aussi probable que la rudesse du

⁹⁴ Essono, *L'annonce de l'évangile...*, p. 325.

⁹⁵ Ngoh, *Cameroun 1884-1985...*, p. 156.

climat a joué un rôle dans cette hésitation ; puisqu' il fallait d'abord s'assurer que les missionnaires envoyés ne perdront pas leur vie à cause des aléas climatiques et des maladies tropicales. Le premier de cette équipe est le père Ferdinand Kerstin, rejoint quelques mois plus tard par les pères Friedrich Koster et Raymond Spira. Le dernier de cette liste est le père Frank Schink. Ils sont tous envoyés à Nlonkak en 1964⁹⁶, où ils fondent la paroisse Saint Vincent Pallotti. Après Nlonkak, Elat Minkom est aussi confiée aux Pallottins.

La vision d'une nouvelle pastorale sur un terrain jusque-là inconnu stimule l'action pallottine. Seules vont compter dorénavant les initiatives qui marquent le charisme de Saint Vincent qui veut que "la vie et les paroles rendent le Christ présent dans le monde"⁹⁷. Ce travail les conduira sur des sites nouveaux tels qu'*Elig Mfomo* en 1974 à la demande des évêques. Partout où les pères sont envoyés, ils sont marqués par la générosité et l'accueil des chrétiens, signe que des récits nostalgiques de l'époque de Vieter et ses compagnons ont dû se transmettre d'une génération à une autre. À Mvolyé, Monseigneur Jean Zoa n'hésite pas à faire revenir les Pallottins dans ce site historique du christianisme en zone *béti*.

2- De nouveau à Mvolyé

Le supérieur des Pallottins après moult appels de Mgr Jean Zoa se prononce sur la suite de la mission entamée à Mvolyé, afin de faire de ce lieu un carrefour spirituel de la cité capitale qu'est Yaoundé.

a- Sur les pas du passé

Les années 1990 sont rudes pour les pères spiritains, et pour d'autres congrégations religieuses présentes à Mvolyé. Cet inconfort est dû au manque criard de personnel religieux. Cette situation nouvelle aura de nombreuses conséquences pour le suivi efficace des postes qui leur sont confiés au Cameroun. D'abord hésitant au vu du travail abattu par les spiritains dans la construction des édifices religieux, et par reconnaissance pour cette grande œuvre, Mgr Jean Zoa interpelle les supérieurs des spiritains, pour renforcer l'équipe de Mvolyé qui ne répond plus aux nouveaux défis de la mission qui pointe à l'horizon. Malheureusement, les ouvriers apostoliques ne peuvent se libérer sous d'autres cieux pour renforcer les équipes du Cameroun. Car, la question du vieillissement du personnel missionnaire est préoccupante dans de nombreux pays d'Afrique, et l'Europe fait face à une crise des vocations. La situation ne va pas

⁹⁶ Essono, *L'annonce de l'évangile...*, p. 340.

⁹⁷ *Ibid.* p. 334.

connaître de changement jusqu'en 1990 malgré les années de négociation avec les supérieurs de quelques congrégations.

En plus, le vieillissement du personnel présent à Mvolyé ne permettait pas de trouver une solution fiable pour conduire la mission dans ce lieu rayonnant d'activités apostoliques. C'est pour cette raison que Mgr Jean Zoa dans une correspondance du 04 novembre 1991, s'adresse au provincial des pères Pallottins de Limburg en ces termes :

J'ai toujours rêvé d'avoir un grand centre de rayonnement spirituel, avec une Église ouverte, avec adoration du saint sacrement, confessions, toute la journée, possibilité de direction spirituelle, retraite des groupes...etc. Cette préoccupation m'a fait obtenir la présence de religieuses sacramentines qui ont dû partir faute de personnel. Or, les besoins persistent et augmentent. Par ailleurs, les pères spiritains m'ont notifié par écrit qu'ils ne sont plus à mesure d'animer cette paroisse qu'ils ont toujours animée. Ils m'ont notifié qu'ils ne donneront pas de successeur spiritain au curé actuel, le révérend Albert SCHMITT, 78 ans. Je viens vous prier de bien vouloir examiner avec bienveillance la possibilité que la province pallottine de Limburg accepte la mission que je présente dans cette lettre⁹⁸.

Cette demande traduit la difficulté dans laquelle se trouve l'archidiocèse de Yaoundé, pour trouver des personnes compétentes, qui puissent prendre en main la suite de la mission de Mvolyé. Ce cri de cœur lancé aux pères Pallottins suppose que, malgré le départ de ces derniers du Cameroun, la relation n'a pas été complètement rompue. C'est-à-dire que bien qu'ils aient quitté le Cameroun à contrecœur, l'Église est restée reconnaissante à l'endroit de ces porteurs de la première évangélisation au Cameroun. D'ailleurs, il n'y a pas que les dirigeants de l'Église qui ont la nostalgie de cette époque. Pour cela, les nombreuses lettres du catéchiste Ahanda Tana Bruno, adressées au père Beaumann, au sujet de la fondation de la paroisse d'Etoudi, de l'œuvre immense du catéchiste Assiga⁹⁹, et de l'évolution de la mission dans les postes de Mvolyé, Minlaba, Edéa en disent long.

Les détails de cette lettre¹⁰⁰ laissent croire que les Pallottins sont partis, mais continuent d'être présents au Cameroun autrement, en se souciant de l'œuvre inachevée qu'ils ont précocement laissé à leur départ. Malgré cette joie d'être informés du progrès de la foi au Cameroun, les Pallottins vont mettre du temps à se décider pour reprendre Mvolyé.

b- Une question de reconnaissance

Les Pallottins saisissent une nouvelle chance de terminer ce qu'ils avaient commencé. Cependant, après les incessantes sollicitations de l'archevêque de Yaoundé, ce n'est qu'en 1993

⁹⁸ ACDO, N° 1816/91/30, lettre au père Dr Karl Heinen, Yaoundé, 1991, p.1.

⁹⁹ APP, Ahanda Tana Bruno : Pierre Assiga et la fondation de la paroisse d'Etoudi pour le centenaire de l'Église au Cameroun, Yaoundé, 1991, p. 3.

¹⁰⁰ *Ibid.*

qu'une lettre pleine de réserves, mais positive va donner une espérance nouvelle aux innombrables attentes de l'évêque. Ce dernier relate d'ailleurs les faits dans sa correspondance du 23 septembre 1993, adressée au révérend père Dr Karl :

Dans les communautés catholiques de l'actuelle province du Centre, le souvenir des Pallottins était lié aux deux paroisses de Minlaba dans l'actuel diocèse de Mbalmayo et de Mvolyé à Yaoundé. Je n'ai jamais oublié, la réaction spontanée du R. P. Moelher, supérieur Général, à l'évocation d'un retour possible dans ces deux missions : « pas possible ! Pas Mvolyé : Nous ne venons pas bousculer les personnes et les structures en place...pas Minlaba : nous ne venons pas pour faire de "l'archéologisme" sentimental ». Nous venons pour servir et évangéliser le Cameroun d'aujourd'hui et contribuer à préparer son avenir¹⁰¹.

Les négociations ont dû être rudes face à l'intransigeance que suggère cet extrait de correspondance. Le désir des Pallottins est clair : ils veulent revenir au Cameroun, pour inaugurer une ère nouvelle de l'évangélisation. Mais, les conditions sont telles qu'ils ne désirent plus vivre dans le souvenir du passé, mais prendre une part active dans l'aujourd'hui de la vie de l'Église qui est au Cameroun. Finalement, leur oui définitif pour le retour à Mvolyé va être justifié par Mgr Zoa "Aujourd'hui, les Pallottins reviennent à Mvolyé, parce que les pères spiritains ont décidé de quitter cette paroisse par manque de personnel"¹⁰², et donner le ton d'une nouvelle mission que leur confie l'archidiocèse de Yaoundé.

c- Un regard sur les sépultures

Après le retour des Pallottins à Mvolyé en 1993, en plus du rôle dévolu à la structure paroissiale, l'archidiocèse explicite son désir de concrétiser la garantie d'une sépulture aux autochtones ; cela en proposant que le cimetière de Mvolyé soit d'abord réservé aux paroissiens de Mvolyé. À cet effet, il fait intervenir une clause spéciale dans son protocole d'accord de 1994 avec les pères Pallottins, en donnant plus de poids à une gestion paroissiale dans l'article 9 dudit protocole : "le cimetière appartient à la paroisse. N'ont droit d'y être enterrés que les paroissiens de Mvolyé, les prêtres et les religieux (ses). Pour des exceptions, on s'adressera à Monseigneur l'archevêque¹⁰³".

Cet accord qui dans une certaine mesure donne une procuration de gestion officielle aux pères Pallottins du cimetière de Mvolyé, créé par eux, avec recours en cas de besoin à la hiérarchie de l'archidiocèse, ouvre une nouvelle ère pour la dernière demeure des trépassés à Mvolyé. Cela est visible à travers les modalités des nouvelles fiches d'inhumation parues dans

¹⁰¹ ACDO N° 1909/93/30, Lettre de Mgr Jan Zoa au père Dr Karl sur le retour des Pallottins Au Cameroun, Yaoundé, le 23 septembre 1993, p.2.

¹⁰² *Ibid.* p. 2.

¹⁰³ ACDO, Protocole d'accord des pères Pallottins, Yaoundé, 1994, p.1.

les années 2010¹⁰⁴. Les populations riveraines y ont une place de choix, peut-être parce que l'administration religieuse de Yaoundé a revêtu la couleur locale et que les us et coutumes sont mieux assimilés par cette dernière ; ou alors le devoir de mémoire à l'endroit des riverains se fait pressant du fait d'une pression externe encore embryonnaire et timide. De toute évidence, cette clause laisse entrevoir l'existence des failles dans l'exécution des inhumations, dans l'attribution des espaces dans le cimetière de Mvolyé d'où la précision qui sert de limite afin d'éviter la multiplication d'éventuels incidents foncier au sein de ce cimetière et même de tous les autres qui sont dans la même province ecclésiastique que l'archidiocèse de Yaoundé et dont la création remonte à l'époque coloniale.

La question des sépultures a également connu des avancées comme tous les autres domaines liés à l'implantation des Pallottins. Il n'est plus question d'inhumer les expatriés en attendant un éventuel rapatriement, ou de faire du cimetière catholique un lieu d'inhumation discriminatoire où se côtoient catéchiste, chrétiens catholiques modèles, consacrés et prêtres. Cette donne s'étend non seulement à Mvolyé, mais également dans tous les autres cimetières créés à l'ère des Pallottins et des spiritains.

3- La coresponsabilité au cœur de la pastorale

La coresponsabilité qui meuble le contenu de la pastorale du retour des Pallottins s'implémente dans le monde de l'éducation, de la santé, dans la pastorale et la collaboration engagée avec les prêtres autochtones.

a- L'éducation et la santé

À leur arrivée, les pères Pallottins avaient misé sur l'éducation. À travers ce canal, ils pouvaient mieux transmettre la nouveauté qu'ils souhaitaient vivre au lendemain du concile Vatican II. D'autant plus que celui-ci a redynamisé les troupes pour un retour en Afrique. À ce propos, leur première école d'après concile est celle de Nlonkak. Les promoteurs de cette œuvre éducative n'hésitent pas à lui donner le nom de Saint Vincent Pallotti. C'était certainement une façon de rappeler à tous, que le charisme qui sera transmis dans les enseignements portera une spécificité qui fait d'eux les membres de la société de vie de leur fondateur. En effet, l'esprit d'un établissement scolaire traduit quelques fois la vision de son fondateur. Au-delà des programmes officiels établis, le travail d'équipe prôné, l'écoute des acteurs pédagogiques, la

¹⁰⁴ APP, Dossier d'inhumation au cimetière de Mvolyé, Yaoundé, 2010, pp.1-10.

solidarité, la fraternité portent les marques d'une attention particulière à la formation intégrale de l'homme.

La formation spirituelle et humaine de l'homme est au centre des préoccupations éducatives des missionnaires. C'est pour cela qu'à peine installés à la paroisse de Nlonkak en 1964, "une école en huttes est construite"¹⁰⁵ avec des matériaux provisoires pour répondre à l'urgence qui se présente. Cette année-là, 1500 élèves ont rejoint l'école primaire pour acquérir les bases qui permettent de pouvoir se familiariser avec la langue française, de s'imprégner de quelques bribes de la civilisation occidentale. C'est aussi une occasion pour les prêtres de mieux faire passer le message de l'amour de Dieu pour les hommes. De toute évidence, la catéchèse devient un moyen d'évangélisation et la pastorale des vocations prend forme. À partir de cet instant, l'appel à se consacrer au service des autres dans les ordres ou tout simplement dans la vie consacrée est encouragé.

Enfin, l'école au-delà de sa mission qui est celle de former, instruire, devient une terre fertile pour l'éclosion de la vocation à la vie religieuse. Cette mission ne s'arrête pas seulement à Nlonkak, puisqu'en 1974¹⁰⁶, la paroisse d'Elat-Minkom située à une trentaine de kilomètres de Yaoundé est confiée aux Pallottins par Mgr Jean Zoa. Le premier réflexe dans cette nouvelle localité sera également de créer une école. Ils vont d'ailleurs mettre sur pied une école maternelle et primaire pour que l'amour du Christ, les savoirs, le savoir-être s'enracinent dès la petite enfance. Ainsi, serait-il plus facile à l'âge adulte d'assoir ces prérequis pour rendre la tâche pastorale plus riche et faire de ces chrétiens des personnes engagées dans la foi chrétienne et capables de la répandre dans leur milieu de vie.

Le domaine de la santé n'est pas en reste. À l'arrivée des pères, il existait de 1964 à 1965 deux dispensaires dans la ville de Yaoundé. Il faut attendre les années soixante-dix pour qu'émergent d'autres structures sanitaires à Nlonkak et Elat-Minkom. Cette aventure s'avère nécessaire pour permettre aux pères et aux religieuses d'être plus proches de l'humain. C'est aussi le moyen le plus adapté pour présenter les mesures d'hygiène, des premiers gestes de secours, tout en introduisant de temps à autre un message d'évangile pour attirer plus de monde.

b- La pastorale

La pastorale pallottine met dorénavant les laïcs au cœur de l'action pastorale. C'est à eux et avec eux que la flamme de l'évangile est communiquée. La pastorale n'est plus seulement

¹⁰⁵ Essono, *L'annonce de l'évangile...*, p. 336.

¹⁰⁶ *Ibid.* p. 334.

une annonce de l'évangile dans une langue étrangère, mais la recherche des voies et moyens pour que le Christ soit annoncé et célébré dans un dialecte accessible à la majorité des fidèles. La recherche de la pentecôte nouvelle passe par une communication fluide. Il n'est plus question de célébrer uniquement dans la langue du colonisateur. Les prêtres souhaitent aussi vivre la "pentecôte"¹⁰⁷ avec leurs frères dans la foi lors des célébrations eucharistiques, afin qu'ils puissent aussi entendre la parole de Dieu dans leurs langues respectifs, et la transmettre de façon efficiente, en limitant l'ampleur des hérésies qui pourraient se transmettre sur une longue période d'évangélisation. Cela met en exergue les recommandations du concile Vatican II qui encourage une pastorale de coresponsabilité, d'autant plus que cela réaffirme "le caractère essentiellement missionnaire de l'Église et la responsabilité baptismale de tous les fidèles"¹⁰⁸.

Les célébrants s'attèlent à l'apprentissage des langues locales. Cet exercice est susceptible de garantir la fluidité du message sacré qui passe aussi par l'adoption, la maîtrise et l'usage des langues par les membres du clergé. Pour rendre effectif ce processus d'inculturation linguistique dans la liturgie, les Pallottins n'hésitent pas à introduire à Nlonkak les langues telles que le bassa et l'ewondo. L'émergence de cette valorisation des langues locales attire des foules et les fidélise aux célébrations du dimanche et quelques fois en semaine.

Cette inculturation enclenchée ne se limite pas aux textes liturgiques. Le père allemand Spira "est animé par le désir de tenir des homélies en langue"¹⁰⁹, pour mieux se faire comprendre, même si ce n'est pas toujours un acquis. De toute évidence, cette quête des langues locales peut aussi cacher une étude anthropologique des populations de Yaoundé dans le but de valoriser leurs cultures ou alors de les diaboliser en faisant d'elles des freins d'un épanouissement spirituel déjà orienté d'avance.

c- Un peuple conscient de ses charges

Les chrétiens sont conscients qu'ils doivent prendre plus de responsabilité dans l'Église. Il ne s'agit plus seulement de travailler dans les plantations de la paroisse pour faire vivre les habitants et les nécessiteux comme ce fut le cas à Marienberg. Il est question de garantir la vie

¹⁰⁷ La pentecôte est la descente de l'Esprit Saint sur les apôtres après la résurrection de Jésus Christ, tel que nous le rapporte le passage des Actes des apôtres dans la Sainte bible au chapitre 2, des versets 1 à 13. Le fait marquant de cet épisode se trouve au verset 8 où il est dit " nous les entendons parler dans notre langue " cet élément est en fait la meilleure façon de faire passer le message de la mort et la résurrection du Christ. Il se résume à rejoindre l'homme là où il se trouve. Et parler la langue de celui-ci est un atout majeur pour rallier ces personnes à la cause du Christ.

¹⁰⁸ Ndi Okala (ed), *Mvolyé-Yaoundé citadelle...*, p.189.

¹⁰⁹ Pour plus d'information sur les textes et ouvrages traduits par le père Spira, lire Ngongo, les forces religieuses pp. 49-57.

matérielle des prêtres. C'est une façon de se préparer à la transition qui s'opère au sein des équipes pastorales et même de la hiérarchie ecclésiale au Cameroun. En effet, le clergé européen va peu à peu céder de la place aux prêtres camerounais. Ces derniers ne disposent pas des mêmes facilités que leurs prédécesseurs, en matière de subvention de la part de l'administration. Cela se comprend puisque les relations avec les pouvoirs en place sont encore à leurs débuts. Autrement dit, le Cameroun au lendemain des indépendances se préoccupe des problèmes existentiels de sa population (emploi, logement, amélioration de la santé publique, préservation de la paix et la sécurité sociale), et cherche à nouer des relations bilatérales et multilatérales avec des pays amis pour des lendemains prometteurs. Le moment n'est donc pas assez approprié pour commencer à espérer que le jeune État du Cameroun puisse faire des projets et des tracasseries matériels de l'Église une priorité.

La mission d'Elat Minkom est citée en exemple par le père Kiefer, curé de la paroisse qui, reconnaissant les sacrifices et les progrès que font les nouveaux convertis au christianisme affirme que : "les gens sont bons. Ils nous apportent des fruits et aussi des œufs. Si bien que nous mangeons de l'omelette chaque matin. C'est ainsi que la vie est moins chère ici qu'en ville"¹¹⁰. Ce compte rendu éclaire sur l'évolution des rapports entre le clergé occidental et les populations. Au départ, les chrétiens étaient habitués à recevoir de la mission ; c'est d'ailleurs pour cela que le spiritain Louis Brangers et son confrère Malessard¹¹¹ seront taxés de pauvres par les populations de Marienberg, au moment de redonner vie à cette Église désertée à cause de la guerre. Dorénavant, les chrétiens veillent à procurer le minimum à leurs prêtres afin que ceux-ci se disposent en toute quiétude au service liturgique.

L'aide des populations ne se limite plus uniquement à l'alimentation. Nous sommes désormais au stade de la collaboration, car la présence aux célébrations eucharistiques ne suffit plus à faire d'un converti un chrétien engagé. L'invitation qui lui est adressée est celle d'être un acteur liturgique. Les chrétiens qui l'ont compris, commencent à secourir leurs pasteurs pour la traduction des textes liturgiques et des homélies en langues locales. En retour, ils sont initiés à la préparation et la méditation des textes en famille, en petites communautés. Cette innovation fait d'eux des acteurs qui découvrent la vie de l'Église, de la paroisse. Aussi, peuvent-ils librement faire l'expérience de la pastorale de la périphérie en accompagnant les pères pendant les différentes tournées qu'ils organisent dans les postes éloignés. Ce n'est plus le catéchiste

¹¹⁰ Essono, *L'annonce de l'évangile...*, p. 337.

¹¹¹ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 43.

seul qui collabore, mais toute la communauté chrétienne qui prend part à la mission d'évangélisation de l'Église.

Conclusion partielle

L'arrivée des premiers missionnaires Pallottins au Cameroun a introduit une nouvelle institution religieuse dans ce pays. Il s'agit de l'Église catholique romaine. Cette Église a su gagner l'affection de certaines populations du Cameroun et plus particulièrement du groupe bantou, en l'occurrence Beti. C'est ainsi qu'elle va en accord avec les populations acquérir des terres et proposer de continuer à garder vive la mémoire des défunts autochtones. Ce fut le cas à Mvolyé avec la création d'un cimetière catholique. La première guerre mondiale a malheureusement précipité le départ des pères Pallottins du Kamerun, ouvrant par la même occasion une période vacante où les aumôniers militaires assurent les offices. La gestion du cimetière va transiter entre plusieurs mains, jusqu'à ce que ce lieu de mémoire soit de nouveau confié aux Pallottins en 1993. De même, le besoin de rapprocher l'Église des populations et de faciliter la gestion de la croissance exponentielle des conversions au catholicisme va conduire à la déconcentration du vicariat de Yaoundé dont la plaque tournante est Mvolyé, et à la progressive mise en place d'une province ecclésiastique.

**CHAPITRE 2 : CONSTITUTION DE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ ET ÉMERGENCE DES
CIMETIÈRES PAROISSIAUX :DE LA GESTION COLONIALE
A LA GESTION POST-COLONIALE**

Ce chapitre, fait un tour d'horizon pour repérer les concomitances qui ont allégé le déploiement de l'Église dans la province ecclésiastique de Yaoundé, siège administratif de la province ecclésiastique et ses diocèses suffragants, qui autrefois n'étaient qu'une seule et même entité. Il est aussi question de suivre pas à pas l'évolution de l'archidiocèse de Yaoundé afin de mieux comprendre les liens étroits qui ont jalonné son histoire jusqu'à la nécessaire décentralisation qui a renforcé le clergé autochtone et révélé le travail conséquent de plusieurs laïcs.

I- YAOUNDÉ, VISAGE D'UN PEUPEMENT BANTOU ET RÉEL ENJEU STRATÉGIQUE POUR LE CATHOLICISME AU CAMEROUN

Les régions du Centre et du sud dans lesquelles se trouve le terrain de cette étude constitué de l'archidiocèse de Yaoundé, des diocèses de Bafia, Ebolowa, Kribi, Mbalmayo, d'Obala et Sangmélima présentent des caractéristiques, linguistiques, et probablement économiques qui facilitent un rapprochement des peuples Bantou qui y vivent. Étudier ces données ouvre une vision d'ensemble sur les réalités migratoires qui ont jalonné leur histoire et le rôle joué par Yaoundé dans la concurrence menée contre les autres religions chrétiennes et l'islam.

1- Un peuple au passé commun

Les populations qui occupent le plateau Mvog Atemengue et ses environs sont issues des migrations tout comme de nombreux autres peuples du Cameroun. Ce peuplement ancien qui date de la période précoloniale a laissé des traces d'un passé qui témoignent de sa capacité à conquérir des espaces pour sa survie.

a- Un peuplement ancien

Pour Engelberg Mveng¹, au vu de toutes les études effectuées sur le peuplement africain, le Cameroun préhistorique demeure approximativement connu. De toute évidence, il avance cette réflexion sur la base de l'absence d'une documentation crédible et exhaustive sur ce sujet. Les recherches effectuées jusque-là par l'abbé Breuil² contenaient quelques informations sommaires, alors, il a fallu attendre des fouilles plus approfondies et l'examen minutieux des collectes effectuées par les prédécesseurs de Mveng pour confirmer la présence ancienne de

¹ Mveng, *Histoire du Cameroun...*, 1963, p.1.

² Henri Breuil est un prêtre de l'Église catholique Romaine, mort en 1961. Il était archéologue, anthropologue et ethnologue. Dans sa quête inlassable de l'appréhension des peuples et leur histoire, il s'orientait dans la préhistoire et se penche sur les signes de présence laissés par les traces d'activités des hommes au Cameroun. Le père Mveng s'est servi de ses écrits pour pouvoir se pencher avec plus de précisions sur le peuplement du Cameroun.

l'homme au Cameroun, et plus particulièrement dans la région actuelle du Centre. En effet, des industries lithiques découvertes dans les localités de Yaoundé et Okola admettent l'hypothèse selon laquelle au paléolithique, l'homme taillait déjà la pierre dans ces lieux. De plus, cela réaffirme le postulat selon lequel "la présence de l'homme sur le sol camerounais remonte aux jours les plus anciens du monde. Par elle, cet espace entre dans l'histoire"³.

Les hommes que de nombreux ouvrages décrivent comme étant les premiers habitants du Cameroun s'avèrent être les pygmées. Leur origine est assez floue, et l'on se limite à évoquer leur présence, leur organisation sociale et religieuse ainsi que les grandes aptitudes médicinales qui sont les leurs. Ils ont longtemps habité la forêt du sud Cameroun. Les "autres populations s'installèrent ultérieurement"⁴, en l'occurrence les Bantou et tous ceux qui peuplent aujourd'hui le territoire camerounais. Cette présence qui est taxée de "véritable paradis"⁵ pour les ethnologues est le fruit d'un processus migratoire qui s'est étendue sur plusieurs siècles, aussi bien au Nord, au Sud, qu'à l'Ouest et à l'Est du Cameroun

b- Le fruit d'un processus migratoire

Les conditions climatiques et les guerres ont souvent poussé les populations à migrer vers des terres nouvelles. Au départ, elles s'établissent sur des terroirs qui leur fournissent le gîte et le couvert, plus tard, lorsque s'installent la sécheresse comme ce fut le cas lors de la désertification du Sahara, ou les guerres, l'expansion religieuse et la traite négrière, une migration se met aussitôt en place pour la conquête de nouveaux espaces. Nous supposons également que ce sont ces évènements qui ont déclenché la migration des populations *Bantou* du centre Cameroun constituées des Beti en grande majorité et des Bassa que l'on retrouve à Eseka. Puisque d'après Engelberg Mveng, "le Sud et le Centre du Cameroun à l'arrivée des Européens, étaient peuplés de Bantou"⁶. Ce sont probablement ces populations que les premiers missionnaires ont également trouvées à leur arrivée dans les sites du Centre lors des diverses implantations entreprises en vue de l'évangélisation. De nos jours, on y rencontre des peuples venus des autres coins du pays, et qui ont su s'intégrer et vivre en harmonie avec leurs frères.

Les bantous constituent un grand ensemble subdivisé en plusieurs sous-ensembles. Parmi eux, se retrouvent "les Beti qui ont traversé le Yom appelé aujourd'hui Sanaga et se sont

³ Mveng, *Histoire du Cameroun...*, 1963, p.30.

⁴ J. C. Barbier, "Les groupes ethniques", *encyclopédie de la République Unie du Cameroun*, Douala, NEA, 1981, p. 239.

⁵ *Ibid.* p. 239.

⁶ E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, tome1, Yaoundé CEPER, 1984. p. 249.

installés sur sa rive gauche"⁷. Ils résulteraient comme l'avance Laburthe Tolra "d'un mélange de deux catégories ethniques : l'un plus ancien appelée X et qui sans doute vient lointainement du Nord, mais plus immédiatement de l'Est et du Sud ; l'autre plus récent appelé Y, très minoritaire, mais guerrier "⁸. Ils auraient emprunté le couloir migratoire de l'Est, à partir du coude de l'Oubangui en passant par le Lom, en migrant probablement entre le XIII^{ème} et le XVI^{ème} siècle. La dernière vague serait annoncée au XVIII^{ème} siècle. Pour certains historiens tels que Théophile Obenga, leur premier foyer primitif serait le Sud de l'Adamaoua entre le Sud-Est du Nigéria et le Sud du Cameroun.

Globalement, Du fait du processus migratoire, et des alliances matrimoniales on retrouve au Centre et au Sud du Cameroun des peuples aux similitudes linguistiques qui se réclament parfois d'un unique ancêtre. À titre d'exemple, nous avons les Ndon de Sangmélima qui se retrouvent chez les Ngoumba de kribi ; chez le Babouté encore appelés vouté présents dans le diocèse de Bafia, ils ont le nom de Bivundi⁹.

Ces peuples ont des us et des coutumes plus ou moins similaires ; même si, quelques fois, les procédés en matière d'exécution des rituels n'ont pas un ordre commun préétabli, il n'en demeure pas moins que de part et d'autre, des analogies sont avérées dans les pratiques funéraires et la primeur de l'espace funéraire dans les concessions familiales, ou encore dans le choix des activités économiques menées.

2- L'économie

La diversification des activités économiques appelle aussi une valorisation du secteur primaire qui passe par la maîtrise et la promotion de l'agriculture, de l'élevage et de nombreuses autres activités liées à ce secteur.

a- L'agriculture

L'agriculture de subsistance faite de façon itinérante sur brulis pratiquée dans ces coins, ne permet pas une production assez consistante qui soutienne considérablement l'autosuffisance alimentaire. C'est une agriculture qui répond aux besoins primaires des familles, tels que la santé l'alimentation et l'éducation. "La main d'œuvre est souvent

⁷ A. V. Yakana, *Les Befeuk et les Betsi de la rive droite de la Sanaga aux origines des peuples fang et Beti*, Yaoundé, CLE, 2012, p. 167.

⁸ Ph. Laburthe Tolra, *Les Seigneurs de la forêt : essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes ethniques des anciens Beti du Cameroun*, publication de la Sorbonne, Paris, 1981, p. 125.

⁹ P. Alexandre, "Proto-histoire du groupe Beti-Bulu-Fang : essai de synthèse provisoire" *Cahiers d'études africaines*, N° 20, 1965, p. 518.

familiale"¹⁰, ce qui justifie la taille des plantations qui dépassent rarement des centaines d'hectares. Pour renforcer le rendement familial, des équipes de travaux réciproques sont constituées pour permettre à chacun d'avoir des espaces de culture raisonnables, c'est-à-dire capable d'aider à se prendre en charge pour une longue durée. C'est une forme de solidarité coutumière qui n'est pas à négliger et par la même occasion encourage le travail communautaire, l'entraide et le vivre ensemble.

Les agriculteurs excellent dans la production du manioc, des arachides, du maïs, des fruits et légumes, de la banane Plantain. À ce propos, le père Kaiser qui prend en charge la paroisse d'Elig Mfomo confié aux Pallottins par Mgr Zoa ne lésine pas sur les moyens pour créer, avec l'aide des chrétiens" une bananeraie de 1000 plants pour desservir la population de Yaoundé"¹¹. On remarque ici qu'à un moment, les agriculteurs ont commencé à envisager une production plus importante pour répondre à une demande extérieure.

b- L'élevage

L'élevage pratiqué ici est en grande partie de type traditionnel. Il est rarement à usage commercial dans les villages. Cependant, il arrive que pour des raisons urgentes, les gens se décident de se séparer de leurs bêtes pour résoudre des problèmes urgents liés à la santé, à l'éducation. Le cheptel est constitué de caprins que sont les chèvres ; on y retrouve aussi un élevage porcin et de volaille. Ces animaux sont utilisés pour les cérémonies importantes telles que la dot, le deuil, ou encore des cérémonies religieuses. Malheureusement, les conditions climatiques ne favorisent pas la pérennisation des bovins, du gros bétail en général.

c- La pêche

La pêche pratiquée de façon artisanale est rendue possible grâce à la présence d'un réseau hydrographique accessible aux populations. Les espèces halieutiques ne sont pas assez variées ; les silures sont les poissons le plus prisés, en raison de la présence d'eau douce. Toutes les tranches d'âge sont impliquées dans la quête du poisson et se retrouvent dans la "Pêche diurne, ou nocturne, masculine, féminine ou mixte, d'adultes ou d'enfants, en solitaire"¹². De plus, la pêche est saisonnière et c'est surtout en début de saison sèche, lorsque les rivières ne charrient plus les débris que les hommes et les femmes en font une activité génératrice de revenus. Pour Edmond Dounias, "les peuples forestiers qui, excellent dans l'art de la pêche

¹⁰ Barbier, "Les groupes ethniques...", p. 254.

¹¹ Essono, *L'annonce de l'évangile...*, p. 337.

¹² E. Dounias, "la pêche chez les peuples forestiers de l'Afrique centrale *Poisson d'Afrique et peuple de l'eau*, Marseille, IRD, 2011, p. 209.

disposent d'un panel étendu de modalités de capture"¹³. On suppose qu'avec la maîtrise de leur biotope, les chrétiens ont pu à des périodes précises ravitailler les presbytères pour permettre aux prêtres de ne pas se soucier de leur alimentation et de se consacrer à l'essentiel ; C'était aussi une manière pour eux de prendre part à la mission d'évangélisation, en rendant agréable et moins pénible le séjour de leurs missionnaires dans les différentes paroisses qui les abritent.

3- Yaoundé, un enjeu stratégique pour le christianisme

Yaoundé considérée comme le lieu du diffusionnisme du catholicisme dans le centre et le Sud du Cameroun, a joué un grand rôle dans le maintien de la primauté du catholicisme dans cette zone. Pour ce faire, des actions stratégiques ont été menées pour protéger les espaces conquis par l'Église Catholique Romaine, et repousser ou empêcher à long terme la pénétration d'autres institutions religieuses.

a- La concurrence entre Catholiques et Protestants

Les relations entre les différentes Églises qui composent le paysage religieux du grand Sud Cameroun ne sont pas aussi paisibles que souhaitent le démontrer les adeptes du christianisme. Chaque courant religieux prêche pour sa propre chapelle, et cherche à protéger les territoires conquis en empêchant le plus possible des intrusions d'une nouvelle confession sur son territoire. Cette situation est l'une des résultantes de l'institution des zones d'influence religieuses par l'administration coloniale allemande, qui a voulu l'installation des congrégations par secteur. La mission catholique à *Yaoundé* adopte une politique d'extension à partir des périphéries. Elle se concentre sur les espaces reculés encore inoccupés par le christianisme, tout en évitant de sortir de la zone qui lui a été attribué. Malgré ces mesures, des actes concurrentiels émergent et affichent clairement un malaise.

L'évangélisation n'est plus seulement une question d'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus Christ, elle devient par le biais de la concurrence, une conquête territoriale dans l'optique de diffuser une culture propre aux lieux d'origine des missionnaires, ou une vision occidentale de Dieu et de la vie après la mort. Salvator Eye Zo'o rapporte pour étayer cette analyse une tentative d'intrusion des presbytériens américains dans l'un des postes catholiques de Mvolyé situé en pays éton : "en 1912, ils poussent leurs frontières territoriales aux confins du "pays Beti" jusque-là occupé par les catholiques. Lorsque le père Bauman apprend qu'ils ont l'intention d'envoyer de la côte, des évangélistes autochtones pour fonder une mission en

¹³ Dounias, "la pêche chez les peuples forestiers...", p. 209.

"pays éton", chez le chef Ondobo Belomo, il s'en offusque"¹⁴. Ce chef, tient à l'unité de son peuple. C'est pour cela qu'il va jouer un rôle important dans la préservation des possessions catholiques de son territoire. En refusant d'accueillir les évangélistes, il révèle subtilement sa préférence religieuse et tient à l'implémentation des zones d'influences religieuses. D'une certaine manière il exécute les décisions de l'administration coloniale.

Une concurrence ardue se fait aussi à travers l'éducation. Les écoles sont le lieu par excellence où la culture occidentale et les préceptes évangéliques sont véhiculés. Pour ce faire, l'Église catholique va se lancer de toute part à leur création, et Mvolyé en est un exemple. Elle se sert de l'expérience protestante qui enseigne en langues locales pour mettre sur pied des écoles d'expression allemande qui s'avèrent plus attrayantes pour les populations locales.

À long terme, cette politique expansionniste devient une menace pour les autres, au point où la mission de Bâle, présente sur la côte et ses environs commence à exprimer ses craintes dès 1914¹⁵. Elle voit en l'action de l'Église catholique, une concurrence qui vient ébranler leur équilibre. Pour affronter ensemble cette menace, les missions protestantes se réunissent et dressent des orientations précises. Elles pensent même réorganiser leur zone afin de constituer un bloc conséquent, capable de tenir face à l'adversité comme l'évoque Brutsch.

"En réaction à l'influence sans cesse grandissante des congrégations catholiques, les sociétés protestantes se réunissent à Buéa, le 6 juillet 1914. Une vingtaine de missionnaires, représentant la mission de Bâle, la mission baptiste de Berlin, la mission de Gossner et la mission presbytérienne y participent. L'une des décisions essentielles de cette rencontre est la délimitation des zones d'influence. Le but est d'éviter toute concurrence interne et de protéger l'espace du protestantisme contre la concurrence catholique"¹⁶.

Pour résoudre le problème de la sectorisation religieuse au Cameroun, et permettre à chaque confession religieuse de pouvoir se mouvoir dans tout le pays et de mettre sur pied des infrastructures sociales pour tous, une circulaire est rendue publique par Lucien Fourneau le 8 décembre 1917. Ce dernier déclare : "J'ai l'honneur de vous faire connaître que par la circulaire de ce jour, adressée aux chefs de circonscription, j'abroge toutes les dispositions limitant l'action des diverses missions à certaines zones et leur interdisant d'étendre leurs efforts au-delà de ces zones. Dans ce document, il est question de la suppression des zones d'influences"¹⁷. Ce qui joue en faveur des protestants qui jusque-là n'étaient pas présents à Yaoundé, et

¹⁴ <https://www.cair.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses-2014-3page-133.html>

¹⁵ J. R. Brutsch "mission au Cameroun", *l'étudiant protestant africain*, 1960, N°3, p. 14.

¹⁶ Brutsch "Mission au Cameroun...", p.14.

¹⁷ S. Eyezo'o, "politique coloniale, compétition missionnaire et division du territoire en zone confessionnelle le cas du Cameroun (1884-1922). Légende ou réalité ?" *Histoire, monde et cultures religieuses*, N° 31, 2014, p.153.

cherchaient des voies et moyens pour rendre effective leur mission dans ce lieu qui commençait à acquérir une certaine importance du point de vue administratif et démographique.

b- Yaoundé, une barrière pour l'islam

La partie Nord du Cameroun est dominée par l'islam et la religion traditionnelle. La religion musulmane va également se lancer dans l'expansion religieuse, et s'installer à l'Ouest par le truchement des Tikar que l'on retrouve aussi à Bafia. Cet espace est doublement une porte d'entrée pour le Nord et pour les extensions catholiques de *Yaunde*. Il s'avère être une réelle menace pour le catholicisme. Les prélats l'ont bien compris et prennent des mesures pour combattre voire étouffer ce grand projet expansionniste. À cet effet, des catéchistes sont envoyés en mission pour créer des postes pour le compte de la mission de *Yaunde*. Il n'est nullement encore question de mettre en place une paroisse, mais il s'agit de construire une muraille religieuse de peur que l'islam n'envahisse la grande ville qui dévient provisoirement une chasse gardée du catholicisme, même si plus tard, il est obligé de s'unir aux protestantismes pour combattre ensemble l'islam.

Bafia devient un enjeu stratégique pour le christianisme. Au départ, la mission de Bâle s'y était installée pour empêcher que le catholicisme ne gagne plus d'espace, puis avec l'arrivée de spiritains et de la mission presbytérienne américaine, un objectif commun naît, celui de faire du Mbam qui s'islamise rapidement, un poste avancé du christianisme face à la menace de l'islam. Malgré toutes ces mesures, "Charles Atangana finit par donner un espace aux musulmans dans un quartier de Yaoundé appelé Briqueterie"¹⁸. Désormais, l'islam est au Cœur de la ville et difficilement malléable. Un nouveau problème émerge, notamment celui de la liberté religieuse. De toute évidence, chaque religion est appelée à recruter ses adeptes sans leur imposer un choix particulier aux autres. On peut désormais après le départ des Allemands, quitter le Catholicisme à Yaoundé pour le protestantisme ou l'islam.

II- L'ÉVOLUTION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE YAOUNDÉ

L'archidiocèse de Yaoundé, tel qu'il se présente aujourd'hui a connu de grandes mutations aussi bien territoriales qu'administratives. De la préfecture à l'archidiocèse, il a été un imposant domaine dont les ramifications allaient au-delà des périphéries de la ville de Yaoundé. De nombreux autres diocèses suffragants étaient rattachés à lui. Il faudra attendre

¹⁸ Enoka Ferdinand Paul, 43ans égyptologue, enseignant à l'université de Maroua, Maroua, 13 juin 2021.

1987 marquée par l'indépendance du diocèse d'Obala pour lui conférer sa physionomie actuelle.

1- De la préfecture au vicariat

Le souci de faciliter la transmission du message divin a largement contribué à l'érection d'une préfecture qui plus tard s'est avérée nécessaire pour permettre à l'Église catholique de bâtir une organisation qui répond aux réalités locales.

a- La préfecture, une porte d'entrée effective du Cameroun dans l'administration ecclésiale

Le Cameroun en "1846 aurait fait partie du vicariat apostolique du Gabon"¹⁹, créé par le Pape Pie IX. Cependant, n'ayant pas encore connu la propagande catholique, il a de façon arbitraire été intégré dans le vicariat apostolique des deux Guinées créé le 22 janvier 1842 par le pape Grégoire XVI "pour l'évangélisation de la Côte d'Afrique. Le siège de la jeune préfecture se trouve à Libreville au Gabon et le territoire du futur Cameroun en fait partie"²⁰. Ce vicariat s'étendait sur près de 800 kilomètres sur les côtes, sans limites aucune à l'intérieur du continent. L'évocation de l'absence de limites intérieures ouvre une brèche, qui pourrait conduire à l'explication selon laquelle, la répartition des espaces alloués aux préfectures et aux vicariats en Afrique se limitait aux zones converties au catholicisme, et dont une présence missionnaire de prêtres était avérée, et légitimée par le Saint siège. C'est certainement une réalité qu'imposait la mise sur pied embryonnaire d'une hiérarchie ecclésiale bien structurée, et qui a jalonné tout le processus de mise en place du système de préfecture au Cameroun en général.

La préfecture est "un territoire de mission qui a pris une certaine extension et qui est administré par un supérieur ayant le titre de préfet apostolique"²¹. Le préfet apostolique est généralement un évêque. Lorsque la préfecture apostolique du Cameroun est créée le 18 mars 1890²² par le pape Léon III, le Cameroun n'a pas d'évêque sur son territoire, encore moins une Église catholique. En effet, les protestants sont les seuls missionnaires qui ont investi des zones de pastorale. Malgré la présence des commerçants allemands catholiques dans les firmes Woerman, on ne peut affirmer avec exactitude qu'une chapelle avait été implantée par eux pour

¹⁹ Criaud, *La geste des spiritains...*, p. 22.

²⁰ E. Mveng cité par R. B. Onomo Etaba, *L'histoire de l'Église catholique du Cameroun de Grégoire XVI à Jean Paul II (1831-1991)*, Paris, l'harmattan, 2007, p. 25.

²¹ H. Arquillere, *L'histoire de l'Église*, Paris, édition de l'école, 1941, p. 494.

²² Ndi Okala (ed), *Mvolyé-Yaoundé citadelle...*, p. 203.

servir de lieu de culte. Les premiers prêtres s'attellent donc à évangéliser pour viabiliser et rendre crédible le titre de préfecture qui est attribué au Cameroun.

La préfecture installée aura pour territoire le Cameroun. De toute évidence, les limites ne sont pas déterminées vu qu'il n'y a pas encore une configuration administrative de la nouvelle Église qui fait ses premiers pas dans ce pays. Le père Vieter va s'atteler à créer des paroisses dans divers lieux, qu'il n'hésitera pas à visiter lui-même. De la création de la préfecture à la veille de sa transformation en vicariat apostolique, un bilan assez élogieux est dressé pour Yaoundé 1901²³, signe d'un dynamisme apostolique. Le tableau ci-dessous dont les chiffres ont été avancés par Nicolas Ossama révèle ces efforts d'évangélisation qui ont donné corps à la préfecture apostolique au Cameroun. La présence d'ouvriers apostoliques variés : prêtres, frères, religieuses a assurément favorisé une meilleure insertion pastorale, et une croissance considérable des conversions. Il est vrai que chacun d'eux a pu avoir une insertion pastorale qui a mis en confiance les chrétiens. Les religieuses s'occupaient par exemple de l'éducation des jeunes filles et des centres de santé, les frères étaient dans les écoles, les menuiseries. Tout ce déploiement leur donnait la possibilité d'être en contact avec la population et de la convaincre d'adhérer à la foi.

Tableau 3: tableau statistique de la station de Yaoundé

Station	Fondation	Prêtres	Frères	Sœurs	Catéchistes	Baptisés	Catéchumènes
Yaoundé	1901	06	04	05	41	5590	6580

Source : tableau réalisé à partir des données de Nicolas Ossama, *L'Église de Yaoundé aperçu historique*, p.27.

Bien après la création du vicariat, deux autres préfectures vont faire leur apparition dans le paysage camerounais. La deuxième préfecture est une conséquence de l'arrivée des pères du Sacré-Cœur de Jésus²⁴ au Cameroun et du réel besoin de décentralisation qui se fait ressentir. Il est dit que cette congrégation avait déjà de nombreux prêtres Allemands. De ce fait, elle correspondait avec les pères Pallottins. C'est pour cela qu'avec aisance, "le père Dehon se tourne naturellement vers les colonies allemandes, en l'occurrence le Cameroun, pour y découvrir un territoire de mission"²⁵. Lorsque cette congrégation arrive à la fin de l'année 1912,

²³ Ossama, *L'Église de Yaoundé...*, p. 27.

²⁴ Il s'agit d'une congrégation centenaire, fondée en 1878 par le père Léon-Jean Dehon. Elle vise la dévotion au Sacré cœur de Jésus et l'apostolat. Le monde scolaire, les centres de réflexions sont les grands centres d'intérêt de leur apostolat missionnaire.

²⁵ G. Le Bayon, *Les prêtres du sacré cœur et la naissance de l'Église au Cameroun*, Paris, Procure des missions S.C.J, 1986, p.18.

il leur est confié la zone du Nord, un espace fortement islamisé qui prend le nom de préfecture de l'Adamaoua le 28 avril 1913²⁶ avec pour premier préfet apostolique le père Lennartz. Cette zone ne se limite pas uniquement à l'espace géographique correspondant au Nord du Cameroun. Elle couvre l'Ouest et peut être même le Tchad. Plus tard, grâce à l'expansion de l'Église cette préfecture deviendra la préfecture apostolique de Fouban.

La troisième préfecture est le fruit de la guerre. En effet, au lendemain de la première guerre mondiale, le Cameroun en 1922 devient un territoire sous mandat. Il est administré par les Français et les Anglais. À ce propos, les missionnaires de Mill-Hill font leur entrée pour le compte de la grande Bretagne et s'installent dans la partie anglaise du Cameroun. Il est donc créé à cette occasion la préfecture de Buea qui regroupe les régions occupées par les Anglais. Après la préfecture, une virée vers le vicariat au Cameroun a marqué la question de la décentralisation des zones d'évangélisation et la transformation de Douala en préfecture apostolique.

b- Un vicariat inauguré par les Pallottins

Le "vicariat apostolique est une portion de territoire des missions administrées par un vicaire apostolique. Celui-ci est le représentant du pape dans un territoire qui n'est pas encore érigé en diocèse"²⁷. Celui du Cameroun a été créé le 22 décembre 1904, suite au décret de la propagation de la foi qui élève en même temps, le père Vieter au titre de premier vicaire apostolique du Cameroun. Néanmoins, il faudra attendre le 22 janvier 1905²⁸, pour que Vieter assume pleinement son rôle de vicaire apostolique. Car, en tant que représentant du pape, il devait d'abord être consacré évêque. Tel fut effectivement le cas à Limburg en 1905. À y voir de très près, Mgr Vieter a été successivement premier préfet de 1890 à 1905 et premier Vicaire apostolique de 1905 à 1914.

S'il est admis que Vieter n'était pas le seul capable d'assurer cette lourde charge, puisqu'il était venu en mission avec d'autres confrères, il n'en demeure pas moins qu'il était pétri d'expérience et avait reçu mission de conduire l'expédition de la première évangélisation. Sa connaissance du terrain, les réalités vécues avec ses confrères en termes de maladies et de pertes en vie humaines, sa capacité à collaborer avec le colonisateur et le résultat du travail abattu depuis son arrivée, ont fait de lui la personne idoine pour conduire le vicariat apostolique du Cameroun. Ce n'est qu'un juste retour que les Pallottins l'aient été choisi pour conduire les

²⁶ Onomo Etaba, *L'histoire de l'Église...*, p. 51.

²⁷ Arquillere, *L'histoire de l'Église...*, p. 494.

²⁸ Onomo Etaba, *L'histoire de l'Église...*, p. 48.

destinées de l'Église du Cameroun, puisque la population les avait finalement adoptés, au-delà des réticences des premiers jours. Mgr Vieter décédé en 1914 en pleine guerre mondiale est remplacé par Mgr François Henneman, c'est le deuxième pallottin Vicaire apostolique. C'est d'ailleurs avec lui que prend fin la première période pallottine au Cameroun. Étant donné qu'il est nommé par le Saint siège durant la guerre, il va gérer la période intermédiaire, sans pour autant être au Cameroun. En fait de 1914 à 1922, les Allemands sont indésirables dans leurs ex colonies qui leur sont d'ailleurs reprises. On peut se risquer de dire que c'est une période de vacances. Il est difficile de diriger étant à l'extérieur du pays, puisqu'il stationne à Douala pendant une période, dans l'espoir que la situation s'améliore, il est finalement contraint de quitter le pays. À cette période, les techniques de communication n'étaient pas très performantes pour lui permettre de rester en communication avec les catéchistes restés sur place pour assurer la communion ecclésiale à travers les prières avec les autres chrétiens. Ceux-ci devaient se débrouiller tout seul en s'organisant du mieux qu'ils pouvaient. Toutefois, même si les prêtres militaires prennent la relève, leur volonté de garder les liens avec les hiérarchies de l'Église du Cameroun est butée à la conjoncture mondiale de guerre qui limite les rapports avec les Allemands. En revanche, Mgr François Xavier Vogt en ouvrant la période des vicaires spiritains se révèle être un pont nécessaire pour le peuple de Dieu qui, est au Cameroun à l'ère du mandat.

c- La vision spiritaine du vicariat

Lorsque Mgr Vogt arrive au Cameroun le 22 octobre 1922, il a le titre d'administrateur apostolique. Il gère juste les affaires courantes à l'instar des visites dans les postes encore fonctionnels, les rencontres en vue de réorganiser l'action pastorale. "Mais le 19 mai 1923 cette situation provisoire est régularisée par son élévation au rang de vicaire apostolique"²⁹. La mission du nouveau vicaire se résume en une libération des énergies locales pour donner la possibilité à la jeune Église du Cameroun de compter sur ses forces vives afin de mieux préparer la relève et implanter l'Église dans les lieux dont il a une réelle maîtrise. D'ailleurs, le Pape Léon XIII y revient dans son encyclique *Ad Extremas*³⁰ en insistant sur la formation d'un clergé local et la mise en place des maisons de formation.

²⁹ Messina et Van Slageren, *Histoire du christianisme...*, p.157.

³⁰ L'encyclique *Ad Extremas* a été publiée le 24 juin 1893 à l'intention des missionnaires qui envisageaient de s'établir en Asie du Sud, spécialement ceux de l'Inde. Cette lettre du pape donne des orientations claires lorsqu'elle insiste sur la formation du clergé local et la création des séminaires. Car, les missionnaires ne viennent pas pour rester éternellement, il faut bien qu'à un moment, ils passent le témoin à ceux qu'ils ont évangélisé pour que la transmission du message du Christ reste constante et se perpétue.

Mgr Vogt peut être considéré ici comme le pont d'une transition entre les Pallottins et les Spiritains. Il est de fait l'homme de la situation, de la providence, car de nationalité française, il avait fait l'expérience dans un site allemand au temps où l'Alsace et la Lorraine étaient des territoires de l'Allemagne. Outre cela, il n'était pas à son premier poste de vicaire apostolique, puisqu'il avait déjà eu à servir dans la région du Tanganyika en Tanzanie. Jean Paul Messina revient sur ces événements en insistant sur sa nationalité et son expérience qui font de lui l'homme providentiel.

Il avait la nationalité allemande puisque la guerre franco-prussienne à l'issue de laquelle Otto Von Bismarck avait proclamé le Reich allemand en 1871 avait arraché l'Alsace-Lorraine à la France pour l'intégrer à l'empire. À la fin de la guerre 1914-1918 la France avait récupéré ses provinces perdues, et par le fait même, Mgr Vogt avait retrouvé sa nationalité française³¹.

Cet homme de Dieu à son arrivée à Douala, après un temps de relecture, fait le même constat à Douala, Edéa et Mariemberg : pour une tâche immense que celle du Cameroun, il y a un manque criard de missionnaires. Il se donne donc pour objectif de trouver des ouvriers au sein de la population autochtone. Pour cela, il crée en 1923 un petit séminaire à Mvolé en vue de former des prêtres du terroir. Il va lutter pour le respect des valeurs africaines et contribuer à la fermeture de l'école des fiancées encore appelée *sixa*³².

Le Cameroun va connaître cinq vicariats apostoliques jusqu'à la veille de la création de l'archidiocèse de Yaoundé en 1955. Il s'agit de Yaoundé, Douala, Nkongsamba, Doumé, et Garoua. La raison de la mise en place de ces vicariats s'est probablement centrée sur le besoin de rendre plus efficace et intensifier le travail d'évangélisation, puisqu'il est observé "un accroissement rapide du nombre de fidèles (140.000), et de catéchumènes (130.000)"³³.

2- L'archidiocèse de Yaoundé et la question de la décentralisation

L'histoire de l'érection de l'archidiocèse de Yaoundé est la résultante de la maturité de l'Église catholique et de sa croissance démographique qui à un moment a nécessité une décongestion du vicariat de Yaoundé.

a- Un vicariat Est-Ouest pour un réalisme pastoral

Le 31 mars 1931 à la suite de plusieurs propositions de découpages, parmi lesquelles figuraient celle de Mgr Vogt à savoir diviser le vicariat du Cameroun en trois "deux vicariats

³¹ Messina et Van Slageren, *Histoire du christianisme...*, p.157.

³² La notion de *sixa* serait issue du mot allemand "Schwester" qui veut dire sœur. Il a été créé par les pères Pallottins vers 1900 dans certaines missions telles que Mariemberg, et plus tard Yaoundé après 1901. Elle avait pour objectif la formation chrétienne des jeunes filles, et la préparation à la gestion de leurs foyers respectifs. Elles apprenaient à entretenir une maison, prendre soin des maris, des enfants, participer à la vie économique de la maison.

³³ S. Eyezo'o, "La partition du vicariat apostolique du Cameroun le débat autour de deux projets de délimitations (1927-1931)", *Histoire et missions chrétiennes*, N° 7, 2008, p.122.

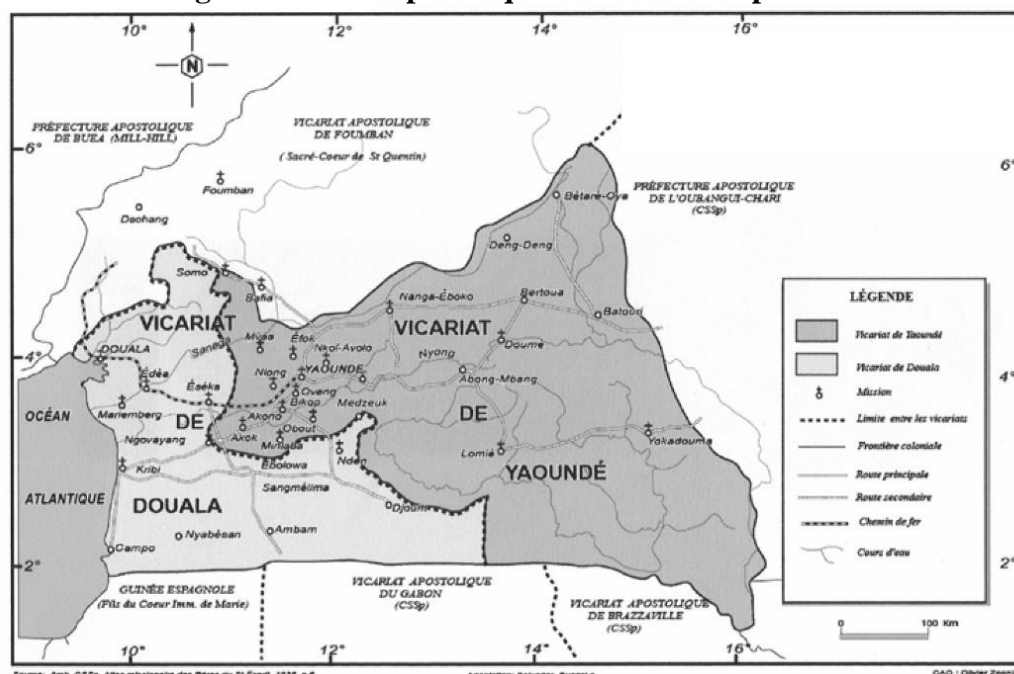
et une préfecture dans l'Est³⁴ le Saint siège milite finalement pour un partage Est-Ouest du vicariat du Cameroun français. Les raisons évoquées par Mgr Vogt gravitent autour de l'immensité des espaces pastoraux. Il devient de plus en plus difficile de suivre les nouveaux chrétiens régulièrement à cause des distances assez éloignées. Le fait de réduire les distances est aussi un atout pour l'Église dont le souhait est de rapprocher l'Église de la population. Il est donc créé le vicariat apostolique de Yaoundé qui regroupe Yaoundé, Lomié et Doumé, et la préfecture apostolique de Douala devenue vicariat apostolique le 27 mai 1932.

Tableau 4 : Le découpage du vicariat du Cameroun français en 1931

Libellé	Vicariat apostolique de Yaoundé	Préfecture apostolique de Douala
Circonscriptions administratives	Yaoundé, Lomié, Doumé	Douala, Edéa, Kribi, Ebolowa
Superficie en km ²	176. 209	65. 731
Nombre de catholiques	102. 831	36. 902
Nombre de catéchumènes	81. 500	31. 831
Missions	02	05
postes de catéchistes	1. 520	571

Source : tableau réalisé à parti des données de J. Criaud, document pour l'histoire V. les circulaires de Mgr François- Xavier VOGT, CSSP, Yaoundé, 1988, p.150.

Carte 1 : Partage du vicariat apostolique du Cameroun par Rome en 1931



Source : S. Eyezo'o, *La partition du vicariat apostolique du Cameroun*, Paris, Karthala, p.144.

³⁴ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 159.

Le tableau ci-dessus révèle une inégalité de partage du Vicariat du Cameroun. La superficie a tenu compte de la régionalisation des sites. En effet, la question de la proximité a permis de mettre ensemble les missions les plus proches afin que le travail soit moins épuisant. Nous savons que le vicaire apostolique faisait un effort pour effectuer des tournées pratiquement dans toutes les missions et certains postes qui étaient sous sa juridiction. Mgr Vogt en a fait l'expérience épuisante du 16 au 31 Août lorsqu'il fit sa visite dans la partie sud du vicariat de Yaoundé. La moisson était aussi abondante au vu du nombre assez significatif de baptisés catholiques (102. 831³⁵ dans le vicariat de Yaoundé) et de catéchumènes. C'était un cri à l'endroit de la métropole, pour qu'elle envisage l'envoi de nouveaux missionnaires, afin de soutenir les missions existantes et celles à venir.

b- La décentralisation du vicariat de Yaoundé

Malgré cette division, de nouveaux défis continuent de se présenter dans le nouveau vicariat de Yaoundé. Dans la région de l'Est, les postes de catéchises installés par le père Malessard entre 1919 et 1920 semblent disparaître et crouler sous la menace de l'islam, et des vellétés expansionnistes des missionnaires adventistes. Pour ne pas perdre cet espace, la préfecture de Doumé est créée en 1947. Pour Mgr Vogt, c'était une évidence frappante qui était à anticiper lors du premier découpage du vicariat. Il affirme d'ailleurs en 1930 avec une certaine aisance "il faudra absolument créer une préfecture ou un vicariat à Doumé. Nous ne pourrons jamais nous occuper convenablement de ces régions qui promettent tant "³⁶. Plus tard, c'est au tour de Mbalmayo en 1955 et Bafia en 1965 de se défaire de Yaoundé ; Obala sera le dernier sur la liste en 1987.

Sur un plan purement politique, on pourrait aussi dire que le démembrement du vicariat de Yaoundé, au-delà des raisons démographiques, d'éloignement géographique et de l'épuisement du personnel affecté dans ces vastes espaces cache aussi des vellétés coloniales. Après la première guerre mondiale en 1918 et même au lendemain de la seconde guerre mondiale en 1945, les nouvelles puissances qui s'installent au Cameroun veillent à éradiquer toute présence allemande sur leur territoire. Parfois, les missionnaires étrangers servaient les intérêts de leurs pays respectifs, il se pourrait donc que ces découpages ont servi à marquer la présence européenne dans les coins les plus reculés du Cameroun à travers la création des

³⁵ Jn. Criaud, *Document pour l'histoire V. les circulaires de Mgr François- Xavier VOGT*, Yaoundé, CSSP, 1988, p.150.

³⁶ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 113.

vicariats et la multiplication de postes de catéchistes qui étaient aussi des Source d'information précieuses.

c- Un contexte international et local favorable à l'érection d'un archidiocèse à Yaoundé

Jusqu'en 1949, il n'existe que cinq diocèses dans le Cameroun français : Yaoundé, Douala et Foumban transféré plus tard à Nkongsamba, Doumé, Garoua. L'archidiocèse de Yaoundé qui est érigé le 14 septembre 1955³⁷ est en réalité le premier archidiocèse du Cameroun français, et Mgr Graffin en est le premier archevêque. Il faut signaler ici qu'en raison des statuts particuliers du Cameroun français et anglais, l'évolution administrative de l'Église catholique était différente. Pendant que Buea, du fait de son rattachement au Nigéria méridional et plus particulièrement au diocèse d'Onitscha est élevé au rang de diocèse, Yaoundé n'avait pas encore clairement affirmé le désir d'être le siège administratif duquel les décisions de l'Église locale allaient prendre corps. Toutefois, l'année 1955 va se révéler très décisive pour l'Église du Cameroun.

Au niveau international, la conférence afro-asiatique de Bandoeng qui s'est déroulée en 1955 soulève ouvertement des problèmes que connaissent de nombreux pays africains. C'est le cas de la colonisation et du racisme, véritables freins pour l'épanouissement de l'Afrique. Au sortir de cette conférence, un mot d'ordre est donné : place désormais à l'émancipation des peuples. Rome, veut être de la partie et envisage de s'ouvrir à toutes les civilisations en accueillant ce qu'elles ont de riche, de constructif, de fraternel pour garantir la pérennisation du message divin. Le pape Pie XII veut en réalité un Christ qui prend la couleur du milieu dans lequel il s'incarne. Même s'il réitère l'universalité et la neutralité culturelle de l'Église, il n'hésite pas à préciser que " l'Église catholique ne s'identifie pas à la civilisation occidentale, elle ne s'identifie d'ailleurs à aucune civilisation : elle est prête à conclure une alliance avec toute civilisation"³⁸. C'est aussi une façon de remettre en question la pensée panafricaniste qui limite le christianisme à la pratique des us et coutumes d'un monde occidental désuet, et dans lequel les africains sont immergés au point d'oublier les valeurs africaines qui font leur particularité.

De plus, Rome souhaite décentraliser certains dossiers pour alléger sa gestion administrative. Il n'est plus question d'attendre son aval pour des décisions qui demandent une

³⁷ Messina et Van Slageren, *Histoire du christianisme...*, p.370.

³⁸ Delacroix, cité par J. P. Messina et Van Slageren, *Histoire du christianisme...*, p.187.

concertation pastorale locale. Dorénavant, il sera question d'"affranchir les jeunes Églises de la tutelle missionnaire occidentale, en les organisant d'une manière telle qu'elles puissent avoir une personnalité leur permettant de mieux gérer les questions pastorales et de prendre des décisions qui s'imposent dans certaines situations"³⁹. C'est une décolonisation progressive des Églises locales qui se met en route.

Au niveau local, des voix réclamant l'indépendance politique commencent à se faire entendre. L'Église aussi va connaître des remous en souhaitant que des prêtres autochtones puissent également être responsables de paroisse, ou encore avoir des responsabilités importantes au même titre que les prêtres occidentaux. Ce nouveau contexte demande aussi de cheminer avec une Église dans laquelle le peuple peut désormais présider les célébrations eucharistiques et prendre son destin en main. Et Paul Etoga, nommé évêque cette année-là et intronisé le 26 février 1956 est un signe que des changements significatifs sont à l'horizon. Une évolution encourageante de la population du Cameroun et des chrétiens en faveur de la création d'un archidiocèse à Yaoundé fait son chemin.

Tableau 5 : Statistiques de la population catholique au Cameroun 1950-1955

Année	Population totale	Catholiques	Prêtres
1950	3.060 635	508.013	66
1955	3. 228 052	598.916	88

Source : Tableau réalisé à partir des données de Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p.187.

Le tableau ci-dessus démontre que le Cameroun aussi bien en termes de population que de convertis connaît une croissance satisfaisante qui ne restera pas statique. Tout au contraire, en 1955 lorsque l'archidiocèse naît, la population est catholique à près de 16%. Cela semble traduire les bienfaits qu'apporte la nouvelle religion en termes d'éducation à travers les écoles, de soins avec l'introduction en abondance de médicaments fabriqués en laboratoire qui vont désormais faire concurrence à la pharmacopée africaine à laquelle est habituée la population.

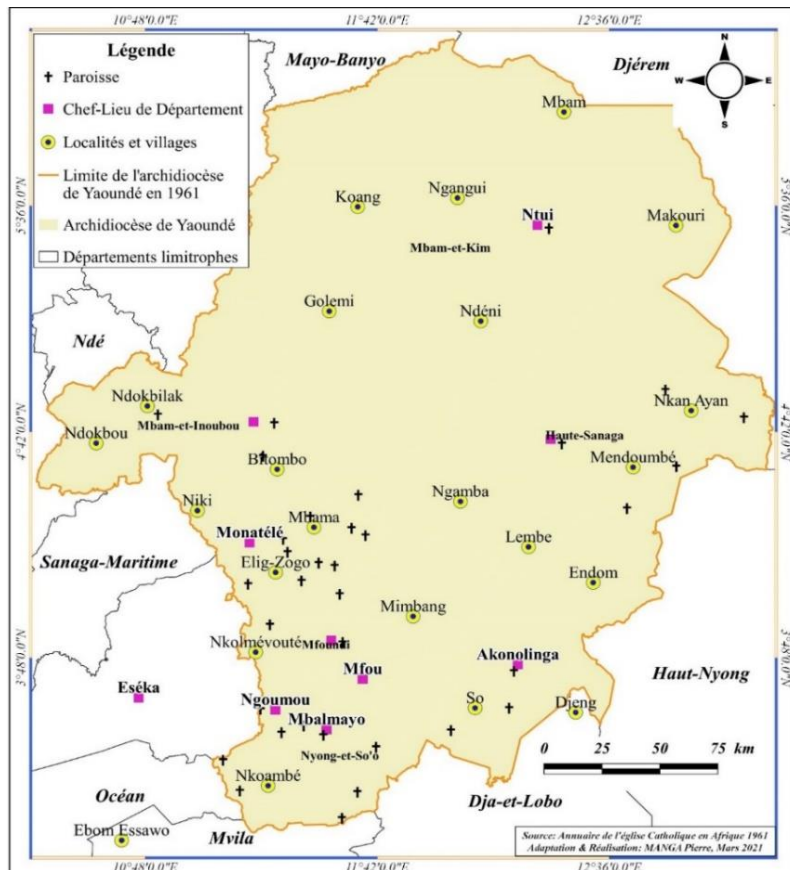
L'abstraction de la race dans les cimetières fait miroiter aux convertis une égalité illusoire qui n'est autre qu'un appât pour attirer de nombreux aspirants dans catholicisme. Il se pourrait aussi que les catéchistes aient joué un rôle crucial dans l'augmentation de ces effectifs, étant donné qu'ils étaient les portes flambeaux qui avaient pris à cœur le message de l'Évangile et se faisaient les propagateurs de celui-ci dans les milieux les plus reculés. Jusqu'en 2013, "l'archidiocèse de Yaoundé compte 1 594 000 fidèles, pour 154 paroisses et 414 prêtres"⁴⁰.

³⁹ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p.187.

⁴⁰ Bikoula Ateba Joseph, 50 ans, prêtre, recteur du sanctuaire Sacré Cœur de Mokolo, Yaoundé, 29 août 2020.

Malgré la décentralisation, Yaoundé est encore un vaste champ d'évangélisation qui continue de s'étendre à cause de la création et l'émergence des périphéries qui marquent l'extension de la capitale politique.

Carte 2 : L'archidiocèse de Yaoundé entre 1955 et 1961



Source : carte réalisée par Manga Pierre à partir des données de l'annuaire de l'Église en Afrique, 1962.

3- Les diocèses suffragants au cœur d'un découpage providentiel

Le Diocèse de Mbalmayo entre doublement dans l'histoire en accueillant le premier évêque autochtone du Cameroun Mgr Paul Etoga et premier diocèse détaché du jeune Archidiocèse de Yaoundé. Le diocèse d'Obala, dernier démembrement de l'Archidiocèse a vécu longuement les mêmes réalités que ce dernier, du fait de l'histoire commune qu'ils ont partagé à un moment donné de leur parcours. Plusieurs raisons expliquent ce découpage de la dernière heure. En outre, la collaboration entre ces diocèses distants de Yaoundé d'une quarantaine de kilomètres, n'a pas cessé puisqu'ils continuent de se soutenir au sein d'une même province ecclésiastique.

a- Mbalmayo un diocèse ambigu

Le diocèse de Mbalmayo est créé "le 24 juin 1961"⁴¹ alors que Mgr Graffin est l'évêque de l'Archidiocèse de Yaoundé. On nomme à sa tête un évêque fondateur qui fut précédemment l'auxiliaire⁴² de Graffin. Tout semble confirmer que la création de ce diocèse est la résultante des discordes entre Mgr Graffin et Mgr Paul Etoga. En effet, malgré l'abolition du statut d'indigénat, les prêtres camerounais continuent d'être traités avec condescendance de la part des blancs. Il est d'ailleurs noté par plusieurs auteurs qu'un prêtre africain ne pouvait être curé de ses confrères européens. C'est dire que l'évangile que les deux annoncent ne s'applique pas à tous de la même manière, et que la colonisation et la ségrégation se vivaient au cœur même de la chrétienté du Cameroun. Cette méconduite a été amplifiée du temps de Graffin et fait naître par la même occasion des frustrations qui ne pouvaient qu'éveiller des aspirations à l'autonomie. En plus, les idées des nationalistes camerounais étaient portées par le clergé qui vivait de plein fouet les affres de la colonisation. Monseigneur Paul Etoga, proche collaborateur de Mgr Graffin a dû en payer les frais pendant ses six années d'auxiliaire, en voyant au quotidien et en dénonçant ces pratiques qui peuvent être qualifiées de barbares. Deux volontés s'affrontent donc : l'une soucieuse de préserver sa mainmise et son autorité coloniale, l'autre aspirant à plus de liberté et à une indépendance définitive si possible. C'est aussi la même lutte qui est menée dans les autres confessions religieuses au Cameroun "les organisations religieuses, toutes nuances confondues, ont fait émerger la priorité de l'appartenance nationale sur l'appartenance religieuse. Une telle attitude n'est pas sans conséquences pour la suite des évènements"⁴³.

Cette situation dans laquelle Mgr Etoga prend pleinement position, va contraindre Graffin à chercher les voies et moyens pour éloigner le prélat de lui et de surcroît, l'exclure d'une éventuelle succession sur le siège de Yaoundé. C'est une des raisons de la division de l'archidiocèse de Yaoundé au profit de la création du diocèse de Mbalmayo dont les clauses de création n'ont pas eu le temps matériel d'être muries à souhait. D'un autre côté, il est aussi vrai que " l'idée de créer un diocèse à Mbalmayo relevait de la nécessité de décanter Mvolyé dont

⁴¹ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p.380.

⁴² Selon le code de droit canonique, en son article 3 aux canons 403 et suivants, il est dit que lorsque les besoins pastoraux le font ressentir, l'ordinaire du lieu qui est l'évêque de ce diocèse, peut introduire une requête pour demander les services d'un auxiliaire. Ce dernier, ne jouit pas du droit de succession. Ces besoins pastoraux peuvent être liés à l'étendue du territoire à administrer, à la maladie d'un évêque. Les raisons pastorales sont nombreuses à ce sujet et dans ce cas, l'auxiliaire est une aide, puisque lorsque l'évêque est empêché, il est préférable que ce soit lui qui exécute certaines tâches dévolues à l'évêque telles que les visites canoniques dans les paroisses.

⁴³ Ngongo, *Histoire des forces...*, p.171.

l'action devait couvrir près de la moitié de la chrétienté catholique du Cameroun"⁴⁴. Toutefois, cette volonté "d'écarter Mgr Paul Etoga de la succession de Mgr Graffin à la tête de l'archidiocèse de Yaoundé"⁴⁵ n'est pas saine, puisqu'elle le projette dans un désert pastoral où tout est à bâtir, à fonder. Il est vrai que Minlaba a une belle Église et l'actuelle cathédrale de Mbalmayo est construite depuis 1934 et présente une fière allure. Cependant, il n'existe pas de structures ecclésiales prêtes pour le début d'une pastorale proprement dite, encore moins un logement adéquat pour le nouvel évêque.

En dehors du fait que la population locale se réjouit d'avoir son premier évêque à la tête d'un diocèse, il est aussi bon de signifier que les missionnaires que Mgr Etoga trouve sur le terrain ne sont pas très rassurés. Ils défendent probablement la cause de leur patrie et n'ont pas envisagé de sitôt qu'une quelconque élite locale les relègue au second rang. À cet effet, la nouvelle autorité ecclésiale ressent le besoin de recadrer les ardeurs, et de prendre une position ferme face aux timorés qui ne cessent d'élever les voix. Il déclare pour cela "je ne suis pas venu chasser les pères. Un père européen qui ne veut pas travailler avec un évêque noir fera ses malles et s'en ira de lui-même"⁴⁶. Ce ton traduit un malaise qui règne entre les pères blancs et le nouvel évêque de ce diocèse. La crainte d'être victime de racisme à leur tour n'hésite pas à se faire ressentir. Mais l'égalité et le respect de la dignité humaine ont été au cœur de l'apostolat de Mgr Etoga. Même s'il a été abandonné dès le départ comme le relève Jean Paul Messina. Il "était abandonné sans secours. Le clou de la surprise fut de constater qu'aucune habitation n'avait été aménagée pour lui"⁴⁷. Rien n'arrête ce prélat qui se révèle apte par la célérité avec laquelle il met en place ses œuvres pour sa mission fondatrice.

En l'espace de dix ans, un petit séminaire sera ouvert pour l'éveil des vocations et la préparation rigoureuse d'un clergé autochtone. Le jeune diocèse veut se faire connaître et valoriser son potentiel. Pour ce faire, un bulletin d'information voit le jour en 1965. Il est nommé Nazareth⁴⁸. L'Église, partout où elle s'installe s'entoure de structures qui forment un ensemble. Il s'agit des écoles, les hôpitaux et des centres sociaux dans lesquelles femmes et enfants trouvent leur place. Mbalmayo n'a pas ramé à contre-courant de cette réalité. La preuve en est que, cette Église locale a pu avec des aides extérieures et les efforts des chrétiens qui ont donné en grande majorité les terres, construire en 1970 un centre de promotion sociale devenu

⁴⁴ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 380.

⁴⁵ *Ibid.* p.265.

⁴⁶ *Ibid.* p. 380

⁴⁷ *Ibid.* p.142.

⁴⁸ *Ibid.* p. 381.

plus tard l'hôpital Saint Luc à Mbokoulou, un collège technique, une structure d'animation culturelle, un centre de formation catéchétique. Aujourd'hui, le diocèse qui regroupe les populations du Nyong et So et du Nyong et Mfoumou a le visage d'une Église locale rayonnante nantie de près de 198 216⁴⁹ chrétiens catholiques, de 92 prêtres diocésains et de plus d'une centaine de paroisses.

b- Les raisons de la création du diocèse d'Obala et de l'érection de Bafia

Dès 1906, Pierre Assiga est envoyé depuis Mvolyé pour faire des prospections dans la Lékié. Il va poursuivre sa mission jusqu'à Batchenga et faute de prêtres, il est chargé de l'accompagner du district Nord du vicariat apostolique par l'équipe de Mvolyé. Les Pallottins en 1912 rencontraient déjà des difficultés dans cet espace qu'ils ont taxé de "réservoir humain", puisqu'il dépendait de Mvolyé à cette époque. Ils décidèrent donc le scinder en trois districts Est, Ouest et Nord. En raison de sa proximité avec le peuple de Dieu et des incessantes tournées qu'il avait instaurées, pour avoir une idée du fonctionnement des divers postes et paroisses, Mgr Vogt en 1928 se plaignait déjà de l'immensité de la zone que couvrait la Lékié et Nanga Ebogo. De plus, ces deux espaces représentent deux unités administratives. D'ailleurs, il affirme à propos d'Efok que "ce n'est pas une mission, mais trois qu'il faudra fonder dans ces régions"⁵⁰. Il transparait là un dynamisme qui aujourd'hui encore fait ses preuves étant donné que la population de la Lékié est à 80% catholique.

Outre le dynamisme, un problème plus important émerge, car il ne faut pas simplement se réjouir de la forte montée du catholicisme, mais désormais penser au bien des âmes en définissant des circonscriptions à taille humaine, qui puissent répondre aux besoins d'une plus grande population. Aussi, Yaoundé n'est pas en régression en termes de population et le besoin d'une organisation plus adaptée se fait ressentir. C'est pour cette raison qu'en 1985, face à la forte densité qu'affiche la Lékié, soit 90,5 habitants au km² pour 27 000habitants, pendant que le département de la haute Sanaga enregistrait 6,32 habitants au km² pour un total de 70 000 habitants, Mgr Jean Zoa exprime le désir de voir ces deux unités regroupées au sein d'un même diocèse et séparées par la même occasion de Yaoundé "pour ne pas être surpris par l'évolution de Yaoundé"⁵¹.

Sur le plan économique, ces deux zones regroupent un potentiel important. Elles sont capables de prendre en charge les dépenses financières et les besoins matériels de leur Église

⁴⁹ [Http://www.catholic-hierarchy.org/diocèse/dmbal/hist](http://www.catholic-hierarchy.org/diocèse/dmbal/hist), page consultée le 3 mars 2021.

⁵⁰ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 113.

⁵¹ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p.395.

particulière. Grâce à la culture du cacao, du café, de la canne à sucre, l'Église peut compter sur la générosité de ses fidèles afin d'envisager la mise sur pied de structures durables et pourvoir au bien-être de ses équipes pastorales, sans oublier le service de la charité recommandé à chaque chrétien. Sur un plan plus pastoral, le catholicisme et le protestantisme se livrent à une conquête d'espace sans vergogne dans la haute Sanaga. Il n'est pas question pour l'Église catholique de faciliter la tâche aux adventistes, pourtant premiers arrivés, en les laissant conquérir des espaces de plus en plus vastes. Le père Douvry dans un courrier datant du 18 octobre 1917⁵² adressé à son supérieur général, relate le combat mené pour limiter l'extension pastoral de ceux qui peuvent être considérés comme des adversaires évangéliques. Au demeurant, ces filouteries laissent présager que ces confessions religieuses transmettent chacune un message contraire à celui de l'autre. Pourtant, c'est le même Christ qui est annoncé dans des chapelles différentes. Ce constat attire l'attention sur la motivation réelle de ces actes. La raison la plus plausible peut être la course pour l'imposition d'une vision qui se veut universelle, puisque quelques adventistes présents à Nanga Ebogo et certains presbytériens sont américains et les catholiques qui veulent avoir plus de notoriété sont pour la plupart français. C'est pratiquement le choc des cultures qui sévit au sein d'une guerre religieuse stratégique et silencieuse qui requiert parfois l'arbitrage de l'autorité administrative.

J'ai dû vous dire, qu'ils (les protestants) s'étaient beaucoup agités. Le récit de leurs tentatives à l'encontre de nos œuvres serait trop long et assez volontiers irritant, d'autant plus que leurs moyens matériels leur donnent près des noirs divers éléments de succès qui nous font défaut. J'ai pu Dieu merci, enrayer leur dernière prétention qui était d'ouvrir partout des écoles dirigées par leurs catéchistes, en obtenant, de fait sinon de droit, l'assimilation de ces catéchistes (uniquement confessionnels) avec nos moniteurs brevetés...

Restent enfin, toujours à l'actif de la concurrence protestante, les difficultés entre le père Guillet et les pasteurs teachers et évangélistes américains de notre région sud. Ces palabres finalement semblent vouloir tourner à l'avantage du père...⁵³

Les échanges épistolaires entre le père Douvry et son supérieur révèlent à quel point la conquête de l'espace et des adeptes est entachée de hargne. L'Église catholique ne cache pas son ambition de contrôler les activités protestantes et particulièrement des adventistes du 7^{ème} jour installés à Nanga Ebogo depuis 1927. Pour ce faire, les écoles et la jeunesse sont utilisées pour gagner la confiance des fidèles et transmettre l'option de la religion chrétienne traduite par les obédiences religieuses en compétition. Diverses démarches sont engagées, l'essentiel est de parvenir à garantir une évangélisation des profondeurs qui atteigne les coins les plus reculés de Nanga Ebogo. Au terme, lorsqu'il est décidé de la création d'un diocèse à Obala en 1987 sur proposition de Mgr Zoa, des bases solides existent déjà depuis plus de de soixante ans. À son

⁵² Ngongo, *Histoire des forces...*, p. 156.

⁵³ *Ibid.*

érection, Mgr Owono Mimboé qui en fut le premier évêque trouve "29 paroisses, dont 7 dans la Haute Sanaga et 22 dans la Lékié, 45 prêtres"⁵⁴. De nos jours, c'est une Église locale qui compte 342. 258 chrétiens, 60 paroisses et 70 prêtres qui continue son cheminement et s'ajuste au quotidien aux défis pastoraux qui se présentent à elle. Elle ne chemine pas uniquement de conserve, mais elle collabore aussi avec les autres diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé pour aborder de concert des questions de pastorale commune.

Le Mbam en général est fortement islamisé à cause de la forte présence des peuples Tikar et des relations commerciales qu'ils entretiennent avec les peuples du Nord et des Grass Fields. À cette occasion, la guerre contre l'islam a précipité la mise en place des structures religieuses à Bafia. C'est dans ce cadre que la mission de Yamben est créée en 1942 dans l'optique de renforcer les positions catholiques. Au-delà de tous ces efforts, Bafia n'aura pas tout de suite le statut de diocèse. Il faudra attendre 1968 pour qu'il soit extrait de l'archidiocèse de Yaoundé, et puisse à son tour acquérir une personnalité juridique en tant que diocèse.

Cette nouvelle création a la spécificité d'être dans un cadre majoritairement islamisé. Elle couvre deux départements : le Mbam et Kim et le Mbam et Inoubou dont la superficie est évaluée à 34600 Km²⁵⁵. Le premier évêque de cette contrée est Mgr André Loucheur. Plusieurs autres diocèses du sud vont également connaître les effets de la décentralisation.

c- Ébolowa, Kribi, Sangmélina : une porte vers le Sud

La proximité géographique, le fait d'être regroupé au sein d'une même région et le manque de prélat ont contribué à l'histoire commune des diocèses de Sangmélina, Ébolowa et Kribi. Le premier diocèse à être créé est celui de Sangmélina. Les missionnaires exerçant à Kribi remarquent que le sud est majoritairement occupé par les missions protestantes, et leur souhait est qu'un jour, les catholiques se fassent aussi connaître et puisse proposer l'Évangile aux fidèles. En 1963, le pape Jean XXIII crée à Sangmélina un diocèse qui couvre Kribi et Ébolowa. Par la suite, Ébolowa et Kribi sont détachés de Sangmélina en 1991 pour former un diocèse à part entière du nom d'Ébolowa-Kribi. Des raisons pastorales sont évoquées pour justifier ce détachement. Cependant ce n'est pas encore la fin de la décentralisation de ce bloc. En 2008, Kribi devient aussi un diocèse.

⁵⁴ I. Perraud, *annuaire de l'Église catholique en Afrique de l'Ouest et centrale, "le répertoire des missions catholiques"*, Paris, éd. Nantes, 1990, p.520.

⁵⁵WWW.diocèsedebafia.org, page consultée le 26 mai 2021.

d- Un développement basé sur le principe de collaboration : la province ecclésiastique de Yaoundé

La vie en vase clôt n'est pas ce qui caractérise l'Église. Elle invite, ses responsables au quotidien à faire preuve de communion en se regroupant au sein des provinces ecclésiastiques, pour changer sur les diverses actions pastorales à encourager et à innover. C'est un moyen pour les évêques de ne pas interrompre leur collaboration ; tout au contraire, ils cherchent à la parfaire en créant des espaces de solidarité pour exprimer cette union dont ils sont porteurs et garants. En 1955, alors que l'archidiocèse de Yaoundé est créé, il est mis en place avec l'accord de Rome une réflexion sur l'érection probable des provinces ecclésiastiques.

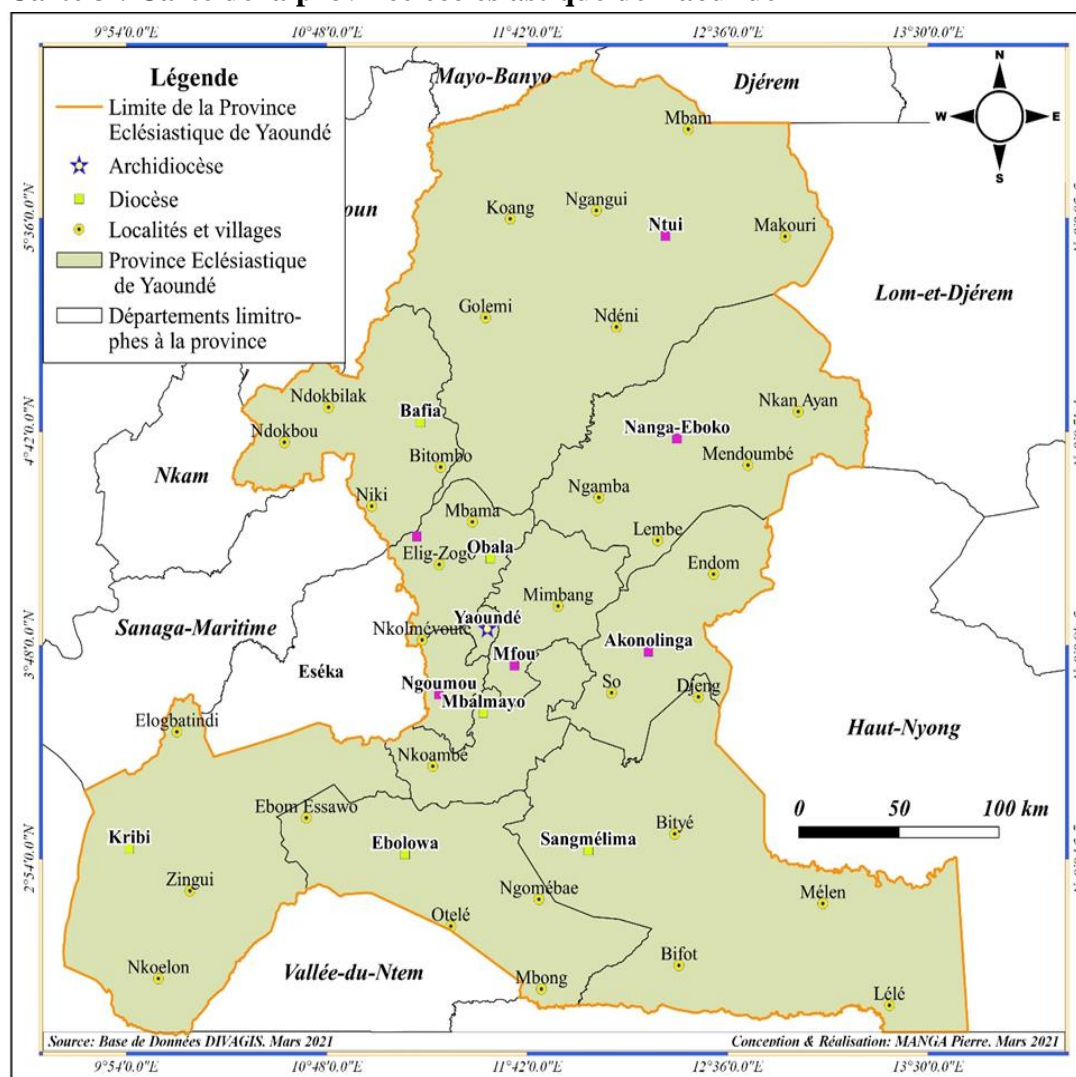
Le 14 avril 1984, ce projet de province ecclésiastique prend effet et grâce à lui, Yaoundé a la possibilité de garder un contact permanent avec Mbalmayo et Obala, et de vivre une collaboration plus ou moins harmonieuse dans laquelle les évêques recherchent comment agir dans la collégialité. Il n'est pas uniquement créé en cette date une seule province. En plus de Yaoundé, il faut compter Bamenda, Douala, et Garoua. La dernière province qui est Bertoua rejoint l'équipe en 1994. Cette division est faite pour permettre une plus grande efficacité dans le travail accompli par les Églises particulières, et répondre aux orientations du concile œcuménique Vatican II qui préconise l'instauration d'une "circonscription appropriée non seulement pour les diocèses, mais aussi pour les provinces ecclésiastiques...l'érection des régions ecclésiastiques, permettant de mieux pourvoir aux besoins de l'apostolat en fonction des circonstances sociales et locales"⁵⁶.

La province ecclésiastique de Yaoundé se limite uniquement à la région administrative du Centre à laquelle on retire le Nyong et Kele qui appartient à la province de Douala. Elle est constituée des diocèses de Bafia, Ebolowa, Kribi, Mbalmayo, Obala, Sangmélina, et Yaoundé qui est retenu comme le siège des institutions de ladite province. Les réalités débattues dans cette assemblée sont également orientées dans le sens de la préservation de la foi. Tout bien considéré, les évêques réunis par cette province, en tant que successeurs des apôtres, se rassurent de la fidélité de la transmission des préceptes de la foi catholique. Ils sont d'ailleurs les premiers invités à les vivre, puis à les transmettre. Même si ce n'est pas toujours une évidence, à cause de la nature pécheresse de l'homme, il n'en demeure pas moins qu'ils restent des gardiens qui veillent sur les Églises particulières et annoncent l'Évangile. En tant que guides du peuple de Dieu, ils partagent leurs expériences, leurs pratiques du Sacrifice Saint, leur façon

⁵⁶ P. VI, *Concile œcuménique Vatican II*, Paris, Centurion, 1967, p. 388.

de sanctifier, d'enseigner et de gouverner leurs diocèses respectifs. Cet agir est une marque de confiance et d'affection dont l'Église a besoin pour que sa charité soit effective et que le témoignage de vie des chrétiens soit plus authentique. Le pape Benoit XVI repris par le pape François abonde dans ce sens en réitérant que : "l'attention effective qui est portée à l'autre conduit à rechercher gratuitement son bien"⁵⁷.

Carte 3 : Carte de la province ecclésiastique de Yaoundé



Source : carte réalisée par Manga Pierre à partir de la base de données DIVAGIS, mars 2021.

L'homme devient la priorité, le centre des préoccupations de la pastorale. Parce que l'Église a besoin d'hommes épanouis, capables de défendre leurs convictions chrétiennes, et de se développer à partir du potentiel qu'ils ont en eux sans plus attendre uniquement des aides qui

⁵⁷ B. XVI cité par François, *Lettre encyclique fratelli Tutti sur la fraternité et l'amitié sociale*, Rome, Libreria editrice vaticana, 2020, p.37.

les maintiennent à l'état d'assistés. Seule la charité est capable de cela au sein d'un clergé autochtone, qui porte à cœur sa mission et son peuple.

III- L'ÉVANGILE ANNONCÉ PAR LES AUTOCHTONES

Les missionnaires n'ont pas œuvré tout seul pour l'évangélisation du Cameroun. De nombreux catéchistes les ont accompagnés et se sont donnés pour que les postes catéchétiques vivent après leur départ. Après eux, le temps des prêtres autochtones est arrivé, ils n'ont pas hésité à prendre en main le destin de leur Église et de transmettre leurs convictions sur la promotion des cimetières dans l'espace chrétien.

1- Les catéchistes à l'œuvre

Les catéchistes sont les collaborateurs des prêtres. Ils l'ont été dès la première heure de l'évangélisation et continuent encore aujourd'hui de se donner pour que la flamme du christianisme continue d'être transmise.

a- Les catéchistes au service de l'Église de Yaoundé

La difficulté de communication a été un frein pour la transmission de la doctrine catholique. Les missionnaires faisaient face aux langues nouvelles parce qu'ils ne comprenaient ni ne parlaient les langues locales. Suite à cela, l'instauration des catéchistes par les pères a été la clé de la propagation du christianisme au-delà de toute espérance. Ils ont porté haut la foi qu'ils ont reçue et l'ont transmise avec une abnégation remarquable. La formation qui était donnée les préparait à devenir des chrétiens convaincus et conscient de la tâche à accomplir. A Mvolyé ou à Einsiedeln ou à Kribi, il leur était transmis des connaissances variées et approfondies de la langue allemande, l'histoire et la géographie de l'Allemagne et du Cameroun, l'histoire de l'Église et les Saintes écritures. Une initiation à la liturgie catholique, à la pédagogie en matière de transmission des savoirs et savoir-faire et une culture générale leur offrait des moyens adéquats pour propager avec aisance et tact la parole de Dieu à leurs frères. Grâce à ces acquis et au courage qui les habitaient, "de 1916 à 1922, ils furent les vrais responsables de la survie et même de la croissance de la communauté catholique de Yaoundé"⁵⁸.

Les catéchistes étaient choisis à la suite d'un discernement qui mettait la priorité sur le témoignage de vie des candidats, et l'exemplarité dont ils faisaient preuve dans la pratique quotidienne des prières. Au départ, leur apport se limitera à " l'instruction doctrinale, la

⁵⁸ Ndi Okala (dir), *Mvolyé-Yaoundé citadelle...*, p.74.

présence aux réunions de prière, la suppléance aux offices du dimanche"⁵⁹. Il est question en réalité de transmettre un minimum d'habitudes chrétiennes et de convictions dont a besoin un chrétien pour adhérer aux dogmes du catholicisme. Plus tard, le déficit d'agents pastoraux suite à l'extension de la mission de Mvolyé va nécessiter une sollicitation plus exigeante des catéchistes. Dorénavant, le catéchiste n'est plus une simple aide pour l'évangélisation. Il devient un auxiliaire capable de suppléer le prêtre, et de se rendre dans les endroits difficiles d'accès où le missionnaire ne peut accéder, malgré toute sa bonne volonté.

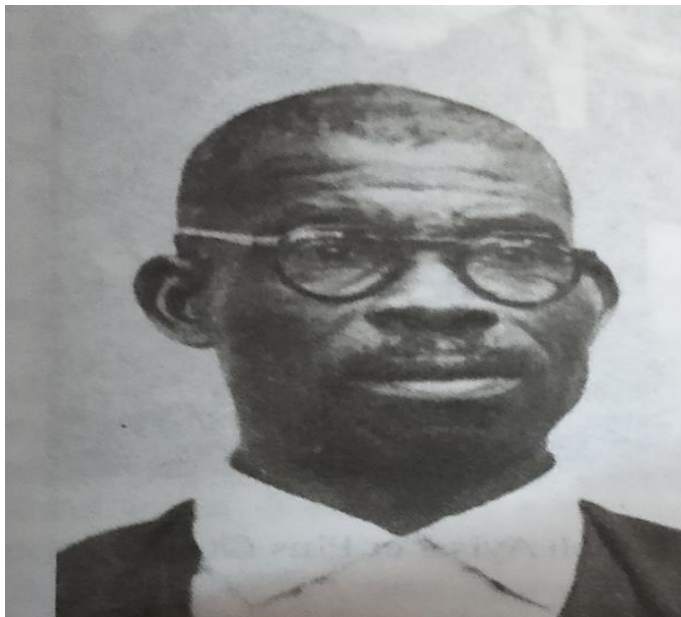
Au premier synode de l'Église catholique au Cameroun en 1906, les pères synodaux décident que le catéchiste va "seconder les missionnaires dans leur apostolat"⁶⁰. Cette démarche fait d'eux de dignes collaborateurs autochtones de la cause du Christ. Leur mission d'enseignement est appelée à s'intensifier. Ils ne se limitent plus à "enseigner le catéchisme, à diriger les prières, à accompagner les prêtres dans les tournées apostoliques, servir de traducteurs-interprètes entre les missionnaires et les fidèles"⁶¹. Ils deviendront pour certains fondateurs de mission. C'est le cas de Pius Otou, qui fonde au nom de Mgr Vogt les missions de l'Est en 1930 ou encore de Petrus Assiga d'Etoudi, l'initiateur des missions de le Lékié et du Mbam. D'autres à l'instar de Martin Tabi, exerceront la lourde responsabilité d'interprète-traducteur des homélies et sermons des pères. En même temps, il mène l'apprentissage de la langue éwondo que suit le père Nekes. Pierre Mebe et bien d'autres vont être des soutiens infaillibles des séminaires pour la promotion d'un clergé autochtone. La première guerre mondiale a été une aubaine pour les catéchistes qui dans la plus grande discrétion, ont enraciné le catholicisme dans les espaces les plus reculés du vicariat du Cameroun.

⁵⁹ A. Mbala Kye, *Evangélisation de la région de Yaoundé (1920-1940)*, Yaoundé, CERDI, 1975, p.18.

⁶⁰ E. Mengolo, "l'œuvre catholique de l'enseignement au Cameroun (1890-2014) : une progression dans l'exigence de qualité. Approche en droit canonique et en droit camerounais ». Thèse de doctorat 3^e cycle en sciences de l'homme et de la société, université Paris- Saclay, Paris, 2016. p. 59.

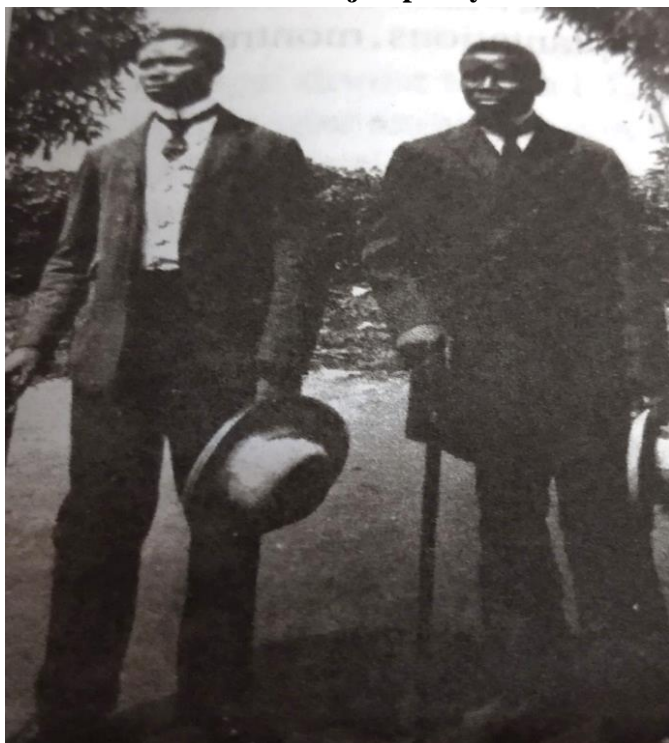
⁶¹ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 200.

Photo 9 : Le catéchiste Pierre Mebe



Source : archives privées de A. K. Essono

Photo 10 : Les catéchiste Joseph Ayissi et Pius Otou



Source : archives privées des pères Pallottins

b- Une présence agissante de la période intermédiaire (1916-1922)

La période intermédiaire a entraîné un chamboulement des dispositions pastorales établies par les Pallottins. Les catéchistes traumatisés par la violence qui a accompagné le départ de leurs pères n'ont pas cédé à la peur d'abandonner les postes qui leur avaient été confiés. De plus, ils se sont faits très distraits, car ils étaient en face d'une administration anticléricale qui

tenait à faire disparaître tous les exploits accomplis par leurs prédécesseurs. "De 1916 à 1922, ils furent les vrais responsables de la survie et même de la croissance de la communauté catholique de Yaoundé, comme de tout le Cameroun"⁶². Au même moment que les pères étaient soit expulsés du territoire camerounais soit emprisonnés, comme ce fut le cas des pères Baumann et Traub de la mission de Mvolyé, les écoles ainsi que certaines missions étaient également fermées. Ce qui réduisait la possibilité pour les croyants de se retrouver en communauté afin de prier ensemble et de faire des leçons de catéchisme. Il fallait à l'avenir trouver des stratégies et faire preuve d'ingéniosité pour garder la flamme de l'évangélisation allumée en continuant en toute clandestinité quelques activités pastorales, sans toutefois éveiller des soupçons et s'attirer les foudres des nouveaux occupants.

Les catéchistes ne perdaient pas une seule occasion d'encourager les chrétiens à rester unis dans la prière. Ils tenaient des classes de catéchèse dès que la moindre brèche était ouverte, c'étaient de vrais soldats aux aguets. Ce travail fait dans des conditions draconiennes était mené avec tact et agilité. Il était question de communiquer une bonne dose d'informations en très peu de temps, et sans risquer de se faire prendre. Le lieu importait peu, seul comptait le message transmis. Pour cela, on pouvait compter sur l'expertise de ces hommes qui avaient su mettre à profit toute la formation reçue dans les centres de formation catéchétiques des pères Pallottins.

Partout où ils arrivaient, ils organisaient rapidement un catéchuménat, avec enseignement du catéchisme appuyé sur l'Histoire Sainte ; ils préparaient aux sacrements, en particulier au baptême, puis à la communion et au mariage. Et le rayonnement de leur vie personnelle était tel qu'il entraînait la conviction et engageait à les imiter. Et l'on comprend que dès 1917, les aumôniers militaires se soient trouvés en face de milliers de candidats au baptême parfaitement préparés, sans qu'ils ne sussent ni comment, ni quand, ni où⁶³.

À part la bravoure dont ont fait montre les catéchistes, l'Église de Yaoundé a pu survivre et faire face aux déboires de la période intermédiaire. Ils ont pu à leur manière pallier au manque de prêtres, de religieux et religieuses, en prenant en main le destin de leur jeune Église en marche pour la maturité spirituelle. Pendant cette période, comme le montrent le tableau statistique ci-dessous ainsi que la courbe y afférant, on constate aussi une augmentation du nombre de postes de catéchistes et par ricochet une croissance du nombre de communautés ecclésiales. Cela suppose que des prospections nouvelles étaient menées et que la priorité était accordée aux lieux les plus éloignés, puisqu'il y avait un besoin de rester discret afin de ne pas éveiller les soupçons de l'armée coloniale, par peur de représailles.

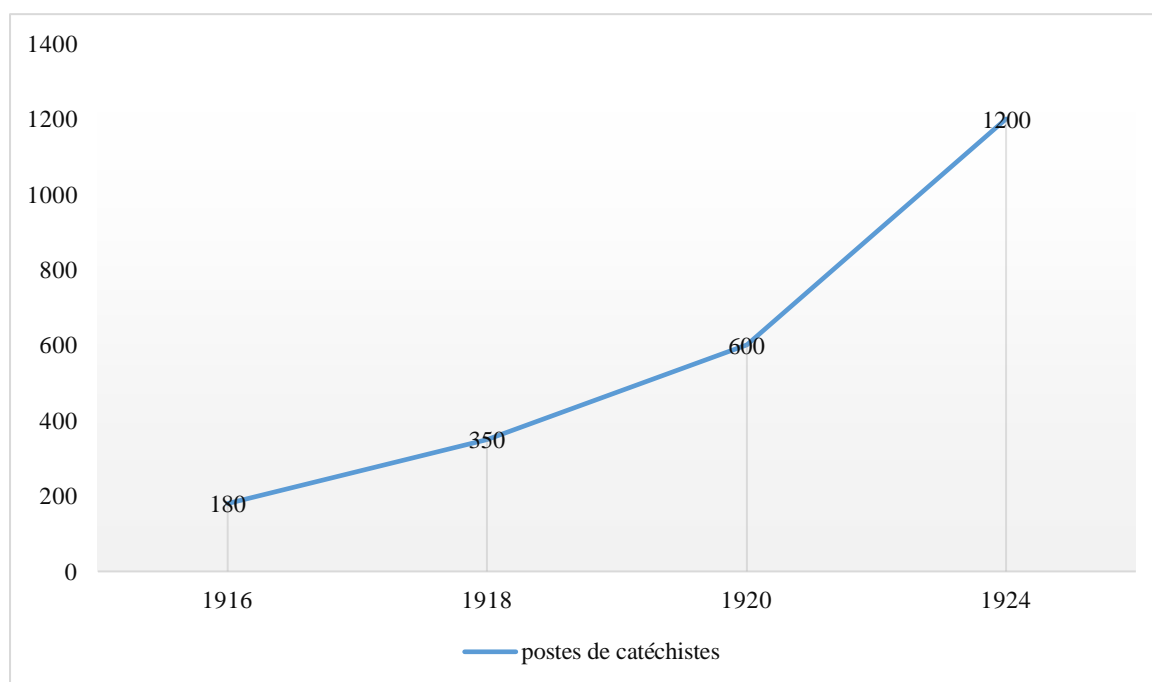
⁶² Ndi Okala (ed), *Mvolyé-Yaoundé citadelle...*, p.75.

⁶³ *Ibid.* p.78.

Tableau 6 : Statistique des postes de catéchistes des zones rurales 1916-1924

Année	1916	1918	1920	1924
Postes de catéchistes	180	350	600	1200

Source : tableau réalisé à partir des données de J.M. Ndi Okala (dir), *Mvolyé-Yaoundé citadelle de l'Église du Cameroun*, p.81.

Graphique 2 : Évolution des postes de catéchistes 1916 - 1924

Source : courbe réalisée à partir des données de J.M. Ndi Okala (dir), *Mvolyé-Yaoundé citadelle de l'Église du Cameroun*, p.81.

En quelques sortes la période intermédiaire a permis l'expansion du catholicisme dans les périphéries et les zones enclavés qui n'avaient pu être atteints pas les missionnaires. Et de voir les autochtones à l'œuvre a sûrement été un atout pour l'Église. Les pères spiritains qui prennent la relève à partir de 1922 se rendent compte que les catéchistes sont des collaborateurs dont ils ne peuvent se passer. D'ailleurs Mgr Vogt, admiratif des résultats obtenus par les catéchistes camerounais qualifie la croissance inattendue de chrétiens catholiques de "mouvement extraordinaire de conversion"⁶⁴. De plus, ils sont des "aides sortant de l'ordinaire, ils comprenaient très vite les désirs des prêtres, s'adaptaient avec intelligence"⁶⁵. L'Église va donc continuer à promouvoir cette aide incontournable grâce à laquelle le prêtre s'intègre facilement au sein du peuple de Dieu quelle que soit sa provenance.

⁶⁴ Ndi Okala (dir), *Mvolyé-Yaoundé citadelle...*, p.80.

⁶⁵ Essono, *L'annonce de l'évangile...*, p. 303.

L'influence que les catéchistes ont pu avoir sur les chrétiens, est indéniable. En outre dans toute société, il existe toujours des personnes qui brillent par une capacité à dévier des sentiers battus. Il se pourrait donc que parfois les catéchistes aient voulu prendre plus de place qu'il n'en fallait dans les villages. Ils ont été un canal d'acculturation en encourageant la population à l'usage des cimetières, à taire leur douleur face à la mort. Il est dit à propos du catéchiste que "quand il perdait un parent, il se maitrisait et demandait aux siens qui sombraient dans les pleurs d'essuyer les larmes et de prier plutôt pour le repos de l'âme du disparut"⁶⁶. Cette attitude traduit l'influence sans doute inconsciente dès le départ, qu'a produite la collaboration entre les premiers Pallottins et les catéchistes. Ce rapprochement a directement ou indirectement déteint sur les comportements et les gestes funéraires de quelques catéchistes en milieu Beti, au point que ceux-ci ont voulu reproduire dans leur milieu familial, des attitudes contraires aux comportements habituels en présence d'une dépouille mortuaire dans la sphère Beti.

Il est aussi vrai que les postures adoptées ou les expressions qu'on laisse transparaître en face de la triste réalité qu'est la mort, sont tributaires de l'état psychologique des personnes et parfois de leur statut dans la société. Il se pourrait donc que la cohabitation des catéchistes avec les blancs ait produit une sorte d'acculturation religieuse qui souhaite effacer toute sensibilité terrestre pour tendre vers des réalités célestes, au détriment des us et coutumes qui structurent la société Bantou, au point que les populations considèrent comme désuètes des acquis millénaires dans lesquels ils ont été pétris et enracinés. Jean Criaud évoque subtilement en des termes assez vagues l'influence qu'on eut les pères sur quelques pratiques en milieu africain "le noir, placé à la mission, homme ou femme ou enfant suivra il est vrai les directives et les règlements qu'on lui donnera"⁶⁷.

Il y avait tout au début un émerveillement d'être en compagnie de l'homme blanc, un désir profond de ne pas se faire écarter de la mission, à causes des quelques rémunérations que l'on pouvait recevoir grâce aux divers services qui étaient rendus. Ces situations ont fait que des chrétiens rejettent leurs convictions personnelles et communautaires soit par conformisme soit par peur de perdre leur pécule et d'être éloigné de la mission. Au terme, ils ont aidé l'Église à accélérer "l'occidentalisation des mœurs camerounaises".⁶⁸ Avec les blancs, ces soldats de

⁶⁶ [Http://chrtienssocieties.revue.org/index2145html](http://chrtienssocieties.revue.org/index2145html). Mis en ligne le 15 septembre 2009.

⁶⁷ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 97.

⁶⁸ Ngongo, *Histoire des forces...*, p. 164.

l'évangélisation ont combattu les danses, la polygamie, la pharmacopée africaine au point de n'en trouver que des effets négatifs.

Au-delà de toute autre considération, les catéchistes étaient pris pour des autorités morales, car on faisait appel à eux pour la résolution des différends parce qu'on les savait honnêtes. Cette omniprésence a donné lieu à une lutte contre les catéchistes, car ils devenaient une véritable menace pour l'autorité coloniale.

c- Les catéchistes : une permanence du danger pour l'administration coloniale

L'administration française par respect pour le travail des missionnaires leurs concitoyens, accueille après les turbulences de la guerre l'organisation mise sur pied par l'Église catholique au Cameroun. Pour cela, elle l'aide à protéger les catéchistes en leur octroyant un statut particulier. Pour ce faire, ils sont dispensés de la corvée du portage, des travaux forcés, leurs curés sont chargés de payer leurs impôts et ils arborent des médailles comme signe distinctif servant de laissez passer, et qui attestent qu'ils sont des membres de l'équipe pastorale d'une paroisse. Tout ceci démontre la notoriété acquise par les catéchistes auprès de l'administration coloniale. Au demeurant, ces privilèges ont fait des catéchistes les égaux des chefs très écoutés et qui rendent compte à la mission. Cette dernière remarque confirme une réalité inquiétante pour le colon :

Le catéchiste en matière d'encadrement joue un rôle qui semble plus évident que celui du chef traditionnel. L'administration ignore très souvent la vie des indigènes (...); les chefs veulent confisquer le pouvoir à leur profit (...). Autant la population indigène fait confiance aux catéchistes, autant elle se méfie du chef⁶⁹.

Suite à ce constat, une véritable machine à répression est mise en marche pour étouffer la montée en puissance des catéchistes et par ricochet la montée fulgurante de l'Église catholique. Des stratagèmes sont mis en place pour éradiquer les villages de chrétiens, crée autour des catéchistes pour limiter leur influence sur des populations qui font plus confiance à la mission qu'à l'administration. En 1947, le gouverneur Delavignette se montre très rigoureux dans une circulaire adressée aux chefs des régions. Il leur intime l'ordre de sévir " les catéchistes et les missionnaires qui s'écartent de plus en plus de leur rôle"⁷⁰.

L'idée selon laquelle les catéchistes auraient pu à un moment donné être une menace pour l'administration coloniale semble absurde. Pourtant, leur proximité avec le peuple, la connaissance des recoins, des circonscriptions dont ils avaient la charge et la confiance totale

⁶⁹ Ph. L. Tolra, *vers la lumière ? Ou le désir d'Ariel. A propos des Beti du Cameroun sociologie de la conversion*, Paris, Karthala, 1999, p. 327.

⁷⁰ *Ibid.* p. 335.

qu'avait la population pour ces hommes exceptionnels a réellement inquiété les français au Cameroun. Les termes utilisés par le colon exprimaient une crainte de leur part. Cette peur de voir les catéchistes imposer des savoirs et des lignes de conduites entravait quelque peu le besoin de domination et de mainmise qu'ils n'hésitaient pas à faire prévaloir. Dans une certaine mesure, "l'institution des catéchistes autochtones constituera le bras armé de l'évangélisation au Cameroun"⁷¹. Bien que les propos qui précèdent aient pour but de venter l'audace et le courage des catéchistes d'antan dont la mission première était de répandre la Bonne nouvelle du salut, il faut aussi relever qu'ils étaient permanemment confrontés au danger.

Le gardien de la moralité que représentait le catéchiste pour les chrétiens et non chrétiens, lui a donné une notoriété, une sorte de puissance qui a garanti la propagation de l'évangile. Et pour cette raison, une évidence s'impose : à travers les catéchistes, l'Église catholique au Cameroun devient une force à craindre." atour des années 30, l'administration coloniale lancera contre l'Église catholique une « guerre contre les catéchistes », pour remédier à l'envahissement de l'Église catholique devenue au Cameroun » « un État dans l'État » grâce à son réseau de catéchistes partout agissant..."⁷². L'Église ici devient une menace évidente au point où l'administration coloniale se fait un devoir de lancer une chasse aux sorcières contre l'Église. Elle se dit que ce sont les catéchistes qui font la force de l'Église ; Ce qui est d'ailleurs vrai, mais c'est oublier que ces catéchistes ont fait avant la colonisation un travail de fourmi, et que même en leur absence, les chrétiens peuvent se prendre en main sans attendre que le catéchiste soit omniprésent.

La crainte des autorités s'explique aussi dans la mesure où compétents ou médiocres, la population fait confiance aux catéchistes et leur voue pratiquement un culte d'admiration, de respect et d'obéissance. Dans ce cas, le risque est qu'ils deviennent indispensables et que l'administration faille passer par eux pour implémenter sa politique coloniale. Cela relève de l'absurdité pour les colons. Pour imposer la volonté colonisatrice, le type de rendement auquel la métropole s'attend, c'est la disparition de ceux qui éveillent les consciences et proposent une conduite dans le respect de la dignité de l'homme. Cette décision d'en découdre avec les catéchistes n'est pas sans risque. Elle rend illégale leur profession et sans le prévoir, les ramène à la clandestinité de la période intermédiaire. On pourrait donc dire que cette clandestinité n'est en rien une cause de résignation pour eux ; tout au contraire, ils font preuve d'une résilience

⁷¹ F. Beuvier, "la malédiction du catéchiste Ngou ou le récit caché de la genèse (1900-1950)", *Socio-anthropologie*, N° 37, 2018, p.1.

⁷² Ossama, *l'Église de Yaoundé....* p. 57.

ahurissante, dans la mesure où ils préfèrent parfois quitter les espaces dans lesquels ils vivent pour que la mission ne prenne pas fin. Ce fut d'ailleurs le cas du catéchiste Bernard Ngou de la chefferie Bafreng dans les Grassfields, contraint de migrer de village en village à cause de ses congénères qui n'étaient pas prêts à recevoir la parole Dieu, et dont il dénonçait la conduite ignoble et le syncrétisme religieux. Il va subir de plein fouet le revers de sa fougue pastorale et faire face quelques fois au doute des missionnaires qui l'on engagé. :

À Njombé, j'ai été calomnié et accusé au tribunal ; chaque fois les juges et les missionnaires ont constaté mon innocence. Mais les épreuves n'ont pas cessé. On s'est attaqué à mes enfants. Mon deuxième fils mourut, empoisonné par trois chrétiens de Njombé. Ils l'on avoué. Le 9 mai 1935, mon troisième fils mourrait lui aussi ; je perdrai encore mon dernier fils, le 20 juin 1949, empoisonné par une femme de Njombé⁷³.

L'émergence d'un clergé autochtone ne va pas résoudre dans la totalité les problèmes rencontrés par les catéchistes. Néanmoins avec le concours des indépendances, une ère de liberté s'annonce pour eux, et les missionnaires blancs vont peu à peu céder la place aux africains dans les missions. Ainsi, une collaboration moins étouffante se met en place pour libérer les énergies dont sont capables les autochtones.

2- La promotion d'un clergé camerounais

L'idée de former un clergé autochtone au Cameroun, est la résultante des projets de vie de certains instituts religieux dont les fondateurs avaient à cœur de passer le témoin aux populations évangélisées. Aussi, des réalités contextuelles vont contraindre l'autorité en charge de l'Église catholique à encourager les vocations camerounaises.

a- L'urgence d'un clergé autochtone

Les tournées pastorales engagées par Mgr Vogt quelques jours après son arrivée au Cameroun dressent un bilan froid de l'état du personnel dans tout le vicariat du Cameroun. Après deux ans de visites, et ayant fait le tour des missions de Kribi, Minlaba, Eseka, Akono, Ngovayang, Nkol-Ayob, Douala, il réalise l'urgence de s'appuyer sur les fils du pays, pour que l'annonce de l'évangile soit constante dans les postes, et que l'Eucharistie soit accessible à tous ceux qui ont embrassé la foi catholique. Plusieurs papes à l'instar de Benoit XV dans son encyclique *Maximum Illud* du 30 novembre 1919 et Pie XI dans la sienne intitulée *Rerum Ecclesiae*⁷⁴ de 1926 avaient clairement affiché leur volonté de promouvoir la formation d'un

⁷³ G. Le Bayon, *les prêtres du Sacré Cœur et la naissance de l'Église au Cameroun*, Paris, Procure des Missions SCJ, 1986, pp. 67-68.

⁷⁴ *Rerum ecclesiae* est une encyclique du pape Pie XI qui fut élu pape en 1922. Cette lettre parue le 28 février 1926, et avait pour trait essentiel l'évangélisation des peuples non chrétiens. Le travail et la formation des nouveaux

clergé local capable de constituer une hiérarchie autochtone. La préoccupation de Rome était à l'avantage des africains puisqu'il s'agissait de leur octroyer une liberté d'action propre à leur contexte. En plus de ces raisons, il y a le fait que l'un des fondateurs des spiritains, le père Libermann a été un visionnaire pour les missions d'Afrique. En réalité, son désir n'était pas uniquement d'évangéliser l'Afrique ; il voulait aussi que l'Afrique soit évangélisée par un clergé autochtone, qui maîtrisait sa culture et pouvait mieux porter le message du Christ ressuscité. De plus, c'était une réelle utopie de penser que les européens pouvaient avoir assez de personnel pour répondre aux besoins de toutes les missions, quand on sait que le climat ne leur était pas du tout favorable, et qu'à ce propos ils avaient été nombreux à laisser leurs vies sur la terre de mission africaine comme ce fut le cas dans le vicariat des deux Guinées en 1844. À cet effet, Vogt écrit au mois de février 1844 :

Il faut former un clergé indigène pour espérer la conversion de l'Afrique. La France ne fournira pas assez de prêtres missionnaires pour ces vastes pays d'Afrique, et d'ailleurs un grand nombre de missionnaires ne pourront guère vivre longtemps dans ces climats malsains⁷⁵

Le père Ritter accueille donc la première promotion des petits séminaristes. Ces candidats qui aspirent à la prêtrise sont au nombre de six. Ils n'arrivent pas tous le même jour. Cela peut vouloir dire que la date exacte de l'entrée au petit séminaire n'était pas arrêtée d'avance, mais dépendait plutôt de l'arrivée des séminaristes ; même s'il fallait quand même noter pour plus de crédibilité une date à laquelle on cessait d'accueillir.

À l'annonce de l'ouverture du petit séminaire à Mvolyé, cinq candidats se présentèrent : Martin Atangana, Joseph Essomba, Tobie Atangana, Jean Tabi, André Manga ... un sixième candidat, sylvestre Ottou, viendra se joindre à eux en septembre. La rentrée officielle eut lieu le 7 septembre 1923⁷⁶

De ces six candidats, seuls Tobie Atangana, Jean Tabi, André Manga accèdent à la prêtrise. La formation était rude. Au-delà du français et du latin qui étaient enseignés, la bible et les règles de savoir vivre à l'occidentale freinèrent le cheminement de plus d'un. Les jeunes candidats étaient des élèves des écoles catholiques des différentes postes de Yaoundé et restaient au moins un an à la mission avant d'être envoyés au petit séminaire. Cela permettait de juger de l'authenticité de leur désir, et d'attester si oui ou non ils sont capables de s'adapter à de nouvelles exigences de vie. En plus des séminaristes suscités, de nouveaux visages se joignent au groupe des premiers en 1924. Ils viennent d'Edéa. Il s'agit ici de Simon Mpecke,

prélats locaux est une priorité pour lui. Il pense que des prêtres bien formés ne peuvent que faciliter l'enracinement de l'Église en divers lieux.

⁷⁵ Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 149.

⁷⁶ Messina et Van Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 160.

Mathias Bell, Oscar Misoka et Oscar Awoué, plus tard, au grand séminaire, on associe à l'ensemble du groupe Théodore Tsala, Joseph Melone, Guillaume Bisek, et Louis Puka.

L'ouverture du grand séminaire en 1927 sous la gérance du père Eugene Keller, à Mvolyé va concrétiser l'espoir de l'émergence d'un clergé local. Ces jeunes gens sont l'avenir de l'Église locale, à cet effet, sachant comment peuvent réagir les formateurs et les prêtres européens qui les accueillent dans leurs divers lieux de stage, Mgr Vogt recommande la douceur, la patience, le respect à ses confrères. Il n'hésite pas à leur dire :

Traitez-les comme les fils de notre famille, montrez-leur de l'intérêt. Ils doivent être formés, qu'on ne s'imagine donc pas qu'ils sont déjà formés... Mieux ils seront formés, plus ils rendront service plus tard. Ne dites pas : ils devraient savoir ceci, ils devraient savoir cela. Nous sommes trop facilement portés à juger les Noirs d'après nous... les prêtres indigènes doivent être autant que possible nos égaux. ...ils ne sont pas des européens et garderont des façons de faire qui diffèrent des nôtres, mais cela ne les empêchera pas de devenir de bons prêtres et de faire beaucoup de bien, peut-être plus que nous⁷⁷.

Bien que ces paroles soient rassurantes, elles paraissent peu vraies, quand on sait que le climat qui prévaut est celui de la colonisation. Ces prélats blancs n'ont pas tous les mêmes sentiments à l'égard de leurs frères noirs. Pour eux, les noirs sont des personnes qui ont le statut d'indigène et sont à cause de cette réglementation, contraintes à une situation inférieure à celle du missionnaire qui agit d'abord au nom de sa patrie. Ce contexte démontre que les séminaristes stagiaires n'ont pas eu la tâche aisée. Néanmoins, le 8 décembre 1935⁷⁸, la première cuvée de prêtre au nombre de huit est célébrée par l'Église du Cameroun à Yaoundé et à Edéa ; Jean tabi, André Manga, Tobie Atangana et Théodore Tsala pour le compte du vicariat de Yaoundé par Mgr Vogt ; tandis que Simon Mpecke, Joseph Melone, Oscar Misoka et Oscar Awoué sont ordonnés pour le vicariat apostolique de Douala par Mgr Mathurien Le Mailloux. Plusieurs promotions se suivent. Au terme de sa vie terrestre, Mgr Vogt aura imposé les mains à 41 prêtres camerounais. C'est une preuve qu'il avait le souci de faire naître et grandir des vocations locales. C'est en ce sens qu'il est considéré par certains comme le père du clergé autochtone au Cameroun, et Mvolyé "le berceau du clergé camerounais"⁷⁹, à cause de l'implantation des premières maisons de formation desquelles sont issues la première cuvée de prêtres locaux.

b- Une visibilité cléricale camerounaise

La jeune Église du Cameroun était en nette progrès. Il est bientôt question pour les missionnaires européens de laisser les Africains gérer leurs populations. L'année 1955 marque

⁷⁷ Criaud, *La geste des Spiritations...*, pp. 158-159.

⁷⁸ Ossama, *L'Église de Yaoundé...*, p. 118.

⁷⁹ Ndi Okala (dir), *Mvolyé-Yaoundé citadelle...*, p.127.

un " tournant décisif"⁸⁰ dans l'histoire de l'Église du Cameroun. La nomination de Mgr Etoga et de Mgr Mongo respectivement évêques auxiliaires de Mgr Graffin et de Mgr Bonneau, annonce les prémices soit du départ des responsables français, soit leur prise de conscience que désormais les rênes des diocèses et des paroisses peuvent être tenus par "un clergé local"⁸¹. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre pour le Cameroun. La condition du prêtre camerounais change. Eux qui étaient réduits au simple statut d'auxiliaire, c'est-à-dire d'aide, peuvent à l'avenir être nommés curés de paroisse et avoir pour vicaires leurs confrères européens. Ce fut le cas dans les paroisses de Mbalmayo, où Mgr Etoga ne rencontra qu'un clergé en majorité expatrié qui en plus n'a pas caché sa crainte et son désarroi d'être sous la coupe d'un évêque camerounais. Cette peur était due à l'ignorance de la bonté et de la magnanimité africaines dont ont fait preuve les prélats noirs.

Des changements considérables vont se faire à Yaoundé. Puisque Mgr Zoa est sacré évêque en 1961 et appelé à cet effet à remplacer l'ordinaire de Yaoundé. Il est temps donc pour Mgr Graffin de rendre son tablier. Pour ce faire, il lui faudra un remplaçant. Pour que ce rêve devienne réalité Graffin doit démissionner, et c'est sur un fond de derniers retranchements qu'il adhère à la demande qui lui est adressée par Rome le 6 septembre 1961, sans pour autant cacher les sentiments qui l'habitent au moment des faits. Il dit à cet effet en s'adressant au clergé de Yaoundé qui vient à sa rencontre et à tous ceux qui l'approchent "et surtout, ne croyez pas que je déserte à cause des difficultés, j'ai toujours dit que je tiendrais coûte que coûte, en attendant que l'obéissance à laquelle je tiens avant tout me dise que cela suffit et qu'il valait mieux passer le flambeau aux autres"⁸². Le désespoir qui jailli de cette élocution porte à croire que Mgr Graffin n'était pas en bons termes avec son entourage. On le sait mal aimé à cause de ses agissements aux allures coloniales. Il a eu du mal à se défaire de sa cape de colonisateur pour arborer celle de la miséricorde, du service et du dialogue qu'il annonçait au nom Dieu. Aussi, à la veille des indépendances, il ne cache nullement sa position de colonisateur qui veut maintenir ses ouailles sous sa coupe. Laisser sa charge est pour lui un échec de sa mission, mais en bon perdant, il trouve toujours des arguments pour se convaincre que c'est par sa seule volonté et son désir qu'il passe le témoin.

⁸⁰ Messina et Van Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 182.

⁸¹ Les actes du concile œcuménique Vatican II à la page 256 sont revenus longuement sur la question du clergé autochtone et ont d'ailleurs insisté sur une réalité inévitable : certaines communautés disposent déjà d'un clergé tiré de leurs membres. De plus, les ministres du salut qui sont les prêtres, les évêques et les diacres autochtones servent la cause de leurs frères. Cela permet par la même occasion de mettre sur pied peu à peu des structures diocésaines qui répondent à leurs réalités.

⁸² Criaud, *La geste des Spiritains...*, p. 245.

c- Les défis d'une jeune Église dirigée par les autochtones

Les nouveaux prélats de l'archidiocèse de Yaoundé et du diocèse de Mbalmayo ont un principal point en commun, celui du développement. Il passe par une formation authentique du clergé, une promotion de la pastorale de la jeunesse, une lutte contre la misère et surtout "un renouveau de la liturgie"⁸³. A Mbalmayo comme à Yaoundé, et plus tard dans les autres diocèses de la province ecclésiastique, on cherche comment rendre vivante la foi avec des repères culturels du terroir. La religion étant un élément intrinsèque de la culture, elle ne saurait impacter les mentalités et les habitudes, si elle se détache complètement des habitudes et des organisations locales. L'introduction dans les célébrations eucharistiques des cantiques en langue bété en dit long sur les changements que subit le rite latin imposé par les prêtres européens. La nouvelle équipe de leaders pastoraux n'hésite pas à envisager la question de l'inculturation des danses, des rites de veuvage un peu plus tard.

L'Église catholique connaît un engagement social remarquable pour sortir son peuple de l'engrenage de paupérisation dans lequel la colonisation l'a plongé, afin qu'il puisse se prendre en charge et conduire la destinée de sa jeune Église et de son jeune État. Les défis sont nombreux, d'autant plus que les missionnaires n'ont pas laissé des mesures d'accompagnement pour assurer une meilleure transition. Bien qu'ils aient laissé des édifices impressionnants, ils n'ont pas songé à accompagner graduellement la jeune équipe à l'autonomie financière. On peut se dire qu'ils sont partis mais ont voulu rester indispensables de sorte qu'on fasse toujours appel à eux ; c'est une autre façon d'avoir un droit de regard dans la gestion et les actions que mène l'Église. Toutefois, les jeunes prélats tiennent à faire leurs preuves et à garder le cap. Ils s'activent à créer un développement par le bas, qui met en première ligne les intérêts et le bien de la population. Pour cela, des formations professionnelles sont prônées à travers la création des collèges agricoles tels que Bullier à Nkolmebanga, ou encore le centre rural d'appui technique de Sa'a. Un changement des mentalités est encouragé afin d'entrer dans ce processus de développement, Kentia précise qu'il s'agit,

En fait d'appels à abandonner les comportements qui sont considérés comme la cause de la déplorable condition de vie dans laquelle les populations sont empêtrées, que ce soit au niveau familial ou communautaire, dans le domaine politique ou économique, au sujet du vivre ensemble ou du bien commun"⁸⁴.

⁸³ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 191.

⁸⁴ B. Kentia, "Un enseignement social de l'Église pour l'Afrique : de la communication socio-politique des évêques du Cameroun de 1988 à 1998, à la nécessité d'une approche contextuelle et d'une démarche praxéologique, thèse de doctorat en théologie, université d'Ottawa, Canada, 2015, p.11.

Le bien-être de l'homme, son bonheur sont des forces pour la mission. Mgr Zoa et l'épiscopat camerounais s'appliquent particulièrement à éveiller les consciences pour un développement qui se veut solidaire. Mgr Zoa à cette occasion interpelle les chrétiens en 1995 à se mettre au travail pour leur propre bien et celui de la nation, leur solidarité est plus que jamais appelée à se concrétiser. Pour lui, "le bonheur chrétien consiste à partager. Or pour partager il faut avoir ; pour avoir, il faut produire abondamment ; pour produire abondamment, il faut travailler rationnellement ; pour travailler rationnellement, il faut s'organiser solidairement"⁸⁵. C'est un appel à manifester son appartenance chrétienne à travers le retour à la production agricole. La relève de l'économie est l'affaire de tous et le bien-être dépend de la volonté de faire des choix éclairés. Par conséquent, des champs communautaires ont été créés non pas prioritairement pour faire vivre les missions, mais aussi pour créer des espaces de solidarité et encourager le travail communautaire.

L'Église ne travaille pas seule, elle souhaite contribuer à l'œuvre de développement qui connaît une rupture à cause du vent de l'Est qui n'a pas laissé indemne les aspirations politiques et les réclamations multipartistes. Un travail de concert avec l'État dans un Cameroun en pleine crise, réaffirme l'orientation d'une promotion humaine, où Dieu s'incarne au-delà de toute fragilité pour illuminer les ténèbres de l'homme. L'État ne cache nullement son besoin d'accepter des acteurs qui militent en faveur de la restauration de la paix et du développement " quand on considère la situation de crise aujourd'hui, on s'aperçoit que la solution relève du concours des divers acteurs...de nouveaux acteurs peuvent surgir et jouer un rôle déterminant pour notre devenir. Faire appel à la solidarité implique aussi la reconnaissance de l'apport de ces nouveaux acteurs"⁸⁶.

3- Une gestion contextuelle des cimetières

Une fois les cimetières sous l'administration des prélats africains, de nouvelles réalités émergent. Entre l'attrait que représente cet héritage pour les religieux et son abandon par les populations de la Lékié et quelques-unes de Mbalmayo, il y a lieu de s'interroger sur l'avenir de ces sites qui sont des patrimoines de la période coloniale pour la plupart.

a- Les cimetières : une rupture familiale

La notion de cimetière à l'occidentale introduite par les missionnaires a créé une fracture entre les familles des consacrés qui avaient décidé de tout abandonner pour suivre le Christ et

⁸⁵ ACDO, Homélie de Monseigneur Jean Zoa, Noël 1995.

⁸⁶ Cameroun Tribune, quotidien bilingue, N°4552, 16^{ème} année vendredi 5 janvier 1990, p. 6.

les familles biologiques de ces derniers. L'africain habitué à voir ses morts autour de lui est intrigué de constater que les prêtres, religieux et religieuses choisissent par convenance de ne plus reposer auprès de leurs ancêtres, mais de rejoindre une famille adoptive qu'est l'Église dans laquelle ils évoluent. Mgr Zoa n'hésite d'ailleurs pas à réitérer "je ne m'appartiens plus, j'appartiens à l'Église"⁸⁷, pour parler de la situation du prêtre face à ses obsèques. Ceci pour dire d'une autre manière que le prélat mort ou vivant n'appartient plus seulement à sa cellule familiale restreinte ; il devient membre d'une Église qui le porte à sa dernière demeure et décide du lieu de son inhumation. La famille devient un observateur d'une scène dont les procédés lui échappent, puisque les consacrés qui s'engagent adhèrent à des pratiques dont "l'inculturation est non fertile dans la culture bété"⁸⁸. C'est à dire que les familles ont du mal à concevoir que même à leur mort, leurs enfants appartiennent à l'Église et c'est celle-ci qui dispose de sa dépouille selon son bon vouloir. Dans les différents cimetières que sont Mvolyé, Efoke ou même Mbalmayo près de la cathédrale, de nombreux prêtres camerounais ont été enterrés loin de leurs familles. C'est le cas d'André Manga, prêtre originaire du village Mvog-Ze inhumé au cimetière de Mvolyé, ou encore celui de Mgr Jean Zoa éloigné de sa Lékié natale.

Les statuts de plusieurs congrégations religieuses militent en faveur d'une inhumation dans les lieux de mission. Dès lors, la personne consacrée peut être inhumée dans son lieu de mission peu importe le pays. Cela implique "un effritement, une dégradation du lien direct avec la mémoire du défunt"⁸⁹. Le lien d'appartenance qui unie le défunt à la congrégation s'en trouve amoindrie. Les visites se font progressivement rares et à la longue quasi-inexistantes. Il faut quelques fois attendre le mois de novembre dédié aux défunts pour qu'on fasse mémoire d'eux de façon continue. L'occidentalisation de la mort dans les congrégations religieuses ne rend pas compte du lien affectif qui unit les défunts aux membres de leurs familles. Celles-ci parfois très éloignées ne peuvent que se contenter d'inscrire des messes, de faire preuve d'innovations dans certains rites funéraires tels que le repas funéraire ou d'autres cérémonies qui aident à porter le deuil et à le dépasser. Or un accent particulier devrait être mis sur ces hommes et ces femmes d'autant plus que "l'Église catholique romaine célèbre la foi à travers la mort et la résurrection du Christ. Tout en affirmant l'espérance de la vie éternelle, elle tient compte de la mentalité,

⁸⁷ ACDO, Homélie de Monseigneur Jean Zoa, Noël 1995

⁸⁸ Omgba Essomba Sylvestre, 45 ans, prêtre, vice chancelier de l'archidiocèse de Yaoundé, Yaoundé, 25 juillet 2020.

⁸⁹ *Idem.*

des traditions familiales, des coutumes locales des pays et de chaque époque au sujet des défunts"⁹⁰.

Le respect des traditions et leur application est pourtant très difficile quand il s'agit d'un consacré inhumé dans un cimetière ou d'un prêtre. Néanmoins, des avancées dans le sens de l'inculturation dans l'archidiocèse de Yaoundé ont été notées dans le document "le coutumier" qui essaye de répertorier les actes liturgiques à poser en cas de disparition d'un être cher. Cela est aussi utile pour que les familles des prêtres, de religieux et religieuses puisse vivre la séparation qu'impose la mort dans une attitude de paix intérieure et de foi en une vie après la mort. Puisque " A la Toussaint, l'Église honore tous ces hommes et ces femmes qui ont été par la fidélité à l'Évangile, témoins de l'amour de Dieu et ont été sanctifiés"⁹¹. On pourrait dire, nul besoin de s'inquiéter pour ces âmes qui connaissent la félicité quel que soit le lieu où elles sont enterrées, mais l'enracinement culturel des familles voudrait aussi s'attacher à la représentation physique du départ vers l'au-delà qu'est la tombe, de telle sorte que le corps n'appartienne plus à l'Église, mais à la famille biologique.

b- L'influence du clergé autochtone et des laïcs dans la gestion des cimetières : une priorité pour les dépouilles des populations locales

La responsabilisation du clergé camerounais, a entraîné une nouvelle vision de la mission de l'Église, qui est au Cameroun. Ce revirement va impacter positivement le regard posé sur les cimetières, et la relation avec les "laïcs". Même si Obala qui dépend de Yaoundé jusqu'en 1987 continue de n'accueillir que les dépouilles des prêtres, celui de Mokolo accueille les dépouilles de toute religion. On y retrouve d'ailleurs la tombe d'un musulman, preuve d'une ouverture qui prend en compte la personne en détresse et ne s'agrippe pas toujours aux convenances religieuses. Les cimetières de Minlaba, Bafia, Sangmélima Kribi ne connaissent pas de changements importants. Leur fonctionnement se limite à l'accueil des dépouilles des chrétiens sans plus. Tous ces cimetières sont gérés par les curés de paroisse, qui rendent compte à l'évêque quand cela est possible, de l'état des inhumations et des difficultés rencontrées.

Le cimetière de Mvolyé, par exemple gardent un statut spécial. La vision de la mission de Mgr Zoa est inclusive et non discriminatoire. Parce qu'il tient à ce que tous les chrétiens, sans distinction de culture ou de provenance, prennent part à la vie de leur Église. Il ne souhaite

⁹⁰ A.K. Essele Essele "continuités et innovations sonores des cérémonies funéraires des Eton du Sud Cameroun" thèse en ethnologie, université de Paris Ouest Nanterre, 20016, p. 258.

⁹¹ Essele, "continuités et innovations sonores...", p. 271.

pas qu'ils soient étrangers aux décisions qui les concernent, puisqu'ils forment désormais le peuple de Dieu, grâce à la première évangélisation. Cela se constate par la place qu'il accorde aux laïcs africains, dans tous les domaines au sein de l'Église. Il tient à ce que les laïcs et les prêtres autochtones évoluent main dans la main pour développer une vie de foi solide. Aussi, la " concentration dans un lieu de tous les services qui concourent au rayonnement de leur action"⁹² par les prédécesseurs Pallottins et Spiritains a facilité la gestion des œuvres que sont les écoles, les dispensaires, les grottes et même les cimetières. Ce fait est fortement plausible puisque le premier laïc à avoir administré le cimetière de Mvolyé pendant 30 ans n'est autre que M. Noah Omengue. Cette façon de faire entre en droite ligne avec les recommandations du pape Pie XII au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Il demande aux laïcs de prendre avec enthousiasme leur part active dans le champ de l'apostolat, et cela en collaboration avec la hiérarchie ecclésiastique.

Certains éléments nous laissent croire que ce cimetière dirigé par les laïcs, en lien avec l'archidiocèse, a fait l'objet d'une gestion quelque peu anarchique et peu sérieuse. À titre d'exemple, la traçabilité des documents essentiels liés aux inhumations a été pratiquement impossible. Peut-être est-ce le fait d'un manque de sérieux dans la préservation des archives, ou une inexistence volontaire de tout enregistrement des dossiers d'inhumation, par ceux qui en avaient la charge. D'ailleurs le père Pascal affirme "à notre retour à Mvolyé en 1993, nous n'avons trouvé aucun document conforme et explicite en lien avec l'inhumation des défunts. Un nom par ici un nom par-là : il a été presque impossible de reconstituer un registre digne de ce nom "⁹³. Cela peut vouloir dire qu'avant le retour des Pallottins, un suivi scrupuleux des inhumations n'était pas vraiment constant.

Le père Nkodo affirme que "Vieter vient avec l'idée de cimetière paroissial, ce qui se vit déjà en Europe pour que les morts soient commémorés selon la foi catholique, et les populations locales sont celles qui enterrent prioritairement"⁹⁴. Pour continuer cet héritage, le clergé autochtone va tout simplement octroyer un traitement de faveur aux dépouilles des autochtones, en reconnaissance pour les sacrifices consentis par les ancêtres, à travers les précieux dons des terres sur lesquels l'Église rayonne aujourd'hui. Cet acte traduit aussi la sensibilité qu'ont les fils du pays vis-à-vis du patrimoine foncier. Ils savent ce que la terre

⁹² R. Dzou Tsanga, "dynamique de l'architecture dans la Lékié entre 1884 et 1960 : approches historique et archéologique, thèse de doctorat 3^{ème} cycle en histoire, Faculté des Arts, Lettres et sciences humaines (FALSH), université de Yaoundé 1, 2013, p. 171.

⁹³ Fanga Pascal 50 ans prêtre, curé de la Basilique Marie Reine des apôtres de Mvolyé, Yaoundé, 04 octobre 2019.

⁹⁴ Nkodo Jules, 51 ans, supérieur régionale des pères Pallottins du Cameroun, Mvolyé, 31 août 2017.

représente pour l'homme bantou et estiment que celui-ci a droit à une gratitude aussi infime soit-elle de la part de héritiers de ce don. Le cimetière devient donc une sorte "d'espace pour tous"⁹⁵. On encourage tous ceux qui sont riverains à faire le pas en mettant ensembles les dépouilles mortuaires de leurs défunts afin que leurs mémoires soient honorées par l'Église qu'ils ont servie et aimé. Malheureusement, l'accoutumance des populations à conserver leurs défunts dans des caveaux familiaux va l'emporter pendant une période assez longue sur le projet de valorisations des cimetières par le clergé local.

c- Désintéressement et attrait : une évolution à deux vitesses

Les Beti en particulier, malgré la sensibilisation antérieure des Pallottins et de Spiritains préféraient encore procéder aux inhumations dans les concessions familiales. Pourtant, l'existence des cimetières communaux et religieux dans la ville de Yaoundé, et la loi de 1937⁹⁶ qui réorganisait dans le Cameroun français le transport des dépouilles et leur inhumation étaient des stimulants qui pouvaient leur permettre de faire évoluer leur conception de la relation spatiale avec les morts. En dépit de toutes ces dispositions, l'adhésion des Beti à la présence des cimetières a été timide. On suppose que cette implantation n'a pas pris en considération la philosophie mortuaire qui voudrait que les morts continuent de reposer les uns près des autres, et surtout près des grands parents, des parents ou encore des descendants du clan. C'est le cas de M. Edzoa Etoundi qui affirme que "les familles avaient des caveaux familiaux et chaque famille essayait d'enterrer ses défunts dans sa propre concession"⁹⁷. Il se laisse entrevoir à priori que l'inquiétude sur l'occupation de l'espace réservé aux morts à Mvolyé n'est pas une préoccupation sérieuse pour les autochtones. C'est hélas ignorer les grandes mutations des villes en Afrique et leur lot de difficultés.

Les cimetières de Mbalmayo et Obala ne vont pas connaître la même évolution que ceux de Yaoundé. Les deux premiers diocèses ont pour avantage un réel désintéressement des populations pour les cimetières. Seules quelques familles acceptent encore de conduire leurs défunts dans ces cimetières des missions. La culture de l'inhumation dans les caveaux familiaux connaît une recrudescence et prend le dessus sur les motifs religieux brandis par l'Église. Les familles souhaitent garder la mémoire vive de leurs membres en matérialisant leur passage sur

⁹⁵ Messina Jean Paul, 51 ans Enseignant, historien, Nsam le 04 octobre 2019.

⁹⁶ APM, *journal officiel*, n° 422, vendredi 15 octobre 1937, p. 61.

⁹⁷ Edzoa Etoundi Léonard, 74 ans, chauffeur retraité, autochtone de Nsam, Nsam, 28 novembre 2020.

terre pour les générations futures par des signes qui constituent la réalité d'une cohabitation entre vivants et morts.

Par contre, dans l'archidiocèse de Yaoundé et Kribi, la croissance démographique impose plutôt à la population riveraine de faire fi de sa culture au sujet des défunts pour intégrer le concept des cimetières. L'espace disponible étant en nette diminution, à cause de l'exigence imposée par le statut de ville, qui veut qu'il y ait des structures qui la déterminent telles que des hôpitaux, des grandes écoles, des services administratifs et même des logements administratifs, la population riveraine va dorénavant devenir une source de pression pour l'Église.

Conclusion partielle

L'évolution de la préfecture au vicariat annonçait déjà les prémices d'une Église ambitieuse. La croissance et la maturité de la jeune Église du Cameroun, encouragée par Rome et des prélats tels que Vogt va lui valoir une autonomie certaine dès 1923. Au cœur d'un climat équatorial, le vicariat du Cameroun va muter, se subdiviser en plusieurs vicariats et donner l'opportunité à Yaoundé de faire la belle expérience de la décentralisation, et de produire des prêtres locaux dont la mission de conduire le peuple de Dieu est une réussite au-delà des vicissitudes. Yaoundé, devenu premier archidiocèse du Cameroun se développe et vit des vagues de conversions importantes, conduites par des catéchistes dont le travail remarquable a réveillé le courroux de l'autorité administrative coloniale. La création de nouveaux diocèses et la mise sur pied de la province ecclésiastique de Yaoundé répondent aux besoins d'une Église qui se veut efficace et proche des populations. C'est également une ère nouvelle qui s'ouvre pour la gestion des cimetières, face à un peuple qui ne veut pas perdre tout ce qui lui reste de sa culture au sein d'un environnement post colonial.

**CHAPITRE 3 : LE MORTUAIRE DANS L'UNIVERS BANTOU
ET LES MUTATIONS SOCIO-RELIGIEUSES :
CONFLICTUALITÉ ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ**

Le monde Beti précolonial dominé par la religion traditionnelle a vu le catholicisme gagner du terrain, et prendre des proportions impressionnantes. Une grande majorité des autochtones n'a pas hésité à mettre de côté son Dieu créateur pour embrasser le Dieu qui leur était présenté dans la religion catholique. Ce style de vie s'est quelque peu incrusté dans les pratiques traditionnelles vécues, quand on sait que la vie de ce peuple était déjà "tissée de coutumes religieuses"¹ assez structurées et rigoureuses. De toute évidence, la foi de ce peuple en Dieu, et à l'immortalité des âmes, est un ensemble de vérités dont il était déjà conscient, bien avant l'arrivée de l'homme blanc, et même au départ des pères Pallottins. D'ailleurs, la mort vécue chez les Beti traduit d'une autre manière la rupture de la proximité terrestre avec un Dieu qui était leur compagnon de tous les jours ; elle devint ainsi une cause de désordre dans l'ordre des relations établies entre l'homme la création et Dieu.

I- LA SPIRITUALITÉ DU PEUPLE BETI DANS UNE AFRIQUE CROYANTE

Les Africains ont inlassablement montré leur appartenance à un Dieu créateur de toute chose. Il est à l'origine de toute vie, et l'homme pour rechercher l'équilibre a régulièrement recours à lui et s'attribue la responsabilité de préserver cet héritage pour une vie heureuse. Pour ce faire, il entretient une relation particulière avec Dieu et sa création et use des rites pour faire des demandes et purifier les personnes en cas de rupture et de désordre.

1- Une Afrique encrée dans la religion traditionnelle

Le mot religion issu du latin *religio* qui veut dire relier a pour racine *religare* qui renvoie à la notion de relation, de lien, il évoque le fait d'être relier à un être suprême. Tout au long de son histoire, l'Afrique ancienne a constamment recherché des voies et moyens pour rester liée à celui qui a créé tous les Êtres animés, inanimés et l'univers.

a- Une vie régie par un système de croyances

Dans l'Afrique ancienne, c'est-à-dire des origines à la veille de la domination coloniale, la spiritualité régissait toutes les activités humaines. Elle organisait la société par ses lois, puisqu'il fallait consulter les divinités en toutes circonstances, et faire intervenir des rites si cela était nécessaire dans l'optique de préserver les liens qui unissent l'homme au Créateur de toute chose visible et invisible. Elle était source de fécondité et accompagnait l'homme au quotidien. Rien ne lui échappait puisqu'elle invoquait à travers ses prêtres le respect de " l'ordre cosmique (succession normale des saisons, maintien de l'équilibre des forces), l'ordre social (respect des

¹ L'effort camerounais, mensuel catholique, n°288, mardi 7 mai 1991, p.4.

hiérarchies, harmonie des rapports sociaux dans la famille, le village, l'ethnie), l'ordre métaphysique et moral (rapport des vivants et des morts et primat des ancêtres)"²

L'africain de par la pluralité des éléments qui constituent son être est toujours tendu vers Dieu et la création. Dans l'Égypte antique par exemple, il est dit que l'homme était constitué de neuf éléments³ répartis en deux groupes à savoir : matériel et immatériel. Ils permettaient à l'homme d'accomplir des actes en vue de gagner une place dans l'au-delà, de promouvoir la justice, la vérité, l'ordre. Par ces éléments la religion traditionnelle atteste que l'homme n'est pas qu'une simple dualité corps et âme tel que nous l'indique le christianisme. Ainsi, pour pérenniser le contact avec les ancêtres qui sont aussi utilisés pour obtenir des faveurs des divinités et de Dieu lui-même, et ordonner toute chose afin que règne l'harmonie, la religion fait appel à ces constituants de l'être. Le « Ba » est l'un d'eux. Il s'agit de la partie survivante de l'âme qui permet de garder la connexion des esprits avec le monde terrestre, celui des dieux et celui des ancêtres auquel le défunt appartient.

L'utilisation du mânisme⁴ réaffirme la présence d'un lien réel entretenu par les vivants au sujet des morts, qui unit à la foi les vivants et les morts, le ciel et la terre. Cet atout manifesté par la religion donne la possibilité de s'accomplir en tant qu'être de relation, de faire face à ses fragilités, de s'accomplir dans son groupe d'origine. C'est pour cela que les grands prêtres, chargés d'offrir des sacrifices avaient pour mission d'" œuvrer pour le bien"⁵, afin que toute offrande soit agréable à Dieu, pour la bonne marche de la société toute entière et la paix entre le monde terrestre et celui de l'au-delà. Les Beti de l'époque précoloniale ont aussi comme le reste des peuples de l'Afrique, pratiqué une religion dont la proximité avec Dieu et les morts donnait ses à l'ordre social.

b- Une onomastique complexe du Dieu Beti

Le Beti précolonial était un homme pieux dont Dieu était le centre de la vie. Pour lui, Dieu était proche de l'homme et partageait son quotidien. Cette relation aidait l'homme à structurer sa vie en mettant un accent sur le Créateur et sa création. Et comme le signalent Philippe Laburthe Tolra et Warnier, chez les Bété précoloniaux, 'la religion fournit à l'homme

² L.V. Thomas et R. Luneau, *La terre africaine et ses religions traditions et changements*, Paris, l'Harmattan, 1974, p. 66.

³ A. Martin, "le corps. Enquête lexicale et anthropologique" thèse de doctorat 3eme cycle en Égyptologie, université Paul Valéry, Montpellier III, 2013, p. 4.

⁴ Du latin *mânes* qui veut dire âmes des mort, le mânisme est la croyance aux rôles des esprits ancestraux, et du culte qui leur est rendu. Les hommes sont convaincus en effet que les morts ont une puissance, et qu'ils peuvent intercéder pour eux et intervenir de manière mystique en cas de catastrophe.

⁵ Tolra, *Vers la lumière...*, p. 100.

le premier système de référence qui lui permette de survivre, en lui assignant une place dans la société et dans l'univers"⁶. De cette manière, l'homme s'est fait l'image d'un Puissant dont les actions et les œuvres sont sacrées. Toute transgression à une seule loi édictée pour préserver l'harmonie de la société est immédiatement punie pour ne pas susciter la colère du Dieu créateur, puisqu'ici l'homme "ne se comprend... que dans une relation harmonieuse et équilibrée avec le milieu naturel dans lequel il est appelé à vivre. Et la dimension religieuse de sa vie doit être comprise comme l'un des moments privilégiés où se réalise cette relation équilibrée"⁷. Cet équilibre en l'homme, la nature et Dieu part de l'intime conviction de l'existence d'un Dieu qui crée et ordonne toute chose pour que l'homme trouve sa place dans la société, reste en lien avec ses morts et soit productif. C'est une réalité sociale et historique qui a enrichi la culture Beti et a constitué une base intéressante pour son organisation sociale, politique et religieuse. Autrement dit c'est "une religion de l'efficacité, et de l'efficacité immédiate"⁸. Elle pense pouvoir renforcer la position sociale de ses adeptes et procéder également à une redistribution économique plus juste, étant donné que l'égalité conduit, à la recherche du « *Mvoe* » c'est-à-dire la paix et la santé. Pour invoquer cette paix sur le peuple, on a recours à Dieu.

Dieu à l'époque précoloniale avait plusieurs appellations chez les Beti. Chaque nom correspondait à une fonction particulière qu'il remplissait. Il est *Nkomo-Bodo* qui veut dire créateur des hommes⁹. Dans ces conditions, en plus d'avoir mis en place le cosmos, Dieu est aussi père de l'homme, car c'est lui qui l'a créé et a fait de lui un être animé. La légende évoquée par le Révérend père Mviena explicite le lien paternel que Dieu a entretenu autrefois avec ce peuple, et l'amour qui a jalonné leur collaboration et leur proximité. Il dit à ce propos : "en ce temps-là, Dieu créa les hommes. Il vécut d'abord au milieu d'eux en bon père de famille qui comble ses enfants de joie, de bien et d'amour"¹⁰. Dieu est aussi appelé *Ntondobe*. Il s'agit de l'être suprême, littéralement traduit par : soutient du ciel. Il est le transcendant, c'est l'être suprême, infiniment grand. C'est lui qui a été assimilé à Zamba¹¹ à l'arrivée des Pallottins en 1901 à

⁶ Tolra et Warnier, *Ethnologie Anthropologie...*, p.180.

⁷ Thomas et Luneau, *La terre africaine...*, p. 130.

⁸ Ph. L. Tolra, *vers la lumière ? Ou le désir d'Ariel. À propos des Beti du Cameroun sociologie de la conversion*, Paris, Karthala, 1999, p. 102.

⁹ P. Mviena, *Univers culturel et religieux du peuple Beti*, Yaoundé, Saint Paul, 1970, p. 79.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Zamba* était en réalité un dieu inférieur il était certes d'essence divine, mais ne pouvait être l'égal de Dieu, puisque les Beti le considéraient comme le fils de Ntondobe, il était *Zamba Nkombodo*, *Zamba Elo'o Fege* chaque fois, un qualificatif était ajouté à son nom pour préciser sa fonction dans l'univers beti. De plus, certains groupes Bantou avaient un vocable dont la prononciation se rapprochait du Zamba des Beti. Par exemple, on pouvait entendre chez les *Bantou* du bassin du Congo le terme *Nzambe* ou encore sur la côte du Kamerun l'appellation

yaoundé pendant la période allemande. Alors que les habitants de cette contrée associaient *Zamba* à toutes leurs activités, leurs difficultés, du fait qu'ils se sentaient plus proche de lui, les premiers missionnaires ont conclu qu'ils s'adressaient au Dieu transcendant créateur de toute chose, identique à leur Dieu européen tout puissant. *Zamba-Eloo*¹² ou *Eloo-Fege* est celui qui infuse la sagesse, c'est un Esprit Créateur qui procède en insufflant son souffle pour faire parvenir l'homme à la sagesse divine.

Zamba est en réalité une divinité qui a la possibilité d'être matérialisée par les hommes. Il était proche d'eux et les rejoignait dans leurs activités quotidiennes par le vent qui apportait le bien-être, la santé qui octroyait des forces pour le labeur ; du fait qu'il était invoqué en permanence, le Beti a fini par lui attribuer la paternité de certains astres. Ces astres étaient aussi pris pour des dieux engendrés par *Zamba*. Il s'agit en l'occurrence de "*Nlodzobo*", traduit par le mot soleil. Il a été considéré comme *Ntondobe* à tort par les missionnaires à cause de l'expression de reconnaissance qu'exprimaient les jeunes garçons à la sortie du rite initiatique "*So*". Ces derniers comme le signale Mendana Ndzengue sortaient de la grande forêt, "tendant les mains vers le soleil, les doigts écartés en criant "Tara ! Tara !" ¹³. Cette expression "tara" renvoie au père. Ce qui peut supposer que le fait de rendre hommage au soleil n'est pas un rite au sens strict du terme, mais une joie extrême d'être sortie vainqueur d'une initiation dans laquelle de nombreux jeunes laissent leurs vies. L'interprétation de ce cri, se comprend aussi dans le sens de la victoire de la vie sur la mort, puisque le *So* laissait parfois des familles dans le désarroi, car les il pouvait arriver que des candidats passent de vie à trépas. Un culte était également rendu à la fille de *Zamba* appelée *Ngon* c'est-à-dire la lune. On lui associât le nom de son père *Zamba* pour former *Ngon Zamba*, qui signifie la fille de *Zamba*. Elle était célébrée parce qu'auprès d'elle, les hommes pouvaient déposer de nombreuses doléances, entre autres la joie de connaître une bonne récolte, la recherche de la paix, l'obtention d'un époux honorable. *Ngon* était chargée à son tour de transmettre toutes ces demandes à son père et d'aider les hommes à obtenir des faveurs de sa part et d'être exaucés.

Au demeurant, On a l'impression d'être en face d'une divinité trine qui assure des rôles différents et renvoient à l'unique omniprésent, omniscient et omnipotent que représente

Nyambe. Tout cela aurait donc eu une incidence sur le *Zamba* qui était usité par les Beti et dont les Pallottins en ont fait un Dieu suprême.

¹² Mvienna, *Univers culturel et religieux...*, p. 81.

¹³ D. Mendana Ndzengué, "L'évolution des pratiques funéraires et la naissance des cimetières dans la région de Yaoundé (1888-1974)", Mémoire de DIPES II en histoire, École Normale Supérieure de Yaoundé (ENS), Université de Yaoundé1, 2003, p.18.

Ntondobe. Dans ces conditions, on peut comprendre pourquoi les Beti ont facilement accueilli le christianisme, puisque leur religion les prédisposait déjà à mieux comprendre la réalité divine d'un Dieu trinitaire qui leur a été présenté. D'autant plus que le christianisme au même titre que la religion des Beti a pour finalité entre autres le bonheur de l'homme, et la vie éternelle.

c- La place des ancêtres (Mvamba, Bekon) et des génies (Minkuk)

L'ancêtre pour le Beti n'est pas seulement le patriarche qui a fait le passage dans l'autre monde, celui des fantômes. Son témoignage de vie terrestre le précède dans l'au-delà et fait de lui sur terre un être vénéré par les siens. À cet effet, Philippe Laburthe Tolra lève une équivoque sur la complexité que soulève ce statut ; puisque "le patriarche mort, qui a rejoint l'ancêtre moniteur Zamba, et qui demeurera à cause de sa force, à la fois quelqu'un qu'on redoute que l'on évite et que l'on recherche comme tout être divin"¹⁴. Ce visage décrit du patriarche suppose qu'il existe probablement de bons et de mauvais patriarches. Bien que tous évoluent dans le pays des "Bekon"¹⁵, il se pourrait que leur manifestation soit tributaire du type de mort auquel ils ont été confrontés, sachant qu'ici, on parle de bonne mort et de mauvaise mort. Les ancêtres jugés bons intercesseurs et pourvoyeurs de bonnes faveurs étaient ceux qui avaient vécu en harmonie avec le cosmos, leurs frères et leur Créateur, et qui revenaient dans les rêves pour donner des recettes médicinales, des conseils pour la protection de la famille et la restauration de la paix. Ils devenaient pour ainsi dire les modèles de vie dont les épopées et les œuvres étaient transmises aux générations. Leur souvenir restait vivant dans les mémoires et leurs tombes faisaient partie intégrante de l'habitat. C'est-à-dire qu'ils étaient inhumés non loin des maisons, et les vivants pouvaient leur rendre hommage à tout moment, et surtout entretenir leur dernière demeure.

Les Beti croyaient en l'unité entre le monde des vivants et celui des morts. Cependant, il pouvait s'avérer que certains défunts soient la cause de nuisance des vivants. Il s'agit de ceux-là dont la vie terrestre avait été marquée par des écarts de comportement à l'égard de leurs semblables et une transgression des lois naturelles et divines. Leur supposée mauvaise mort était comprise en lien avec leurs actes, et quelquefois, leurs dépouilles mortuaires étaient inhumées loin des concessions familiales, de peur que leurs esprits jugés néfastes pour le bonheur des hommes ne viennent hanter la nuit des membres des familles. Ils ne pouvaient donc

¹⁴ Ph. L. Tolra, "Yaoundé d'après Zenker" 1895, *Annales de la faculté des Lettres et sciences Humaines de Yaoundé*, n° 2, 1970, p. 43.

¹⁵ Le terme *Bekon* fait référence aux habitants de l'autre monde, celui des morts. Il renvoie à toute une vie de l'au-delà, à un pays, à un peuple, qui bien qu'invisible, continue de trouver des moyens pour être en lien avec les vivants. Ils peuvent constituer une source de peur pour certains tandis que pour d'autres, ils sont une aide.

être considérés comme ancêtres bienfaisants, pouvant établir un lien sûr entre les vivants et les morts.

Les génies étaient aussi qualifiés de bons ou mauvais. Ils étaient pris pour les esprits des défunts qui accompagnaient ou perturbaient le village. Néanmoins, dans la plupart des cas, ils étaient invoqués dans les rites religieux parce qu'ils étaient considérés en grande partie par les prêtres de la religion traditionnelle Beti comme ceux qui "protègent le clan, la famille ou le village"¹⁶. Ils prenaient la forme d'un totem. Il pouvait s'agir en l'occurrence d'animaux sacrés tels que le gorille. Le gorille considéré comme l'ancêtre de l'homme, avait à sa mort, des obsèques de l'envergure d'un patriarche humain, en reconnaissance pour la protection assurée au village pendant sa vie terrestre.

À l'opposé des génies, on trouvait l'*evu*, traduit par la sorcellerie, le désordre, le mal en quelque sorte. Il était l'apanage des esprits errant qui n'avaient pas pu trouver de repos et passaient le temps à hanter mystiquement les vivants. C'était l'expression de l'homme qui allait à l'encontre de toute justice. Une fois mort, il avait du mal à trouver une demeure paisible qui l'accueille, pour ce faire, il cherchait sans cesse à nuire à ceux qu'il avait laissés sur terre. La possibilité de réaliser ses desseins perturbateurs était facilitée par la présence en lui d'un potentiel énergétique capable d'accomplir des œuvres maléfiques. Les effets de l'action de l'*evu* sont destructeurs, il mène ses activités dans la nuit par des opérations mystérieuses. Toutefois, la paix et le bonheur étant un bien voulu pour tous, la communauté par le biais du prêtre tel que l'énonce le révérend père Mviena "lutte énergiquement contre le danger de diminution des forces vitales en l'homme. C'est lui qui sait comment faire barrage aux agissements néfastes"¹⁷.

Ce rôle, bien que dévolu au fétichiste chargé de guérir par les plantes, de repousser les sorciers, incombait aussi au prêtre qui garantissait le bien-être spirituel des membres et de toute la communauté religieuse. Par la force de la parole, ils étaient capables de conjurer les maux et de faire revenir la santé, l'ordre. Leur foi en la toute-puissance de l'Être suprême leur donnait l'autorité et le dessus sur les forces du mal. Ils facilitaient le rapprochement entre Dieu et les hommes en invoquant les puissances surnaturelles pour leur présenter les doléances des croyants, leurs offrandes, leurs différentes prières de supplication ou encore d'action de grâce. Au-delà de ces convictions et de ces croyances, la Mvoe était une préoccupation commune.

¹⁶ Tolra, "Yaoundé d'après Zenker...", p. 33.

¹⁷ Mviena, *Univers culturel et religieux...*, p. 102.

2- La valeur du *MVOE*

La notion de *Mvoe* si chère à la religion bétie est à la base de la recherche permanente du rétablissement de l'ordre, de la communication avec les morts et de la transmission des valeurs afin de perpétuer des rites pourvoyeurs de paix.

a- L'ordre contre le désordre

L'homme depuis la préhistoire a cherché à maintenir l'équilibre entre la création, le Créateur et la créature qu'il est. Autant dire que c'est pour cette raison que sa chasse et sa pêche peuvent être taxées d'écologiques. Même si l'on peut donner pour justificatif l'absence de matériaux sophistiqués pour pratiquer le braconnage, et contribuer à l'extinction des espèces tel que cela se passe aujourd'hui, l'homme avait à cœur d'utiliser avec parcimonie ce que Dieu avait mis à sa disposition. En de nombreux autres aspects, l'africain dans le cadre religieux a recherché le bonheur de sa communauté en mettant sur pied une organisation sociale et politique capable de garantir la sécurité de tous et de maintenir sans corruption sa relation avec Dieu. Le Bété de la pré-colonisation n'échappe pas à cette logique, puisque à travers sa religion, il a établi des rites dans le seul but de réparer le tort causé par sa désobéissance et ses égarements ; d'autant plus qu'il relaie de génération en génération l'harmonie qui a autrefois régné entre lui et Dieu et les causes de son retrait du monde des hommes.

Jadis, une relation étroite unissait l'homme à Dieu. Anne Stamm relève cette proximité particulière lorsqu'elle affirme que dans le temps, "Dieu et les hommes vivaient proches les uns des autres"¹⁸. C'est une période caractérisée par un certain bonheur où l'homme ne se souciait pas vraiment du lendemain, de son bien-être, car tout lui était garanti par la présence d'un Dieu pourvoyeur de toute chose. C'est lui qui l'avait créé, pour cette raison, il s'assurait qu'il ne manque de rien. Il est question ici de la manifestation concrète de la paternité d'un Dieu qui veille sur sa création, et tient à ce qu'elle garde l'ordre dans lequel il a pensé son harmonie. Anne Stamm précise également qu'autrefois dans cet environnement, la vie était décrite comme " sans travail, sans souffrance, sans dispute, sans morts"¹⁹. Ce portrait d'une vie idéale relayée par la religion démontre tout simplement que la paix pourvoyait le bien et était source de vie, d'une vie meilleure dans laquelle la guerre et ses nombreux corollaires ne trouvaient pas de place. L'homme qui s'évertuait à rechercher cette paix, était celui qui participait à la préservation des acquis que pouvaient engendrer l'obéissance à Dieu et à sa création.

¹⁸ A. Stamm, *Les religions africaines*, Paris, presses universitaires de France, 1955, p.11

¹⁹ *Ibid.* p.11.

La spiritualité bété poursuit le concret et l'immédiateté, la quête de l'ordre, les récompenses obtenues grâce à la préservation du *Mvœ* pouvaient être attestées par tous à l'instar de la fécondité pour les couples, la vie. A ces bonifications s'est ajoutée plus tard la fertilité des sols pour garantir de bonnes récoltes. Toutes ces victoires étaient encadrées par le respect des interdits appelés "biki". La transgression d'un interdit était le *Nsem*. Elle conduisait à une rupture des relations entre Dieu et les hommes. C'est d'ailleurs ce qu'évoque le père Mviena dans une légende véhiculée par les Bété pendant la période précoloniale pour justifier l'éloignement de Dieu, son retrait d'au milieu des hommes pour se faire lointain et inaccessible directement par tout homme. D'où la présence des intermédiaires, vu que *Ntondobe* a pris des distances à cause de la désobéissance de l'homme au sujet de la mort. Cette séparation oblige donc ce dernier à rechercher les possibilités plausibles en vue d'établir des relations même si cela implique l'usage des intermédiaires qui pour le Bété sont les moyens appropriés pour rejoindre Dieu, et se faire exaucer.

En ce temps-là, Dieu créa les hommes. Il vécut d'abord au milieu d'eux en bon père de famille qui comble ses enfants de joie, de bien et d'amour. Un jour il les réunit pour leur dire qu'il partait en voyage. Il leur recommande de rester sage et de ne prendre aucune décision en son absence, quoi qu'il arrive... un homme étant venu à mourir, tous les autres furent bouleversés par un aussi étrange événement...malheureusement, la putréfaction ne tarda pas à se manifester...les hommes n'en pouvant plus, prirent conseil ensemble, et le cadavre fut enterré.
 À son retour, Dieu s'indigna : « qu'avez-vous donc faits ! Puisque vous n'avez pas respecté mon ordre, je me retire loin de vous. Continuez à traiter vos morts comme vous avez commencé.
 Là-dessus Dieu s'en alla, et on ne le revit plus²⁰.

Cette légende retrace quelque peu l'incursion de la mort dans l'univers harmonieux dans lequel évoluaient les Bété. La relation avec Dieu était sans anicroches jusqu'à ce que la mort vienne mettre l'homme en difficulté et décide d'élire domicile au sein même de sa société. En dépit des recommandations données par Dieu, la difficulté à laquelle est confronté l'homme remet en cause sa confiance en Dieu et son désir de préserver les acquis qui lui procurent la vie. La mort devient donc un élément perturbateur qui s'installe définitivement et devient un phénomène du quotidien de l'homme. Ce désordre causé par la mort crée une rupture au sein des relations que le Créateur entretient avec l'homme. Dieu est dorénavant un Être lointain qui laisse l'homme affronter tout seul le *Nsem*, et par les rites, il a la possibilité de se rapprocher de lui et d'expier le mal commis quotidiennement.

²⁰ Mviena, *Univers culturel et religieux...*, p.80.

b- Des initiations pour la transmission et la préservation des valeurs du *Mvoe* dans la spiritualité Beti

Le système de croyance bété pour être complet, s'accompagnait aussi de rites qui renforcent la croyance et la rende concrète et accessible à tout homme. Elle prend tout son sens dans la purification, l'initiation, moment où se manifeste le lien entre le sacré qui renvoie à Dieu et l'institution traditionnelle que sont les rites. Le but visé ici était de rapprocher le monde visible et le Dieu transcendant à travers des rites dont la prière était le centre de tout contact établi avec *Ntondobe*. C'est une démarche qui traduit un besoin d'exprimer son appartenance à quelqu'un de plus grand que soit, à travers qui on peut avoir la plénitude de la vie. Pour ce faire, l'itinéraire proposé par le Révérend père Mviena qui a pu regrouper les différents rites en deux grands ensembles à savoir les rites d'initiation et les rites de purification. Cette organisation traduit un constat : certains rites remplissent un double rôle. Ils sont pratiqués à la fois pour la purification et l'initiation. C'est le cas du So.

La souillure et l'impureté sont des phénomènes que le bété a cherché de tout temps à laver par le biais des bains de purification. Ils proviennent de la transgression des normes établies. Ce sont des actes concrets jugés impurs par la communauté. Il peut par exemple s'agir de la consommation par des hommes non-initiés des viandes interdites telles que la vipère ou l'antilope. Ces rites de purification sont pratiqués sur un individu, une famille, voire toute une communauté. Comme l'indique le père Mviena, dans tous ces rites, il existe " une parenté doctrinale, rituelle et morale tellement forte que la pensée religieuse qu'ils conduisent et transmettent se retrouve là même à quelques nuances près. Cette pensée est centrée sur la formation de l'homme nouveau"²¹.

En quelque sorte, tous ces rites sont liés par une finalité commune, faire de l'homme un être nouveau en effaçant sa faute afin qu'elle ne soit pas un fardeau d'une génération à une autre. À ce titre, la mort brutale, les maladies, la famine, entraînés selon les Beti par le mal commis sont éloignés du village. Le résultat de ces pratiques se vérifie donc dans leur capacité à rétablir l'ordre de toute chose pour l'épanouissement de tous et la préservation de l'équilibre dans le village. La nouveauté qu'apporte la religion réside dans la restauration et l'insertion de la personne dans la communauté ; puisque le péché l'a éloigné de celle-ci, la purification vient le réintégrer dans son environnement tout en le rendant apte à recommencer une vie d'ensemble dans laquelle les lois prennent une place significative. À partir de ces procédés, tout porte à

²¹ Mviena, *Univers culturel et religieux...*, p.121.

croire qu'une connexion est établie entre le monde visible et les devins et que c'est un passage qui conduit la personne qui a commis l'offense à "une attitude religieuse qui le dispose à la renaissance et à la rencontre du sacré"²².

Parmi les nombreux rites que possédèrent les Beti, le *Tso*, *So*, *esob-Nyol* permettaient d'empêcher et parfois de limiter l'ampleur des dégâts que pouvait causer une faute sur les personnes, les familles et sur tout un village. Dès lors après l'aveu public de la faute par le pécheur ou le chef de famille lorsqu'il s'agit du *So*, on aspergeait de sang d'un cabri immolé sur toutes les personnes présentes à la cérémonie, ainsi que sur les cases²³. L'impureté était ainsi lavée et la faute enlevée, c'est-à-dire que la personne n'était plus identifiée par rapport au mal commis, mais retrouvait son intégrité. À la suite des rites sus-évoqués, s'ajoutait le *ngui*, exécuté pour châtier les sorciers et évacuer de façon mystique le mal qui, et en eux ou encore la sorcellerie dont ils faisaient montre. Le *Melan*²⁴ quant à lui ouvrait à la richesse par l'invocation des bénédictions des défunts. Les morts dont la puissance et l'influence positive avait été attestées par les vivants, dans le règlement des problèmes jugés difficiles par le monde visible, étaient invoqués afin d'apporter une solution concrète pour un dénouement heureux. Cela passait par des demandes de bénédictions, des offrandes offertes aux morts pour avoir leurs faveurs. Le *Tso* était un rite de purification à connotation punitive. Il intervenait en cas d'inceste ou de meurtre d'un parent avec qui l'on avait des liens de sang ou d'une personne quelconque²⁵.

En ce qui concerne les rites d'initiation, le *Mevungu*²⁶ et le *So* sont les plus rencontrés dans les ouvrages. Il est intéressant de s'arrêter dessus pour cerner leur utilité dans la société avant l'arrivée des pères Pallottins en 1901 à Mvolyé. Le *Mevungu* est subit uniquement par les femmes d'âge mûr. La place centrale qu'elles y occupent est inhérente à leur statut de procréatrice. Elles sont celles par qui la vie humaine prend corps dans le monde. C'est à ce titre que le rite du *Mevungu* lui a été confié. Il consiste à invoquer les dieux pour faire face à l'infertilité et dans la mesure du possible la repousser hors de frontières de la communauté. Les

²² Mviena, *Univers culturel et religieux...*, p.122

²³ *Ibid.* p.121.

²⁴ Tolra, *Vers la lumière...*, p. 102.

²⁵ L'entretien avec Bikoula Ateba Joseph, 50 ans, recteur du sanctuaire Sacré Cœur de Mokolo à Yaoundé le 29 août 2020, acteur participatif de la réflexion sur les rites d'inculturation dans l'archidiocèse de Yaoundé a révélé une certaine confusion de nos jours au sujet du rite *Tso*. En réalité, le *Tso* s'applique à la famille du meurtrier et non à celle de la victime. Cependant des débats s'élèvent lorsque survient un accident, un meurtre, la dépouille dans ce cas n'est pas admise à l'intérieur de la case, mais plutôt dans la cour sous prétexte que c'est un "corps du *Tso*" Or, ce corps doit être traité comme toute dépouille de mort naturelle, à l'exception des dépouilles des personnes qui se sont suicidées ou qui sont victimes de noyade.

²⁶ Tolra, *Vers la lumière...*, p. 102.

plaintes croissantes des hommes et des femmes au sujet des difficultés de conception, ou encore les longues saisons sèches qui déstabilisent le calendrier agricole est amoindrirent les récoltes étaient des raisons sérieuses pour convoquer la tenue du *Mevungu*, tout comme l'était la question de l'infécondité de la pêche et de la chasse.

Le So²⁷ est un rite d'initiation pour les garçons. Ils sont emmenés en forêt dès l'âge de 8 ans ou entre 9 et 11 ans et le père Nekes cité par Tolra partage l'expérience de Elundu Mengue qui lui, affirme avoir été initié à l'âge de 16ans²⁸. Tout ceci pour montrer qu'il n'y avait pas un âge fixe pour vivre les épreuves du So, néanmoins, il intervenait à un âge où la société estimait que le jeune candidat était en mesure de franchir en une année les principales étapes qui lui assuraient le passage de l'état d'enfant ou d'adolescent à celui d'adulte, ou encore. "Il ne se déroulait pas une fois, mais se composait de plusieurs phases ou cérémonies spécifiques exécutées après des intervalles plus ou moins longs ; selon un programme souple ou successible de changement"²⁹. Cela rejoint la pensée de Tolra et Warnier pour qui l'initiation est "l'accès à une connaissance qui ne saurait être transmise sans un long processus...c'est l'ensemble des rites qui marquent (ou marquaient jadis) en de nombreux groupes l'accès à l'identité sociale d'un adulte"³⁰

La convocation du *So* n'était pas faite au hasard, puisqu'il fallait au préalable comme le précise Laburthe Tolra "qu'il y ait un *nsem* à expier. Ce *nsem* est soit un bris d'un interdit majeur..., soit un bris d'un interdit concernant le *So* lui-même comme trahir les secrets"³¹. Pour cela, son organisation était la condition du rétablissement probable du *Mvove*, et les activités menées avaient pour but de protéger les candidats contre les malfaiteurs visibles et invisibles, de les délivrer d'un danger mortel, de lever les interdits alimentaires sur les produits de la chasse et de devenir un homme courageux. Certains exercices étaient en lien avec la victoire de la vie sur la mort en l'occurrence le passage souterrain qui représentait le tombeau et les nombreuses victoires que devaient remporter les candidats pour sortir vainqueurs du *So* et se purifier par la même occasion. À ce propos, Mviena affirme que "le passage souterrain lui, symbolise la mort par laquelle l'homme passe inéluctablement pour ressusciter, en fin de compte. C'est un passage

²⁷ Le *So* en réalité remplit deux fonctions. C'est un rite d'initiation et d'expiation qui avait lieu dans le grans Sud Cameroun. Celui qui était condamné à l'organiser devait au préalable avoir commis les fautes telles que la violation de la case d'initiation *So*, le meurtre d'un parent... seuls les garçons étaient concernés par ce rite. Au sortir de la cérémonie, ils devenaient des hommes et pouvait prendre une femme et contruire leur propre case.

²⁸ Tolra, *Vers la lumière ?* p. 234.

²⁹ *Ibid.* p.229.

³⁰ Tolra et Warnier, *Ethnologie Anthropologie...*, p.171.

³¹ Tolra, *Initiations et sociétés...*, p. 236.

de l'état d'impureté et de souillure à une vie meilleure, sublimée"³². Cette tradition remonterait au temps de la traversée du fleuve Nyong par les populations Beti. Les prélats allemands à cause de leur ingérence dans la tenue des rites et l'interprétation péjorative qu'ils ont faite de ceux-ci, vont participer par leurs convictions à la disparition des rites dans les lieux où l'Église est présente dès 1907³³.

c- Un combat pour l'éradication de la spiritualité beti

L'année 1901 à Mvolyé, marque non seulement de début de la christianisation du pays beti, mais aussi, les prémices du déclin de sa spiritualité. Les rites sont au cœur de cette religion et font sa force, si bien qu'ils ne pouvaient qu'être considérés comme des freins à l'expansion du catholicisme. En raison de la forte influence que la religion du peuple Beti exerce par son ancienneté en comparaison au catholicisme, et du regard extérieur et critique que posent les missionnaires sur les rites tels que le *So*, l'Église de Mvolyé engage un conflit contre la religion beti lors de la fête de pâques de l'année 1901³⁴. Elle estime que les rites qui y sont pratiqués relèvent du paganisme et sont un danger pour les croyants ; cette vision est permanente dans tous les sites où l'Église cherche à s'imposer en affaiblissant les pratiques religieuses traditionnelles. D'ailleurs, le conflit " rebondit les années suivantes, même quand pour faire plaisir aux sœurs et montrer qu'ils ont compris leur religion, les païens jettent une grêle de pierre sur leur maison à la veille de Noël 1903, comme on le faisait sur la maison de l'organisateur du *So*"³⁵. Alors que les néophytes catholiques posent un acte qui peut être compris dans le sens de l'accueil des célébrations liturgiques catholiques et de l'intégration progressive de celles-ci dans la culture locale, les prélats y voient un outrage à leur religion et une persistance des attitudes et des gestes taxés de païens.

En 1904, à la fête de la Pentecôte, le Père Hoegn fait une incursion dans un lieu où se déroulait la cérémonie du *So* avec l'aide de Jean Tsoungui Akoa³⁶, pour récupérer des écoliers, candidats du rite. À cause de cette maladresse qui est sanctionnée par la mort, celui qui est considéré comme le traître et qui a permis à un étranger de franchir les lieux sacrés subit la colère des organisateurs. D'ailleurs, dans ce cas précis, c'est le frère de Tsoungui qui exécute la sentence.

³² Mviena, *Univers culturel et religieux...*, p.126.

³³ Tolra, *Initiations et sociétés...*, p.126.

³⁴ *Ibid.* p. 229.

³⁵ Tolra, *Initiations et sociétés...*, p. 229.

³⁶ Jean Tsoungui Akoa était un jeune beti converti au catholicisme qui faisait preuve d'un grand zèle, et voulait aider les prélats allemands à lutter contre le rite *so*. Il va dévoiler les lieux où se tenait la cérémonie en risquant de perdre sa propre vie, et en trahissant ses propres frères.

Essomba Akoa, se jeta sur Tsoungui pour le tuer, lui coupa un doigt et lui entailla un autre d'un coup de machette. Les pères profitèrent de cet incident pour tenter de faire interdire le *so* par l'administration ; ils y parvinrent Yaoundé en 1907 et exercèrent une pression continue pour l'extension de cette interdiction³⁷.

Les pères se sont effectivement servis de cet épisode dans le but de convaincre Théodor Seitz, nommé gouverneur du *Kamerun* en mai 1907 en remplacement de Jesko Von Puttkamer. Ce responsable administratif instruit les chefs de sanctionner toute personne qui organise ou assiste à des cérémonies du *So*. Des méthodes dissuasives rudes tels qu'une amende de quatre moutons à *Yaunde* sont mises en place pour décourager tout contrevenant. Ce qui aura réellement un impact pour la survie de la religion bété. Les missionnaires, toujours dans leur lutte acharnée dévoilent aux non-initiés les secrets de l'initiation ; ce qui décourage les gardiens de la tradition de qui on entendait " « impossible de reprendre » « à quoi cela servirait-il, puisque tout le monde sait maintenant ce que l'on ne devait pas savoir ? » Les missionnaires avaient bien compris : leur tactique fut de tout raconter aux femmes"³⁸. On assiste ainsi à la désacralisation des racines de la religion. De 1907 à 1910 Théodor Seitz est aidé par Charles Atangana, fils du terroir et des jeunes non-initiés dans la lutte pour l'éradication du *So et* aussi du *Ngui* et de tout autre rite jugé païen. Les actions de ces détracteurs de la spiritualité beti qui ne souhaitaient plus voir leurs Églises vidées de chrétiens surtout pendant les moments forts tels que l'illustrent les interventions de pentecôte et de la veille de Noël citées précédemment, ont fini par déstabiliser celle-ci au point de n'en faire aujourd'hui qu'un souvenir d'une époque passée.

3- Une spiritualité bété délaissée au profit du christianisme

La pression des prélats catholiques, des autorités coloniales et de quelques fils du pays sur les adeptes de la spiritualité beti a fini par avoir raison de celle-ci. Les tentatives de reconstitution du rite *So*, ont démontré que le christianisme avait effacé beaucoup de traces de cette religion dont les échos au lendemain des indépendances sont très rares.

a- La spiritualité bété : une évidence pour le christianisme

À l'arrivée des religieux Pallottins à *Yaunde*, les beti avaient une vie de foi éclairée et dont ils pouvaient en être fiers, puisqu'elle attirait l'attention et l'admiration des nouveaux venus. Leur pratique de la religion était rigoureuse, à en juger par les échos qui sont relayés au sujet du déroulement du rite *So*. Une évidence surgit de l'action évangélisatrice engagée pour assoir le christianisme, les prélats sont conscients d'évoluer sur des sentiers battus, et que le

³⁷ Tolra, *Initiations et sociétés...*, p. 230.

³⁸ *Ibid.* 230.

terrain est suffisamment préparé pour que leur campagne d'évangélisation ne trouve pas des poches de résistance sérieuses. D'ailleurs, ils le reconnaissent d'une certaine manière dans les différentes descentes qu'ils font dans les villages et parfois les zones les plus reculées de la ville de *Yaunde*. Des propos tels que "ces braves gens ont bien adoré Dieu sans nous"³⁹ attestent de l'existence d'une religion traditionnelle précoloniale assez structurée qui avait des rites qu'on peut qualifier de valeureux, et de sérieux. La déconstruction de ces acquis a plutôt fait du bété un acculturé spirituel, à partir du moment où il a décidé de tronquer ses pratiques contre des acquis culturels d'une contrée avec laquelle il n'a pas une histoire du salut commune. Et même si les conceptions théologiques sur l'existence d'un Dieu créateur et trinitaire s'avèrent être des réalités que chacun développe avec ses propres convictions, son vocabulaire, il n'en demeure pas moins que des résistances subsistent quant à l'acceptation des pratiques religieuses beti.

L'administration coloniale et les prêtres ont à un moment donné, fait face à leurs propres incompréhensions. Le regard posé sur les us et les coutumes supposés être fraternels et empreints de respect n'étaient pas pour les valoriser, mais pour trouver en eux des traces d'un barbarisme incompatible avec le message de rédemption porté par l'homme blanc et sensé être le modèle de croyance référentiel. Au sein même de ce système colonial, des réflexions vont émerger et démontrer l'existence d'une couche de résistance qui ne conçoit pas la "religion traditionnelle" de la même manière que l'ensemble, et ne partage pas le projet d'un quelconque rejet total" des procédés religieux beti. C'est pour cela que d'aucuns diront en parlant des Beti : "qu'importe s'ils ont adoré à leur manière... en mangeant de l'homme ou en dansant au clair de lune, ou en portant au cou des gris-gris d'écorces d'arbre. Pourquoi nous obstiner à leur imposer notre manière de voir"⁴⁰.

Les arguments qui précèdent, bien que défendant la cause des pratiques religieuses traditionnelles relèvent une ignorance complète de la profondeur des rites qu'exécutent ses adeptes de la part des colons. Cela laisse croire que la spiritualité des *beti* a quelques fois été considérée comme une répétition de danses et de gestes incompréhensibles pour les non-initiés. Les tenues traditionnelles, différentes de celles de l'occident sont présentées avec un dénigrement qui frise le ridicule. Or, il s'agit d'accoutrements spécifiques destinés aux cérémonies particulières et travaillés avec soin. Le seul fait de découvrir une réalité différente de celle connue jusque-là par les pères les mène à porter un jugement péjoratif sur les œuvres culturelles autres que les leurs. Ce comportement fausse le discernement et ne donne qu'un

³⁹ Mongo Beti, *Le pauvre Christ de Bomba*, Paris, Laffont, 1956, p.196.

⁴⁰ *Ibid.* p. 196-197.

aperçu superficiel vidé de toute objectivité. À part se plier à la réalité de l'existence d'une "religion" qui a déblayé ses pistes et facilité les conversions et son installation, il est difficile pour le catholicisme d'admettre que la "religion traditionnelle" beti a été le ferment de l'évangélisation.

Un développement d'une non- évidence de cette spiritualité serait un refus de l'existence d'une interaction entre les forces visibles et invisibles, les défunts et les vivants, la biocénose et son biotope⁴¹. Or, accepter la primauté des acquis beti c'est admettre qu'un être transcendant rend possible ce fonctionnement et est garant de la paix et du bien-être de toutes ses créatures qu'il administre sur le principe de l'égalité. Cette assertion n'entre pas dans la logique des colonisateurs. À ce titre, le père Carret dans une lettre adressée à un de ses amis en 1954 relève cette supériorité affichée par les blancs, qui pourrait être l'une des causes de l'irrévérence développée à l'endroit des valeurs africaines. Il le dit en ces termes :

Autre source de malaise et de mécontentement profond et fondé chez nos africains : le racisme méprisant de la plupart des Européens, même des fonctionnaires. Il n'y a pratiquement pas de pont entre les deux sociétés : les maladresses provocatrices de paroles, d'attitudes, de trop de blancs ulcèrent les noirs⁴².

On suppose donc que cette animosité a certainement encouragé les décisions d'interdiction de la religion beti et la non considération des principes fondamentaux et des rites de celle-ci.

b- Les croyances Beti à l'épreuve du déracinement culturel

Les Pallottins ont toujours su que la religion bété n'avait rien à envier au christianisme. Elle avait ses croyances et ses rites, et parvenait à maintenir l'équilibre en l'homme et autour de lui. Ces missionnaires se sont aventurés sur des terres où Dieu avait pris une place prépondérante. D'ailleurs ils ne tardèrent pas à l'admettre. " Ces braves gens ont bien adoré Dieu sans nous. Qu'importe-s'il l'ont adoré à leur manière... en mangeant de l'homme, ou en dansant au clair de lune, ou en portant au cou des gri-gris d'écorces d'arbre. Pourquoi nous obstiner à leur imposer notre manière de voir ?"⁴³. Pour ce qui est du regard posé sur les pratiques religieuses, il est clair que l'ignorance des réalités sociologiques et anthropologiques traduites dans la religion bété a conduit à de mauvaises interprétations et parfois à des raisonnements incongrus, et déconcertants. L'Église pour survivre avait détruit les fondations qui existaient déjà, et en a fait des armes pour son évangélisation. Selon elle, tout était païen, barbare et à

⁴¹ Tolra et Warnier, *Ethnologie Anthropologie...*, p.161.

⁴² Ngongo, *Histoire des forces...*, p. 218.

⁴³ Mongo Beti, *Le pauvre Christ...*, pp. 196-197.

déconstruire pour intégrer des dogmes et des attitudes externes d'une culture qu'ils taxaient de civilisée.

Il n'était pas impossible pour des intérêts personnels d'entendre les prêtres des religions traditionnelles être traités de sorciers ou de féticheurs. Or, ils donnaient des offrandes au nom du peuple et adressaient au Créateur des prières pour le bien-être de tous, y compris celui de l'étranger qui séjournait provisoirement chez eux. Befolo Marthe raconte qu'au temps de ses grands-parents, des voyageurs venaient de la grande forêt de l'Est et faisaient des kilomètres à pied. Lorsqu'ils s'arrêtaient dans une concession pour passer la nuit et parfois quelques jours afin de reprendre des forces, le maître des lieux les invitait à prier avec sa famille et à faire des sacrifices pour que sa famille vive également dans la paix et la prospérité. Les guérisseurs aussi agissaient pour le bien du peuple et n'étaient en rien des sorciers comme le laissait croire la pensée européenne. Leurs plantes sauvaient des vies et n'avaient aucun rapport avec la sorcellerie⁴⁴. Tout au contraire elles la combattaient pour que les ténèbres ne dirigent point les sociétés. À l'arrivée du christianisme, ces pratiques sont associées à des œuvres maléfiques, qu'il faut absolument abandonner pour rejoindre la "lumière" que propose le catholicisme. Il n'est pas étonnant de voir des voix s'élever contre cette déculturation imposée.

Le christianisme dépouille ses adeptes noirs de ce qu'ils ont de plus cher...En fait, il s'agit d'écorces d'arbres qui soignaient autrefois, de tarentules qui prédisaient l'avenir, et de dieux protecteurs qui, préservaient du mal, l'homme noir ainsi détruit ne peut céder qu'à une version superficielle, car il faut bien se plier devant la loi du plus fort⁴⁵.

c- Une tentative de reconstitution du rite So

L'administration coloniale et quelques prélats intéressés par les trésors qu'ils avaient découvert dans les rites bété essayent de reconstituer le So en présence de quelques rares témoins encore vivants dans certains cas et des tenants de la tradition orale qui, à un moment donné se sont donné la peine de transmettre ce qui restait de cet héritage. La première tentative fut celle de Bertaut en 1927 aidé par Marchand, gouverneur à cette époque⁴⁶. Cette cérémonie eu lieu à Nkol Bogo et non à Yaoundé à cause de l'entêtement de Charles Atangana et des chrétiens catholiques qui s'opposaient au déroulement de ce qu'ils appelaient "rites païens". Pour eux, un choix avait déjà été fait, celui d'embrasser le christianisme sans aucune autre forme de mélange avec la "religion traditionnelle". Tout était donc mis en œuvre pour combattre toute tentative de rappeler aux nouveaux convertis que les rites avaient une quelconque portée positive ou constructive. Finalement, face à ce blocus, le chef Zogo Fuda, ouvre les portes de

⁴⁴ Befolo Marthe, 83ans, ménagère, matriarche du village Mengou, Mengou, 10 mai 2021.

⁴⁵ Ngongo, *Histoire des forces...*, p. 236.

⁴⁶ Tolra, *Initiations et sociétés...*, p. 231.

son territoire pour que les richesses du So soient revisitées. Bertaut se fait aider dans sa tâche par le cinéaste Bugniez. Le chef Ateba Pierre de Tsan Mendouga accepte de jouer le rôle du candidat à l'épreuve du So dans les différentes scènes qui sont reproduites. Bien que ce projet soit édifiant, il n'en demeure pas moins qu'au-delà des étapes que l'aspect cinématographique a pris le dessus sur les valeurs anthropologiques que suggère le So.

Deux autres tentatives de reconstitution ont été faites. L'une a été faite par le père Stoll à Akono et l'autre par Tolra et le Père Mviena à Ahala. Le père Stoll était intéressé par la culture ancienne béti et convaincu qu'elle regorgeait des valeurs qui avaient soutenu et facilité la conversion au catholicisme de nombreux fidèles. En 1942, ce fondateur et supérieur de la mission d'Akono voulut se rassurer grâce à l'un de ses convertis Petrus Dzuhu, que le rite So n'était pas forcément cet ensemble de rituels relevant de l'animisme comme l'avaient révélé les pères Pallottins pour justifier le bannissement de la religion traditionnelle béti. Pour ce faire, il voulut dans la forêt qui jouxtait la paroisse reconstituer dans son intégralité les cérémonies d'autrefois. Il prit donc pour candidats les jeunes du village, aidé par Petrus. Malheureusement, cette expérience ne fut pas achevée à cause de l'écart de comportement d'un jeune du groupe.

Ayant oublié qu'il était en tenue rituelle, c'est-à-dire tout nu avec un étui pénien de 60 cm de long, traversa la cour de la maison des sœurs en cet appareil pour aller chercher des cigarettes. Cris de femmes, attroupement de séminaristes. Le père Stoll fut immédiatement dénoncé ; le scandale fut énorme parmi ses confrères qui l'accusaient de ressusciter le paganisme⁴⁷.

Une autre piste est explorée par le Philippe Laburthe Tolra en 1967 à Ahalla. Il est aidé dans sa recherche par le père Mviena. Ces deux intellectuels cherchent à "compléter les récits recueillis sur le So"⁴⁸ par plusieurs prédécesseurs et se mettent pour cela à la recherche de témoin à qui le déroulement du So a été soit raconté par les anciens soit vécu par eux. Ce travail se fait en plusieurs lieux. C'est pour cela qu'il se retrouvent aussi à Ayéné en 1968, cette fois-ci aidé par Hubert Onana pour faciliter le contact avec les anciens et repérer les détenteurs de ce savoir-faire qui a marqué la religion béti.

II- LA MORT EN NEGRO-CULTURE ET AU CŒUR DE L'UNIVERS *BÉTI*

Le phénomène de la mort est un mystère aux yeux des hommes. De nombreuses questions sont posées çà et là sur l'origine de la mort, le devenir de toutes ces personnes qui s'en vont dans l'au-delà et l'attitude adoptée par les vivants en fonction du type de mort auquel ils font face, ainsi que le soin avec lequel les défunts sont portés à leur dernière demeure.

⁴⁷ Tolra, *Initiations et sociétés...*, p. 232.

⁴⁸ *Ibid.* p.233.

1- La mort en négro-culture

La mort est conçue dans l'Afrique noire précoloniale et aujourd'hui encore, comme la fin d'une vie bien accomplie ou une punition. Quelle que soit le regard posé sur cette réalité, la peur qu'on soit voué à une finitude habite l'homme en tout temps.

a- Le phénomène universel de la mort

La mort est une absence de vie, elle est le propre de tout être vivant. Le seul fait d'exister prédestine déjà à la mort. "Le triomphe de la mort ne souffrant absolument d'aucune exception, nous nous en inférons que cette règle est une loi"⁴⁹, si bien que quel que soit l'âge où frappe la mort, c'est toujours un évènement triste, une situation inévitable dans laquelle l'homme doit se conformer à la loi de la nature. Les africains ont appris à vivre dans ce contexte douloureux qui leur rappelle constamment qu'ils cohabitent avec la mort. Le psalmiste renchérit sur la question de la finitude de tout être vivant et précise que nul n'est éternel et que tous nous sommes destinés à tout laisser pour rejoindre tous ceux qui nous ont précédés dans le monde des morts. Il déclare à ce sujet "nul ne peut racheter son frère ni payer à Dieu sa rançon : aussi cher qu'il puisse payer, toute vie doit finir. Peut-on vivre indéfiniment sans jamais voir la fosse ?"⁵⁰. La pensée de Vladimir Jankélévitch s'inscrit dans le même sillage que celle de Socrate, dans *Apologie de Socrate* de Platon, "la mort est la seule évidence de cette existence"⁵¹, et celle de Martin Hiedegger : "dès qu'un homme est né, il est assez vieux pour mourir"⁵². La mort devient donc un phénomène naturel qui englobe tout un cycle, celui de la naissance, de la jouissance ou non des biens terrestres, de l'accomplissement de soi et de la mort. Dans l'Afrique traditionnelle ce passage s'exprime au travers de plusieurs expressions.

Chez les Basoga (Uganda) lorsqu'un individu est mort, on dit : « la vie s'est séparée en deux comme un bâton desséché », lorsqu'un meurtrier ou un sorcier meurt, on dit ; « qu'il s'en aille, il a fini son travail, une autre bouche est partie » chez les Abaluyia, la mort est évoquée comme « le sommeil » (pour une personne âgée morte paisiblement) ; ... les Akamba (Kenya) utilisent les expressions suivantes : « suivre la compagnie des grands pères » ; « retourner ou revenir en arrière »⁵³

L'idée de la mort devient une certitude pour l'homme à partir du moment où il prend conscience qu'il est un être mortel. Il a pour cela entouré la mort de nombreux rites funéraires à la fois pour vaincre ses propres peurs, mais aussi pour rendre un hommage à celui avec qui il a fait un bout de chemin, partagé des moments de joie et de peine. C'est un témoignage de la

⁴⁹ V. Jankélévitch, *La mort*, Paris, Flammarion, 1977, p. 11.

⁵⁰ La Bible juive complète, Psaume 48, verset 8-10, Minsk, Emeth Editions, 2007, p. 860.

⁵¹ Platon, *Apologie de Socrate*, Paris, Hachette, 1896, p. 4.

⁵² M. Hiedegger, *L'être et le temps*, Paris, Gallimard, 1990, p. 119.

⁵³ J. Mbiti, *Religions et philosophie africaine*, Yaoundé, Clé, 1972, p. 66.

gratitude de l'homme à l'endroit de son ancien compagnon de route. Mebenga Tamba relève d'ailleurs que cette mort est aussi comprise comme un passage d'un monde (celui des vivants) à un autre (celui des morts). Dès lors, les rites organisés ou les attitudes de circonstances affichées participent à établir quelques rapports entre vivants et morts.

La reconnaissance de l'universalité de la mort devient donc une réalité commune à l'humanité toute entière, puisque "cette conception de la mort comme passage vers un autre monde que celui des vivants a existé dans presque toutes les sociétés humaines traditionnelles du monde entier. Elle est à l'origine des pratiques et des rituels faits sur les restes spécifiques du mort (crânes, ossements)"⁵⁴. À ce propos, les hommes, dubitatifs sur la véracité d'une vie d'ans l'au-delà ont toutefois mis en place des systèmes de pensée et des raisonnements qui les prédisposent à mieux accueillir cette énigme que nul n'a pu découvrir jusque-là. À titre d'exemple, la notion de la *Mâat* a été développée par les égyptiens, pour que l'homme recherche sans cesse la justice, l'équité, le bien dans toutes les actions qu'il mène au quotidien afin d'avoir une autre vie dans l'au-delà. Sur la même lancée, l'humain qui désire une vie après la mort trouve des méthodes adaptées pour se rendre attentif à la valeur de ses actions, médité sur le sens de son existence afin que ses actions terrestres témoignent d'une volonté réelle de poser des actes justes et vertueux. La vie, vue sous cet angle, devient une préparation à la mort afin que les actes posés ne se retournent pas contre l'homme dans l'au-delà. La mort n'a de sens que si la vie existe. Elle est une constante invitation à agir pour le bien de tous, afin que le départ de la terre soit vécu avec sérénité.

b- Quelques attitudes face à la mort en Afrique noire

Les africains ont essayé de comprendre et d'expliquer la mort par des mythes. Et quelques fois, leurs attitudes sont fonction des notions acquises en communauté au sujet de la mort, du défunt et de l'âge du décès. Néanmoins, les cris, les pleurs et les danses funéraires traduisent leur état d'âme qui peut être soit une révolte lorsque le défunt est un jeune, soit une gratitude, lorsque celui-ci a eu une vie bien remplie. Dans ce cas précis, les lamentations exécutées par les femmes dans certaines localités comme l'Ouest du Cameroun visent à se remémorer la vie de bravoure, la dignité et la place du défunt dans la société.

Les lamentations et les tambours qui accompagnaient les cris de détresses des familles lors de la disparition de leurs membres dans l'Afrique précoloniale n'avaient pas pour but d'attirer uniquement la compassion ou de montrer une affection particulière à l'illustre disparu.

⁵⁴ L. Mebenga Tamba, *Anthropologie des rites funéraires en milieu camerounais*, Paris, l'Harmattan, 2009, p.17.

Louis Thomas et Luneau affirment que toutes ces cérémonies favorisaient aussi son accès au pays des ancêtres et facilitaient son voyage. Ils précisent alors que " De pleurer, sans doute, de vanter leurs qualités, de prouver sa souffrance, cela ne suffit pas. Les défunts ont besoin qu'on les encourage pour qu'ils entreprennent le grand voyage au pays des ancêtres"⁵⁵. Les rites exécutés accompagnent donc le défunt. Déjà sur son lit de malade, ses proches sentant sa mort venir l'entourent et sont tout ouï pour recevoir les dernières recommandations. Un exemple nous est donné par les tribus Ndebele de la Rhodésie ⁵⁶

Lorsqu'une personne tombe gravement malade, es membres de sa famille veillent à son chevet...la présence du fils aîné auprès du lit du mort est un signe que le mourant est malgré tout vivant dans ses enfants ; cette présence l'assure qu'il y a quelqu'un pour se "souvenir" de lui, pour conserver sa "survie personnelle" lorsqu'il aura disparu physiquement⁵⁷

Cette attitude de bienveillance qui vise à se disposer à accueillir la volonté du mourant afin de l'aider à faire le pas vers l'autre monde, lui donne l'occasion de se réconcilier avec les siens et garantir une succession pacifique dans sa concession. À travers ses enfants, il continue de vivre et d'être honoré. Au-delà de la tristesse et de la grande souffrance qu'apporte la mort, des dispositions sont prises pour aider le mourant à se libérer moralement afin qu'il se sépare des sien en toute quiétude. C'est aussi ce qui est observé chez les Abaluyia du Kenya.

Lorsque la mort paraît proche, le malade est déposé dans ou devant la case de son épouse principale et tous les membres de la famille sont informés de l'imminence de l'évènement. Tous doivent venir...le mourant donne des instructions au sujet du partage de ses biens et tous les assistants se tiennent autour de lui, attendant sa mort en silence⁵⁸.

Ces moments uniques démontrent que la famille accompagne l'homme jusqu'au bout de son parcours. Cela pourrait laisser croire qu'en Afrique, on n'a pas peur de la mort et qu'elle est juste un passage au pays des ancêtres. Ces évènements ont probablement aidé les vivants à mieux se préparer à rejoindre l'autre monde sans aucune crainte. Pourtant au-delà de la peur qui habite l'homme, la foi en la relation étroite qu'il lie de son vivant avec ses morts, le réconforte et en même temps, le rassure qu'il n'est pas seul, que les membres de sa famille l'attendent et prendront soin de lui. Cette conviction est la résultante d'une collaboration dans laquelle les morts et les vivants constituent une même communauté, et se redent des services mutuels. Les morts avec l'aide des dieux, favorisent la fécondité de la terre, protègent et maintiennent l'harmonie et la cohésion dans le village à travers leurs manifestations, les vivants,

⁵⁵ L.V. Thomas, R. Luneau, *Les religions d'Afrique noire, textes et traditions*, Paris, Fayard/Denoël, 1969, p. 241.

⁵⁶ C'est un territoire de l'Afrique australe créé en août 1953 qui regroupait la Rhodésie du nord, du sud et le Nyassaland. C'est en réalité une fédération contrôlée par le royaume uni. Elle est dissoute en 1963. Le Nyassaland devient le Malawi le 6 juillet 1964, la Rhodésie du nord devient la Zambie le 24 octobre 1964, et la Rhodésie du sud en majorité constituée de blancs entre dans une période de guerre d'indépendance.

⁵⁷ Mbiti, *religions et philosophie africaine...*, p.160.

⁵⁸ *Ibid.* p.162.

gratifient les morts par des offrandes, et des prières. Comprendre cette relation du visible et de l'invisible dépasse quelquefois la simple appréhension des phénomènes du monde sensible. À ce sujet, Ndebi Biya réplique que "refuser de reconnaître ces manifestations, c'est rejeter l'accès à la culture africaine dont les canons de la raison sont loin d'être cartésiennes"⁵⁹. Le christianisme qui apporte ses dogmes sur l'existence d'une vie éternelle après la mort, n'efface pas complètement l'évidence qu'ont les africains sur l'imprévisibilité de la mort et l'exigence d'accompagner ceux qui nous précèdent sur ce chemin.

c- Impact du christianisme sur la pensée mortuaire africaine

Le christianisme à la suite des politiques coloniales réfractaires au maintien des traditions africaines taxées d'arriérées, a joué un grand rôle dans l'évolution des attitudes à adopter face à la mort en Afrique. Les prélats qui côtoient les premiers convertis leur présentent un visage revisité de la mort. Elle est désormais à prendre avec beaucoup de sérénité et de dignité, et les prêtres travaillaient pour que cette dure séparation soit vécue en Église selon des rites tout à fait étrangers à l'Afrique. D'ailleurs Samba Diallo dans l'aventure ambiguë de Cheik Amidou Kane est inquiet d'observer une sorte d'indifférence vis-à-vis de la mort que les occidentaux ont développé. Il partage l'expression d'une crainte, celle de perdre des acquis ancestraux dont la tradition et l'authenticité peuvent être mises en cause par la modernité du post-colonialisme. Il affirme avec nostalgie :

Il me semble qu'au pays des Diallobés l'homme est plus proche de la mort, par exemple. Il vit dans sa familiarité, tandis qu'ici, la mort m'est devenue étrangère. Tout combat, la refoule loin des corps et des esprits. Je l'oublie. Quand je la cherche avec ma pensée, je ne vois qu'un sentiment desséché, une éventualité abstraite⁶⁰.

Au regard de ce mal être déjà présent à la veille des indépendances africaines, l'Afrique ne saurait sortir indemne de toutes ces mutations sociales occidentales dans lesquelles elle risque de se laisser entraîner progressivement. Il est aussi vrai que la nouvelle donne a créé un tiraillement entre les considérations traditionnelles et les changements drainés par le christianisme au sujet de la simplicité accordée aux funérailles traditionnelles. Ainsi, les pressions multiformes exercées sur les sociétés africaines ont eu pour corollaire un relativisme du mystère de la mort. Aussi, à la suite de Louis Vincent Thomas, il apparaît que "la double poussée du christianisme et surtout de l'islam, l'industrialisation et l'urbanisation altèrent sensiblement les attitudes traditionnelles"⁶¹, et font de la mort une monotonie sans importance,

⁵⁹ R. Ndebi Biya, *Essaie sur l'Afrique : religion, Etat et politique économique*, Yaoundé, P.U.Y, 2003, p. 42.

⁶⁰ A. K Cheik, *l'aventure ambiguë*, Paris, Julliard nouvelle édition, 1986, p.162.

⁶¹ L.V. Thomas, *Antropologie de la mort*, Paris, Payot, 1988, p. 350.

dans laquelle l'homme ne se limite qu'aux strictes hommages dont la valeur est encore à démontré dans les sociétés traditionnelles.

2- La gestion harmonieuse de la mort et des dépouilles dans la société traditionnelle

Le respect dû aux morts et les types de mort rencontrés chez les peuples Beti ne sont pas aux antipodes du vécu de l'Afrique noire en générale. Néanmoins, quelques récits mythiques de l'irruption de la mort dans leur univers justifient la crainte et la peur que suggère ce phénomène.

a- Les mythes au cœur de ma mort en pays beti

Les mythes beti considèrent la mort comme le fruit d'une punition, d'un mal à éradiquer, une conséquence de la désobéissance à Dieu. Elle est difficilement un fait naturel avec lequel l'homme doit vivre au quotidien, puisque tous les hommes sont appelés à devenir citoyens du "Mvog Bekon" (communauté des morts), et suscite toujours de vifs émois. "Nul ne sait où il mourra ; la mort qui ne connaît pas d'ânesse, de préséance humaine peut vous surprendre instantanément, par exemple au bain, dans la rivière, où l'on meurt parmi les rires : ce sera alors la fin de tous les biens d'ici-bas"⁶². La mort devient donc la grande faucheuse qui ne tient plus compte des circonstances ou de l'âge pour agir. Son avènement est révélé par un récit évoqué par de nombreux auteurs ayant travaillé sur la culture bantoue en général et dont les contenus les plus répandus mettent en cause la sorcellerie (Ewu ou Ewu) et la femme.

Autrefois Zamba était parmi les hommes et à cette époque, *Awu* (la mort), n'existait pas. Toutefois, on connaissait le sommeil mâle (nom *oyo*) et le sommeil femelle (*ngal oyo*) : ce dernier c'est le sommeil de la nuit que nous connaissons. Le premier était un sommeil profond duquel seul Zamba pouvait vous en tirer. Un jour, il s'en alla en voyage en laissant des consignes précises à sa femme : « si quelqu'un meurt, ne l'enterrez pas. Il y a une bête méchante dans la forêt, ne la prenez pas » A peine Zamba fut-il parti que sa femme curieuse, dit à sa fille : « quelle est la route que ton père prend quand il s'en va tout seul en forêt ? » La voici mais, il a défendu de la suivre. La femme, toujours poussée par sa curiosité ne tint pas compte des avertissements de sa fille et prit le chemin de la forêt. Au cœur de la forêt, elle trouva un immense tas de viande fraîchement tuée. Toute émerveillée, elle se posa la question « qui a bien pu tuer toutes ces bêtes ? » C'est moi *Ewu*, qui suis le chasseur de ton mari Zamba » ; « ne pouvez-vous pas venir habiter le village ? Un vrai chasseur réside au village » dit la femme. Puis, elle regarde et voit un énorme crapaud. « Mais comment le transporter ? » se dit-elle « C'est facile répondit-il, accroupie toi ». La femme s'accroupit et le crapaud lui rentre dans le ventre par le sexe. Mais, arrivé au village, elle entend dans son ventre une voix lui dire : « femme, j'ai faim » « Mais alors que veux-tu ? » « De la viande ». Au bout d'un certain temps, il ne resta plus ni chèvres ni moutons, car l'*Ewu* avait tout consommé. L'*Ewu* lui dit encore, « donne-moi ta fille, ou c'est toi que je mange ». Quelques jours plus tard, la fille mourut, c'est-à-dire qu'elle tomba dans le *nom oyo*. Au bout de deux jours, le corps se mit à se décomposer et à sentir mauvais, alors, la femme l'enterra. Zamba survient entre ces faits et s'adressa à la femme : « est-ce que par hasard tu n'as pas pris l'*Ewu* ? Face à son silence, Zamba furieux que la femme ait désobéi par deux fois, il s'écrivit : « Eh bien, puisque c'est ainsi, je m'en vais pour de bon. Je ne reviendrai plus jamais, et je vous laisse avec l'*Ewu* et l'*Awu*⁶³.

⁶² Tolra, *Initiations et sociétés...*, p. 44.

⁶³ Récit reconstitué à partir des données de D. Mendana Ndzenqué, "L'évolution des pratiques funéraires et la naissance des cimetières dans la région de Yaoundé (1888-1974)", Mémoire de DIPES II en

L'origine de la mort ici s'apparente à l'accusation judéo-chrétienne qui fait de la femme la cause de la colère de Dieu et de l'apparition de la mort dans la vie des humains. Or, le mythe du message manqué lui, met en exergue le retard des messagers de Dieu qui condamna les hommes à la mort éternelle. Dieu après la désobéissance de l'homme qui transgressa ses interdits, envoya le lézard et le caméléon lui transmettre un message urgent à l'homme.

Il dit au premier : va dire à l'homme fugitif si tu le rencontres, qu'à partir de ce moment, les hommes vont devoir mourir, sans espoir de retour à la vie. Puis il fit appel au deuxième (le caméléon) et lui dit vas aussi et apporte ce message à l'homme si tu le rencontres, qu'il sache qu'à partir de ce moment, les hommes mourront tous. Cependant, après la mort, ils pourront revenir à la vie.

Tous les deux envoyés partirent, mais le lézard plus rapide s'arrêta et dit au caméléon : fils de mon père, il faut surtout prendre soin de ne pas courir car la terre risque s'ouvrir sous tes pieds. « *owulugu oteteg si e za tui* » à ces mots, le caméléon porteur du message de la mort avec espoir ralenti, et avança très lentement. Pendant ce temps, le lézard courut annoncer la nouvelle de la mort sans espoir de retour aux hommes qu'il rencontra.

Quand plus tard le caméléon arriva pour transmettre son message de la mort avec espoir de retour à la vie, ce fut tard car les hommes lui répondirent qu'un message qui est entré dans l'oreille ne ressort plus. La mort par conséquent sera le quotidien de l'homme⁶⁴.

C'est ainsi que du refus des hommes d'accueillir la nouveauté, la mort s'installa au milieu d'eux, et de nombreuses causes pouvaient être à l'origine d'un départ parfois prématuré. La mort étant désormais inscrite dans le quotidien des hommes, elle pouvait survenir lors de l'abattage d'un arbre, et le palmier à huile était celui qui causait le plus de mort. Le vin blanc ou vin de palme étant un nectar très sollicité dans les cérémonies religieuses et familiales, les retrouvailles amicales, était de fait très prisé. La cueillette des noix de palme laissait aussi sur le carreau des morts accidentelles. Les chasseurs, bien que vigoureux et initiés, pouvaient être victimes d'agression par des animaux sauvages qui leur ôtaient quelques fois la vie. La rivière ôtait aussi des vies. Les noyades arrachaient à la vie de façon brutale et douloureuses et imposaient des rites aux familles des victimes, et la maladie du sommeil parvenait à s'infiltrer au sein de la population par le biais de la mouche tsé-tsé qui avait élu domicile dans les forêts du grand Sud du Kamerun. Malgré les grandes ressources médicinales qui abondaient dans la forêt, la maladie parvenait à conduire au décès. Nous pouvons citer comme maladie fréquente à cette époque "les parasitoses (Ténia, amibiases, acarioses), les pneumonies, les péritonites tuberculeuses, la syphilis cérébrale, la peste bubonique et bien d'autres maladies endémiques"⁶⁵.

histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS), Université de Yaoundé1, 2003, p. 22. et du témoignage de Befolo Marthe, 84 ans, ménagère, matriarche du village Mengou, Mengou, 5 mars 2019.

⁶⁴ Léon Messi Abbé, cité par R.C. Zambo "la mort et les cérémonies funéraires chez les Eton du Cameroun : dimension historique et anthropologique" Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2003, p. 19.

⁶⁵ ANY, APA 10026/Y, Rapport médical trimestriel-1^{er} trimestre 1926, p.7.

b- La mort naturelle

La longévité était garantie par le respect des interdits. Pour qu'une mort soit déclarée naturelle, elle doit remplir quelques conditions. Il faut d'abord que ce soit une personne âgée qui a eu la possibilité de réaliser tout ce que la société estime utile pour atteindre le sommet de la dignité sociale. C'est-à-dire que le défunt doit avoir laissé une progéniture, montré son attachement indéfectible à sa communauté en jouant le rôle d'inspirateur, en réalisant la totalité des rites que lui proposent la société dans laquelle il a évolué. Lorsqu'il s'agit d'un homme, en plus de ce qui a été cité plus haut, ce vieux doit avoir bâti une case, été un garant de la tradition et de la stabilité sociale. Ensuite, il devait mourir dans sa concession devant les siens, pour donner la latitude aux cérémoniaires de réaliser tous les rites. Enfin, sa longévité consistait à mourir de vieillesse et d'usure.

En général, la vieillesse chez le bété symbolise la sagesse, l'accumulation des expériences utiles aux générations futures et susceptibles d'être transmises par la voix de l'oralité d'une génération à une autre ou des rites initiatiques dont il protégeait les secrets. Louis Thomas révèle qu'une attention particulière lui était portée de son vivant et particulièrement au crépuscule de son départ vers ses ancêtres. "Octroie au vieillard qui accumule l'expérience un statut privilégié qui renforce sa fonction d'éducateur dans les rites initiatiques"⁶⁶. La mort dans ce cas est à la fois une combinaison des sentiments de tristesse et de joie.

La tristesse est l'expression que traduit le vieillard angoissé par le mystère de la mort, par le sort de ceux qui restent, de ce qu'on fera de sa dépouille et de l'exécution appropriée des rites lui permettant d'accéder au rang d'ancêtre. La joie ressentie et exprimée par la personne âgée qui sent venir sa fin est la résultante de la satisfaction d'un travail bien accompli sur la terre, de la certitude d'une possibilité de rencontrer ses ancêtres. Une fois partie, le vieillard est célébré par sa progéniture et toute sa communauté. Ce départ "s'accompagne le plus souvent, surtout si le défunt a beaucoup d'enfants ou laisse certaines richesses, d'une véritable fête qui s'ajoute, bien entendu, aux rites et sacrifices habituels"⁶⁷.

c- La mauvaise mort

La mauvaise mort est redoutable. Elle intervient le plus souvent à la fleur de l'âge alors que le défunt n'a pas eu le temps ou la possibilité de faire ses preuves et d'être reconnu comme un valeureux et courageux membre de la famille. Cependant, il arrivait aussi que les personnes âgées soient victimes d'une mauvaise mort. Cette dernière, était tributaire des conditions et du

⁶⁶ Thomas, *Anthropologie de la mort...*, p. 367.

⁶⁷ *Ibid.* p. 369.

lieu du décès. Le fait de mourir et d'être enterré hors du village ou de la terre de ses ancêtres, seul dans la solitude ou encore de n'avoir laissé aucune progéniture, est le signe d'une vie inachevée à laquelle il manque des éléments fondamentaux de la culture bété. S'il y a une mort des suites de noyade ou de couche, de maladie dont on n'arrive pas à trouver un traitement adéquat, les Bété la taxaient de scandaleuse, d'injuste, d'inexplicable ; et cela était concret spécialement dans les cas où mourrait un jeune homme plein de vigueur ou un enfant. À ce moment, la douleur était intense et se manifestait par des cris, des pleurs, des récriminations à l'endroit des ancêtres, du phénomène de la mort qui était personnifié et à qui on s'adressait pour demander des comptes d'un départ si précoce. Une lamentation des Tetela du Congo Kinshassa exprime concrètement cette attitude de désolation que suscite une telle mort chez les Bété.

Oh ! Quelle tristesse, quelle souffrance !
 Quelle tristesse ! Quelle souffrance !
 Quelle tristesse ! La tristesse me tue !
 D'où vient ceci ?
 D'où vient ceci que tu rentres si tôt chez toi ?
 (Si c'est un enfant)
 Tu n'as pas grandi, d'où vient ceci ?
 Tu n'as pas travaillé, d'où vient ceci ?
 Tu n'es pas encore marié, d'où vient ceci ?
 Tu n'as pas encore fait d'enfants, d'où vient ceci ?
 (Si c'est un adulte), les enfants que tu as mis au
 monde sont encore petits, d'où vient ceci ?
 Tu n'as pas encore moissonné ce que tu as semé,
 D'où vient ceci ?
 Quelle tristesse, quelle souffrance !
 Quelle tristesse, quelle souffrance !⁶⁸

Ces lamentations rappellent l'époque où Zamba vivaient encore au milieu des hommes et où les hommes ne mouraient pas. C'est un cycle de la vie dans lequel est désormais imprimé de façon brutale le chaînon manquant, qui ne pourra être reconstitué pour la réalisation des objectifs fixés par le village, encore moins rendre compte de l'expression d'espérance d'une vie apaisée après la mort. La mort devient ainsi une présence aveugle qui ne fait plus de distinction entre jeunes destinés à se réaliser et vieillards appelés à un repos mérité après une vie de dur labeur et de réalisations intéressantes tel qu'exprimé le récit Mosi du Burkina-Faso si dessus

Jadis les hommes mourraient usés. Dieu ne gaspille pas la vie. Il avait donné cette consigne à la mort : "recueille les vieux, laisse les autres". La mort, chaque matin, furetait de ses deux yeux, jugeait et appliquait la loi. La vie durait longtemps à cause de Dieu. La mort un jour entre dans une famille. Une vieille dorlote un bébé. La mort lui dit : "viens !" La vieille répond : "pitié je rends encore service, regarde !" "Soit !" Dit la mort. Le soir venu, la mort rend compte. Dieu dit : "tu m'as désobéi. La vieille n'a pas voulu se soumettre. Bien. Devient aveugle. Demain, au travail ! Qui tu touches mourra !" Depuis lors, les gens meurent à tout âge⁶⁹.

⁶⁸ Thomas, Luneau, *Les religions d'Afrique...*, p. 225.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 103.

Ici encore la question de la désobéissance ressurgit et vient déséquilibrer l'ordre des choses. L'âge et la longévité ne sont plus des critères de sélection pour la mort. Il n'est plus question d'attendre que l'homme soit comblé et achevé selon la philosophie de l'homme. La perte d'un être cher dans la précocité devient alors signée d'impureté, de bris d'un interdit, de dégradation des mœurs. Ce qui convoque des rites de purification afin qu'un tel phénomène s'éloigne des cases des hommes et que soit rétabli l'ordre qui voudrait que les plus âgés précèdent les plus jeunes dans l'au-delà. Mais une réalité reste tangible, c'est la relation continue entre les vivants et les morts "ceux qui sont morts, nous écoutent, ils voient ce que nous faisons, ils en pleurent même. Tous les dégâts que nous faisons ici-bas les affectent aussi"⁷⁰. Quel que soit le type de mort, les *Bekon* continuent de fréquenter le monde des vivants et à intervenir dans leurs vies à travers les songes. Néanmoins, les vivants préféreraient garder près de leurs maisons leurs morts à l'exception des morts par noyade, suicide et autres morts considérés comme des scandales pour le clan.

3- L'inhumation bété : un langage funéraire précolonial en mutation

Le type de mort est le facteur qui conditionnait quelques fois le choix des lieux d'inhumation, et permettait soit de rapprocher les défunts des habitations soit de les en éloigner. Des signes spécifiques donnaient une localisation exacte des tombes.

a- Évolution des inhumations traditionnelles

Les pygmées qui semblent être les plus anciens habitants de l'espace appelé aujourd'hui Cameroun ont pratiqué des types d'inhumations qu'on peut aussi attribuer à plusieurs peuples qui les ont rejoints et ont occupé le Cameroun pendant les grandes vagues migrations à l'époque précoloniale. Les personnes décédées étaient enterrées dans des troncs d'arbre. Cela avait lieu certainement dans des zones où abondait les forêts ; puisque celles-ci offraient à ses habitants des arbres assez solides et divers, capables de contenir des corps des jours durant. À ce propos, Mebenga Tamba essaye de décrire le déroulement de cette cérémonie dont les traces assez rares ne livrent pas suffisamment de précisions pour pouvoir apprécier à souhait ce procédé. Cependant, des indices partagés par les chercheurs en sciences sociales portent à croire que cette pratique a été l'œuvre des peuples pygmées. "Avant, les pygmées enterraient leurs morts dans le trou du tronc d'arbre. Ils prenaient soin de boucher les deux extrémités de ce trou avec

⁷⁰ Zembe Xaverie, cité par D. Mendana Ndzengué, "l'évolution des pratiques funéraires et la naissance des cimetières dans la région de Yaoundé (1888-1974)", Mémoire de DIPES II en histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS), Université de Yaoundé1, 2003, p. 25.

des touffes d'herbes. Ce tronc était abandonné dans un coin de la nature, près du site de l'habitation...⁷¹"

Ce mode d'enterrement exposait l'esprit du chef du campement désormais considéré comme un ancêtre, un dieu pour les vivants, au point qu'il devenait menaçant et assez dangereux pour les vivants. Par ailleurs, la décomposition du corps du chef ainsi que les odeurs qui s'en dégagnaient devenaient une source de souillure. Il fallait donc abandonner le campement"⁷².

À la lecture de ce procédé sur la technique d'inhumation dans les troncs d'arbres, la putréfaction est l'élément qui déterminait le départ d'un campement pour un autre. Bien que le chef soit celui qui est cité en premier dans le texte ci-dessus, il pourrait s'avérer aussi que ces méthodes étaient appliquées chaque fois qu'un humain allait rejoindre les ancêtres. Ainsi, on pourrait dire que les techniques de conservation des corps étaient précaires, loin de la momification et des embaumements pratiqués dans l'Égypte antique. D'ailleurs, la question de l'inhumation ici devient problématique, étant donné que la gestion des dépouilles mortuaires ne va pas jusqu'à l'ensevelissement. Le corps est abandonné dans un espace du campement et lors de la détérioration de son support qui est le tronc d'arbre, celui-ci devient la proie des bêtes sauvages. La trace d'un passage du défunt devient immatérielle, car elle s'inscrit dans les mémoires et les cœurs et ne laisse pas des preuves matérielles individuelles identifiables par une personne étrangère au clan.

Chez les Beti, les grands initiés étaient ensevelis dans un arbre qui était censé faciliter leur disparition. D'eux, il ne devait rester aucune trace physique. Ils donnaient des recommandations de leur vivant après avoir choisi eux-mêmes l'arbre dans lequel leurs dépouilles devaient être déposées.

"Quand je disparaîtrai, mettez-moi sous tel arbre ; on les y portait ; on entourait l'arbre d'une clôture pour protéger le corps des bêtes ; mais quand on revenait quelques jours plus tard, on ne retrouvait plus que la coiffure, l'*ébobod* du chef à la cime de l'arbre"⁷³

C'est-à-dire que le corps disparaissait au bout de quelques jours, et l'arbre vide traduisait la victoire du défunt qui avait rejoint ses ancêtres avec toute son enveloppe charnelle. Toutefois, une autre interprétation assimile ces disparitions mystiques à la présence d'animaux protecteurs du village ou reconnus comme totems tels que le chimpanzé, le gorille, capables d'emporter le corps dans les profondeurs de la forêt.

⁷¹ Mebenga Tamba, *Anthropologie des rites...*, p. 45.

⁷² *Ibid.*

⁷³ Tolra, *Initiations et sociétés...*, p. 199.

L'enterrement le plus récent et le plus répandu est l'ensevelissement dans des fosses. Il aurait muté en fonction de l'outillage utilisé par les hommes. Cette hypothèse suggère qu'il y a aussi eu une multitude de types de fosses en fonction du perfectionnement des techniques de fabrication des outils. Mebenga Tamba renforce cette orientation lorsqu'il affirme que "les progrès technologiques et scientifiques sont certainement à l'origine de l'ensevelissement des morts dans une fosse. En effet, creuser une fosse nécessite un outillage. L'évolution des dimensions d'une fosse semble plus liée à l'outil qu'à l'idée que les personnes se font de la mort et de l'acte d'ensevelissement"⁷⁴. Chez les Beti, la fosse est creusée par les *befag be song* (les fossoyeurs), qui subissent au préalable des rites initiatiques, dans la mesure où la société estime qu'ils mettent leurs vies en danger et peuvent être retenus par la mort une fois dans la fosse, ou encore qu'ils puissent être victimes de graves maladies si le défunt était soupçonné d'avoir l'*Ewu*. Ils étaient sujet à de nombreux interdits entre autres : "ne jamais ramener un seul grain de terre issu de la fosse dans leurs habitations... se laver totalement le corps ... laver totalement les outils utilisés alors qu'ils creusaient la tombe"⁷⁵.

La fosse dans la plupart des cas était rectangulaire à la surface. Sa longueur dépendait de la carrure du trépassé. "La largeur pouvait varier de 1 à 2 m parfois"⁷⁶. Elle avait deux éléments : la fosse principale appelée *nya song*⁷⁷ et une autre fosse, rectangulaire ou circulaire sur le côté, toujours à l'intérieur de la fosse mère constituait une sorte d'anti chambre (*moan song*) ou niche mortuaire dans laquelle était glissé la dépouille mortuaire, pour dérouter les malfaiteurs, auteurs des pratiques occultes sur les tombes. Sa longueur était identique à celle de la fosse principale, cependant, sa hauteur et sa profondeur oscillaient autour de 50cm⁷⁸. À cette époque aussi le cercueil n'était pas utilisé. La dépouille était roulée dans des feuilles et enveloppée avec des écorces d'arbres solidement attachées à l'aide de cordes recueillies dans la forêt. Le corps descendu dans la tombe, était glissé dans l'antichambre dont l'accès était refermé avec des écorces d'arbres très solides. À l'aide de la terre, la fosse principale était remblayée, et le dessus recouvert par un tertre.

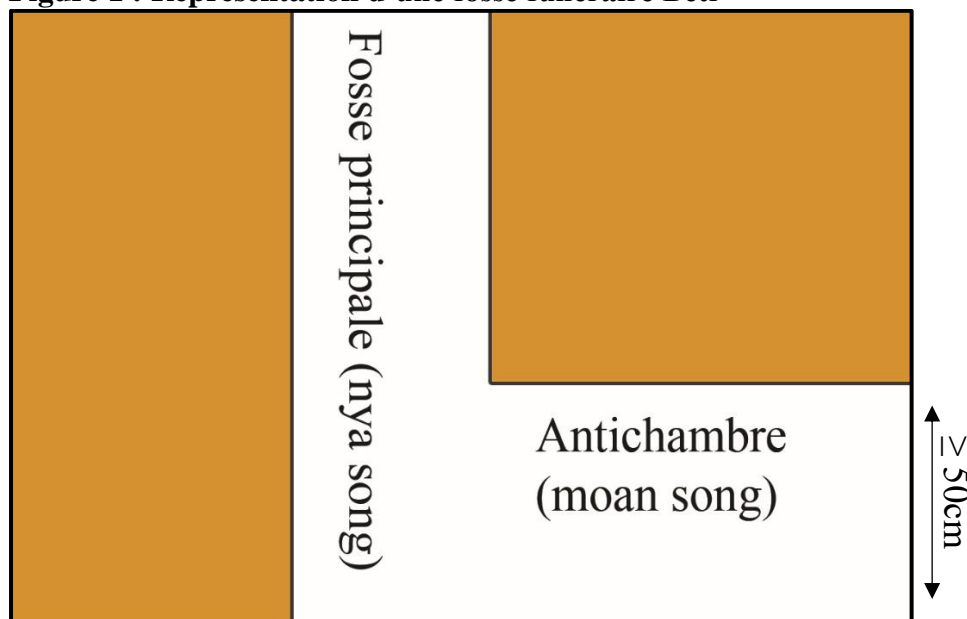
⁷⁴ Mebenga Tamba, *Anthropologie des rites*, p. 47.

⁷⁵ D. Mendana Ndzengué, Mendana Ndzengué, "L'évolution des pratiques funéraires et la naissance des cimetières dans la région de Yaoundé (1888-1974)", Mémoire de DIPES II en histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS), Université de Yaoundé I, 2003 p. 32.

⁷⁶ L. Mebenga Tamba, "Les funérailles chez les Ewondo. Changements socioculturels changements économiques et évolution de l'esprit de solidarité" thèse de Doctorat 3^e cycle en anthropologie, université de Yaoundé I, 1990, p.104.

⁷⁷ *Ibid.* p.103.

⁷⁸ Mendana Ndzengué, "L'évolution des pratiques...", p. 32.

Figure 1 : Représentation d'une fosse funéraire Beti

Source : Coupe réalisée par Ntolo clémentine

b- La complexité du choix des sites d'inhumation

La concession d'un bété était constituée de hameaux plus ou moins denses. On y retrouvait les cases rectangulaires des femmes, la case de l'homme, une cour assez importante parsemée d'arbres fruitiers et de plantes médicinales pour les premiers soins en cas de brûlures, morsures de serpent, céphalées, diarrhée ; un espace derrière la maison servait de site d'inhumation pour des morts dites naturelles. Convaincus que les esprits des défunts continuaient de les protéger, les Beti ne voulaient pas les éloigner de leur environnement. La meilleure façon de les avoir autour d'eux était de les inhumer tout près de leurs cases. " Ainsi, l'arrière des cases des hommes, opposé à la façade avant (*Nseng*), était au départ, avant l'arrivée des européens, réservé à cette fin. Le choix, marquait le passage de l'autre côté dans " l'*enyng y a ayat* " (la vie de l'autre côté)"⁷⁹. Néanmoins, en fonction du type de mort et de personnes, il arrivait que le lieu à choisir varie, et même d'enterrer dans la cour lorsqu'il s'agissait du chef de famille.

A la mort du chef de famille, nous dit Mebenga Tamba, il était enterré devant son *abaa*.

C'est-à-dire dans la cour de son domicile ; Cet acte est une forme de reconnaissance du statut de fondateur et de chef de famille. Par ailleurs, cette localisation de la tombe dans la cour...facilite l'exécution des rites funéraires habituellement programmés après l'enterrement. Il s'agit notamment, du rite de l'aspersion du vin et de la nourriture (*esoe meyog*) qui marque la fin de la neuvaine après l'enterrement⁸⁰.

⁷⁹ Abondo Abondo, "Techniques funéraires dans le sud Cameroun, essai d'une étude historique, de 1800 à 1900", Mémoire de DIPES II en histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS), Université de Yaoundé1, 2003, P. 29.

⁸⁰ Mebenga Tamba, *Anthropologie des rites funéraires...*, p. 60.

D'autres postulats estiment que le fait de préférer la cour, plutôt que l'arrière de la case pour l'ensevelissement du chef de famille est un signe de notoriété, une reconnaissance que les terres sur lesquelles il repose désormais sont un héritage qu'il laisse à sa postérité et une preuve qu'elles lui ont appartenu et restent dans sa famille. Aux albinos et aux jumeaux, un traitement particulier était appliqué.

Les albinos nourrissaient la curiosité des Beti, qui associaient la couleur blanche à celle des fantômes, des revenants. Le nom "*nlo Kon*" (tête de fantôme) leur était d'ailleurs attribué. À son décès, ils étaient enterrés loin des plantations, des cases et des cours d'eau de peur qu'ils ne provoquent la stérilité des champs et l'assèchement des sources et ruisseaux. Le phénomène des jumeaux quant à lui était associé à l'Ewu. Toute femme qui mettait au monde deux enfants le même jour, voyaient ces derniers taxés de sorciers, de magiciens, puisque c'était un phénomène rare et dont l'explication n'avait pas d'arguments solide pour convaincre la population. Qu'ils meurent à l'enfance ou à l'âge adulte, on les inhumait à la croisée de deux sentiers et en l'absence de la mère et du frère du jumeau. Cette coutume, aidait à séparer les destins des jumeaux afin que le survivant ne cherche pas à rejoindre le défunt. La croisée des chemins marquait une séparation nette : l'un partait chez les morts et l'autre restait avec les vivants. "On ne devait pas les enterrer où on enterre tout le monde, des mesures particulières devaient être prises, pour éviter que les deux ne partent ensemble".⁸¹

Les dépouilles des personnes ayant contracté des maladies contagieuses telles que la tuberculose et la lèpre étaient éloignées de la concession familiale de peur que le malheur ne persiste. Pour les cas d'accidents (noyade, chutes de palmier, morsures de serpent ou d'un animal autre), les morts étaient enterrés sur la rive du cour d'eau où est survenu la noyade, au pied du palmier en cas de chute, et autour de l'espace où a eu lieu l'attaque de l'animal. Malgré la mutation des modes d'inhumation, certains patriarches et guérisseurs demandaient d'être conduits hors du village ou dans les brousses au terme de leur vie sur terre. D'après Tolra, cette pratique aurait existé jusqu'en 1918 au moins⁸².

c- Une manipulation mortuaire opposée au modèle architectural Beti

Le ministère des colonies dirigé par Gaston Doumergue facilite les exhumations et le rapatriement des restes des français enterrés au Cameroun. C'est ce qui explique le nombre réduit de tombes européennes dans les espaces aménagés par Hans Dominik en 1909 pour recevoir leurs dépouilles.

⁸¹ Mendana Ndzengué, "l'évolution des pratiques ...", p. 29.

⁸² Tolra, *Initiations et sociétés...*, p. 199.

Le rapatriement des restes mortels se faisait sur plusieurs conditions hygiéniques, de peur que les défunts n'emportent avec eux des maladies contagieuses pouvant provoquer des contagions et des épidémies. Il était encadré par un arrêté qui règlemente l'exhumation et le transfert vers la France, des restes mortels⁸³. Cet arrêté disait que le transfert des restes des personnes décédées de suites de choléra, peste bubonique, lèpre, charbon, variole ne pouvaient être exhumées avant trois ans au moins après l'inhumation. Pour les cas moins graves tels que la fièvre jaune, la typhoïde, un délai d'une année était requis. De plus, l'usage des cercueils est obligatoire. Ils devaient être en plomb ou en zinc. Ces cercueils étaient désormais imposés aux populations locales par des arrêtés qui régulent l'utilisation et le transport des cercueils. On peut mentionner l'arrêté N° 1390 du 8 juin 1931 qui précisait le transport des cercueils par chemin de fer, complété par celui du 24 juillet 1931⁸⁴ N° 1696. Toutes les familles qui enterraient dans les cimetières devaient obligatoirement "utiliser des cercueils pour le transport des dépouilles mortelles jusqu'aux cimetières"⁸⁵

La particularité de tombes occidentales était qu'elles ont introduit dans l'environnement bété "une architecture funéraire de type occidental, dont les principaux matériaux sont faits en éléments de maçonnerie"⁸⁶. C'est-à-dire qu'il y a l'intervention des matériaux tels que : le ciment, le fer, le bois pour la construction de ces tombes. Ce qui change le paysage mortuaire de Jaunde et acculture les techniques d'inhumation pratiquées jusque-là par le peuple hôte. Vu que jusqu'ici, les Bété matérialisaient leurs tombes avec des plantes spécifiques. Il pouvait advenir qu'en caveau familial soit créé, et accueille de nombreuses dépouilles. Dans ce cas, il devient "*afoub mebom song*"⁸⁷(champ de tombe) ce qui aurait poussé les européens à utiliser le terme cimetière en contexte bété. Dans chaque tombe, on déposait le corps en veillant à ce que la tête soit tournée vers l'Est. Pour eux l'Est est le pays du soleil levant où tout reprend vie, renaît et où les ancêtres accueillent les nouveaux arrivants. On plantait à cet endroit le palmier, l'*Otoumba*, le *Mbikam* pour indiquer la présence d'une tombe et le lieu où se trouvait sa tête pour faciliter les rites, les échanges entre les vivants et le trépassé. C'étaient des arbres facilement repérables dans la forêt et dont la présence rappelait simultanément à la fois l'apaisement et la finitude de l'homme.

Avec la présence du christianisme des stèles nouvelles complètent le décor funéraire. Les tombes sont surplombées d'un crucifix. Il symbolise en même temps la souffrance qui

⁸³ ANY 11/27/277 arrêté déterminant les conditions du transfert des restes mortels du 29 juillet 1916, p.1.

⁸⁴ ANY APAN11 202/C Cimetière création 1918-1937.P, 2.

⁸⁵ ANY IAC.5859 Cercueil transport réglementation 1930, 1930, p.1.

⁸⁶ Dzou Tsanga Remy, 50 ans, archéologue, enseignant à l'université de Maroua, Maroua, 15 avril 2021.

⁸⁷ Ateba Nsana, 58ans, prêtre de l'archidiocèse de Yaoundé, Yaoundé, 6 Mai 2021

conduit à la mort, la victoire de la vie sur la mort, et la résurrection des morts. La mort devient donc un passage vers la vie qui passe par l'ensevelissement. C'est une étape transitoire qui laisse les vivants dans l'espérance d'une victoire continue sur la mort. Les tombes chrétiennes précisent aussi l'appartenance religieuse de celui qui repose en ce lieu, elles ont le signe de la foi, même si plus tard la réalité ne sera plus tout à fait celle-là.

Photo 11 : Tombe surplombé d'un crucifix au centre administratif de Yaoundé



Source : Cliché Ntolo Obougou Marianne, Yaoundé le 10 janvier 2020.

III- ACTUALITÉ DU FONCIER MORTUAIRE ET DES RITES FUNÉRAIRES AU CAMEROUN : ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Les acquis ancestraux au sujet du foncier mortuaire ont connu une évolution. Le choix des nouveaux sites d'inhumation en dit long sur ce sujet. Même si la préservation de la tradition est la finalité recherchée, il n'en demeure pas moins que la modernité a également apporté un plus dans la gestion des procédés funéraires, au-delà des déviances qui peuvent aussi en découler.

1- La mutation des acquis ancestraux au sujet de la propriété foncière et des pratiques funéraires

Le patrimoine foncier autrefois était un bien qui se transmettait d'une génération à une autre au sein d'une même famille. De cette façon, on était sûr que les défunts reposeraient sur leurs terres ou non loin pour des cas particuliers.

a- Les forces historiques de la conflictualité cimétériale : La terre, une question de noblesse et de notoriété

Le *béti* précolonial est un homme noble qui règne en grand maître sur ses terres. La terre est d'ailleurs la plus grande de ses richesses. Des générations y naissent et la transmettent à d'autres générations. "C'est aussi dans ce cadre qu'il meurt noblement pour être ensuite uni à ses ancêtres, dans cette terre qu'ils ont tous habitée"⁸⁸. Ce bien précieux n'était pas à vendre autrefois. Certaines familles aujourd'hui encore sont fidèles à cette norme traditionnelle, qui tend à se raréfier. "Par contre, on pouvait faire don d'un lopin de terre à l'étranger qui arrivait chez soi"⁸⁹, ou au frère. Ce fut d'ailleurs le cas des Emveng de Mvolyé qui ont rejoint leurs cousins à Nsam, Efoulan, Obili, après avoir cédé un grand domaine à l'Église catholique. Ces Emveng ont été reçus par leurs frères parce qu'ils se reconnaissaient de la même descendance. En outre, le cas des étrangers est tout à fait différent de celui des populations locales, en ce qui concerne l'accès à des espaces plus importants.

Au départ la population étrangère constituée de colons, de missionnaires et des allogènes venant des autres régions du pays n'était pas considérable ; et de fait, ne représentait aucun danger. On pouvait donc aisément faire don d'un lopin de terre pour les cultures ou pour les constructions en échange de quelques présents. Ce qui comptait le plus, c'était l'accueil de l'étranger. Pour le cas d'espèce, "une correspondance de Monseigneur Jean Zoa adressée au père Edmond Ndzana en 1994"⁹⁰ relève qu'un terrain a été donné à ce prêtre par une chrétienne de Yaoundé du côté de la gare de Mvolyé. Il était sollicité par l'archidiocèse pour la construction d'un centre d'accueil pour les enfants de la rue. Ce fait, montre que bien des personnes ont conservé la notion de don en matière de terre ; même si quelques fois, elles n'ont pas tenu compte de leur descendance et que l'intention de leur don n'a pas toujours été respectée. Puis, au lendemain des indépendances, la ruée des populations vers les grands centres urbains a donné lieu à une demande grandissante des terres. C'est ainsi que du don ; l'on a évolué vers la vente. Cette évolution ne s'arrête pas uniquement à l'immobilier à l'espace agricole. Elle touche aussi le foncier mortuaire, où les lieux d'inhumation ne seront plus rattachés à la terre des ancêtres, mais plutôt à la disponibilité des espaces en l'occurrence dans les villes et les cimetières encore fonctionnels des zones rurales. Il est vrai aussi que dans de nombreux cas, les villages continuent d'accueillir des dépouilles, mais cela n'empêche pas de se questionner sur la

⁸⁸ J. P. Ombolo, *être beti, un art africain d'être un homme et de vivre en société ? Essai d'analyse de l'esprit d'une population*, Yaoundé, presses universitaires de Yaoundé, 2000, p.22.

⁸⁹ Edzoa Etoundi Léonard, 72 ans, chauffeur retraité, autochtone de Nsam, Ahala, 12 mai 2017.

⁹⁰ ACDO, N° 1878/31/94, lettre au père Edmond Ndzana, Yaoundé le 06 octobre 1994.p.1.

disponibilité à venir de ces espaces encore disponibles et sur les mesures mises en place pour leur préservation.

b- De nouveaux espaces d'inhumation

Le décret du 2 juillet 1937 de Bonne carrière sonne provisoirement la mort des caveaux familiaux. Il redéfinit les lieux d'inhumation et met un accent particulier sur les cimetières en interdisant d'inhumer en dehors des lieux qui avaient été clairement définis. Deux types de cimetières sont mis sur pied, un cimetière pour les "indigènes" c'est-à-dire pour les populations venant de tous les coins du Cameroun, et un autre pour les expatriés. Cette démarcation nette laisse supposer qu'il y avait en ce temps-là une discrimination dans la détermination des lieux d'inhumation. Il était difficile de retrouver une dépouille d'un camerounais quelconque près de celle d'un colon. La volonté de marquer une différence nette entre les "indigènes" traduisait un désir du colon de perpétuer un comportement de supériorité à l'égard des autres dépouilles. De plus, le christianisme joua un rôle séducteur au point de convaincre les populations d'adhérer à cette culture d'outre-mer qui prenait racine sur son sol. Désormais à Mbalmayo, Yaoundé, Obala les chrétiens font de plus en plus le choix du cimetière.

Il arrive que des espaces soient achetés par des familles pour tenir lieu de sépulture pour un ou plusieurs défunts par manque d'espace ou à cause des problèmes familiaux, politiques graves. Ces derniers pris sous l'effet de la contrainte se voient obligés quelquefois de ne plus respecter les dernières volontés du mort concernant son souhait de reposer près des siens dans son milieu culturel. C'est le cas d'un jeune homme du département du Mbam et Inoubou inhumé en janvier 2021 au cimetière catholique de Ngoya⁹¹. Les moyens financiers étant limités, la famille ne pouvant pas acquérir un lopin de terre à moindre coup dans les cimetières catholiques de la ville de Yaoundé, s'est tournée vers le diocèse d'Obala dont les prix étaient à la portée de leur bourse. D'autres cas sont rapportés par Mebenga Tamba sur l'achat des espaces cimetériels par contrainte.

Les mobiles de telles contraintes sont multiples : ainsi, une burundaise s'est faite inhumer au cimetière catholique d'Etoudi... au mois de mai 2001 à cause la situation de troubles politiques et d'insécurité sociale qui régnait dans son pays natal. Et en mars 2002, le fils d'une famille allogène à Yaoundé, a été enterré au cimetière de la mission catholique de Mvolyé à cause du manque d'espace ...et très certainement, par suite rapports peu cordiaux entre cette famille citadine et celle de son village⁹².

Un sentiment mitigé habitait les chrétiens catholiques à la période postcoloniale. Les pratiques funéraires ayant déjà connu une dégradation et de nombreuses mutations, il devient

⁹¹ Enama Joseph, 64 ans, militaire retraité, notable du village Ngoya, Ngoya, 14 janvier 2021.

⁹² Mebenga Tamba, *Anthropologie des rites...*, p. 65.

difficile de se réappropriier les anciennes valeurs qui constituaient un savoir-faire funéraire propre au peuple Beti. "Beaucoup hésitent à recourir à la conservation traditionnelle des corps ou encore à la mise en valeur des fosses avec antichambre"⁹³. Bien que des souvenirs nostalgiques demeurent la réalité d'une acculturation funéraire est malheureusement présente, le christianisme a réellement jeté son dévolu sur ce qu'il appelle lui-même "les recoins les plus sombres du culte païen"⁹⁴. La gestion des dépouilles dans son ensemble ainsi que les rites qui l'accompagnent sont abandonnés par la grande majorité des catholiques, pour quelques-uns, l'endoctrinement subit sous le joug de la religion les a amenés à poser un regard péjoratif sur leurs propres us et coutumes et à les taxer de païens, de dépassés. Pour parfaire ce travail d'acculturation, des pratiques ancestrales sont abandonnées au profit de nouvelles structures funéraires qui revisitent la notion de la mort, la gestion des inhumations.

2- L'apport de la modernité

Dès 1957, des structures et des organisations viennent impacter les habitudes des populations. De nouveaux accessoires très attirants facilitent le transport des dépouilles et proposent des articles jusque-là inexistantes dans les familles ou alors jugés peu adaptés au contexte traditionnel en agonie.

a- La création des structures spécialisées

La création de la SOCASEP⁹⁵ en 1957 au lieu-dit *Elig-Essono* change partiellement les habitudes des Beti en termes d'inhumation. Elle a pour premier directeur Monsieur Dardiag⁹⁶ de nationalité française. Désormais, les familles ne s'encombrent plus trop des problèmes d'accès à la lingerie mortuaire, de décoration, de transport des dépouilles à l'intérieur du pays, et même d'expatriation des corps en France et dans d'autres pays étrangers pour ce qui concerne les expatriés. La société introduit l'art floral dans les cérémonies. Elle se charge de confectionner des gerbes de fleur et si possible de décorer les maisons mortuaires pour des familles aisées. Cette introduction des fleurs va se perpétuer et donner lieu aujourd'hui à un vaste marché d'un autre genre. À partir de l'année 1980, on assiste à prolifération des établissements funèbres qui proposent des services à des prix abordables. Ce qui encourage les moins nantis à recourir à leurs services. Au jeune État indépendant en 1960, la SOCASEP

⁹³ Ateba Nsana, 58 ans, prêtre de l'archidiocèse de Yaoundé, Yaoundé, 6 Mai 2021.

⁹⁴ ACDO, l'effort camerounais, n°268, 18 décembre 1960, p.4.

⁹⁵ La SOCASEP est la société camerounaise des services de pompes funèbres. Elle est en réalité une extension de la société des pompes funèbres générales de France. Elle offre un service de qualité, diversifié, en insistant sur le respect des règles d'hygiène.

⁹⁶ Mendana Ndzengué, 45 ans, enseignant, Yaoundé, 10 janvier 2019.

fournit des cercueils fabriqués dans les menuiseries de son entreprise pour les hauts fonctionnaires et les cas sociaux (malades mentaux, corps abandonnés, familles démunies sollicitant une aide...) à sa demande.

La pratique coloniale qui consistait à réquisitionner les prisonniers pour procéder aux inhumations et aux exhumations est remplacée par un corps de métier, celui de fossoyeur. En dehors des prestations qu'ils proposent aux familles, ils se rendent également disponibles pour répondre aux sollicitations de la commune. On leur confie à travers leur société chaque dépouille abandonnée dans un hôpital pour les conduire au cimetière communal de Tsinga. "c'est d'ailleurs eux qui se chargent d'exhumer les dépouilles de ce cimetière lorsqu'il a fallu les ramener à au cimetière nouveau créé de *Nfandena* (Omnisport) en 1974"⁹⁷ En retour, "la commune versait une somme proportionnelle au service rendu"⁹⁸ par la structure. Le secteur des pompes funèbre en plein essor en 1980 va fragiliser cette société et mettre ses employés dans une situation de précarité.

L'arrivée des morgues destinées à conserver les corps limite l'usage des méthodes de conservation traditionnelle. Les gens partent parfois des villages pour venir garder les dépouilles en ville. Il n'est plus question de les ensevelir provisoirement dans du sable, d'utiliser du tabac et des herbes aromatisées pour leur permettre de tenir trois ou quatre jours. De plus, il n'y a plus aucune distinction entre les victimes de noyade, de suicide et les victimes de mort naturelle. Alors que par le passé elles étaient signes de malédictions et leurs restes devaient être enfouis dans la terre non loin du lieu du drame, à la période postcoloniale, tout le monde est accueilli et a droit à des obsèques dignes. Les corps sont exposés et font l'objet d'une curiosité que femmes et enfants n'hésitent pas à satisfaire.

Autrefois les gens ne mourraient pas beaucoup, les corps étaient rares, et quand il y en avait, ce sont les femmes âgées et les hommes d'âge mur qui s'occupaient de le laver, d'enlever tout ce qui pouvait accélérer la putréfaction. Les femmes enceintes et les enfants ne s'approchaient pas du corps et parfois étaient envoyés ailleurs pour éviter aux enfants les cauchemars et aux femmes enceintes de donner des mort-nés⁹⁹

Eu égard de tout ce qui précède quelques anomalies sont signalées au sujet de l'impact que peut provoquer ce nouveau type de conservation moderne : "Il y a de fortes chances que le corps d'un proche que vous connaissez bien, vous revienne totalement changé"¹⁰⁰. C'est-à-dire que la teinte d'origine du défunt vire vers une couleur plus foncée telle que le noir, ou encore

⁹⁷ Mendana Ndzengué, 45 ans, enseignant, Yaoundé, 10 janvier 2019.

⁹⁸ *Idem*.

⁹⁹ Befolo Marthe, 83ans, ménagère, matriarche du village Mengou, Mengou, 10 mai 2021.

¹⁰⁰ Mebenga Tamba, *Anthropologie des rites funéraires...*, p.73.

que le corps enfle ou émette des odeurs de putréfactions à causes des conditions de conservation précaires provoquées par des délestages. À titre illustratif, à la suite de nombreuses coupures d'électricité à la morgue d'Esse, M. Ndzinga, chrétien de l'archidiocèse de Yaoundé a dû être inhumé en toute hâte aux aurores d'un samedi du mois de février 2021.

b- La naissance d'une économie mortuaire

La sobriété traditionnelle restreignait les dépenses, étant donné qu'on s'accommodait d'une civière et que le défunt était bien emballé dans des étoffes très solides fabriqués avec des écorces d'arbres soigneusement travaillées ou carrément avec du tissu acheté lors des marchés périodiques. La modernité a créé autour de l'univers funéraire un circuit de ravitaillement en cercueil qui commence par l'exploitation forestière. Comme l'affirme Mebenga Tamba, "tout commence avec les exploitants forestiers, les coupeurs et scieurs professionnels, premiers partenaires des pompes funèbres"¹⁰¹. Concrètement, les exploitants forestiers fournissent du bois aux scieries qui se chargent de le travailler et de le faire parvenir aux menuisiers qui, à leur tour, fabriquent des cercueils. Le coût de ces derniers est fonction de la qualité du bois et du modèle. Le choix d'un cercueil peut être synonyme d'opulence ou de pauvreté. Une distinction nette s'opère déjà entre les défunts. Le départ vers les pays des ancêtres n'est plus une simple séparation, mais un moyen d'étaler son potentiel économique et son statut social. En plus du cercueil, d'autres services ont émergé : la sérigraphie, les banderoles de toutes sortes, des vêtements aux effigies des défunts. Des petites entreprises de location des tentes et chaises et même les détenteurs de groupes électrogènes n'hésitent pas à faire valoir leur savoir-faire.

Ces structures sont dans une certaine mesure pourvoyeuses d'emploi et luttent à leur manière contre le chômage. Lors de nos enquêtes de terrain, nous avons pu constater une présence de deux à quatre employés dans certains établissements de pompes funèbres. En ce qui concerne la location des tentes, une autre chaîne nous a permis de constater l'existence d'une véritable organisation d'un travail bien pensé. En réalité, des unités constituées de cinq personnes étaient chargées du nettoyage du matériel avant et après usage. Une autre unité de quatre ou cinq était chargée de préparer la commande et une dernière d'un à deux membres chargés de la communication. C'est-à-dire de faire connaître l'entreprise et de dénicher d'éventuels clients. Un métier de décorateurs est aussi né dans cet environnement. Ils prennent en charge la décoration des maisons et des espaces prévus pour le déroulement des cérémonies. Autrefois, ces promoteurs n'avaient pas de formation précise. Aujourd'hui, nombreux sont ceux

¹⁰¹ Mebenga Tamba, *Anthropologie des rites funéraires...*, p.131.

qui ne craignent pas de se rendre disponibles pour des sessions de formation sur la décoration de l'intérieur ou des formations proposées sur internet afin d'être plus compétitifs. Malgré la bonne volonté de ces nouveaux opérateurs économique, d'aider ceux qui souffrent de la perte d'un être chère en facilitant l'accès aux accessoires mortuaires, on note cependant des déviances qui retirent à la mort son caractère sinistre, le besoin de recueillement face à l'impuissance de l'homme.

3- Des traces de comportements déviants

Une culture peut être dynamique une fois qu'elle est en contact avec d'autres. Il arrive souvent que cette influence pervertisse ou préserve ses us et coutumes, y injectant par cette occasion soit des comportements déviants soit des données nouvelles qui préservent les acquis ancestraux ou les enrichissent.

a- Relativisme de la mort et inculturation aux allures d'hybridisme

La question des déviances liées à la gestion des dépouilles mortuaire n'est pas uniquement un problème typique aux Beti. La catastrophe de *Nsam* l'a quelque peu démontré. Les faits remontent au 14 février 1998¹⁰² lorsque deux wagons citernes transportant du carburant pour le compte de le SCDP (Société Camerounaise de Dépôts Pétroliers) sont entrés en collision entraînant près de 250 morts. A la quête du précieux sésame, de nombreux riverains se sont rués avec leurs ustensiles pour recueillir l'essence qui s'échappait des citernes. Suite à l'explosion de ces dernières, de nombreuses personnes furent calcinées et un nombre important de familles fut endeuillé. Pour ce faire, le contenu de la lettre de condoléance de sa Sainteté le pape Jean Paul II transmis à Mgr Zoa démontre à souhait que face à la question et à la violence de la mort, les hommes se sont fabriqués une armure d'insensibilité. L'affirmation : "nous ne pleurons plus, la mort n'est plus un cauchemar, l'homme ne paraît plus impuissant devant la mort"¹⁰³, révèle un mal être profond où la mort et tout ce qui l'entoure virent au relativisme, au point de prendre tous les risques, malgré la présence du danger.

Le deuil s'assimile désormais à une grande fête où l'on boit et mange. "Lorsqu'on ne peut pas donner de l'alcool à profusion, alors on était dans un mauvais deuil, où tout s'est très mal déroulé. L'essentiel n'est plus de voir si on a accompagné le défunt dans la dignité avec les paroles de séparation adéquates et les prières qui lui ouvrent le chemin, si on a pratiqué tous les

¹⁰² R. L. Molo Zogo "la gestion des crises au Cameroun : les catastrophes de Nyos et Nsam" *Adilaaku, droit politique et société en Afrique*, Vol.1, N°2, 2019, p. 1.

¹⁰³ ACDO, lettre de condoléances de Angelo Sodano par ordre du pape à Mgr Jean Zoa suite à la catastrophe de Nsam, février1998, p.3.

rites que demande la tradition. Aujourd'hui, la modernité vient nous prendre le peu de tradition qui nous reste"¹⁰⁴. Cette sonnette d'alarme est d'autant plus vraie que les lamentations ont parfois cédé la place à une musique profane dont les paroles ne cadrent pas souvent avec le vécu du défunt, son histoire. Pourtant, les chants exécutés lors des obsèques en l'occurrence pendant les cérémonies traditionnelles devraient retracer une généalogie précise et quelques fois renseigner ceux qui viennent assister la famille éplorée sur le rang social de la personne qui s'en est allée, sa progéniture, ses biens. Aussi, s'attend-t-on à ce que les paroles des musiques permettent de " chasser une fois pour toute le défunt ainsi que ceux qui sont venus le chercher. Les musiques funéraires ont pour but de conduire le défunt paisiblement au pays des morts"¹⁰⁵.

L'usage d'instruments particuliers tels que le tam-tam facilite la transmission du message dans des sons qui sont audibles à la fois par les vivants et les morts. Certes, les chants religieux des religions révélées confient le défunt au Seigneur afin qu'il ne rejette pas celui qui est parti, mais plutôt lui pardonne ses péchés et l'accueille dans son éternelle félicité, mais ils ne remplacent pas les paroles et les mots connus dans la tradition qui ouvrent le passage dans l'au-delà. Dans ce cas, l'urgence de la préservation des acquis ancestraux se fait ressentir. Il faut donc ressusciter et lutter pour la sauvegarde de ce qui subsiste de la culture Beti en termes d'inhumation et d'accès aux espaces d'inhumation parce que ces pratiques peuvent devenir des points de repères pour les jeunes générations. En Égypte par exemple "c'est par les tombeaux que l'on a appris comment les égyptiens de l'époque néolithique fabriquaient leurs tissages et leurs vanneries, comment ils s'habillaient et s'ornaient, quels étaient les produits qu'ils employaient pour se farder et se tatouer"¹⁰⁶.

L'antique collation qui servait de dernier repas partagé avec le défunt a pris des allures festives. Parfois des sommes exorbitantes sont affectées à cette rubrique au détriment de la préoccupation centrale qui est celle de savoir comment le défunt sera inhumé. Si la question est abordée, elle se limite à l'espace alloué pour l'inhumation, le reste est pratiquement réglé lors de l'enterrement en fonction du contexte. Plusieurs familles beti s'appesantissent sur la capacité à bien recevoir ceux qui viendront, et s'endettent même pour acheter des boissons de marques pour des invités de marque. Elles font quelques fois appel à un service traiteur. Toute cette mobilisation et ces excès n'ont pas pour finalité d'influencer le voyage du défunt, mais plutôt de satisfaire l'égo des vivants. Il arrive aussi que la famille veuille rendre un dernier hommage

¹⁰⁴ Befolo Marthe, 83ans, ménagère, matriarche du village Mengou, Mengou, 10 mai 2021.

¹⁰⁵ S. C. Abéga, *L'esana chez les Beti*, Yaoundé, Clé, 1987, p. 318.

¹⁰⁶ M. Brion, *L'histoire de l'Égypte*, Paris, Fayard, 1960, p. 40.

mérité au défunt et manifeste sa reconnaissance en recevant dignement ceux qui l'on côtoyé. Le risque ici est que l'affluence à un deuil va finalement dépendre du statut social de la famille. Ce n'est plus totalement une question de solidarité ou de fraternité, mais plutôt d'avoir. C'est-à-dire que plus on est riche aujourd'hui, plus les obsèques attirent du monde. Or, le lien filial et l'amitié étaient ce qui justifiait la présence à des obsèques. Le partage du repas était un symbole et ceux qui venaient assister les familles éplorées apportaient un repas, des dons en nature. Pourtant aujourd'hui, c'est celui qui pleure qui dépense pour recevoir sous pression ceux qui viennent l'assister des jours durant.

b- Inculturation ou hybridisme ? Des pratiques traditionnelles au cœur du christianisme

Les offices religieux participent à la préservation et à l'allègement de certains rites traditionnels. Dans l'optique de ne pas tout rejeter de la tradition bété, l'Église catholique du Cameroun a dû récupérer quelques pratiques funéraires pour enrichir ses célébrations liturgiques lors des funérailles chrétiennes. L'*esani* en est l'un d'eux. Lorsqu'un prélat d'un âge avancé décède, on exécute l'*esani* qui est une danse funéraire réservée aux hommes et aux femmes ayant eu une vie accomplie selon la tradition. Ce fut le cas lors des obsèques des évêques Jean Zoa et Paul Etoga. Pour l'un les séminaristes ont été chargés d'exprimer leur reconnaissance pour les œuvres accomplies et pour l'autre, ce sont les prêtres qui se sont acquittés de cette marque d'attention.

Les célébrations religieuses "apaisent, accompagnent et assistent les familles endeuillées"¹⁰⁷. Ces attitudes passent par la prière pour tous les défunts, sans tenir compte du type de mort. Seul le salut de son âme est recherché, si bien que les rites tels que le *Tso* sont souvent négligés. Toutefois, il faut signaler que l'Église encourage leur pratique à partir du moment où ils intègrent l'orientation voulue par les exigences de l'inculturation. C'est-à-dire qu'ils doivent promouvoir la dignité humaine et mettre en exergue ce qu'il y a de meilleur dans la culture sans changer la finalité des offices religieux. À ces exigences, " seul l'*essani* ou le *Nsil Awu*"¹⁰⁸ ont su répondre, et résistent encore malgré la tendance actuelle qui veut que les funérailles soient de plus en plus simplifiées et limitées à la simple liturgie de la parole et de l'eucharistie.

¹⁰⁷ Ateba Nsana, 58 ans, prêtre de l'archidiocèse de Yaoundé, Yaoundé, 6 Mai 2021.

¹⁰⁸ Mbenbe Salomé, 78 ans, religieuses originaire du diocèse d'Obala, Yaoundé, 11 mai 2021.

Conclusion partielle

La première partie de ce travail a révélé les raisons de la présence des missionnaires allemands au Cameroun. Alors que l'Allemagne est officiellement reconnue comme la puissance coloniale qui conduit désormais le *Kamerun*, et que les protestants sont présents sur la côte depuis 1843, la question de l'implantation de l'Église catholique se pose à Berlin et est soutenue par quelques Allemands qui ressentent aussi le besoin de voir s'implanter une Église à travers laquelle ils expriment leur foi à leur manière. Cette démarche aboutie en 1890 avec l'arrivée des premiers pères Pallottins, qui s'installent à Mariemberg, et de là rejoignent Yaoundé pour intensifier leur mission. Ils sont accueillis par des populations qui les ont aidés à acquérir des terres. De nombreuses œuvres ont été réalisées par eux sur le plan social, économique, ecclésial ; des cimetières ont été créés. Malheureusement, la première guerre mondiale stoppa leur élan. Cependant les conversions ne s'arrêtèrent pas, car les catéchistes formés jouèrent un rôle crucial pendant la période intermédiaire où les des prêtres militaires français assuraient un service minimum. Le vicariat du Cameroun fut divisé en deux à savoir le vicariat de Douala et celui de Yaoundé.

Les conversions se faisaient de plus en plus nombreuses à Yaoundé. Le territoire ne cessait de s'agrandir ce qui, à un moment donné a nécessité la division de ce vicariat, la création d'un archidiocèse et de nouveaux diocèses. Les peuples que les premiers missionnaires trouvèrent dans ces lieux sont les Bantou qui partageaient des similitudes culturelles en termes d'inhumation, de gestion des morts. Au sein de ce grand groupe, les Beti avaient une spiritualité codifiée. Elle était traduite dans la religion traditionnelle à travers la recherche de la paix et du bonheur, le maintien de l'équilibre entre toute chose créée par leur Dieu et l'environnement. Cette spiritualité fut d'abord mise à l'épreuve, puis interdite pour laisser place à un christianisme dont les valeurs influencèrent la conception de la mort et la relation que les Bantou entretenaient avec leurs morts depuis les origines. Cette nouvelle façon de voir et de faire conduisit plus tard aux conflits dans des cimetières censés être des lieux de repos éternel et de paix.

**DEUXIÈME PARTIE : MESSAGE DES CIMETIÈRES :
CONFLICTUALITÉ AVÉRÉE, CONFLICTUALITÉ SOUS-
JACENTE ET APPROCHES DE RÉOLUTION DES
CONFLITS**

Le vingtième et le vingt et unième siècle sont identifiés grâce aux archives et aux témoignages de nos contemporains comme étant des espaces temporels qui ont connu une montée vertigineuse des conflits dans les cimetières catholiques de la province ecclésiastique de Yaoundé. La forte croissance de la population citadine et de la population cimetériale, ajoutée à cela l'évolution des mentalités au sujet des questions foncières, ont donné lieu à des incidents plus ou moins de grande envergure qui ont nécessité des approches de résolutions variées en fonction des us et coutumes et des réalités propres à chaque localité. La classification en deux groupes des cimetières dans la province ecclésiastique de Yaoundé admet qu'il existe des zones de conflit ouvert dans l'archidiocèse de Yaoundé, les diocèses de Sangmélina, Ebolowa, et Obala et des zones non conflictuelles telles que Bafia, Kribi et Mbalmayo. La question des conflits ne se limite plus uniquement à la seule revendication des populations riveraines, mais se déploie aussi dans l'architecture, la structuration et l'entretien des cimetières.

Ce deuxième pan de notre réflexion est constitué de trois chapitres qui font état des conflits dans les cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé et des approches de résolution de ces derniers pour un retour définitif de la paix et une meilleure gestion des questions en lien avec le foncier mortuaire. Le chapitre quatre ici s'attarde sur le cas de Mvolyé, l'exemple le plus parlant de la fin du vingtième siècle. Il étale les raisons de la sollicitation du cimetière catholique dudit lieu, les réclamations des populations autochtones, leur mode de revendication et à la fin relève également des cas préoccupants de Sangmélina et d'Ebolowa. Le chapitre cinq aborde la conflictualité sous-jacente dans les diocèses dont les crises sont encore soit au stade embryonnaire, soit inexistant, bien que des questionnements émergent suite à l'effet de contamination que peut engendrer l'exemple de Mvolyé. Le sixième chapitre étale les différentes approches adoptées par les parties en cause dans la gestion du foncier mortuaire et propose des solutions concrètes pour atténuer ces conflits et les prévenir dans la mesure du possible.

**CHAPITRE 4 : CONFLICTUALITÉ AVÉRÉE : LE CAS DE
MVOLYÉ ET DES AUTRES ESPACES CIMETÉRIAUX
CONFLICTUELS DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE
YAOUNDÉ**

La crise foncière est un fait qui intervient au lendemain des indépendances. Yaoundé étant devenue la capitale, attire de plus en plus de monde, ce qui lui vaut des sollicitations administratives ou sociales. Le flux de population en provenance des différentes régions du Cameroun, est en majorité en quête de terres pour la construction des logements ou pour investir. L'État aussi, recherche des terres pour réaliser ses projets politiques et économiques. Ce contexte socio politique, met en quelques sortes les autochtones dans une situation de contrainte foncière où ils se voient obligés de donner ou de vendre pour des raisons de développement. Dans les villages transformés plus tard en chef-lieu de région ou de département comme le furent respectivement Ebolowa et Sangmélina, la question ne se pose pas encore à cette époque. C'est bien plus tard avec l'accroissement de la braderie des terres que des velléités vont naître entre les riverains et l'Église catholique au sujet des cimetières.

Aborder tous les aspects relatifs à ce chapitre, demande de faire le bilan du cimetière de Mvolyé, de présenter et d'expliquer les causes de la crise foncière de Mvolyé, d'analyser leurs techniques de revendications et mieux comprendre l'action des populations de Sangmélina et Ebolowa.

I- MVOLYÉ : UN CIMETIÈRE QUI CHEVAUCHE DEUX SIÈCLES ET RAISONS DE SON ATTRAIT

L'institution de Yaoundé comme capitale en 1921¹ a eu de nombreuses incidences sur la gestion de l'espace foncier dans cette ville. Le développement urbain qui s'en est suivi a conduit à une réduction de l'espace foncier disponible, et une croissance démographique accélérée. Cette nouvelle donne va entraîner plus tard la rareté des espaces et la braderie des terres encore disponibles par quelques familles. Le cimetière de Mvolyé qui jusque-là ne faisait pas l'objet de grandes sollicitations devient un terrain de crise où l'espace se réclame et s'acquiert à monnaie d'or.

1- 1903- 2013 : typologie de conflits et bilan d'un cimetière centenaire

La restriction de départ voulait que seuls les prêtres, les catéchistes, les convertis au christianisme et les donateurs des terres soient enterrés au cimetière de Mvolyé. Ce qui a permis de gérer minutieusement les espaces. À cela, on peut également ajouter la priorité la place jadis donnée aux caveaux familiaux dans les villages.

¹ J. G. Elong, P. Dickens, *Initiation à la géographie rurale et urbaine*, Yaoundé, CLE, 1991, p.130.

a- La typologie des conflits

D'après la définition du dictionnaire Larousse, « un conflit est une opposition d'intérêts entre deux ou plusieurs parties dont la solution peut être recherchée soit par des mesures de violence, soit par des négociations, soit par l'appel d'une tierce personne ». Dans le cadre qui nous échoit, différents types de conflits ont semé le trouble au sein de la province ecclésiastique de Yaoundé. Toutefois, quelle que soit la forme qu'ils pu ont prendre, ils avaient le même centre d'intérêt à savoir : l'accès à l'espace dans les cimetières catholiques.

Le premier conflit qui a été identifié est le conflit de valeurs. Au sujet du don des terres, des incompréhensions ont pu être observées. En effet, le don de terres effectué au début de la période coloniale en l'occurrence en 1890 à l'arrivée des pères Pallottins est taxé par la génération des indépendances (à partir de 1960) de duperie. L'Église et le jeune État indépendant du Cameroun sont considérés par les descendants des donateurs comme des "manipulateurs de conscience"². Au nom de la foi et de l'utilité publique, les autochtones furent mis à contribution pour faciliter l'installation des missionnaire et la mise sur pied des structures de développement. Pour certains de ces peuples, c'était un honneur de donner des terres à l'Église et à l'État. Pour d'autres, c'était une question de contrainte et d'expropriation.

Aujourd'hui, au vu de l'usage qui est fait des espaces fonciers acquis, de l'augmentation de la braderie des terres et de la rareté des espaces d'inhumations, les jeunes générations estiment que les terres données contre des cadeaux symboliques n'auraient jamais due être cédées et doivent connaître une réévaluation. Celle-ci est d'ordre financière, et domaniale, d'autant plus que l'Église catholique romaine est considérée comme le deuxième propriétaire foncier du Cameroun en termes de possessions domaniales.

Le second conflit est un conflit interculturel. En réalité, comme il a été signalé plus haut, la présence de l'Église catholique s'accompagne toujours d'un ensemble de structures. C'est pourquoi on aurait pu situer la naissance des cimetières dès 1890, puisque c'est à cette période qu'elle occupe Mariemberg, et on y dénote les premiers décès dès 1891. Il s'agit du frère Joseph Klosterhnecht arrivé en 1890 et décédé le 1^{er} décembre 1891³. Mais puisque notre sujet porte uniquement sur la province ecclésiastique de Yaoundé, on se limite au premier décès enregistré dans cette circonscription religieuse. Lorsque ces premiers missionnaires ils introduisent une tradition des cimetières étrangère à la culture bantou. On sait d'ailleurs que ces derniers

² Ateba Nsana, 58 ans, prêtre de l'archidiocèse de Yaoundé, Yaoundé, 6 Mai 2021.

³ AM., Plaque commémorative des premiers missionnaire décédés à Mariemberg (1890-1897).

enterrent les morts dans leurs concessions pour les garder auprès d'eux ; puisque les croyances vécues en ces lieux voudraient que les défunts continuent d'être présents autrement auprès de des vivants. Ainsi, le culturalisme cimétériel apporté par l'Église catholique romaine est étranger puisque la tradition des cimetières n'est pas celle des populations locales.

Deux cultures vont donc s'opposer. L'Église d'un côté introduisit indirectement un comportement funéraire ségrégationniste. C'est-à-dire qu'elle s'appuyait sur la notion d'Église-famille, pour inhumer exclusivement ceux qui se sont convertis au christianisme. Il s'agissait en priorité de son clergé, des catéchistes et de quelques hauts cadres dont la renommée avait grandement œuvré pour la collaboration Église-État. On peut citer le cas de la fille de Charles Atangana inhumée à Mvolyé. De l'autre côté on avait une partie de la population locale qui tenait à ses us et coutumes, et ne voulait en aucun cas éloigner ses morts de l'environnement familial qui les avait vu naître, grandir, se réaliser et mourir.

Le troisième conflit est le conflit identitaire et territorial. Il se manifeste dans ce cas par un désir pour les populations autochtones, d'affirmer leurs particularités. Elles sont originaires des sites cimétériels conflictuels, et le seul fait de faire-fie de cette reconnaissance est source de conflit identitaire. Elles tiennent à garder leur place de premiers occupants, donateurs et acteurs acquis à la cause de la création et la vulgarisation des cimetières catholiques et appartenant à une communauté spécifique.

Le quatrième conflit est un conflit d'intérêt. A la seule vue du patrimoine foncier détenu par l'Église catholique romaine, de nombreux descendants des donateurs fonciers butés au manque d'espace, remettent en cause la fiabilité des titres fonciers obtenus par l'Église, dans le seul but de les voir annuler. L'aboutissement d'une telle procédure pourrait leur permettre d'entrer en possession de ces espaces, qu'ils soient cimétériels ou pas, et de les mettre soit en valeur, soit de les revendre aux plus offrants.

Le cinquième conflit est un conflit de religion. La question fondamentale ici est de savoir qui réellement aujourd'hui doit se faire inhumer dans les cimetières catholiques. À l'arrivée des pères pallottins, ils étaient conditionnés par la *kulturkampf*, qui renvoie à l'ensemble des problèmes culturels de l'Allemagne. Cette dernière est majoritairement protestante, et lorsque l'Église catholique s'installe au Kamerun, il n'est en aucun cas question de mettre ensemble dans un cimetière des dépouilles protestantes et catholiques. De nos jours, on observe une grande ouverture de la part des catholiques qui reçoivent des dépouilles dans leurs cimetières, provenant de certaines obédiences religieuses à savoir les protestants et les

musulmans. Quelques inhumations des personnes appartenant à des sectes exotériques et taxées d'anti-Christ auraient eu lieu également dans des cimetières catholiques ; sauf que ces pratiques sont rares et se font dans la plus grande discrétion. D'ailleurs les registres de défunts consultés dans les diocèses de Mbalmayo, Bafia et l'archidiocèse de Yaoundé, ne montrent aucune trace de ces inhumations, qui laissent planer de nombreuses interrogations et sème des divisions au sein même des membres du clergé. Au regard de quelques incidents recensés dans l'archidiocèse de Yaoundé, les diocèses de Mbalmayo Ebolowa et Sangmelima, il ressort lorsque ces anti-Christ sont des proches du clergé, la question de l'inhumation dans les cimetières catholiques ne se pose pas. Le contraire advient lorsqu'il existe au préalable quelques inimitiés entre les forces en désaccord. On assiste là à une gestion qui comporte deux poids et deux mesures.

b- La dimension juridique de la gestion foncière au Cameroun

La gestion des terres pendant la période pré-coloniale au Cameroun est une gestion coutumière. C'est-à-dire que la société traditionnelle par le biais de la coutume reconnaît la valeur d'usage et non marchande de la terre. C'est pourquoi lorsque les missionnaires arrivent, les présents qui sont faits aux autorités traditionnelles ne font pas office de monnaie d'échange en retour des espaces acquis. La terre ne pouvait faire l'objet d'une propriété privée. Sa gestion était réglementée par l'autorité traditionnelle, et dans le cas des sociétés acéphales, par le conseil des sages qui avait la garde du patrimoine communautaire. En effet, dans les sociétés hiérarchisées, " le sol est sous la responsabilité d'un chef coutumier et constitue un patrimoine communautaire indivisible. Chacun dans la mesure compatible avec la coutume, peut se voir attribuer sur sa demande une portion du bien collectif pour s'y installer et y faire vivre sa famille"⁴. La portion qui avait été cédée à un individu était son lieu de vie. Il y menait toutes les activités ; puis qu'il avait le droit d'usage, celui de percevoir des fruits, et d'en disposer dans le respect de la transmission générationnelle. " Ici se révèle le caractère inaliénable de la terre, bien commun qui ne peut, pour des raisons qui le fondent, faire l'objet d'appropriation individuelle. La terre attribuée devient une terre familiale, transmissible du père au fils, ce qui rapproche le droit d'usage au droit réel de la propriété privée"⁵. À ce sujet, même s'il avait le droit de disposer de ses terres à sa guise, il ne pouvait céder une parcelle de terre qu'à un membre de sa famille. Pour toute autre personnes du village et spécialement les étrangers, il

⁴ J. P. Guiffo, *Le titre foncier*, Yaoundé, l'Essoah, 2008, p. 9.

⁵ V. J-C. Kanga, *Le droit coutumier bamileké au contact des droits européens*, Yaoundé, imprimerie du Gouvernement, 1959, pp130.

fallait l'aval du comité des sages ou du chef en fonction du type de société en place. C'est sur cette terre qu'il inhumait ses défunts et qu'il était lui aussi enterré.

L'Afrique à l'ère coloniale connaît dans certaines régions, un code civil appliqué sur la propriété foncière et la gestion des domaines. Le Cameroun devenu une possession allemande par le traité germano-douala n'échappe pas à ce code. Dès 1896, le principe des "terres vacantes et sans maître" qui ignore complètement l'existence de la coutume est appliqué. Il suppose :

- Un régime d'aliénation forcé au profit des sociétés et missions allemandes.
- L'expropriation sans indemnité ou avec un simulacre de compensation financière en faveur des colons européens.
- La vente des terres dites "vacantes et sans maîtres" par le gouvernement impérial aux particuliers allemands ou européens, avec reconnaissance de droit de propriété"⁶.

Le décret du 24 octobre 1932 introduisit l'usage du livret foncier dans la gestion des terres et les populations camerounaises entrèrent progressivement dans un processus d'immatriculation foncière protégé par le décret du 21^e juillet 1932, sans trop comprendre les raisons d'une telle imposition.

En principe toute personne a droit à la terre. D'ailleurs de nombreuses lois et accords en divers pays encadrent ce droit. C'est le cas au Cameroun. L'ordonnance N°74-1 du 6 juillet 1974 fixant le régime foncier au Cameroun, donne des pistes au sujet des conflits fonciers que l'Église catholique romaine rencontre aujourd'hui. Cette ordonnance, en son premier article stipule que : " l'État garanti à toutes les personnes physiques ou morales possédant des terrains en propriété, le droit d'en jouir et d'en disposer librement "⁷.

Si l'on actualise cette ordonnance, il ressort que l'Église qui a acquis la personnalité juridique au Cameroun, suite à l'accord-cadre signé avec le Saint siège le 13 janvier 2014⁸, peut jouir de ses biens mobiliers acquis autant à la période coloniale que post coloniale, régies par les lois de 1974, 1976, 2005 au sujet de la propriété foncière et des procédures d'établissement des titres fonciers au Cameroun. En se limitant à ce seul accord qui dit à l'article 6 que « les personnes juridiques ecclésiastiques peuvent acquérir, disposer, posséder et aliéner des biens mobiliers et immobiliers, dans le respect des législations canonique et camerounaise », on dirait tout de suite que les populations autochtones réclament à tort les terres qu'elles ont soit vendues

⁶ Guiffo, *Le titre foncier...* p. 11.

⁷ A.SJS, régime foncier et domanial du Cameroun, Yaoundé, 6 juillet 1974.

⁸ A.SJS, accord-cadre entre le Saint-Siège et la République du Cameroun, relatif au statut juridique, janvier 2014.

soit données à l'Église. C'est sans doute oublier qu'il y a eu des cessions forcées, obligées, de telle sorte que des générations entières se sont retrouvées dépossédées des biens de leurs ancêtres. Dans ce cas précis, la loi camerounaise parle de Dol, puisque dans certains lieux tels que Talla dans le diocèse d'Obala, Zogo Kuna aurait remis des terres à l'Église sans l'accord des populations. Or, l'article 8 de l'ordonnance de 1974 apporte un élément nouveau dans la compréhension des causes du conflit foncier dans les cimetières envahit par des habitations de particuliers : " sont également nulles de plein droit les cessions et locations de terrains urbains ou ruraux non immatriculés au nom du vendeur ou du bailleur " ⁹. Après des enquêtes de terrain, il ressort que les terres cédées par les populations à l'arrivée des pères Pallottin ne faisaient objet d'aucune immatriculation. Au cas où des titres fonciers seraient établis sur ces domaines au nom de l'Église en l'absence des ayants droits légitimes, ils devraient être frappés de nullité. Aujourd'hui, ces familles réclament justice et investissent tous les lieux dépourvus de titres fonciers occupés par la mission catholique. Aussi, la loi foncière de N°2005/481 du 16 décembre 2005, vient donner une lueur d'espoir et des pistes pour des potentielles réclamations en s'appuyant uniquement sur l'argument du dol. En réalité l'article 2 de ce décret qui complète les dispositions du décret N° 76/165 du 27 avril 1976, insiste le fait que « toute personne dont les droits ont été lésés par suite d'une immatriculation, n'a pas de recours sur l'immeuble, mais seulement en cas de dol, une action personnelle en dommages-intérêts contre l'auteur du dol » ¹⁰. Si la pression morale traduite par une pression religieuse pour le don des terres est prouvée par les descendants des donateurs, alors, les clercs auraient convaincu les donateurs au travers de ruses et de pressions psychologiques. La question du dol dans ce cas devrait être examinée.

Par contre, en ce qui concerne les inhumations, la première loi d'inhumation dans les cimetières intervient en 1937. Elle organise le transport des dépouilles et régleme les inhumations dans les cimetières. Le décret du 14 mars 1974 quant à lui, porte sur la réglementation des opérations d'inhumations, d'exhumation et de transfert de corp. Entre cette dernière date et 1990, on assiste à un vide juridique, qui n'explicite pas la gestion des cimetières et la classification exacte de ceux-ci. Il n'est donc pas étonnant de voir l'instauration d'une anarchie cimetiérales aussi bien dans les nécropoles privées que publiques. La gestion des cimetières est laissée à l'appréciation des gestionnaires qui les organisent et les structurent sans aucun plan et sans se référer automatiquement aux textes qui régulent cette activité. Ce foncier

⁹A.SJS, régime foncier et domanial du Cameroun, Yaoundé, 6 juillet 1974.

¹⁰ Guiffo, *Le titre foncier...*, p. 120.

négligé est pourtant un espace qui attire de plus en plus de personnes, et est au cœur des conflits malgré l'apparente accalmie que l'on peut observer çà et là.

c- Une période d'accalmie : 1903- 1994

L'adoption des restrictions d'inhumation a plutôt joué en faveur de l'Église catholique¹¹. De toute évidence, ce procédé a contribué à mieux contrôler la population cimetériale, bien qu'aujourd'hui, certaines tombes restent introuvables pour faute d'entretien et de suivi, il n'en demeure pas moins que l'espace déterminé de nos jours par les employés comme portion de terrain ayant servi de lieu de repos pour les défunts entre 1903 et 1960, ne laisse pas à priori entrevoir une activité d'inhumation intense. Il a d'ailleurs été difficile d'identifier formellement les tombes de laïcs datant de la période allemande. Toutefois, la présence des briquettes de terre, principaux matériaux utilisés dans la construction des tombes allemandes, présentes aussi dans d'autres cimetières où nous avons collecté les données a orienté le travail d'identification.

La présence des épitaphes sur les tombes de cette époque est très rare. Les missionnaires se contentaient juste de planter un crucifix pour matérialiser les tombes et affirmer le choix optionnel de la religion catholique fait par les défunts. On peut dire qu'il est aussi question d'affirmer par la présence des croix, la philosophie de la victoire de la vie sur la mort, une espérance entretenue par la foi catholique qui veut que, les croyants qui se sont donnés pour la cause du Christ et de l'Évangile parviennent au but ultime qui est une vie rayonnante après la mort. C'est aussi ce que semble traduire l'orientation des tombes vers le soleil levant qui est signe de lumière, de vie. Pour le cas des morts, c'est une marque d'éternité¹².

L'orientation des tombes jusqu'en 1994 est uniforme pour celles qui sont matérialisées. Au-delà de cette date, on observe un désordre structural et même architectural dont les traces révèlent la présence d'une crise entre les pourvoyeurs et les demandeurs d'espaces. L'accalmie a existé parce que les populations riveraines jusque-là ne ressentaient pas le besoin de recourir au cimetière de Mvolyé et qu'elles possédaient encore quelques espaces. Malheureusement, une série d'évènements désagréables a eu raison sur les principes domaniaux en zone bantou. Il s'agit pour le cas d'espèce de la récession économique de 1988¹³ et de la dévaluation du franc

¹¹ Fanga Pascal, prêtre, 50 ans Curé de la Basilique Marie Reine des apôtres de Mvolyé, Yaoundé, 20 juillet 2021.

¹² Edzoa Leonard, 76 ans, chauffeur retraité, autochtone de Nsam, Nsam, 16 août 2021.

¹³ C. Ekomo, "mutations socio-économiques et conditions de vie des ménages ruraux au Cameroun" *Revue française de sociologie*, N° 42-2, 2001, p.286.

CFA¹⁴, en 1994 en passant par les nouvelles réalités imposées par le ‘‘vent de l’Est’’¹⁵. Ces événements et la posture délicate dans laquelle se sont retrouvés la majorité des pays d’Afrique noire francophone va entraîner une nouvelle considération des espaces fonciers dans leur ensemble. Il n’est donc pas rare de voir des familles envisager de se séparer de leur patrimoine foncier pour pourvoir aux besoins de première nécessité, payer la scolarité de leurs enfants, se soigner. La fréquence de ces besoins diminue peu à peu les espaces disponibles, de telle sorte qu’à partir des 1995, les sollicitations du cimetière de Mvolyé par les riverains sont de plus en plus nombreuses.

d- Évolution des inhumations

Les données statistiques des inhumations jusqu’en 2013 restent introuvables. C’est la preuve que le cimetière n’a pas des archives suivies de bout en bout. Pour comprendre ce phénomène, le tableau statistique ci-dessous rend compte de l’anarchie fonctionnelle dans laquelle le cimetière a été plongé pendant une période donnée de son histoire.

Tableau 7 : Tableau statistique des inhumations à Mvolyé de 2002 à 2017

Années	Autochtones	Allogènes
2002	0	0
2009	0	0
2013	1	0
2014	1	1
2015	50	67
2016	35	74
2017	20	42

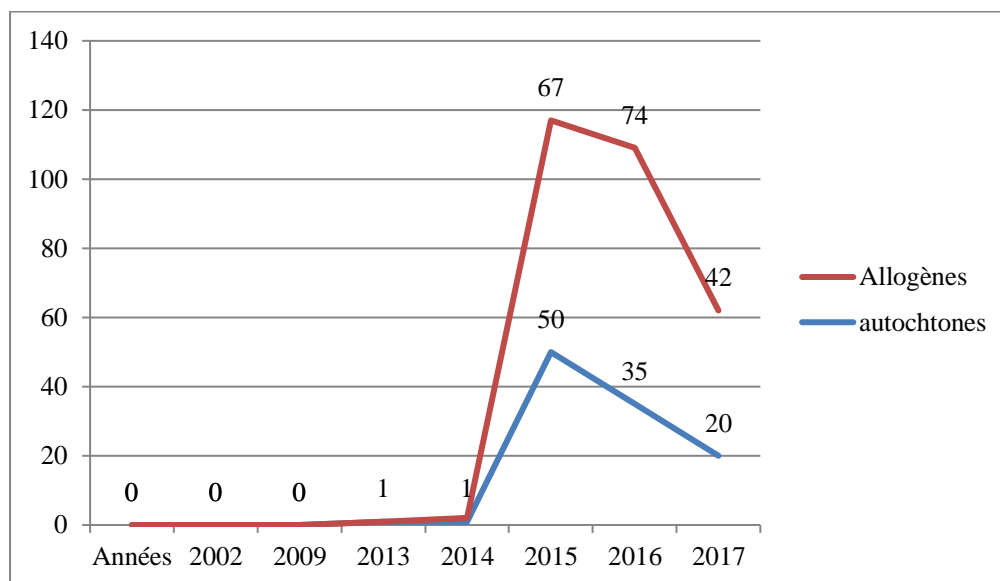
Source : tableau réalisé à partir des données du registre des inhumations au cimetière de Mvolyé

¹⁴ Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la France après avoir ratifié les accords de Bretton woods (il s’agit des accords économiques signés au terme de la conférence de Bretton woods aux Etats unis qui s’est tenue du 1^{er} au 22 juillet 1944). Ils ont tracé les grandes lignes du système financier international, et milité en faveur de la reconstruction voire du développement des états touchés par la deuxième guerre mondiale. La France met à la disposition de ses colonies le franc CFA le 26 décembre 1945. L’appellation de cette monnaie va évoluer dans le temps et dans l’espace. Pour un début, elle va s’appeler franc des colonies françaises d’Afrique. En 1958, à la veille des indépendances, elle devient, le franc de la communauté française d’Afrique. De nos jours, en zone CEMAC (communauté économique et monétaire d’Afrique centrale) elle porte la dénomination de franc de la coopération financière, tandis qu’au sein de l’UEMOA (Union économique et monétaire ouest africain) elle prend l’appellation de franc des communautés financières d’Afrique).

¹⁵ L’effondrement du communisme en Europe, marqué par la chute du mur de Berlin encore appelé ‘‘mur de la honte’’, qui matérialisait la division nette du monde en deux blocs : l’un capitaliste et l’autre communiste, a enclenché une ère de démocratisation dans plusieurs pays africains. De 1989 à 1991, les pays communistes de l’Europe ainsi que l’URSS connaissent des vagues de liberté. Pour le cas spécifique de l’ex URSS la politique de la perestroïka (restructuration) et de la glasnost (transparence) initié par Mikhaïl Gorbatchev en 1985 dont les résultats ont révélé l’échec de la démarche, déclenche la révolte des nationalistes et la chute inévitable du socialisme qui vise la propriété collective des moyens de production et l’éradication des classes sociales où l’égalité est le maître mot. Le régime communiste et l’économie planifiée ayant échoué, en union soviétique, le capitalisme et l’économie de marché vont désormais s’imposer.

La courbe ci-dessous présente les différentes séquences d'inhumation au cimetière de Mvolyé, entre 2002 et 2017.

Graphique 3: Courbe de l'évolution des inhumations à Mvolyé (2002-2017)



Source : Courbe réalisée à partir des données du registre des inhumations au cimetière de Mvolyé

On observe ici que de 2002 à 2013, le registre des inhumations a enregistré à peine trois décès. Cela est peut-être considéré comme une période de rupture, pendant laquelle, la tenue des registres a rencontré d'énormes difficultés, à cause des inhumations anarchiques, qui ont conduit à la suspension des autorisations d'inhumation en 2002¹⁶ et 2009¹⁷. On peut également remarquer qu'entre 2009 et 2013, la crise qui oppose l'Église aux autochtones, au sujet de la gestion du cimetière, installe un flou dans cette activité. D'ailleurs, les pages du registre sont restées presque vierges, à part quelques rares cas d'inhumation qui ont été retrouvés grâce aux d'autorisation d'exécution de travaux¹⁸ qui ont été introduites quelques années plus tard. Dès 2015, le retour à la normale des activités du cimetière, démontre, une évolution certaine dans les pourparlers entre l'Église et les autochtones, bien que ces inhumations aient connu une autre baisse en 2016 ; cela peut aussi être analysé comme une stabilisation des inhumations.

¹⁶ APSJS, circulaire N° 09.02VG, arrêt des inhumations et projet de construction des caveaux, octobre 2002.

¹⁷ ACDO, lettre Monseigneur Severin Zoa Obama, vicaire général, N°SZ0/09/09/18/064, circulaire de suspension de l'autorisation d'inhumer, Yaoundé le 14 septembre 2009.

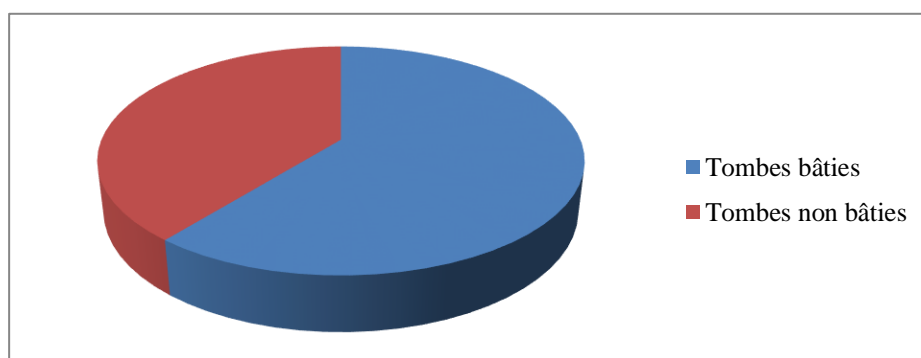
¹⁸ APP, registre des défunts du cimetière de Mvolyé (2013- 2017).

Tableau 8 : Tableau statistique de l'état des tombes à Mvolyé

Tombes bâties	Tombes non bâties	Total tombes
1245	802	2047

Source : Tableau réalisé à partir des données de terrain au cimetière de Mvolyé

Ce tableau dresse l'état de l'entretien des tombes à Mvolyé tant par les autorités ecclésiastiques, que par les particuliers et les autochtones qui ont choisi d'inhumer les leurs dans cette nécropole en miniature. Une remarque générale peut être faite de prime abord, le nombre de tombes bâties est supérieur à celui des tombes dont les travaux n'ont jamais été entrepris. Toutefois, certaines tombes auraient pratiquement disparu avec le temps à cause du lessivage des sols par les différentes saisons de pluies, qui ne favorisent pas la pérennité des tertres. Il est donc difficile d'affirmer avec certitude le nombre exact des défunts inhumés à Mvolyé sur la seule base des tombes bâties et non bâties. Néanmoins, l'exercice de décompte effectué ici nous donne d'avoir une vision d'ensemble de l'état d'entretien du cimetière et de d'introduire la réflexion sur la protection et la préservation des cimetières pour la perpétuation du devoir de mémoire d'une génération à une autre. L'analyse du graphique ci-dessous qu'accompagnent les données sus-évoquées nous aide à mieux cerner cette réalité.

Graphique 4 : graphique de l'état de tombes à Mvolyé

Source : Secteur réalisé à partir des données de terrain au cimetière de Mvolyé

Le graphique ci-dessus, qui est un secteur, représente l'état des travaux entrepris sur les tombes à Mvolyé. Il démontre que de nombreuses tombes sont restées jusqu'ici sans réfections (huit cent deux tombes en l'occurrence). Il faut là, reconnaître un désir de redonner vie à ces tombes qui dès le départ, étaient surplombées uniquement d'un tertre, malgré l'inaction de certaines familles. Jusqu'en 2009¹⁹, une volonté ecclésiastique veillait à ce que les sépultures, même

¹⁹ La date de 2009, indique la deuxième interdiction des inhumations au cimetière de Mvolyé, après la première intervenue en 2002. Ces dates marquent des moments d'anarchie, de rupture, où l'Église de Yaoundé s'est vue

les plus anciennes, retrouvent un certain éclat. Un tel raisonnement s'est avéré être une pure et simple utopie, dans la mesure où, nombreuses sont les sépultures qui ont été abandonnées par les familles et laissées à la décrépitude. Au-delà de cette difficulté majeure, la situation de sous-investissement en termes de construction des tombes peut aussi s'expliquer par l'anarchie qui a régné à Mvolyé à un moment donné de son histoire, créant ainsi des chaînons manquant, qui rendent quasiment impossible une cohérence architecturale du cimetière.

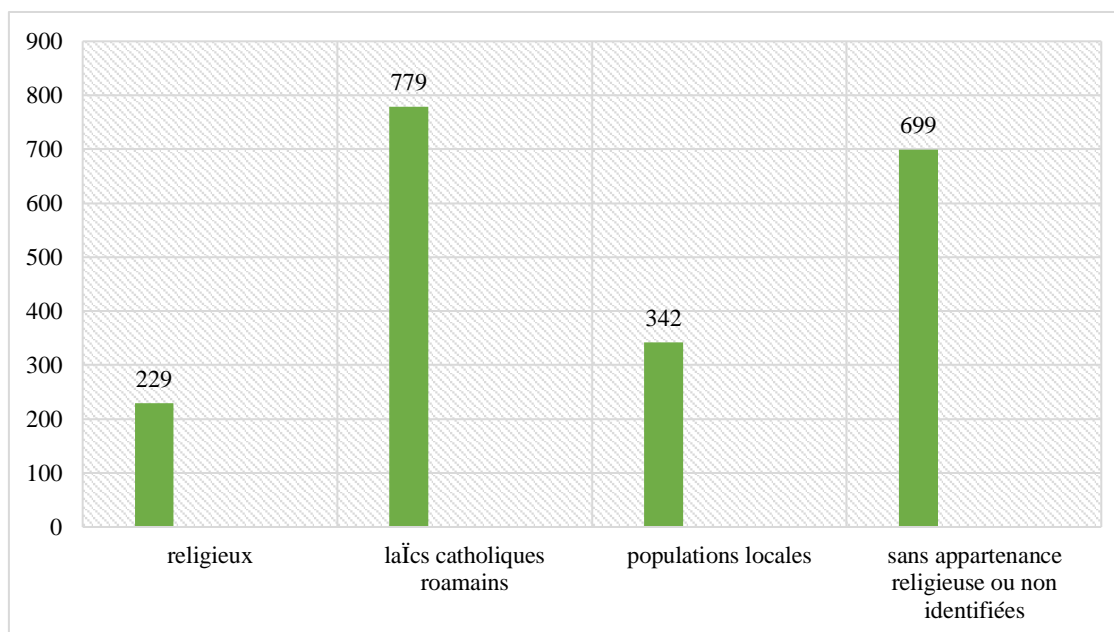
Tableau 9 : Situation Sériele du cimetière de Mvolyé aujourd'hui

Tombes	Religieux	Sans appartenance religieuses ou non identifiées	Laïcs Catholiques Romains	Population locale
Nombre	229	699	777	342

Source : Tableau réalisé à partir des données de terrain au cimetière de Mvolyé

Le tableau ci-dessus présente l'état sériel du cimetière de Mvolyé. Les dépouilles qu'on y retrouve ont une provenance assez diversifiée. Elles regroupent à la fois les religieux, les laïcs non consacrés, les populations locales, et de nombreux inconnus dont les tombes n'affichent aucune information pouvant orienter le chercheur. Cela peut être la résultante d'une discontinuité, et d'un manque de collaboration entre les différents gestionnaires qui se sont succédé à la tête du cimetière de Mvolyé.

Graphique 5 : Histogramme sériel du cimetière de Mvolyé



Source : Histogramme réalisé à partir des données de terrain au cimetière de Mvolyé

obligée d'agir avec énergie pour que les inhumations se fassent avec plus de discipline, et dans le respect de l'ordre établi par les gestionnaires.

Cet histogramme réalisé à partir des données sérielles relevées à la suite d'une enquête de terrain, exprime à travers un graphique le type de population enterré à Mvolyé. En effet, les laïcs catholiques sont les plus nombreux dans ce site. Cela démontre qu'il y a une certaine culture qui s'est installée au sein de la population catholique. Car bien que l'État favorise le rapatriement des corps dans les localités d'origine à travers des textes fixant le traitement, le transfert et le transport des dépouilles, il est démontré ici un intérêt grandissant pour les cimetières privés et certainement publics. De fait, le lien à la terre natale semble être légèrement effrité. Une partie de la population beti et les autres peuples qui s'attachaient à inhumer les morts sur la terre des ancêtres se montrent assez ouverts. Cette ouverture bien que positive pourrait être une brèche pour l'évolution lente vers les nouveaux modes d'inhumation que pourraient imposer les problèmes d'urbanisation dans les grandes villes d'Afrique.

Les personnes sans appartenance religieuse aucune, et celles dont les tombes sont muettes, s'élèvent à 699 (six cent quatre-vingt-dix-neuf). Un chiffre aussi élevé, explique la place accordée aux morts par les familles²⁰. Pour plusieurs familles rencontrées, il s'agit quelquefois du signe d'une impuissance à cause de la pauvreté, ou d'un manque d'intérêt pour les trépassés.

Les populations locales et les religieux sont les moins nombreux. En ce qui concerne les populations locales, on peut noter qu'à une époque, elles enterraient plus dans les concessions familiales, et le recours au cimetière catholique est récent. C'est ce qui peut expliquer leur nombre peu élevé enregistré jusqu'à une certaine époque. Cette accalmie ne saurait durer longtemps, puisque le cimetière de Mvolyé est devenu la première sollicitation et la cause de revendications diverses de la part des populations riveraines lors des décès. Les religieux quant à eux, ont commencé à créer leurs propres caveaux dans les communautés religieuses, puisqu'au début de l'installation des congrégations internationales, la plupart de dépouilles mortuaires étaient rapatriées dans les pays d'origine des missionnaires. De ce fait, Mvolyé reçoit de moins en moins les dépouilles de consacrés, tandis que celles des prêtres diocésains y sont prioritaires.

²⁰ Lorsque la gestion du cimetière passe aux mains du clergé autochtone, il est demandé aux familles de s'occuper de la construction des tombes. Certaines le font sans hésiter, et d'autres abandonnent carrément les tombes des leurs. C'est pourquoi, à part quelques tombes de prêtres qui sont bâties sous un modèle précis, on assiste à la construction de véritables mausolées par plusieurs familles.

2- les forces historiques responsables de la crise foncière : le cas des Ewondo de Yaoundé

L'Afrique a connu le développement urbain bien avant l'arrivée des colonisateurs. Au lendemain des indépendances, ses anciens villages se sont vu transformer en villes, et ont dès lors attiré de grandes foules. Ce fut le cas de Yaoundé.

a- Le développement urbain de Yaoundé

L'urbanisation est le processus de transformation d'un espace rural en espace urbain²¹ ; et c'est la réalité à laquelle ont fait face les autochtones de Yaoundé. Ce phénomène suggère la dotation de bâtiments de travail, de loisir, de voies de communication pour faciliter les échanges, dans un lieu préalablement choisi par les acteurs du développement. Sans doute de nombreuses villes étaient célèbres par l'ampleur de leur développement à l'instar de celles citées par Jean Marc Ela²². Yaoundé a aussi été une grande station de recherche botanique, adulée par Zenker²³ ; il n'est pas étonnant que ce cadre ait retenu l'attention des colons à cause de son paysage et de sa position géographique.

D'ailleurs, Yaoundé qui, grâce à son altitude et son climat, offrait des conditions sanitaires idoines aux Européens qui s'y trouvaient, s'est vue érigée en capitale pour plusieurs raisons. Non seulement Yaoundé est un carrefour dont les voies de communication facilitent la liaison avec les nombreux peuples du Nord du Sud, de l'Est et de l'Ouest ; mais aussi, la ville de Yaoundé avait déjà hérité d'une planification urbaine assez importante entreprise par les allemands. Cette planification urbaine est certifiée par Aymeric cité par Engelberg Mveng en ces termes :

La physionomie de Yaoundé ne ressemble en rien à celle des grosses agglomérations que nous avons déjà rencontrées ... sur le plateau s'élèvent de nombreuses constructions européennes, et il est sillonné en tous sens par des routes et des avenues bien tracées et bordées d'arbres. Des écoles sont bâties aux carrefours les plus importants, et au centre des quartiers les plus peuplés. Des fontaines publiques sont judicieusement espacées, des affiches indiquent les noms des rues, des avenues, des parcs, des placards sont dressés bien en vue pour faire connaître les arrêtés de l'autorité allemande.²⁴

Au regard de ce qui précède, on peut dire que Yaoundé avait déjà tous les atouts nécessaires pour accueillir les services administratifs, attirer les populations des zones rurales,

²¹ P. Baud et al, *Dictionnaire de géographie*, 1997, Paris, Hatier, p. 480.

²² J. M. Ela, *La ville en Afrique*, Paris, Karthala, 1983, p. 9.

²³ Pour poursuivre la réflexion à ce sujet, lire Ph. Laburthe - Tolra, "Yaoundé d'après Zenker (1895)" *Annales de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Yaoundé*, N°2, 1970.

²⁴ E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, 1985, Yaoundé, CEPMAE, tom II, p. 93-94.

d'autant plus que vivre en ville est quelquefois un signe de réussite sociale dans les zones rurales.

Au lendemain des indépendances, Yaoundé maintenue comme capitale des institutions politiques va attirer un flux de population en quête de services publics, ou pourvoyeurs de services publics. Une étude montre que "la ville de Yaoundé en 1980 offrait déjà 55760 emplois, dont 25% dans le secteur informel"²⁵. L'opportunité offerte de l'emploi a une incidence sur la gestion des logements disponibles et même des terres. Aussi, cette nouvelle donne qu'est la demande grandissante en logements, est dans une certaine mesure à la base d'un changement de mentalité dans la gestion de la terre par les autochtones. Par exemple les autochtones habitués à vaquer à leurs travaux champêtres, sont obligés à cause de l'urbanisation de changer d'activité économique, soit en misant sur l'immobilier pour préserver leurs terres, soit en les vendant pour acquérir d'autres espaces en dehors des cités urbaines.

b- Le contrôle de l'espace foncier

La colonisation, la religion, la centralisation de l'administration au Cameroun et le développement économique ont aussi favorisé une arrivée massive des populations dans les grandes villes que sont Yaoundé et Douala au lendemain des indépendances. Cette croissance a engendré un besoin en terre qui au départ n'avait pas une forte teneur financière. D'abord, les personnes qui arrivaient à Yaoundé étaient parfois hébergées gratuitement sur les terres des *Ewondo*. Ensuite, en fonction des relations que les autochtones entretenaient avec leurs hôtes, il pouvait arriver qu'avec l'avis des chefs, on offre un lopin de terre à un étranger pour s'installer et pratiquer parfois de l'agriculture. Cet acte aussi anodin soit-il a eu un impact considérable sur la diminution des terres disponibles. "*Les autochtones ont accepté de leur donner, de leur louer, de leur vendre ou de leur prêter des champs*"²⁶. Il est constaté une certaine largesse qui frise la naïveté en ce qui concerne l'accès au foncier. En effet, bien que l'homme beti à cette époque tienne beaucoup à sa terre, il plaçait d'abord l'homme au centre de tout ; l'homme était pour lui la valeur des valeurs. À cause de ce rapport à l'autre, le beti cédait des parcelles de terre à ses frères qui étaient dans le besoin, sans se soucier du revers que cette médaille pourrait lui réserver. Cette façon de faire ne tient pas compte de la possibilité d'une évolution des mentalités ou de la relation au sol, aussi bien pour les autochtones que pour tous ceux qui

²⁵ P. Vincent, "Urbanisation et développement du Cameroun", *Tiers monde*, tom 25, n° 98, 1984, p. 431.

²⁶ J. Binet, *Le droit foncier et coutumier au Cameroun*, Paris, ORSTOM, 1951, p.44.

viennent d'ailleurs pour demander un espace soit pour le logement, soit pour les activités économiques à Yaoundé.

Les Ewondo présents à Yaoundé, tout comme de nombreux peuples du Cameroun entretiennent une relation particulière avec leur terre. Non seulement la terre est sacrée, mais encore, elle est communautaire, et ne peut qu'à quelques rares exceptions être attribuée à des personnes externes au village. A la veille des indépendances, la terre était réservée à l'agriculture de subsistance. De plus, ce bien précieux ne se transmet qu'au sein d'une même famille. C'est pour cette raison que dans la formulation orale du droit coutumier de certains peuples, il est clairement stipulé que "les terrains que le village a occupés au cours de ses divers déplacements ne peuvent être utilisés par un homme d'un autre village²⁷". Les *Ewondo* de Yaoundé ont également appliqué ce principe à un moment donné de leur histoire, en se regroupant en familles autour des mêmes espaces, en évoluant presque en vase clos, où les terres n'étaient léguées qu'aux membres de leur clan. Cette autre assertion remet en question la légendaire valeur d'hospitalité du peuple beti en général et des Ewondo de Yaoundé en particulier, et en même temps, elle suscite la réalité de la préservation du patrimoine commun. Mettre une limite à la générosité en matière de foncier, c'est aussi tenir compte des générations futures, voir des projets d'avenir quand il y en a.

Malheureusement, la gestion des terres aujourd'hui est impactée par des facteurs endogènes et exogènes, qui ne sont pas toujours à l'avantage des autochtones, parce que le développement urbain asphyxie des fois les projets culturels des peuples dont les villages sont transformés. Il y a ce qu'un peuple peut désirer, et le contexte socio politique et économique qui parfois réoriente les politiques internes en termes d'organisation foncière. En effet, les autochtones submergés par le trop-plein de population, et rattrapés par leur propre croissance démographique ont pris conscience que l'espace qui leur a été légué par les aïeux n'est plus à même de les contenir. Cette crise de l'espace disponible n'est pas seulement liée à la ville de Yaoundé, Douala en paye également les frais. À titre d'exemple, "la ville de Douala compte près de deux millions d'habitants ...cette population et ses activités occupent une superficie d'environ 20 000 (vingt mille) hectares. Si le rythme de cette double croissance est le même en 2020, il faudra pour cela, trouver 20 000 (vingt mille) hectares pour loger ce monde et ses activités²⁸". Ce déséquilibre entre population et espace disponible, contraint les Ewondo à partager avec les autres le peu de terre encore à leur disposition. Les conséquences de

²⁷ Binet, *Le droit foncier...*, p. 22.

²⁸ Elong et Dickens, *Initiation à la géographie...*, p.170.

l'urbanisme sont aussi l'une des raisons de la diminution de l'espace foncier des autochtones dans les grandes villes.

c- La croissance démographique : une réalité chez les Ewondo à Yaoundé

La croissance démographique au sein des autochtones, s'observe à partir de la croissance générale de la population du Cameroun et même de Yaoundé. Un fait est sûr, c'est que de la colonisation jusqu'aux indépendances, la population des grandes villes du Cameroun n'est pas restée statique. Elle a connu une augmentation due à certains facteurs externes et internes.

Le troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en 2005 au Cameroun a rendu public un document de travail. Les données recueillies à l'occasion de cette opération révèlent que "le taux d'urbanisation du Cameroun est passé de 37,9% à 48,8% de 1987 à 2005²⁹". Toujours dans le cadre de la croissance de la population, d'Avril 1987 à novembre 2005, la densité de la population du Cameroun est passée de "22, 6 habitants au kilomètre carré à 37,5 en 2005³⁰".

La population en dix-sept ans a enregistré une croissance de près de 15%³¹. C'est une preuve que nous avons à faire à une population dynamique. Cette population dans son ensemble est relativement jeune. Cette jeunesse a une vision assez particulière des us et coutumes. En d'autres termes, il est possible que sa vision du bien commun traditionnel ait évolué. Il arrive très souvent que la relation à la terre qu'ont les anciens ne soit pas celle que notre jeunesse veut promouvoir. Finalement, le rapport protectionniste d'antan perd de sa valeur et a maille à partir avec la modernité et les nouvelles sollicitations de la croissance démographique.

La croissance démographique est une réalité que connaît le Cameroun. Entre 1926 et 1976, Franqueville présente déjà une évolution considérable de la population de la ville de Yaoundé.

Tableau 10 : La croissance de la population de Yaoundé entre 1926 et 1976

Années	Camerounais	Étrangers	Population totale
1926	5500	365	5865
1933	-	-	6500
1939	8500	580	9080

²⁹ Rapport de présentation des résultats définitifs du 3^{ème} RGPH, 22 Avril 2010, p.3.

³⁰ *Ibid.* p.3.

³¹ *Ibid.*

1945	15000	2311	17311
1952	29451	2332	31783
1953	33786	3000	36786
1957	54343	3756	58099
1962	86871	3098	89968
1964	105985	3200	109185
1965	110328	-	-
1967	114723	-	-
1969	159685	6125	165810
1976	303688	10018	313706

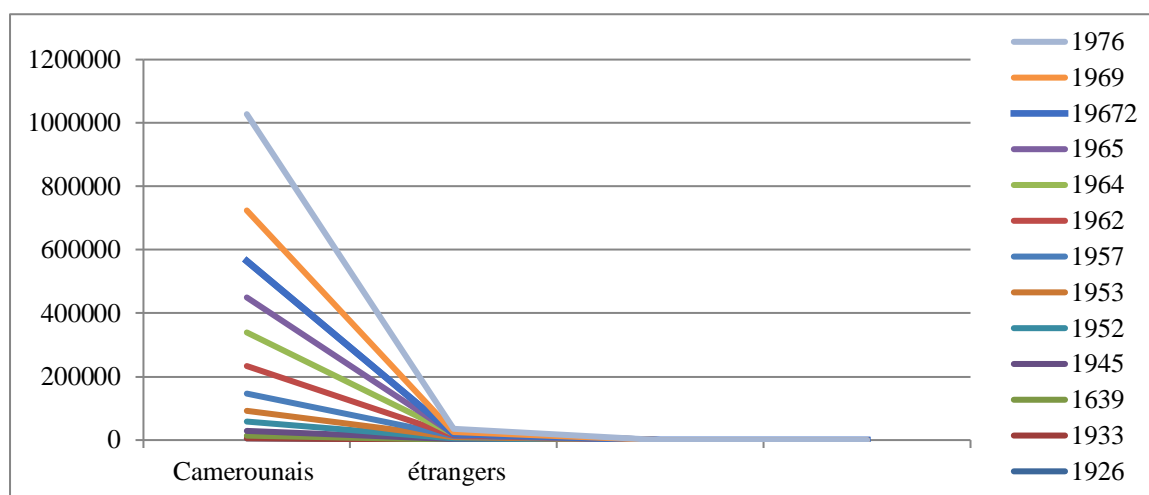
Source : Tableau réalisé à partir des données de A. Franqueville, *Yaoundé, construire une capitale*, Paris Orstom, 1984, p. 192.

Les chiffres que présente le tableau ci-dessus montrent bien que la population de Yaoundé n'est pas restée en marge des différents changements qui ont affecté toutes les grandes villes du Cameroun. De fait, entre 1926 et 1956 la population de Yaoundé est passée de 5865 à 58099 habitants. Cette croissance peut se justifier par l'amélioration des conditions de vie, et le perfectionnement embryonnaire du système de santé. Il est aussi à noter que l'exode rural que vivent la majorité des villes d'Afrique à ce moment-là n'a pas épargné la ville de Yaoundé. De 1957 à 1962, on note une légère diminution de la présence étrangère. Cela peut être justifié par les activités accentuées de l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun, qui va servir de soubassement à l'éclosion des revendications politiques ; ceci encadré par le décret Plevel, fruit de la conférence de Brazzaville de 1944. Cependant, la population camerounaise à partir de ces instants connaît une croissance importante, qui peut être le fruit d'une nouvelle politique de natalité, qui encourage les Camerounais à accroître le taux de natalité, afin d'avoir une population conséquente, qui pourra plus tard être acteur des projets de développement portés par le jeune état indépendant, dans tous les domaines.

L'absence de données de 1933, 1965 et 1967, fait croire à une période morte, où les données statistiques de la présence étrangère n'ont pas été collectées en vue d'être étudiées et rendues publiques³².

³² A. Franqueville, *Yaoundé, construire une capitale*, Paris Orstom, 1984, p.192.

Graphique 6 : Évolution de la population de Yaoundé (1926-1976)



Source : Graphique réalisé à partir des données de la croissance de la population de Yaoundé entre 1926 et 1976.

Le graphique ci-dessus montre que de 1926 à 1929, la population camerounaise ne connaît pas de très grands changements. Mais la deuxième guerre mondiale qui s'achève en 1945 a entraîné une baisse considérable de la population. C'est peut-être parce que les bras forts qu'étaient les hommes ont dû aller défendre les couleurs du colonisateur ; ce qui a réduit la population active dans les villages. À partir de 1962, une augmentation exponentielle de la population est observée ; nous sommes là au lendemain des indépendances. La nouvelle administration a besoin de mettre ses institutions sur pied. À cet effet, le gouvernement a besoin de ressources humaines. De plus, de nombreuses opportunités d'emploi sont offertes aux hommes de toutes les régions pour accomplir des tâches administratives. Cette politique va déclencher une réelle ruée vers la capitale politique de Yaoundé. La diversité des populations qui arrivent, vient bousculer les acquis, provoquant ainsi la crise de certaines valeurs culturelles propres aux Ewondo, telle que la notion de propriété foncière communautaire. C'est-à-dire que l'arrivée des populations nouvelles à Yaoundé a bouleversé certaines sécurités qui font qu'aujourd'hui, autochtones et allogènes évoluent dans les mêmes espaces, même s'ils ne partagent pas les mêmes ancêtres. Ils font tous face à une croissance démographique certaine.

De nombreux exploits sont faits en matière de santé dès 1924 jusqu'en 1935³³ ; puisque le budget médical sous l'administration française passe de 2 211 000 (deux million deux cent onze mille) franc en 1924 à 15 (quinze) millions en 1935. Ces efforts sanitaires sont accentués dans la lutte contre la maladie du sommeil, dont le docteur Eugène Jamot fut un incontestable mentor. Aussi, la malaria qui décimait la population a pu être affrontée grâce à des recherches

³³ Ngoh, *Cameroun 1884-1985*, p.88.

médicales. Ces grands progrès ont limité de façon significative la mortalité infantile. Tout cet ensemble qui touche la santé physique et même mentale de l'homme a contribué à la croissance de la population Ewondo dans la ville de Yaoundé en général et dans la zone de Mvolyé en particulier.

Tous ces acquis ont d'une part stabilisé la population adulte, et d'autre part protégé les couches les plus vulnérables au sein de la population. Cette prise en compte de l'homme et de son environnement immédiat a conduit à une régulation du processus d'inhumation. C'est ainsi que les cimetières familiaux ont été encouragés et les inhumations contrôlées pour ne pas nuire à la santé des vivants. Par exemple, P. Boisson, fait noter au journal officiel en 1937 que :

Aucune inhumation n'est autorisée en dehors des cimetières, sauf dérogation... Les cimetières devront être toujours soigneusement désherbés et privés de toute végétation susceptible de servir de gîte à larves de moustiques... les anciens tombeaux de famille situés présentement en dehors des cimetières pourront continuer à être utilisés, sauf dans les cas de fièvre jaune, peste, choléra et variole, ou s'ils sont mal entretenus, et représentant de ce fait un danger pour la santé publique³⁴.

L'amélioration des conditions de vie des populations de Yaoundé suppose également qu'avec l'urbanisation, le revenu a connu une hausse. Cette hausse est à la base d'un mieux-être qui a pu s'observer donnant ainsi lieu à un accès aisé aux soins de santé, à une augmentation de la population. Ces nouvelles modalités nécessitent une nouvelle adaptation. C'est-à-dire que plus la population autochtone augmente, plus il faut penser à bâtir de nouveaux logements, pour permettre à cette population croissante d'être correctement installée. Cette installation n'a malheureusement pas pris en compte le devoir de mémoire, qui veut chez le Bété que la dernière demeure d'un défunt soit aux côtés de ses ancêtres ; elle a aussi conduit à une mauvaise gestion de l'espace foncier par les populations autochtones de Mvolyé.

3- Une gestion laxiste de l'espace foncier par les riverains

La croissance démographique est l'une des raisons du manque de terre dans les grandes villes, mais il ne faut pas négliger l'impact de la mauvaise gestion des espaces disponibles par les populations riveraines.

a- L'hospitalité des Bété et le don des terres

L'homme bété règne en grand maître sur ses terres. La terre est d'ailleurs la plus grande de ses richesses. Des générations y naissent et la transmettent à d'autres générations. "C'est aussi dans ce cadre qu'il meurt noblement pour être ensuite uni à ses ancêtres, dans cette terre

³⁴ APM, *journal officiel* du 15 octobre 1937, N° 422, p.61.

qu'ils ont tous habités³⁵. Ce bien précieux qu'est la terre héritée des ancêtres, n'était pas à vendre autrefois. Certaines familles aujourd'hui sont fidèles à cette norme traditionnelle ; qui tend à se raréfier. "Par contre, on pouvait faire don d'un lopin de terre à l'étranger qui arrivait chez soi³⁶", ou au frère. Ce fut d'ailleurs le cas des Emveng de Mvolyé qui ont rejoint leurs cousins à Nsam, Efoulan, Obili, après avoir cédé un grand domaine à l'Église catholique. Ces Emveng ont été reçus par leurs frères parce qu'ils se reconnaissaient de la même descendance. En outre, le cas des étrangers est tout à fait différent de celui des autochtones, en ce qui concerne l'accès à des espaces plus importants.

Au départ la population étrangère constituée de colons, de missionnaires et des allogènes venant des autres régions du pays n'était pas considérable ; et de fait, ne représentait aucun danger. On pouvait donc aisément faire don d'un lopin de terre pour les cultures ou pour les constructions en échange de quelques présents. Ce qui comptait le plus, c'était l'accueil de l'étranger. Pour le cas d'espèce, "une correspondance de Monseigneur Jean Zoa adressée au père Edmond Ndzana en 1994"³⁷ relève qu'un terrain a été donné à ce prêtre par une chrétienne de Yaoundé du côté de la gare de Mvolyé. Ce terrain était sollicité par l'archidiocèse pour construire un centre d'accueil pour enfants de la rue. Ce fait, montre que bien des personnes ont conservé la notion de don en matière de terre ; même si de temps à autre, elles n'ont pas tenu compte de leur descendance et que l'intention de leur don n'a pas toujours été respectée. Puis, la ruée des populations vers les grands centres urbains a donné lieu à une demande grandissante des terres. C'est ainsi que du don ; l'on a évolué vers la vente.

b- La braderie des terres et le recul du devoir de mémoire

L'afflux des populations à Yaoundé a donné lieu à un commerce nouveau : la vente des terres. La terre autrefois bien familiale, est vendue désormais au mètre carré, dont les prix varient entre 5 000 francs (cinq mille) quand il s'agit d'une zone reculée et 25 000³⁸ au moins dans les centres villes. L'urbanisation dans la plupart des cas, oblige de temps à autre les populations riveraines à vendre leurs terres, puisque la ville doit s'étendre. Non seulement, les autochtones font face à une demande de terrain contraignante, pour la construction des logements de particuliers, mais également, ils sont confrontés aux exigences d'équipements socio-urbains et administratifs que doit prendre en compte un espace ayant le statut de ville. Il est également à

³⁵ J. P. Ombolo, *Être beti, un art africain d'être un homme et de vivre en société ? Essai d'analyse de l'esprit d'une population*, presses universitaires de Yaoundé, Yaoundé, 2000, p.22.

³⁶ Edzoa Etoundi Léonard, 72 ans, chauffeur retraité, autochtone de Nsam, Ahala, le 12 mai 2017.

³⁷ ACDO, N° 1878/31/94, lettre au père Edmond Ndzana, Yaoundé, 06 octobre 1994.

³⁸ Messina Jean Paul, 51 ans, enseignant, historien, Nsam, octobre 2019.

noter que le facteur religieux dépouille quelquefois de façon subtile les populations des villes des lieux stratégiques qui peuvent constituer des sites d'investissement importants, tels que Mvolyé, le lieu où est implantée la basilique. Sans compter que parfois les sommes versées pour l'acquisition de ces terres sont souvent dérisoires. Ce fut d'ailleurs le cas des Emboumboun, des Emveng et des Mvog Atemengue qui ont permis à l'Église catholique de posséder 119 hectares de terrain à Mvolyé. Bien que les autochtones n'évoquent pas un achat de ces terres, "il y a certainement eu une transaction commerciale, même si les termes d'échanges n'étaient pas corrects"³⁹ et que la vente des terres n'avait pas encore réellement de place dans la culture beti.

La valeur mercantile des terres à Yaoundé a presque fait perdre la notion de sacralité territoriale aux populations. En effet, comme l'affirme Jacques Binet, "les autochtones ont constaté que les Européens étaient disposés à acheter le terrain, parfois fort chère"⁴⁰. Cette vente n'exprime plus uniquement un besoin de venir en aide aux allogènes, qui autrefois ne pouvaient pas avoir accès facilement à la terre. Dorénavant, de nombreuses personnes souhaitent vendre, ce qui place "Mvolyé dans une situation de braderie des terres"⁴¹. Non seulement, la vente se fait de façon aléatoire, mais elle dépossède parfois des familles entières au profit d'une minorité. Bien plus, l'âpreté au gain a conduit à une dépravation des mœurs mortuaires⁴². Parce que lorsque la terre du beti n'était qu'un territoire qui réunissait les peuples, et lui donnait le gîte et le couvert, le réflexe de la mémoire des morts au sein de la communauté était continuellement présent. Il arrivait même qu'avant de boire, on verse une toute petite quantité au sol pour partager avec les ancêtres présents en ces lieux. Mais la terre a pris une valeur marchande. Sans compter que des familles entières se déchirent, pour avoir une terre à vendre. Les planifications sont désormais quasi absentes ; certaines familles choisissent de limiter l'espace prévu pour les défunts, ce qui crée une promiscuité entre les maisons et les tombes. Au vu de l'urbanisation galopante de Yaoundé, enterrer dans un cimetière familial aujourd'hui relève d'un véritable exploit en général comme le montre la photo ci-dessous.

³⁹ Messina Jean Paul, 51 ans, enseignant, historien, Nsam, octobre 2019.

⁴⁰ J. Binet, *Le droit foncier et coutumier au Cameroun*, Paris, ORSTOM, 1951, p.19.

⁴¹ Tsimi Evouna, 75 ans, Délégué du gouvernement de la communauté urbaine de Yaoundé, Yaoundé, 10 octobre 2017.

⁴² Edzoa Leonard, 72 ans, chauffeur retraité, autochtone de Nsam, Nsam le 05 octobre 2017.

Photo 12: Habitat et tombes à Nsam



Source : cliché Ntolo Clémentine, Nsam, le 27 décembre 2019.

c- Une réévaluation des terres par les nouvelles générations

La nouvelle génération, constituée des jeunes du lendemain des indépendances, estime que le don fait par leurs parents n'équivaut pas aux cadeaux que ces derniers auraient reçu des missionnaires. Ils évaluent leurs terres au prix d'aujourd'hui, en tenant compte que la terre est une denrée rare dans la ville de Yaoundé. Ce désarroi les plonge dans une certaine révolte qui conduit à un retour vers leur passé, un passé qui les dirige sans doute auprès des missionnaires de Mvolyé.

Cet espace qui attire donc de nombreuses curiosités de la part des populations locales, au vu des activités lucratives qui s'y développent aujourd'hui, les fait dire que leurs ancêtres ont été dupés, et se sont laissés bernés par le verbe allègre des missionnaires. Car la terre à cette époque n'avait pas la même valeur marchande qu'aujourd'hui. Aussi, la terre est devenue un moyen d'enrichissement rapide pour les propriétaires terriens qui possèdent encore quelques lopins de terre dans la ville de Yaoundé, et même au-delà. Pour les autochtones, la terre de Mvolyé semble être un immense gâchis. Pour cela, il serait bon que les jeunes générations reprennent ce qui leur a été "pris par ruse", ou que les clauses établies dès le départ soient revues pour une meilleure indemnisation de la population⁴³.

Vu sous cet angle, il s'agit de revoir les termes d'un domaine mis en valeur par l'Église depuis près d'un siècle ; puisque les descendants des généreux donateurs estiment que leurs

⁴³ Melingui Mongo, 68 ans, notable à la chefferie de Nsimeyong, Yaoundé, 27 novembre 2017.

aïeux n'ont pas eu la présence d'esprit de protéger suffisamment leurs intérêts. C'est sans doute ce qui rend les négociations plus difficiles et laborieuses, car, autant pour l'Église, que pour les populations locales, le rapport à la terre a connu une grande évolution. Pour l'Église, un bien acquis à vil prix et mis en valeur pendant un temps considérable a de fortes chances d'être un objet de conflit, en cas de demande de renégociation des propriétaires. C'est le cas de Mvolyé aujourd'hui et de nombreux autres sites qui ont fait l'objet d'une acquisition charitable. En revanche, les *Ewondo* qui, au vu des grands chamboulements entraînés par l'extension et la modernisation de la colline de Mvolyé, réclament un dû qu'ils estiment légitime viennent remettre au centre des débats les mutations du rapport à la terre, tel que préconisé par le Bété ancien.

4- Le recours au cimetière de Mvolyé et l'exhumation des critères contraignants

La question foncière à Mvolyé a mis les populations face à une nouveauté. Ce fait a remis en question les termes de l'acquisition des terres par les pères Pallottins. C'est ce qui justifie le retour de la question de légitimité des populations locales sur la colline de Mvolyé. Outre cela, la difficulté à trouver un lieu d'inhumation pour les membres de leurs familles et l'adhésion aux Églises autres que l'Église catholique alimente la crise foncière de Mvolyé.

a- La question de la légitimité sur la colline de Mvolyé

Les terres acquises par Vieter et son compagnon au nom des pères Pallottins, sont aujourd'hui remises en question par les populations riveraines. En effet, les descendants Emveng pensent toujours avoir un droit de regard sur l'usage qui est fait des terres "données" par leurs ancêtres. Eu égard de tous les pourparlers entrepris le 13 février 1901 entre le père Vieter et Beyene Essola⁴⁴, chef Emveng, les descendants Emveng continuent de considérer la terre de Mvolyé comme la leur⁴⁵, parce qu'ils estiment qu'elle est le fruit du processus migratoire de leurs ancêtres, et doit le demeurer. Bien que pour les *Ewondo*, la notion d'hospitalité justifiait chacune de leurs actions envers tout étranger, quelles que soient sa provenance et la couleur de sa peau ; l'usage des biens qui leur étaient donnés ne cesse de faire l'objet d'une pointilleuse surveillance de nos jours. D'ailleurs certains pensent qu'"une donation peut être remise en cause si celui qui en a bénéficié commet des agissements graves à l'encontre du donateur (l'auteur du don) comme c'est le cas"⁴⁶.

⁴⁴ APNO, memorandum des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé le 10 avril 2013, p.1.

⁴⁵ *Ibid.* p.2.

⁴⁶ *Ibid.*

L'affirmation qui précède laisse croire que les autochtones de Mvolyé n'ont pas la même notion du don que tous les peuples. C'est-à-dire qu'ici, un don peut être réclamé à tout instant à une personne étrangère, pour des raisons économiques, ou de mœurs. Peut-être que le nouveau propriétaire à qui l'on fait le don, n'est qu'un gestionnaire. Il a le devoir non seulement de rendre compte à son généreux donateur, mais encore, il doit prendre conseil auprès de ce dernier avant tout investissement sur l'objet du don. La crainte de Dieu, et l'accueil de la foi chrétienne par les Emveng leur a valu un don de 119 hectares à l'Église catholique, au détriment des intérêts des indigènes⁴⁷. Sans doute, ce don a dépouillé des générations, des terres qui devaient leur revenir de droit selon le droit coutumier en vigueur chez les *Ewondo* à ce moment-là, et chez de nombreux peuples africains. Ce droit stipule que même si le caractère du droit non écrit est susceptible d'évolution, le Beti ne peut échapper à la logique de la préservation des terres pour les générations futures, et au transfert de ces terres d'une génération à une autre⁴⁸.

Les ancêtres Emveng, ont effectivement secouru une Église qui était dans le besoin. Ils ont donné ce qu'ils avaient de plus précieux : leurs terres. En voyant les réalisations de l'Église en ces lieux (établissements scolaires, dispensaires, cimetières), les *Ewondo* ont vu en leur "don", la meilleure offre que peut faire un peuple à son Dieu. Ce peuple qui aujourd'hui, se retrouve dépourvu de terres, estime que l'Église doit leur être redevable. Une manière de dire que l'Église a le devoir de voler au secours des riverains au vu de la grande générosité dont ils ont fait preuve par le passé. Cette hypothèse ne tient pas compte des accords du passé, qui donnent des droits d'usage à l'Église catholique sur les terres de Mvolyé. Puisque son conseil d'administration au lendemain de la première guerre mondiale avait en sa possession, des justificatifs lui donnant des droits sur ce vaste domaine. Les riverains semblent faire complètement abstraction du décret portant organisation des conseils d'administration des missions religieuses au Cameroun et au Togo, qui stipule en son article 5 que :

Les propriétés, droits et intérêts ayant appartenu aux missions chrétiennes entretenues par les sociétés ou les personnes allemandes dans les territoires du Cameroun et du Togo placés sous mandat de la France, sont remis auxdits conseils d'administration : ils seront immatriculés d'office sur les registres fonciers au nom des conseils d'administration intéressés.⁴⁹

Cela suppose que l'espace foncier conflictuel de Mvolyé, est depuis plus d'un demi-siècle une propriété privée de l'Église catholique, puisqu'enregistré dans le registre foncier à ce titre depuis 1926. Au-delà de toutes ces évocations, la population estime quand même qu'elle a

⁴⁷ APNO, mémorandum des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé le 10 avril 2013, p.1.

⁴⁸ Mevounda Elo'o, 54 ans, chef traditionnel de 3^e degré, Mvolyé, 24 novembre 2017.

⁴⁹ *Journal officiel du Cameroun*, N° 143, 1^{er} mai 1926, pp. 237-238.

été la bouée de sauvetage de l'Église dans les moments difficiles de son implantation ; et que cette dernière doit faire appel à sa mémoire, pour agir avec humanité et objectivité, face à une nouvelle génération.

b- Les difficultés à trouver un lieu d'inhumation

Les autochtones de Mvolyé, en plus de rechercher des terres pour de nouvelles activités économiques et le logement affrontent une difficulté majeure : celle de la saturation des caveaux familiaux. Par exemple, en août 2017, lors des obsèques d'un autochtone Mvog *Atemengue* en face du lieu-dit "cité u"⁵⁰, une famille en manque de terre a dû détruire une chambre d'habitation pour avoir un espace où puisse reposer leur défunt. Alors que dans de nombreux pays, le recours à de nouvelles méthodes d'inhumation fait son bonhomme de chemin, chez les Béti, la méthode la plus utilisée reste l'ensevelissement des morts. Pour pouvoir enterrer, des fosses sont creusées par les fossoyeurs appelés "*befag be song*"⁵¹. Les fosses étaient rectangulaires, leur largeur variait entre 1 et 2 mètres et la profondeur allait jusqu'à deux mètres⁵². Les tombes étaient individuelles et occupaient un espace négligé au départ, mais qui devint plus tard à la vue des multiples tombes et de l'espace restant un vaste champ de tombes.

Cette façon de procéder peut expliquer la carence en terres, que vivent les *Ewondo* aujourd'hui pour inhumer leurs morts. C'est-à-dire que les espaces qui auraient pu recevoir plusieurs corps ont été mal gérés du fait que les populations n'avaient pas forcément la notion de caveaux pouvant accueillir plusieurs corps en même temps. Ce qui laisse présager que les *Ewondo* n'avaient jamais envisagé que leurs villages deviendraient des villes importantes. À cet effet, des modifications funéraires n'ont pas été envisagées pour pallier à ces nouvelles mutations, qui engagent aussi bien l'habitat que la dernière demeure des défunts. Or comme tout bon bantou, les autochtones de Mvolyé ont du mal à laisser reposer leurs morts en dehors des terres de leurs ancêtres.

La terre des ancêtres est sacrée pour les Béti, et le départ d'un membre pour l'au-delà passe par le contact avec cette terre. C'est le lieu où s'opère l'harmonie des retrouvailles entre vivants et morts⁵³. C'est d'ailleurs ce qui explique, le rapatriement de nombreuses dépouilles

⁵⁰ Cette appellation fait référence à la Cité Universitaire de Yaoundé I.

⁵¹ Chez les Béti, il existe plusieurs types de morts (la mort naturelle, la mort par noyade, le suicide...). À chacun de ces types de morts est appliquée une inhumation spécifique. Certains sont inhumés dans la communauté, et d'autres non, pour le cas de la noyade ou de la pendaison. Le fossoyeur est donc l'homme fort à qui on fait appel. Il intervient dans tous ces types de morts. Ce n'est pas tout le monde qui a la compétence de creuser une tombe chez les Béti. Les femmes par exemple ne sont pas autorisées à assurer le rôle de fossoyeur.

⁵² Mebenga Tamba, "Les funérailles chez...", p. 104.

⁵³ Mendana Ndzengué, "L'évolution des pratiques...", p.18.

vers leur terre natale. À Yaoundé pour le cas échéant, nombreux sont les peuples qui tiennent à ce que les dépouilles des membres de leurs familles trouvent le repos auprès de leurs ancêtres.

On a l'impression que seule la terre des ancêtres procure le repos éternel. Puisqu'une grande partie de la population tient à ramener les corps des défunts sur les lieux où les ancêtres ont trouvé le repos en premier, cela suppose que la paix y a établi sa demeure. Même si de plus en plus, une petite poignée souhaite se faire inhumer sur les terres de migrations, sous prétexte qu'ils sont dans le même pays, et que la terre est semblable en tous lieux, le réflexe de la proximité avec les ancêtres prime très souvent sur toute autre raison, favorisant ainsi le retour des dépouilles à la terre natale.

c- Des critères religieux et traditionnels contraignants

L'accès au cimetière de Mvolyé a été bien spécifié par les premiers missionnaires. Ces derniers, ont tenu à ce que ce soit uniquement les chrétiens catholiques, qu'on accepte dans ce lieu de mémoire. Cette façon de faire permettait également de promouvoir les coutumes catholiques, et de garantir la visibilité de l'Église catholique, qui faisait face à de nombreuses autres obédiences. C'était également pour des raisons d'extension. Car, le fait d'être enterré près d'un Européen à cette époque était considéré comme un honneur, un luxe, et attirait bon nombre de curieux dans cette nouvelle religion qui faisait ses premiers pas sur leur terre.

Cette technique de conquête religieuse a porté des fruits certains en zone *Ewondo*. À ce sujet donc, on estimait déjà la population autochtone catholique à près de 90% pendant la période coloniale. D'ailleurs, de nombreux baptêmes étaient administrés aux catéchumènes, et la communauté de Yaoundé a connu une croissance considérable entre 1901 et 1930⁵⁴. Ce pourcentage s'applique uniquement aux autochtones de Mvolyé. Ce taux élevé peut s'expliquer par le désir des adeptes de la religion traditionnelle, de découvrir la nouveauté qui leur est apportée par les missionnaires. Cela peut aussi se comprendre, dans la mesure où des liens de confiance se sont tissés entre les riverains et les nouveaux arrivants. Aussi, les œuvres qu'ils mettent en place (écoles, dispensaires, petit jardin, menuiserie...) contraignent dans une certaine mesure, ceux qui y travaillent ou fréquentent, à être au contact de la religion catholique. Cette situation aussi anodine soit-elle, est en mesure de conduire à des conversions.

Le phénomène de prolifération des Églises de réveil met l'Église catholique en difficulté. Bien plus, certains chrétiens jugent le discours de l'Église catholique dépassé. C'est

⁵⁴ Criaud, *La geste des Spiritains...*, pp.31-95.

pour cette raison qu'ils se tournent vers les autres Églises chrétiennes. Bien que, la plupart des riverains soient restés attachés à la religion que leurs pères ont accueillie, et acceptée à l'arrivée des missionnaires Pallottins, il n'en demeure pas moins que les mentalités ont évolué en tout point de vue, même en matière de religion. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer un autochtone dans une religion autre que la religion catholique. Il se retrouve dans un camp autre à cause des mariages et des idéologies. La noce avec des adeptes des religions chrétiennes non catholiques, entraîne très souvent une apostasie des chrétiens catholiques. C'est-à-dire que ces derniers sous prétexte de garantir l'équilibre familial se retrouvent dans d'autres religions pour donner une éducation chrétienne autre à leurs enfants. D'autres par contre, se retrouvent dans des Églises de réveil tout simplement parce qu'ils désirent adhérer à une idéologie qu'ils jugent meilleure que celle de la religion catholique.

Pour tous ceux qui ont opté pour la fidélité à l'Église catholique, le cimetière catholique de Mvolyé leur est grandement ouvert. De fait, les clauses de départ sont assez précises sur le type de dépouille qui doit avoir accès au cimetière de Mvolyé. Lors de la mise en place du cimetière, le père Vieter avait souhaité que la marque catholique soit une pièce essentielle pour être inhumé à Mvolyé. Même si plus tard, le cimetière a connu des déboires en s'ouvrant à toute personne sans contrôle aucun⁵⁵, et parfois à des non-catholiques pour des raisons humanitaires ou économiques, il n'en demeure pas moins que sa mission principale est d'accueillir uniquement des catholiques, qu'ils soient prêtres ou laïcs.

Supposant que, pour admettre une dépouille au cimetière de Mvolyé, il faut absolument que le défunt soit catholique, il faut noter qu'à certains moments, il est difficile de prouver avec le brassage des cultures et la contraction des mariages, qu'une dépouille est effectivement Emveng. Il est aussi constaté qu'une somme de 50 000 Francs (cinquante mille) serait versée aux chefs *Emveng*, pour qu'une dépouille quelconque appartienne à la lignée Emveng⁵⁶. C'est pourquoi l'authenticité des attestations d'inhumations produites par les chefs, est dans certains cas remise en question, faute d'enquêtes approfondies⁵⁷. Or, tout riverain Emveng, qui bénéficie de la double appartenance autochtone-catholique, devrait avoir une priorité au cimetière de Mvolyé. Le non-respect de cette clause est souvent à l'origine de plusieurs incompréhensions

⁵⁵Fanga Pascal, prêtre, 50 ans Curé de la Basilique Marie Reine des apôtres de Mvolyé, Yaoundé, 20 juillet 2021.

⁵⁶ *Idem*.

⁵⁷ APP, attestation d'appartenance, Yaoundé, 2017. L'attestation d'appartenance est un document signé par trois chefs *Emveng*, qui attestent que le défunt appartient bel et bien à l'une des familles emveng. Quel que soit son lieu de résidence ou le pays de provenance, si le défunt est Emveng, il a droit à cette attestation, qui lui facilite en principe l'accès au cimetière de Mvolyé. Même si plu tard, les questions de religion peuvent être un frein à l'inhumation d'un autochtone *Emveng*.

entre les Ewondo et le clergé. Et cela se manifeste très souvent par des conflits ouverts qui attirent l'attention de tous.

II- LES MANIFESTATIONS DU CONFLIT AU CIMETIÈRE DE MVOLYÉ : MÉTHODES DE REVENDICATION

Le non-respect du compromis, qui donne la priorité aux populations locales, a fait l'objet de vifs mécontentements, exprimés de façon constante par ces derniers. Ainsi, pour afficher leur ras-le-bol, au sujet d'une situation qu'ils estiment injuste et négligée, ils ont eu recours à une expression permanente d'agacement. Puis, par la rédaction de plusieurs pétitions et lettres, ils ont présenté lors des manifestations publiques leurs avis au sujet non seulement de la gestion du cimetière de Mvolyé, mais aussi de la colline qu'ils estiment être leur propriété.

1- Un conflit ancien transmissible

Les nombreux malentendus entre l'Église et les populations de Mvolyé ont entraîné des prises de paroles publiques, et des recours aux médias. L'Église se comportant en pompes funèbres modernes et très organisées, laisse croire par son agir que son cimetière n'est plus accessible aux populations de classe moyenne. Ce qui insiste ces dernières et même les plus démunies à remettre en cause la crédibilité des gestionnaires catholiques des espaces cimetériaux.

a- Un conflit ancien

De nombreuses sources orales attestent que, les populations locales se plaignaient déjà d'une certaine injustice, dans les années 1970⁵⁸. Les plus pauvres demandaient le retrait pur et simple du franc symbolique exigé pour les fossoyeurs, et destiné à l'entretien du cimetière. Pour cette tranche de la population, la gratuité du cimetière devait être effective. Donc, le service demandé devait prendre en compte l'histoire du site qui accueille le cimetière, et le clergé devait être continuellement reconnaissant envers ceux qui avaient permis que le souhait des missionnaires prenne forme⁵⁹.

En admettant que ces propos soient justifiés, il faut toutefois reconnaître qu'il est difficile de permettre une gratuité totale d'un tel site. Sauf si tous les employés qui y travaillent acceptent d'être des bénévoles. Ce qui serait une pure injustice quand on sait que ces hommes sont recrutés pour travailler à temps plein, qu'ils nettoient et entretiennent le cimetière au

⁵⁸ Evina Bernadette, 61 ans, enseignante retraitée, femme catholique, enveng, Mvolyé, 24 novembre 2017.

⁵⁹ Ossama Nicolas, 88 ans, prêtre et historien, Yaoundé, 30 décembre 2017.

quotidien, et reçoivent une paye mensuelle⁶⁰. Autrefois, ce travail était réservé aux catéchistes, et aux chrétiens qui vivaient des moments de pénitence après le sacrement de réconciliation⁶¹. Mais ces actes de foi tendent à disparaître avec la modernité si bien que l'archidiocèse est obligé d'embaucher des personnes qui peuvent assurer ce service d'entretien et d'inhumation de manière permanente. La question de la gratuité ici se révèle donc être assez délicate pour les populations qui réclament une légitimité.

Cet esprit de reconnaissance absolue était l'une des raisons majeures des revendications autochtones. Ceux-ci s'estimaient avantagés par rapport à tous les autres candidats demandant un espace d'inhumation à Mvolyé. D'où l'insistance sur le devoir de gratuité de l'Église à leur endroit. Il est probable que cette conviction les ait emmenés à voir et interpréter de façon nouvelle les agissements de l'Église, dans le cadre de la gestion du cimetière de Mvolyé, et de toutes les autres structures construites sur la colline du même nom. Ces signes précurseurs, qui annonçaient des lendemains obscurs au sujet de Mvolyé, n'ont malheureusement pas été pris au sérieux par l'Église catholique dès le départ.

b- Une discrimination plausible

En plus de la gratuité du cimetière, les autochtones ont longtemps déploré des inhumations préférentielles, pour les catéchistes, les religieux et les laïcs engagés⁶². Apparemment, bien qu'il n'existe que quelques rares tombes identifiées de la période coloniale, et au lendemain des indépendances, certains attestent que peu de laïcs non engagés se retrouvent dans ce cimetière⁶³. Alors que pour eux, tous les chrétiens autochtones sans distinction d'un rapport préférentiel ou non à l'Église devraient être inhumés en ces lieux. Cette situation a fait émerger au sein de ces populations, un sentiment d'exclusion et de discrimination.

L'hypothèse d'une discrimination, peut être revue dans la mesure où, il est difficile de retracer avec exactitude les dates de décès, et les noms des occupants des tombes, sur une

⁶⁰ Kono Pierre Maurice, 38 ans, fossoyeur au cimetière de Mvolyé, Mvolyé le 08 octobre 2017.

⁶¹ Le dessein d'amour de Dieu avec l'humanité est un dessein d'unité de tout homme et de tous les hommes entre eux, car le Seigneur veut rassembler à la table de son royaume les hommes et les femmes de tous pays, de toute langue, de toute race, de toute culture. Dieu veut que tous les hommes soient sauvés (1 Timothée 2 verset 4) Et il n'abandonne personne à son désarroi, à sa misère d'Égypte ou à ses fautes trop lourdes. Dieu est la source du pardon, de la vie, de l'amour. Tout vient de Dieu qui nous a réconciliés par le Christ. La vie renaît là où le péché des hommes a fait son œuvre, là où le mal s'est déchaîné, là où tout est perdu, dans la mort de cet innocent crucifié. L'aveu du péché est action de grâce et comme le dit le psalmiste : « je rendrai grâce au Seigneur en confessant mon péché (Psaume 31 verset 5) : C'est ainsi que le sacrement de réconciliation trouve sa plénitude et son accomplissement. Pour plus d'approfondissement, lire C. Salenson, *Les sacrements*, Descellée de Brouwer, 2012.

⁶² Messina Jean Paul, 51 ans, enseignant, historien, Nsam, 04 octobre 2017.

⁶³ Kono Pierre Maurice, 38 ans, Fossoyeur au cimetière de Mvolyé, Mvolyé, 08 octobre 2017.

période assez éloignée. Cela est justifié par le fait que les tombes les plus anciennes pour la plupart étaient construites sur la base d'un modèle identique avec quelques petites variantes çà et là. Mais dans la majorité des cas, l'on percevait des formes rectangulaires sans référence aucune, surplombées d'une croix sans esthétique, ce qui peut vouloir dire qu'à cette époque, l'architecture des tombes faisait appel à une très grande simplicité et à l'uniformité. Mais la conséquence de cette vision simpliste est qu'aujourd'hui, en l'absence de traces écrites, il est difficile sur le seul témoignage des descendants autochtones, d'affirmer avec certitude que dans les années passées, peu d'autochtones ont été inhumés à Mvolyé⁶⁴. Néanmoins, malgré la délicatesse de Monseigneur Zoa⁶⁵ et de ses successeurs, il n'en demeure pas moins que des efforts considérables restent à faire pour s'arrêter et examiner avec sérieux les allégations des autochtones.

Le phénomène de rejet des doléances des autochtones qui a peu à peu donné forme aux revendications actuelles, a pris de l'ampleur aujourd'hui. Il s'agit là des conséquences d'une cause jugée peu importante dès le départ, et qui aurait pu trouver une solution rapide, et par la même occasion, servi de balise pour les éventuels accords avec les populations des villages, qui accueillent de nouvelles missions de l'Église catholique aujourd'hui. Un retour en arrière paraît impossible, car une crise est née, et cette crise impacte aussi l'acquisition de nouveaux domaines par l'Église catholique. Puisque les autochtones se méfient désormais d'elle, au vu des incidents subits par leurs congénères de Mvolyé.

c- Les allures d'un conflit transmissible

La recherche effrénée d'une solution convenable pour les autochtones a fait prendre aux revendications de ceux-ci une allure d'un conflit qui se transmet d'une génération à une autre. Du fait que jusqu'à présent, les autochtones n'ont pas pu avoir gain de cause, au problème foncier de Mvolyé, ils prennent tous des mesures pour que l'erreur de leurs aïeux ne soit pas reprise par leurs enfants. Leur propagande auprès de leurs enfants peut se résumer en trois mots "plus jamais cela". Ce sentiment d'amertume est ressenti dans les témoignages qui sont donnés : "nous éduquons notre progéniture à ne pas commettre les mêmes erreurs que nous"⁶⁶.

⁶⁴ Ossama Nicolas, 88 ans, prêtre et historien, Yaoundé, 30 décembre 2017.

⁶⁵ Mgr. Zoa dans un protocole d'accord signé avec les pères Pallottins en 1993, précise dans une clause de l'article 8, que le cimetière de Mvolyé accueille non seulement les dépouilles des prêtres diocésains, des religieux et religieuses, mais aussi celles des paroissiens de Mvolyé. Cela suppose que ce cimetière accueille aussi les autochtones.

⁶⁶ Ateba Awono, 59 ans, catéchiste, Mvog Atemengue, Yaoundé, 24 novembre 2017.

En supposant que ces parents aient raison, cette lutte présente des allures d'un combat qui va se transmettre par le biais de la tradition orale d'une génération à une autre. Dans ce cas, il peut se développer de manière subtile, une certaine méfiance vis-à-vis des Églises, peu importe leur obédience ; étant donné que les conséquences auront déjà servi à revoir les coutumes autrefois exaltées. L'accueil légendaire des Ewondo qui leur a coûté leurs terres, laisse une sorte d'amertume dans leurs cœurs, qui ont reçu l'Évangile comme une parole de vie. Il est à se demander si pour eux aujourd'hui, l'Église qui a fleuri sur leur terre n'est pas une résultante d'un capitalisme qui oublie la charité⁶⁷.

Tous les propos avancés et transmis par les autochtones à travers l'oralité posent cependant des problèmes non négligeables. En effet, toute la hargne qui s'exprime à travers les paroles qu'ils émettent à l'endroit de l'Église n'est pas déballée dans les écrits avec la même détermination. La remarque qui se dégage ici, reflète que lorsqu'il s'agit de mettre toutes les revendications par écrit, certains semblent prendre un peu de recul. Partant de ce constat, des hypothèses émergent : soit toutes les revendications des autochtones ne sont pas fondées ; c'est-à-dire qu'ils savent qu'il y a vice de forme dans leur propre procédure ; soit alors, les principaux concernés sont à l'arrière-plan, et les troubles fêtes en profitent pour semer le trouble dans un conflit où l'occasion peut faire le larron. Finalement, en supposant que certains faits reprochés à l'Église au sujet de l'accès des dépouilles des autochtones au cimetière de Mvolyé soient fondés, il n'en demeure pas moins que le contenu des réclamations nous mène à nous interroger sur ces différentes revendications.

2- Les revendications : une expression permanente du mécontentement

Plusieurs moyens sont mis en place par les riverains pour revendiquer l'espace cimétierial de Mvolyé. Du recours aux médias à la rédaction des pétitions, aucune piste n'est omise.

a- Le recours aux médias

Le discours oral tenu dans certaines chaînes de radio, par les autochtones eux-mêmes, fait état de la méchanceté de l'Église. Pour certains, l'Église a extorqué leurs parents, a pris les terres qui leur reviennent de droit, les a trompés, et aujourd'hui cette Église ne reconnaît pas les faits qui lui sont reprochés. De plus, toute la terre ne leur a pas été donnée, certains riverains tenaient à leurs terres telles que la population de Dakar en bas à Mvolyé. Seul l'espace de l'actuelle basilique a fait l'objet de don. L'Église s'est accaparée du patrimoine des Emveng

⁶⁷ Essomba Nkolo, 67 ans, notable à Obili, Yaoundé, 27 novembre 2017.

par des voies non catholiques. Voilà autant d'allégations, qui sont brandies par les populations locales, dans les chaînes de radio où leur préoccupation est prise en considération. Cependant, ils ne réclament pas les terres, mais juste l'accès au cimetière.

Ce déni d'un passé qui a des conséquences considérables sur les jeunes générations, rend le discours plus virulent, à la limite xénophobe et anticlérical. À certains moments, l'on se demande s'il y a une version qui relate réellement les faits tels qu'ils se sont passés. Et si elle existe, qui la détient, et pourquoi elle n'éclaire pas la lanterne de ceux qui revendiquent leur légitimité et ceux qui déclarent détenir des droits inaliénables, sur le site de Mvolyé ? Trouver une réponse à tout ce mélange fait perdre son latin, tant les avis divergent, qu'il est certain que chacun veut protéger ses intérêts, en rejetant l'anathème sur l'autre. Au terme, chacun essaie de saisir les moyens qui sont à sa disposition pour se faire entendre le plus loin possible, par le maximum de personnes, afin d'avoir gain de cause.

Les Ewondo de Mvolyé et des environs ont cherché à faire entendre leurs voix. Ils estiment être victimes d'abus de la part de l'Église. Et veulent donc voir rétablie, leur priorité d'accès au cimetière catholique de Mvolyé. Pour ce faire, ils n'ont pas hésité à avoir recours aux médias, pour exprimer leur mécontentement. La presse s'est saisie de l'affaire et en a fait ses choux gras. Certains médias se sont fait passer pour la voix des sans voix, en affichant leur solidarité à l'un ou à l'autre camp en fonction des affinités.

Le conseil pastoral paroissial de la paroisse qui abrite le cimetière a été saisi⁶⁸, les réponses apportées aux autochtones n'ont pas apaisé les cœurs. Tout au contraire, la question de la gratuité du cimetière est toujours à l'ordre du jour, et divise les populations elles-mêmes. D'aucuns pensent qu'il est normal de verser une contrepartie qui n'est rien d'autre qu'un franc symbolique, pour l'entretien du cimetière. Tandis que d'autres, plus pauvres réclament une gratuité sans négociation. Ces personnes qui s'estiment incomprises sont déterminées à avoir gain de cause. Pour cela, elles encouragent leurs fils à continuer la lutte pour le respect de ce qu'ils considèrent comme étant leurs droits.

b- Des lettres comme moyen d'expression

Les relations entre les riverains et le clergé de Mvolyé n'ont pas toujours été un long fleuve tranquille. Dès 1903⁶⁹, les premiers éclats de voix se font entendre au sujet de la

⁶⁸ Ateba Awono, 59 ans, catéchiste, Mvog Atemengue, Yaoundé, 24 novembre 2017.

⁶⁹ Ndi Okala (éd), *Mvolyé-Yaoundé, citadelle*, p.45.

conception de la propriété privée. Entre le père Hoegn et le chef Bindzi Ndugu, un incident vient remettre en question la cohabitation pacifique :

Détruire le verger ou la plantation d'autrui n'était autorisé ni aux chèvres de l'autochtone ni à celles de l'étranger. Mais confisquer les bêtes d'autrui comme l'avait fait le missionnaire blanc des chèvres de Bindzi Ndugu, parce qu'elles auraient brouté quelques plantes du voisin, voilà qui dépassait toute justice africaine. Seul Dieu pouvait juger un tel acte⁷⁰.

Et de 1905 à 1912, de nombreux incidents vont se produire entre ces riverains et les missionnaires⁷¹. Ce qui va leur valoir l'expulsion de leurs terres. Cette expulsion aux allures abusives était la résultante d'une cohabitation jugée impossible par les missionnaires, les terres données étant déjà considérées comme la propriété privée de l'Église catholique. L'Allemagne procéda effectivement à l'expulsion des autochtones...cela se fit parfois sans ménagement⁷², mais l'administration allemande qui avait en charge la gestion du Cameroun pouvait expulser qui elle voulait sur son territoire, et la méthode d'expulsion lui incombait totalement.

À l'occasion de chaque dispute, un recours était toujours fait à l'autorité religieuse ou administrative compétente, voire à Dieu, afin de garantir le retour à de meilleurs sentiments. C'est pour cette raison qu'au déclenchement des premiers incidents sur la question du cimetière de Mvolyé, les populations locales ont adressé des courriers aux autorités de l'Église catholique. Bien que dès 1990⁷³, le conflit n'était pas de grande ampleur, les autochtones avaient déjà commencé à ressentir les méfaits de leur don, qui leur avait déjà valu autrefois une expulsion de leurs terres. Pour pallier à toute méprise, ils ont saisi les autorités de l'Église pour leur rappeler leurs devoirs à leur endroit. Les différents courriers rappelaient la longue amitié entretenue avec les premiers missionnaires, et le désir des autochtones de voir leurs morts reposer auprès de leurs ancêtres et la remise en cause des propriétés détenues par l'Église, ainsi que les activités menées par elle sur la colline de Mvolyé⁷⁴.

L'action menée par les plaignants montre que l'intention des donateurs n'aurait pas été respectée. Le lieu saint de culte, et de repos pour les morts, serait devenu, des lieux de commerce et de marchandage⁷⁵. D'ailleurs, au cimetière, l'accès, semble-t-il, s'est fait à un moment donné à la tête du client, ou en faveur du plus offrant. Au vu du paysage actuel que présente Mvolyé, entre ses stations-service et toutes les activités commerciales créées autour des lieux de culte

⁷⁰ Ndi Okala (éd), *Mvolyé-Yaoundé, citadelle*, p.46.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ Melingui Mongo, 68 ans, notable à la chefferie de Nsimeyong, Nsimeyong, 27 novembre 2017.

⁷⁴ A. P. Nicolas Ossama, lettre de la communauté Emveng de Mvolyé au nonce apostolique au Cameroun et en Guinée Équatoriale, Yaoundé le 10 avril 2013.

⁷⁵ A. P. Nicolas Ossama, Mémoire des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé le 10 avril 2013, p.4.

de ce site, tout porte à croire que certains éléments de la propagande autochtone méritent une certaine attention.

D'un autre côté, on a l'impression que la question du cimetière a réveillé des velléités endormies, telles que la présence catholique sur un territoire aussi vaste, qui peut paraître comme l'expression d'une domination d'un autre type. C'est pourquoi la crise foncière au cimetière de Mvolé a donné lieu à une revendication de tout le domaine acquis par les premiers missionnaires. Cette stratégie explicite peut-être le fond des revendications de l'accès au cimetière, qui, bien que justifiée, laissent encore planer quelques zones d'ombre. En revanche, le dialogue autrefois mitigé à cause du respect de l'Église prôné par les anciens, s'est aujourd'hui transformé en de véritables séances de propagandes, où les Emveng n'hésitent pas à afficher les raisons qui motivent leur démarche.

c- Un témoin : l'État

La démarche adoptée par les riverains ne s'est pas cramponnée uniquement aux autorités de l'Église. Ils ont saisi les autorités administratives, pour faire entendre leurs voix, et poser leurs doléances. Ils partent du postulat selon lequel, en divers lieux, l'État par le biais du ministère de la justice a pris des mesures drastiques face aux conflits fonciers récurrents entre plusieurs individus, et même entre l'État lui-même et des personnes morales, comme ce fut le cas dans le contentieux : société africaine commerciale de diffusion contre l'État du Cameroun en 1997⁷⁶. Ils désirent donc à cet effet que l'État prenne au sérieux leurs revendications, et répare une "injustice" dont ils sont les victimes.

Les messages adressés à l'État demandaient tout simplement l'application de la gratuité de l'enterrement pour les autochtones Emveng. Cette main tendue à l'endroit de l'État est une preuve de l'impuissance d'action dans laquelle se trouve la population, ou encore que cette dernière veuille inscrire l'intervention de l'État dans le cadre d'une certaine légalité. Étant donné que les effets de l'annulation de titres fonciers sont énergétiques. Ils ont pour conséquence de frapper de nullité absolue au cas où ils sont irrégulièrement obtenus⁷⁷. Cette hypothèse a fait naître une lueur d'espoir, et a laissé place à des convictions, qui plus tard, se sont avérées utopiques, et face au mutisme de l'Église et de l'État, des revendications publiques ont émergé.

⁷⁶ <http://www.camino.com/revjuris.html>, consultée le 23 janvier 2019.

⁷⁷ A. Mpressa, "Le titre foncier devant le juge administratif camerounais : les difficultés d'adaptation du système torrens au Cameroun", *Revue générale de droit, faculté de droit section droit civil*, université d'Ottawa, volume 34, 2004, p.656.

3- Les manifestations publiques

Des mesures plus rudes ont été adoptées pour exprimer le mécontentement : il s'agit des manifestations publiques.

a- Les causes des manifestations

Les populations, autrefois, plus discrètes sur les déboires vécus à l'occasion des inhumations au cimetière de Mvolyé, ont décidé à un moment de sortir de leur réserve, et de réclamer au vu et au su de tous, ce qu'ils avaient du mal à avoir en sourdine. Les frais exigés par l'Archidiocèse pour l'inhumation d'un autochtone ont connu une augmentation, qui dès 2013 ont donné lieu à un conflit ouvert entre les autochtones et l'Église catholique. Cette situation désagréable serait la résultante de l'esprit de capitalisme⁷⁸, qui remet en question la mission première de l'Église qui est l'évangélisation des peuples.

Un conflit pouvant en cacher un autre, les manifestations publiques, menées par les autochtones, ne sont que la face cachée de l'iceberg, les vraies réclamations sont ailleurs. Les riverains dépouillés de leurs terres font sans doute face à l'évolution de la ville de Yaoundé, et les enjeux qu'elle présente aujourd'hui, affichent un profond regret devant l'usage qui est fait des terres de Mvolyé. La propriété foncière est devenue une aubaine financière, un moyen de soutenir le train de vie de la population, dont la ville a fait disparaître les villages. Les revendications font donc ressurgir dans un sens, l'instinct de conservation du foncier, propre à chaque peuple, et qui s'est endormi par le fait de l'évangélisation.

La somme de 1 million⁷⁹ (un million) exigée, pour un mètre carré de terre, représentant les frais d'inhumation d'un défunt, laisse augurer que l'Église s'est créée une source de revenus dont les pourvoyeurs de fonds sont les autochtones eux-mêmes, et affiche désormais un penchant capitaliste. Cette méprise n'a rien fait d'autre qu'attiser la colère des autochtones, qui se voyaient dépouiller une fois de plus par ceux qui étaient censés plaider leur cause.

b- L'expression d'une population inquiète

Plusieurs manifestations ont marqué le mécontentement public des Ewondo à l'endroit de l'Église. Bien qu'ils aient choisi la voie pacifique pour exprimer leur mécontentement, leur objectif principal était de se faire entendre par tous, et d'attirer l'attention de tout riverain sur la braderie des terres, et le devoir des parents de penser à l'avenir de leur descendance jusqu'au repos éternel. Il ne s'est pas agi d'une seule manifestation, mais d'une succession d'évènements

⁷⁸ Melingui Mongo, 68 ans, notable à la chefferie de Nsimeyong, Nsimeyong, 27 novembre 2017.

⁷⁹ A. P. Nicolas Ossama, Mémoire des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé le 10 avril 2013, p.5.

qui ont fini par rendre difficiles les relations Église-population locale sur la colline de Mvolyé. "Aucune semaine ne passait, sans voir des gens accuser l'Église, les chefs ou la population elle-même"⁸⁰.

Parmi les incidents dont il est question, il est rapporté celui d'un défunt dont la famille avait été extorquée par l'un des chefs. En effet, le défunt n'appartenait à aucune famille autochtone, et les enquêtes n'avaient pas été poussées pour d'amples informations. Une fois au cimetière, le clergé n'a pas permis l'inhumation. Il s'en est suivi une violente dispute entre les représentants du chef, la famille et le clergé⁸¹ ; la famille a dû trouver un autre lieu d'inhumation. Le second incident est la conséquence des frais trop élevés dont la famille ne pouvait s'acquitter, mais exigeait que l'Église rende le service qui est le sien, au nom de la fraternité qui a autrefois existé entre les missionnaires et les autochtones. Ce dernier récit va être à l'origine d'un désordre sans précédent qui a entraîné la suspension des autorisations d'inhumer en 2009⁸².

Plusieurs incidents de cet ordre ont été évoqués par les employés du cimetière, qui affirment être témoins oculaires, au moins une fois par semaine. Ces différents témoignages laissent planer quelques doutes. Car déjà comme le présente le registre de décès existant depuis juin 1991⁸³, il y a des mois où l'on a procédé qu'à une seule inhumation. Alors présenter les incidents comme hebdomadaires serait remettre en question l'intégrité totale des chefs et de l'Église. Cependant, ce qui semble vrai est l'effectivité des incidents au sujet de l'accès des dépouilles au cimetière de Mvolyé.

La plus grande manifestation a eu lieu le mercredi 10 avril 2013⁸⁴, avant la messe d'action de grâce, organisée suite à l'élection du pape François. Le grand arsenal avait été déployé, des pancartes avec leurs messages explicites, qui reprenaient de façon claire et visible les réclamations des autochtones Emveng. Le but a été atteint. Les autochtones ont pu capter l'attention de toute la conférence épiscopale, puis des différents médias, qui jusque-là affichaient une certaine timidité. À l'issue de cette journée mémorable, ce n'étaient plus les autochtones qui allaient vers les médias, mais les médias qui étaient à l'affût de la moindre information pouvant intéresser le plus de curieux. La finalité des médias ici était de se faire des revenus sur une affaire qui n'a que trop duré, et pour les autochtones, c'était une sorte d'entrée en matière pour la bataille ouverte qui était engagée.

⁸⁰ Ondoua Robert, 44 ans, employé du cimetière, autochtone, Mvolyé le 23 novembre 2017.

⁸¹ Koitsai Inoura, 39 ans, employés du cimetière, catholique, originaire du grand nord, Mvolyé, 23 novembre 2017.

⁸² A. P. SJS. N°064, suspension des autorisations d'inhumer, Yaoundé le 14 septembre 2009.

⁸³ APP, registre d'inhumation du cimetière de Mvolyé, 1991-2017.

⁸⁴ A.P. Nicolas Ossama, Mémoire des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé, 10 avril 2013, p.3.

III- LES MARQUES D'UN CONFLIT ACHARNÉ : SANGMÉLIMA ET EBOLOWA, DES CAS ATYPIQUES DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ

Depuis près de dix ans, on assiste aussi bien à Sangmélima qu'à Ebolowa, à des crises entre les autorités de l'Église catholique et la population riveraine. Dans certains cas, un dénouement malheureux a stoppé tout désir de continuer le combat et dans d'autres, l'Église s'est défendu avec les preuves dont elle disposait et conservé sa notoriété.

1- Sangmélima : la complexité d'une générosité ancienne à la lumière de la modernité

Les espaces acquis par l'Église ou donnés gratuitement par les populations locales subissent des agressions régulières. De la ruée vers les cimetières catholiques à la remise en cause du don reçu par elle, les populations n'hésitent pas à réquisitionner de manière irrégulière ces espaces jadis négligés.

a- La ruée vers le cimetière catholique : conséquence apparente d'une crise d'urbanisation

Les anciens villages de la région du Sud ont subi le même sort que ceux des autres chefs-lieux de région du Cameroun. L'urbanisation a surpris les populations au point de les contraindre à faire évoluer leur conception de la proximité des morts. De toute évidence, il devient difficile de prétendre conserver des espaces non mis en valeur dans les villes. Si certains tiennent encore aux valeurs traditionnelles de transmission du patrimoine foncier de génération en génération, d'autres par contre en disposent à leur guise au point de faire disparaître les traces des ancêtres qui les ont précédés dans l'au-delà. Des témoins attestent d'ailleurs que les cimetières de leur enfance ont quasiment disparus pour faire de la place aux nouvelles constructions.

Lorsque nous grandissions, chaque quartier, et parfois même des familles avaient leurs cimetières. Ceux qui avaient recours au cimetière paroissial étaient des étrangers ou ceux qui en avaient exprimé le désir d'être inhumés dans un cimetière catholique au nom de leur foi. Aujourd'hui, avec l'urbanisation, les gens ont construit sur les cimetières et ceux-ci ont complètement disparus⁸⁵.

La primeur de l'habitat sur les caveaux familiaux et les cimetières privés institués dans les quartiers par l'autorité traditionnelle dévoile une crise silencieuse causée par l'urbanisation. Pourtant, la tombe est une sorte de représentation en même temps de la présence abstraite et du rappel du passage du défunt. Et comme l'énonce Tadjie Roje "Faire disparaître une tombe

⁸⁵ Abomo Aristide, 40 ans, prêtre, Sangmelima, 27 juillet 2021.

quelle que soit la raison, c'est alors... condamner le défunt à l'oubli et encourir sa vengeance"⁸⁶. La véritable préoccupation ici est celle de l'occupation des sols par les populations qui investissent les villes. Certaines, à cause de la précarité financière s'embarque dans un urbanisme à risque où les collines, les zones inondables et les marécages et même les cimetières sont apparemment à la portée de leurs bourses. L'espace occupé par les populations autour de la nouvelle cathédrale de Sangmélina en dit long, puisqu'il s'agit d'un ancien cimetière.

Or, en l'absence d'une planification urbaine fiable qui prend en compte tous les besoins des populations et particulièrement la question du sort des défunts, l'anarchisme urbain fait vite de s'installer, cédant ainsi la place à un habitat spontané où les habitants eux-mêmes se mettent continuellement en danger. Dans ce cas de figure, la création de la ville de Nkondjock, située entre Yabassi et Bafang en 1969⁸⁷ est un exemple d'urbanisation qui atteste que lorsque l'aménagement est pensé à l'avance, de nombreux conflits peuvent être évités.

Les problèmes urbains ont également conforté les populations riveraines dans la commercialisation des espaces "sacrés" réservés à l'inhumation des membres de leurs familles. Cette situation a fait reculer la notion de respect des morts dans la conscience des jeunes générations et efface de leur paysage la présence des ancêtres. Pourtant, comme le relève Tadjié les tombes sont des :

Abris des reliques ancestrales et lieux de recueillement pour toute la famille, elles sont généralement les lieux de règlement des disputes et de consécration des alliances les plus solennelles et durables. On leur attribue la vertu de conjurer les maléfices et de susciter le bonheur, de prévenir le malheur pendant les voyages et d'appeler la chance, de protéger la concession en cas d'absence et de foudroyer les profanateurs de l'honneur familial⁸⁸.

L'impression qui est également donnée par les habitations qui ont envahi le domaine réservé aux tombes est la révolution des mentalités et de la culture bantou au sujet de la mort et des bienfaits des ancêtres. Leur efficacité en cas d'embûches et de persécution s'avère désormais inefficace, au point où ils sont quelquefois écartés physiquement la partie visible d'un habitat transcendantal. De même, Butés au manque d'espace, ces riverains optent désormais pour une solution palliative à savoir : le recours au cimetière catholique, qui est d'après eux, la solution la plus évidente⁸⁹.

⁸⁶ <http://www.nomos-elibrary>. De /agb, Tadjié Roje, "Expansion urbaine et acuité des problèmes fonciers au Cameroun", page visitée le 04 octobre 2021.

⁸⁷ Cette ville du haut Nkam a été érigée en arrondissement en 1969 suite au décret N° 69/DF/580 du 29 décembre 1969. Au départ, il s'agissait d'une zone peu peuplée qui après la construction de la route par le génie militaire a vu affluer une population nombreuse. Les activités ont été pensées et des infrastructures mises sur pied pour favoriser l'installation des populations. Aujourd'hui on peut compter la création de plusieurs plantations, de quinze villages, de douze écoles auxquelles s'ajoutent un collège privé et six dispensaires.

⁸⁸ R. Tadjié, "Expansion urbaine et acuité des problèmes fonciers au Cameroun" *Droit en Afrique*, Vol.20, 2017, p.177.

⁸⁹ Abomo Aristide, 40 ans, prêtre, Sangmelima, 27 juillet 2021.

b- La remise en cause du don de la foi

Le cimetière de Sangmélima est caractérisé par une gratuité totale de l'accès. Cette gratuité est la résultante de la générosité de la famille Biyo'o depuis 1934⁹⁰, qui a fait montre d'ouverture à la foi catholique nouvellement proposée aux populations riveraines, nonobstant la forte influence qu'exerçait déjà le protestantisme dans cette partie du Sud Cameroun. Au regard de la pression de l'urbanisation, les descendants des donateurs ont opté pour la remise en cause du don de leurs aïeux. Cet aboutissement intervient à la suite de nombreuses concertations sur la gestion du foncier au sein de la grande famille Biyo'o, désormais confrontée à une crise de délimitation spatiale entre l'Église et elle, et entre ses propres membres.

Le risque ici serait de croire que toutes les issues ont été exploitées, et que la solution la plus adéquate est celle de se tourner vers l'Église, aux vues des grandes superficies dont elle dispose, et qui rappellent sans cesse aux riverains qu'une partie de leur patrimoine a été léguée "sans compensation aucune"⁹¹. C'est en réalité l'objet principal du contentieux qui crée une rupture dans la cohabitation autrefois pacifique entre l'Église et les populations locales. L'Église devient donc à tort ou à raison la proie facile et le bouc émissaire de la crise foncière que vivent les descendants des donateurs. Ce retournement prévisible n'est rien d'autre que la résultante d'un moment d'hibernation que s'est imposé l'Église en se contentant d'admirer et les biens acquis autrefois, sans avoir à troubler sa quiétude par un comportement avant-gardiste. Les jeunes générations qui ont cerné cette méprise n'éprouvent pas de remords en attaquant de plein fouet l'Église à qui elles imputent la responsabilité d'avoir dupé leurs ancêtres. Les critiques acerbes qui émanent de leurs réflexions sont encouragées et orientées parfois par des aînés désemparés à cause l'asphyxie créée par la vente de leurs propres terres au détriment de leurs descendants, c'est le cas de la famille Mendo'o enlisée dans un conflit foncier qui a pratiquement disloqué toute la famille⁹².

La revendication des terres ancestrales part également d'une situation déplorable décriée par une succession de générations, qui affirme mordicus que leur malheur est inhérent à la duperie dont leurs ancêtres ont été victimes de la part de l'Église. Dame Abaté du haut de ses 88 ans continue de croire que "l'Église a fait un titre foncier sur nos terres et nos parents lui ont donné trop d'espaces et aujourd'hui c'est nous qui souffrons pourtant ils n'étaient pas tous

⁹⁰ Biyo'o Ezo Martin, 46 ans, agriculteur, Sangmelima, 27 juillet 2021

⁹¹ *Idem.*

⁹² Alima Célestin, 74 ans, banquier retraité, Sangmelima, 27 juillet 2021.

catholiques. Donc l'Église les a certainement trompés comme à son habitude avec une bouteille de arky⁹³ et des étoffes"⁹⁴.

L'assertion qui précède, bien que sincère, laisse néanmoins des zones d'ombres qu'il importe de ressortir. À l'arrivée des premiers missionnaires presbytériens dans la zone du sud Cameroun, ceux-ci mènent une lutte contre la consommation de l'alcool traditionnel et même contre toute forme de stupéfiant. Il est aussi vrai que le catholicisme pour des services rendus à la mission encourage les riverains avec des bouteilles de whisky venant de la métropole. Comment donc comprendre cette confusion de boisson coloniale qui laisse croire que le catholicisme s'est servi des réalisations africaines pour duper les africains et leur extorquer leur bien le plus précieux qu'est la terre ? Le Beti connaissant la valeur de sa propre production brassicole n'aurait pas hésité à exiger en passant le breuvage que détenaient uniquement les colons. À la vérité, les présents donnés par les missionnaires spiritains qui ont créé des postes de catéchistes au vicariat du sud du Nyong sur la recommandation de Mgr Vogt n'étaient en rien des objets de grande valeur, mais plutôt une marque de reconnaissance pour le respect que les autorités traditionnelles ont accordé au projet de fondation des postes de Sangmélina et plus tard d'Ebolowa.

Engager un procès d'intention aux anciens qui ont accueilli la foi et ont manifesté leur adhésion à celle-ci en offrant leur avoir le plus précieux, reviendrait à remettre en cause leur intégrité morale et leur sagesse. Or, les ancêtres dont les actions sont remises en cause aujourd'hui, ont permis aux peuples de s'ouvrir à l'international et à la scolarisation grâce à la présence des ouvriers apostoliques étrangers. De plus en termes d'ancêtres, "sont exclus tous ceux qui, de leur vivant, n'ont pas pu parvenir à un certain degré de sagesse ; tels que les fous, les adolescents sans noms, les adolescents non-initiés". De toute évidence il serait peu probable que les missionnaires aient accepté des dons de terre de la part de personnes insensées, qui mettaient en péril la vie de toute une génération ; même s'il faut reconnaître qu'à certains endroits cette générosité a manqué de tact, d'où les intrusions actuelles dans les espaces cimetiéraux acquis autrefois avec l'accord avec les chefs de familles.

⁹³ Vin artisanal fait à base de sève d palmier appelé vin de palme et de la canne à sucre transformée également de façon artisanale. La fabrication de ce nectar se fait en plusieurs étapes et peut s'étendre sur plusieurs jours. De nos jours, la canne à sucre est remplacée par du sucre blanc ou brun transformé par des usines modernes.

⁹⁴ Abaté Agathe, 88 ans ménagère, Sangmelima, 27 juillet 2021.

c- Une réquisition illégale du cimetière catholique

La réquisition des cimetières se manifeste par la "vente des espaces cimetériaux par des jeunes"⁹⁵ qui estiment être dans leur droit et souhaitent rétablir la vérité historique à travers leurs actes. Cette vente des espaces se fait à l'insu des autorités ecclésiastiques qui sont au final mises devant des faits accomplis et s'insurgent à leur tour face à cette injustice. D'après certains prélats, "l'Église ayant reçu un don a fait un titre foncier. Au lieu que les jeunes revendiquent dans les règles de l'art, ils s'installent dans des espaces du cimetière non encore occupés et se permettent de les brader à un tiers"⁹⁶. À la lumière de ces allégations, un constat se dégage sans doute sur les intentions réelles que cache la course aux espaces cimetériaux qui va sans cesse grandissante. On peut se permettre de questionner l'usage qui est fait des espaces revendiqués par les jeunes générations. On aurait imaginé qu'elles se soucient du devenir de leurs sépultures, malheureusement, le présent est une source de pression et d'ostracisme pour le futur des cimetières qui commencent sans le savoir à constituer un frein à la hargne de l'urbanisation spontanée.

Photo 13 : Maison démolie sur ordre du Prefet à l'intérieur du cimetière d'Akom



Source : Photo Ntolo Clémentine Florence, Sangmélima le 27 juillet 2021.

Le comble de la tension au sujet des intrusions du cimetière d'Akom à Sangmélima est visible sur cette photographie qui traduit la triste réalité qui prévaut dans ce lieu sacré. En effet, les riverains attestent que l'Église catholique a fait un titre foncier sur leurs terres et qu'ils revendiquent les écrits⁹⁷ de leurs grands-parents à travers leurs agissements. Pour le cas échéant, un membre de la famille a décidé de vendre 200 mètre carré à un musulman à la limite

⁹⁵ Ateba Christian, 45 ans, curé de la paroisse notre Dame d'Akom, Sangmélima, 27 juillet 2021.

⁹⁶ *Idem*.

⁹⁷ Biyo'o Ezo Martin, 46 ans, agriculteur, Sangmélima, 27 juillet 2021.

ouest du cimetière. Ce dernier a engagé des travaux sans tenir compte des interpellations des prélats, et même de certains responsables du cadastre convoqués pour faire de nouvelles levées de terrain. Face à cet entêtement, un recours a été fait auprès du procureur qui a ordonné l'arrêt immédiat des travaux et la destruction pure et simple de l'édifice.

L'expérience malheureuse qui précède révèle qu'en termes de vente et d'achat de terrain, de nombreux paramètres ne sont pas pris en compte. Les acquéreurs ne s'arment pas d'assez de prudence pour se rassurer de la disponibilité réelle des espaces mis en vente ; ou alors, ils sont aussi à leur tour dupé par la notion d'autochtonie que brandissent les vendeurs de terrain, et qui au final s'avère être une passerelle pour extorquer des fonds au premier venu. Dans ce cas, les conséquences sont désastreuses au regard des familles qui se ruinent dans des procès. Il en est de même pour celles qui après un investissement onéreux voient leurs efforts anéantis par la destruction des bâtisses ou une interdiction d'accès dans des sites qui sont sensés leur appartenir. Si à Sangmélina, l'Église a su protéger son domaine cimetériel, à Ebolowa, la situation a dégénéré au point de passer d'une gestion par l'Église à la gestion par l'autorité traditionnelle.

2- De la gestion catholique à la gestion traditionnelle : le cas atypique du cimetière catholique de la ville d'Ebolowa

Le mouvement de réclamation des populations riveraines n'a cessé de s'accroître depuis une décennie au moins. La gestion ambiguë des prélats a conduit à une guerre cimetériale acharnée avec les populations locales, mettant ainsi la paix et la tranquillité sociale à rude épreuve : d'où l'arbitrage de l'état.

a- Une gestion ambiguë

Dans le souci de faciliter la gestion harmonieuse des cimetières, le diocèse d'Ebolowa a donné quitus aux prêtres⁹⁸ de structurer et veiller à ce que le séjour en ces lieux soit un moment d'apaisement émotionnel et de réconciliation avec soi-même et les défunts. Pour cela, une gratuité totale d'accès a été proposée. D'ailleurs, cette largesse va au-delà de l'appartenance religieuse, étant donné que tout défunt est accueilli sur cet espace qui présente un visage d'un dialogue interreligieux post-mortem.

⁹⁸ Cette responsabilité n'incombe pas à tous les prêtres. Il s'agit plus précisément des curés de paroisse, qui ont intégré le cimetière dans ce qu'on peut appeler l'espace paroissial. Dans la ville d'Ebolowa, un seul le cimetière catholique pouvait accueillir les défunts : c'est celui de la cathédrale. Dans les paroisses périphériques, et les différents villages, une organisation moins oppressante est observée puisque les familles ont encore des caveaux et préfèrent en faire usage. Dans certaines localités comme Kye-Ossi ou Ma'an des lieux sont déjà réservés d'avance pour les futurs caveaux.

Les personnes inhumées dans ces cimetières sont celles qui en font la demande il n'y a pas de distinction lorsqu'il y a un corps. Le curé se rassure juste qu'il y a de l'espace. On ne cherche pas à savoir si elles sont catholiques, ou d'une autre obédience. C'est vraiment toute personne qui sollicite être enterrée qui est accueillie en fonction de la disponibilité de l'espace⁹⁹.

Les propos de l'abbé chancelier du diocèse d'Ebolowa relèvent de la mission spéciale qui est dévolue aux cimetières, la vision de l'éternité que cette Église particulière expérimente. Cet espace est utilisé pour servir de lieu de cohésion et démontrer que l'humain peut encore être au centre des préoccupations de l'Église aujourd'hui. Cette image d'un regroupement d'esprits tendus vers la même finalité traduit une communication assez forte de l'infinité d'un Dieu qui accueille tous les peuples et toutes les nations. C'est la profondeur abyssale d'une pensée qui aspire au développement, et "porte un univers qui intéresse l'esprit, qui nourrit la quête et la recherche du savant, et donne à l'artiste le motif d'une contemplation inépuisable"¹⁰⁰.

Au-delà de ce message qui pourrait ne pas être perçu par plusieurs prélats, l'intérêt personnel finit par prendre le dessus, au point de déconstruire un paradigme savamment pensés. La gestion dans ce cas devient un moyen d'autofinancement, une source de revenus. D'ailleurs, comme le déplore l'abbé Ismaël Junior Njock Ngue :

L'argent a pris le dessus sur de nombreux principes. On assiste désormais à la malhonnêteté des prêtres amoureux de l'argent. À ce sujet, certains prêtres qui se succèdent dans des paroisses qui ont des cimetières, imposent chacun un taux pour l'inhumation d'un défunt. Ce taux va toujours croissant et non dans le sens inverse. Dans ce cas, cela révolte les populations. Elles ne disent pas qu'elles ne payent pas les frais exigés, mais elles s'insurgent à propos des prix qui excluent le traitement de favori auquel a droit l'autochtone¹⁰¹.

Cette gestion inquiétante des cimetières a valu l'interpellation de la curie diocésaine par l'évêque du lieu. Le caractère gratuit¹⁰² auquel appelle la gestion de ces espaces, est inaltérable avait-il rappelé à ses collaborateurs. Toutefois, la générosité des acquéreurs est accueillie comme une volonté manifeste de participer aux activités qui font vivre les cimetières. La priorité est donnée de nouveau à tout chrétien ayant exprimé le désir d'être inhumé dans un site catholique à cause de sa foi. Ce texte explicite, rassure la communauté chrétienne que l'Église ne se dérobe pas de sa tâche de veiller à ce que chaque âme trouve son salut par l'Église et que l'Église accompagne jusqu'au bout l'homme qu'il considère comme un être "à l'image et à la ressemblance de Dieu"¹⁰³. Ceci implique que l'homme est une œuvre de la création du Créateur. Par la ressemblance, il entre déjà dans la filiation divine qui voudrait que par le Christ, tout être

⁹⁹ Mballa Rostand, 40 ans chancelier du diocèse, Ebolowa, 17 juillet 2021.

¹⁰⁰ M. Zaundel, *Vie, mort, résurrection*, Canada, Anne Sigier, 1995, p.108.

¹⁰¹ Ismaël Junior Njock Ngue, 40 ans, curé de la cathédrale d'Abang, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹⁰² A.P.D.E, Prot, N° 0458/2019/A note pastorale de Mgr Philippe Alain Mbarga, évêque d'Ebolowa du 19 octobre 2019, au sujet des cimetières paroissiaux.

¹⁰³ La bible juive complète, genèse 1, verset 26, version française du Tanakh (Ancien Testament) et de la Brit Hadachah (Nouveau Testament), publiée par EMETH Éditions, 2017, p. 59.

soit un membre du corps créateur. "C'est seulement en portant son regard sur le Créateur que le croyant apprend que Dieu a créé l'homme à son image. Et ce qu'il apprend ainsi, il doit le croire contre l'apparence offerte par l'homme-homme qu'il est lui-même, et que nous sommes tous"¹⁰⁴. Ne pas veiller à ce que le projet d'un être se réalise, reviendrait donc pour l'Église à se détourner de l'homme. D'où la crise que vivent certains diocèses, et la question de confiance qui est un déclic à la fois lointain et immédiat dans l'effectivité des conflits cimetiéraux.

b- Une guerre cimetériale acharnée

À Ebolowa, les deux camps en conflit ne se sont jamais affrontés physiquement. La crise entre l'Église catholique et les riverains s'est manifestée par des plaintes de part et d'autres, la construction sans autorisations sur l'espace cimetériel et une mutation de gestion. En ce qui concerne les plaintes, autant les autorités religieuses que traditionnelles, chaque partie a fait appel à la justice. Pour ce qui est de la construction, plusieurs personnes ont acquis des terres pour y implanter des commerces à la grande stupéfaction des prélats. D'ailleurs l'un d'eux considère cet acte comme une abomination, et se questionne sur cette catégorie de personnes qui trouvent un plaisir à occuper des espaces qui sont sensés les accueillir dans un futur assurément proche. Il affirme avec la plus grande désolation : "des maisons et des commerces sont bâties sur des cimetières. Je me pose des questions sur les gens qui achètent des terres destinées à l'inhumation et sur lesquelles des gens sont inhumés"¹⁰⁵.

Photo 14 : Commerces et habitations construits sur les tombes



Source : Photo Ntolo Clémentine Florence, Ebolowa le 27 juillet 2021.

¹⁰⁴ G. Harbsmeir, "Ressemblance avec Dieu et pédagogie de l'image de l'homme" *Revue d'histoire et de la philosophie religieuse*, N° 39-2, 1959, p.130.

¹⁰⁵ Ismaël Junior Njock ngue, 40 ans curé de la cathédrale d'Abang, Ebolowa, 27 juillet 2021.

Ce nouveau type de relation où les vivants font disparaître à tout jamais les morts, est une vision nouvelle qui ne saurait être la résultante d'une acculturation. Il s'agit comme nous laisse déduire la photo ci-dessus, d'un acharnement des vivants sur les morts. Les besoins fonciers des vivants extrapolent toute culture, déconstruisent et dénaturent la conception de la mort dont seuls quelques résidus serviront peut-être à la transmission des savoirs et savoir-être culturels pour les générations futures. Le cimetière à sa création avait une superficie de 2000 mètres carré¹⁰⁶, aujourd'hui, il mesure à peine 500 mètres carré. C'est cet espace qui a été d'abord grignoté, puis repris au diocèse par les descendants des donateurs, à la suite d'un long contentieux foncier porté devant les tribunaux. On suppose alors qu'une négligence dans le suivi de la mise en valeur des terres par le diocèse aurait conduit à ce revirement de situation.

La non-sécurisation des domaines de l'Église et leur non mise en valeur effective et totale a laissé les riverains libres de toute action et de toute revendication. Le chef lui-même atteste que les populations en manque d'espace doivent trouver les moyens d'entrer en possessions des domaines de leurs ancêtres dont l'acquisition est douteuse et jugée incohérente avec les réalités et la mentalité d'aujourd'hui. Cette assertion nous donne les pistes d'une relation basée sur la méfiance et la ruse, puisque plus tard le même chef affirme que "le cimetière est un espace privé et la mission a trouvé important de donner sa gestion à la chefferie il y a de cela deux ans"¹⁰⁷. La complexité de ce transfert de responsabilités suggère que l'Église qui enterre ses prélats et ses fidèles dans ce lieu depuis plus de trente ans se serait fatiguée de la gestion et l'aurait laissé aux bons soins de la chefferie pour un entretien meilleur. Or pour que cette version soit vérifiable, il faudrait au préalable que l'Église se départisse d'une de ses œuvres de miséricorde corporelle qui est d'ensevelir les morts¹⁰⁸. Dans ce cimetière, prêtres, laïcs et personnes non identifiées sont enterrées là. Comment comprendre cette démission de l'Église qui abandonne ses propres prêtres dans un cimetière. La seule explication plausible est celle d'avoir fait face à une pression externe qui a obligé les autorités religieuses à abandonner

¹⁰⁶ Mballa Rostand, 40 ans chancelier du diocèse, Ebolowa, 17 juillet 2021.

¹⁰⁷ Ngono Louis, 60 ans, chef de 3^{ème} degré d'Abang, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹⁰⁸ Le pape François, a ouvert en 2015 un jubilé extraordinaire de la miséricorde qui s'est étalé du 08 décembre 2015 au 20 novembre 2016. Il a invité les chrétiens à réfléchir sur les œuvres de miséricorde corporelles (donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts.) et les œuvres de miséricorde spirituelles (conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et les morts.), afin d'être conscient de la pauvreté, qui nous entoure et de l'importance qu'il y a à poser un regard compatissant et agissant sur le pauvre qui vit auprès de nous ; cela en s'appuyant sur l'Évangile dont les pauvres sont les destinataires privilégiés. Pour plus d'approfondissement, lire François, *Misericordiae Vultus* Bulle d'indiction du jubilé extraordinaire de la miséricorde, 11 avril 2015, numéro 15.

ce site aux mains des populations locales, puisqu'aujourd'hui, c'est le chef traditionnel qui est en charge de ce cimetière.

Le cimetière d'Abang est une source de revenu pour les nouveaux gestionnaires que sont les membres de la chefferie. De la totale gratuité exigée par l'ordinaire du lieu, à l'époque où l'Église gérait, on est passé à l'exigence d'un franc symbolique. Selon les explications des nouveaux gestionnaires, pour acquérir un espace d'inhumation, "on rencontre le chef à qui on remet à partir de 15000, plus un litre de vin rouge, pour que les esprits qui reposent dans le cimetière accueillent les nouveaux esprits."¹⁰⁹ . Les frais perçus sont destinés à l'entretien¹¹⁰ du cimetière. Le résultat escompté face à ces nouvelles exigences d'inhumation n'est pas élogieux. En effet, les populations optent désormais pour des caveaux familiaux. C'est-à-dire qu'elles "achètent des portions de terrain sur des propriétés appartenant à une tierce personne et y entèrent tous les membres de leurs familles. Il arrive qu'on achète 400 mètre carré dans un champ et qu'on les réserve uniquement pour les inhumations des membres de sa famille. Cela nous évite les tracasseries de la chefferie"¹¹¹ .

Les personnes qui sont en difficulté viennent majoritairement des autres régions du Cameroun. N'ayant pas d'espace et ne pouvant rentrer sur leurs terres natales, elles sont les premières victimes de la crise cimetiérale que connaît le diocèse d'Ebolowa. Cette situation est éclairée par l'entretien avec Djon Denis qui relate son calvaire lors de l'inhumation de certains membres de sa famille.

Je suis originaire de Ndikinimeki. Mon père s'est installé au village Abang qui aujourd'hui est devenu un grand quartier en 1963. Il était commerçant. Nous sommes tous nés ici et avons enterré notre père ici. Nous nous considérons comme des autochtones. Mais malheureusement, la mort nous rappelle que nous venons d'ailleurs. J'ai perdu cinq membres de ma famille qui sont enterrés au cimetière de la mission. Depuis un certain temps, il est impossible d'avoir de l'espace à cause des constructions qui ont envahi le cimetière. De plus, l'inhumation était gratuite autrefois. Aujourd'hui il y a des frais à déposer à la chefferie et toute une équipe chargée des travaux à qui on doit obligatoirement verser de l'argent en fonction de sa situation économique. Finalement j'ai décidé d'acheter 200 mètre carré chez quelqu'un pour inhumer ma sœur qui est partie dernièrement et prévoir la place pour mes enfants et moi-même¹¹².

La photo ci-dessous traduit la désolation que vit l'Église à la vue de ce cimetière qui jouxte la cathédrale, et qui a été sa propriété depuis la création de la paroisse d'Abang il y a au moins quatre décennies. Entre les habitations et la broussaille, on peut à peine détecter la présence de tombes non bâties. L'absence de registre d'inhumation nous a empêché de faire un décompte intéressant de l'état des inhumations dans ce cimetière désormais géré par la

¹⁰⁹ Djon Denis, 65 ans, commerçant, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹¹⁰ Ngono Louis, 60 ans, chef de 3^{ème} degré d'Abang, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹¹¹ Mboune Ernestine, 59 ans, commerçante, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹¹² Djon Denis, 65 ans, commerçant, Ebolowa, 27 juillet 2021.

chefferie. Tout compte fait, nous avons procédé au comptage et à l'identification des quelques tombes encore visibles sur ce site. Le diocèse face à la disparition progressive de son ancien cimetière, a dû faire preuve de fraternité et de civismes pour se tourner vers d'autres propositions.

Photo 15 : physionomie actuelle du cimetière d'Abang



Source : Photo Ntolo Clémentine Florence, Ebolowa le 27 juillet 2021.

Photo 16 : Quelques tombes de prélats identifiables



Source : Photo Ntolo Clémentine Florence, Ebolowa le 27 juillet 2021.

Les tombes ayant disparues à près de 70%¹¹³, nous avons rencontré de sérieuses difficultés à reconstituer une physionomie fiable de ce qu'était le cimetière il y a au moins dix

¹¹³ En réalité le cimetière d'Abang de nos jours n'est qu'un petit reste de ce qu'il a été jadis. On compte à peine une centaine de tombes. L'espace restant est tellement exigüé qu'on en vient à se demander si on ne dépose de

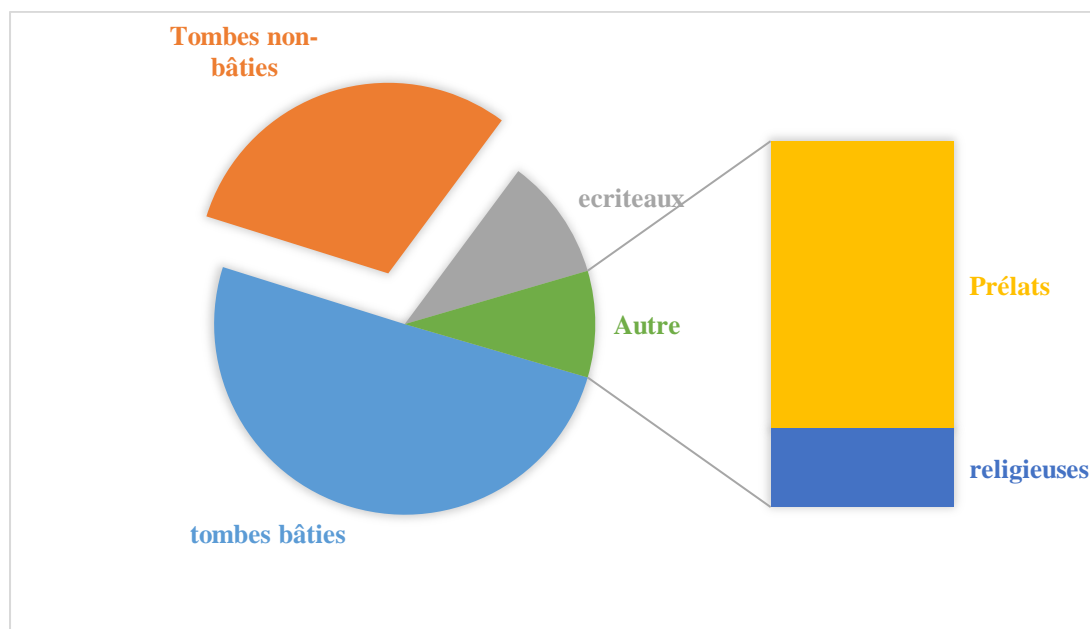
ans. Toutefois, en présence du curé de la paroisse, nous avons pu identifier quelques rares tombes de prêtres encore présentes. Leur modèle presque identique, leur emplacement et le style de crucifix (matériaux en fer et sans représentation du Christ en croix) qui surplombe les tombes ont été les seuls repères qui ont permis de sérier ce qui reste actuellement de ce site de mémoire.

Tableau 11 : État sériel actuel du cimetière catholique d'Abang

Tombes bâties	tombes non bâties	prélats	religieuses	tombes avec écriteaux	Total tombes
78	47	11	3	16	125

Source : Tableau réalisé à partir des données de terrain au cimetière d'Abang à Ebolowa

Graphique 7 : Graphique de l'état sériel du cimetière d'Abang à Ebolowa



Source : secteur réalisé à partir des données de terrain au cimetière d'Abang à Ebolowa

Le secteur réalisé à partir du décompte des tombes du cimetière d'Abang révèle qu'une minorité de prêtres et de religieuses sont enterrés dans ce cimetière. Ce fait prouve que les dépouilles des premiers Pères Blancs¹¹⁴ décédés sur cette terre de mission ont pour la plupart été rapatriés dans leurs pays ; ou encore que certains ont préféré aller continuer leur service dans leurs pays respectifs. Les congrégations religieuses quant à elles ne sont pas nombreuses de ce côté-là. Toutefois en cas de décès, la plupart ramènent les dépouilles dans les maisons

nouveaux corps sur d'anciennes dépouilles. À cette préoccupation, un fossoyeur nous confirmera qu'à plusieurs reprises il est arrivé de tomber sur des ossements humains. Dans ce cas, on creusait une antichambre dans cette tombe, on y mettait les restes et dans la grande fosse, on déposait un nouvel occupant.

¹¹⁴ Les Pères Blanc sont une congrégation de vie apostolique de droit pontifical fondée en 1868 à Alger par Mgr Charles Lavigerie. Ils sont également appelés Missionnaires d'Afrique, avec pour mission principale l'évangélisation de l'Afrique dans un esprit de famille et de communion. Cette congrégation est présente dans de nombreux pays d'Afrique (Burkina-Faso, Congo démocratique, Algérie, Tunisie...), en Asie, en Amérique.

régionales pour une inhumation dans un cimetière catholique de leur choix ou alors dans un caveau prévu à cet effet dans l'enceinte de la maison du site attribué à la maison régionale.

Le nombre amoindri des tombes de laïcs et des personnes d'autres religions prouve que l'habitat a eu le dessus sur le foncier mortuaire. C'est en réalité la conséquence d'un arbitrage qui "éradique les morts"¹¹⁵. Le véritable enjeu du problème foncier entre l'Église et les populations locales, ne se limite plus seulement au contrôle de la gestion qui est faite des espaces. Le capitalisme ayant envahi autant les familles que les milieux cléricaux, le cimetière peut désormais être une cause de discorde et une source de revenus.

c- La complexité de la reconsidération d'un acquis ancestral

Les témoignages recueillis auprès des populations et plus particulièrement du chef d'Abang et de ses notables attendent que le site sur lequel est implanté le cimetière est une propriété privée¹¹⁶ de la chefferie. Les Yendzock et les Yevol auraient donné près de 45 hectares à la mission catholique. Or, l'Église réitère être détentrice d'un titre foncier et crie sa désolation face à la multitude de titres fonciers brandis pour le même espace. Aujourd'hui, Elle parle de son cimetière au passé et s'indigne devant l'action des autorités administratives qui ont pris la résolution en accord avec les services du cadastre de procéder à une nouvelle délimitation de l'espace discuté. À cet effet, le clergé revient avec nostalgie sur ce passé dont le cours a pris une autre signification pour les nouvelles générations.

Autrefois, la cathédrale avait un cimetière. Le terrain avait été acheté par les Pères Blancs. Or, les descendants de ces donateurs estiment que le terrain leur appartient ; et de fait, un autre titre foncier a été établi sur celui qui existe déjà. Ce qui fait qu'aujourd'hui, le cimetière est entre les mains des responsables autochtones¹¹⁷.

Au regard de ce qui précède, l'exhumation d'une vérité qui restitue les faits tels qu'ils se sont passés semble utopique. Nous n'avons pu entrer en possession d'aucun titre foncier pour pouvoir mener une analyse cohérente. Néanmoins, certaines incohérences nous laissent croire qu'il y a besoin de clarifier la compréhension des termes qui justifient autant l'action des populations que celles de l'Église. Le clergé évoque à la fois un achat de terrain et un don du même terrain. C'est-à-dire que la certitude que ce terrain soit la propriété de l'Église ne peut être prouvée totalement, puisque le titre foncier dont elle se déclare détentrice ne lui sert pas effectivement de pièce à conviction, pour faire valoir réglementairement ses droits d'usufruitier. D'un autre côté, peut-être que les autorités ecclésiastiques ont sous-estimé l'enjeu financier que

¹¹⁵ Djon Denis, 65 ans, commerçant, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹¹⁶ Essama Godefroi, 77 ans, notable, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹¹⁷ Ismaël Junior Njock Ngue, 40 ans curé de la cathédrale d'Abang, Ebolowa, 27 juillet 2021.

représente ce site ainsi que les projets envisagés par les autorités traditionnelles pour sa mise en valeur. C'est pourquoi l'impression qui est laissée par l'arbitrage de l'état a un goût d'inachevé, puisqu'établir un nouveau titre foncier sur un titre ancien de 1933¹¹⁸ relève qu'il y aurait une certaine légèreté dans le traitement des dossiers ; ou alors qu'une des parties en conflit détiendrait des documents déterminants qui ont poussé la justice à revenir sur des décisions anciennes qui jusque-là n'avaient pas fait l'objet d'une préoccupation majeure.

L'observation de Jean Marc Ela évoque cette méprise dans la gestion des contentieux comme une fuite en avant, où l'on se débarrasse de la manifestation du problème, sans chercher à creuser les causes pour trouver des solutions durables qui contentent chaque partie. L'intérêt devient donc le premier motif qui conditionne l'action étatique. L'arbitrage dans ce cas devient partisan, et peut être même partielle, en fonction des intérêts financiers, familiaux et pourquoi pas stratégiques qu'offrent désormais les terres acquises autrefois par la mission catholique. Au nom de la modernité ou de la dynamique évolutive des sociétés, des revendications territoriales d'un genre particulier caractérisent les nouveaux schèmes de pensée. Pour ce faire, il affirme que "sous le couvert étatique se dissimulent des intérêts divergents qui expliquent les conflits internes dans les sociétés en mutation"¹¹⁹.

3- Une situation alarmante dans les villes de Sangmélina et Ebolowa

L'apparition et la recrudescence des conflits fonciers dans les cimetières de Sangmélina et Ebolowa, ont bénéficié de la propagande médiatique qui s'est avéré être un recours stratégique incontournable pour les populations locales. De plus, l'Église désormais prudente observe à l'écart l'avenir incertain des cimetières qui pointe à l'horizon.

a- Les médias : un recours incontournable

Les médias sont un pouvoir et ont un pouvoir. Les populations autochtones s'en sont bien rendus comptes et ont réalisé que passer par les médias était le meilleur moyen de persuasion et de pression qui pouvait faire plier le clergé. Selon Davis Kessler, au-delà des moyens que possède l'opinion publique un recours sans cesse grandissant est fait à l'endroit des médias dont on ne distingue pas parfois les limites dans l'action. Ce fut le cas à Ebolowa où l'évêque et son Église locale sont devenus en 2019 le sujet principal de certains journaux privés. Pour les riverains qui voulaient à tout prix faire entendre leurs voix, "les journaux étaient le meilleur moyen de faire entendre raison à l'Église et d'attirer l'attention des pouvoirs publics

¹¹⁸ Essama Godefroi, 77 ans, notable, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹¹⁹ Ela, *Quand l'État pénètre...*, p. 30.

sur une vérité qu'ils voulaient tous refouler"¹²⁰. C'est supposer que les médias ont une marge de manœuvre plus grande que l'Église, et qu'ils sont capables de faire usage de toute méthode jugée utile pour faire passer leur message.

Ce pouvoir qui fait preuve d'insistance et d'intrusion dans la vie des personnes pour s'ériger en voix des opprimés, fini quelques fois par avoir gain de cause malgré les moyens utilisés qui discréditent et portent atteinte à la dignité de la personne. Ce fut le cas de l'évêque d'Ebolowa ou de l'archevêque de Douala, qui ont été le sujet principal des chroniques médiatiques des télévisions et journaux privés.

Si les pouvoirs institués sont bien au nombre de trois, c'est un quatrième pouvoir (les médias)...pourtant il convient sans doute de s'interroger à la fois sur le champ de ce pouvoir, sur la nature de son exercice, et sur les limites à l'heure ou l'opinion publique, parfois désignée comme cinquième pouvoir, dispose à travers les technologies les plus avancées d'une capacité à se faire entendre¹²¹.

Les populations cherchent à rétablir l'équilibre de la parole en faisant recours aux médias, qui leur servent de témoin et d'espace d'écoute. C'est une manière de rendre publique les oppressions, les revendications secrètes qui quelques fois reposent sur des intérêts méticuleusement calculés et assurément inavoués. Il n'est donc pas étonnant de les voir imposer leurs propres règles afin dans l'optique de limiter la marge de manœuvre des autorités ecclésiastiques.

b- La prudence par la ruse

La prudence ici est exprimée par un refus des riverains de vendre de grands espaces à l'Église, quelle que soit leur usage. "En vendant des hectares à l'Église, nous n'avons plus de contrôle sur nos terres. De plus, le bénéfice que nous réalisons est minime"¹²². Le morcellement implique que l'acquéreur qui souhaite avoir un domaine important fasse des démarches auprès des chefs pour chaque parcelle acquise. Par conséquent, des dépenses sont faites en double, voire en triple en fonction du nombre de parcelles sollicitées, sachant que la parcelle mise à la disposition des potentiels acheteurs n'excède pas 400¹²³ mètres carré. Ces dépenses comportent les frais d'abandon du droit coutumier, le repas des patriarches du village et de la boisson pour tous en guise de remerciement pour l'accueil, et d'acceptation des ancêtres. Ces nouvelles

¹²⁰ Mvondo Roland, 35 ans, agriculteur, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹²¹ D. Kessler, "Les médias sont-ils un pouvoir ?", *Pouvoir* n°143, nov. 2012, p.105.

¹²² Atangane Louis Vincent, 42 ans, comptable, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹²³ Le nombre de mètres carrés à attribuer à un acheteur a été arrêté par les chefs des nouveaux quartiers d'après les différents témoignages. Ce choix a pour principale cible l'Église catholique qui est taxée d'envahissante en termes d'acquisition des terres. Or, ce que ces décideurs ignorent est que lorsque l'Église s'installe, elle prévoit toujours un certain nombre d'infrastructures qui constituent le paysage paroissial (écoles, dispensaires, cimetières...).

règles ont été appliquées dans l'achat de tous les nouveaux terrains du diocèse d'Ebolowa et particulièrement du nouveau cimetière créé spécialement pour les prêtres par l'évêque de ce lieu.

La ruse est utilisée pour la gestion du cimetière. Les autorités traditionnelles dans leurs agissements déconcertent tant soit peu les personnes qui sollicitent le cimetière. Pour le cas d'Abang, ils feignent une collaboration étroite avec le clergé, qui exprime son mécontentement face au trouble qui est entretenu dans la procédure des inhumations. Le chef, en agissant en fin stratège, donne l'impression que le cimetière est toujours géré par le clergé. C'est pour cela qu'en cas de décès, il " oriente d'abord la famille à la mission, pour que celle-ci informe le curé d'une éventuelle inhumation au cimetière. Si ce sont des chrétiens catholiques, on leur demande l'heure de la messe et de l'inhumation, pour que des mesures soient prises à cet effet. Si c'est une personne d'une autre obédience religieuse, on se contente juste d'informer le curé de la tenue d'une activité au cimetière"¹²⁴. De toute évidence, il y a un désir de faire passer l'espace cimétierial pour un lieu pacifique où se pratique en toute quiétude une collaboration dénuée d'intérêts et de conflits.

Sur le fond, cette collaboration assez ambiguë, manque de clarté et sème un trouble à la fois chez les chrétiens, qui ne comprennent pas pourquoi il faut informer les prêtres au sujet des enterrements et verser par la suite les frais d'inhumation à la chefferie, et chez les prêtres qui estiment être manipulés par la chefferie. Le clergé ne sait quelle posture adopter dans la mesure où le "chef exige que les familles des chrétiens faisant partie de la population cimétériale inscrivent une messe pour leurs défunts et s'assurent que les cérémonies funéraires respectent la tradition catholique "¹²⁵. On ne saurait affirmer qu'il s'agit là d'une incapacité à gérer, puisqu'autrefois, chaque village avait un caveau et ces derniers étaient administrés par un comité choisi par les anciens du village. La complexité ici repose sur la difficulté à cerner l'intention réelle des nouveaux propriétaires du cimetière. Eu égard de ce qui précède, on peut déduire que le clergé se prête finalement à un jeu qui lui est quelque peu imposé et dont il ne maîtrise pas tout à fait les enjeux. C'est qui pourrait expliquer l'attitude de prudence des prêtres qui sont sans cesse en alerte face à la question de la gestion des cimetières et des multiples sollicitations y afférentes et aux incertitudes qui planent sur l'avenir de ces lieux de repos.

¹²⁴ Ngono Louis, 60 ans, chef de 3^{ème} degré d'Abang, Ebolowa, 27 juillet 2021

¹²⁵ Ismaël Junior Njock Ngue, 40 ans, curé de la cathédrale d'Abang, Ebolowa, 27 juillet 2021.

c- Un avenir incertain pour les sites d'inhumation

L'inquiétude de l'Église au sujet du devenir des cimetières n'est pas une préoccupation unilatérale, même les autorités traditionnelles s'inquiètent de ce que les sites d'inhumation sont archi-combles et les caveaux familiaux ne font plus impérativement partie des priorités des populations actuelles au rythme où s'enchaînent les problèmes fonciers entre les membres de la famille nucléaire, entre l'Église et les riverains et entre ces derniers et les victimes des doubles ventes de terrain.

À l'époque de nos parents, une place et un soin spécial étaient accordés aux morts. Ils décidaient ensemble de l'emplacement du caveau familial du village, l'entretien était rotatif. C'est à dire que chaque famille s'acquittait consciencieusement de sa tâche et avait le souci de s'arrêter de temps en temps pour causer avec ses défunts. Aujourd'hui, à l'allure où notre génération vend les terres et les cimetières je me demande où moi-même je serais enterré puisque je n'ai pas encore fait le partage du peu d'espace qui me reste avec mes fils. De même, je me demande où seront enterrés mes fils s'il manque déjà de l'espace pour les vivants. Peut-être qu'ils seront brûlés comme les blancs. Si c'est le cas est ce que leurs corps pourront rejoindre ceux de nos aïeux ?¹²⁶.

L'inquiétude qui se dégage de ce témoignage exprime la profondeur de la détresse dans laquelle certains riverains vivent. C'est une réelle angoisse d'imaginer un futur dont les incertitudes sont sans cesse grandissantes. D'un autre côté, l'option d'un nouveau mode d'inhumation plonge les personnes dans une inconstance quant à la vie qui leur est réservée après la mort. La possibilité qu'il n'y ait pas de corps pour la résurrection des morts fait peur. C'est dire que pour certains, la vie après la mort est dépendante de la substance matérielle que représente le corps ou les restes d'une existence terrestre. Ce raisonnement conçoit l'effectivité de l'action du corps mortel transformé en corps d'apparence spirituelle¹²⁷ dans la dialectique de la vie après la mort. Or, la disparition du corps apparaissait comme une réalité universelle et inévitable, à la fois naturelle et théologiquement, indispensable à la véritable résurrection de la chair, la conservation de certains corps devient le signe essentiel de leur vie surnaturelle¹²⁸. On pourrait donc croire qu'en l'absence du corps, la vie n'est plus envisageable. Cette réflexion s'oppose à l'option d'une révolution du foncier mortuaire dans laquelle le corps mortel transcende toute transformation et atteint l'éternité quelle que soit l'aspect liquide ou solide sous lequel il se présente. Toutes ces appréhensions nourrissent et entretiennent la fracture entre l'Église, les populations locales et l'état.

¹²⁶ Ela Ela Robert, 84 ans, agriculteur, Sangmelima, 27 juillet 2021.

¹²⁷ M.C. Isaia, "Corps mort et corps vivant. La résurrection de la chair et sa traduction dans l'hagiographie du haut moyen âge", *HAL open sciences*, 22 novembre 2017, p. 2.

¹²⁸ *Ibid.*, p.11.

4- Les autres formes de conflictualités

D'autres formes de conflictualités se sont développées dans des cimetières. Elles concernent les questions d'exhumations. Celles-ci occasionnent de nombreuses incompréhensions entre les acteurs des conflits cimetiériaux, puisque, bien que nécessaires dans certains espaces, il s'avère que dans d'autres, elle est le fruit d'une économie souterraine.

a- Les exhumations criminelles : une conflictualité qui oppose l'Église aux individus

Selon le décret du 14 mars 1974, trois raisons valables peuvent conduire à l'exhumation d'un corps. Une exhumation se fait à la demande de la famille ou d'un proche, pour des raisons administratives et pour des raisons judiciaires.

En ce qui concerne les exhumations d'un membre d'une famille, la demande est souvent faite pour déplacer le corps d'un lieu à l'autre. Ce fut le cas dans certaines familles, après la crise du corona virus qui a contraint quelques familles à inhumer les défunts dans des sites qui étaient déterminés par l'autorité administrative et non par les familles. Dans ce cas, après enquête et preuves, il pouvait s'avérer que les défunts n'eussent jamais été atteint du corona. Alors, les proches de ces derniers pouvaient faire un recours en justice pour demander l'exhumation et déplacer les corps vers des sites choisis par les défunts ou leurs proches.

Cependant, il arrive que dans certains cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé, des exhumations soient exécutées en l'absence des membres des familles. À cause de la saturation des cimetières. C'est le cas du cimetière de Mvolyé de 2004 à 2009, dates qui correspondent aux différentes suspensions momentanées des inhumations dans cet espace cimétériel. Selon le témoignage d'un employé de ce site, il était fréquent lors du fossoyage funéraire, de rencontrer des restes humains enfouis dans le sol et sans aucune marque extérieure de présence d'une tombe. Dans ce cas particulier, "le fossoyeur retirait ces restes, les rassemblaient et creusait une anti-chambre dans la même tombe pour créer l'espace nécessaire à l'inhumation d'un autre"¹²⁹.

Suite à ces propos, on pourrait croire qu'il s'agirait là, d'une procédure tout à fait normale. Or, nous sommes en présence d'une exhumation criminelle. Celle-ci est en réalité punie par la loi, et constitue de ce fait un délit. Cet acte revêt le caractère délictueux à partir de l'instant où il est posé sans l'accord des proches du défunt et même sans avoir informé les

¹²⁹ Effa Julien, 30 ans, employé du cimetière de Mvolyé, Mvolyé, Août 2020.

autorités administratives et religieuses. Les restes exhumés sont ainsi hors de contrôle. Ils peuvent faire l'objet de trafics importants et de pratiques occultes. D'où la nécessité pour l'État d'avoir un droit de regard sur la gestion des sépultures et d'aider l'Église à trouver une solution pour une meilleure gestion de ses espaces cimetiéraux.

b- Les exhumations pour cause d'utilité publique :

Les besoins de l'État ayant sensiblement évolué avec la croissance démographique dans les pôles de développement que sont les villes, il a bien fallu que l'État trouve des solutions pour planifier son urbanisation. De cette volonté politique, des plans d'urbanisation ont été élaborés. Aussi, le développement a requis de relier les différentes régions du Cameroun pour une meilleure circulation des personnes et des biens. Dans tous les cas suscités, des exhumations pour utilité d'ordre publique ont été nécessaires.

Le département du Nyong et Mfoumou en a payé les frais lors des travaux de constructions de la nationale N°1. Encore de nos jours, les membres de la famille Mvondo évoquent le souvenir de ces exhumations avec beaucoup d'émotions. La matriarche Marthe Befolo affirme d'ailleurs : "la route a divisé le village en deux parties. Elle est passée dans notre cimetière. On a demandé à chacun de reconnaître les tombes des membres de sa famille. Ces gens ont fixé un jour, ils nous ont remis de l'argent ; et le rendement, ils ont commencé à enlever les corps. C'était très difficile pour nous de porter ces ossements. C'était de nouveau le deuil dans tout le village. Chacun pleurait ses parents. En plus, un de mes oncles était encore intact malgré les 10 ans qu'il avait déjà passé dans sa tombe. On a encore exposé son corps pour que les gens regardent. C'était très difficile".¹³⁰

Au demeurant, ces exhumations, n'avaient pas pour objectif de déposséder les communautés de leurs défunts, ou de leur faire revivre le deuil de ceux qu'ils ont accompagné dignement. Le véritable problème ici est celui du réaménagement du territoire nationale, afin que celui-ci puisse répondre et s'arrimer à l'évolution du monde, et acquérir une maturité infrastructurelle qui répond aux besoins de son époque. La voie du développement passe aussi par l'acquisitions des infrastructures adaptées à la forme de développement choisie par l'État. Toutefois, l'État ne tient pas à créer des chaînons manquants dans les communautés et veille de ce fait à ce que les restes des défunts exhumés à sa demande soient recasés dans des sépultures

¹³⁰ Befolo Marthe, 83ans, ménagère, matriarche du village Mengou, Mengou, 10 mai 2021.

dignes. Bien que cela soit mal accueilli par certaines populations, le devoir de sacralisation¹³¹ des morts est garanti par l'État. Tout au contraire, la difficulté réside au niveau du suivi du transfert des restes. Les mentalités ayant évoluées, il peut arriver que des personnes malveillantes, au cours du transfert utilisent les ossements pour des raisons inavouées et douteuses.

c- Une conflictualité culturelle : l'éloignement des tombes des lieux d'habitation

L'éloignement des tombes des lieux d'habitations vient créer une distance entre les vivants et les morts dans la culture bantou, au sein de la province ecclésiastique de Yaoundé. Cette nouveauté introduite par le catholicisme résonne au cœur de la la culture bantou comme une violation de leur espace culturel par des peuples étrangers à leurs us et coutumes. Cet éloignement s'apparente à une exclusion territoriale. Cette exclusion se manifeste par des entraves rituelles.

Les populations inhumant dans des cimetières ne peuvent désormais plus pratiquer les rites funéraires selon l'ordre institué dans la tradition. On note une absence d'intimité dans les procédés, et une réduction de la durée des rites. Un rite du veuvage par exemple qui se termine autour de la tombe, et exécuté par les tenants de la tradition, est remplacés par des bénédictions prononcées par un prêtre. Or, si pour Martine Xiberras, " une exclusion réussie, par définition, ne peut s'appréhender puisqu'elle supposerait que la population d'exclus soit rejetée si loin de [l']univers mental et (des) frontières spatiales qu'elle en soit devenue hors de [...] portée [...], hors de [la] pensée"¹³², alors, l'éloignement des mort de leur site culturel est une forme d'exclusion imposée par le catholicisme. Une exclusion qui limite les pratiques culturelles et propose l'inculturation religieuse en fonction de la sensibilité religieuse et parfois de l'influence des familles endeuillées. Cette philosophie dans un sens comme de l'autre ne favorise pas la paix, mais plutôt, crée des zones de tension sans cesse grandissant.

IV- IMPACT DES CONFLITS DU FONCIER MORTUAIRE SUR LES RELATIONS ÉGLISE-POPULATIONS ET POPULATION-ÉTAT

La population a l'impression de ne pas être écoutée et comprise par les autorités et l'Église. Aussi, le dialogue engagé avec les différentes parties semble ne pas plaider en leur faveur. Ce constat va dégrader les relations des uns avec les autres. La dégradation et les efforts

¹³¹ T. Richard "Qu'aucun ne demeure inconnu : la topographie nationale des sites funéraires à Jérusalem", Cultures & Conflits n° 121, 2021 janv. P. 99.

¹³² M. Xiberras, *Les Théories de l'exclusion*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 18.

de conciliation vont s'exercer à plusieurs niveaux : d'abord dans les rapports entre l'Église et les populations, ensuite entre la population et l'État et enfin entre l'État et l'Église.

1- Les rapports entre l'Église et les populations

À cause des conflits qui ont lieu dans les cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé, les longues années de collaboration entre la population et l'Église catholique connaissent une dégradation progressive.

a- Une dégradation progressive des relations

Les relations entre l'Église et les autochtones, autrefois privilégiées, n'affichent plus le même rayonnement aujourd'hui. La cause n'est rien d'autre que la crise foncière qui les oppose au sujet de l'accès des dépouilles au sein du lieu de "repos éternel" et l'occupation anarchique et parfois illégale de ces lieux par les riverains. Une partie de la population, qui estime être dépossédée des biens qui doivent lui revenir, à savoir l'espace de moins de deux mètres de large, réservé à ceux qui répondent aux critères exigés par l'Église locale, considère désormais le clergé comme un adversaire. Dans son entendement, et sa perception des faits, les missionnaires qu'ils rencontraient autrefois dans la cour du temple¹³³ ont laissé la place à des hommes insensibles à la misère du peuple élu qui a rendu possible l'installation et l'exploitation ses terres par les missionnaires catholiques. À Sangmélisma, tout comme à Ebolowa et Yaoundé par exemple, les descendants des donateurs n'hésitent pas à brandir ce droit de reconnaissance. En raison de cette situation, des incompréhensions sont nées, et des inimitiés ont fini par surgir.

En ce qui concerne la proximité avec l'Église, on perçoit l'effectivité de la distanciation. La population de Mvolyé en l'occurrence, qui considérait le missionnaire comme un envoyé de Dieu, et lui accordait tout le respect auquel se construit social donne accès, commence à prendre ses distances vis-à-vis de lui¹³⁴. La relation de confiance qui régnait autrefois s'effrite au fil des jours, pour laisser place à la méfiance. À Ebolowa, le confessionnal reste pratiquement vide et ne reçoit que très rarement des chrétiens pour la confession. D'ailleurs d'après le patriarche Zang François " c'est une aberration d'aller dire ses péchés à quelqu'un avec qui on a un conflit foncier. Que lui raconter, alors qu'il a arraché nos terres en dupant nos parents ? Si nous y allons, nous serons obligées de trahir nos techniques de défense et ce sera comme à l'arrivée de

¹³³ La bible juive complète, actes 2, verset 46, version française du Tanakh (Ancien Testament) et de la Brit Hadachah (Nouveau Testament), publiée par EMETH Éditions, 2017, p.1375.

¹³⁴ Messi Claude, 63 ans, Emveng, administrateur civil à la retraite, Mvolyé, 24 novembre 2017.

premiers missionnaires où on livrait tous nos secrets, et eux s'en servaient pour leurs intérêts"¹³⁵.

La population locale, marquée par des blessures du passé qu'elle impute à la générosité de ses aïeux, considère donc l'affront de l'Église comme une entrave à la transmission des valeurs chrétiennes. À ce titre, les rapports d'équilibre et de cohabitation pacifique, qui soutendaient la relation Église – population locale vont céder la place à une opposition grandissante aux allures de conflit. Désormais, le fossé se creuse entre les deux parties, et il devient difficile de défendre les mêmes intérêts, et la même conception du repos éternel.

b- La ruée des riverains vers les nouvelles Églises

Certaines populations qui n'ont pas accès au cimetière de Mvolyé et de Sangmélima, ont commencé à remettre en cause l'autorité morale de l'Église catholique. Le manque de terres a conduit à se désintéresser non seulement du cimetière, mais aussi de toutes les activités que le clergé mène dans cet espace¹³⁶. Aussi, la position catégorique du clergé sur la question du foncier mortuaire, a fait comprendre à la partie plaignante que l'Église, même si elle compatit à la situation qu'elle vit, ne peut contenter tout le monde. Cette triste vérité a fait perdre l'estime que le peuple avait pour ses bergers. Pour ces personnes, l'Église est méprisante, et réfractaire à toute revendication¹³⁷ ; et de fait, son discours d'évangélisation a du mal à être crédible à leurs yeux.

Malgré tous les efforts, et l'espoir d'être compris, et même d'avoir gain de cause, une partie des démarches des riverains s'est butée à l'intransigeance du camp adverse. Sous un autre angle, les discours tenus par la population, faisaient émerger deux camps opposés en tous points de vue. Certains s'opposaient à l'Église et savaient son autorité, en affirmant qu'elle n'inspire plus aucune confiance, et d'autres se positionnaient en défenseurs d'une Église, qu'ils trouvaient encore crédible. Ces différences d'opinion ont donné naissance à des tensions au sein même des familles¹³⁸. Or, l'une des fonctions de l'Église est aussi d'aider les personnes humaines à réaliser leur destinée. Car, elle veut que l'homme parvienne au bonheur. Néanmoins, ce bonheur est sous-tendu par l'accompagnement de chacun en vue de la réalisation de sa vocation spécifique. Ce processus met en scène l'autorité religieuse qui porte à son achèvement les vues de l'Église, pour que tout homme vive et s'épanouisse en société, dans le

¹³⁵ Zang François, 79 ans, maçon retraité, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹³⁶ Mevoula Marie Rose, 77 ans, Ménagère, autochtone de Nsam, Nsam, 22 novembre 2017.

¹³⁷ Nkou Dieudonné 54 ans, Enveng, Chef de bloc à Damas, Damas, 22 novembre 2017.

¹³⁸ Ndengue Bernadette, 71 ans, ménagère, Enveng, Mvolyé, 04 septembre 2017.

milieu qu'il s'est choisi, et avec les opportunités que lui présente son environnement politique, social, ecclésial et naturel. La pensée morale de l'homme d'Église veille aux valeurs permanentes qui supposent l'agir de l'homme ; puisqu'elle prend en compte la valeur unique de chaque personne. Pour cela, cette morale peut permettre de gérer les conflits, de chercher les compromis, en respectant le processus d'évolution de chacun.

Les tensions entre l'Église et les autochtones, ont eu parmi les conséquences, le départ en masse de plusieurs d'entre eux dans les Églises de réveil¹³⁹, et aussi dans les autres confessions religieuses qui n'ont pas la dénomination catholique¹⁴⁰. Cet acte fort est une mesure de protestation radicale. Ceux qui ont changé de religion expriment leur détermination à ne plus rien avoir à faire, avec une Église qui ne se soucie pas des problèmes de ses fidèles, et qui ne fait pas beaucoup d'efforts pour trouver des solutions à un *statu quo* qui dure. La population la plus lésée s'est sentie abandonnée par une Église qui était censée prôner des valeurs d'altruisme, et défendre l'opprimé, le pauvre, la veuve et l'orphelin selon le message d'Évangile qui leur a été présenté aux prémices de l'évangélisation. Pour ce peuple, l'Église qu'ils affrontent aujourd'hui, est une structure qui présente un visage inconnu, qui s'apparente à celui d'une orientation capitaliste¹⁴¹.

La place accordée à l'Église se trouve revue à cause d'un conflit où chacun espère être compris par l'autre, et avoir entièrement raison. Cela peut expliquer la baisse d'estime qui a conduit à regarder l'Église de façon nouvelle : "beaucoup parmi nous n'accordent plus assez d'importance à l'Église"¹⁴². C'est-à-dire qu'en l'Église, la population ne voit plus un collaborateur du salut, mais uniquement une structure en quête d'espace, et de développement économique. C'est en effet, une vision qui biaise la mission sociale, morale et spirituelle que porte l'Église, depuis ses origines¹⁴³. Pour atténuer toutes ces dissensions, dans les Églises particulières de la province ecclésiastique de Yaoundé, des voies de dialogue et de sorties de crise ont été envisagées. La posture qu'affiche la population locale à l'endroit de l'Église se répercute aussi dans ses rapports avec les autorités administratives et les leaders politiques.

¹³⁹ Les églises de réveil sont un mouvement religieux. Appelées encore mouvements pentecôtistes, et dont on trouve l'origine aux États Unies dans les années 1909, les églises réveillées critiquées au départ et taxées de sectes, ont été reconsidérées sous un autre contexte lorsque le cardinal Francis Arinzé, préfet du conseil pontifical, chargé des relations avec les autres églises, choisit le terme « nouveaux mouvements religieux ». Ce mouvement religieux qui tire ses racines de la pentecôte, a grâce à William Seymour et Charles Fox, tous deux pasteurs américains pu s'étendre dans le monde entier et au Cameroun en particulier .

¹⁴⁰ Ossama Nicolas, 88 ans, prêtre, historien, autochtone Emveng, Nsimeyong, 04 décembre 2017.

¹⁴¹ Fouda Henri, 51 ans, Prêtre, ancien provincial des spiritains au Cameroun, Mvolyé, 02 septembre 2017.

¹⁴² Nkou Essomba Bienvenue, 54 ans, Emveng, chef de bloc Damas, Damas, 22 novembre 2017.

¹⁴³ Fouda Henri, 51 ans, Prêtre, ancien provincial des spiritains au Cameroun, Mvolyé, 02 septembre 2017.

2- Les rapports entre les populations et l'État

La population a trouvé en l'État, son meilleur refuge. Mais, l'attitude de l'État fait croire à cette population qu'elle est sacrifiée. Cette vision va peu à peu réduire la confiance et dégrader leurs relations.

a- Une population qui se sent délaissée

L'état n'a pas toujours abandonné la population à son sort. Les nombreux recours faits en justice et les victoires remportées çà et là dans les diocèses de Sangmélina et Ebolowa prouvent que la loi n'a pas été uniquement du côté de l'Église. Tout au contraire, cette dernière pourrait aussi se plaindre des nombreuses révisions de ses titres fonciers, et des campagnes de dénigrement médiatique dont elle est victime. Au-delà des textes, les réalités sont telles que l'Église est parfois obligée de lâcher prise et de respecter les décisions de justice quelles qu'elles soient. Ce fut le cas pour le cimetière d'Ebolowa qui fut réattribué à la chefferie, et de Sangmélina dont des espaces du cimetière sont en cours de réattribution à quelques familles déjà présentes sur le site depuis des décennies.

Par contre, l'attitude d'abstention de l'État, dans le cas de Mvolyé, laisse croire aux riverains qu'il prend le parti de l'Église ; dans la mesure où, toutes les démarches engagées auprès des autorités administratives, les renvoient à leur conscience ou auprès des autorités religieuses catholiques. Le peuple estime être en face d'une situation qui a deux poids deux mesures¹⁴⁴. C'est-à-dire que, pour ce problème censé avoir le même contenu, les avis de l'État convergent en majorité en faveur de l'Église, peut-être parce qu'elle est dans ses droits, et sans compter qu'elle est le référent qu'on attribue à la population, pour trouver une solution à ce qu'elle estime être sa crise foncière. En conclusion, le rapport de force est en faveur de l'Église. De plus, l'affirmation de toute culture de désaccord est considérée comme un affront à l'ordre public, puisqu'elle déstabilise l'ordre établi, et les notions de respect de l'ordre public. Aussi, toute forme de discordance doit être écartée dans le dispositif politique et institutionnel qui garantit la pratique du pouvoir¹⁴⁵.

Cette théorie de rapport de force en faveur de l'Église catholique est lourde de conséquences, étant donné que la population se sent en insécurité sur un terrain qu'elle estime être le sien. Aussi, cette balance qui penche plus du côté de l'Église, semble rendre compte d'une réalité qui malheureusement bat son plein aujourd'hui encore : il s'agit de la loi du plus

¹⁴⁴ Melingui Mongo, 68 ans, Notable à la chefferie de Nsimeyong, Nsimeyong, 27 novembre 2017.

¹⁴⁵ Ela, *Quand l'État pénètre...*, p. 30.

fort¹⁴⁶. Par conséquent, une Église en position de force est capable d'imposer ses vues à ses adversaires moins influents, dans le but de les mener au repli ou à l'abandon des charges. Une chose est sûre, c'est que l'Église par son organisation et son ampleur exerce une pression qui pour les riverains est inégale. Et pour cette population, l'État, chargé de la protection des personnes et des biens, devrait prendre sérieusement en compte ses préoccupations, parce qu'elle se sent discriminée à cause de la puissance de son adversaire, qui la met en position de faiblesse.

L'État essaie dans la mesure du possible, de garder des relations paisibles avec la population, mais cette dernière continue de crier à la discrimination. L'actant population, fait part de l'existence d'une rupture entre l'autorité étatique et lui, de plus, il se sent abandonné et seul dans sa bataille. Pour peu que l'État se taise, ou tarde à donner une réponse inattendue ou allant à l'encontre de la pensée des plaignants, il lui est reproché de faire la sourde oreille, et de ne pas prêter attention à ce qu'il considère comme urgence.

b- Une nouvelle orientation politique

La question du foncier mortuaire ne divise pas seulement le petit peuple. Elle fragilise aussi les relations entre les élites, et multiplie les prises de position. En effet, "les élites sont divisées"¹⁴⁷ ; parce que chacune tient un discours qui donne l'impression que ses intérêts priment sur ceux de la population toute entière, ce qui empêche de parler d'une même voix, et de porter avec engouement les problèmes des cimetières auprès des autorités compétentes. Ce comportement se traduit aussi au sein des familles. Chaque partisan d'une idéologie sur le cimetière de Mvolyé par exemple, essaie de convaincre les siens d'adhérer à sa pensée, pour son bonheur et peut-être pas pour celui de toute la population, ce qui multiplie ainsi les foyers de tensions¹⁴⁸.

L'attitude de l'État, accusé de soutenir l'Église et de sacrifier la population, a eu un impact sur le militantisme de certains autochtones. C'est le cas de monsieur Essomba¹⁴⁹, à qui l'on n'a pas voulu attribuer un espace, pour l'inhumation de son petit frère au cimetière de Mvolyé, pour des raisons liées à la religion ; suite à cela, il a décidé de quitter le Rassemblement

¹⁴⁶ La loi du plus fort dans ce contexte, suppose que c'est celui qui a le plus d'influence, ou le plus de preuves, qui s'impose. Mais la force de l'Église réside dans les documents légaux tels que le titre foncier des années 1950 qu'elle a en sa possession, le transfert d'autorité, du conseil d'administration des pères du Saint Esprit hérité du conseil des missions allemandes. Tous ces atouts, placent donc l'Église en situation favorable au dépouvement des populations.

¹⁴⁷ Melingui Mongo, 68 ans, Notable à la chefferie de Nsimeyong, Nsimeyong, 27 novembre 2017.

¹⁴⁸ Edzoa Etoundi Leonard, 72 ans, chauffeur retraité, autochtone de Nsam, Nsam, 05 octobre 2017.

¹⁴⁹ Nkou Essomba Bienvenue, 54 ans, Emveng, chef de bloc Damas, Damas, 22 novembre 2017.

démocratique du peuple camerounais (RDPC) pour le Mouvement Grand Cameroun d'Atangana Nsoe, et plus tard le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC)¹⁵⁰. Pour lui, la meilleure manière de manifester son mécontentement est de devenir frondeur, dissident, en allant intégrer le camp opposé qui fustige l'agir de l'État, et demande un changement.

En admettant que ces propos soient justifiés, cela suppose que, dans la pensée de certains, le Rassemblement démocratique du Peuple camerounais et l'État du Cameroun ne font qu'un. Dans la logique de cette hypothèse, quitter le RDPC, serait donc, choisir librement de rejeter, toute éventualité de dialogue avec l'État, sous prétexte qu'il n'est plus un allié, mais un bourreau. Une clarification nécessite donc d'être faite, pour comprendre en profondeur le terme parti politique, ses attributions, ses différentes missions. Cette compréhension plus large peut conduire à la clairvoyance des uns et des autres, pour qu'au terme, ils fassent la part des choses entre la finalité d'une institution administrative et le rôle d'un parti politique.

Conclusion partielle

Les catholiques de la province ecclésiastique de Yaoundé en général et ceux de Mvolyé en particulier, font face à une crise du foncier mortuaire dans certains cimetières catholiques qui aujourd'hui les pousse à de nombreuses réclamations. Le développement urbain, la croissance démographique, la braderie des terres, ainsi que la réduction de l'espace foncier, les ont plongés dans une situation inconfortable. Ces facteurs ont fait surgir une remise en cause du "don" des terres aux missionnaires. À cet effet, suite à une expression permanente de mécontentement, des méthodes fortes de revendication ont été mises en place. Un recours a été fait à la hiérarchie de l'Église, à l'État, aux médias.

¹⁵⁰ Nkou Essomba Bienvenue, 54 ans, Emveng, chef de bloc Damas, Damas, 22 novembre 2017.

**CHAPITRE 5 : CONFLICTUALITÉ SOUS-JACENTE ET
RÉFLEXION SUR L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES DANS
LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ**

Le tour des sept diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé, a contribué au constat de l'existence de diocèses dont la tranquillité n'est que partielle. De toute évidence, s'il n'existe pas de conflit ouvert ou déclaré à un tiers, il en existe un qui est nourri par la pensée et la peur. Il entretenu par le dénouement des événements de Mvolyé dans l'archidiocèse de Yaoundé. Ainsi, les diocèses tels que Obala, et Mbalmayo dont la structuration et la réglementation des cimetières spécifient la place de chaque défunt, et ignorent les réalités que murmurent et mijotent les riverains sont l'exemple d'une accalmie superficielle qui cache un malaise. À cet égard, pour mieux cerner les réalités immergées de cette accalmie partielle, il est important de considérer de plus près la conflictualité sous-jacente de Ngoya dans le diocèse d'Obala et le diocèse de Mbalmayo. Aussi, il importe d'examiner le cas de Kribi qui donne un exemple de gestion harmonieuse des cimetières, et la nécessité d'une harmonisation de la gestion des espaces cimetiéraux.

I- CONFLICTUALITÉ SOUS-JACENTE : LE CAS DE NGOYA DANS LE DIOCÈSE D'OBALA ET DU DIOCÈSE DE MBALMAYO

Ngoya et Mbalmayo traduisent un malaise social dans lequel les différents intervenants ont vite fait de déclarer l'absence des remous encore moins d'incidents relevant de la gestion des cimetières. Or malgré le procès d'intention fait par les populations à l'état et à l'Église, l'accalmie illusoire qui règne à Mbalmayo, et les manifestations concrète d'un malaise social, les parties incriminées continuent de mener leurs activités en toute quiétude.

1- L'état et l'Église au cœur d'un procès d'intention

Dans leur volonté de développement pour l'un et d'expansion pour l'autre, l'état et l'Église se sont focalisés sur le bien-être du citoyen et du néophyte converti au christianisme. L'idée de faire disparaître les traces de son passé funéraire s'est incrusté accidentellement dans les projets entrepris par les deux entités.

a- Des terres au détriment des descendants

La peur a suscité le don de quelques riverains. Au risque de s'attirer les foudres de l'administration coloniale, certaines populations ont choisi d'épargner leurs vies en sacrifiant

l'avenir de leurs descendants. Le peuple se devait d'être " sourd et muet"¹ c'est-à-dire de ne pas trop comprendre l'usage que le colon ou le missionnaire devait faire de ses terres. Aussi devait-il se contenter de s'attirer la reconnaissance et les bonnes faveurs, en le laissant être le nouveau maître de son domaine. Au village Emaná, dans le diocèse d'Obala par exemple, le cas de Abodo Ngoa est le plus parlant. Il est celui qui va sacrifier toutes ses générations, et mettre fin à la matérialisation de la présence de toute une famille dans le village Emaná. En réalité, "Abodo Ngoa est celui qui avait donné l'avis favorable lors de la descente de Mgr Graffin et du gouverneur de Sa'a Auclair, pour que des terres soient attribuées à l'Église catholique"². D'autres vont suivre son exemple en se défaisant de la totalité de leurs biens fonciers, pour ne compter désormais que sur la sollicitude de l'Église en termes d'éducation, de logement et quelques fois de nutrition. C'est d'ailleurs le cas d'Awana Bisso qui a remis presque la totalité de ses terres à la mission catholique et ne s'est contenté que d'un petit lopin de terre. Il a préféré que " son héritage soit celui des blancs"³. Aujourd'hui, ses descendants ont acquis de nouvelles terres par l'achat. Toutefois, ils ne sont pas au bout de leurs peines et continuent de faire appel à l'Église pour la scolarisation de leurs enfants comme le témoigne la lettre⁴ envoyée par le catéchiste André Manga le 14 juin 1999 au vicaire général qui assure aussi la charge de SEDUC⁵ du diocèse d'Obala.

Au vu de ce qui précède on pourrait se précipiter de dire que "l'Église s'est occupée plus de son propre développement que du développement des populations locales à sa charge"⁶. Or, l'Église catholique du Cameroun et même les autres confessions religieuses présentes dans ce pays ont participé à la formation d'une élite intellectuelle importante. Dans le domaine de l'enseignement de la santé et du social, des infrastructures importantes ont été créées pour que l'homme, aidé de la parole de Dieu puisse sortir de sa situation précaire et participer à son

¹ Manga André, 82, cuisinier en retraite, village Emaná, 16 janvier 2021.

² *Idem.*

³ *Idem.*

⁴ AP. Manga André, "demande de scolarisation d'enfants", lettre au vicaire général et SEDUC du diocèse d'Obala, Obala le 14 juin 1999.

⁵ Le terme SEDUC : secrétaire à l'éducation de l'enseignement catholique ou dans un sens plus large, secrétariat à l'éducation, est tout un ensemble qui est mis au service de l'enseignement privé. Il ne désigne pas uniquement les structures mises en place par l'enseignement catholique pour organiser et assurer le suivi minutieux des activités de l'enseignement catholique mais englobe en général l'enseignement privé, qu'il soit laïc ou confessionnel. On sait d'ailleurs qu'au Cameroun, l'enseignement privé est regroupé en quatre organes à savoir : l'enseignement privé catholique, l'enseignement privé protestant, l'enseignement privé islamique et l'enseignement privé laïc. Toutes ces structures ont des secrétariats à l'éducation régis par la loi N°87/023 du 07 novembre 1987 et la loi N° 2004/022 du 22 juillet 2004 qui fixent les règles relatives au fonctionnement des activités de l'enseignement privé.

⁶ C. Iwewe, *usages et enjeux du patrimoine foncier de l'Église catholique du Congo*, publications de l'université André Ryckmans, collection droit et anthropologie, 2007, p.281.

propre épanouissement et au développement de sa localité et pourquoi pas de son pays. Les autorités traditionnelles d'Ebolowa bien qu'enlisées dans des conflits fonciers avec l'Église catholique romaine, ont l'honnêteté de reconnaître que les structures mises en place par cette dernière ont efficacement contribué à la formation humaine, spirituelle et intégrale de leurs enfants. " Aujourd'hui, des docteurs, des avocats, des enseignants se comptent par dizaine dans les villages, pour le plus grand bonheur des familles et la contrée"⁷. Quelle que soit la posture qu'adoptent aujourd'hui les populations à l'égard de l'acquisition des terres autrefois, on constate qu'il y a une reconnaissance plus ou moins avouée du rôle de l'Église catholique romaine dans le développement des peuples avec lesquels elle est en désaccord de nos jours.

Les désaccords au sujet de l'acquisition des terres ont parfois conduit à des incidents dont la tradition orale s'est chargée de perpétuer le souvenir jusqu'aujourd'hui. A cause de la peur de représailles, les courageux ont été peu nombreux à tenir tête à l'administration coloniale et aux missionnaires. La situation du patriarche Ngonon Nga Lobo éclaire à souhait les sévices subis par les riverains dont la préoccupation principale était de penser à l'avenir de leur progéniture, en refusant de donner leurs terres telle que cela leur était exigé. Le déroulement de ces événements nous est rapporté par le patriarche Manga André en ces termes :

Ngonon Nga Lobo a refusé de répondre favorablement à la demande de terres des missionnaires. Il leur a posé des questions qui n'ont fait qu'attirer les foudres des colons. Ces questions se résument en quelques lignes :

Quand nous donnons nos terres aujourd'hui, où irons-nous demain ?

Comment vivront nos enfants ?

Où allons-nous construire ?

Suite à ces interrogations, il a été fouetté publiquement et enfermé deux semaines dans la prison de la chefferie traditionnelle. Du chef Bana Isi Togo⁸.

Ce témoignage révèle qu'à certains endroits, les anciens n'avaient pas de choix, et devaient céder leurs terres sans aucune forme de négociation. L'hypothèse selon laquelle les peuples Bantou étaient disposés à offrir gratuitement et généreusement des espaces aux missionnaires et aux colons dévoile ici quelques limites. Une partie de la population était privée de ses droits et se devait d'obéir pour garantir les intérêts des étrangers venus apporter la bonne nouvelle. Cela devait passer par le sacrifice de leurs terres et la loi du silence face aux injustices. La peur a également freiné l'action des autorités traditionnelles qui sont finalement devenues des relais de l'expropriation, dans la mesure où elles appliquaient des brimades et des mesures

⁷ Ebale Rufine, 62ans, cultivatrice, Ebolowa, 27 juillet 2021.

⁸ Manga André, 82, cuisinier en retraite, village Emanan, 16 janvier 2021.

de persuasions draconiennes pour pousser les riverains à céder de force et à contre cœur leurs domaines.

Il est vrai que chaque diocèse a trouvé des moyens diversifiés afin de contenter les familles dont les terres avaient été cédées à la mission. Malheureusement, certaines décisions n'ont pas franchi le stage de la réflexion, car aucune réalisation concrète n'a pu voir le jour. De fait, des promesses de compensations et de traitement de faveur ont été prises à la légère, et donnent l'impression que les populations ont été dupées et que l'Église catholique romaine s'est livrée à l'accumulation d'un " patrimoine capitaliste"⁹. D'autant plus que ses promesses qui voulaient libérer l'homme de la pauvreté matérielle et intellectuelles à travers des actions diverses encouragées par Mgr Graffin telles que " construire des maisons pour les donateurs de terrains, assurer la gratuité de l'école catholique et des soins dans les dispensaires pour leurs enfants"¹⁰ sont restées lettres mortes. À la suite de l'Église catholique romaine, l'action de l'état est remise en cause dans les gestions des dépouilles dont les lieux de repos se trouvent sur le tracé des projets de développement.

b- Voies de communications et disparition de la mémoire collective d'un peuple

Les cimetières ne sont pas toujours épargnés lors de la réalisation de certains grands projets de développement entrepris par l'État. La construction des routes par exemple est un cas récurrent qui prive les morts de leur habitat. L'impact des projets de développement sur la survie des cimetières est perceptible dans quelques localités. À Emaná, le passage de la route nationale N° 4, d'une longueur de 257 kilomètres reliant Yaoundé à Bafoussam en passant par Obala a entraîné la destruction d'un nombre important de tombes. Les témoignages convergent dans l'affirmation selon laquelle " cette route a été construite sur les tombes de la mission d'Emaná et de nombreuses familles n'ont pas récupéré les restes de leurs parents à cause de la désorganisation totale qui a accompagné les exhumations. Ceux qui ont pu inhumer de nouveaux des membres de leurs familles ne sont pas sûrs qu'il s'agisse effectivement de leurs parents, car certaines tombes avaient disparu"¹¹.

En effet, pour permettre à l'État de réaliser en toute quiétude ses projets de développement à travers le désenclavement des zones de production, une culture de la mémoire devra être encouragée dans les communautés ethniques. D'autant plus que le manque de

⁹ Iwewe, *Usages et enjeux*, p.281.

¹⁰ Manga André, 82, cuisinier en retraite, village Emaná, 16 janvier 2021.

¹¹ Enama Joseph, 64 ans, notable, Ngoya, 14 janvier 2021.

matérialisation des tombes traduit une légèreté dans la gestion du patrimoine mortuaire. Ceci conduit au résultat de confusion de dépouille dénoncé par la population qui biaise le culte rendu aux morts. Ainsi, assiste-t-on de plus en plus à une rupture culturelle dans la gestion des espaces cimetiériaux. Maylis Bellocq¹² l'a sans doute relevé pour le cas des sociétés chinoises, qu'une culture de mémoire peut être une source de réappropriation de la culture de tout un peuple par une génération. De plus, ce " patrimoine culturel joue un rôle particulier"¹³ dans l'émergence parfois politique, économique et même la pensée religieuse de ce peuple, puisqu'il en devient la référence et le socle. La descente au cimetière de Mvolyé nous a permis de mettre en évidence cette théorie.

Dans ce cimetière repose André Manga, le premier prêtre du clan Mvog Ze, de la paroisse de Nkolavolo dans l'archidiocèse de Yaoundé. Sa tombe est un lieu de repère et de pèlerinage pour les fils et filles Mvog Ze qui s'engagent dans la vie religieuse ou qui traversent une crise de foi. Il leur est rappelé que ce prélat a fait l'honneur du clan et continue d'être une référence pour tous les croyants de sa contrée. À ce propos, Embolo Oscar affirme que " avant de prendre une grande décision qui engage la vie de toute ma famille, j'effectue le déplacement jusqu'à Yaoundé pour prier sur la tombe de l'abbé André Manga. La paix que cette rencontre me procure m'aide toujours à prendre la bonne décision"¹⁴. D'autres tombes telles que celle de Charles Atangana sont lourdes d'histoire et quelques fois sont visitées par quelques élèves qui viennent à la source d'un pan de l'histoire du Cameroun. Les photographies ci-contre présentent à cet effet ces tombes qui font l'objet de curiosité de la part des élèves et même de rares curieux constitués de prélats occidentaux dont l'identité ne nous a pas été révélée. Nous supposons également que des chercheurs intéressés par l'écriture de l'histoire du Cameroun et ses grandes figures ont dû effectuer des collectes de données dans le site de Mvolyé pour illustrer leurs travaux et se sont retrouvés sur les différentes tombes qui évoquent aussi bien l'histoire politique que religieuse du Cameroun.

¹² M. Bellocq, "La préservation du patrimoine culturel en RPC : pour quelle mémoire ?" *Perspective chinoises*, N°96, 2006, pp. 34.

¹³ Bellocq, "La préservation du patrimoine..." , p .24.

¹⁴ Embolo Oscar, 70 ans, chef catéchiste de la zone de Nkolavolo, Yaoundé, 6novembre 2021.

Photo 17 : Tombe et épitaphe de Charles Atangana au cimetière de Mvolyé



Source : Photo Ntolo Obougou Marianne, Yaoundé le 10 janvier 2020.

Photo 18 : Tombes de Mgr Vogt et de l'abbé André Manga à Mvolyé



Source : Photo Ntolo Obougou Marianne, Yaoundé le 10 janvier 2020.

Photo 19 : L'abbé André Manga et Mgr Vogt le 8 décembre 1935, jour de l'ordination des 4 premiers prêtres du vicariat apostolique de Yaoundé



Source: E. Mveng et al., *Album of the centenary of the catholic Church in Cameroon, 1890-1990, conférence épiscopale nationale du Cameroun*, Yaoundé, 1990, p.436.

c- Une recrudescence des interpellations des populations riveraines ignorée

La conscience d'une mémoire collective qui commence à émerger au sein des jeunes riverains, les pousse à se poser des questions sur la qualité des relations qu'ils peuvent aujourd'hui entretenir avec l'Église. Il n'est pas rare d'entendre des jeunes demander des compensations pour les préjudices subis à cause du manque de terre. À Sangmélima et Yaoundé, l'Église est sans cesse interpellée sur la gestion qui est faite des terres autrefois acquises et dont elle est aujourd'hui l'usufruitière. Pour ces populations, l'Église a interrompu la chaîne de transmission des héritages dans la province ecclésiastique de Yaoundé ; puisque " l'héritage se constitue au décès des parents de l'individu, puis à son propre décès"¹⁵. Ici, l'héritage qui est la terre devient soit inaccessible aux bénéficiaires à cause des dons, soit inexistant à cause des usages divers dont ces domaines font l'objet. C'est pour cette raison que les populations de Mvolyé n'ont pas hésité à brandir des pancartes pour dénoncer l'usage qui est fait des terres qui devraient leur revenir par le biais de la succession. Pour elles, l'absence de projets adaptés à l'Église tels que la construction des centres de santé, des écoles, des Églises implique automatiquement une rétrocession des espaces excédentaires sur lesquels des activités commerciales sont menées. Bien qu'ils soient confortés dans leur position par l'expérience du

¹⁵ C. Delphy, "le patrimoine et la double circulation des biens dans l'espace économique et le temps familial", *Revue française de sociologie*, N°10, 1969, p. 671.

village Talla dans la Lékié, où certaines personnes sont rentrées en possession des terres de leurs aïeux, il faut tout de même reconnaître que les enjeux économiques et les besoins infrastructurels sont propres à chaque diocèse, et font l'objet d'une réflexion singulière qui exclut tout élément de comparaison.

Le mémorandum des Emveng au sujet de l'agrandissement du cimetière de Mvolyé, et de la flexibilité des coûts d'inhumation, a démontré que la non-prise en compte des revendications de moindre envergure, peut remettre en cause toute une politique de développement et d'autofinancement mise en place par l'Église. C'est-à-dire que la remise en question de la priorité des dépouilles Emveng au cimetière de Mvolyé a conduit à une mutation significative du conflit. Il ne s'agissait plus seulement d'une réclamation du droit d'inhumation à moindre coût, mais dorénavant, tous les investissements entrepris sur la colline de Mvolyé sont remis en question et taxés d'actes capitalistes, dans la mesure où la place est octroyée au plus offrant, et l'État n'ose pas intervenir à la hauteur des attentes des populations. Pour celles-ci, l'Église, l'État et les particuliers n'ont respecté aucun droit"¹⁶

Photo 20 : Pancartes portant quelques interpellations des Emveng



Source : AP. Nicolas Ossama, Mémorandum des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé, le 10 avril 2013.

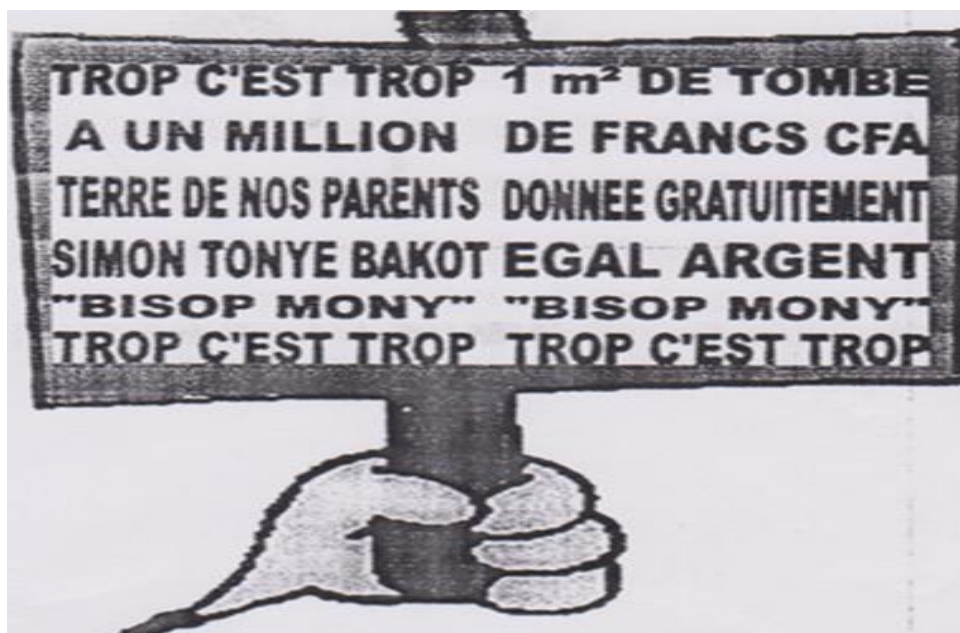
Comme le présentent les deux pancartes ci-dessus regroupées en planche, l'attribution du terme bidonville est associée aux activités génératrices de revenus initiées sur la "colline sacrée de Mvolyé"¹⁷. Ce lieu qui pour les riverains renvoie au processus d'élévation spirituelle,

¹⁶ C. Iwewe, *Usages et enjeux...* p. 241.

¹⁷ APP, lettre d'Henri Skolaster, *Die pallottiner in Kamerun, 25 Jahre Missionsarbeit*, Limburg, 1924.

et leur lieu de prière ne saurait être transformé d'après eux en une vaste carrière où l'extraction, le concassage et le broyage des pierres servant de matériaux de construction sont initiés par les usagers actuels. La troisième pancarte ci-dessous quant à elle dénonce sans complaisance l'envolée des prix d'acquisition d'un espace foncier dans l'enceinte du cimetière de Mvolyé. Les prix appliqués ne tiennent plus compte des particularités établies dès la création du site. Ils ne traduisent pas non plus une équité dans la gestion des dossiers, mais s'apparentent à une égalité qui écarte l'existence de revenus différenciées des personnes qui sollicitent les espaces.

Photo 21 : Pancarte dénonçant le prix appliqué pour un espace cimétériel à Mvolyé



Source : AP. Nicolas Ossama, Mémoire des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé, le 10 avril 2013.

2- Mbalmayo, une accalmie illusoire

Le cimetière catholique de Mbalmayo depuis sa création a été l'objet d'une partition et d'une gestion intéressante. Malgré la bonne tenue des archives et la représentation significative des riverains, une incertitude plane cependant sur l'avenir de ce cimetière dont l'espace devient de plus en plus rare.

a- Les prélats au service d'une reconnaissance générationnelle

De Mgr Paul Etoga à Mgr Joseph Ndi Okala en passant par Mgr Adalbert Ndzana, les riverains ont toujours constitué la priorité pour les prélats au cimetière de Mbalmayo. À ce sujet, les Mvog Ekobena¹⁸ qui ont donné leurs terres à la mission continuent aujourd'hui encore de

¹⁸ Owona Michel, 72ans, secrétaire de mairie retraité, Mbalmayo, 13 juillet 2021.

se faire enterrer dans ce lieu, malgré les nouveaux défis qu'impose l'urbanisation dans la gestion des dépouilles mortuaires par l'Église catholique. D'ailleurs, Michel Owona, membre de la grande famille Ekobena n'hésite pas d'affirmer avec reconnaissance : " voici la tombe de mes grands-parents. À part mes arrières grands parents qui ont été inhumés dans la cours de leur concession, tous les autres membres de ma famille sont inhumés dans ce cimetière et nous occupons toute cette grande parcelle. J'espère que moi aussi j'y serai inhumé, ce sera ma plus grande joie"¹⁹.

Depuis son initiation en 1936 par le père Pichon²⁰, ce cimetière a accueilli gratuitement des dépouilles en infime quantité. Malgré l'absence d'archives jusqu'en 1971 et des plaques commémoratives, un décompte des tombes visible nous permet de déduire que jusqu'à une époque récente, le cimetière a été régulièrement sollicité pour des enterrements. Au-delà de l'abondance des terres et la préservation des patrimoines familiaux, les demandes d'inhumation ont connu de longues périodes hautes et quelques rares périodes basses. Ce qui laisse supposer que des incidents majeurs ont conduit à la saturation du cimetière bien avant que la croissance démographique se fasse ressentir avec acuité. L'analyse des données d'archives ci-dessous nous permet de mieux comprendre cette situation.

Tableau 12 : Evolution des inhumations au cimetière catholique de la ville de Mbalmayo de 1971 à 2015

Année	1971- 1975	1976- 1980	1981- 1985	1986- 1990	1991- 1995	1996- 2000	2001- 2005	2006- 2010	2011- 2015
inhumations	76	176	132	2	1	0	20	117	141

Source : Tableau réalisé à partir des données du registre d'inhumations du cimetière catholique de Mbalmayo

À la suite des autres diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé, Mbalmayo s'est également laissé surprendre par le développement urbain et l'afflux des populations. A l'aide d'un guide et du gestionnaire du cimetière, un décompte des tombes au cimetière a permis de constater qu'entre les données enregistrées dans le registre et l'état des inhumations, il existe des incohérences auxquelles les raisons recueillies n'ont pas laissé court à l'objectivité. Par

¹⁹ Owona Michel, 72ans, secrétaire de mairie retraité, Mbalmayo, 13 juillet 2021.

²⁰ Dans l'un des sites des pères spiritains appelé spiritains forum, une ancienne lettre de Mgr Graffin retrace les prouesses pastorales du père Pichon, né le 23 avril 1898 à Brest et envoyé à Mvolyé au Cameroun en juillet 1923. Il est très actif dans le domaine de l'éducation et envoyé plus tard par Mgr Vogt à l'Est du vicariat de Yaoundé pour fonder de nouveaux postes. Ce périple va le conduire provisoirement à Nkilzok, Medzek, Nkol- Nkumu, Nkometou et aux encablures de Mbalmayo où il sollicite un espace pour inhumer un chrétien décédé sur le chemin du retour de sa pastorale. Plus tard, cet espace est retenu par le père Moll pour servir de cimetière diocésain dans le but d'inhumer des prêtres, et plus tard tous les autres chrétiens dans le besoin. Le père Moll est d'ailleurs le premier prélat enterré dans ce cimetière.

exemple entre 1970 et 1985, on note une forte demande d'espace. Or à cette période, la question de la braderie des terres ne se pose pas réellement. Si les terres sont bradées, elles le sont à moindre échelle en comparaison à la crise du foncier actuelle que vivent les riverains dans les différents diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé. L'explication fournie à ce questionnement traduit les sentiments réels qui conditionnent l'agir des populations. Michel Owona va d'ailleurs nous dire plus tard :

Quand nos parents ont donné le terrain à l'Église, en voyant qu'elle avait créé un cimetière, ils se sont dit que c'est mieux d'épuiser l'espace de la mission et de garder le nôtre pour inhumer les défunts plus tard. C'est la raison pour laquelle presque tous nos parents sont enterrés là-bas. Maintenant que le problème d'espace se pose, nos enfants enterreront leurs enfants sur les petits espaces que nous avons réservés soit à l'arrière, soit devant nos cases²¹.

Une chose est certaine, c'est l'augmentation des inhumations en cette période. L'explication adéquate au-delà de ce que pensent certains riverains, c'est la conversion de leurs ancêtres au catholicisme. On sait que les premiers prêtres ont encouragé les inhumations dans les cimetières. Peut-être que leur message a été mieux accueilli au point que les populations ont trouvé en cette proposition un moyen d'affirmer sa foi. D'un autre côté, il se dégage ici la particularité de la reconnaissance à l'endroit des pourvoyeurs d'espaces au-delà de l'année 2015, preuve qu'au moment des premières inhumations jusqu'à une période récente, la question de la disponibilité des espaces ne se posait pas vraiment. Il suffisait juste que le curé fasse une petite note²² au gestionnaire pour que l'accès au cimetière soit effectif. Même si à partir de 1987 des demandes sont exigées aux demandeurs d'espaces, la procédure est toujours allégée, du moins jusqu'à ce que la disponibilité de espaces commence à se faire ressentir. De plus, aucune épidémie pouvant justifier l'intense activité cimetériale n'a été signalée à cette période. Entre 1986 et 2005, une longue période d'accalmie est ponctuée par une diminution d'activités. C'est une situation justifiée par le changement de prélats à la tête du diocèse, dont les activités principales dès les premières années sont marquées par des restructurations, l'observation et des prises de décisions centrées sur les urgences dans les diocèses. L'autre explication de cette baisse des inhumations est le regain des caveaux familiaux, marqué par la matérialisation effective des tombes dans les concessions familiales, en vue de faciliter l'exécution des rites traditionnels. Néanmoins, cette nouvelle donne n'a pas complètement écarté la sollicitation du cimetière par les riverains. Le suivi méticuleux des archives permet à ce propos de retrouver facilement les riverains inhumés.

²¹ Owona Michel, 72 ans, secrétaire de mairie retraité, Mbalmayo, 13 juillet 2021

²² ADM, notes du curé de la cathédrale à l'endroit du gestionnaire du cimetière diocésain au sujet des inhumations, 2013-2014.

b- Des archives parlantes

À la différence des autres diocèses dont les archives sont soit inexistantes, soit mal tenues ou encore constituées de chainons manquants, les archives cimetiérales de Mbalmayo livrent depuis 1972 sans interruption majeure une quantité importante d'informations au sujet du fonctionnement du cimetière dudit lieu. La recherche d'informations est facilitée par une datation accessible à tous. C'est-à-dire qu'il est facile pour des descendants à la recherche des traces de leurs aïeux décédés au vingtième siècle de retrouver des informations fiables en lien avec leur inhumation. De plus, les données contenues dans les différents registres donnent des informations claires sur le jour et l'année du décès, le village²³ de provenance du défunt, son âge à son décès. Dans les registres les plus récents, il est possible de retrouver le nom du prêtre²⁴ qui a procédé à l'inhumation, lorsqu'il s'agit des chrétiens catholiques, suivi de son émargement.

Un contrôle de la mise à jour effective des archives est assuré par le curé de la cathédrale à qui est confié provisoirement le suivi des activités du cimetière. Chaque année, il procède au décompte des inhumations, et veille à ce que ceux-ci figurent dans un registre. Cet exercice est attesté par le registre de l'année 2007 sur lequel sont portés les noms et les émargements du responsable paroissial du cimetière Hubert Amougou, promu plus tard gestionnaire des pompes funèbres du diocèse de Mbalmayo et du curé de l'époque l'Abbé Nicola Awoumou²⁵. Il n'est mentionné nulle part un quelconque lien avec des finances. De plus, on note une absence de fiche explicative pouvant renseigner la famille éplorée sur les dispositions financières à prendre au cours de l'inhumation et lors des travaux de construction des tombes. On en déduit alors que la question financière n'est pas évoquée pour ne pas reléguer des œuvres de miséricorde²⁶ à une sphère purement capitaliste. Pourtant, la clarification des nouvelles normes établies depuis l'année 2017 pourrait favoriser la prise de décision efficiente des différentes parties qui interviennent dans la vie du cimetière. Des précisions données plus tard révèlent que "les prix d'accès au cimetière varient entre 50000 et 300000, somme versée directement au service de comptabilité de l'évêché"²⁷. Cette variation de prix tient compte de l'engagement des chrétiens, de son statut social et de son appartenance ou non à la famille propriétaire des espaces acquis

²³ ADM, registre des inhumations, 1972.

²⁴ ADM, registre des inhumations, 2013 -2014.

²⁵ ADM, registre des inhumations, 2007.

²⁶ Il est question ici uniquement des œuvres de miséricorde corporelle, telles que relevées par l'évangéliste Mathieu dans son chapitre 25 des versets 31 à 46, qui sont des actions menées par l'homme à l'endroit de son prochain en vue d'obtenir par lui le salut et d'espérer une vie meilleure dans la félicité céleste.

²⁷ Amougou Hubert, 61 ans, responsable des pompes funèbres du diocèse de Mbalmayo, 13 juillet 2021.

par l'Église. L'absence d'archives financières peut aussi démontrer une volonté de garder sous cape l'évidence d'une source de revenu intéressante pour ce diocèse et probablement un mal être naissant sur l'avenir des riverains.

c- Méditations sur un avenir incertain

La croissance démographique, et la braderie des terres ont poussé la hiérarchie de l'Église catholique locale de Mbalmayo à durcir les conditions d'accès au cimetière. Ces réalités ont multiplié les démarches²⁸, et installé un climat d'inconfort perceptible à travers un comportement d'indifférence à l'endroit des prélats lors de leur pastorale de proximité. Le cas de la famille de Ngono Hortense²⁹, arrivée à Mbalmayo depuis près de quarante ans explique subtilement un mal-être qui jusque-là, est ignoré et ne fait pas l'objet d'une préoccupation sérieuse. En effet comme l'explique la dame, sa famille a construit dans cette ville et a servi l'Église depuis l'arrivée de leurs parents sur cette terre qu'ils considèrent désormais comme la leur. Au décès de certains membres de la famille, le droit d'inhumation leur a été refusé sous prétexte qu'ils avaient la possibilité de se rendre dans leur village d'origine. La possibilité de voir sa progéniture enterrer dans un cimetière qu'ils ont choisi au regard de la foi qu'ils manifestent devient un rêve difficile à réaliser. Du coup, les personnes se retrouvant dans de telles circonstances choisissent simplement de ne plus participer aux messes organisées par les prêtres dans les communautés ecclésiales encore moins d'apporter des offrandes ou même de participer aux célébrations eucharistiques hebdomadaires. La dimension horizontale de la foi qui met en relation tout homme et son semblable connaît ici des barrières, dans la mesure où elle devient sélective. La personne en difficulté revoie l'échelle de valeur de ses liens fraternels, en priorisant ceux qui peuvent garantir ses intérêts le moment venu ou résoudre ses problèmes.

L'indisponibilité de l'espace cimetériel crée un déséquilibre entre l'offre et la demande. Pour ne pas se retrouver dans des situations embarrassantes, certaines personnes procèdent à la réservation des espaces de leur vivant. C'est le cas de Monsieur Lebreton Jean Clément, arrivé au Cameroun dans les années quatre-vingt qui s'est installé à Mbalmayo où il a choisi de

²⁸ La multiplication des démarches est source de tracas aussi bien financier que dans le processus de programmation et d'organisation des obsèques. Du point de vue financier, l'attente de réponse à une demande varie entre une et deux semaines en fonction de la disponibilité de l'évêque. Ce qui a pour principale conséquence la procrastination des obsèques, l'augmentation de la durée de séjour du défunt(e) à la morgue ainsi que les frais qui s'y appliquent. Au niveau familial, l'organisation la plus sommaire devient une réelle épreuve dans la mesure où les charges de prise en charge de la famille élargie et des connaissances venus assister les personnes éprouvées pèsent uniquement sur la famille nucléaire ayant perdu un membre. En définitive, la programmation des obsèques devient tributaire de la promptitude de l'étude du cas de décès et de l'attribution ou non d'un espace dans un cimetière catholique par les prélats.

²⁹ Ngono Hortense, 59 ans, coiffeuse, Mbalmayo, 13 juillet 2021.

mener ses activités. Au regard de la crise récurrente du foncier depuis une décennie, il a exprimé le désir d'être inhumé³⁰ au cimetière catholique de Mbalmayo à son décès. Par une correspondance relayant l'avis de l'évêque du lieu, une approbation lui a été exprimée, ainsi qu'un souhait de le voir vivre le plus longtemps possible. Cette démarche qui n'a pris qu'une seule semaine c'est-à-dire du dépôt de la demande (1er août) à la date de la prise de décision de l'évêque (9 août), même si la notification officielle fait au responsable paroissial du cimetière est faite le 11 novembre³¹, il n'en demeure pas moins qu'un traitement différencié des demandes de réservation d'espaces au cimetière de Mbalmayo pour les riverains et leurs familles pourrait être source de crise. Il existe certes une pléthore de demandes sur lesquels un avis favorable est apposé, mais pour le cas de refus, aucune mention n'est signalée. La réponse est donnée de façon orale dans la plupart des cas. Ce qui limite grandement les témoignages qui attestent l'existence de telles pratiques. On en déduit donc qu'en fonction du niveau social ou de la provenance, il peut y avoir une souplesse sur le temps d'attente ou le dénouement heureux d'un tracasserie funéraire.

3- La manifestation d'un malaise social

Les tracasseries funéraires ont introduit une remise en question de l'usage qui est fait de l'ensemble des terres acquises par l'Église en divers lieux dans les diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé. Au-delà de tous les regrets silencieux exprimés sur le passage, des actions concrètes sont menées de façon isolée pour permettre un rétablissement des rapports harmonieux entre les acteurs des conflits cimetiéraux.

a- Des regrets silencieux

Une mise en valeur des terres qui porte préjudice à une portion de la population restée sans doute fidèle à son choix religieux, freine et étouffe toute volonté et toute idée de faire recours à des moyens de pression contre l'Église. Les regrets à ce stade restent murés dans les cases et peinent à faire échos au sein de la population toute entière. L'un des descendants de la famille Enama, donatrice des terres de la mission de Talla, estime que le silence qui pèse sur l'usage des terres de leurs aïeux est tout simplement la résultante d'un profond respect pour l'Église, qui leur a été transmis par leurs parents depuis des générations. D'ailleurs, il n'hésite pas à affirmer :

³⁰ ADM. Correspondance N° 172/ 2006/61 réponse de Mgr Adalbert Ndzana au sujet du désir d'inhumation de monsieur Lebreton Jean Clément, 9 Août 2016.

³¹ ADM. Accusé de réception d'un document par Hubert Owona portant sur l'approbation d'inhumation de monsieur Lebreton Jean Clément, 9 Août 2016.

Les missionnaires répétaient à nos parents de venir à l'Église, de donner des espaces pour l'œuvre de Dieu afin d'aller au ciel. Jusqu'à une certaine époque c'est nous même qui travaillions ces espaces pour la mission afin d'atteindre la purification intérieure et une élévation spirituelle tel que cela nous était enseigné. Lorsque les abus ont commencé à se faire ressentir sur l'usage dévié de nos terres, beaucoup d'anciens ont eu peur d'oser affronter les prêtres au risque de ne pas avoir le ciel au soir de leur vie³².

La fibre spirituelle est ici évoquée pour justifier la crainte qui paralyse l'action d'une partie de la population. Son rapport à Dieu s'en trouve redéfini sur la base d'un rapport à la terre, d'un espace foncier. Du point de vue des populations, le salut devient tributaire du respect des clauses orales faites par les anciens. Leur fidélité à ces propos limite le désir de remettre en question aujourd'hui le salut supposé acquis par les défunts au dépend des générations futures. Ce fait religieux s'apparente à une détention carcérale, où l'Église a forgé peu à peu des barrières psychologiques difficiles à franchir. La prison n'est plus seulement une réalité physique, elle devient constituante du quotidien de ceux qui peinent à se libérer des idées préconçues, des interdits transmis à des générations.

Cette particularité embrigade une couche vulnérable de la population qui peine à s'affranchir des conceptions dogmatiques reçues sur la vie éternelle, les commandements de Dieu, et à envisager un avenir lucide. La religion devient donc le centre des préoccupations liées au foncier ; et Rachel Sarg pense justement que " la théologie catholique a fortement marqué les institutions destinées à éduquer, à soigner et à punir les individus"³³. Ces schèmes de pensées ont construit et façonné des comportements où le remord et le regret empêchent ou freinent toute idée de reconsidération des compromis. D'une certaine manière, la religion corrompt la conscience en l'empêchant de raisonner pour une finalité qui profite à un individu ou à un groupe qui partage les mêmes préoccupations. Elle devient donc la prison et le juge d'une conscience où l'offense est punie et s'accompagne à tout instant du désir volontaire de se repentir. D'emblée, la seule pensée de perdre la vie éternelle à cause d'un conflit religieux et d'être puni par les ancêtres introduit "la double dimension pénale et curative"³⁴ que la prison religieuse fait émerger.

La dimension pénale est active dans le processus de révolte qui anime les populations riveraines en quête de solutions pour leurs problèmes actuels. Ces solutions semblent puiser des éléments de réponse dans le passé culturel et religieux des ancêtres qui les ont précédées. Sauf qu'ici, les éléments d'analyses qui se concentrent sur la pression, la croissance démographique et la rareté des espaces sont en totale inadéquation avec la pensée d'une Église qui prône une obéissance qui parfois n'est pas prête à céder la place à une justice sociale contextuelle. La

³² Enama Etienne, 83ans, mécanicien retraité, talla le 15 janvier 2021.

³³ R. Sarg, *La foi malgré tout croire en prison*, Paris, PUF, 2016, p.19.

³⁴ *Ibid.* p.19.

révolte s'étouffe donc en se transformant en regrets à peine audibles, et en peur de représailles de la part de Dieu. Dès lors que l'idée d'un retour néfaste est émise, elle prive le plaignant de toute liberté. Le bantou étant porté à la réparation, la purification en cas de péché, il n'est pas étonnant de voir les générations actuelles, malgré leurs déboires, adopter des attitudes de repentance ou se résoudre à abandonner la lutte pour leur bien et celui de leur progéniture. D'ailleurs Enama Nkoa le redis en ces mots : " je suis chrétien, je demeurerai chrétien. Je ne peux rien réclamer aux prêtres pour les terres de mes parents, mais Dieu connaît toute la vérité, nos parents ont eu bon cœur"³⁵. Au-delà de toute cette maîtrise de soi et ce respect sacré de la foi catholique, quelques actions isolées ont été menées par des individus pour pouvoir rentrer en possession des terres de de leurs parents mises en réserve pour servir de lieu de sépulture.

b- Des actions isolées

Malgré la crainte et la peur des représailles, des actions isolées ont été menées çà et là, dans le but de réparer le tort inconsciemment causé aux descendants par les généreux donateurs que furent leurs parents ou les grands parents. La nécessité d'agir des missionnaires dans la plupart des cas est motivée par l'absence d'un titre foncier sur toute l'étendue ou une partie des domaines acquis. Cela est dû soit à un manque de moyens financier³⁶, à cause des difficultés auxquelles sont confrontés les diocèses, soit tout simplement à la confiance en la parole sacrée laissée par les donateurs défunts, tout en négligeant l'impact de la modernité sur l'agir de leurs hôtes. Ainsi, quelques fils du terroir, devenus prélats ont tenu à mener des actions concrètes pour redorer l'image de l'Église et sa volonté de vivre en paix et en harmonie avec les riverains. Ce fut le cas dans plusieurs lieux du diocèse d'Obala.

À Monatélé, chef-lieu du département de la Lékié, le village Talla peut être pris en exemple en termes de rétrocession d'un foncier mortuaire à un individu. En effet Awono Ndzong, épuisé par les recours auprès des prêtres pour l'octroi d'un terrain sur l'espace qui fut autrefois celui de ses ancêtres, en vue de se faire construire une case, se voit refuser une énième fois cette faveur par le père Ndzana. Pour tenter de résoudre définitivement ce contentieux, il décide d'affronter physiquement les prêtres. Ceux-ci, conscients de l'absence d'un titre foncier de l'espace qu'ils exploitent depuis des années, décident enfin de résoudre ce problème pour

³⁵ Enama Nkoa Joseph, 77ans agriculteur, Ngoya, 16 janvier 2021.

³⁶ L'absence de financements importants permettant de subvenir à l'entretien des prêtres, a entraîné la négligence de la sécurisation des espaces fonciers dans plusieurs diocèses. Les prélats en charge des paroisses se sont concentrés sur leur survie et sur leur mission évangélistique. Cette attitude a installé un climat de laxisme pour l'épineux problème foncier. De plus, en tant qu'autorité morale, ils n'envisageaient pas la possibilité d'une quelconque révolte de leurs ouïes ; ce a favorisé l'installation progressive des populations sur des terres qui avaient autrefois été cédées à l'Église.

limiter toute procédure judiciaire. Au terme des négociations, un espace de près d'un hectare encore non exploité lui a été accordé sur le terrain du cimetière, pour construire sa maison et mener ses activités agricoles. Contre toute attente, le nouveau propriétaire des lieux n'a pas hésité un seul instant à accepter la proposition qui lui a été faite. La raison est toute simple, ces défunts près desquels il va désormais résider ne sont en aucun cas ses ennemis. Tout au contraire, ils sont des protecteurs et des hôtes aimables, puisque " au village, on peut s'asseoir et causer avec les morts, et même manger avec eux ; alors résider sur le site du cimetière ne fait que raccourcir le chemin qui va vers eux et nous permettre de les avoir avec nous en toutes circonstances"³⁷.

Une autre action isolée menée à EfoK dans le diocèse d'Obala par Idzib Onomo a poussé l'Église hors de ses terres. Bien que chrétien catholique pratiquant, Idzib Onomo, n'a pas eu peur d'affronter les missionnaires qui ont ravivé la foi des chrétiens portés à se détourner du catholicisme, pour expérimenter de nouveaux courants religieux. Faisant partie de la grande famille Mvogo Onobo qui appartient à l'un des clans ayant cédé ses terres, puis qu'on sait que celles-ci ont été données de part et d'autre par les Mvog Kani et les Esselé, et se trouvant en exiguïté sur les terres qui avaient été réparties entre les différents descendants de cette famille, ne put que se tourner vers l'Église pour trouver une forme de compensation. Le père Antoine Laurent³⁸ qui succède au père Ritter, fondateur de la mission Sainte Anne d'EfoK et affaiblit par des soucis de santé, dirige la nouvelle paroisse qui lui est confiée en militaire, et se montre assez rigoureux et intransigeant dans ses relations avec ses ouailles. Il s'était déjà fait une réputation d'intraitable au sujet de la polygamie à Nanga Eboko, puis à la mission d'Etoudi où il a servi. Toutefois, Idzib Onomo ne se laisse pas impressionner et profite du changement de prélat pour récupérer la moitié de l'espace destinée au cimetière d'EfoK et pousser l'Église hors de ces terres sur lesquelles elle envisageait certainement des projets d'avenir. Aujourd'hui, il est cité en exemple comme étant "le seul à avoir poussé l'Église hors de ses terres dans la contrée et à avoir mis fin à la terrible réputation du père Laurent"³⁹.

Le bilan qui est fait à ce jour présente un cimetière divisé en deux parties. L'une pour les laïcs, et qui est quasiment plein et l'autre pour les prêtres dont l'entretien montre les traces

³⁷ Enama Etienne, 83ans, mécanicien retraité, Talla, 15 janvier 2021.

³⁸ Le père Antoine Laurent est un alsacien né en 1911, qui a intégré la congrégation des pères du Saint Esprit, et s'est engagé comme soldat en 1934 dans le 152^{ème} régiment d'infanterie en France. Il a également servi dans les forces de la France libre dès 1943, où il travaille comme aumônier militaire. Il rejoint sa nouvelle mission à Nanga Eboko le 26 mars 1946, puis servira tour à tour dans les missions d'Etoudi et d'EfoK. Il mourra d'ailleurs à EfoK le 6 novembre 1959. Sa formation militaire est caractérisée par la rigueur. Ce qui ne va pas toujours lui attirer de bonnes grâces. D'ailleurs d'après les témoignages, il se serait fait plus d'ennemis que d'amis, car il s'est érigé en grand promoteur de la monogamie, en s'attirant les inimitiés des polygames alors très nombreux à cette époque.

³⁹ Bidjè Rémon, 51ans, agriculteur, EfoK, 15 juillet 2021.

d'une grande négligence. Ce sont d'ailleurs les petits séminaristes qui se chargent du nettoyage en cas de décès d'un prêtre et la veille de la commémoration des défunts. Le reste du temps, c'est la générosité d'un chrétien bénévole qui permet de sortir les tombes de la broussaille. L'inhumation des laïcs dans le cimetière des prêtres est un fait rare. Cependant, pour que cela se produise, " il faut l'autorisation de l'évêque à qui la famille adresse une demande, avec le risque de se voir refuser cette faveur au cas où une autre solution serait plausible"⁴⁰.

Photo 22 : Le cimetière des laïcs à Efo



Source : Photo Boris Eyebe, Efo le 15 juillet 2021.

Photo 23 : le cimetière des prêtres à Efo



Source : Photo Ntolo Clémentine, 12 mai 2021.

⁴⁰ Avodo Vincent Dieudonné, 32 ans, vicaire de la paroisse Sainte Anne d'Efo, Efo le 15 juillet 2021.

II- KRIBI, L'EXEMPLE HARMONIEUX D'UNE HOSPITALITÉ CIMETÉRIALE

Les cimetières de Bwambé et Kribi centre sont un repère d'accalmie où se manifeste une expression contemporaine du dialogue interreligieux à travers la diversité des dépouilles qu'on y retrouve. Le cas particulier de la présence allemande dans l'un de ces cimetières fait penser à la préservation d'une mémoire qui transcende la période coloniale et lie des générations. Au-delà de ce panorama pacifique qui peut être dressé, il importe de signaler qu'il y existe, comme dans les autres diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé, des conflits sous-jacents

1- Une expression contemporaine de l'hospitalité entre les religions

Les différents courants religieux, autrefois enfermés dans leurs convictions et leurs conceptions dogmatiques ont prouvé à travers les inhumations dans les cimetières catholiques, la possibilité de l'existence d'une hospitalité et d'un vivre ensemble cimetériel. En plus, une Église catholique au service de l'humain manifeste aussi ses avancées dans la portée spirituelle qu'engendre l'universalité cimetériale.

a- Hospitalité cimetériale et vire-ensemble

Une vie bâtie sur la peur de se voir soustraire des adeptes a alimenté pendant longtemps la politique d'évangélisation des peuples par les différentes religions. Chaque religion était à la recherche du maximum de fidèles au point de faire de ses concurrents des potentiels adversaires. Néanmoins, on observe aujourd'hui que les cimetières ont donné une place à " l'hospitalité sacrée entre les religions"⁴¹. Cette hospitalité se manifeste par l'accueil des dépouilles de toutes religions dans les cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé en général et celui de la cathédrale de Kribi en particulier. En effet, la réception sans distinction d'aucune appartenance religieuse des défunts, peut aussi être justifiée par le fait que ce cimetière est le seul lieu d'inhumation de ce diocèse. Créé par les pères pallottins allemands, il pourrait être taxé de " cimetière public géré par l'Église catholique ; puisqu'il accueille aussi bien les résidant de la ville que les passants qui y passent un bref séjour, et que la mort rappelle au moment le plus inattendu, qu'ils soient de nationalité camerounaise ou non, d'obédience catholique ou non"⁴².

L'Église catholique en ce sens, devient donc un gage de vivre ensemble où la question d'appartenance religieuse, ethnique ou raciale ne constitue plus un frein au vécu de la fraternité

⁴¹ P. F. De Bethune, *L'hospitalité sacrée entre les religions*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 25.

⁴² Aba'a Omva Arnaud, 47 ans, curé de la cathédrale Saint Joseph de Kribi, Kribi, 17 juillet 2021.

de la solidarité, mais devient plutôt une manifestation de l'ouverture et d'un respect de l'autre qui favorise l'expérimentation de la notion du vivre ensemble chère à notre nation. Il est aussi possible que le recours à l'Église catholique en cas de décès soit la dernière option, quand toutes les ébauches de solution ont été épuisées par les responsables ou les fidèles des autres obédiences religieuses. Au-delà de ces considérations, il est possible de croire que ce qui anime ces croyants qui se tournent vers les cimetières catholiques c'est aussi la confiance en une hospitalité qui respecte tout être et le souci du salut de tous.

Cette démarche est une porte ouverte à un dialogue qui brise les barrières confessionnelles et rappelle qu'il est nécessaire à l'heure de la rencontre et de la multiplication des échanges entre les cultures, d'engager un dialogue qui favorise les rencontres en tout point de vue, y compris dans le domaine du foncier mortuaire. La mutation d'une pratique en vase clos limitée uniquement aux seuls catholiques au départ, pour des pratiques plus inclusives, traduit un déblocage qui a pu outrepasser la peur et la stigmatisation de l'autre. Ce processus quel que soit le temps mis pour le mettre en route a assurément pu comme le suggère Pierre François de Béthune, "permettre que la force et la saveur de l'hospitalité irriguent les pratiques entre les religions"⁴³. L'appel du concile Vatican II à s'ouvrir aux autres religions à travers le dialogue interreligieux se manifeste ici d'une autre manière. Sous le couvert de l'hospitalité, une brèche s'ouvre sur un univers spirituel relativement négligé et donc les actions déblayent un chemin nouveau de la collaboration, sur la base du concept de la mort par le lien des cimetières. Le cimetière devient dans ce cas, une sorte de pont qui relie toutes les religions et traduit l'unanimité d'une espérance commune, celle de la préservation du corps en vue d'une nouvelle vie. La nouvelle vie ici est considérée comme une récompense de la vie exemplaire qu'on aurait eue sur terre à travers les bonnes actions posées, le bon usage des biens reçus de Dieu, l'amour donné au prochain, le service du plus pauvre entre autres.

b- La portée spirituelle d'un cimetière pour tous

Si les catholiques mettent ensemble leurs morts parce qu'ils " sont conscients de la présence d'une vie ultérieure qui nous attend dans l'amour infini de Dieu, et que l'enterrement catholique marque pour les proches et les défunts une concrétisation de notre espérance spirituelle"⁴⁴, le choix des cimetières catholiques par les autres confessions religieuses devient le moyen d'atteindre le but ultime du salut recherché par les croyants. La matérialisation de la

⁴³ De Bethune, *L'hospitalité sacrée...*, p. 25.

⁴⁴ <http://www.slmedia.org> Thomas Rosica " ceci est une terre sacrée" valeur des cimetières, page visitée le 5 janvier 2022.

recherche commune du salut traduit par l'art externe des tombes, ne spécifie plus la religion, mais de façon panoramique, représente le partage commun de l'éternité par les défunts dont les familles ont manifesté comme l'exprime Claude Tresmontant, " la capacité de s'ouvrir à une dimension surnaturelle"⁴⁵. Cela suppose qu'au-delà du fait qu'un cimetière permette à une Église autre de sortir de l'impasse de la quête d'un espace pour inhumation en cas de décès d'un membre, il peut en plus de ce rôle de reposoir, éveiller une foi sécurisante. C'est-à-dire que la famille qui se réfère à l'Église catholique, croit en une tranquillité d'esprit. Elle peut dormir en paix tout en sachant que la dépouille de leur frère ou de leur sœur ne court aucun danger de profanation, et bénéficie des offices funèbres qui sont dites chaque fois qu'un nouvel arrivant est déposé ou lors de la commémoration des fidèles défunts.

Cette conception qui n'est certes pas partagée par tous, démontre cependant que Dieu est la finalité de toute chose, et que l'unité des chrétiens passe aussi par cette reconnaissance de l'appartenance commune à un être transcendant de qui nous tirons toute lumière afin de parvenir à la paix et la consolation que procure une élévation spirituelle. La famille Nkado en a fait l'expérience au point de déclarer que le "Dieu des catholiques peut aussi sauver les protestants, car nous partageons un même baptême et nous croyons tous en un Jésus sauveur des pécheurs"⁴⁶. Cette famille protestante a enterré de nombreux membres au cimetière catholique de Bwambè. Elle justifie son choix par sa croyance en un Dieu unique, et la conviction selon laquelle tout homme peut être sauvé, peu importe le lieu de son inhumation, il suffit juste d'avoir la ferme conviction et de garder vive en nous la mémoire du défunt. Aussi minime que peut être la conviction en la nature salvifique d'un lieu de sépulture à partir des préceptes doctrinaux que promeut la religion qui le gère, l'homme est capable de dépassement et de communion pour former avec d'autres un peuple de croyants où la véritable valeur partagée au sein d'un cimetière est celle d'être aimé de Dieu et de lui appartenir. Ainsi, nous pouvons en déduire avec De Bethune que "les univers spirituels ne sont pas absolument incompatibles"⁴⁷, puisqu'ils peuvent éveiller les mêmes sentiments en face des réalités spirituelles similaires liés à la question du salut de l'homme.

c- Une " entente cordiale" entre l'Église et ses membres

Le diocèse de Kribi, dans le souci de procurer une sépulture à tous, ne lésine sur aucune astuce pour garder de bonnes relations avec les familles et les encourager à se tourner vers lui

⁴⁵ C. Tresmontant, *les origines de la philosophie chrétienne*, Paris, Fayard, col. je sais, je crois, 1962, p. 100.

⁴⁶ Nkado Ernest, 74 ans, commerçant, Kribi, 17 juillet 2021.

⁴⁷ De Bethune, *L'hospitalité sacrée...*, p. 25.

en cas de difficulté. Cette confiance établie des rapports simples et cordiaux non seulement entre la population et l'Église en rapport avec les cimetières, mais aussi entre le clergé et ses chrétiens. Les témoignages de quelques chrétiens en disent long à ce sujet, et démontrent qu'ils travaillent en toute collégialité avec leurs prêtres et veille à ce que le cimetière soit un véritable lieu de paix où l'aspect de la provenance géographique n'est plus une question épineuse et n'entraîne aucune discrimination. Seule l'emporte ici la possibilité d'inhumer les dépouilles les unes près des autres sans distinction de villages, de langue, puisque la religion catholique qu'elles ont servi les a unis tout au long de leur séjour terrestre.

L'engagement des fidèles est une raison valable pour être inhumé gratuitement et avoir tous les autres groupes de l'Église auprès de soi lorsque qu'une personne décède. Les services rendus à l'Église relèvent du bénévolat. C'est pourquoi l'ardeur et la générosité des chrétiens sont parfois récompensés par la présence et la participation active des prélats aux différentes articulations qu'imposent la liturgie catholique, et quelquefois les rites traditionnels. C'est ce que s'efforcent de mettre en pratique les prêtres de la cathédrale dont le cimetière est le plus sollicité et le seul ouvert à tous, puisqu'il n'existe pas de cimetière public à Kribi. Les allégations du curé de la cathédrale au sujet de l'inhumation de son sacristain explicitent cette volonté qu'ont les prélats de rendre un hommage mérité à ceux qui se sont donnés pour la cause du Christ.

Bien que les taux d'inhumations varient entre 40000 et 100000 en fonction de la situation économique des familles, les chrétiens engagés sont enterrés gratuitement. Lorsque mon sacristain est décédé, la paroisse lui a trouvé un espace au cimetière. Elle a aussi fourni un cercueil et payé les frais de morgue. La paroisse s'est mise en avant pour l'organisation des obsèques, tout en respectant les doléances de la famille. Un chrétien catholique qui sert son Église doit être enterré dignement par l'Église⁴⁸.

L'Église particulière de Kribi n'hésite pas à montrer sa reconnaissante à l'endroit de ses serviteurs. Elle s'investie dans l'organisation des obsèques et garantit une sépulture digne à ses membres. Cette politique de reconnaissance rassure et fidélise les chrétiens. Au regard de ce qui est accompli, les chrétiens et les donateurs des terres constitués des familles Mpango et Talla⁴⁹ se donnent corps et âmes pour que la mission de l'Église catholique se passe au mieux et se vive dans la collaboration et le dialogue. La collaboration n'est pas unilatérale, c'est-à-dire celle qu'entretiennent les populations locales et l'Église. Elle va au-delà des frontières en mettant en dialogue deux nations à savoir l'Allemagne et le Cameroun. Le témoignage d'un passé colonial qui a marqué l'histoire du Cameroun est ainsi relayé par la présence des tombes allemandes dans les cimetières catholiques.

⁴⁸ Aba'a Omva Arnaud, 47 ans, curé de la cathédrale Saint Joseph de Kribi, Kribi, 17 juillet 2021.

⁴⁹ Ntoka MOUNGOU Etienne, 60 ans, chef supérieur Mpangou, Kribi, 16 juillet 2021.

2- La préservation d'une mémoire coloniale et postcoloniale

Les traces du passage allemand dans le diocèse de Kribi sont encore visibles aujourd'hui. Certains corps des Allemands n'ayant pu être rapatriés ont été inhumés en plusieurs lieux du Cameroun. Le cimetière catholique de Kribi est l'un des sites qui les a accueillis.

a- Une mémoire coloniale vive

Au nombre de 38⁵⁰, les tombes allemandes de Kribi affichent une fière allure. Les écriteaux encore visibles et bien conservés, livrent les dates d'arrivées et de décès sur certaines tombes, tandis que d'autres révèlent l'année de naissance et de décès des défunts. La tombe la plus ancienne date de 1900, elle est celle d'un commerçant nommé J. C. Kleine⁵¹. Toutes autres épitaphes situent les décès suivants entre 1901 et 1912. Ces décès rapprochés peuvent être justifiés par la menace que représentait la malaria comme cela fut le cas dans de nombreux pays d'Afrique, où les Européens ont perdu la vie quelques temps après leur arrivée ; ou alors ces colons ont tout simplement été victimes de la rudesse du climat et de l'hostilité des maladies tropicales dont ils n'avaient pas encore de traitement approprié.

Photo 24 : Tombe de J. C. Klein, premier allemand enterré au cimetière catholique de Kribi



Source : Photo Ntolo clémentine 17 juillet 2021.

⁵⁰ AIGY, *Deutsch grabinschriften in Kamerun, épitaphes de Kribi*, 1070, pp.49-40.

⁵¹ *Ibid.* pp.49.

La mémoire coloniale allemande intègre une politique mémorielle qui ne limite pas le fait historique à un moment précis et passager de l'histoire. Elle actualise un passé glorieux qui traverse les époques et crée un lien entre elles. On ne saurait donc dans ce cas, faire allusion aux oubliés de l'histoire, puisque les tombes allemandes continuent d'être l'objet de visites de la part descendants des défunts, et de curiosité pour ceux qui sont surpris par l'état de préservation de ces structures mémorielles. D'ailleurs en juillet 2015 des membres de la famille d'Ernest Aug. Schaper, décédé le 7 mai 1910 à l'âge de 25 ans, dont nous avons retrouvé la trace au cimetière ont fait un déplacement pour rendre un hommage à leur aïeul et se réconcilier avec leur passé." Ce fut une rencontre riche en émotions qui traduisaient l'aboutissement d'une longue période d'hésitation, de malaise et de libération d'un passé qui avait laissé des vides et des non-dits"⁵².

Photo 25 : Épitaphe d'Ernest Aug. Schaper au cimetière allemand de la cathédrale de Kribi



Source : Photo Ntolo clémentine 17 juillet 2021.

La présence dans ce cimetière d'officiers, à l'instar de Gustav Hein, Christian Fischei⁵³, de commerçants, de simples citoyens allemands mis à part, que l'on ne mélange guère avec les tombes des locaux et autres étrangers de passage démontre que l'Allemagne tient à maintenir

⁵² Ava Patrice, 40 ans, curé de Campo, Campo, 4 juillet 2021.

⁵³ Dans les recherches, nous avons découvert que Christian Fischer était un sous-officier de la troupe coloniale impériale allemande. Arrivé au Kamerun en 1900, et envoyé dans la zone de Kribi pour assurer la sécurité des autorités pendant le recrutement de la main d'œuvre destinée aux plantations du Mungo, il meurt une année plus tard des suites de malaria.

son histoire vive dans la mémoire des générations camerounaises qui n'hésiteront pas à se demander les raisons d'une présence en ces lieux. On pourrait d'ailleurs croire que cette " Politique qui s'appuie nécessairement, de manière plus ou moins explicite, sur du passé"⁵⁴, voudrait que la présence du passé allemand au Cameroun ne disparaisse pas du paysage urbain camerounais. Car, elle tient lieu de souvenir d'une ambition allemande écourtée ; et comme en de nombreux lieux en Afrique, finalement "la mémoire historique du continent et sa texture contemporaine, aident à saisir le passé "⁵⁵. D'un autre côté, la seule présence de ces tombes pourrait conduire à ne pas relativiser la portée de la contribution de tous ces hommes et femmes qui ont tout laissé en métropole pour rendre possible les projets de l'administration coloniale. D'ailleurs, une reconnaissance exprimée par le président Jacques Chirac lors de l'inauguration à Paris d'un monument en l'honneur des victimes militaires et civiles tombées en Afrique du Nord, revient sur les actions de ces hommes qui pourraient être considérés comme les héros de la colonisation en leur temps en ces termes :

Nous ne saurons oublier que ces soldats... furent aussi des pionniers, des bâtisseurs, des administrateurs de talent qui mirent leur courage, leur capacité et leur cœur à construire des routes, des villages, ouvrir des écoles, des dispensaires, des hôpitaux, faire produire à la terre ce qu'elle avait de meilleure ; en un mot, lutter contre la maladie, la faim, la misère et la violence et, par l'introduction du progrès, favoriser pour ces peuples l'accès à de plus hautes destinées⁵⁶.

On croirait avoir affaire ici à des héros d'un passé qui n'est point révolu. Le fait de maintenir éveillé le souvenir de l'action coloniale en érigeant des monuments en l'honneur des défunts, donne une valeur exceptionnelle qui fait d'eux les valeureux enfants de la patrie. En ce sens, leur mémoire demeure vive dans les esprits et est perpétuée au fil des temps. Cette perpétuation s'accroît au fil des temps et prend une place de plus en plus grande lorsqu'il est question pour les ex-colonies d'envisager le développement de leurs états désormais indépendants. Il est difficile parfois pour eux de se défaire de cette histoire, puisqu'elle régit quelquefois les rapports diplomatiques entre pays et définit les partenariats économiques dans certains cas.

⁵⁴ M. Mourre, " La Renaissance africaine, des idées à la pierre", *Cahiers d'études africaines*, Éditions de l'EHESS, n°227, 2017, p. 722.

⁵⁵ *Ibid.* p. 722.

⁵⁶ <https://Hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01065612>. Page visitée le 8 février 2022.

Photo 26 : Un aperçu du cimetière allemand de la cathédrale de Kribi



Source : Photo Ntolo clémentine 17 juillet 2021.

b- Une collaboration entre l'Église et l'Allemagne

Le partenariat entre l'Église locale de Kribi et l'Allemagne, repose sur une gestion du foncier mortuaire allemand considéré aujourd'hui comme une zone tampon au sein d'un cimetière catholique de la cathédrale de Kribi. Cette gestion est dynamique, car elle a connu une évolution depuis les premiers missionnaires jusqu'à nos jours. Dès les débuts de sa création, le cimetière est confié à l'Église. Il y avait une sorte de coopération⁵⁷ entre l'Église catholique et l'Allemagne. En effet, l'Allemagne envoyait par le biais de son ambassade, une participation mensuelle conséquente pour que les tombes allemandes reçoivent un traitement particulier. Des contrôles réguliers étaient effectués sur cet espace cimétierial, pour s'assurer de l'effectivité des travaux mensuels entrepris pour garder le cimetière fréquentable et attrayant.

L'indisponibilité des prélats et le manque de suivi des travaux d'embellissement et de propreté du cimetière ont poussé les autorités allemandes à passer d'une gestion locale à la gestion internationale. Désormais, l'ambassade recrute elle-même son personnel pour l'entretien de son cimetière. Ce personnel en la personne de Gervais Meloungou, est un batanga recruté comme ouvrier et payé régulièrement par l'ambassade d'Allemagne. Il a pour mission de " garder les lieux toujours dans un état de propreté impeccable, de fleurir l'espace cimétierial, et de signaler toute dégradation et tout incident en lien avec les tombes présentes dans cet espace"⁵⁸. Cette gestion directe a fait des cinq cent mètres carrés préservés par l'Allemagne un

⁵⁷ Ntoka Mougou Etienne, 60 ans, chef supérieur Mpangou, Kribi, 16 juillet 2021.

⁵⁸ Ava Patrice, 40 ans, curé de Campo, Campo, 4 juillet 2021.

espace autonome, qui se distingue par sa beauté et dont la visibilité rejette le refoulement inconscient de la mémoire.

Le contraste qui existe dans le paysage cimetériel de la cathédrale Saint Joseph fait penser à une dualité spatiale qui ne s'affronte pas, mais dont la présence de l'un justifie l'existence de l'autre : la dualité espace sacré-espace profane. On a l'impression que l'Église de façon désintéressée participe à la sanctification du passé colonial, à travers l'hébergement dans son site des figures passagères de la cause coloniale au Cameroun, et les différents rites chrétiens qui sont exécutés tout le long du mois de novembre dédié aux défunts. La seule présence de ces tombes dans un espace sacré leur confère un caractère particulier et traduirait la croyance en la vie après la mort et l'appartenance à une confession religieuse. Toutefois, la réalité est susceptible d'être différente dans la mesure où il est difficile d'établir la corrélation entre ce site colonial abrité par un cimetière catholique et l'orientation religieuse de ceux qui y reposent, car peu de tombes portent des marques d'appartenance religieuse.

En effet, sur la trentaine de tombes que compte ce cimetière, seules deux tombes dont les écriteaux sont inexistantes portent des croix comme expression de la foi chrétienne. On pourrait risquer de dire que tous ceux qui ont été inhumés jusqu'en 1912 n'étaient confrontés à aucune contrainte religieuse, puisque deux tombes sur trente-huit possèdent une croix. Ici, la question de la neutralité religieuse en milieu cimetériel semble avoir été prônée lors des premières inhumations et même bien après, puisque sur les huit tombes en état de dégradation avancée qui ont été refaites entre 1990 et 2005, une seule porte une croix. On pourrait donc conclure que les rapports qui lient l'Église catholique à ce cimetière ne sont pas d'ordre religieux, mais entrent dans la droite ligne des rapports diplomatiques harmonieux que le Cameroun entretient avec ses différents pays amis et partenaires, à travers les structures étatiques, privées et confessionnelles. À titre d'exemple, l'espace cimetériel allemand de Kribi n'est pas tout à fait plein, tandis que le reste du cimetière traverse une crise pour ce qui est de la gestion de son espace. "L'espace allemand considéré comme propriété privée de l'ambassade d'Allemagne ne peut faire l'objet d'aucune exploitation par l'Église catholique"⁵⁹. Il revient donc à l'Église de trouver des solutions ailleurs pour résoudre sa crise du foncier mortuaire.

3- Un conflit d'intérêt masqué

L'accalmie remarquée dans les cimetières catholiques visités à Kribi ne suppose pas qu'il y a une absence totale de conflits. Ceux-ci sont tout simplement orientés vers l'accès à

⁵⁹ Neme Godefroi, 31 ans, curé de Nsola, Kribi, 17 juillet 2021.

une place de choix dans un cimetière ou la gratuité d'accès. C'est le cas du cimetière des pères spiritains à Bwambè.

a- La première place pour les catéchistes : un ordre de préséance

La traçabilité des acteurs de l'évangélisation s'observe en majorité dans la préséance qui leur est attribuée à l'entrée du cimetière, et par les soins particuliers accordés à leurs sépultures. Cette tradition longtemps préservée s'est estompée au fil des temps à cause des nouvelles réalités imposées par la pression démographique cimetériale et les influences de tous ordres, capables de renverser des acquis supposés établir un équilibre dans la gestion des dépouilles mortuaires au sein des cimetières catholiques mieux organisés. Les enjeux économiques ne prennent plus en compte le rôle prépondérant que l'Église veut accorder aux catéchistes en tant que facilitateurs de la transmission de la foi à l'ère où le pape François apporte de nouvelles réformes pour la valorisation des catéchistes en tant que collaborateurs infatigables et poches des curés de paroisses. À cet effet, il a d'ailleurs institué le ministère de catéchiste le 11 mai 2021 à travers un *motu proprio*⁶⁰ intitulé "antiquum ministerium" en reconnaissance à cet antique ministère autrefois négligé, mais dont les fruits ont jalonné tout le vingtième siècle, et soutenu l'Église dans les moments de grandes crises telles que les guerres et les périodes de trouble.

Cette reconnaissance des laïcs qui collaborent au service de la catéchèse, leur donne une visibilité jusque-là négligée et qui fait d'eux désormais des ministres officiels de l'Église catholique romaine. En tant que tel, on s'attendrait à ce que cette gratitude s'observe également dans le soin et la place dont pourraient bénéficier leur sépulture. Au cimetière catholique de Bwambé, où catholiques et protestants sont majoritaires, les catéchistes sont inhumés gratuitement, mais leurs familles doivent parfois s'imposer pour leur trouver une place parmi leurs prédécesseurs, puisque comme partout ailleurs " le cimetière est le théâtre d'une lutte des traces"⁶¹. L'emplacement de la tombe devient donc un signe de prestige, et une marque atemporelle pour les visiteurs et les générations suivantes. La place qu'occupe la tombe indique au visiteur ou à celui qui vient se recueillir que des hommes pieux se sont donnés au nom de leur baptême, dans le même esprit, elle traduit la primeur de celui qui repose dans cet espace aménagé sur les autres laïcs qui eux, ne se sont pas particulièrement faits remarquer par des

⁶⁰ Un *motu proprio* peut être appréhendé comme un acte législatif que le pape promulgue de sa propre initiative, sans au préalable soumettre l'Église à une démarche synodale dans l'optique de recueillir les avis et de leur donner un caractère formel. C'est aussi en quelques sortes un décret promulgué par le pape.

⁶¹ E. Furex, P. Pelitier, "cimetières "Romantisme, N°194, avril 2021, p.5.

actions concrètes de dévotion et d'appartenance au corps entier que forme l'Église. La crainte de manquer d'espace pousse aujourd'hui de nombreux catéchistes à réserver des espaces de leur vivant. " Cette pratique tend à se vulgariser au point de faire reculer notre peur de la mort"⁶².

L'intégration des éléments funéraires tels que le choix d'un espace d'inhumation par les candidats au trépas semble encore être un sujet tabou, qui lorsqu'il est abordé par les vivants se limite à la seule étape de l'expression du désir d'être inhumé en un lieu. Penser autrement sa mort dans les moindres détails reviendrait à faire d'elle une entrave au bonheur et à la satisfaction quotidienne dans laquelle l'homme se complait et ne souhaite se défaire. Pourtant, dans l'Égypte antique, les pharaons construisaient leurs tombeaux de leur vivant et les décoraient avec quelques artefacts de leur choix ; ceci les préparait au grand départ dont les attributs de trépas étaient imaginés travaillés d'avance. La vallée des rois, vaste nécropole dont la construction a débuté au nouvel empire (1539-1075 avant notre ère) sous Thoutmosis 1^{er} située non loin de la rive Ouest du Nil, plus précisément à Thèbes devenue aujourd'hui Luxor, livre une économie de cette pensée funéraire qui donne à la mort un sens de voyage, de traversée, de paix. Entrer dans la possibilité d'une structuration des cimetières catholiques reviendrait aussi à marquer les préséances et à laisser les défunts reposer près des compagnons de la foi ou de lutte qu'ils auront choisie de leur vivant tel que le fit le maréchal Lefèvre, nos aïeux avant lui et de nombreux autres trépassés en ces termes : "souvenez-vous ...que si je meurs à paris je veux être enterré là, près de Masséna. Nous vécûmes ensemble dans les camps, dans les combats"⁶³. Dans les familles le choix de son espace de sépulture peut dépendre des parents ou propriétaires des domaines. Il est donc plus aisé d'adhérer aux dernières recommandations qui y émanent que de devoir les appliquer dans un cimetière commun où les règles s'établissent au quotidien, accordant la primeur parfois au plus offrant.

b- La première place pour les plus offrants

Habituellement, les chrétiens peu engagés sont inhumés à Bwambè à hauteur de 50000. Ces honoraires représentent l'achat d'un espace de deux mètres de long sur un mètre et demi de large. Ces dimensions peuvent varier en fonction de l'âge du défunt, puisqu'on ne saurait accorder la même superficie à un nourrisson. À cause de la sollicitation sans cesse grandissante des populations, une course au plus offrant a vu le jour. "Les enchères varient entre 100000 et

⁶² Pouget Jean, 39 ans, gestionnaire du cimetière de Bwambè, Kribi, 17 juillet 2021.

⁶³ E. Roch, *Le cimetière du père-Lachaise*, Paris, Gerg international, 2016, p. 32.

200000"⁶⁴. Les fonds collectés sont déposés à la mission. Le capitalisme funéraire à petite échelle fait donc ici son apparition, et se développe sans aucune autre forme de contestation formelle. Les familles dans le besoin, se proposent de payer le prix fort pour avoir une place de choix dans les cimetières. Il a été presque impossible de déterminer avec exactitude la destination finale des fonds collectés et les activités pour lesquelles ils étaient destinés. Bien que le gestionnaire affirme offrir gratuitement ses services, il est difficile de concevoir qu'une disponibilité à temps plein qui n'est pas rémunérée continue d'écrire généreusement les pages de l'histoire des cimetières catholiques en plein essor où la lutte des classes va sans cesse grandissante.

La lutte des classes ici se manifestent par des tensions sporadiques entre les populations riveraines et le gestionnaire du cimetière, à qui est laissée l'entière responsabilité de sa gestion pratique. De nouvelles relations sociales sont établies sur la base de la méfiance, du fait que les populations reprochent une impartialité dans la gestion des espaces et un mercantilisme foncier. Les photos ci-dessous, décrivent ce malaise qui divise les parties qui œuvrent au cimetière de Bwambè. Elles montrent des tombes bien entretenues d'un côté, construites avec un matériau définitif et un marbre bon marché. Elles portent pour la plupart le reflet d'une couche sociale aisée, même si parfois au sein des couches sociales défavorisées, des investissements importants sont engagés pour construire et entretenir des tombes.

De l'autre côté, la disposition dispersée des tombes et leur manque d'entretien traduit une appartenance à la masse populaire, qui est limitée dans son action par l'absence de ressources financières. Ces images démontrent que la gestion de certains cimetières est caractérisée par l'accroissement des profits et la recherche de la plus-value, preuve que le milieu cimetériel fait face à une mutation économique dont les stimuli sont engendrés par le développement urbain, l'exode rural et l'évolution de la conception des réalités liées à la mort d'où la nécessité d'une réforme structurelle et administrative dans la gestion de cimetières au sein des diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé.

⁶⁴ Pouget Jean, 39 ans, gestionnaire du cimetière de Bwambè, Kribi, 17 juillet 2021.

Photo 27 : Paysage cimetériel antagoniste de Bwambè



Source : Photo Ntolo clémentine 17 juillet 2021.

III- UNE HARMONISATION NÉCESSAIRE DANS LA GESTION DES CIMETIÈRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ

Les différents diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé ont plus ou moins structuré leurs cimetières et donné une forme de gestion qui permet de rentabiliser périodiquement ces espaces. L'organisation varie d'un diocèse à un autre en tenant parfois compte du contexte et des textes lorsque ceux-ci existent. Il s'en suit donc une gestion atypique qui répond à la préoccupation particulière ou au besoin de chaque entité. La possibilité de l'exagération architecturale n'est pas à exclure dans ce cas, bien qu'il soit aussi possible d'établir des continuités et des ruptures de quelques lieux de sépulture, l'effectivité d'une harmonisation devient une réalité qui s'impose.

1- Aperçu de la gestion des cimetières par les diocèses

La gestion des cimetières dans la province ecclésiastique de Yaoundé intègre des acteurs de plusieurs ordres. Prélats et laïcs mettent en œuvre des stratégies pour permettre aux espaces cimetériels catholiques de rester vivants en continuant d'accueillir en cas de besoin des dépouilles. Cette mutualisation des forces accentue la gestion plurielle des cimetières.

a- Les prélats au cœur de la gestion des cimetières

La gestion des cimetières par les prélats s'est accentuée au moyen âge. La promotion de l'érection des cimetières près des Églises a poussé les prélats à être attentifs aux activités qui y

étaient menées, et à s'assurer qu'un respect était accordé aux morts pendant les inhumations. Leur présence ne se limitait plus à la célébration eucharistique, puisqu'après l'absoute⁶⁵ qui avait lieu le plus souvent dans l'enceinte des Églises, ceux-ci ont commencé à veiller au bon déroulement des inhumations dans les sites dont ils avaient la charge. Ceci pour se rassurer que la cérémonie respectât les exigences d'un ensevelissement chrétien et le respect dû aux morts. Jusqu'à la veille de la révolution française, les prélats occupent la première place dans la gestion des dépouilles mortuaires au sein des cimetières catholiques. Ils se rassurent que les espaces réservés aux ensevelissements soient clôturés, ont des croix pour marquer l'appartenance religieuse, que les tombes sont faites en matériaux définitifs et qu'un crucifix grandeur nature est implanté au centre ou à l'entrée du cimetière. La révolution française et ses troubles renversent la tendance au point où on assiste au recul du sentiment religieux et à une sorte de transition funéraire où de nouveaux modes d'inhumations tels que l'incinération sont valorisés. De plus, le curé n'est plus absolument incontournable pour procéder aux inhumations. Désormais, le catéchiste peut le remplacer, et parfois on peut procéder à une inhumation en l'absence de l'un ou l'autre. Seuls comptent l'accès à un lieu de sépulture et la finalité de la présence en ces lieux qui est l'ensevelissement. Il faut attendre le 19^{ème} siècle avec la création du cimetière du père-Lachaise⁶⁶, la colonisation et l'implémentation des cimetières à l'occidentale dans les colonies africaines par les premiers missionnaires en particulier pour voir de nouveau des prélats s'intéresser à la gestion effective des cimetières.

Les diocèses de Yaoundé, Sangmélima, Kribi, et Obala ont des cimetières dont la gestion est assurée directement par des prélats. Ceux-ci prennent des décisions en fonction des cas qui leur sont présentés, sans parfois faire appel à l'ordinaire du lieu. Ils se contentent juste de rendre compte de l'état des inhumations, et de relever les difficultés auxquelles ils font face,

⁶⁵ D'après l'encyclopédie catholique Théo, le mot "absoute" est tiré du latin *absolvere* qui veut dire détacher. Il s'agit en fait de la dernière prière dite autour du cercueil, pour demander à Dieu d'absoudre le défunt de ses péchés. Elle conclue souvent les cérémonies prévues à l'église. Dès les premiers siècles, les chrétiens ont développé des prières pour les défunts et ont convaincu bon nombre que les morts ont besoin d'intercession pour échapper à la notion de temps et d'espace terrestre qui empêche de se détacher pour rejoindre un monde atemporel considéré comme une récompense pour la fidélité et l'amour, la justice... vécues avec les vivants.

⁶⁶ Le père François d'Aix de Lachaise (1624-1709) était le confesseur du roi Louis XIV pendant 34 ans. Il était jésuite et habitait le vingtième arrondissement de Paris où est situé actuellement le cimetière qui porte son nom. Cet homme devint célèbre par sa simplicité et sa proximité. L'espace cimétieral de 43 hectares achetés au 17^{ème} siècle par les jésuites pour servir de maison de convalescence était autrefois appelé Folie-Regnault. Ce n'est qu'en 1803 qu'il sera transformé en cimetière par l'état et dédiée au père Lachaise en souvenir des services rendus à la cour royale de Louis XIV et de sa notoriété. On y retrouve d'ailleurs de nombreuses célébrités : Honoré de Balzac, le pianiste Frédéric Chopin, l'actrice et chanteuse Edith Piaf, les hommes de lettre Molière et Jean de La Fontaine, Alfred de Musset, Alphonse Daudet, Albert Camus... Le père Lachaise n'est pas enterré dans ce cimetière qui porte son nom. Sa dépouille se trouve plutôt près de l'église Sait Paul, située dans les Marais.

dans le but de trouver des solutions idoines qui limitent les incompréhensions et les conflits.

Au cimetière d'Efok dans le diocèse d'Obala par exemple,

La gestion des curés se limite à l'entretien de la section des ouvriers apostoliques faite par les petits séminaristes, qui rendent les lieux fréquentables pour le 2 novembre, et en cas de décès d'un prêtre, assurent la propreté et donnent un coup de main au fossoyeur de circonstance qui assure un service ponctuel. En principe, la paroisse est chargée de l'entretien des tombes. Le curé lors des inhumations, se rassure juste qu'on enterre en fonction de l'orientation des tombes précédentes, car il n'y a pas de plan de cimetière⁶⁷.

Partant de l'exemple d'Obala, on note qu'à part le diocèse d'Ebolowa qui, à la suite des conflits avec les populations riveraines a décidé de créer un cimetière pour les ouvriers apostoliques, une catégorie de prélats limite leurs interventions quand il s'agit de la modernisation des cimetières, du suivi et de l'évaluation des potentielles initiatives qui peuvent marquer de façon prolongée l'histoire des cimetières catholiques au Cameroun. Le seul fait d'abandonner l'entretien du cimetière aux petits séminaristes, ou encore de restreindre au maximum les séances de désherbage, démontre que le cimetière peut être un lieu négligé et dépourvu de tout intérêt si une mission spécifique ne lui est pas attribuée. À partir du moment où le cimetière n'est pas lucratif, il donne l'impression d'être désacralisé, et son paysage a des allures d'espace abandonné et lugubre où l'envie de se recueillir n'est plus spontanée. Il est aussi vrai qu'on ne peut pas sur la base de l'observation de deux ou trois cas, attester avec conviction et véhémence que tous les cimetières non lucratifs ont un traitement identique et sont dans un état de décrépitude. Toutefois, il nous a semblé important de mettre en relief cet élément capitaliste qui peut justifier la légèreté constatée dans la gestion de certains cimetières par les prélats.

La collaboration entre les différents prélats au sujet du foncier mortuaire est marquée par une extrême centralisation dans les diocèses tels que Mbalmayo. Dès sa création, le cimetière catholique de Mbalmayo a été ouvert à toutes les couches sociales et aux différentes obédiences religieuses. L'urbanisation a conduit peu à peu les responsables à une limitation d'accès et à une centralisation qui décourage les potentiels demandeurs d'espace. L'évêque devient donc la plaque tournante de laquelle émanent toutes les autorisations d'inhumation et vers laquelle on se tourne pour tous les cas qui requièrent un discernement. Aucune inhumation depuis près de cinq ans ne se fait sans instructions venant de la hiérarchie diocésaine. Ce cas rend difficile toute innovation individuelle de la part des curés et donne de méditer sur soi-même⁶⁸ lorsqu'il est question d'envisager le départ pour l'éternité. Dans la centralisation, le

⁶⁷ Ekindi C., 31 ans, chancelier du diocèse d'Obala, Obala, 15 juillet 2021.

⁶⁸ Roch, *Le cimetière du père-Lachaise...*, p. 17.

processus d'inhumation ne suit plus le circuit normal. L'évêque devient l'acteur principal, le curé est désormais le relais entre les familles et sa hiérarchie. Or, dans un système décentralisé, les instructions viennent du curé, qui donne immédiatement ou après concertation avec son équipe un avis favorable ou non aux concernés. Ici, le protocole n'a pas une grande importance, et le traitement des dossiers se fait dans un bref délai. D'un diocèse à un autre, les démarches varient et se veulent synodales⁶⁹. Elles requièrent soit l'avis des laïcs avec lesquels l'Église chemine, soit leur implication dans tous les procès qui sont mis en place pour faciliter l'accès de tous les hommes sans distinction aucune de religion, de provenance, d'ethnie dans les lieux de sépulture.

b- Une gestion plurielle des cimetières

L'expérience du diocèse de Bafia en termes de gestion plurielle démontre que l'implication des populations locales dans la gestion des cimetières catholiques, peut contribuer à la limitation des conflits cimetiériaux entre l'Église et les riverains. Il existe des cimetières dans les paroisses Saint André de Yangben, Saint nom de Mairie de Balamba, Saint Joseph de Ntui et dans de nombreuses autres paroisses situées en zones rurales, cependant, le principal cimetière du diocèse situé en zone urbaine, plus précisément à la cathédrale saint Sébastien de Gondon est un exemple de collaboration plurielle qui s'appuie à la fois sur l'ASSOCAP⁷⁰ et les apports de la diaspora. Ce cimetière acquiert une grande importance dès 2015 où il est déclaré cimetière diocésain par l'évêque du lieu Mgr. Jean Marie Benoit Balla de regrettée mémoire. Il a pour mission d'accueillir désormais les dépouilles des prêtres qui jusque-là étaient enterrés dans les paroisses d'attache. Le groupe ASSOCAP qui a la charge de tous les cimetières du diocèse est constituée en majorité de femmes originaires de Bafia et ses environs. Ses activités sont menées en accord avec les différents curés. Ces derniers ont donné pleins pouvoirs à

⁶⁹ La synodalité est un concept qui est chère à l'Église catholique. Dès le moyen âge, les chrétiens ont commencé à se rassembler pour discerner à la lumière de la parole de Dieu et dans l'écoute de l'esprit saint des questions de tout ordre qui surgissent au cours de leur cheminement. Elle indique le chemin que parcourent ensemble les membres du peuple de Dieu. Elle préconise une marche ensemble avec toutes les couches de l'Église à savoir, les enfants, les adolescents, les adultes, les personnes âgées et à besoins spécifiques. Le chemin synodal se fait donc ensemble avec d'autres dans l'écoute, la participation, le discernement, la libération de la parole. On tient compte des préoccupations de chacun et on recherche ensemble des points d'attention, sans toutefois exclure les frères des autres églises avec lesquels les catholiques ont en partage le même baptême.

⁷⁰ L'ASSOCAP est l'association des chrétiens pour les âmes du purgatoire. Elle est née de la mouvance des réformes introduites par le concile Vatican II, qui a encouragé les mouvements à être à l'écoute de l'Esprit t à se laisser conduire par lui. Elle a pour but de prier pour les défunts, de présenter leurs âmes au Seigneur pour qu'ils triomphent de la mort et quittent l'étape transitoire considéré comme un moment où le défunt est purifié de toutes ses fautes et chemine vers son salut. Lorsque les groupes e l'ASSOCAP sont bien structurés, ils contribuent à l'entretien des cimetières, communient à la passion du Christ à travers les pénitences, les prières ponctuelles au cimetière. Leur devise se résume en trois mots clés : aimer prier et agir.

l'association qui organise les activités au sein du cimetière et n'hésite pas à innover lorsque le besoin se fait ressentir.

Les actions de ce groupe consistent concrètement comme le présente la responsable madame Onanina Isabelle à "attribuer des espaces aux familles qui en demande, prier pour les défunts une fois par semaine, veiller à ce que chaque famille puisse bâtir une tombe solide et sobre pour son défunt, se rassurer de l'état de propreté du cimetière et chercher des Sources de revenus pour l'entretien du cimetière"⁷¹. Ce sont ces membres qui fixent le prix des inhumations, qui sont alloués en fonction des différentes tranches d'âges comme le présente le tableau ci-contre.

Tableau 13 : Tableau des prix d'inhumation au cimetière catholique Saint Sébastien de Bafia

Tranches d'âge	prix
0-10ans	5000
11-20 ans	15000
21 et plus	50000

Source : Tableau réalisé à partir des données de terrain

Ce tableau ressort le traitement qui est réservé aux dépouilles en fonction de la période de vie. C'est-à-dire que l'enfance qui à l'âge adulte, le traitement varie d'une étape de vie à une autre. Au vu de cette différenciation, on peut porter une analyse selon laquelle la variation des prix est fonction de l'espace occupé par la dépouille. Un nourrisson par exemple ne pourrait occuper un espace similaire à celui d'un adulte. Donc, le prix est fonction de l'espace attribué. Au-delà de la question d'âge que soulève ce tableau, on peut également remarquer que la situation des prêtres et des nécessiteux n'est pas abordée. Ces cas sont traités de façon particulière. À ce sujet, la précision est donnée par la secrétaire de l'ASSOCAP.

Les prêtres sont inhumés gratuitement et ont un espace qui leur a été assigné. Nous leur désignons simplement l'endroit où ils doivent inhumer leurs confrères. Jusqu'en 1985, on enterrait tout le monde en désordre dans le cimetière, mais depuis 2015 qu'un espace a été attribué aux prêtres, on les enterre les uns à côté des autres dans un certain ordre. En ce qui concerne les nécessiteux, ceux-ci sont enterrés gratuitement à cause du devoir de charité que nous impose notre foi⁷².

Une fois que les inhumations sont faites, les familles ne reviennent que très rarement pour s'occuper des tombes. Pour résoudre ce problème il a été demandé dès 2013 aux familles de mettre au moins des dalles sur des tombes, afin de garantir leur visibilité et d'éviter

⁷¹ Onanina Isabelle, 76 ans, responsable de l'ASSOCAP, Bafia, 10 juillet 2021.

⁷² S. Bayang, 56 ans, secrétaire générale de l'ASSOCAP, Bafia, 10 juillet 2021.

d'entreprendre une quelconque action sur des sites déjà occupés. À cette initiative, seules quelques familles ont répondu positivement. La pérennisation de ce projet ainsi que l'entretien du cimetière dépendent de nos jours des contributions mensuelles des membres de l'association qui s'élèvent à 1000 francs CFA et de l'apport de quelques membres de la diaspora ⁷³ dont les parents sont inhumés dans ce cimetière. En effet, cette diaspora qui se trouve en France pour la plupart envoie trimestriellement de l'argent à l'ASSOCAP par le biais du curé. Les sommes varient entre 100000 et 150000 et permettent aux responsables de payer les herbicides, la main d'œuvre des ouvriers temporaires chargé de veiller de temps à autre à la sécurité des tombes et à l'hygiène de cet espace. L'ambition de modernisation de ce site a poussé les gestionnaires à procéder à un recensement⁷⁴ des familles des défunts. Cette procédure a pour but de les intéresser à la gestion du cimetière et de les pousser à prendre soin de ceux qui les ont précédés.

L'étroite collaboration entre ces différentes entités permet d'élaborer des projets d'aménagement plus adaptés aux réalités du milieu, et de maintenir vivante la mémoire de ceux qui font désormais partie de la population cimétériale dudit lieu. Au cimetière catholique de Gondou par exemple, après des années d'anarchie où "le cimetière était transformé en refuge de bandits et de toxicomanes"⁷⁵, la réhabilitation des structures et l'aménagement du site ont redonné un aspect plus attrayant à ces lieux même si de nombreux efforts restent à faire au niveau architectural comme le montrent les photos ci-dessous.

⁷³ A.C. Mbeke, 57 ans, recteur de la cathédrale saint Sébastien de Gondou, Bafia, 10 juillet 2021.

⁷⁴ APCB, les familles qui ont des tombes au cimetière, janvier 2020, p.1/1.

⁷⁵ J.B. Baba Moukong, 40ans, agriculteur, Bafia, 10 juillet 2021.

Photo 28 : tombes des laïcs au cimetière de Gondon



Source : Photo Ntolo clémentine, Bafia, 10 juillet 2021

Photo 29 : Tombe des prêtres au cimetière de Gondon



Source : Photo Ntolo clémentine, Bafia ,10 juillet 2021.

2- Les cimetières de la province ecclésiastiques de Yaoundé, physionomie d'une architecture discontinue

Certains cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé sont caractérisés par un désordre architectural matérialisé par une superposition de plusieurs styles qui sont parfois contradictoires. Un tour de ces paysages cimetiériaux conduit à constater la grande diversité des

styles ainsi que la prépondérance de l'alliance entre l'époque coloniale à la période postcoloniale

a- Regard panoramique sur les structures cimetiérales de la province ecclésiastique de Yaoundé

Le paysage funéraire des cimetières catholiques, malgré sa structuration embryonnaire regroupe de nombreux éléments observables dans les cimetières classiques. Son histoire est façonnée par "l'histoire complexe"⁷⁶ et les croyances des régions dans lesquels il s'est développé. C'est pour cela qu'on rencontre une variété de tombes, de monuments, de matériaux qui évoquent l'évolution des sociétés qui sont soit conservatrices, soit ouverte aux différents changements que propose la modernité. On peut ainsi à l'instar du cimetière du père Lachaise se retrouver à contempler et à s'exclamer devant la diversité des "monuments funèbres pressés, entassés... que de bronze, de marbre, de granit, de pierre de tout genre ! Que de grilles de toutes dimensions, de colonnes, de statues, de mausolées de forme sépulcrales... que d'hommes, de femmes et d'enfants, tous inanimés, tous ayant vécus, que la mort est féconde"⁷⁷. Tous ces symboles décrivent un hybridisme des pratiques funéraires. De la tombe individuelle au caveau familial, on assiste à l'émergence de signes commémoratifs importé d'occident qui démontrent la complexité des formes prises par les cimetières aujourd'hui et un nouvel ordonnancement de la mort qui contribuent à nourrir les tensions et les contestations entre les autorités religieuses et les populations riveraines.

De toute évidence, le cimetière devient donc " un phénomène social extrêmement important qui permet à chacun de se resituer dans son groupe de parenté avec ses ancêtres"⁷⁸. Il apparait comme un enjeu où chacun veut retrouver des traces significatives de son passé pour son épanouissement et la paix au sein de sa cellule familiale. La configuration actuelle des cimetières catholiques de la province ecclésiastique de Yaoundé, conjugue à la fois des formes archaïques, modernes et archaïsantes, puisqu'elle est capable de figer les dépendances et les hiérarchies et de protéger de façon subtile un ordre sociétal qui est à la base des systèmes de pensée et des multiples construits sociaux. L'aspect du paysage rend quelques cimetières accueillants et fréquentables. Cette physionomie" semble adoucir le passage de la vie à la mort...et rend la perte d'un objet chéri moins amère, son absence moins absolue et moins

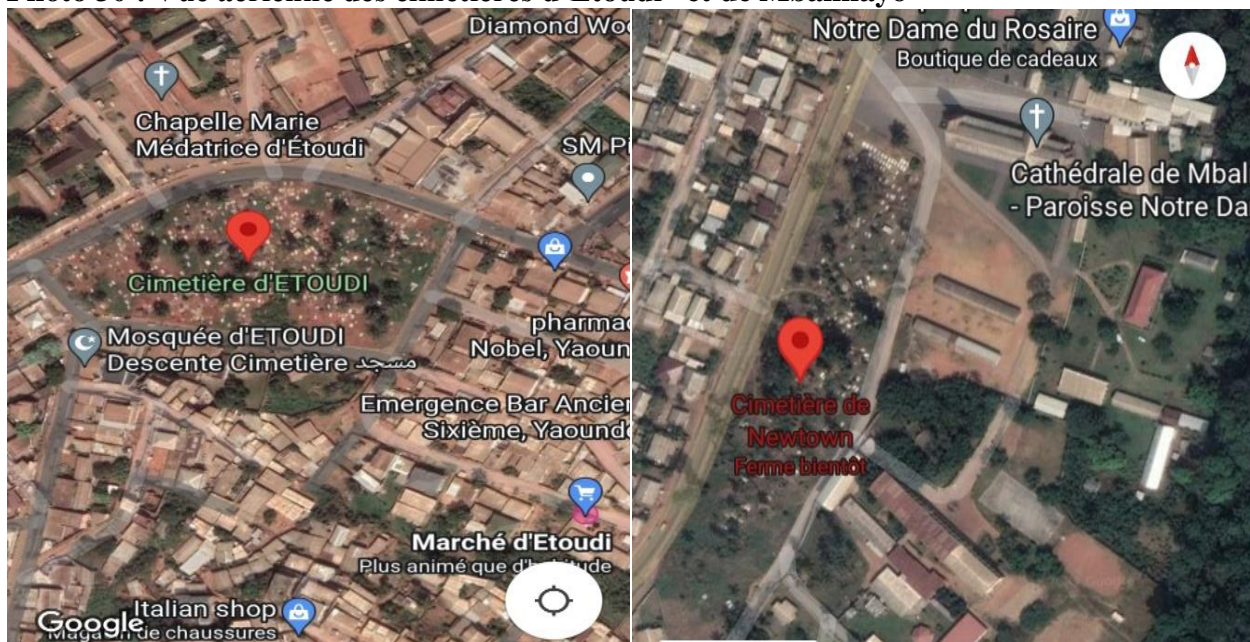
⁷⁶ C. Baron et al., *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Orstom, 1995, p.17.

⁷⁷ Roch, *Le cimetière du père-Lachaise...* p. 15.

⁷⁸ *Ibid.* p.7.

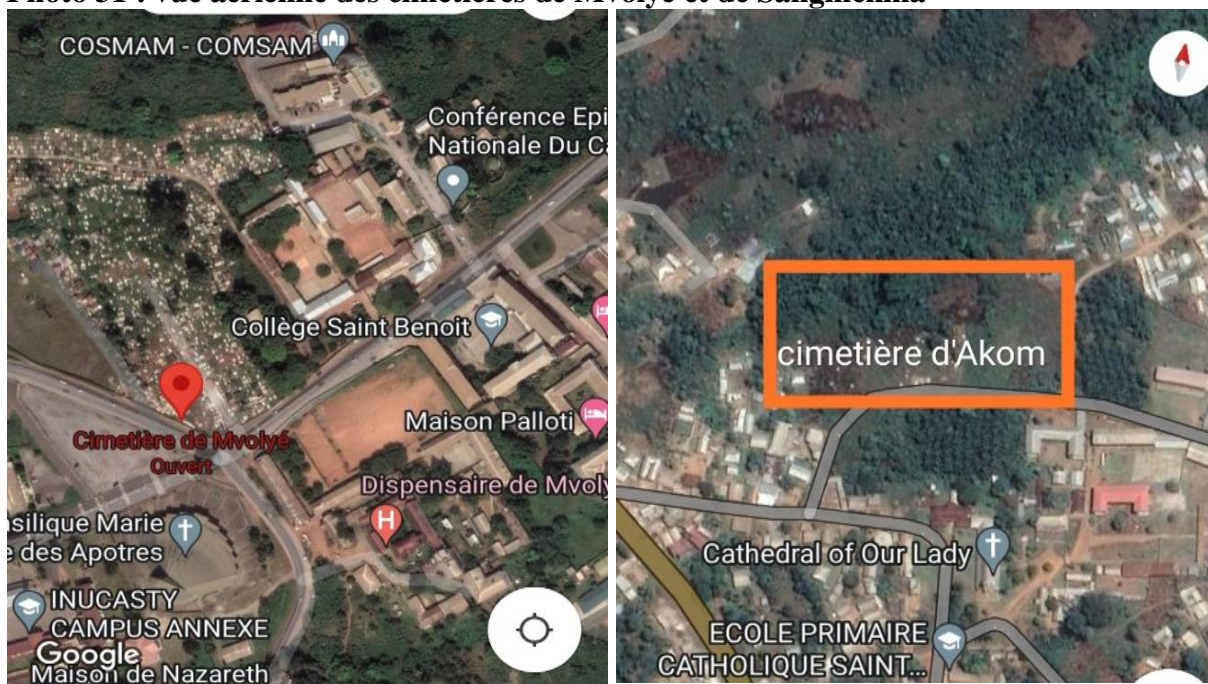
complète"⁷⁹. C'est une sorte d'Havre de paix lorsque toutes les composantes de la chaîne cimétériale sont réunies et portent le visiteur à la prière. Les photos aériennes ci-dessous donnent un aperçu général de quelques cimetières de la province ecclésiastique retenus comme modèles témoins, et qui sont représentatifs de la réalité de l'ensemble des cimetières catholiques de la zone étudiée.

Photo 30 : Vue aérienne des cimetières d'Étoudi et de Mbalmayo



Source : Google Mapp, mars 2022

Photo 31 : vue aérienne des cimetières de Mvolyé et de Sangmélina



Source : Google Mapp, mars 2022

⁷⁹ Roch, *Le cimetière du père-Lachaise...*, p. 17.

L'analyse de ces photographies aériennes (**photo30** et **photo31**) donne un certain nombre d'informations. Tout d'abord, on note un agencement irrégulier des tombes qui sont disposées pour la plupart de manière anarchique, sans véritable espacement régulier. Le monument central matérialisé par une croix, un ange protecteur est presque inexistant. Présent dans l'ancien cimetière catholique d'Ebolowa, on n'en trouve point dans les autres cimetières de la province ecclésiastique. L'orientation des tombes varie d'un lieu à un autre. C'est une preuve que la position des corps dans chaque cimetière pourrait aussi dépendre du fossoyeur et quelques fois des gestionnaires ; le gestionnaire étant celui qui délimite l'espace d'inhumation et le fossoyeur celui qui creuse la tombe en fonction de l'espace disponible. En outre, la présence d'une allée centrale comme celle de Mvolyé cède la place à des sentiers qui facilitent le passage d'un bloc de tombes à un autre. L'aire d'inhumation est rarement encadrée par une clôture. Sur les onze cimetières urbains que possède la province, seuls deux possèdent une clôture. Il s'agit de cimetières de Mvolyé et du nouveau cimetière des prêtres d'Ebolowa ; celui de Sangmélima est en pleine construction. Toutes ces terres de repos sont caractérisées par la richesse de leurs styles funéraires.

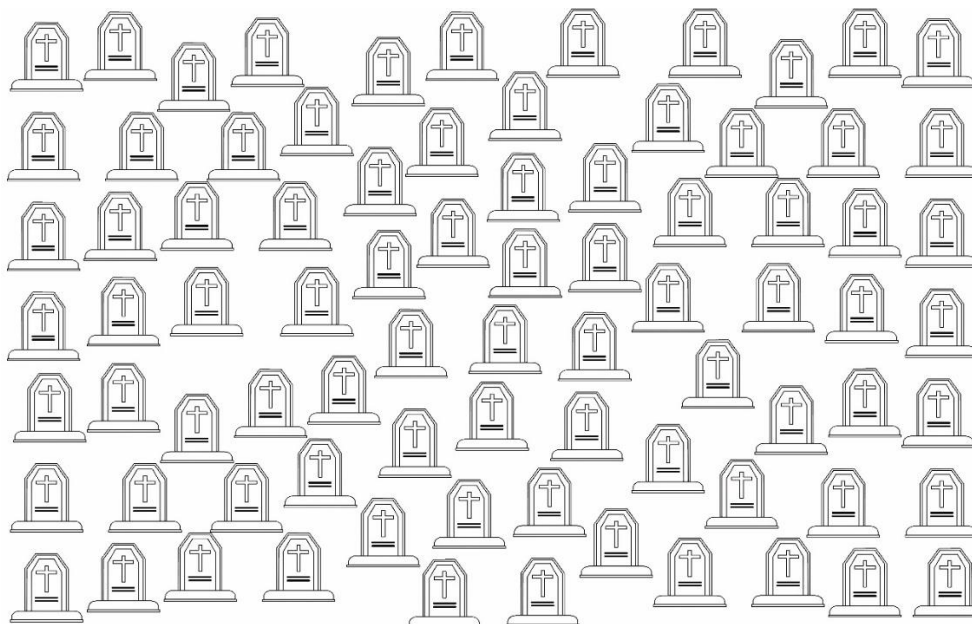
b- Un agencement contradictoire des styles

La descente dans les sites cimetériels a permis de se rendre compte qu'il existe une cohabitation de styles opposés dans les cimetières. Le style non orthogonal⁸⁰ né au 19^{ème} siècle est représenté par les cimetières de Kribi, Etoudi, Mokolo, Efofok, Ngoya ; il est caractérisé par une organisation désordonnée et un alignement quelque peu aléatoire des tombes, des stèles. Il se développe au gré des inhumations, et donne l'impression de ne pas suivre un plan d'aménagement préalablement établi. C'est un type de cimetière qui prend la forme de la topographie du lieu et peut être taxé d'archaïque. Il ne prend pas toujours en compte la superficie. Ce qui importe c'est d'enterrer le maximum de personnes, peu importe les conditions. C'est le lieu de l'affirmation des identités sociales ; il est pratiquement possible de distinguer quelques classes aisées à partir des stèles construites par les familles, les classes moyennes et pauvres dont les tombes sont à certains moments livrées au sort de la nature. Néanmoins, dans de nombreux pays africains et occidentaux, de nos jours, les considérations funéraires varient d'une époque à une autre. Nous sommes " à une époque où il devient primordial pour chacun d'avoir un emplacement et un monument qui soient proportionnels à sa richesse individuelle, l'espace du cimetière devient le lieu d'affirmation du statut et de la

⁸⁰ Rapport final inventaire des cimetières et des croix de chemin, patri-arch., mai 2011, p.228.

hiérarchie sociale"⁸¹. Toutefois, la physionomie du cimetière non orthogonal demeure disparate comme le montre la figure ci- dessous.

Figure 2 : Modèle de cimetière non orthogonal

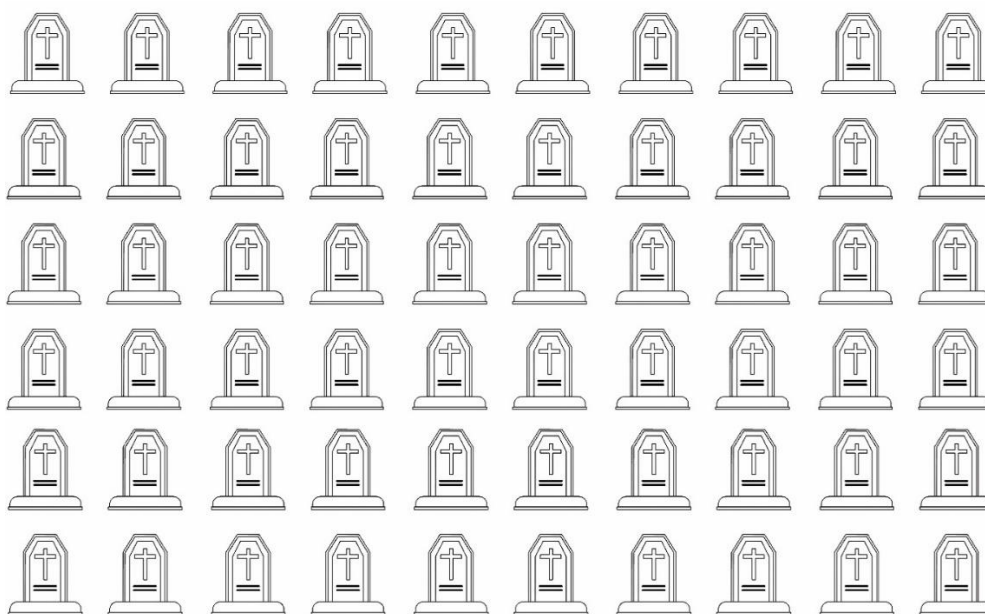


Source : figure réalisée à partir des orientations du rapport de patri-arch⁸²

Le cimetière orthogonal, né au 20^{ème} siècle s'illustre par l'uniformisation du cimetière, avec des lots que l'on peut déterminer comme étant standardisés et une organisation spatiale assez stricte. Les tombes respectent un alignement quadrillé qui donne l'impression d'être en face d'un damier aux cases rectangulaires. Les monuments funéraires sont simples, sans grande exagération architecturale. C'est une forme de cimetière moderne à la structuration contrôlée. Le cimetière de Bafia dans sa configuration actuelle se rapproche de cet aménagement puisque les nouveaux espaces occupés préconisent graduellement une exploitation quadrillée des espaces. Le site réservé aux prêtres suit cet agencement. Il en est de même pour toutes les inhumations qui ont eu lieu après 1986 date à laquelle les laïcs ont commencé à s'intéresser subtilement à la question des inhumations diocésaines dans ce diocèse. En outre, le nouveau cimetière d'Ebolowa est l'exemple le plus adapté qui répond à cette description. Bien qu'il n'ait pas de plan de disposition préétabli, les tombes des prêtres déjà inhumées suivent un modèle quadrillé.

⁸¹Rapport final inventaire des cimetières et des croix de chemin, patri-arch, mai 2011, p. 22.

⁸²Patri-arch a réalisé cet inventaire et produit ce document final à la demande de la municipalité régionale du comté de Coaticook au Québec. Patri-arch est une firme constituée d'un ensemble de consultants en patrimoine et architecture. Elle procède par des études empiriques en déplaçant ses membres sur le terrain. Ceux-ci prennent des photographies, procèdent à des analyses historiques, architecturales et paysagères.

Figure 3 : Modèle de cimetière orthogonal

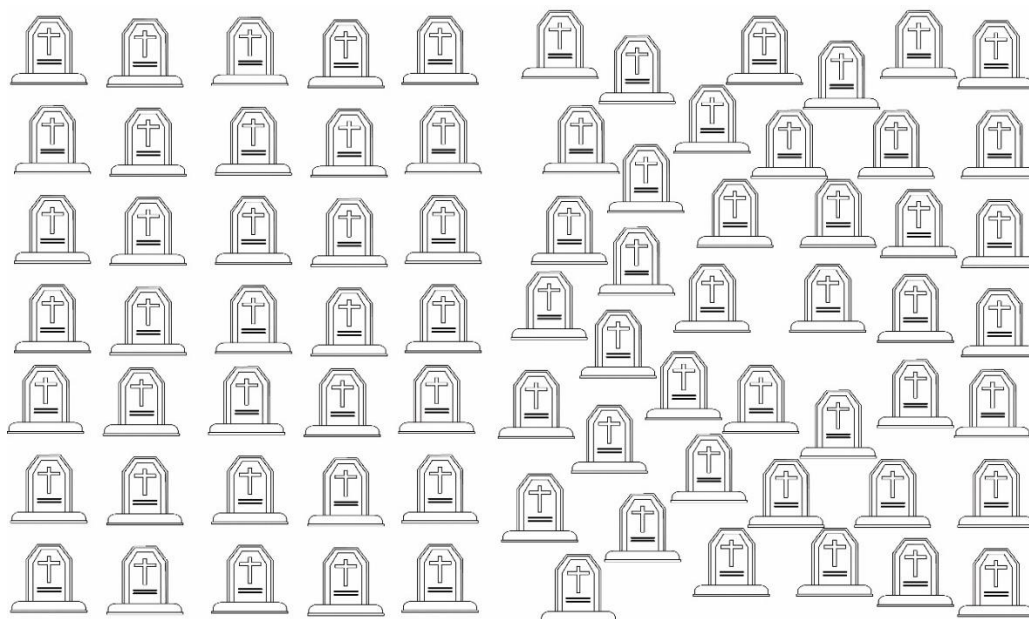
Source : figure réalisée à partir des orientations du rapport de parti-arch

Les cimetières de Mvolyé et Mbalmayo sont un assemblage hybride qui combine à la fois le style orthogonal et non orthogonal. Ils peuvent être considérés comme des cimetières archaisants dont les structures ressortent des éléments archaïques et des éléments modernes. Dans ce cadre, Mvolyé contient à lui seul un héritage colonial constitué des tombes en terres cuites à l'architecture modeste et surplombé d'une croix, et l'apport moderne, visible à travers les tombes et les caveaux en matériaux modernes qui se font concurrence en termes de beauté, d'agencement de couleur, d'innovation décoratives. Malgré les aménagements qui cherchent à imposer un plan précis, contribuant ainsi à la modernisation du cimetière, les allées ne permettent toujours pas le passage des voitures funéraires et sont limitées par les anciennes sépultures dont le déplacement n'a jamais été envisagé. Ceci parce que certaines familles sont réticentes au fait de déplacer les sépultures, ou encore parce que les tombes ont été abandonnées par ces familles, ou bien les personnes inhumées étaient des expatriées, elles sont tombées pendant la mission et les siens ne peuvent être joints. Dans ce cas, " celui qui sommeille en ce lieu sur un sol étranger n'a point de part aux larmes, aux sanglots, aux milliers d'offrandes du lendemain de la Toussaint"⁸³ ; il est de nouveau inexistant pour les vivants et son départ est effacé des mémoires jusqu'à ce qu'un descendant philanthrope décide de faire amende honorable en essayant de retrouver le sépulcre de son parent ou de son ancêtre pour lui rendre désormais un hommage saisonnier. De toute évidence " il est difficile d'envisager une

⁸³ Roch, *Le cimetière du père-Lachaise...*, p. 28.

modernisation totale du cimetière tant que les familles ne seront pas prêtes à collaborer au déplacement des restes de leurs membres. Ce qui rend tout projet de modernisation difficile"⁸⁴.

Figure 4 : Modèle de cimetière archaïsant



Source : Figure réalisée à partir des données de terrain du cimetière de Mvolyé

Photo 32 : structure archaïsante au cimetière de Mvolyé



Source : Photo Ntolo Marianne, Yaoundé, 24 août 2021.

3- Continuités et ruptures

Les cimetières sont porteurs d'histoires. Leur structuration révèle à la fois une appartenance religieuse et donne des bribes de renseignements sur la classe sociale qu'indiquent le nom et l'imposant monument qui tient lieu de stèle sur quelques tombes. L'harmonisation

⁸⁴ Fanga Pascal, prêtre, 50 ans Curé de la Basilique Marie Reine des apôtres de Mvolyé, Yaoundé, 20 juillet 2021.

des aménagements de ces sites dans l'ensemble de la province ecclésiastique de Yaoundé, tout en insistant sur des particularités qui relèveraient les spécificités de chaque région, donnerait lieu à une véritable modernisation des lieux de sépulture.

a- Des cimetières porteurs d'histoire

L'histoire ne se limite pas seulement à rapporter les faits du passé, à les dater, à s'en servir pour mieux comprendre le présent et prévoir l'avenir. Elle sert aussi de fonds de souvenir dans les cimetières, exprime l'espérance et rappelle la vie et les œuvres de ceux qui furent autrefois vivants. Leurs sépultures ne nous invitent plus uniquement à pleurer, crier, prier, mais à se souvenir de ce que fut la vie de ceux qui reposent en ce lieu. À titre d'exemple, la présence de la tombe de Mgr. Vieter à Mvolyé rappelle l'implantation du catholicisme au Cameroun et l'œuvre accomplie par les pères Pallottins pour que le Christ soit annoncé à tous les peuples. Celle de Mgr. Jean Zoa incère l'Église d'Afrique dans la mouvance du concile Vatican II⁸⁵, où ce prélat camerounais a brillé par sa participation aux commissions conciliaire et ses interventions sur l'inculturation et la conversion en Afrique. Il a également mené une lutte pour une charité participative en encourageant les jeunes Camerounais à se mettre ensemble pour produire, devenir des acteurs d'une vision particulière du développement⁸⁶ qui donnait une place centrale aux laïcs afin de pouvoir partager dignement le fruit de leur labeur à ceux qui n'en n'ont pas. Il a prôné une pastorale qui consiste à produire soi-même pour servir la solidarité au lieu de tendre la main pour tout attendre des autres. Au cimetière de Kribi, les tombes allemandes livrent les traces de l'occupation allemande à un moment donné de l'histoire du Cameroun et donnent à l'élève ou à l'étudiant qui veut connaître l'histoire de son pays d'avoir les preuves de son temps qui attestent effectivement que les allemands se sont installés en divers lieux de son pays pour mener leurs activités et travailler pour l'intérêt de la métropole tout comme les Français et les Anglais.

Ces figures font des cimetières, des lieux historiques dignes d'attention qui ne sont pas là pour valoriser la mort et démontrer à quel point elle est une fatalité. Tout au contraire, elles pérennisent notre histoire, sans oublier celle de nos ancêtres qui nous ont précédés, et nous rappellent que nous avons un passé constructif dont nous pouvons nous servir aujourd'hui encore pour bâtir une nation forte et jalouse de ses valeurs. Il devient donc urgent de restaurer les sépultures des cimetières, de revoir la question des monuments funéraires en les revêtant de

⁸⁵ Actes du colloque, *Monseigneur Jean Zoa. Son héritage et son enseignement*, 9 et 10 décembre 1998, Mbalmayo, Centre d'étude Redemptor Hominis, 1999, p. 35.

⁸⁶ *Ibid.*, p.33.

tous les atouts qui font d'eux des repères historiques afin que le souvenir des morts soit perpétré au point de transmettre des messages précis aux diverses générations. Les hommes entre vie et trépas se sont aussi servi des cimetières à une époque pour transmettre des messages aux vivants en les ensevelissant dans des lieux précis, pour continuer à manifester leurs présences dans l'histoire, afin que nul ne les oublie. C'est ce que nous démontre l'affaire de la capsule ensevelie de *Moe's river*⁸⁷ dont un extrait est livré ici: "comme les personnes qui ont colonisé notre histoire, il y a 200 ans, comme ces gens qui formaient les communautés au tournant du XIXème siècle, nous sommes ici et laissons un message à ceux qui nous suivront"⁸⁸. Par cet acte, on peut déduire que le cimetière est un lieu parlant, rempli d'histoires glorieuses qui doivent être relatées, de sorte que d'autres puisse en tirer profit pour que leur dénouement ne prenne pas fin avec les départs des acteurs et des témoins, d'où l'importance de la modernisation des cimetières catholiques non seulement dans la province ecclésiastique de Yaoundé, mais aussi dans tous les autres cimetières catholiques du Cameroun.

b- Vers une modernisation des lieux de sépulture

La modernisation des cimetières ici tiendrait lieu de révolution funéraire dans le domaine de la gestion des dépouilles mortuaires par l'Église catholique au Cameroun, au cas où celle-ci est prête à oser des aménagements nouveaux qui diffèrent de la routine habituelle. C'est un autre moyen pour les diocèses, de rentabiliser la chaîne de l'industrie funéraire. La mise en évidence que nous faisons de cette vision, est aussi une façon de soutenir un capitalisme funéraire qui contribue au bien-être des autochtones. Pour ce faire, l'Église devra commencer par rendre ses cimetières fréquentables en tout temps. C'est à dire que les visites ne vont plus se limiter au 2 novembre pour la commémoration des défunts, mais la structuration et le paysage funéraire vont être des moyens de fidéliser les familles et les visiteurs, les curieux. Cela implique de prendre en compte "l'aspect général du cimetière et son organisation interne :

Si le cimetière est près de l'Église
 Entouré de murailles
 Fermé à clé
 S'il y a une grande croix de pierre au milieu
 S'il y a une place pour les enfants morts nées et pour les jeunes enfants baptisés"⁸⁹.

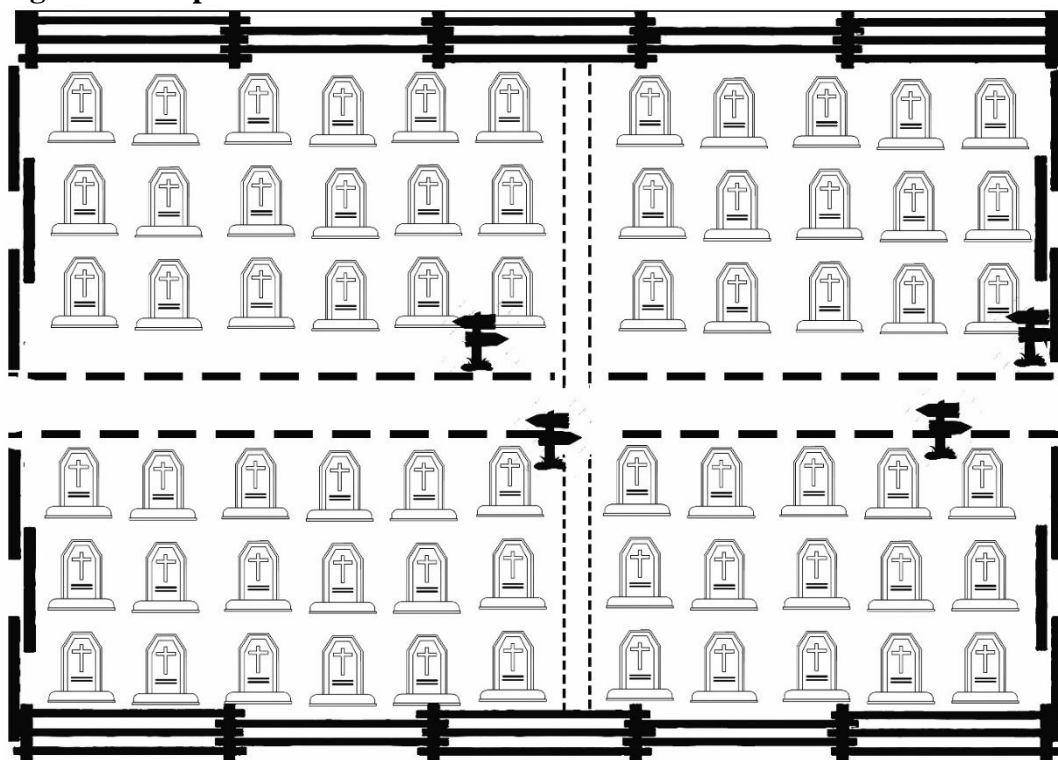
⁸⁷ Moe's river est un cimetière canadien qui date du 19^{ème} siècle, situé dans le hameau qui porte le même nom, dans lequel a été enterré une capsule commémorative à l'aube de l'an 2000. Cette capsule (petit tube de cuivre dans lequel on a introduit le message et qui a été bien refermé pour éviter que son contenu ne soit détruit par des bestioles), sera ouverte ne l'an 2100 et contient un message à l'adresse des générations futures légué par des personnes au seuil de la mort et qui aujourd'hui sont assurément décédées.

⁸⁸ S. Halseltine Patton, l'histoire de Moe's river, Sherbrooke, Sherbrooke imprimerie, 2006, p. 51.

⁸⁹ C. Treffort (dir), *le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, presses universitaires du midi, collection fléreau, 2015, p.68.

Jusqu'à présent, la notion de sécurisation des cimetières reste peu abordée. Elle se limite aux lamentations en cas de vandalisme ou lorsque le site devient un repère de truands. Seul Mvolyé est fermé à clé et a un portail métallique. Les vigiles ne sont pas assez nombreux pour couvrir certains espaces et assurer la sécurité des sépultures. Au-delà de tout ceci, il faut reconnaître que pratiquement tous les cimetières sont classés comme étant des cimetières écartés ; c'est-à-dire que le lieu d'inhumation n'est pas autour de l'Église, il s'en éloigne de plusieurs mètres. Parfois, les cimetières sont aménagés en dehors du lieu de culte et très souvent de l'autre côté de la voie publique ou sur la même voie comme à Mvolyé, Etoudi, Kribi, Mbalmayo, Sangmélima, Ebolowa. Il devient donc laborieux pour le clergé de prêter continuellement une attention aux allées et venues dans les sites. Les blocs existants distinguent les prêtres et les laïcs. Il n'y a aucune distinction entre les enfants décédés et les adultes. Seules les dimensions de la tombe donnent ces renseignements. Moderniser les cimetières, revient donc ne pas faire fi de ces paramètres qui sont des indicateurs de rupture.

Rompre avec l'architecture coloniale et entrer dans une étape moderne revient à sensibiliser la population sur l'importance de l'entretien des cimetières. Cela passe par l'amélioration de l'habitat de la population cimétériale qui ne peut être que le résultat d'une planification à long terme, qui demande un suivi et une évaluation réguliers ; puisque ce sont les modalités d'aménagement qui donne une physionomie au paysage du cimetière. Des travaux pourraient être envisagés pour tracer une allée centrale ainsi que des sentiers, sécuriser le site d'inhumation en construisant des clôtures pour limiter la zone d'inhumation et tenir compte de la disponibilité des espaces en cas de demande. La structure des tombes, des stèles pourrait être réalisée à partir des modèles définis par les gestionnaires qui orientent la taille, la forme et donne les limites à ne pas excéder. Un embellissement du paysage mettrait un accent sur le couvert végétal où le gazon règne en maître. Des panneaux informatifs pourraient aider les visiteurs à retrouver plus facilement des blocs destinés aux prêtres, aux laïcs, aux expatriés, aux enfants et pourquoi pas aux donateurs des terres. Des épitaphes pourraient figurer sur chaque tombe tout en donnant des informations sur le nom du défunt, sa date de naissance et de décès et si possible introduire un détail sur son statut lorsqu'il s'agit d'un personnage public qui a influencé la vie politique, économique ou autre au sein de la société. Des flèches pourraient orienter le déplacement au sein du cimetière ; une croix centrale rappellerait l'appartenance au christianisme et un portail en métal pourrait contenir la toponymie du lieu. Plusieurs présentations sont possibles ici. Il s'agit soit d'une reproduction du style orthogonal, soit une reproduction circulaire dont les tombes et des caveaux gravitent autour d'un monument central.

Figure 5 : Proposition de cimetière moderne

Source : Figure réalisée à partir des données de terrain

Conclusion partielle

La réflexion sur la conflictualité sous-jacente et l'entretien des cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé a démontré qu'en plusieurs lieux, la collaboration entre l'Église catholique et les riverains a cédé la place aux remords et aux murmures que beaucoup peinent à porter au grand jour. Obala et Mbalmayo vivent une accalmie illusoire qui cache des velléités inavouées, signe d'un malaise social, marqué par des actions isolées çà et là. Même si Kribi démontre qu'il est possible à travers ses dépouilles coloniales et la multitude de défunts de toutes les religions inhumées dans ses cimetières, que l'hospitalité cimetériale soit une expression contemporaine de l'hospitalité religieuse ; on note que c'est également le signe d'une maturité spirituelle qui est capable de transcender les barrières religieuses. À cet effet, la nécessité de l'entretien et de la modernisation de ces sites dont la gestion diffère d'un diocèse à un autre se fait pressente. Ces cimetières sont des lieux d'histoire qui méritent une attention particulière et ont un message à transmettre aux générations ; message qui ne saurait être préservé dans une anarchie architecturale et un mixage approximatif des styles, et transmis sans la résolution des conflits latents qui entravent l'harmonie entre les différents acteurs des lieux d'inhumations.

**CHAPITRE 6 : LES APPROCHES DE RÉOLUTIONS DES
CONFLITS DU FONCIER MORTUAIRE DANS LA
PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ**

De l'indifférence à la recherche de moyens plus adéquats, l'Église catholique a eu sensiblement le même processus d'évolution dans les divers cas de conflits cimetiéraux dans lesquels elle s'est retrouvée impliquée. De l'échec de l'intimidation, elle a jugé bon d'opter pour des méthodes plus conciliantes en vue de parvenir à une paix durable. Elle a ainsi fait recours à un plaidoyer pour le dialogue et la réconciliation. Au-delà de ce choix, le conflit reste permanent dans certaines zones, mettant ainsi l'Église face au défi de la construction d'une paix foncière définitive dans les cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé.

I- COMPROMIS ET COMPROMISSIONS DE L'ÉGLISE FACE AUX REVENDICATIONS FONCIÈRES RIVERAINES DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ

L'Église catholique romaine, pour faire face aux revendications et aux incidents occasionnés par les crises foncières dans ses cimetières, est passée des méthodes d'intimidations à travers une posture de défense drastique marquée par un rejet total des revendications des populations, à des tentatives de dialogue et de conciliation.

1- L'adoption des méthodes drastiques

Les revendications des riverains ne datent pas d'aujourd'hui. L'attitude réfractaire à tout dialogue prôné par l'Église, l'ignorance des doléances et des appels à plus de considération de la part de l'Église ont été la source de nombreuses incompréhensions, et fragilisé les rapports de respect et de courtoisie de longue date existant entre l'Église et les autochtones. Ainsi, assiste-t-on depuis une décennie à des résolutions partielles et des échecs dans le processus de pacification des conflits cimetiéraux.

a- Un arrêt brusque des inhumations

La première réaction des autorités religieuses, face aux revendications énergétiques des populations riveraines a été le silence. Puis, devant des foules déchaînées sur des médias et acteurs de désordre au sein des cimetières¹, l'Église s'est braquée. Le silence semblait être pour elles le moyen par lequel l'Église pouvait étouffer des situations délicates, en attendant des voies de sortie de crise. C'est à l'image des situations critiques que traverse l'Afrique et dont parle le révérend père Jean Marc Ela, lorsqu'il s'interroge sur les différents silences de l'Église devant les situations dont elle est à l'origine. Il dit : "n'est-ce pas ainsi que se présente notre

¹ ACDO, lettre Monseigneur Severin Zoa Obama, vicaire général, N°SZ0/09/09/18/064, circulaire de suspension de l'autorisation d'inhumer, Yaoundé le 14 septembre 2009.

vaste continent, habitacle de centaines de millions d'existences humaines : hommes, femmes, jeunes et enfants, laissées au bord du chemin, malades, blessées, handicapés et marginalisés !"². Cependant, tous les diocèses ne peuvent réagir de la même manière devant une difficulté. Les moyens de résolutions peuvent s'apparenter, puisque l'un peut tirer sagesse de l'expérience des autres. C'est pourquoi dans l'exemple qui nous est donné dans l'archidiocèse de Yaoundé, on constate que la pression dans laquelle il se trouvait, réclamait une prise de position claire, qui devait tenir compte des différentes sensibilités, ainsi que, des acteurs impliqués. Puisque dans un conflit, certaines personnes profitent souvent du désordre et de la confusion pour semer les troubles, et poser des actes répréhensibles, il fallait donc dès le départ, séparer le bon grain de l'ivraie³. L'Archidiocèse a cru que le silence seul permettait de mieux discerner et de réfléchir sur les tenants et les aboutissants d'une crise qui pouvait à long terme devenir incontrôlable ; mais c'était ignorer ce dont une population en colère est capable de réaliser. À ce sujet, le mémorandum des *Emveng* en dit long⁴.

La volte-face imprévue de l'archidiocèse à cause de la situation de pression et même d'agacement dans laquelle il s'est trouvé l'a conduit à prendre des mesures drastiques, telles que l'arrêt des inhumations au cimetière de Mvolyé⁵. Compte tenu du fait que suspendre les enterrements était un moyen de répression, l'Église devait faire valoir son autorité, et imposer une issue qu'elle juge elle-même adéquate, pour un problème d'une telle envergure. Une lettre du vicaire général de l'époque, annonçait ainsi, à toute la communauté diocésaine la suspension des autorisations d'inhumer suite aux incidents survenus lors des inhumations du 12 septembre 2009⁶. En effet, ce jour-là, des familles dont les attestations d'inhumation avaient des problèmes d'authenticité se sont introduites de force dans l'enceinte du cimetière, pour procéder à des inhumations, provoquant la suspension par l'Archidiocèse de toutes les inhumations en projet. Cette décision a certainement eu des répercussions sur les relations Église-autochtones, jusqu'à ce que soit trouvé un terrain d'entente.

² J. M. Ela, *Les évêques du Cameroun au synode africain*, Yaoundé, service du livre, 1994, p.3.

³ La bible juive complète, Mathieu 13, verset 30, version française du Tanakh (Ancien Testament) et de la Brit Hadachah (Nouveau Testament), publiée par EMETH Éditions, 2017, p. 1255.

⁴ Pour plus de clarté, le mémorandum des *Emveng* livre dans sa totalité, l'expression d'un peuple en colère, et qui prend la peine de scruter chaque élément de sa crise, en pointant du doigt le mal lui-même, tout en proposant des solutions qui l'arrange. Cette colère ne s'arrête plus seulement au cimetière de Mvolyé, à cause des signaux longtemps ignorés par l'archidiocèse, désormais, ce sont toutes les possessions de la colline de Mvolyé qui sont remises en question par les autochtones.

⁵ ACDO, lettre de Monseigneur Severin Zoa Obama, vicaire général, N°SZ0/09/09/18/064, circulaire de suspension de l'autorisation d'inhumer, Yaoundé le 14 septembre 2009.

⁶ *Ibid.*

La réponse au mémorandum des Emveng⁷, constituée d'un rejet total de toutes les revendications faites à propos du cimetière de Mvolyé, a marqué un tournant décisif dans la crise de Mvolyé. De fait, cette réponse qui était censée apaiser les cœurs s'est révélée être une énième cause de mécontentement. Elle stipulait que le mémorandum n'avait pas de destinataire spécifié, et que les faits reprochés à l'Église n'avaient pas lieu d'être. D'ailleurs, des médiations auraient été tentées par le révérend père Benjamin Atangana⁸, recteur de la basilique à l'époque où se sont déroulés les faits. La population n'aurait pas pris en compte toutes les recommandations faites par ce prélat, pour garantir une résolution pacifique du mécontentement⁹.

La réaction de l'ordinaire des lieux, bien que vive, rend compte d'une certaine légèreté dans l'action menée par les riverains. Comme il est déclaré dans l'exemplaire du mémorandum¹⁰, aucune ampliation n'a été faite à la fin de ce dossier, pour que l'archidiocèse tente une justification plausible. Le clergé a donc au même titre que les nombreux curieux, attentifs aux événements de Mvolyé, pris acte de ce mémorandum après les événements du 10 avril 2013. Quant à la question des propriétés de Mvolyé, il leur est rappelé dans cette réponse que 'le terrain de Mvolyé fait partie du patrimoine foncier hérité des pères Pallottins. L'archidiocèse en est donc devenu héritier''¹¹.

La dernière affirmation est une conviction qui est appuyée par l'existence d'un titre foncier 423/NS, volume 3 folio 27 établi le 13 décembre 1955¹². Cependant, la clause d'une possibilité d'annulation des titres, introduisant le recours aux contentieux régis par l'article 7 de la loi N° 75/ 17 du 8 décembre 1975¹³, conforte les populations dans leur pensée qu'une annulation de titre foncier peut entraîner la disparition de ce dernier¹⁴ et permettre aux parties de renégocier sur de nouvelles bases. En outre, les dispositions du traité de Versailles du 28 juin 1919¹⁵ ont garanti une sorte de protection à tous les biens des missionnaires, en permettant un transfert des biens d'une puissance à une autre ; c'est l'exemple du conseil d'administration

⁷ AP.SJS, N° VTB/O3/13/18/ jet, réponse adressée aux cinq chefs traditionnels, Yaoundé, le 16 avril 2013, p.1.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ A.P. Nicolas Ossama, Mémorandum des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé le 10 avril 2013, p. 3.

¹¹ AP.SJS, N° VTB/O3/13/18/ jet, réponse adressée aux cinq chefs traditionnels, Yaoundé, le 16 avril 2013, p.1.

¹² *Ibid.* p.3.

¹³ A. Mpressa, "le titre foncier devant le juge administratif camerounais : les difficultés d'adaptation du système torrens au Cameroun", *revue générale de droit*, faculté de droit section droit civil, université d'Ottawa, volume 34, 2004, p.654.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ P. Renouvin, *Le traité de Versailles*, Quebec, Flammarion, 1963, p.21.

des pères Pallottins qui une fois, dissout, a vu ses biens transférés au nouveau conseil des pères spiritains.

En ce qui concerne Ebolowa et Obala¹⁶, la négation de tout conflit et le sentiment de supériorité de l'Église au vu des investissements réalisés, et du temps passé en ces lieux, le refus total de dialogue, et le rejet de toute réclamation ont poussé les populations à porter leurs revendications auprès des autorités administratives. À Ebolowa particulièrement, cette situation qui a obligé le clergé à sortir de son silence et à procéder à l'arrêt temporaire¹⁷ des inhumations. Cette action du clergé démontre d'une part qu'il était loin d'envisager les voies de dialogue en vue d'apaiser les tensions, et pourrait dans ce cas confirmer les propos du pape Paul VI au sujet de la sensation de puissance qu'engendrent l'avoir et l'accumulation des biens matériels : "l'acquisition des biens temporels peut conduire à la cupidité, le désir d'avoir toujours plus, et la tentation d'accroître sa puissance"¹⁸. D'autre part, rien ne démontre que le clergé avait abandonné les voies de recours et allait continuellement rester sur ses positions. Par conséquent, l'action engagée peut aussi participer à un processus de résolution qui consiste à tout arrêter pour voir clair, prendre conscience de la réalité de la crise, et mettre sur pieds des méthodes de résolution adaptés au milieu dans lequel évoluent les populations. Au terme de plusieurs années de procès, l'Église a fini par perdre la gestion du cimetière au profit de la chefferie. Ces actions ne sont pas les seules à servir de moyens de défense à l'Église et aux populations riveraines.

b- L'augmentation du droit d'accès au cimetière,

Les diocèses dans lesquels l'accès au cimetière est payant ont en fonction des besoins d'entretien augmenté progressivement les droits d'accès. En revanche, cette augmentation varie d'une famille à une autre, puisque ce qui est pris en compte ici c'est la situation économique de chaque famille. La finalité étant d'accéder à leurs doléances, et non de les spolier. Dans la province ecclésiastique de Yaoundé, Mvolyé est le cas qui suscite le plus de remous et dont la fluctuation des prix ne fait pas l'unanimité. Bien que la mission du cimetière soit d'abord sociale, puis spirituelle, il faut reconnaître que cet objectif premier a connu quelques déviations.

¹⁶ Le cas d'Obala reste préoccupant, dans la mesure où jusqu'aujourd'hui et malgré les nombreuses interpellations et visites des descendants des familles des donateurs de Ngoya, telles que celle de Nko'o Mogo, Eteme Lekini, Engelberg Ebodé, qui réclament une juste reconnaissance à travers la scolarisation et la prise en charge des soins médicaux de leurs enfants. En compensation des terres léguées par leurs familles, l'ordinaire du lieu et ses collaborateurs les plus proches continuent dans certaines localités comme à Talla de garder le silence. Ils n'envisagent jusqu'à présent aucune concertation et restent braquée sur la possession d'un titre foncier qui lui donne des droits d'usufruitiers.

¹⁷ Ngomo Louis, 60 ans, cher de 3^{ème} degré de Abang, Ebolowa, 27 juillet 2021.

¹⁸ P. VI, *Encyclique le développement des peuples*, Yaoundé, Saint Paul, 1967, p.7.

Ainsi, la valeur économique à un moment donné de l'histoire du cimetière de Mvolyé a pris le dessus sur toutes les autres valeurs censées donner du crédit à l'Église. Du franc symbolique qui variait entre 10000 francs (dix mille) et 20000 francs¹⁹ (vingt mille), en fonction de la générosité des familles, un taux aux allures de taxe mortuaire a fait surface. Les populations ont été pratiquement contraintes de déboursier entre 600000²⁰ (six cent mille) et 1000000 de francs (un million de francs). Ce sont là des sommes assez importantes, pour une population qui fait face en grande partie à une paupérisation continue.

Les prix imposés aux familles riveraines ne prennent plus en compte les modalités d'inhumations connues de tous. Bien que l'archidiocèse ait une masse salariale mensuelle assez élevée à régler²¹, la justification de l'augmentation des droits d'accès au cimetière reste cependant peu convaincante. Voilà pourquoi, la solution visant à rentabiliser le cimetière a contribué à la fracture entre l'Église et les riverains. Certes, il peut subsister des exagérations dans les propos de ces derniers, ou dans leurs réactions, mais une vérité demeure : le phénomène d'inflation des droits d'accès au cimetière n'a pas favorisé la maturation de l'esprit du cimetière²². Il a par contre, créé des barrières plus grandes conduisant à un dialogue de sourds.

L'incapacité de l'Église à restaurer immédiatement un climat de dialogue, laisse entrevoir la difficulté qu'elle a eu à ce moment-là, d'ordonner et d'intégrer la dimension de singularité réclamée par la population qui l'a autrefois reçue sur ses terres. Diverses sources, pour cela, ont souligné la déviance de l'Église, et relevé que son activité au sein du cimetière frisait l'arnaque²³. Néanmoins, l'existence d'un titre foncier du site de Mvolyé indique le caractère privé de ce domaine. Quoi qu'il en soit, le cimetière de Mvolyé demeure une structure privée, et son propriétaire qui est l'archidiocèse de Yaoundé en est l'usufruitier, et peut l'utiliser à sa guise. Par contre au-delà de tout ce processus administratif, exclure les riverains dans la prise des décisions comme ce fut le cas à certains endroits, reviendrai comme le dit Pie XXII dans son message radiophonique de Noël 1942, repris par Jean XXIII, ignorer " le principe que tout être humain est une personne, c'est-à-dire une nature douée d'intelligence et de volonté libre"²⁴.

¹⁹ Mevoula Marie Rose, 77 ans, Ménagère, autochtone de Nsam, Nsam, 22 novembre 2017.

²⁰ Dengue Bernadette, 71 ans, Ménagère, Emveng, Mvolyé, 04 septembre 2017.

²¹ AP.SJS, N° VTB/O3/13/18/ jet, réponse adressée aux cinq chefs traditionnels, Yaoundé, le 16 avril 2013, p.3.

²² Fouda Henri, 51 ans, Prêtre, ancien provincial des spiritains au Cameroun, Mvolyé, 02 septembre 2017.

²³ Nkou Dieudonné, 54 ans, Emveng, Chef de bloc à Damas, Yaoundé, 22 novembre 2017.

²⁴ J. XXIII, *Encyclique paix sur la terre*, Paris, Cavillon, 1963, p.7.

c- L'exclusion des riverains dans les prises de décisions

Le règlement de la crise cimétériale, pour qu'il soit bénéfique à tous, devrait intégrer toutes les parties engagées dans la crise. La prise en compte des souhaits des laïcs est une ouverture qui permet de relire une histoire dans laquelle on ne choisit pas d'effacer consciemment le déroulement des événements. Mettre les principaux plaignants à l'écart comme ce fut le cas à Ebolowa, Sangmélima et Obala est lourd de conséquences. Dans ces trois cas, l'Église a engagé des procédures à l'insu des populations pour réclamer que celles-ci n'empiètent plus sur le territoire qui est le sien depuis des décennies. Ces démarches n'ont pas pris en compte la diversité des moyens de médiations qui s'offrent de nos jours aux structures qui travaillent pour un développement social efficient. Au terme, l'effet produit était la formation de blocs de résistances qui ont pour but de rallier à la cause des riverains toutes les force vives, capables de leur porter main forte, afin que la justice soit faite. Or, l'Église catholique enseigne la mutualisation des énergies en cas de conflit pour rechercher avec sagesse et efficience la paix. À cet effet, elle suggère aux communautés, clercs et différents acteurs de la vie politique sociale et culturelle de nos sociétés de "mettre en commun leurs projets, leurs ressources pour atteindre les objectifs qui seraient autrement inaccessibles. Dans ce cas, toutefois, on évitera par-dessus tout que des arrangements avantageux pour tel ou tel groupe...ne se soldent pour d'autres par plus de dommages que de profits"²⁵.

Du fait que l'Église milite pour la communion, elle devient une sorte de bourreau à partir du moment où elle fait fi de la population lorsque ses intérêts sont menacés. Son enseignement porté sur la mutualisation des projets au profit de tous entre dans la désuétude ; ce qui remet en cause l'action de protection des couches défavorisées et des plus faibles qu'elle défend quotidiennement. L'objectivité ici serait pour l'Église de promouvoir l'apprentissage de la coresponsabilité et de la complémentarité pour assainir les situations de gestion des conflits entre le clergé et les laïcs²⁶. Cela reviendrait également à purifier le cheminement de l'Église qui doit en principe puiser ses normes de jugement et pourquoi pas sa réflexion sur les directives d'actions que propose son enseignement social, étant donné qu'elle a fait de l'homme le centre de ses préoccupations. Ce qui veut dire qu'une population en détresse devrait retenir l'attention de l'Église qui prend une part active à la restauration de la dignité humaine. Ce n'est que dans ces conditions qu'elle peut encore "annoncer Jésus christ comme l'espérance de l'homme

²⁵ XXIII, *Encyclique paix sur la terre...*, p. 30.

²⁶ Ela, *Les évêques du Cameroun...*, p. 20.

africain"²⁷ à partir du moment où elle chemine à ses côtés pour que sa cause trouve un dénouement équitable et altruiste. En outre, la qualité des relations entre les personnes est l'expression de leur valeur propre. C'est ce vers quoi les clercs se sont finalement tournés pour rechercher une paix durable dans les conflits qui les opposent aux populations riveraines.

2- La recherche de la paix au centre de l'agir des clercs

Le retour de la paix demande d'emprunter les voies du dialogue et de la réconciliation. C'est la démarche engagée par l'Église, pour mieux accueillir la préoccupation des populations dont elle est au service et contenir la colère grandissante de ceux qui ont cru en elle et lui ont fait confiance.

a- La recherche d'un apaisement social

La quête d'un retour au dialogue social a donné lieu à une multitude de rencontres entre les chefs traditionnels et le clergé. En premier lieu, l'Église reconnaît la nécessité et l'importance de l'écoute. Les représentants de chaque famille des donateurs sont écoutés pour que leur version de la rencontre avec l'Évangile qui a boosté la charité de leurs pères retentisse et amène les différents acteurs à revoir leurs positions. L'Église n'adopte plus la posture de puissant et reconnaît que ce " n'est pas la logique de Dieu... Dans la logique des puissants, les pauvres ne comptent que si leur condition devient telle qu'elle représente un point de rupture d'équilibre"²⁸. On remarque ici que la menace grandissante d'un malaise social, capable de se transformer en trouble à l'ordre public est le déclic qui a motivé les autorités religieuses des diocèses tels que Sangmélima et Yaoundé à prendre des mesures urgentes pour un apaisement social immédiat.

Pour le cas de Mvolyé dont l'exemple est le plus parlant, ces retrouvailles voulaient au final harmoniser et rétablir les activités d'inhumation interrompues par les chefs traditionnels eux-mêmes, dès le 15 avril 2013²⁹, et plus tard proposer des solutions concrètes pour mettre fin aux hostilités. Cette démarche a rassemblé autour d'une table, d'une part l'ordinaire du lieu et son clergé, et d'autre part le clergé et les chefs, accompagnés de quelques personnes ressources au lendemain des interruptions du 15 avril 2013. L'histoire de l'implantation missionnaire a été revisitée dans son ensemble. Les pierres d'achoppement ont mis en évidence

²⁷ Ela, *les évêques du Cameroun au synode...*, p.2.

²⁸ E. Grasso, *Dialogue avec l'Afrique essais théologiques sur l'actualité*, Yaoundé, presses universitaires d'Afrique, 1997, pp.45-46.

²⁹ Nkou Dieudonné, 54 ans, Emveng, Chef de bloc à Damas, Damas, 22 novembre 2017.

la nécessité de renouer avec le dialogue, et de trouver ensemble des solutions idoines qui contentent tout le monde.

Le conseil paroissial de la paroisse basilique de Mvolyé a également siégé pour réfléchir sur la question³⁰. Il en est de même pour celui de la paroisse Notre Dame du rosaire d'Akom à Sangmélisma durant lequel le curé " a appelé la principale famille à s'entendre avec l'évêque pour que la paix revienne au sein de la mission catholique"³¹. C'est sur les territoires administratifs de ces curés que se trouvent les cimetières objets de crise. Il va donc de soi que ce soit le curé de cette paroisse qu'on accule en premier lieu, lors des inhumations, et en cas de conflit. C'est pour cette raison qu'à chaque conseil pastoral paroissial, une grande attention est toujours requise, pour évaluer l'état de la crise, et des énergies nouvelles sont déployées afin d'offrir la possibilité à tous de remédier aux inégalités d'accès aux différents cimetières.

Toutes ces mesures de conciliation constituent une preuve du désir de l'Église, de sortir de sa rigidité, et donner la chance à un dialogue franc et sincère. En somme, c'est une ouverture, qui a permis d'affronter les contradictions, et à chacun d'engager un dialogue honnête avec son adversaire.

b- Une Église consciente de l'œuvre de leurs bienfaiteurs

L'Église, dans son dialogue avec les populations locales a reconnu le rôle joué par ces dernières dans le processus d'évangélisation. À cet effet pour le cardinal Tumi, "une place spéciale doit être réservée à ces laïcs camerounais, qui en même temps que les premiers missionnaires, ont travaillé à la fondation de l'Église de notre pays"³². Ces laïcs ont mis à la disposition des missionnaires un bien précieux qui est la terre. Sans cette générosité, l'Église aurait eu du mal à s'implanter au Cameroun. Malgré, les mutations sociales, politiques et économiques, un regard reconnaissant devrait être posé sur les descendants des donateurs, puisque pour le bantou, la terre est une fortune qui se transmet de génération en génération ; et en faire don à l'Église, demande que ceux-ci aient un traitement particulier³³.

De toute évidence, la divergence des points de vue dans les familles a créé des divisions entre certains membres. Or le rôle de l'Église est de rassembler tous les hommes autour d'un

³⁰ Fanga Pascal, 50 ans, prêtre, curé de la Basilique Marie Reine des apôtres de Mvolyé, Mvolyé, 14 décembre 2017.

³¹ Ateba Christian, 45 ans, curé de la paroisse Notre Dame du rosaire d'Akom, Sangmelima, 27 juillet 2021.

³² ACDO, interview du cardinal Tumi, bimestriel échos de la mission, congrégation du Saint Esprit, N°64, 1990, p.4.

³³ Nkodo Jules, 51 ans, supérieur régionale des pères Pallottins du Cameroun, Mvolyé, 31 août 2017.

"seul Chef : Jésus Christ"³⁴. Si elle devient le facteur de division ; il y a lieu de se poser des questions. Notons aussi qu'au-delà des incompréhensions, l'Église veut rationaliser le peu d'espace qui lui reste, et c'est une mesure qui risque mettre tout le monde sur le même pied d'égalité. Pourtant, les riverains tiennent à leur singularité, et l'Église d'aujourd'hui, soucieuse de son héritage, prend conscience qu'elle ne peut pas progresser dans ses ambitions cimetiérales sans l'implication des populations riveraines.

Chacun, donne la primeur à ses préoccupations, tout en sachant qu'il importe de trouver une solution pour limiter au maximum, les potentiels égarements qui pourraient nuire à la paix sociale au sein des populations concernées. C'est peut-être parce que dans l'un comme dans l'autre camp, il y a une volonté de rester dans le passé, et de refuser d'affronter une réalité présente qui ne tient plus suffisamment compte de la source orale, de la parole donnée. Quand on sait que dans l'Afrique précoloniale, la parole donnée faisait force de loi, les non-dits restent donc un véritable obstacle à l'avancée d'un dialogue qui se veut vrai.

En revanche, entre pourvoir un traitement de faveur aux autochtones, en signe de reconnaissance, et garantir la sépulture future de ses agents pastoraux, les diocèses, aussi bien intentionnés qu'ils demeurent dans une situation délicate. Les différentes crises observées peuvent être un feu qui peut embraser des générations. Par conséquent, il est impératif de lâcher prise, et de se mettre sur une table de débat, pour que les responsabilités soient réparties, et qu'une issue favorable vienne apaiser les familles concernées par les divers incidents cimetiéraux. Supposant que ces parties trouvent des solutions palliatives, la position de l'État et de la société civile pourrait désamorcer les situations connues et celles dissimulées par des familles qui ont peur des représailles et de l'échec.

3- La position ambiguë de l'état et de la société civile

Le recours aux autorités compétentes a conduit les riverains auprès des pouvoirs publics. Dès lors que l'État a été saisi, une réponse radicale de sa part au profit de l'une ou l'autre partie était attendue. Ces deux acteurs, que sont l'Église et les riverains, vont faire face à un troisième larron terré dans un mutisme, qui opte pour la neutralité dans certains cas et l'action forte dans d'autres. L'État, au vu de l'expression de plus en plus violente des populations des localités de

³⁴ La Bible juive complète, évangile selon Saint Marc, chapitre 16 verset 15, Minsk, Emeth Editions, 2017, p.1255.

Mvolyé et de Sangmélina, appelle à un plaidoyer pour le dialogue et la conciliation et aussi pour la justice lorsque les arguments sont peu convaincants comme ce fut le cas à Ebolowa.

a- Le silence sur la question de Mvolyé et l'action de l'état à Sangmélina et Ebolowa

Dans le souci de rendre compte de la situation qui prévalait au cimetière de Mvolyé, les autorités administratives ont été saisies, tant par le groupe Emveng que par l'Église. Le but poursuivi était en réalité, de révéler l'existence d'une crise qui peinait à se frayer une issue favorable pour tous. Cependant, le silence affiché par les autorités administratives, qui ne disaient rien de conséquent, semblait à certains moments montrer leur désintérêt pour la question ; peut-être aussi que pour eux, ce problème n'était pas d'ampleur inquiétante.

Ce manque d'intérêt de l'État pour la crise de Mvolyé, peut être l'une des raisons pour lesquelles les institutions judiciaires, communales ou administratives ne se sont pas saisies du problème. Comme il est exprimé dans la réponse du mémorandum, les autorités compétentes et même les élites devaient être saisies, pour discuter et trouver ensemble des solutions³⁵. Cela est signifié dans la réponse du mémorandum en des termes assez clairs, et montre le besoin de l'Église, de voir en ce recours qui est l'État, un visage plus humain, qui invite à converger vers un dialogue dépourvu de toute partialité.

Je voudrais porter cette affaire à la connaissance du président des élites du Mfoundi, Monsieur Mama Fouda, et au Délégué du Gouvernement auprès de la commune urbaine de Yaoundé, Monsieur Gilbert Tsimi Evouna et au préfet du Mfoundi, Monsieur Jean Claude Tsila, pour qu'ils me donnent la conduite à tenir sur le plan civil³⁶.

La réaction escomptée de la part de l'État au début des contacts n'a pas vraiment fait ses preuves. Le problème de Mvolyé relève d'une sphère privée ; c'est ce qui est traduit par les autorités administratives. Cette conclusion tirée à l'issue de quelques rencontres tenues à Mvolyé, limite quelque peu l'action de l'État, qui fait de l'Église, un référent pour la population, dans la recherche des sorties de crises. Le silence qui a fait suite à cette conclusion laissait entrevoir une certaine prudence, un désir de l'État de ne pas trop clairement prendre part à une résolution définitive du conflit ramené à " une simple affaire"³⁷.

Face aux contradictions soulevées par ce problème, l'État a choisi de ne pas intervenir, et de laisser les acteurs que sont l'Église et les populations autochtones (Emveng, emboumboun,

³⁵ AP.SJS, N° VTB/O3/13/18/ jet, réponse adressée aux cinq chefs traditionnels, Yaoundé, le 16 avril 2013, p.2.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Nkou Dieudonné, 54 ans, Emveng, Chef de bloc à Damas, Damas, 22 novembre 2017.

Mvog Atemengue), prendre leurs propres décisions. Il estime que cet embarras, qu'il juge d'ordre privé, ne peut être résolu que grâce à l'indulgence de l'Église, parce qu'elle est la propriétaire du lieu, et que c'est à elle que revient la dernière décision. Dans une certaine mesure, l'État semble se laver les mains, et réaffirmer avec force sa neutralité, dans un processus qui date de la période coloniale.

Ce qui se passe à Mvolyé est immoral. Au niveau du droit, le terrain de Mvolyé appartient à l'Église et plus particulièrement à l'archidiocèse de Yaoundé, qui y a des droits et peut décider d'en disposer selon sa convenance. Et le fait que l'archevêque accepte d'enterrer les autochtones de Mvolyé dans son cimetière est un acte généreux. Il n'est pas tenu de l'accepter. Les autochtones en partant de Mvolyé sont allés occuper des espaces ailleurs. Tant que ces espaces étaient libres, il n'y avait pas de problème d'inhumation. Mais nous savons tous ce qui est advenu de ces espaces. Nous les avons vendus, nous les avons bradés à des tierces personnes. Aujourd'hui, nous n'avons plus d'espaces pour enterrer nos corps³⁸.

Ce rappel historique, fait par l'ancien maire de Yaoundé 3^{ème}, commune à laquelle appartient la colline de Mvolyé, livre la position de l'État. L'usage du droit y est privilégié. L'histoire semble s'arrêter uniquement sur quelques faits, qui ne prennent pas en compte les accords verbaux entre les riverains et l'Église, au début de l'implantation du christianisme sur la colline de Mvolyé, tel que le fait d'inhumer les riverains, de ne mener sur cette colline que des activités à caractère spirituel et social³⁹. Toutefois, le déguerpissement des populations en 1912⁴⁰ du site de Mvolyé, sommées de rejoindre rapidement leurs frères des environs, pour permettre aux missionnaires de mener à bien leur mission, à cause des altercations permanentes au sujet de la divagation des bêtes⁴¹, et même de l'usage des terres attribuées à l'Église, montre la possibilité d'une bonne collaboration qui aurait existé entre les missionnaires et l'administration. C'est ce qui explique, l'intervention coloniale, dans la gêne entre l'Église et la population. Peut-être aussi qu'à cette période, il n'y avait pas de distinction nette entre la mission d'évangélisation et la mission de colonisation. Ce qui justifie l'intrusion de l'administration, dans la résolution des conflits Église -populations locales.

Aujourd'hui, l'État adopte une approche qui privilégie la neutralité. Il se limite à interpellier l'Église, en l'invitant au dialogue. Pour lui, c'est à l'Église de trouver des solutions aux entraves qu'elle rencontre. C'est pourquoi c'est elle qui est interpellée. Elle est en fait placée face à ses responsabilités. Autant l'Église que l'État, chacun essaie de respecter la ligne de démarcation qui paraît s'être établie. La réaction de "poncepilatisme" de l'État qui préfère laisser l'Église gérer elle-même ce problème taxé d'ordre privé, ne fait donc en rien office

³⁸ Otélé Manda Etienne, 57 ans, maire de Yaoundé 3^{ème}, Efoulan, 24 octobre 2017.

³⁹ Ossama Nicolas, 88 ans, prêtre et historien, Yaoundé le 30 décembre 2017.

⁴⁰ J. Ndi Okala (éd), *Mvolyé-Yaoundé, citadelle de l'Église du Cameroun : de la première dédicace à la basilique pontificale « centenaire d'une mère des Missions »*, Yaoundé, Saint Paul, 2006, p. 45.

⁴¹ *Ibid.* p.45.

d'étonnement. Bien que cette attitude soit considérée comme une démission de la part de l'État⁴², il n'en demeure pas moins qu'il tient à ce que les différentes parties, engagées dans la crise, trouvent une solution adaptée, qui apaise les cœurs, et rétablit des relations harmonieuses au sein de la société.

L'administration camerounaise, tient à la paix et la sécurité de tout citoyen⁴³, elle "assure la protection des minorités et préserve les droits des peuples autochtones conformément à la loi"⁴⁴. Pour elle, le bien-être de chaque citoyen, et tout ce qui participe à l'harmonie sont des priorités. Il n'est donc pas étonnant, de voir l'administration judiciaire agir pour la sécurité des biens et des personnes en cas de trouble, ou de malversation. L'absence de mesures fortes visant à dissuader les instigateurs de la marche du 13 avril 2013, a donné de l'importance à une manifestation publique, dont aucun document ne révélait l'autorisation de la hiérarchie judiciaire. En effet, aucune arrestation n'a été faite ce jour-là⁴⁵, pourtant, la manifestation n'était pas autorisée. De plus, il s'avère que les forces de l'ordre n'étaient pas assez impliquées, pendant que les paroissiens empêchaient la marche et que certains dissidents étaient grièvement blessés⁴⁶.

La capacité de l'État camerounais à réagir face aux crises et aux insurrections n'est pas à démontrer, parce que c'est une réalité. Néanmoins, il répond aux abonnés absents devant une crise qui bien que d'ordre privé, peut embraser une grande partie de la population ; puisqu'on sait que les Ewondo de Yaoundé depuis l'évolution de la situation de Mvolyé, se sont toujours montrés solidaires à l'endroit de leurs frères. Pour l'État, peut être que ce problème privé, a une ampleur mineure, et n'inquiète en aucun cas la sécurité des citoyens, et celle de la capitale politique Yaoundé. Les raisons administratives sont certainement fondées, dans la mesure où l'administration a jugé dès les débuts, de ne pas intervenir, de garder une neutralité constante, dans l'espoir que les solutions viendront des deux belligérants, sans une intervention externe forte.

En revanche, les recours menés par l'Église à Sangmélima et les populations à Ebolowa n'ont pas laissé l'état indifférent. Tout au contraire, ils ont poussé les administrateurs à l'action. Des commissions d'enquêtes ont été déployées, les services du cadastre ont effectué des descentes pour s'enquérir de la situation, tout en invitant les différentes parties à présenter toute

⁴² Ateba Assemble Louis De Gonzague, 62 ans, notable à Scalomb, Scalomb, 22 novembre 2017.

⁴³ Constitution du Cameroun, préambule de la constitution, loi N° 96/06 du 18 janvier 1996, p.2.

⁴⁴ *Ibid.* p.2.

⁴⁵ Ossama Nicolas, 88 ans, prêtre et historien, Nsimyong, 30 décembre 2017.

⁴⁶ AP.SJS, N° VTB/O3/13/18/ jet, réponse adressée aux cinq chefs traditionnels, Yaoundé, le 16 avril 2013, p.2.

la documentation en leur possession. Dans le premier cas, le titre foncier par l'Église catholique a fait force de loi puisqu'il était en bonne et due forme. Par contre, au vu des allégations avancées par la famille Biyo'o des démarches nouvelles ont été envisagées, et la campagne médiatique en défaveur de l'Église interdite. Pour le cas d'Ebolowa, après avoir scruté les documents et analysé les témoignages des deux parties, il a été demandé de refaire de nouvelles levées de terrain, de faire venir des géomètres. À l'issue de toutes ces démarches, la mission catholique a dû rétrocéder le terrain du cimetière qui ne figurait pas en principe sur son titre foncier. Ce dénouement malheureux est le fruit d'une négligence bâtie sur la confiance.

En effet, "l'Église pensait que si les pères ont fait un don, il le restera et ne fera en aucun cas l'objet d'une opposition dans le futur, au vu des relations particulières et harmonieuses qu'elle entretenait avec les donateurs"⁴⁷. Cette réflexion milite pour la valorisation des sociétés statiques qui n'envisage pas une évolution des mœurs et même de la qualité de la vie. Or, la tenue des conciles et des synodes au sein de l'Église a toujours conduit à des changements importants portant sur le fonctionnement interne de l'Église, pour une Église plus vivante et toujours renouvelée. Alors, il est vraiment difficile d'envisager qu'une société soit statique, elle est aussi dynamique que l'Église peut l'être. D'un autre côté, la question de la mise en valeur des terres sans titre foncier devrait interpeller tous les usagers. Le seul fait de savoir qu'on a reçu un don ne devrait plus uniquement faire des bénéficiaires des usufruitiers. Il ne suffit plus seulement de faire la mise en valeur des terres, il faut aujourd'hui titrer les terres pour éviter toute surprise et tout désagrément qui met à la fois la population, l'état, l'Église et la société civile en désaccord.

b- Une situation qui perturbe la vie publique

La crise foncière de Mvolyé est un problème d'État qui peut perturber l'harmonie sociale et entraîner un soulèvement. Des manifestations à petite échelle et négligeables sont susceptibles d'attirer des foules incontrôlables. De plus, les grandes révoltes commencent par des actions négligées, et qui peu à peu prennent des allures de crise sécuritaire. D'autant plus qu'un bilan macabre a été établi par les autorités religieuses au terme des manifestations de 2013⁴⁸.

⁴⁷ Mballa Rostand, 40 ans, chancelier du diocèse d'Ebolowa, Ebolowa, 27 juillet 2021.

⁴⁸ APNO, mémorandum des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé le 10 avril 2013, p.1.

Une balle réelle a été déposée à la sacristie au préalable. Les évêques du Cameroun et le Nonce apostolique ont donc revêtu les ornements sacramentaux en se tenant debout sur une poudrière ou une alerte à la bombe. Si cette balle éclatait à cet endroit précis, et à ce moment-là, auriez-vous porté sur la conscience la mort subite de tous les évêques du Cameroun et leurs collaborateurs ; ainsi que le Nonce apostolique, des enfants de chœur, des lecteurs et des prêtres, soit au total plus de cent cinquante personnes ? J'ai aussi appris que l'un de vos supporters qui brandissait une banderole sur l'esplanade de la basilique a été grièvement blessé à la tempe⁴⁹.

Ces propos de l'Archevêque de Yaoundé qui font suite à la manifestation des Emveng, révèlent que les événements qui se sont déroulés à Mvolyé, ont mis en scène deux camps qui s'opposent à cause du radicalisme développé par chacun. Les actes inquiétants sont posés et font état d'un incivisme, qui a généré une panique. Cela peut perturber la vie de la nation, au regard du statut qui est attribué à la ville de Yaoundé, capitale politique de l'État du Cameroun. Cependant, on note une certaine exagération dans les suppositions qui sont faites ; par exemple, une balle aussi réelle soit-elle, déposée sur une table ne donne pas lieu à une alerte à la bombe. Sans compter qu'une seule balle sauf avis d'un spécialiste en balistique, ne peut tuer une cinquantaine de personnes.

Il est clair que le mutisme de l'État a donné lieu à une frustration au sein de la population. Mais les activités menées par les manifestants ont quelque peu terni leur image aux yeux de la loi. Bien qu'à ce moment-là, la condamnation des faits ne s'est pas faite ouvertement, il n'en demeure pas moins que les actes posés étaient de nature à semer la peur et l'inquiétude chez les autres habitants de la ville capitale Yaoundé.

c- Une société en voie de constitution

La société civile en général, regroupe en son sein des individus, des familles, des associations, des organisations, et surtout les bénévoles, car il s'agit d'un rassemblement citoyen à but non lucratif. Tout cet ensemble est très souvent l'intermédiaire entre l'État et les individus, voire même entre les individus et l'Église. La finalité vise la poursuite des intérêts communs, et les objectifs à atteindre sont très souvent les mêmes pour tous. C'est ce qui se laisse apercevoir, dans le soutien qu'apporte la grande communauté Ewondo à la préoccupation des Emveng, des Mvog Atemengue et des Emboumboun de Mvolyé. On note également le soutien de l'initiative de prévention des conflits fonciers et l'accès à la terre en abrégé PRECOTAF aux populations d'Ebolowa, plus spécialement à celles de la commune d'Ebolowa 2^{ème}. La solidarité étant l'une des caractéristiques d'une société civile⁵⁰, elle n'a pas hésité à s'organiser pour accompagner les riverains lorsque cela était de leur ressort.

⁴⁹ AP.SJS, N° VTB/O3/13/18/ jet, réponse adressée aux cinq chefs traditionnels, Yaoundé, le 16 avril 2013, p.2.

⁵⁰ J. Leca, "De la lumière à la société civile" *critique internationale*, N° 21, 2003, p.4.

À cet effet, ce désir de solidarité a rendu les autres autochtones de Yaoundé, plus attentifs à la gestion des domaines qu'ils ont donnés à l'Église. C'est ce qui explique la brève révolte des Etoudi en 2014⁵¹, au sujet de la gestion du camp des maîtres du même lieu. Non seulement l'Église a confié une partie de ce terrain à un particulier, en plus, ce dernier a décidé d'y construire une poissonnerie. Ce projet a été arrêté par les populations, et les travaux entrepris ont été immédiatement détruits, pour laisser place à un simple mur de protection⁵².

Cette action forte, sonne comme un coup de force de la part des familles amies des Emveng. Puisque désormais, les populations locales tiennent à ce que la mission sociale de l'Église soit respectée, et que la braderie de ses biens cesse, conformément au visage que les premiers missionnaires ont montré au peuple de Dieu⁵³, c'est-à-dire, travailler avec une Église qui met l'homme au centre de toute action, et donc l'activité principale n'est pas la recherche effrénée du gain, mais le salut des âmes, et la promotion sociale, à travers des œuvres sociales et de bienfaisance.

À Ebolowa, des équipes du PRECOFAT ont été déployées dans des communes pour s'enquérir de la situation qui prévaut non seulement entre l'Église et les riverains, mais également au sein de la population elle-même. Pour ce faire, prélats, familles, autorités communales et traditionnelles ont été mis à contribution pour tirer la sonnette d'alarme sur les dégâts que causent les conflits fonciers et leur impact sur les structures familiales et les relations interpersonnelles ; quand on sait à quel point les familles s'entre-déchirent de nos jours pour des questions liées à l'accès à la terre. Leur mission a aussi consisté à "recueillir les données sur les origines, les évolutions, l'ampleur, les moyens de résolution des conflits fonciers et les perspectives de projection des communautés sur les moyens de résolution de ce type de conflits qui se généralise de plus en plus"⁵⁴. Des formations ont été envisagées afin d'outiller les populations riveraines au sujet des titres fonciers datant de la période coloniale acquis par l'Église catholique et leur impact sur le phénomène d'urbanisation actuel qui dépouille les villages de leurs terres au profit des structures modernes qui répondent aux besoins des villes. Prendre en main ses responsabilités implique que les riverains aujourd'hui plus que jamais doivent évoluer ensemble pour trouver des solutions à leurs problèmes, se donner des occasions d'échanger avec les autorités administratives et religieuses sur la gestion des tensions foncières.

⁵¹ Anastasie Bekono, religieuse, principale du collège Jean Tabi d'Etoudi, environ 45 ans, Etoug-Ebé, 11 février 2019.

⁵² *Idem.*

⁵³ APNO, mémorandum des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé le 10 avril 2013, p.7.

⁵⁴ Bulletin d'information trimestriel jeunesse transfert, "PRECOFAT : enquête sur le foncier", N° 48, mai 2018, p.1.

Ainsi, pourront-ils adopter des approches et des postures efficaces pour éviter d'éventuels rebondissements aux générations futures.

II- APPROCHES DE RÉOLUTION : LES VOIES DE SORTIE DE CRISE ENVISAGÉES PAR L'ÉGLISE

L'Église a pris au sérieux certaines revendications des riverains. À cet effet, des solutions ont été proposées, et des voies de sortie de crise envisagées par les autorités cléricales, afin de limiter au maximum les conséquences engendrées par les altercations et les campagnes de désinformation. L'Église catholique au Cameroun s'est attelée à effectuer quelques réformes pour résoudre ses problèmes. Elle a entrepris la construction des caveaux et l'extension des cimetières lorsque cela était possible ; elle a élaboré une nouvelle réglementation et s'est engagée sur le terrain d'un dialogue plus intense.

1- La construction des caveaux et la possibilité d'une extension des cimetières

Les caveaux à plus d'un titre, sont un moyen utilisé pour rationaliser l'espace, et permettre à de nombreux défunts, souvent d'une même famille de se retrouver ensemble dans un seul lieu de repos. L'adoption de cette option est le fruit d'un consensus. En supposant que toutes les familles soient satisfaites, il faudra cependant avoir à l'esprit d'agrandir les espaces existants pour permettre également aux autres dépouilles provenant d'ailleurs de trouver une place dans des sites cimetiéraux catholiques.

a- Le débouché d'un consensus

L'idée de la création des caveaux familiaux a été émise par les populations locales de Mvolyé. Dans les autres diocèses, la question n'a pas encore été abordée ni par les prélats, ni par les populations qui estiment pour quelques-unes qu'elles ne "souhaitent pas se retrouver à l'étroit dans une petite tombe, et surtout avec les membres de leurs familles avec qui, ils ne s'entendaient pas de leur vivant. Il est bon et mieux que chacun soit enterré dans sa petite parcelle, à côté de sa femme et de ses enfants si ceux-ci le veulent. Il n'est pas question d'imposer la compagnie d'un frère ou d'un cousin à quelqu'un après sa mort"⁵⁵. Cette posture suppose que pour une couche de la société, les caveaux peuvent ne pas être la solution. Dans ce cas, la situation devient ambiguë et on prend conscience que pour solutionner la question d'espace dans les cimetières, il faut en amont encourager les familles à cultiver l'entente et la fraternité, et les inviter à revoir l'échelle des valeurs prônée par leur organisation sociale propre.

⁵⁵ Njama Abeukey, 68 ans, cultivateur, Bafia, 10 juillet 2021.

Par contre dans l'archidiocèse de Yaoundé, des études ont été faites au cimetière de Mvolyé, et elles attestent que pour une meilleure gestion de ce cimetière, il est temps de passer à d'autres manières d'inhumer, en faisant recours par exemple à l'utilisation des caveaux⁵⁶. Cette méthode va permettre non seulement à l'Église, d'utiliser avec efficacité l'espace restant, et de permettre aux familles de rassembler leurs membres, elle peut aussi faciliter et réduire le coût lors des cérémonies religieuses, et des assises familiales, qui peuvent nécessiter à la fin de se rendre auprès des défunts pour des démarches de réconciliation⁵⁷. L'aboutissement de ce projet est le fruit de longues concertations, qui ont pris en compte les réalités auxquelles sont confrontées les riverains, et qui plus tard toucheront également les dépouilles des religieux, si la réflexion n'est pas poussée à sa cime.

Certes, trouver des solutions pour calmer la population est un moyen de sortie de crise, mais il faut noter que l'application des décisions a pris un certain temps. De fait, la circulaire du 15 octobre 2002⁵⁸ évoque l'extension imminente du cimetière de Mvolyé, et prévoit aussi que des familles pourront dès la fin des travaux, réserver des lots, de préférence pour la construction des caveaux⁵⁹. Il n'y est noté aucun détail sur les portions à attribuer, ainsi que les destinataires des caveaux. Ce manque de précision dans les données pourrait soulever l'existence d'une certaine lenteur administrative, étant donné que tous les éléments ne sont pas réunis, mais restent à être clarifiés. Ce n'est donc pas étonnant de constater qu'il a fallu 9 ans, entre l'idée de construction des caveaux, et les notifications spécifiques y afférentes. Dans une lettre de Monseigneur Tonyé adressée aux chefs, les données attendues par tous ont été rendues publiques :

Ses majestés les chefs traditionnels Emveng, vous avez sollicité un espace à vous concéder pour l'enterrement de vos frères et sœurs défunts. Y faisant suite, je vous concède un espace de 9m² pour ouvrir un caveau familial d'une centaine de tombes. Vous voudrez bien me faire rencontrer un technicien pour apprécier la profondeur requise pour l'aménagement dudit caveau. Pour ce faire, je vous concède un abattement de 20% sur le terrain dont le prix est à fixer.⁶⁰

Dans cette correspondance, l'archevêque détermine la dimension de l'espace à concéder, le nombre plus ou moins exact de dépouilles que peut contenir la totalité de l'espace, et notifie qu'une transaction financière pourrait avoir lieu. Ce qui admet que les pourparlers ne sont pas à leur terme, mais vont dans le sens d'agir de façon concrète et précise, pour apaiser la colère des chefs traditionnels, garants des us et coutumes, et si possible celle de leurs

⁵⁶ Fanga Pascal, 50 ans, Prêtre, Curé de la basilique de Mvolyé, Mvolyé, 14 décembre 2017.

⁵⁷ Edzoa Etoundi Leonard, 72 ans, chauffeur retraité, autochtone de Nsam, Nsam, 05 octobre 2017.

⁵⁸ APSJS, circulaire N° 09.02VG, arrêt des inhumations et projet de construction des caveaux, octobre 2002.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ APNO, lettre N° VTB/ 03/11/18/0616, le projet d'un caveau, Yaoundé, mars 2011.

populations. C'est le but des efforts fournis par l'Église . On remarque tout de même que cette solution est passible de devenir une pierre d'achoppement dans la mesure où la population locale concernée par la question des inhumations à Mvolyé ne se résume pas uniquement à une centaine de personne. Cet aspect, pris à la légère pourrait également à la longue susciter des remous au sein des familles et faire émerger de nouveaux clans favorisés au sein des cellules familiales, source d'effritement. Finalement, l'Église en voulant résoudre un problème, peut se retrouver en train d'en créer un autre plus destructeur, sachant déjà que les questions foncières quelles qu'elles soient sont souvent source de "bagarres fratricides"⁶¹ et les manifestations d'un tel phénomène sont légion au sein des familles.

b- La construction des caveaux : une solution concrète

Les caveaux familiaux, sont considérés par une partie de la population comme une garantie d'une inhumation à long terme⁶². Cette proposition permet à chaque famille de rationaliser son espace, et de penser désormais aux générations futures. Aussi, elle favorise le respect de la dernière volonté des défunts, qui ont pour seul et unique désir de reposer auprès de leurs parents et des pères de la foi de Mvolyé. Une inquiétude réside tout de même dans les propositions liées à la création des caveaux familiaux : c'est l'aire disponible qui peut être accordée à ce peuple. Penser uniquement à un espace plus vaste pour le cimetière n'est pas suffisant ; il faut aussi prendre en compte tous les projets de l'archidiocèse de Yaoundé, prévus sur le site de Mvolyé. De même, il est difficile d'assurer que toutes les familles pourront se procurer un caveau familial. À supposer que l'acquisition des caveaux est possible, il faut encore voir s'ils seront gratuits pour les couches les plus défavorisées. Et s'ils sont payants, peut être que la bourse de chaque famille ne permettra pas à ces couches sociales défavorisées de payer les frais exigés, ainsi, on reviendra au problème de revenus financiers.

La possibilité de construction des caveaux dans les diocèses tels que, Mbalmayo, Kribi, Sangmélina et Bafia pourrait être une solution en amont qui va prévenir d'éventuels désagréments et devenir peut-être une solution définitive au problème de surpopulation cimetériale et de crise foncière, lorsque celle-ci aurait tendance à se manifester avec acuité. Sans doute, cette solution peut permettre à chaque famille de devenir indépendante en ce sens que c'est elle-même, qui va gérer l'espace qui lui est attribué au cimetière. La famille devient donc propriétaire d'un caveau où elle enterre les membres qu'elle souhaite voir reposer auprès

⁶¹ P. Touoyem, *Genre et gestion des conflits en Afrique*, Mauritius, éditions universitaires européennes, 2017, p. 221.

⁶² Essomba Dimitrao, 71 ans, chef de bloc Efoulan 3, Efoulan, 27 novembre 2017.

des ancêtres. La démarche engagée auprès des responsables diocésains se limiterait donc, à informer tout simplement ces derniers de la tenue d'une inhumation.

En revanche, l'aval des autorités religieuses au sujet de la construction des caveaux par les familles met les cimetières dans un processus de dénaturation informelle. Dans la mesure où, les populations locales sont capables de disposer de caveaux à leur convenance, le respect d'une dénomination spécifique au sein du cimetière devient une difficulté. Puisque les conditions d'accès sont susceptibles de connaître des modifications, en privilégiant uniquement l'humain, et en écartant le lien qui unit le cimetière à l'Église à savoir l'appartenance à une obédience religieuse particulière⁶³.

L'évolution de la construction des caveaux, étant désormais effective sur le site de Mvolyé, son expérience permettra assurément aux autres diocèses de prendre des décisions adaptées à leur contexte socioculturel et se prononcer sur le choix ou non des caveaux, comme solution à leurs problèmes. C'est également une avancée significative dans le processus de pacification du conflit Église-population locale. Plusieurs familles ont en effet réalisé leur rêve d'avoir un espace propre. Les photos ci-dessous donnent de voir quelques exemples de caveaux déjà construits sur le site de Mvolyé.

Photo 33 : Images d'un caveau inachevé pouvant contenir 25 cercueils



Source : Photo Ntolo Marianne, Yaoundé le 20 août 2020

⁶³ Messina Jean Paul, 51 ans, Enseignant, historien, Nsam, 04 octobre 2017.

Photo 34 : Une vue extérieure de quelques caveaux achevés



Source : Photo Ntolo Marianne, Yaoundé le 20 août 2020.

En dépit des efforts des différentes parties, il demeure encore quelques résistances dans l'adhésion aux travaux de construction, à cause non seulement de l'étroitesse de l'espace attribué par l'Église, mais également du coût du projet.

Au départ, les riverains croyaient pouvoir bénéficier d'un caveau par famille, mais les résultats escomptés se sont limités à 9 mètres carré. Il est important de noter avec réalisme que ce souhait est assez difficile à réaliser, vu que le cimetière ne peut occuper tout l'espace prévu pour l'œuvre du diocèse à Mvolyé. Néanmoins, une volonté est à relever de la part de l'Église ; elle qui au départ étaient réfractaire à toute négociation, arrive à céder un espace uniquement pour les locaux. Les efforts consentis ne sont pas à négliger, puisqu'ils laissent entrevoir une volonté de trouver des moyens de réconciliation.

Une chose est certaine : l'espace ne peut accueillir toutes les dépouilles des populations locales jusqu'à la dernière génération, encore moins toutes celles de la génération actuelle, comme ceux-ci l'ont souhaité lors des pourparlers. Lorsque certains jugent l'espace insuffisant, ils tiennent compte de leur progéniture, et comprennent sans grands efforts, qu'il est impossible de faire tenir des générations dans un caveau prévu pour une centaine de personnes. Quant à penser que l'espace peut continuer à accueillir uniquement les dépouilles des prélats diocésains dans des tombes individuelles, une affirmation vient semer le doute⁶⁴. En effet, "Depuis plus d'un siècle, des fidèles laïcs et clercs, sont enterrés au cimetière catholique de Mvolyé. Nous constatons aujourd'hui que ce cimetière est plein. Ce constat avait déjà été fait il y a une décennie par Monseigneur Zoa"⁶⁵.

⁶⁴ APSJS, circulaire N° 09.02VG, arrêt des inhumations et projet de construction des caveaux, octobre 2002.

⁶⁵ *Ibid.*

Le constat qui se dégage de l'affirmation ci-dessus souligne une gêne qui touche l'Église au sujet de l'inhumation de ses propres membres. À supposer que les autochtones exigent des espaces plus importants, et qu'ils leur soient accordés, la question des caveaux ne devrait plus être l'apanage des autochtones ; parce que l'Église aussi serait contrainte de réglementer, et de rationaliser l'usage de ses réserves de terres, pour espérer enterrer tous ses prêtres, si cela est de l'ordre des possibilités. Ce serait pour elle une mesure de prévention utile en cas d'extension effective du cimetière.

c- Une extension qui tient compte du don

Parmi les propositions faites à l'Église, il y a celle de l'extension des cimetières. Les populations estiment avoir donné assez de terres à l'Église, et pour elles, ce patrimoine foncier devrait tenir compte de certaines priorités. À cause du manque de terre qui pousse les autochtones à se replier par exemple sur Mvolyé, les espaces mis en valeur par l'Église sont devenus l'objet d'une surveillance permanente. Seulement, les projets du clergé ne sont pas ceux des populations. Il planifie l'exploitation de ses biens en fonction de ses besoins, pour permettre une gestion efficiente de ses possessions, et garantir l'épanouissement de ses membres. C'est pourquoi, de nos jours, le cimetière de Mvolyé est prioritairement réservé aux prêtres, puis aux religieux et religieuses et aux paroissiens de Mvolyé. Compte tenu de la demande qui se fait importante, les autorités religieuses essaient de restreindre l'accès à ce cimetière à une sphère ecclésiale.

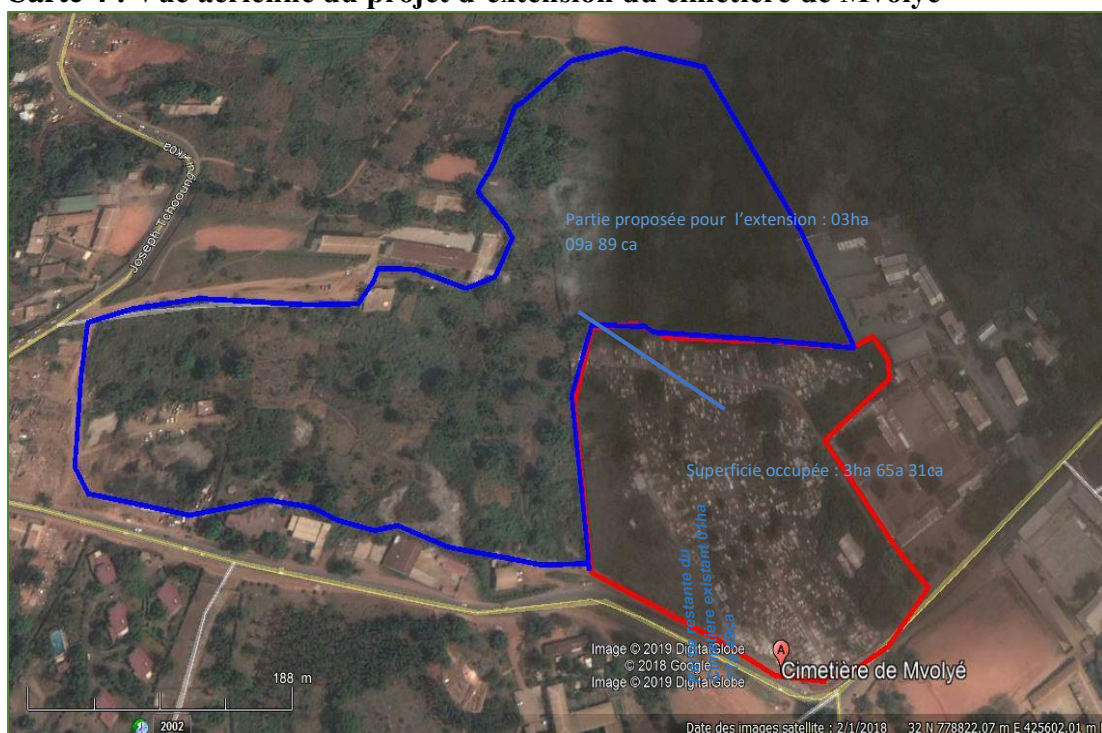
Le souci qui prime dans ce cadre est celui de garantir d'abord l'inhumation des membres de l'Église comme cela se fait actuellement à Mbalmayo, Kribi et Obala, par peur d'un manque d'espace dans les années à venir. De plus, de la même manière que les populations locales veulent regrouper leurs défunts au sein d'un cimetière commun, l'Église aussi cherche à rassembler le maximum d'ouvriers apostoliques dans les cimetières qu'elle crée. De cette manière, chacun trouve des raisons valables pour avoir le plus de place pour sa fratrie. Or, malgré la volonté de trouver des terrains d'entente, la réalité de l'exiguïté des cimetières n'est pas à ignorer, et nécessite de s'y attarder avec sérieux, pour pouvoir si possible opter pour de nouveaux modes d'inhumations. Dans le cas de Mvolyé, pour plusieurs personnes, il y a encore assez de terres. "Il suffit juste d'y faire un tour et de constater les étendues vierges de terre qui s'y trouvent"⁶⁶. C'est ce qui justifie l'insistance de quelques personnes qui continuent d'alimenter l'espérance de ceux qui croient fermement, qu'ils peuvent être enterrés à Mvolyé

⁶⁶ Efila Julien, 30 ans, employé du cimetière de Mvolyé, Mvolyé, 26 Août 2020.

jusqu'à la dernière génération. Cela remet sur la table la supposée priorité d'inhumation des autochtones au nom de la reconnaissance historique, alors que l'Église estime que l'espace disponible risque ne plus être suffisant pour tous. Il est donc remis en cause ici la réflexion selon laquelle les intérêts des populations devraient primer sur toute autre activité. Parce que l'on peut remarquer aujourd'hui que de plus en plus, les œuvres d'Église sont présentes sur la colline de Mvolyé. La mission d'enseignement est par exemple valorisée par la création d'un nouveau collège (Saint Benoit) depuis septembre 2007, de deux établissements d'enseignement supérieur, et la réhabilitation des écoles primaires qui ont longtemps fait la fierté de l'enseignement catholique, au début de l'installation des missionnaires. Ce pan missionnaire dont on a déploré la dégradation refait surface, et occupe certains grands espaces vagues, objet de convoitise.

Mis à part ces inquiétudes, les autorités religieuses de Yaoundé n'abandonnent pas le projet d'extension du cimetière, dans la mesure où il devient une issue pour anticiper la surpopulation cimetériale qui pourrait les contraindre à envisager la création d'un nouveau cimetière uniquement pour les prêtres. Les images satellites de Google earth, nous ont permis de matérialiser la superficie actuelle déjà exploitée et que recouvrent les tombes et les caveaux. Elle est estimée à 3 hectares 65 ares et 31 centiares et possède encore un espace vierge d'un hectare 77 ares et 49 centiares. Celle qui est proposée pour l'extension est aussi relativement importante, étant donné qu'elle s'étend sur 3 hectares 9 ares et 89 centiares.

Carte 4 : Vue aérienne du projet d'extension du cimetière de Mvolyé



Source : réalisée à partir des images satellites de Google Earth par Kengmoé Emmanuel

2- L'esquisse d'une nouvelle réglementation

La marche vers une sortie de crise définitive a éclairé le clergé pour la recherche d'une équité probable. C'est ainsi qu'à certains endroits, les taux d'inhumation ont été soit harmonisés, soit réajustés, soit laissés à la générosité de ceux qui sollicitent les services des pompes funèbres diocésaines.

a- Le projet d'élaboration d'une fiche explicite par quelques diocèses

L'élaboration d'une fiche de renseignement⁶⁷ portant toutes les démarches à entreprendre, ainsi que les documents à fournir, a donné l'impression d'un consensus entre les clercs et les autorités traditionnelles. En effet, la précision qui manquait aux documents établis antérieurement, vient clarifier la situation des populations locales et des allogènes au sujet des inhumations. Le dossier d'inhumation⁶⁸ de Mvolyé par exemple précise le taux exigé à chaque catégorie de personne, ainsi que le prix d'un caveau familial ; qui est fonction de la superficie demandée, on peut également y voir une clause prévoyant les aménagements ultérieurs après l'inhumation⁶⁹. Par contre, à Mbalmayo, toute donnée qui a trait aux finances est orale, on n'a retrouvé aucune trace écrite au sujet des transactions financières. Toutefois, les témoignages s'accordent tous à affirmer qu'il existe un plafond, et que la somme exigée varie en fonction de la situation économique des familles. Cependant, un minima est exigé et sert de point de repère pour éviter tout égarement. En somme, sur les sept diocèses que compte la province ecclésiastique de Yaoundé, un seul a élaboré une fiche explicite. Bafia a établi une grille de paiement orale assez claire, mais qui mérite toutefois d'être mise sur papier pour formaliser les démarches. Mbalmayo, de plus en plus, fixe des prix à la tête du client, tandis que Kribi essaye de tenir compte de la situation économique générale, et Sangmélina prône encore le franc symbolique.

La fiche retrouvée à Mvolyé est censée réglementer les inhumations, afin de réduire au maximum les aléas responsables des incompréhensions et des tensions au sujet des enterrements. Le retour aux meilleurs sentiments, peut aussi passer par des actes concrets, signe d'une volonté partagée, et d'une détermination à être des acteurs de paix, de justice et de réconciliation. À cet effet, une clause importante a été insérée dans la fiche de renseignement.

⁶⁷ APP, dossier d'inhumation au cimetière de Mvolyé, 2015.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

Elle prévoit aussi le respect de la volonté du défunt⁷⁰. Cette nouvelle donne prend en compte les réalités de la société *beti*, étant donné qu'en Afrique, la parole du défunt est sacrée. Opter pour le respect de la dernière volonté du trépassé, c'est rendre un vibrant hommage aux défunts, et consentir à accompagner les familles dans leur douleur ; c'est aussi faire montre de compassion et de respect de la personne humaine

Les moments de deuil, sont ceux qui rassemblent le plus les trois acteurs impliqués dans les crises cimétériales. En effet, en plus des séances d'écoute et de concertation organisées pour assainir les relations entre les parties belligérantes, la question de l'inhumation est toujours un sujet inévitable, dans la mesure où ces acteurs doivent se faire face, pour faciliter la procédure officielle requise avant toute inhumation. Conformément aux dispositions prévues par le dossier d'inhumation, il s'établit naturellement un triangle relationnel qui met en collaboration l'État et les populations locales. L'État est impliqué dans la délivrance du certificat du genre de mort, de la certification de l'attestation de la déclaration de la volonté du défunt⁷¹. Ces séries de certifications, attestent que les services administratifs, facilitent le déroulement harmonieux des démarches entreprises par ces populations, en participant parfois à l'authentification des pièces qui leur sont réclamées.

L'Église quant à elle, clarifie à la fois la situation religieuse et sociale avec les membres des familles concernées et les chefs traditionnels⁷². Par exemple à Yaoundé, Mbalmayo, Obala, Kribi, Sangmelima, il est demandé de fournir une photocopie du certificat de baptême et une attestation du curé de leur paroisse⁷³. De plus, à Mvolyé, un entretien est organisé avec la famille du défunt qui est accompagnée par un catéchiste de sa communauté ecclésiale vivante (CEV)⁷⁴. En outre, il est demandé aux autorités traditionnelles d'octroyer aux autochtones Emveng, Mvog Atemengue, Emboumboun..., une attestation signée par les quatre (4) chefs de quartier qui affirme que la personne à inhumer est bien un autochtone⁷⁵.

⁷⁰ APP, dossier d'inhumation au cimetière de Mvolyé, 2015.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Fanga Pascal, 50 ans, Prêtre, Curé de la basilique de Mvolyé, Mvolyé, 20 juillet 2021.

⁷³ *Idem.*

⁷⁴ Les CEV, sont les Communautés ecclésiales Vivantes, qui ont vu le jour en Amérique latine dans les années 1968. Elles permettent de sortir de l'anonymat des grandes paroisses, en suscitant la création des communautés plus restreintes, où les valeurs ancestrales de la vie communautaire et de la solidarité peuvent être vécues.

⁷⁵ APP Attestation d'appartenance, Yaoundé, 25 septembre 2017.

b- La différenciation des prix pour apaiser

Bien que la religion catholique ait été apparemment⁷⁶ pratiquée par tous ceux qui sont inhumés à Mvolyé, on relève tout de même, une certaine différenciation dans les frais d'inhumation. L'explication plausible à ce fait, est la singularité des autochtones, qui est admise par l'Église. Ce n'est pas dire que les autochtones sont supérieurs à tous les autres chrétiens, c'est juste une reconnaissance publique de leur participation fructueuse, à l'implantation de l'Église dans la ville de Yaoundé, ainsi que leur adhésion aux différents projets portés par les premiers missionnaires. Le tableau ci-dessous présente les différents taux exigés aux familles éprouvées pour l'inhumation, en fonction de leur provenance.

Tableau 14 : les frais pour une sépulture à Mvolyé

Autochtones <i>(Emveng, Mvog Atemengue, Emboumboun...)</i>	100000 FCFA
Allogènes	500000 FCFA
Caveau familial	À partir d'un million

Source : Tableau réalisé à partir des données d'inhumations du cimetière de Mvolyé en 2016.

Le tableau ci-dessus présente la différenciation des frais d'inhumation appliqués au cimetière de Mvolyé. De prime abord, on note la matérialisation des frais, qui aujourd'hui sont assez explicites, alors qu'ils étaient autrefois taxés de façon plus ou moins aléatoire, ou en fonction des relations entre la famille du défunt et le clergé⁷⁷. Les populations locales, grâce à leurs multiples interventions, ont fini par trouver un terrain d'entente avec le clergé, et la somme de 100 000 (cent mille francs), semble être le point de consensus. Quant aux allogènes, un traitement différent leur est appliqué : 500 000 (cinq cent mille), pour une inhumation, parce que la charge de l'entretien des tombes, revient presque totalement à l'Église. En effet, même si les natifs de Yaoundé abandonnent quelques fois leurs morts, sans entretenir les tombes, il faut noter que ce phénomène est plus répandu chez les allogènes, qui migrent pour le travail ou pour d'autres raisons personnelles, et qui une fois enterrés à Mvolyé, voient leurs tombes abandonnées, sans entretien, sans aucune visite, pourtant le cimetière a une vie⁷⁸. De plus, bien que le cimetière remplisse une fonction sociale et religieuse, il constitue aussi une source de

⁷⁶ Le terme apparemment est utilisé ici pour monter l'incertitude de cette réalité. Car, même si la religion est mise en avant, les nombreuses inhumations qui ont eu lieu entre 2009 et 2013, n'ont pas laissé de traces explicites dans le registre d'inhumation. Ces marques auraient pu mieux nous renseigner sur l'identité et la religion pratiquée, par tous ceux qui sont enterrés dans ces lieux.

⁷⁷ Edzoa Etoundi Léonard, 74 ans, chauffeur retraité, autochtone de Nsam, Nsam, 12 mai 2017.

⁷⁸ Kono Pierre Maurice, 38 ans, Fossoyeur au cimetière de Mvolyé, Mvolyé, 08 octobre 2017.

revenu pour l'archidiocèse ; c'est ce qui explique, dans une certaine mesure, les taux appliqués aux allogènes.

En définitive, si l'on doit réaliser une courbe qui représente la tendance des taux imposés aux populations pour des inhumations dans tous les cimetières catholiques de la province, on va se rendre compte tout de suite que les cimetières les plus onéreux sont ceux qui connaissent une affluence. C'est-à-dire que leur renommée attire des foules au point où ils sont obligés désormais de sélectionner les personnes à inhumer. Il s'agit ici de Yaoundé et Mbalmayo dont les taux varient pour l'un entre 100000 et 1000000 et pour l'autre entre 50000 et 300000. Ce choix introduit pourtant des discriminations qui, à long terme, pourraient entraîner des remous et des injustices. Puisque ce qui dans ces cas est mis en avant c'est d'abord le prestige de la famille qui demande des services, puis son pouvoir d'achat. En dehors de la renommée, on peut également évoquer l'insuffisance des cimetières tels que le vit le diocèse de Kribi. En l'absence d'un cimetière communal, Il est obligé d'accueillir le maximum de dépouilles possible sans discrimination aucune. Dans ce cas il n'est plus question de renommée ; tout au contraire, les autorités religieuses sont victimes d'un concours de circonstances qui les oblige à faire preuve de solidarité, de magnanimité face à une population en détresse ou dans le besoin. D'ailleurs, cette variation des prix conduit à catégoriser les cimetières catholiques comme le suggère le tableau ci-dessous :

Tableau 15 : Catégorisation des cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé

Catégorie	Cimetières Gratuits	Cimetières Mixtes	Cimetières standards	Cimetières Haut standing
Prix	0 franc	0- 30000	5000- 50000	5000 - 1000000
Nombre	2	2	1	2

Source : Tableau réalisé à partir des données d'enquête de juillet et Août 2021.

Il ressort de ce tableau qu'il existe des cimetières de moindre importance et des cimetières de grande importance. Cette différenciation émane du rôle qu'ils jouent dans la vie des chrétiens, de leurs préférences en termes de choix de lieu d'inhumation, de leur proximité avec leurs lieux de résidence, du contexte qui les conduit à solliciter tel ou tel autre cimetière, dans la mesure où les cas de force majeures peuvent conduire à inhumer un défunt sur un espace autre que celui qu'il aurait choisi. Au-delà de ces données une chose unit tous ces espaces cimétériels et Eugène Roch traduit ce phénomène par une pensée assez précise : "la douleur et l'attendrissement plane sur ce grand espace, et montre combien, en général, la nature a doué l'homme de bonté. À voir un tableau si émouvant, une multitude si pressée dans un tel lieu, on croirait que le juge suprême a dit la parole de Massillon ;" Morts, levez-vous" ; que les tombes

se sont ouvertes pour laisser leurs dépôts à la lumière et à la vie."⁷⁹ Tous ces lieux offrent un espace de sépulture, et les défunts qui s'y trouvent aspirent peut-être tous à accéder à la lumière. Alors, même si les catégories diffèrent, le plus important est d'avoir un lieu de repos pour chaque défunt. Sauf que de nos jours, le matérialisme a pris le dessus sur l'essentiel ; et le choix du cimetière peut être influencé par l'émancipation de la pensée funéraire, la sécurité que peut offrir le cimetière et l'intégrité de ses gestionnaires.

3- Abandon et contre-attaque : une description du contexte de résolution des conflits

Le maintien de la paix entre les acteurs, a fait appel à un dialogue qui se veut persévérant et constructif, pour le bien de tous.

a- L'abandon, chemin de résolution définitif : le cas d'Ebolowa et Kribi

Ebolowa et Kribi face à la pression de la population ou à la surpopulation cimetiérale qui est aussi une forme de crise ont fait l'option de l'abandon pour que définitivement, un trait soit tiré sur ces questions. Le rapport de force qui régit les relations entre les populations locales et l'Église en divers lieux est parfois inégal. Et l'Église dans ces cas, pèse souvent de tout son poids, pour que les décisions prises soient à son avantage. Le diocèse d'Ebolowa, enlisé dans un conflit foncier a choisi de faire recours à la loi. Finalement, en se rendant compte que toutes les preuves et les témoignages n'étaient pas à son avantage, de peur de se retrouver dans un engrenage juridique dans lequel elle a probablement tout à perdre a fait l'option d'abandonner le combat et de créer un nouveau cimetière sur un terrain qui dispose d'un titre foncier.

La prompt réaction de l'Église est la conséquence d'une prise de conscience d'un danger dont elle n'avait jamais envisagé la menace. Elle s'est parfois limitée à l'évocation de son patrimoine foncier dans des rencontres, sans insister avec fermeté sur la sécurisation de celui-ci. Cela émane de la confiance en la foi des hommes qui ont facilité l'installation des missionnaires et l'évangélisation de leurs peuples. Pourtant, l'Église est souvent attentive aux mutations sociales, seulement, cette fois, elle n'a pas rapidement réalisé que l'urbanisation entraîne un changement de mentalités et apporte de nouveaux problèmes jusque-là ignorés ou négligés. Cela suppose aussi que jusqu'à une certaine époque, les relations entre l'Église et les populations locales étaient harmonieuses au point où personne n'entendait porter préjudice à l'autre.

La société dont il est question était ordonnée, bienfaisante et respectueuse. Son fonctionnement suscitait la défense des valeurs de justice, de vérité et d'amour. C'est dans ce

⁷⁹ Roch, *le cimetière du père-Lachaise...*, p. 29.

sens que le pape Jean XXIII réaffirme dans son encyclique *paix sur terre*, que la vraie vie doit être " en effet, échange de connaissances dans la lumière de la vérité, exercice des droits et accomplissement des devoirs ; émulation dans la recherche du bien moral ; communion dans la noble jouissance du beau en toutes ses expressions légitimes ; disposition permanente à communiquer à autrui le meilleur de soi-même"⁸⁰. C'est dans cette logique que l'Église a voulu rester. Mais, à Ebolowa elle s'est rendue compte que la donne avait changé et qu'il fallait ramer à contre-courant et appliquer la parole d'évangile qu'elle annonce et qui voudrait qu'une personne meure pour qu'une multitude soit sauvée. En d'autres termes, que l'un des acteurs choisisse librement de se retirer pour qu'une issue définitive soit trouvée. Les raisons du retrait aussi importantes soient-elles ne sont pas prioritaires ; ce qui importe c'est d'agir de manière raisonnable, de sortes que la paix et l'harmonie soient recouvrées.

À Kribi, par contre, les autorités traditionnelles ont jugé bon de sensibiliser leurs populations sur l'avenir des cimetières. À la suite des assistes de la commission de gestion des contentieux et des litiges de 2012, une sonnette d'alarme a été tirée dans le but d'inviter les populations à réfléchir sur l'avenir de leurs dépouilles. Les enquêtes menées ont consisté à "recueillir toutes les contestations ou tout ce qui peut faire débat et de les porter à l'appréciation de la commission"⁸¹. Au terme de cette collecte, les chefs traditionnels ont reconnu l'utilité des cimetières catholiques, et les services qu'ils ont pendant une longue période, rendus à la population. Suite à la surpopulation cimetiérale causée par l'urbanisation et la crise foncière que connaissent pratiquement toutes les villes camerounaises, ils ont recommandé à celle-ci de penser à créer des cimetières par quartier.

Cette solution a permis d'anticiper toute tentative de revendication. L'aboutissement d'un tel consensus est la résultante d'une collaboration étroite entre le clergé, les autorités traditionnelles et la population. L'expérience empirique de ces acteurs qui s'appuie sur le passé et prennent acte des diverses mutations que connaît la société actuelle limite les déviances qui pourrait inciter plus tard des générations à remettre en cause le don de leurs ancêtres, au point de réclamer des compensations. Ici, l'initiative d'un dénouement pacifique et définitif émane des locaux, qui soucieux de la préservation de la paix et de l'harmonie choisissent des moyens non-violents ainsi que la sensibilisation pour persuader la population du bienfondé de la préservation de la paix. Ce n'est pas une preuve de faiblesse, mais un moyen de canaliser les énergies qui pourraient déborder à un moment donné de l'histoire.

⁸⁰ XXIII, *Encyclique paix sur la terre...*p.14.

⁸¹ Ntoka Mougou Etienne, 60 ans, chef supérieur Mpangou, Kribi, 16 juillet 2021.

Dans cette démarche, une approche genre a fait ses preuves aux vues des nombreux cimetières qui voient le jour dans les différents quartiers de la ville de Kribi, du fait de la mise à contribution de la femme dans la sensibilisation des familles et de la jeunesse des quartiers tels que Mpangou, Bwamanga. La femme avait pour objectif d'insister sur l'effet néfaste que produisent les micro-conflits familiaux au sujet des espaces cédés par leurs parents à l'Église, et la braderie des terres qui bat son plein dans la ville au risque d'oublier de réserver des terres pour les défunts. Elles ont fait face à deux catégories d'acteurs. D'un côté, une jeunesse inconsciente des enjeux de la création des cimetières par quartiers, parce qu'elle estimait que "c'est à la mission catholique de trouver des solutions à long terme à ce problème"⁸² et de l'autre, une jeunesse soucieuse de la fin à laquelle elle sera confrontée, elle, et ses descendants si les mesures ne sont pas prises par leurs parents aujourd'hui pour éviter une éventuelle escalade de crises dans l'avenir. Ces femmes contribuent à leur manière à construire la paix dans les esprits. Cette approche non-violente est un moyen efficace qui permet comme l'avance Pascal.

Touoyem d'utiliser une "diplomatie officieuse, marginale ou informelle comme arme, afin d'affronter de façon décisive et particulière les conflits"⁸³ existant, latents, ou d'éviter que s'installent les germes de conflit dans les esprits des uns et des autres.

Cette préparation psychologique lointaine met en exergue l'apport non négligeable de la femme dans le processus de construction d'une cohérence préventive des crises, et peut servir de modèle aux sociétés africaines d'aujourd'hui, dans lesquelles les pouvoirs de médiation de la femme sont négligés.

La question de genre devient un moyen à ne pas écarter dans la construction de la paix sociale et même familiale. Son premier lieu d'action est de fait son milieu de vie immédiat. Elle y puise les éléments dont elle a besoin pour faire face à l'adversité et concevoir des techniques adaptées aux différents contextes que suggère le contenu de la crise. La femme, même si elle n'est pas représentative ici, contribue à "l'émergence d'une citoyenneté nationale...en vue de la construction de l'unité nationale"⁸⁴. Dans le cadre de la préservation et du développement des bases de la dignité humaine, la femme à Kribi s'investie discrètement dans la négociation, la médiation, la conciliation pour limiter la violence qui parfois se saisit des acteurs des conflits, entraînant ainsi la paralysie de tout le système de pacification mis en place. L'éducation de la

⁸² Bovaho Esther, 67 ans, médiatrice, Kribi, 17 juillet 2021.

⁸³ Touoyem, *Genre et gestion des conflits...*, p. 278.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 280.

jeunesse est un atout qui consiste à inculquer aux jeunes générations les valeurs morales, la responsabilité qui les pousse à respecter les autres et le bien commun dans le seul but de promouvoir une cohabitation pacifique durable entre l'Église et les populations locales.

b- L'option d'une stratégie opérationnelle

L'Église particulière de Sangmélina, au vu de l'escalade que prenait le conflit foncier de Mvolyé et de l'indifférence affichée par les autorités religieuses au début de la crise, a fait le choix d'adopter une méthode de contre-attaque immédiate afin de réduire les débordements, ainsi que la possibilité d'un débordement. Une fois que son espace cimetériel a été violé par les populations locales au début des années 2000, l'application de la stratégie opérationnelle qui consiste en un ensemble de mesures" visant à faire face à une crise dès sa déclaration"⁸⁵ a fait ses preuves. La première démarche a consisté à porter plainte aux descendants de la famille Biyo'o, de faire valoir le titre foncier du diocèse et de détruire toutes les habitations qui avaient été construites sur le site du cimetière.

Cette méthode n'a pas fait l'unanimité au sein de la population qui, a redoublé d'ardeur dans la vente et la double vente des espaces cimetériels. Une fois ces ventes interdites par les autorités administratives, les riverains ont commencé à y faire des champs et à construire leurs propres maisons. La raison qui sous-tend ces actions est le manque d'espace foncier qui plonge la population dans une insécurité foncière ; puisque celle-ci n'est plus en mesure de mener normalement ses activités agropastorales, principales ressources économiques pour elle. Non seulement les familles ont connu un fort taux de natalité, mais encore, faut-il espérer que les terres en leur possession aient été redistribuées équitablement. Comme l'affirme Biyo'o Martin, "ceux qui investissent le cimetière ont pour la plupart été lésés dans le partage des terres par leurs propres parents. Certains géniteurs ont vendu le terrain en oubliant que la famille ne s'arrête pas à leur niveau. Aujourd'hui, leurs petits fils n'ont plus d'espaces pour cultiver et créent des problèmes à tous ceux qui se trouvent sur les anciens domaines de leurs ancêtres. Alors, si le cimetière peut être habitable, pourquoi ne pas s'y installer ? Moi je ne trouve aucun inconvénient à cela"⁸⁶. Ces actions concrètes appuyées et encouragées par une grande partie de la population ont développé un rejet de l'Église catholique par plusieurs. L'intensité de heurts a contraint les autorités religieuses à négocier avec les familles. La première solution a été de matérialiser les limites du cimetière en débutant les travaux de construction d'une clôture pour restreindre les actes de violation de l'espace cimetériel de la mission catholique. Également,

⁸⁵ Touoyem, *Genre et gestion des conflits...*, p. 81.

⁸⁶ Biyo'o Martin, 46 ans, agriculteur, Sangmelima, 27 juillet 2021.

comme le montre la photo ci-dessous des panneaux interdisant les constructions d'habitations ont été implantés sur les terrains envahis par les riverains comme le montre la photo ci-dessous.

Photo 35 : Panneau d'interdiction de bâtir, implanté sur le site du cimetière à Sangmélima



Source : Photo Ntolo Clémentine, Sangmélima, le 27 juillet 2021.

Après plusieurs années d'actions radicales, l'Église s'est souvenue de son devoir de mettre l'homme au centre de ses réalisations. Dans cette optique, malgré, l'existence d'un titre foncier datant du 11 octobre 1950, l'ordinaire du lieu a proposé aux populations locales qui étaient dans le besoin de racheter les espaces encore vacants du cimetière au prix de 1000 francs le mètre carré. Nombreux sont ceux qui ont adhéré à cette proposition, et qui, aujourd'hui, ont acquis des espaces pour bâtir une maison et faire quelques champs. Cette solution a calmé la population qui s'estimait être marginalisée à la fois par l'Église et les autorités administratives. Depuis lors, on observe une accalmie qui démontre l'efficacité des méthodes employées.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans cette recherche, nous voulions élargir le débat sur les fondements de la crise foncière dans les cimetières catholiques et leurs répercussions sur la cohabitation autochtones-Église catholique romaine, ainsi que la possibilité pour l'Église d'élaborer une ecclésiologie basée sur des techniques de résolution pacifique des conflits cimetériaux et domaniaux. Nous ne prétendons pas avoir épuisé dans cette étude toutes les thématiques en lien avec ce sujet. Toutefois, pour essayer d'approfondir notre réflexion, nous avons fait le choix d'une méthodologie pluridisciplinaire. La recherche et l'exploitation des Sources écrites, orales, iconographiques a permis d'aborder avec objectivité, de nombreux pans non encore suffisamment exploités et qui pourraient faire l'objet de recherches ultérieures dans le cadre de l'histoire de l'Église catholique romaine au Cameroun.

Nous nous inscrivons dans l'héritage de l'école des annales. Pour ce faire, nous avons basé nos recherches sur la pluridisciplinarité. Nous sommes sortis des sentiers battus de l'histoire traditionnelle en nous intéressant à la suite de Mark Bloch, Lucien Fèvre, Fernand Braudel, à la culture, aux mœurs des peuples bantous, aux problèmes sociaux. L'histoire des annales, ne pouvant se faire sans les autres disciplines, la géographie, la sociologie, la philosophie, les données quantitatives nous ont aidés à mieux appréhender la question du foncier mortuaire, et l'avènement de nouveaux comportements dans la gestion des espaces cimetériaux de la province ecclésiastique de Yaoundé. Cette histoire globale nous a aidés à avoir une vision diversifiée des conflits cimetériaux, ainsi que leur impact dans les relations populations locales et Église catholique romaine.

Pour aborder les différentes préoccupations suscitées, nous avons organisé ce travail en deux grandes parties. La première partie revient sur l'implantation du catholicisme au Cameroun, et les représentations endogènes sur la religion et la mort. Elle est subdivisée en trois chapitres. Le premier évoque les débuts de l'Église catholique au Cameroun et la valorisation du foncier mortuaire. Le deuxième chapitre relate l'évolution du vicariat apostolique jusqu'à la province ecclésiastique de Yaoundé, ainsi que le processus de décentralisation mis en place. Le troisième chapitre présente le peuple bantou, ses croyances et les mutations funéraires auxquelles il a fait face à l'arrivée du catholicisme. La deuxième partie intitulée message des cimetières : conflictualité avérée, conflictualité sous-jacente et approches de résolution des conflits comporte également trois chapitres. Ces axes, touchent la conflictualité à Mvolyé et dans les autres espaces cimetériaux conflictuels de la province ecclésiastique de Yaoundé, la conflictualité sous-jacente, la réflexion sur l'entretien des

cimetières et les différentes approches de résolution des conflits cimetiériaux, depuis l'époque des pères Pallottins jusqu'à nos jours.

Les missionnaires Pallottins au Cameroun ont su gagner l'affection de certaines populations, particulièrement le groupe bantou. Après avoir reçu des terres de celles-ci, ils leur proposent de mettre ensemble dans un espace déterminé tous les défunts convertis au christianisme, c'est le début des cimetières catholiques au Cameroun. Mvolyé fut le premier cas de figure. Les peuples que les premiers missionnaires côtoient en premier ont des similitudes culturelles en termes d'inhumation, de gestion des morts. Ils ont une spiritualité codifiée ponctuée de rites qui visent la recherche de la paix et du bonheur, le maintien de l'équilibre entre toute chose créée par leur Dieu. Cette spiritualité sera d'abord mise à l'épreuve, puis interdite pour céder la place à un christianisme dont les valeurs influencent la conception de la mort et la relation que les Bantou entretenaient avec leurs morts depuis les origines.

La création de nouveaux diocèses et la mise sur pied de la province ecclésiastique de Yaoundé apportent un souffle nouveau dans la gestion des cimetières et multiplient leur présence. Les diocèses de Bafia, Mbalmayo, Kribi, Ebolowa, Obala, Sangmélina, vont d'ailleurs à leur tour se doter de cimetières. Le processus d'urbanisation et la croissance de la population urbaine, vont contraindre les populations à céder leurs terres, parfois à contre cœur. Face à la pression démographique, à la mutation de la conception de la gestion de la mort, d'aucuns vont brader leurs espaces au point de négliger l'importance des caveaux familiaux, voire les cimetières de villages. Cette nouvelle façon de voir et de faire, va entraîner plus tard des conflits dans des cimetières catholique de Mvolyé, Sangmélina et Ebolowa, engagés dans le capitalisme cimétériel, et se trouvant sur des domaines cédés par les populations à l'Église et censés être des lieux de repos éternel et de paix.

La conflictualité sous-jacente visible à Obala et Mbalmayo a prouvé que malgré l'accalmie observée, les autochtones vivent dans le remord et la rancœur face à un passé qui les a dépossédé de leurs terres. Ce sentiment d'impuissance a malheureusement détérioré les relations entre l'Église et les populations locales, au point de nuire à la paix autrefois préexistante au sein de la province ecclésiastique de Yaoundé.

Pour manifester leur mécontentement, les populations en divers lieux, ont utilisé tous les moyens dont ils disposaient pour se faire entendre : manifestations publiques, recours aux médias, démarches administratives et judiciaires, vente illicite des domaines cimetiériaux

vierges. Toutes ces démarches dénotent l'existence d'un malaise social. Or, Ces cimetières sont des lieux d'histoire et ont un message à transmettre aux générations par leur architecture, leur structure et la conservation qui en est faite.

L'analyse des différentes crises cimetiérales a permis d'affirmer que c'est l'ensemble des incompréhensions, l'absence de dialogue entre l'Église et les communautés autochtones, la juxtaposition des réclamations légitimes des populations d'une part et légales de l'Église d'autre part, et le mutisme prolongé de celle-ci, qui constituent le soubassement des conflits liés à la gestion des dépouilles mortuaires dans les cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé.

Néanmoins, un regard plus attentif sur cette question a permis de comprendre, que l'Église tout comme les populations, fait face à un sérieux problème d'espace foncier. Toutefois, l'Église fait semblant d'ignorer le passé historique de ces espaces au cœur de la discorde, pendant que les populations, auteur d'une mauvaise gestion des espaces leur appartenant, tendent à faire du chantage à l'Église et à la rendre responsable de leurs déboires.

Face à cette réalité, l'État se positionne au cœur de la crise dans l'archidiocèse de Yaoundé comme le célèbre Ponce Pilate, et invite les différents acteurs à trouver une solution ; bien qu'inquiété par la tournure que peut prendre ce problème. Par contre à Ebolowa et à Sangmelima, par l'entremise des élites et le biais de la justice, des recours sont encouragés, acceptés pour rétablir la justice autant pour l'Église que pour la population. Une sécurisation à la fois des espaces cimetiéraux et des domaines en général est préconisée, et entre de plus en plus dans les mœurs.

Le capitalisme a longtemps jalonné l'histoire du catholicisme romain. Cette obédience religieuse a été alliée et bénéficiaire économique des marchés communs que sont l'esclavage, l'impérialisme, la colonisation. Même si entre 140 et 217 de notre ère, elle a favorisé l'accès à la papauté de deux anciens esclaves (Pape Pie Ier et Calixte), il n'en demeure pas moins que par appât du gain, elle a recherché un profit en légitimant la traite négrière et l'esclavage. D'ailleurs, le Pape Nicolas V est celui qui, le 8 janvier 1454 donne carte blanche au roi Alphonse du Portugal de conquérir les terres des noirs, et des indiens et de les réduire à la servitude perpétuelle. Cette bulle n'est pas sans conséquence, puisque l'Église s'enlise dans un système dont elle a du mal à se défaire. Aujourd'hui, même si l'esclavage et la traite négrière ont été abolis, l'Église continue de se servir des populations pour ses propres intérêts. Le cimetière, devenu un enjeu actuel, n'échappe pas à cette logique. Le capitalisme funéraire

emboîté par l'Église catholique romaine ne se détache pas de son implication historique dans les marchés communs. C'est pourquoi dans les diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé, les descendants des victimes des conflits cimetiéraux ont pris des distances. Certains ne participent plus aux célébrations eucharistiques. D'autres ont tout simplement changé d'obédience religieuse et sont protestants, musulmans ou sans aucune appartenance religieuse. Quelques rares autochtones sont restés fidèles à la foi catholique et estiment que l'Église est sainte, mais ce sont ses pasteurs qui créent la discorde. Ce dénouement fragilise l'Église et contribue à sa "chute", puisqu'elle est devenue une pierre d'achoppement pour ses propres chrétiens, et que ceux-ci n'hésitent pas à se retourner contre elle, à l'attaquer en justice et à la combattre. D'un autre côté, des mesures strictes ont été prises par les familles des victimes. Désormais dans les diocèses tels que Ebolowa et Sangmélima, les autochtones ont fait le choix de ne plus vendre de vastes superficies à l'Église catholique romaine. Tous les espaces à vendre sont morcelés, et l'Église ne peut plus acquérir plus de 500 mètre carré. Il lui devient donc difficile d'envisager la création de nouveaux cimetières dans un paysage paroissial qui d'habitude rassemble un ensemble de structures de base (église, presbytère, école, centre de santé, cimetière).

Nous disons que le capitalisme funéraire est une déviance de la gestion des espaces fonciers dans les cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé. Il désœuvre les autochtones de leurs caveaux, et les met dans une situation inconfortable. La question pécuniaire étant souvent à l'origine de conflits interminables, il est bon que l'Église modernise ses cimetières et les rentabilise pour qu'ils servent à la fois de lieu de repos et de source de revenu pour les autochtones.

Pour une paix durable, des concessions sont à envisager :

Au niveau politique, la multiplication des cimetières par l'état pour désengorger les cimetières catholiques, peut servir de tremplin à une résolution définitive. C'est pour cette raison qu'il est également salutaire de réguler la vente des terrains bradés par les autochtones, en leur suggérant de prévoir des paysages cimetiéraux dans leurs domaines. Face au problème de la gestion anarchique du foncier, l'État du Cameroun peut inciter les populations locales à la revalorisation des cimetières familiaux, et dans ce cas, les autorités administratives du ministère de l'Administration territoriale (MINAT) auraient un regard, assez pointilleux sur l'application des mesures prises au sujet de la préservation des espaces cimetiéraux.

Au niveau religieux, l'implication de l'Église catholique dans des conflits cimetiériaux liée à la gestion des dépouilles mortuaires varie d'un diocèse à un autre. La recherche à tout prix de la préservation des intérêts de l'Église à certains moments au détriment des riverains, a démontré la précarité d'une Église qui parfois, néglige son rôle de pacificateur, d'expert en communion ecclésiale. Eu égard de tout ce qui précède, on relève néanmoins, que des pourparlers ont conduit à des accords significatifs avec les riverains, tels que la construction des caveaux, la revue à la baisse des taux d'inhumation au cimetière de Mvolyé par exemple, et la mise sur pied d'une gestion qui intègre les riverains. Pour ce dernier point, l'exemple le plus illustratif est celui du diocèse de Bafia.

On peut se rendre compte pour le moins que l'Église est partie d'un mutisme radical à une écoute et un dialogue franc. Tout ceci pour essayer de rétablir la vérité historique, et agir avec équité et justice, sans trop mettre en péril ses intérêts et ses projets. L'Église doit donc revoir ses méthodes de résolution de conflit et sensibiliser les populations sur la convergence vers de nouveaux modes de gestions des dépouilles tels que l'incinération et la gestion des terres.

Au niveau social, la mutation des modes d'inhumation à travers la culture des columbariums est à vulgariser par l'Église, ainsi que la modernisation et la rentabilisation des cimetières, qui profiteraient à la fois à l'Église et aux populations locales. On cheminerait alors vers un partenariat entre Église et autochtones, où le cimetière devient une brèche ouverte pour le développement social et le bien-être des riverains ; à travers l'effectivité de la prise en charge sanitaire des descendants des donateurs, la scolarisation de leurs enfants grâce aux retombées financières des cimetières, une économie funéraire positive pourrait naître.

En réalité, l'Église doit se servir de la culture pour résoudre les conflits cimetiériaux observés dans les cimetières de la province ecclésiastique de Yaoundé. Puisque la culture structure la conception de la vie, les réalités et les représentations de l'homme dans l'histoire. Elle englobe en même temps les us et coutumes, la religion, les organisations politiques, sociales et économiques. L'Église en tenant compte de la culture des peuples avec lesquels elle est en conflit, peut mieux comprendre ses besoins, ses réactions, le contenu de sa pensée au sujet de la gestion des dépouilles, et pour ce faire, repenser l'action à mener en collaboration avec les familles autochtones. C'est également par le biais de la culture que passe la revalorisation du respect des dépouilles. Il revient aussi aux dirigeants de l'Église en tant qu'africains et détenteurs d'un savoir-faire en termes de cohésion sociale, d'apprendre à faire des compensations. Par générosité et magnanimité, l'Église a un devoir moral de venir au

secours des populations qui l'ont jadis accueillie. L'Église gagnerait à prendre en compte les réalités socioculturelles des populations locales dans le règlement des conflits ; car, elle ne doit pas seulement aller avec la bible, puisque le foncier cimetériel et la terre en général ont une valeur marchande. Ils peuvent faire sortir de la pauvreté. Chaque espace cimetériel est lié à une mentalité du milieu, une culture dynamique, qui, face à l'accentuation de la pauvreté et de la vie chère, demande que l'Église mette la foi en berne pour désamorcer toute velléité pouvant conduire plus tard à une situation conflictuelle. Aussi, une approche genre dans ses méthodes de résolutions n'est pas à négliger. Elle a commencé à faire ses preuves dans le diocèse de Kribi et pourrait servir de modèle aux autres diocèses.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir exploré toutes les pistes des conflits cimetériaux occasionnés par la gestion des dépouilles mortuaires au sein des cimetières catholiques urbains de la province ecclésiastique de Yaoundé. Toutefois cette étude pourrait ouvrir les pans d'une polémologie¹ et une irénologie cimetériale, au vu des enjeux qu'engendre aujourd'hui le capitalisme funéraire dans certains cimetières.

¹ Ce concept développé dans les relations internationales est en fait l'étude scientifique des conflits. Il s'accompagne très souvent de l'irénologie, entendue comme la science qui étudie les mécanismes de paix ou de résolution des conflits. Les phénomènes conflictuels, sources de guerre, font qu'il y ait toujours une dialectique entre la guerre et la paix, donc entre la polémologie et l'irénologie. C'est dire qu'il n'y a pas de guerre sans la recherche des méthodes de résolution des conflits. La paix dans ce cas, devient une conquête permanente pour la cohésion sociale en tous lieux dans le monde. A partir du moment où les hommes entrent en relation, établissent des alliances, des contrats, qu'ils soient oraux ou écrits, et que les intérêts de l'une ou l'autre partie sont menacés, la multiplication de scénarii revendicateurs peut conduire à une escalade de la violence. Dès lors, une étude de l'objet du conflit et des modalités de son développement peut être entreprise, avec en fond, la visée de soigner la maladie qu'est le conflit par la mise sur pied de médiations adéquates pour l'obtention d'une paix durable et définitive.

**SOURCES ET REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES**

I- SOURCES

A) Documents d'Archives

- ACDO N° 1909/93/30, lettre de Mgr Jan Zoa au père Dr Karl sur le retour des Pallottins Au Cameroun, Septembre 1993, p.2.
- ACDO, homélie de Monseigneur Jean Zoa, Noël 1995
- ACDO, interview du Cardinal Tumi, bimestriel échos de la mission, congrégation du Saint Esprit, N°64, 1990.
- ACDO, l'effort camerounais, n°268, 18 décembre 1960, p.4.
- ACDO, le journal Cameroun Tribune, N°4552, 5 janvier 1990, p. 6.
- ACDO, lettre de condoléances de Angelo Sodano par ordre du pape à Mgr Jean Zoa suite à la catastrophe de Nsam, février1998, p.3.
- ACDO, lettre Monseigneur Severin Zoa Obama, vicaire général, N°SZ0/09/09/18/064, circulaire de suspension de l'autorisation d'inhumer, Yaoundé le 14 septembre 2009.
- ACDO, N° 1816/91/30, lettre au père Dr Karl Heinen, 1991.
- ACDO, N° 1878/31/94, lettre au père Edmond Ndzana, Yaoundé, octobre 1994.
- ACDO, protocole d'accord des pères Pallottins, 1994.
- ADM, notes du curé de la cathédrale à l'endroit du gestionnaire du cimetière diocésain au sujet des inhumations, 2013-2014.
- ADM. Accusé de réception d'un document par Hubert Owona portant sur l'approbation d'inhumation de monsieur Lebreton Jean Clément, 9 Août 2016.
- ADM. Correspondance N° 172/ 2006/61 réponse de Mgr Adalbert Ndzana au sujet du désir d'inhumation de monsieur Lebreton Jean Clément, 9 Août 2016.
- AIGY, Deutsch grabinschriften in Kamerun, épitaphes de Kribi, 1070, pp.49-40.
- ANY 11/27/277 arrêté déterminant les conditions du transfert des restes mortels du 29 juillet 1916.
- ANY APA 10026Yaoundé, Rapport médical trimestriel-1^{er} trimestre 1926.
- ANY APAN11 202/C Cimetière création 1918-1937.
- ANY IAC.5859 Cercueil transport réglementation 1930.
- AP. M. Lettre de Bonnacarrere portant sur la création des cimetières indigènes 1er Septembre 1932.
- AP. Manga André, "demande de scolarisation d'enfants", lettre au vicaire général et SEDUC du diocèse d'Obala, Obala le 14 juin 1999.

- AP. Nicolas Ossama, Mémoire des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé le 10 avril 2013.
- AP.SJS, N° VTB/03/13/18/ jet, réponse adressée aux cinq chefs traditionnels, Yaoundé, le 16 avril 2013, p.1.
- APCB, les familles qui ont des tombes au cimetière, janvier 2020, p.1/1.
- APDE, Prot, N° 0458/2019/A note pastorale de Mgr Philippe Alain Mbarga, évêque d'Ebolowa du 19 octobre 2019, au sujet des cimetières paroissiaux.
- APM, *journal officiel* du 15 octobre 1937, N° 422.
- APM. *journal officiel* du 1^{er} août 1937, N° 416.
- APNO, lettre N° VTB/ 03/11/18/0616, le projet d'un caveau, Yaoundé, mars 2011.
- APP Ahanda Tana Bruno : Pierre Assiga et la fondation de la paroisse d'Etoudi pour le centenaire de l'Église au Cameroun 1991, Texte inédit.
- APP Attestation d'appartenance, Yaoundé, 2017.
- APP Carte du cimetière de Mvolyé.
- APP Chronique der katolischen mission Kamerun 28 fév. 1906.
- APP Constitution du dossier d'inhumation au cimetière de Mvolyé.
- APP Correspondance du père Baumann à l'abbé Tsala à l'occasion du 70eme anniversaire de la fondation de la mission catholique de Yaoundé 1971.
- APP Familienbriefe 1955.
- APP Familienbriefe 1958.
- APP familienbriefe 1965.
- APP familienbriefe 1968.
- APP Rapport des travaux de lever topographiques et d'extension du cimetière de Mvolyé.
- APP registre d'inhumation de 2004 à 2017.
- APP, contrat de société, 1908.
- APP, dossier d'inhumation au cimetière de Mvolyé, 2015.
- APP, lettre d'Henri Skolaster, Die pallottiner in Kamerun, 25 Jahre Missionsarbeit, Limburg, 1924
- APP, Pallottins et Pallottines morts au Cameroun (1901-1915), archive non numérotée et non datée.
- APP, registre d'inhumation du cimetière de Mvolyé, 1991-2017.

- APP06, Gérold Neff, "les frères Pallottins au Cameroun (1890-1915), frère thomas Rothkegel (1913-1919)".
- APS pentecôte sur le monde n° 741, un Église centenaire, mars- avril 1991.
- APS, 196-2016, les Spiritains bâtisseurs de l'Église catholique au Cameroun, archive non codifiée ni paginée.
- APSJS N°064, suspension des autorisations d'inhumation, Yaoundé le 14 septembre 2009.
- APSJS, Circulaire du 14 septembre 2009 transmise par le vicaire général de l'archidiocèse de Yaoundé suspendant les inhumations au cimetière de Mvolyé pour cause de désordre.
- APSJS, circulaire N° 09.02VG, arrêt des inhumations et projet de construction des caveaux, octobre 2002.
- APSJS, Lettre adressée aux fidèles de Yaoundé par Mgr Akonga Essomba, 2002.
- APSP 2J2.3a2, journaux de communauté, 30 avril 1923.
- APSP, 2D*93.3.5.12, J. Criaud, *Mvolyé hier et aujourd'hui*, 1993, p. 10.
- APSP, 2D*93.3.5-13, *Mvolyé hier et aujourd'hui*, 1915 (traduction du texte en 1991 par Jean CRIAUD).
- APSP, 2J2.3a2, Journaux de communauté des pères spiritain, Mvolyé (1916-1922) N° 702.
- Constitution du Cameroun, préambule de la constitution, loi N° 96/06 du 18 janvier 1996.
- Décret n° 74/199 du 14 mars 1974 portant réglementation des opérations d'inhumation d'exhumation et de transfert de corps.
- Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles d'inhumation applicables aux communes.
- Rapport sur « Les droits des peuples autochtones au Cameroun » Présenté à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples par le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), le Réseau Recherches Actions Concertées Pygmées (RACOPY) Mai 2010.

B) Les journaux

- Bulletin d'information jeunesse transfert, "PRECOFAT : enquête sur le foncier", N° 48, mai 2018.
- Extrait du *journal officiel du Cameroun*, N° 143, 1^{er} mai 1926, pp. 237-238.

- *Journal l'effort camerounais* n°288 du 7 mai 1991, p.4.
- *Journal l'effort camerounais* n°289 du 14 mai 1961, p. 4.
- *Journal officiel du Cameroun* du 1er mai 1926, N° 143, pp.137-138

C) Les sources orales

N°	Noms et Prénoms	Age	Qualités	Lieux	Dates
1-	Aba'a Omva Arnaud	47 ans	Curé de la cathédrale Saint Joseph de Kribi	Kribi	17 juillet 2021.
2-	Abaté Agathe	88 ans	Ménagère	Sangmélima	27 juillet 2021
3-	Abomo Aristide	40 ans	Prêtre	Sangmélima	27 juillet 2021
4-	Alima Célestin	74 ans	Gendarme retraité	Sangmélima	27 juillet 2021.
5-	Amougou Hubert	61 ans	Responsable des pompes funèbres du diocèse de Mbalmayo	Mbalmayo	13 juillet 2021.
6-	Anastasia Bekono	environ 45 ans	Religieuse, principale du collège Jean Tabi d'Etoudi	Etoug-Ebé	11 février 2019
7-	Atangana Messi	66ans	Major d'homme chez les prêtres	Mvolyé	24 nov 2017
8-	Atangane Louis Vincent	42ans	Comptable	Ebolowa	27 juillet 2021
9-	Ateba Assembe Louis De Gonzague	62 ans	Notable à Scalom	Scalom	22 nov 2017
10-	Ateba Awono	59 ans	Catéchiste, Mvog Atemengue	Yaoundé	24 novembre 2017
11-	Ateba Christian	45 ans	curé de la paroisse notre Dame d'Akom	Sangmélima	27 juillet 2021
12-	Ateba Nsana	58 ans	Prêtre de l'archidiocèse de Yaoundé	Yaoundé	6 Mai 2021
13-	Ava Patrice	40 ans	Curé de Campo	Campo	4 juillet 2021
14-	Avodo Vincent Dieudonné	32 ans	vicaire de la paroisse Sainte Anne d'Efok	Efok	15 juillet 2021
15-	Baba Moukong J. B	40ans	Agriculteur	Bafia	10 juillet 2021
16-	Bayang S.	56 ans	Secrétaire générale de l'ASSOCAP	Bafia	10 juillet 2021
17-	Befolo Marthe	83ans	matriarche du village Mengou	Mengou	5 mars 2019 10 mai 2021
18-	Bekono Anastasie	45 ans	Religieuse, principale du collège Jean Tabi	Etoug-Ebe	11 fév 2019
19-	Bidjè Rémon	51ans	Agriculteur	Efok	15 juillet 2021
20-	Bikoula Ateba Joseph	50 ans	Prêtre, recteur du sanctuaire Sacré Cœur de Mokolo,	Yaoundé	29 août 2020.
21-	Biyo'o Ezo Martin	46 ans	Agriculteur	Sangmélima	27 juillet 2021
22-	Bovaho Esther	67 ans	Médiatrice	Kribi	17 juillet 2021
23-	Chintouo Mariatou	37ans	Couturière, musulmane	Yaoundé	23 mai 2022

24-	Dengue Bernadette	71 ans	Ménagère Emveng	Mvolyé	04 septembre 2017
25-	Djidjatou Victorine	38ans	Fidèle EPC	Maroua	12 janvier 2022
26-	Djon Denis	65 ans	Commerçant	Ebolowa	27 juillet 2021
27-	Dzou Tsanga Remy	50 ans	Archéologue, enseignant à l'université de Maroua	Maroua	15 avril 2021
28-	Ebale Rufine	62ans	Cultivatrice	Ebolowa	27 juillet 2021
29-	Edzoa Etoundi Léonard	72 ans	Autochtone de Nsam	Ahala	05 oct 2017 05 fév 2019 12 mai 2017, 05 octobre 2017, 28 novembre 2020, 12 mai 2017, 05 octobre 2017, 16 août 2021
30-	Efila Julien	30 ans	Employé du cimetière au Mvolyé	Mvolyé	26 Août 2020
31-	Ekindi C.	31 ans	Chancelier du diocèse d'Obala	Obala	15 juillet 2021
32-	Ela Ela Robert	84 ans	Agriculteur	Sangmélima	27 juillet 2021
33-	Embolo Oscar	70 ans	Chef catéchiste de la zone de Nkolavolo	Yaoundé	06 novembre 2021
34-	Enama Etienne	83ans	Mécanicien retraité	Talla	15 janvier 2021
35-	Enama Joseph	64 ans	Militaire retraité, notable du village Ngoya	Ngoya	14 janvier 2021
36-	Enama Nkoa Joseph	77ans	Agriculteur	Ngoya	16 janvier 2021
37-	Enoka Ferdinand Paul	43 ans	Égyptologue, enseignant à l'université de Maroua	Maroua	13 juin 2021
38-	Essama Godefroi	77 ans	Notable	Ebolowa	27 juillet 2021
39-	Essomba Dimitrao	71 ans	Chef de bloc Efoulan 3è	Efoulan	27 novembre 2017
40-	Essomba Nkolo	67ans	Notable à Obili	Obili	27 novembre 2017
41-	Evina Bernadette	61 ans	Enseignante retraité, femme catholique, Emveng	Mvolyé	24 novembre 2017
42-	Fanga Pascal	50 ans	Prêtre, curé de la Basilique Marie Reine des apôtres de Mvolyé	Mvolyé	04 octobre 2019 14 décembre 2017 20 juillet 2021

43-	Fouda Henri	51 ans	Prêtre, ancien provincial des spiritains au Cameroun	Mvolyé	02 septembre 2017 11 Août 2019
44-	Gbetkom Ousmanou	35ans	Technicien en batiment, musulman	Yaoundé	22mai 2022
45-	Ismaël Junior Njock Ngue	40 ans	Curé de la cathédrale d'Abang	Ebolowa	27 juillet 2021
46-	Jean Pouget	39 ans	Gestionnaire du cimetièrre de Bwambè	Kribi	17 juillet 2021
47-	Koitsai Inoura	39 ans	Employés du cimetièrre, catholique, originaire du grand Nord	Mvolyé	23 novembre 2017
48-	Kono Pierre Maurice	38 ans	Fossoyeur au cimetièrre de Mvolyé	Mvolyé	08 octobre 2017
49-	Manga André	82ans	cuisinier en retraite	village Emana	16 janvier 2021
50-	Mballa Rostand	40 ans	Chancelier du diocèse	Ebolowa	17 juillet 2021
51-	Mbeke A. C.	57 ans	Recteur de la cathédrale saint Sébastien de Gondo	Bafia	10 juillet 2021
52-	Mbenbe Salomé	78 ans	Religieuse originaire du diocèse d'Obala	Yaoundé	11mai 2021.
53-	Mboune Ernestine	59 ans	Commerçante	Ebolowa	27 juillet 2021
54-	Melingui Mongo	68 ans	Notable à la chefferie de Nsimeyong	Nsimeyong	27 novembre 2017
55-	Mendana Ndzengué	45 ans	Enseignant	Yaoundé	10 janvier 2019
56-	Messi Claude	63 ans	Administrateur civil à la retraite	Mvolyé	24 novembre 2017
57-	Messina Jean Paul	51 ans	Enseignant, historien	Nsam	04 octobre 2017 04 octobre 2019
58-	Mevoula Marie Rose	77 ans	Ménagère, autochtone de Nsam	Nsam	22 novembre 2017
59-	Mevounda Elo'o	54 ans	Chef traditionnel 3è degré	Mvolyé	24 nov 2017
60-	Mevounda Elo'o	54 ans	Chef traditionnel de 3è degré	Mvolyé	24 novembre 2017
61-	Mvondo Roland	35ans	Agriculteur	Ebolowa	27 juillet 2021
62-	Myimembeng Celestine	45 ans	Religieuse résidant à Mvolyé	Mvolyé	05 oct 2017
63-	Ndengue Bernadette	71 ans	Autochtone (Emveng)	Mvolyé	04 Sept 2017 11 Août 2019
64-	Neme Godefroi	31 ans	Cure de Nsola	Kribi	17 juillet 2021
65-	Ngomo Louis	60 ans	Chef de 3 ^{ème} degré de Abang	Ebolowa	27 juillet 2021
66-	Ngono Hortense	59 ans	Coiffeuse	Mbalmayo	13 juillet 2021
67-	Njama Abeukey	68 ans	Cultivateur	Bafia	10 juillet 2021
68-	Ngoue Amidou	62 ans	Chauffeur de taxi, musulman	Yaoundé	22mai 2022

69-	Nkadjo Ernest	74 ans	Commerçant	Kribi	17 juillet 2021
70-	Nkodo Jules	51 ans	Prêtre, régional des pallottins du Cameroun et du Nigéria	Mvolyé	31Août 2017
71-	Nkou Essomba Bienvenue Dieudonné	54 ans	Emveng, Chef de bloc à Damas	Damas	22 novembre 2017
72-	Ntoka Mougou Etienne	60 ans	chef supérieur Mpangou	Kribi	16 juillet 2021
73-	Ongba Essomba Sylvestre	45 ans	Prêtre, vice chancelier de l'archidiocèse de Yaoundé	Yaoundé	25 juillet 2020
74-	Onanina Isabelle	76 ans	Responsable de l'ASSOCAP	Bafia	10juillet 2021
75-	Ondoua Robert	44ans	Employé du cimetière, autochtone	Mvolyé	23 novembre 2017
76-	Ossama Nicolas	88 ans	Prêtre, historien, autochtone Emveng	Nsimeyong	30 décembre 2017
77-	Otéle Manda Etienne	57 ans	maire de Yaoundé 3 ^{ème}	Efoulan	24 octobre 2017
78-	Owona Michel	72 ans	Sécrétaire de Mairie Retraité	Mbalmayo	13 juillet 2021
79-	Sabo Mouhamadou	60 ans	Imam adjoint de la mosquée de Mvog-Ada	Yaoundé	22 mai 2022
80-	Tsimi Evouna	75 ans	Délégué du gouvernement de la communauté urbaine de Yaoundé	Voirie urbaine	10 octobre 2017
81-	Zang François	79 ans	Fonctionnaire retraité	Ebolowa	27juillet 2021
82-	Zikra Aaron	49ans	Pasteur EEC	Maroua	12 janvier 2022

D) Sources webographiques

- http://www.pallottins_religion-cm.com, "Les premiers missionnaires au Cameroun" page consultée le 15 janvier 2021.
- <https://www.cair.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses-2014-3page-133.html>
- <http://www.Cameroun24.net/blog/actualite-Cameroun-1-1-10262.html>" consulté le 19 Juillet 2020.
- <Http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dmbal/hist.>, page consultée le 3 mars 2021.
- [WWW.diocesedebafia.org.](WWW.diocesedebafia.org), page consultée le 26 mai 2021.
- <Http://chrtienssocieties.revues.org/index2145.html>. Mis en ligne le 15 septembre 2009.
- <http://www.camino.com/revjuris.html>, consultée le 23 janvier 2019.
- <http://www.nomos-elibrary>. De /agb, Tadjie Roje, 'expansion urbaine et acuité des problèmes fonciers au Cameroun', page visitée le 04 octobre 2021.

- <http://www.sl-media.org/Thomas-Rosica> "ceci est une terre sacrée" valeur des cimetières, page visitée le 5 janvier 2022.

- <https://Hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01065612>. Page visitée le 8 février 2022.

II. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A) Ouvrages

- **Abéga S. C.**, *L'esana chez les Beti*, Yaoundé, Clé, 1987.
- **Actes du colloque**, *Monseigneur Jean Zoa. Son héritage et son enseignement*, 9 et 10 décembre 1998, Mbalmayo, Centre d'étude Redemptor Hominis, 1999.
- **Arquillere, H.**, *L'histoire de l'Église*, Paris, édition de l'école, 1941.
- **Baron, C. et al.**, *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad*, Paris, ORSTOM, 1995.
- **Baud, A.**, *Espace ecclésial et liturgie au moyen âge*, Lyon, maison de l'orient, 2010.
- **Baud, P. et al.**, *Dictionnaire de géographie*, Paris, Hatier, 1997.
- **Beaud, M.**, *L'art de la thèse comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, édition découverte, 2006.
- **Binet, J.**, *Le droit foncier et coutumier au Cameroun*, Paris, ORSTOM, 1951.
- **Brion, M.**, *L'histoire de l'Égypte*, Paris, Fayard, 1960.
- **Cheik, A. K.**, *l'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, nouvelle édition, 1986.
- *Constitution du Cameroun*, préambule de la constitution, loi N° 96/06 du 18 janvier 1996.
- **Criaud, J.**, *Document pour l'histoire V. les circulaires de Mgr François- Xavier VOGT*, Yaoundé, CSSP, 1988.
- **Criaud, J.**, *La geste des spiritains histoire de l'Église au Cameroun 1916-1990*, Yaoundé, Saint Paul, 1990.
- **De Bethune, P. F.**, *L'hospitalité sacrée entre les religions*, Paris, Albin Michel, 2007.
- **Denis, H.**, *L'Église, les quatre portes du temple*, Paris, Desclée de Brouwer, 1991.
- **Dubost, M.**, (*dir*), *Nouvelle encyclopédie catholique Théo*, Paris, Groguet et Ardan/Fayard, 1989.
- **Duperray, E.**, *La doctrine missionnaire des papes en cinq encycliques*, Paris Ad Lucem, 1960.
- **Ela, J. M.**, *La ville en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1983.

- **Ela, J. M.**, *Les évêques du Cameroun au synode africain*, Yaoundé, Service du livre, 1994.
- **Ela, J. M.**, *Quand l'État pénètre en brousse*, Paris, Karthala, 1990.
- **Eldridge, M.**, *Tradition historique des peuples du Cameroun central Mbéré et Mboum Tikar*, Vol. 1, Tokyo, Ilcaa, 1990.
- **Elengaba, E.**, (sd), *les funérailles chrétiennes en Afrique, études pluridisciplinaires sur la mort dans la société africaine contemporaine*, Paris, Kartala, 2014.
- **Elikia M'bokolo**, *Afrique noire Histoire et civilisation, tom II, XIXè et XXè siècle*, Paris, Hatier, 1992.
- **Elong, J. G.**, Dikens P., *Initiation à la géographie rurale et urbaine*, Yaoundé, CLE, 1991.
- **Eno Belinga, S.**, Vicat et J.P et All, *Yaoundé, une grande métropole africaine au seuil du, troisième millénaire*, France, presses de saint Paul, 2001.
- **Essono, A. K.**, *L'annonce de l'évangile au Cameroun l'œuvre missionnaire des Pallottins de 1890 à 1916 et de 1964 à 2010*, Paris, Karthala, 2013.
- **Franqueville, A.**, *Yaoundé construire une capitale*, Paris, ORSTOM, 1984.
- **Grasso E.**, *Dialogue avec l'Afrique essais théologiques sur l'actualité*, Yaoundé, presses universitaires d'Afrique, 1997.
- **Grawitz, M.**, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001.
- **Halseltine Patton, S.**, *L'histoire de Moe's River*, Sherbrooke, Sherbrooke Imprimerie, 2006.
- **Iwewe, C.**, *usages et enjeux du patrimoine foncier de l'Église catholique du Congo*, publications de l'université André Ryckmans, collection droit et anthropologie, 2007.
- **Jean XXIII**, *Encyclique paix sur la terre*, Paris, Cavillon, 1963.
- **Kalika, M.**, *Le mémoire de master projet d'étude rapport*, Paris, DUNOD, 2008.
- *La Bible juive complète Psaume 48, verset 8-10*, EMETH éditions, 2007.
- **Laburthe Tolra, P.**, *initiations et sociétés secrètes au Cameroun essai sur la religion beti*, Paris, Karthala, 1985.
- **Laburthe Tolra, P.**, *Les Seigneurs de la forêt : essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes ethniques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, publication de la Sorbonne, 1981.
- **Laburthe Tolra, P.**, *Vers la lumière ? Ou le désir d'Ariel. À propos des Beti du Cameroun sociologie de la conversion*, Paris, Karthala, 1999.

- **Lavigne Delvigne, P.**, *Quelle politiques foncières pour l'Afrique rurale ? réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, Paris, Khartala, 1998.
- **Le Bayon, G.**, *Les prêtres du sacré cœur et la naissance de l'Église au Cameroun*, Paris, Procure des missions S.C.J., 1986.
- **Leroy, E., Mathieu, P.**, *L'appropriation de la terre en Afrique noire*, Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière, Paris, Khartala, 1991.
- **Lemonnier, M.**, *Histoire de l'Église*, Paris, éditions Médiapaul, 1983.
- **Léon-Dufour, X. et Al.**, *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Cerf, 1982.
- **Marolleau, J. L.**, *Église, État et société civile au Cameroun de 1884 à nos jours*, Yaoundé, PUCAC, 2010.
- **Mbala Kye, A.**, *Évangélisation de la région de Yaoundé (1920-1940)*, Yaoundé, CERDI, 1975.
- **Mbaye, A.**, *Femmes africaines*, Poitier, Martinsart, 1981.
- **Mbiti, J.**, *religions et philosophie africaine*, Yaoundé, CLE, 1972.
- **Mbonji Edjenguèlè**, *L'ethno-perspective ou la méthode du discours ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presses universitaires, 2005.
- **Mebenga Tamba, L.**, *Anthropologie des rites funéraires en milieu camerounais*, Paris, l'Harmattan, 2009.
- **Messina, J. P. et Van Slageren Jaap**, *Histoire du christianisme au Cameroun des origines à nos jours*, Paris, clé et Karthala, 2005.
- **Messina, J. P.**, *La mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, PUCAC, 2001.
- **Mongo Beti**, *le pauvre Christ de Bomba*, Paris, Laffont, 1956, p.196.
- **Mveng, E.**, *Histoire des Églises chrétiennes au Cameroun*, England, P.E.T. briggs Baptist Missionary, 1987.
- **Mveng, E.**, *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence africaine, 1963.
- **Mveng, E.**, *Histoire du Cameroun*, tom II, Yaoundé, CEPMAE, 1985.
- **Mviena, P.**, *Univers culturel et religieux du peuple Beti*, Yaoundé, Saint Paul, 1970.
- **Nda, P.**, *Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser une thèse d'un bout à l'autre*, Abidjan, édition Universitaires de côte d'ivoire, 2006.
- **Ndebi Biya, R.**, *Essaie sur l'Afrique : religion, État et politique économique*, Yaoundé, P.U.Y, 2003.

- **Ndi Okala, J.**, (éd), *Mvolyé-Yaoundé, citadelle de l'Église du Cameroun : de la première dédicace à la basilique pontificale « centenaire d'une mère des Missions »*, Yaoundé, Saint Paul, 2006.
- **Ngoh, V. J.**, *Cameroun 1884-1984 cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.
- **Ngongo, L.**, *Histoire des forces religieuses au Cameroun de la première guerre mondiale à l'indépendance (1916-1955)*, Paris, Karthala, 1982.
- **Nora, P.**, (sd), *Comment écrire l'histoire de la France. "Les lieux de mémoire"*, Paris, Gallimart, 1992.
- *Nouveau testament et psaumes, Évangile selon Saint Mathieu, chapitre 28 verset 7*, Paris, éditions de l'Emmanuel, 1993.
- **Nug Bissohong, T.**, *Kwa Mbangé, le premier Camerounais Catholique (1873-1932)*, Douala, CLAMER presse, 2016.
- **Ombolo, J. P.**, *Être beti, un art africain d'être un homme et de vivre en société ? Essai d'analyser de l'esprit d'une population*, Yaoundé, presses universitaires de Yaoundé, mai 2000.
- **Onomo Etaba, R. B.**, *l'histoire de l'Église catholique du Cameroun de Grégoire XVI à Jean –Paul II (1831-1991)*, Paris, l'harmattan, 2007.
- **Ossama, N.**, *l'Église de Yaoundé aperçu historique*, Yaoundé, Saint Paul, 1997.
- **Paquete, V.L.**, (ed), *les peuples autochtones au Cameroun guide à l'intention des professionnels des médias*, Yaoundé, Bureau International du Travail, 2015, pp. 11-12.
- **Paul VI**, *Concile œcuménique Vatican II*, Paris, Centurion, 1967.
- **Paul VI**, *Encyclique le développement des peuples*, Yaoundé, Saint Paul, 1967.
- **Perraud, I.**, *annuaire de l'Église catholique en Afrique de l'Ouest et centrale, "le répertoire des missions catholiques"*, Paris, éd. Nantes, 1990.
- **Paquete, V.L.**, (ed), *les peuples autochtones au Cameroun guide à l'intention des professionnels des médias*, Yaoundé, Bureau International du Travail, 2015, pp. 11-12.
- **Pycke, J.**, *La critique historique : un long chemin à parcourir entre le témoignage et la synthèse*, Bruylant, Academia, 2000.
- **Radcliffe, T.**, *Pourquoi aller à l'Église ? l'eucharistie un drame en trois actes*, Paris, Cerf, 2009.
- **Remy, A.**, *Les Spiritains au Cameroun ? Des bâtisseurs ! ...*, Yaoundé, presses de l'UCAC, 2016.
- **Renouvin, P.**, *Le traité de Versailles*, Paris, Flammarion, 1963.
- **Ricoeur, P.**, *vivant jusqu'à la mort, suivi de fragments*, Paris, Seuil, 2007.
- **Rigal, Jn.**, *L'Église à l'épreuve du temps*, Paris, Cerf, 2007.

- **Roch, E.**, *Le cimetière du père-Lachaise*, Paris, Gerg international, 2016.
- **Sarg, R.**, *La foi malgré tout croire en prison*, Paris, PUF, 2016.
- **Simard, J. et Brult, F.**, *Cimetières-patrimoine pour les vivants*, Québec, éditions Gid, 2008.
- **Simmel, G.**, *Pont et porte, la tragédie de la culture*, Paris, Rivage, 1988.
- **Stamm, A.**, *les religions africaines*, Paris, presses universitaires de France, 1955.
- **Thomas, L. V.**, *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, 1988.
- **Thomas, L. V.**, *La mort africaine : idéologie funéraire en Afrique noire*, Paris, Payot, 1982.
- **Thomas, L. V., Luneau, R.**, *La terre africaine et ses religions traditions et changements*, Paris, l'Harmattan, 1974.
- **Thomas, L.V., Luneau, R.**, *les religions d'Afrique noire, textes et traditions*, Paris, Fayard/Denoël, 1969.
- **Touoyem, P.**, *Genre et gestion des conflits en Afrique*, Mauritius, éditions universitaires européennes, 2017.
- **Treffor, C.**, *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rite funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, presses universitaires de Lyon, 1996.
- **Treffort C.** (dir), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, collection fléreau, Toulouse, presses universitaires du midi, 2015.
- **Tresmontant, C.**, *les origines de la philosophie chrétienne*, Paris, Fayard, 1962.
- **Yakana, A. V.**, *les Befeuk et les Betsi de la rive droite de la Sanaga aux origines des peuples fang et Beti*, Yaoundé, CLE, 2012.
- **Zaundel, M.**, *Vie, mort, résurrection*, Quebec, Anne Sigier, 1995.

B) Articles

- **Alexandre, P.**, "proto-histoire du groupe Beti-Bulu-Fang : essai de synthèse provisoire" *icahiers d'études africaines*, 1965, N° 20, pp. 503-560.
- **Barbier, J. C.**, "Les groupes ethniques", *encyclopédie de la République Unie du Cameroun*, NEA, Douala, 1981, p. 230-260.
- **Bellocq, M.**, "la préservation du patrimoine culturel en RPC : pour quelle mémoire ?" *perspective chinoises*, N°96, 2006, p. 24-34.
- **Beuvier, F.**, "la malédiction du catéchiste Ngou ou le récit caché de la genèse (1900-1950)" *socio-anthropologie*, 2018, pp. 13-26.

- **Breton, D.**, "Déclinaison du cadavre esquisse anthropologique ", *frontière*, Vol.23, N°2, 2010, pp.2-7.
- **Briault, M.**, "la mission de Douala avant et après la guerre", *Annales des pères du Saint Esprit*, janvier 1934.
- **Brutsch, J. R.**, " mission au Cameroun" L'étudiant *protestant africain*, 1960, N°3. pp.1-38.
- **Contogeorgis, G.**, "Culture et civilisation. Image et représentation des concepts", *estudios dos secula XX*, N°8, 2006, pp.15-26.
- **Delphy, C.**, "le patrimoine et la double circulation des biens dans l'espace économique et le temps familial, *Revue française de sociologie*, N°10, 1969, p. 671.
- **Dickens, Priso, D.**, "Le devenir des espaces dévolus aux cimetières en milieu urbain : le cas des quartiers autochtones douala-Cameroun" *Annales de la Faculté des arts, Lettres et sciences Humaines* de Yaoundé, université de Yaoundé, N°7 2007, pp. 205-219.
- **Dounias, E.**, "La pêche chez les peuples forestiers de l'Afrique centrale " *Poisson d'Afrique et peuple de l'eau*, IRD, 2011, pp. 209-231.
- **Ekomo, C.**, "mutations socio-économiques et conditions de vie des ménages ruraux au Cameroun" *Revue française de sociologie*, 2001, pp.181-294.
- **Ekongo Ndemba**, "Des cimetières lotis à Kissangani : exemple d'un débat occulte sur la gestion des espaces publics", *Cordesria*, 2008, pp. 1-17.
- **Eyezo'o S.**, "Politique coloniale, compétition missionnaire et division du territoire en zone confessionnelle le cas du Cameroun (1884-1922). Légende ou réalité ? " *histoire, monde et cultures religieuses*, pp. 133-148.
- **Eyezo'o, S.**, "La partition du vicariat apostolique du Cameroun le débat autour de deux projets de délimitations (1927-1931)", *Histoire et missions chrétiennes*, N° 7, 2008, pp.121-146.
- **Furex, E., Pelitier, P.**, "cimetières ", *Romantisme*, N°194, avril 2021, pp.5-11.
- **Guilmot, M.**, "L'espoir en l'immortalité dans l'Egypte ancienne des origines au Moyen Empire", *Revue de l'histoire des religions*, N°2, juin 1964, pp. 1-20.
- **Harbsmeir, G.**, "Ressemblance avec Dieu et pédagogie de l'image de l'homme", *Revue d'histoire et de la philosophie religieuse*, 1959, N° 39-2, pp.129-142.
- **Isaïa, M. C.**, "corps mort et corps vivant. La résurrection de la chair et sa traduction dans l'hagiographie du haut moyen âge" *HAL archives ouvertes*, novembre 2017, pp. 2-17.

- **Jéquier, G.**, "histoire de la civilisation égyptienne" *Revue des études anciennes*, 1913, pp 3-15.
- **Kessler, D.**, "Les médias sont-ils un pouvoir ?" *Pouvoir* n°143, nov. 2012, pp.105-112.
- **Laburthe Tolra, Ph.**, "Yaoundé d'après Zenker", *Annales de la FALSH*, UYI, N°2, 1970, pp. 1-115.
- **Leca, J.**, "De la lumière à la société civile", *Critique internationale*, N° 21, 2003, pp. 62-72.
- **Ligou, D.**, "L'évolution des cimetières", *Archives de sciences sociales des religions*, n°39, 1975, pp. 66-77.
- **Molo Zogo, R. L. B.** "la gestion des crises au Cameroun : les catastrophes de Nyos et Nsam" *Adilaak*, droit politique et société en Afrique, 2019, pp. 27-39.
- **Moraux, P.**, "Naissance, vie et mort des cimetières", *Étude sur la mort*, *Revue de l'histoire des religions*, N°136, 2009, pp 7-21.
- **Mourre, M.**, " La Renaissance africaine, des idées à la pierre", *Cahiers d'études africaines*, Éditions de l'EHESS, n°227.
- **Mpessa, A.**, "Le titre foncier devant le juge administratif camerounais : les difficultés d'adaptation du système torrens au Cameroun", *Revue générale de droit, faculté de droit section droit civil*, université d'Ottawa, volume 34, 2004, pp. 611-659.
- **Onomo Etaba, R. B.**, "Maximum illud, de Benoit XV, et l'œuvre missionnaire au Cameroun (1890-1935) : entre anticipations et contradictions" *Présence Africaine*, 2005, N°172, pp.125-145.
- **Rebillard, E.**, "Koimmétérium cometerium : tombe, tombe sainte, nécropole", *Mélanges de l'école française*, tome105, N°2, 1993, pp. 975-1001.
- **Schaff A.**, " le structuralisme en tant que courant intellectuel" *L'homme et la société*, N°24-25, 1972, pp.73-96.
- **Tadjié, R.**, "expansion urbaine et acuité des problèmes fonciers au Cameroun", *Droit en Afrique*, N°20, 2017, p.171-191.
- **Tolra, Ph. L.**, " Yaoundé d'après Zenker" 1895, *Annales de la faculté des Lettres et sciences Humaines de Yaoundé*, n° 2, 1970.
- **Vincent, M.**, "Urbanisation et développement au Cameroun", *Tiers monde*, tom 25, N° 98, 1984, pp. 427- 436.

C) Thèses et Mémoires

- **Ateba Noah S.**, "La gestion de l'espace urbain de Yaoundé sous André Fouda 1956-1980", Mémoire de Maitrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2005.
- **Beyama Beyama A.**, "L'Église catholique chez les beti du Cameroun et la problématique de l'inculturation", Mémoire de Maitrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2001.
- **Dzou Tsanga, Remy**, "dynamique de l'architecture dans la Lékié entre 1884 et 1960 : approches historique et archéologique, thèse de doctorat 3^{ème} cycle en histoire, Faculté des Arts, Lettres et sciences humaines (FALSH), Université de Yaoundé I, 2013.
- **Essama Owona B. H.**, "La morgue à Yaoundé contribution à une analyse du rituel funéraire en milieu urbain", Mémoire de Master II en anthropologie, Université de Yaoundé I, 2014.
- **Essele Essele Kisito**, "continuités et innovations sonores des cérémonies funéraires des Eton du Sud Cameroun" thèse en ethnologie, université de Paris Ouest Nanterre, 20016.
- **Essomba Ph. B** "Voies de communication et espaces culturels au Cameroun sous domination allemande (1884-1916)", Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005.
- **Jouego Fotso A. C.**, "Urbanisation et dynamique culturelle chez les ewondo de Yaoundé : étude anthropologique", Mémoire de Master II en anthropologie, Université de Yaoundé I, 2014.
- **Kentia Bernard**, "Un enseignement social de l'Église pour l'Afrique : de la communication socio-politique des évêques du Cameroun de 1988 à 1998, à la nécessité d'une approche contextuelle et d'une démarche praxéologique, thèse en théologie, université d'Ottawa, Canada, 2015.
- **Martin Anais**, " Le corps en Égypte ancienne. Enquête lexicale et anthropologique" Thèse de doctorat 3^{ème} cycle en Égyptologie, Université Paul Valéry, Mont Pellier III, 2013.
- **Mebenga Tamba**, "Les funérailles chez les Ewondo, changement socioculturel, changement économique et évolution de l'esprit de solidarité", Thèse de doctorat 3^{ème} cycle en anthropologie, Université de Yaoundé, 1990.
- **Mendana Ndzengué**, "L'évolution des pratiques funéraires et la naissance des cimetières dans la région de Yaoundé (1888-1974)", Mémoire de DIPES II en histoire, ENS Yaoundé, 2003.

– **Mevoua nga, A.**, "Les régimes fonciers au Cameroun et la politique d'urbanisation : le cas de la ville de Yaoundé 1896-1959", Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2011.

– **Ntoubas Epoh M, H.**, "De la conflictualité foncière interethnique dans la région du Mounjo de 1896 à 2005 Essai d'analyse historique", Mémoire de Master en histoire, université de Yaoundé I, 2011.

– **Sanama Nguille, A.**, "présentation d'un documentaire sur la théâtralisation actuelle des cérémonies mortuaires en pays beti", Mémoire de Master en archéologie, Université de Yaoundé I, 2010.

– **Treffort C.**, "Genèse du cimetière chrétien. Étude sur l'accompagnement du mourant, les mourants, les lieux funéraires, la commémoration des défunts et les lieux d'inhumation à l'époque carolingienne (entre Loire et Rhin, milieu VIIIe – début XIe siècle)" thèse de doctorat 3^{ème} cycle, Université de Lyon 2, 1994.

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire de collecte d'informations

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
CENTRE DE RECHERCHE DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET EDUCATIVES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
SCHOOL GRADUATE AND DOCTORAL
RESEARCH IN HUMAN SCIENCES,
SOCIAL AND EDUCATIVE

QUESTIONNAIRE DE COLLECTE D'INFORMATIONS EN VUE DE LA REDACTION D'UNE THESE DE DOCTORAT EN HISTOIRE

SUJET DE THESE :

L'EGLISE CATHOLIQUE ET LA PROBLEMATIQUE DES LA GESTION DES
DEPOUILLES MORTUAIRES DANS LES CIMETIERES DE LA PROVINCE
ECCLESISATIQUE DE YAOUNDE 1903-2013.

A- IDENTIFICATION

Nom et prénoms : NGONO LOUIS

Fonction : chef de 3^{ème} degré

Sexe : masculin

Age : 60ans

Lieu de résidence : Ebolowa (Abang)

Date : 27 juillet 2021

B- QUESTIONS

1- A qui appartient le cimetière de votre mission ?

Le cimetière appartenait autrefois à l'Eglise catholique, aujourd'hui, c'est la chefferie qui en a la gestion depuis deux ans.

2- Quelles sont les personnes autorisées à y être enterrées ?

Tout le monde peut y être enterré sans distinction de race, d'ethnie, de religion, à partir du moment où la famille paye ce que l'on demande à la chefferie.

3- Comment procède-t-on pour avoir un espace dans le cimetière ?

On rencontre le chef à qui l'on remet un franc symbolique et un litre de vin rouge, pour que les esprits qui reposent déjà dans le cimetière accueillent le nouvel esprit.

4- Qui est chargé des inhumations ?

Nous avons une équipe de fossoyeurs, à qui la famille en plus du franc symbolique, doit remettre 10000 ou 15000 en fonction de ses moyens, pour creuser la tombe. Ceux qui veulent aménager les tombes s'adressent toujours à cette équipe formée de maçons, carreleurs, d'un contrôleur du cimetière.

5- Quelle est la famille qui a donné le terrain à la mission ?

Il y a deux familles : les Yendzock et les Yevol. Les deux familles ont donné en tout 45 hectares à la mission catholique ici à Abang.

6- Selon vous, quelles sont les causes du conflit entre les autochtones et l'Eglise catholique au sujet des inhumations dans ce cimetière ?

Les causes sont nombreuses. Elles sont à la fois externes et internes.

Au niveau interne, nos parents en donnant la terres à l'Eglise ont oublié qu'ils auront des descendants. Notre génération n'a presque plus de terres et nous essayons de récupérer celles qui sont vacantes quand nous le pouvons. On assiste également à la braderie des terres par des parents qui ne se rendent pas compte que bientôt, on aura même plus d'espace pour être inhumé.

Au niveau externe, il y a dix ans l'Eglise a commencé à agrandir son cimetière de façon illicite, sans l'accord du village. Nous avons donc décidé d'en prendre nous-même la gestion par tous les moyens pour limiter les dégâts. C'est à ce moment que le conflit a commencé ouvertement.

7- A l'époque où l'Eglise gérait le cimetière, est-ce-que les populations locales déboursaient des sommes pour enterrer vos morts ?

Non ! Les inhumations des populations autochtones étaient gratuites. De plus la plupart enterrait sur ses terres. C'est uniquement ceux qui exprimaient le désir d'être enterrés à la mission qu'on emmenait là-bas. Sinon la majorité des personnes enterrées comprend des prêtres et les populations venues des autres régions.

8- Avez -vous déjà été interpellées par les pouvoirs publics sur cette question, et quelles ont été les conclusions

Au départ, lorsque l'Eglise c'est plaint, les représentants de l'administration nous ont menacé. Plus tard, on nous a demandé de trouver des solutions avec l'Eglise. Lorsque la crise a commencé à prendre de l'ampleur, on nous a pris au sérieux, et la décision prise a été de revoir les limites du cimetière et de tout le terrain que possède la mission à cet endroit. C'est de cette manière que nous avons pu gagner la gestion du cimetière.

9- Peut-on attribuer ce conflit à l'attitude des autorités de l'Eglise catholique ?

Oui. Elles ont ignoré les cris de la population dès le départ. Cela nous a poussé à nous révolté contre cette Eglise à laquelle moi-même j'appartiens, ainsi que mes frères.

10- Pensez-vous qu'une solution définitive peut être trouvée ? si oui laquelle ? sinon pourquoi ?

En ce qui nous concerne, nous avons récupéré le cimetière. C'est notre solution définitive. Pour les populations qui ont les mêmes problèmes, nous leur conseillons de ne plus donner les terrains à la mission, mais de les leur vendre. En plus il faut leur donner juste des carrés pour leurs missions.

11- Quelles sont les répercussions de la gestion des dépouilles mortuaires sur la relation Eglise-populations locales ?

Il y a un climat de méfiance qui s'est installé. L'Eglise ne nous fait plus de faveurs, encore moins confiance comme avant. L'évêque a cependant entrepris des démarches auprès des chefs pour apaiser les cœurs.

12- Quels efforts faites-vous personnellement pour palier à ce type de conflits ?

J'essaie de parler à mes enfants et je cherche une entente avec l'Eglise aujourd'hui pour que les limites territoriales de nos aïeux soient reconnues par les géomètres qui ne respectent pas notre volonté

C- AUTRES INFORMATIONS

Nous sommes inquiets pour l'avenir de nos enfants qui n'auront plus d'espaces. Car, ma génération ne fait que vendre les terres. C'est une guerre foncière qui se prépare, et l'Eglise sera la meilleure cible, quelque soient les précautions qu'elle aura prises. Je prie Dieu que cela n'arrive pas de mon vivant

Contacts :

NTOLO clémentine Florence

Doctorante en histoire

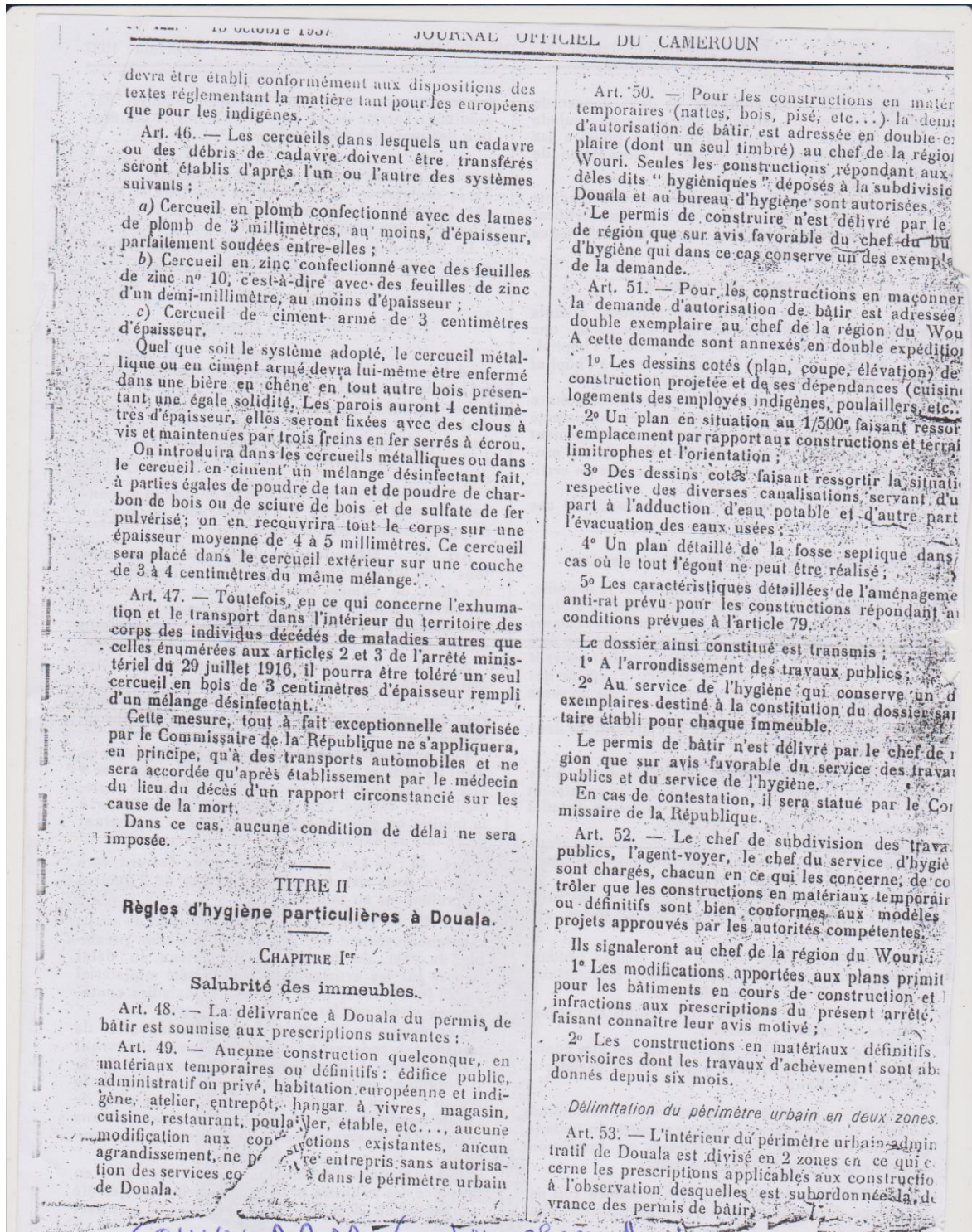
Tél : E-mail : ntoloclementine @yahoo.fr

Annexe 2: Arrêté réglementant les inhumations dans les centres urbains

JOURNAL OFFICIEL DU CAMEROUN		N° 416. — 1 ^{er} août 1937
<p>Postale d'Afrique et de l'Afrique Equatoriale sera tarifé dans les conditions suivantes :</p> <p>Tarifs de Mauritanie et de Dakar. 175 fr. par m³. Tarifs de Conakry à Colonou... 385 fr. par m³. Tarifs de Nigéria et du Cameroun. 445 fr. par m³. Tarifs de Fernando-Po, Libreville et Pointe-Noire... 475 fr. par m³.</p> <p>Les tarifs ci-dessus sont applicables aux marchandises classées en 5^e catégorie.</p> <p>2. — Les tarifs fixés à l'article précédent s'entendent frais d'embarquement compris.</p> <p>3. — Le volume des dépêches sera déterminé d'office, pour deux ou trois voyages, entre représentants de l'administration et les agents des compagnies.</p> <p>Les résultats moyens ainsi obtenus seront utilisés pour le calcul de la rétribution due aux compagnies sur la base des tarifs fixés à l'article 1^{er}.</p> <p>4. — Les dits tarifs seront révisés, une fois par an, si les taux de fret viennent à être modifiés. Les nouveaux tarifs résulteront de la moyenne des tarifs applicables aux catégories de marchandises classées en 5^e catégorie.</p> <p>Les nouveaux tarifs seront appliqués à partir de la date où ils seront publiés.</p> <p>Une fois, sur la demande des compagnies, la liquidation des sommes à payer au titre des trois premiers trimestres de l'année pourra être faite sur des bases en vigueur au 1^{er} janvier ; la somme à payer au dernier trimestre sera calculée d'après les tarifs successivement appliqués en cours d'année, sur le compte du montant des paiements faits pendant les trois premiers trimestres.</p> <p>La détermination du volume moyen des dépêches sera également être révisée, une fois par an, à la demande de l'administration ou à celle des compagnies.</p> <p>5. — Le directeur de l'exploitation postale est chargé de l'exécution du présent arrêté.</p> <p>Paris, le 24 mai 1937.</p> <p><i>Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,</i> ROBERT JARDILLIER.</p>	<p> pourront être admis à prendre part à ce concours les candidats réunissant les conditions prévues à l'article 1^{er} du décret portant règlement d'administration publique sur l'organisation du corps de l'inspection des colonies.</p> <p>Art. 2. — Les demandes d'inscription, accompagnées des pièces énumérées audit décret, devront parvenir au ministère des colonies (direction du contrôle) avant le 1^{er} octobre 1937.</p> <p>Art. 3. — Le directeur du contrôle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au <i>Journal officiel</i> de la République française.</p> <p>Paris, le 30 juin 1937.</p> <p><i>Le ministre des colonies,</i> MARIUS MOUTET.</p>	
ACTES DU POUVOIR LOCAL		
<p>ARRÊTÉ complétant et modifiant l'arrêté du 31 janvier 1930 relatif à la voirie, l'hygiène, la salubrité et la sécurité dans le centre urbain de Yaoundé.</p> <p style="text-align: center;">LE GOUVERNEUR DES COLONIES COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU CAMEROUN OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,</p> <p>Vu les décrets des 23 mars 1921 et 21 février 1925 déterminant les attributions du Commissaire de la République française dans les territoires du Cameroun ; Vu l'arrêté du 24 novembre 1925 fixant les limites du périmètre urbain du centre de Yaoundé, modifié par celui du 25 avril 1934 ; Vu l'arrêté du 5 juillet 1927 étendant aux centres urbains lotis les dispositions de l'arrêté du 12 septembre 1919 sur la voirie ; Vu l'arrêté du 31 janvier 1930 relatif à la voirie, l'hygiène, la salubrité et la sécurité dans le centre urbain de Yaoundé, ensemble l'arrêté du 28 mai 1930.</p> <p style="text-align: center;">ARRÊTE :</p> <p>Article premier. — L'article 1^{er} de l'arrêté du 31 janvier 1930 susvisé est complété comme suit :</p> <p>9° D'élever les cases indigènes sans autorisation du chef de la région qui exigera que ces cases répondent aux conditions d'emplacement et de construction fixées par lui ;</p> <p>10° Dans le centre urbain et dans une zone de 3 kilomètres à partir de sa limite, d'inhumer les cadavres ailleurs que dans les endroits consacrés à cet effet, tels qu'ils seront fixés par le chef de région.</p> <p>Art. 2. — L'article 2 du même arrêté est remplacé par les dispositions suivantes :</p> <p>Les particuliers devront déposer les ordures ménagères sur le passage des voitures destinées à leur enlèvement ; ces ordures devront être contenues dans des poubelles en métal de manèment facile.</p> <p>Art. 3. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.</p> <p style="text-align: right;">Yaoundé, le 11 juillet 1937.</p> <p style="text-align: right;">BOISSON</p>		
<p>ARRÊTÉ :</p> <p>Article premier. — Un concours pour le grade de 3^e classe des colonies s'ouvrira à Paris le 1^{er} août 1937.</p>		

Source : Archives Privées de M. Mendana, P. Boisson, Yaoundé le 11 juillet 1937.

Annexe 3: Arrêté portant organisation de l'hygiène et la salubrité dans les centres urbains



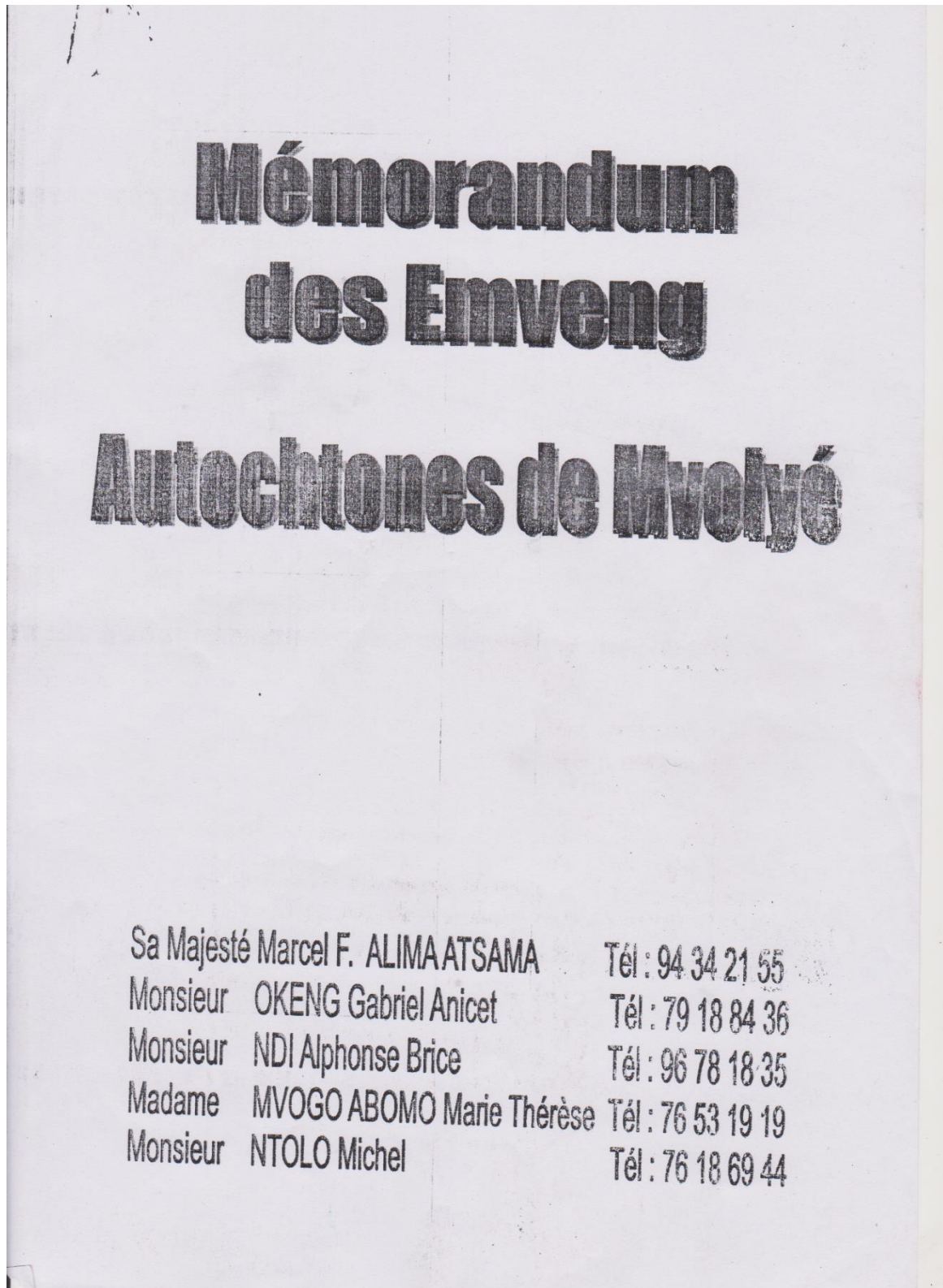
Source : Archives Privées de M. Mendana, P. Boisson, Yaoundé le 1^{er} octobre 1937.

Annexe 4: Arrêté portant interdiction des inhumations en dehors des cimetières dans les centres urbains.

864	JOURNAL OFFICIEL DU CAMEROUN	N° 422. — 15 octobre 1937
<p>Jusqu'à disparition complète de tout danger de transmission, on ne laissera approcher du malade que les personnes s'étant astreintes à prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation de la maladie.</p>	<p>les conditions prescrites par l'arrêté du 9 juillet 1937, modifiant l'arrêté du 11 janvier 1928 sur la désinfection des maladies épidémiques.</p>	
<p>Art. 33. — Les enfants ne pourront être réadmis à l'école, soit publique, soit privée que sur certificat affirmatif du médecin traitant constatant que le risque de contagion a disparu.</p>	<p>Art. 40. — Lorsqu'une personne sera déclarée morte des suites d'une des affections visées à l'article 31, la déclaration de décès devra être faite et reçue par l'autorité administrative qui avisera le bureau d'hygiène sans retard.</p>	
<p><i>Transport des malades.</i></p>	<p>La visite d'un médecin du service d'hygiène devra suivre cette déclaration dans le plus bref délai.</p>	
<p>Art. 34. — Le transport des malades atteints de maladies contagieuses doit être effectué par une voiture spéciale de la circonscription ou de l'hôpital. Cette voiture devra être désinfectée soit à l'hôpital soit au service d'hygiène sitôt après le voyage.</p>	<p>CHAPITRE V</p>	
<p>Dans le cas où il aura été fait usage d'une voiture publique ou privée, ce véhicule devra être désinfecté dans les conditions prévues ci-dessus, immédiatement après le transport sous la responsabilité de ses propriétaires et conducteurs qui pourront exiger un certificat de désinfection.</p>	<p>Inhumations. — Cimetières.</p>	
<p>Le matériel de chemin de fer est soumis, le cas échéant, aux mêmes obligations.</p>	<p>Art. 41. — Aucune inhumation n'est autorisée en dehors des cimetières, sauf la dérogation prévue à l'article 43 ci-après.</p>	
<p><i>Désinfection des locaux et objets contaminés.</i></p>	<p>Les cimetières devront toujours être soigneusement désherbés et privés de toute végétation susceptible de servir de gîtes à larves de moustiques. Les vases à fleurs seront perforés dans leur fond et remplis de sable.</p>	
<p>Art. 35. — Pendant toute la durée de la maladie, les objets à usage domestique ou personnel du malade et des personnes qui peuvent être considérées comme pouvant servir de véhicule de contagion doivent être désinfectés dans le plus bref délai possible suivant les directives fournies par le service d'hygiène qui pourra contrôler la bonne exécution de ces mesures de désinfection.</p>	<p>Les demandes de construction de tombes en maçonnerie seront soumises à l'approbation du bureau d'hygiène avant d'être acceptées.</p>	
<p>En aucun cas ils ne devront être disséminés dans l'appartement.</p>	<p>Art. 42. — Dans tous les centres urbains et dans tous les villages importants, l'administration et les chefs de villages doivent réserver et entretenir un terrain destiné aux inhumations, ce terrain devra être choisi à l'écart des habitations, et en dehors du périmètre de protection des points d'eau potable.</p>	
<p>Art. 36. — Le nettoyage journalier de la pièce occupée par le malade et des objets qui la garnissent se fera exclusivement à l'aide de linges et d'étoffes imprégnés de liquides antiseptiques.</p>	<p>Art. 43. — Toutefois des concessions pourront être délivrées aux particuliers pour des tombeaux de famille lorsque les chefs de région ou de subdivision estimeront que ces autorisations ne présentent pas d'inconvénients.</p>	
<p>Il est interdit de répandre aucune déjection ou sécrétion provenant d'un contagieux sur les voies publiques ou privées, dans les cours et jardins.</p>	<p>Les anciens tombeaux de famille situés présentement en dehors des cimetières pourront continuer à être utilisés, sauf dans les cas de peste, choléra et variole, ou s'ils cessent d'appartenir à la famille ou s'ils sont mal entretenus et présentant de ce fait un danger pour la santé publique.</p>	
<p>Les matières doivent être recueillies dans des vases spéciaux soigneusement désinfectés et jetées aux égouts ou enterrées.</p>	<p>Art. 44. — Les corps des décedés doivent être enterrés dans des fosses individuelles de 2 mètres de profondeur au minimum.</p>	
<p>Art. 37. — Le linge souillé sera trempé pendant plusieurs heures dans une solution désinfectante avant d'être envoyé au blanchissage.</p>	<p>Art. 45. — Toute exhumation et transport de corps est rigoureusement interdite sans autorisation préalable du chef du territoire, compte tenu du délai imposé par les articles 2 et 3 de l'arrêté ministériel du 29 juillet 1916, pour les cas de maladies contagieuses visées par les dits articles.</p>	
<p>Les matelas ne pourront être soumis au cardage qu'après désinfection constatée.</p>	<p>Les demandes d'autorisation d'exhumation et de transport de cadavres à l'intérieur du territoire devront être soumises à la décision du Commissaire de la République, après avis du médecin et du chef de la région du lieu d'inhumation provisoire. Le chef de l'unité administrative où se trouve le cimetière dans lequel le corps sera déposé devra également être consulté.</p>	
<p>Les objets de peu de valeur ayant pu être contaminés devront être détruits par le feu ou désinfectés par l'eau bouillante.</p>	<p>Les opérations d'exhumation devront avoir lieu en présence des autorités prévues à l'article 6 de l'arrêté ministériel du 29 juillet 1916. Le dossier de transfert</p>	
<p>Art. 38. — Les locaux ou les objets contaminés doivent être désinfectés après transport du malade, guérison ou décès. Les intéressés en justifieront à toute réquisition de l'administration.</p>		
<p>Art. 39. — La désinfection sera pratiquée soit par le service d'hygiène, soit par les particuliers dans</p>		

Source : Archives Privées de M. Mendana, P. Boisson, Yaoundé le 1er octobre 1937.

Annexe 5: Mémorandum des emveng



Source : Archives privées de Nicolas Ossama, Yaoundé le 10 avril 2013.

Annexe 6: Lettre des chefs Emveng adressée à l'Archevêque de Yaoundé

LA COMMUNAUTE EMVENG DE MVOLYE

YAOUNDE

A LA TRES HAUTE ATTENTION DE MONSEIGNEUR LE NONCE APOSTOLIQUE
AU CAMEROUN ET EN GUINEE EQUATORIALE

Objet : Note d'information

Votre Excellence,

Nous venons par la présente auprès de votre très haute bienveillance vous informer de la situation de tension qui prévaut entre les populations autochtones de Mvolyé et l'Archevêque de Yaoundé.

Nous croyons en effet devoir vous informer de cette situation en raison de votre qualité de Représentant du Saint Siège dans notre pays, et par conséquent le plus indiqué pour informer le Saint-Siège de cette situation qui met en péril la bonne marche de l'Eglise qui est à Mvolyé.

Nous nous réservons par ailleurs le droit de mettre œuvre toutes les actions à notre portée pour mettre fin à cette situation que nous ne saurions de toute façon supporter plus longtemps.

Nous joignons à cette correspondance :

- le mémorandum des autochtones de Mvolyé
- la lettre de Monseigneur TONYE aux chefs EMVENG
- La lettres d'expulsion de Monseigneur TONYE aux jeunes démunis du foyer d'Olezoa / Mvolyé

Que Dieu nous vienne en aide.

Source : Archives privées de Nicolas Ossama, Mémorandum des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé le 10 avril 2013.

Annexe 7: Rappel historique du don de Mvolyé et état de la question de Mvolyé fait par les chefs

MEMORANDUM DES AUTOCHTONES DE MVOLYÉ

Il y a cent douze ans le 13 Février de l'an de grâce 1901, le Chef EMVENG BEYENE BE ESSOLA accueille le Père Henri VIETER et son compagnon. A sa suite, les populations des environs mues par l'hospitalité qui est légendaire chez les Beti acceptent ces hôtes et les installent sur la colline de Mvolyé. Ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que Mvolyé soit le point de départ de l'évangélisation du Cameroun, et que la mission dispose des plus grands avantages pour l'accomplissement de cette évangélisation, y compris au détriment des intérêts des « indigènes les réalisations de ces missionnaires clairement tournées vers le développement intégral de l'homme (écoles et dispensaires), et l'évangélisation on séduit nos parents. Cette situation de satisfaction aidera à l'amélioration des relations entre les missionnaires et le peuple Beti de Mvolyé, sans se douter qu'il deviendrait la cause de leur expulsion de Mvolyé.

La pastorale des différents évêques qui se sont succédés à la tête de l'archidiocèse de Yaoundé de Monseigneur VIETER à Monseigneur WOUKING en passant par Nosseigneurs FX VOGT, René GRAFFIN, Jean ZOA, tous de regrettées mémoires, a pérennisé ces bonnes relations.

L'actuel Archevêque de Yaoundé Mgr Simon Victor TONYE BAKOT est celui qui, par ses provocations incessantes et son comportement scandaleux, nous incite à nous révolter et à nous étonner face aux trafics de toutes sortes auxquels il se livre au détriment des intérêts de l'Eglise qui est à Mvolyé. Le zèle et le mépris caractérisé avec lesquels il pose ces actes, ajoutent à l'indignation des autochtones pour qui Mvolyé reste et doit demeurer une colline sacrée. Sans aucun remord, il transforme ce lieu de prière en un vulgaire bidonville où fleurissent toutes sortes d'activités mondaines ; bars dancing, stations essence, carrières sauvages... Ce pillage systématique atteint son pic avec la vente de places aux autochtones dans le cimetière de Mvolyé. Nous en sommes à payer un million de nos francs pour une tombe. Ceci est inacceptable, scandaleux et révoltant.


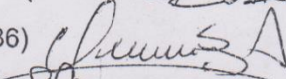
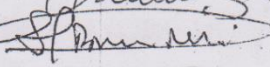
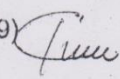
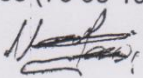
Une donation peut être remise en cause si celui qui en a bénéficié (le donataire) commet des agissements graves à l'encontre du donateur (l'auteur de la donation) comme c'est le cas.

Par conséquent, en raison de ces faits, et bien d'autres encore, contraires à la volonté des donateurs nos parents, que nous ne reconnaissons plus l'autorité de Mgr TONYE BAKOT sur quelque parcelle que ce soit dans le domaine de Mvolyé ; et de facto, nous remettons également en cause toute propriété de l'Eglise sur nos terres, y compris par les voies judiciaires. Nous manifesterons jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

Que Dieu nous vienne en aide.

Yaoundé le 10 Avril 2013

Pour les autochtones descendants des donateurs

- Sa Majesté ALIMA ATSAMA Marcel (94 34 21 55) 
- OKENG Gabriel Anicet (79 18 84 36) 
- NDI Alphonse Brice (96 78 18 35) 
- MVOGO ABOMO Marie Thérèse (76 53 19 19) 
- NTOLO Michel (76 18 69 44) 

Source : Archives privées de Nicolas Ossama, Mémoire des Enveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé le 10 avril 2013.

Annexe 8: Pancartes exprimant les causes des revendications à Mvolyé



Source : Archives privées de Nicolas Ossama, Mémoire des Emveng autochtones de Mvolyé, Yaoundé le 10 avril 2013.

Annexe 9: Lettre d'information du transfert des occupants du foyer d'Olézoa

8

ARCHIDIOCESE DE YAOUNDE
PROCURE GENERALE DES MISSIONS

BP 185 – Yaoundé – Cameroun
Tél. : 22 23 41 37

Service Cadastre et Patrimoine

Réf : ME/SCP/PROC/10/11/DAD/FEM

Yaoundé, le 07 octobre 2011

A
Monsieur le Responsable du Foyer d'Olézoa
Yaoundé

Objet : Transfert de Foyer.

Monsieur,


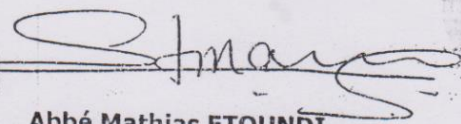
L'ENIEG de l'Archidiocèse de Yaoundé, qui fonctionnait jusque là en cours du soir à l'école primaire de le retraite depuis deux ans, vient d'être autorisée par une décision ministérielle récente de fonctionner en cours du jour.

Cette décision rapide nous a amené à chercher un site devant abriter cette institution. Au regard des sites proposés, le dévolu a été jeté sur le site du Foyer d'Olézoa.

Voilà pourquoi nous prenons la décision de transférer tous les occupants du Foyer d'Olézoa au Foyer de Mvog - Ada pour ne pas rater cette aubaine. Tout en vous priant de libérer au plus vite les locaux avant la rentrée académique prévue ce lundi 10 octobre 2011.

Nous comptons sur votre diligence et votre très haute compréhension.

Que Dieu vous bénisse et vous garde



Abbé Mathias ETOUNDI
Responsable Cadastre et Patrimoine

Source : Archives privées de Nicolas Ossama, Mémoire des Emveng autochtones de Mvolé, Yaoundé le 10 avril 2013. Archives privées de Nicolas Ossama, Yaoundé le 10 avril 2013.

Annexe 10: Attestation d'appartenance

ATTESTATION

Yaoundé, le 25/09/2017

Nous soussignés,

S.M. ABEGA Joseph, Chef Traditionnel de 3^{ème} Degré de MBENG AYENE ; Tél : 677 75 84 09

S.M. MARCEL F. Alima Atsama, Chef Traditionnel de 3^{ème} Degré de NGOA EKELLE II ; Tél : 694 34 21 55

S.M. ATANGANA ADZI Bienvenu, Chef Traditionnel de 3^{ème} Degré d'OBILI ; Tél : 677 75 95 82

S.M. NDEMBA Pie, Chef Traditionnel de 3^{ème} Degré d'OLEZOA ; Tél : 696 36 65 38

Attestons par la présente que le ou la nommé(e) Ngona Marie Claire
Décédé(e) le 23/09/2017 Est bien un ressortissant ou ressortissante
EMVENG de Mbeng Ayene

Nous prions en conséquence le Révérend père Curé/Recteur de la Paroisse/Basilique de Mvolyé de bien vouloir autoriser l'inhumation de la dépouille mortelle du su nommé (e) au cimetière de Mvolyé selon les conditions agréées pour les EMVENGs par Monseigneur l'Archevêque de Yaoundé.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Chef Traditionnel de 3 ^{ème} Degré de MBENG AYENE	Chef Traditionnel de 3 ^{ème} Degré de NGOA EKELLE II	Chef Traditionnel de 3 ^{ème} Degré d'OBILI	Chef Traditionnel de 3 ^{ème} Degré d'OLEZOA
			

Source : Archives privées des Pallottins, Yaoundé, septembre 2017.

Annexe 11: Fiche du dossier d'inhumation

Archidiocèse de Yaoundé
B.P. 815 Yaoundé
TEL. : 222 31 57 20



Paroisse / Basilique Marie-Reine-des-Apôtres de Mvolyé
www.basiliquemariereinedesapotres.org

P. Blaise-Pascal FANGA MBEGA, SAC
Recteur

DOSSIER D'INHUMATION AU CIMETIERE DE MVOLYÉ

III Pièces à fournir :

- Une demande adressée au Recteur de la Basilique en précisant la date, l'heure de l'inhumation et pourquoi le choix du cimetière de Mvolyé.
- Un certificat de genre de mort
- Une attestation du Curé de la paroisse d'origine du défunt
- Une photocopie du Certificat de Baptême
- Une photocopie de la CNI
- Une déclaration des 2 familles dans les cas où la personne était mariée
- Une attestation de la déclaration de la volonté du défunt
- Les autochtones (Emveng, Mvog Atemengue, Mbouboun....) doivent produire une attestation signée par les 4 chefs de quartier.
- Délai du dépôt du dossier : 10 jours avant la date prévue pour l'inhumation suivie d'un entretien avec la famille du défunt qui doit être accompagnée par le catéchiste de sa communauté.

NB: pour tout aménagement ultérieur, bien vouloir se munir de l'autorisation d'inhumation ou toutes autres pièces justificatives.

IV Les frais pour une sépulture

Autochtones (Emveng, Mvog Atemengue, Mbouboun....)	100 000 F CFA
Allogènes	500 000 F CFA
Caveau familial	À partir d' 1 million

Source : Archives privées des Pallottins, 2015.

Annexe 12: Rapport des travaux de lever topographique et d'extension du cimetière de Mvolyé

ARCHIDIOCESE DE YAOUNDE
Procure Générale des Missions
B.P. 185 YAOUNDE – CAMEROUN
Tél. : 22.23.41.37 – Fax: 223.50.58
ECONOME DIOCESAIN
Service du Cadastre

Yaoundé, 15 Mai 2015

RAPPORT DES TRAVAUX DE LEVER TOPOGRAPHIQUE ET D'EXTENSION DU CIMETIERE DE MVOLYE

Suivant courrier n°BPFM027/04/15/BAS du 24 Avril 2015 du Père Blaise-Pascal FANGA MBEGA, SAC, recteur de la Basilique Marie-Reine-des-Apôtres de Mvolyé relatif à la demande d'une topographie du cimetière de Mvolyé et des limites de la circonscription de la Basilique de Mvolyé, le Service Diocésain du Cadastre a procédé du lundi 11 au mercredi 13 Mai 2015, aux levés topographiques du cimetière et à une proposition d'extension dudit site.

Après levé topographique et proposition d'extension, il se dégage ce qui suit :

- partie occupée par les tombes : 03 ha 65 a 31 ca ;
- partie restante du cimetière existant : 01 ha 77 a 49 ca ;
- partie proposée pour l'extension : 03 ha 09 a 89 ca.

Vous y trouverez une légende explicative dans le plan dressé à cet effet avec proposition d'aménagement de ce lieu de sépulture.

En ce qui concerne le second volet de la correspondance à savoir « les limites de la circonscription de la Basilique de Mvolyé », nous suggérons que le Service départemental du Cadastre du Mfoundi procède le moment venu à la reconstitution des dites limites. Car, Mvolyé étant devenu une zone très sensible et ayant déjà fait l'objet de plusieurs empiètements, le Service Diocésain du cadastre ne saurait pour cela se constituer « **juge et partie** ».

Nous allons adresser une demande de reconstitution générale des limites du TF 423/NS au Délégué Départemental des Domaines et Affaires Foncières du

Mfoundi. Puis, la note des frais à payer sera déposée auprès du Père recteur de la Basilique pour le début des travaux.

Franche collaboration.

PJ : plan des travaux cimetièrè

CC : Mgr l'Archevêque.



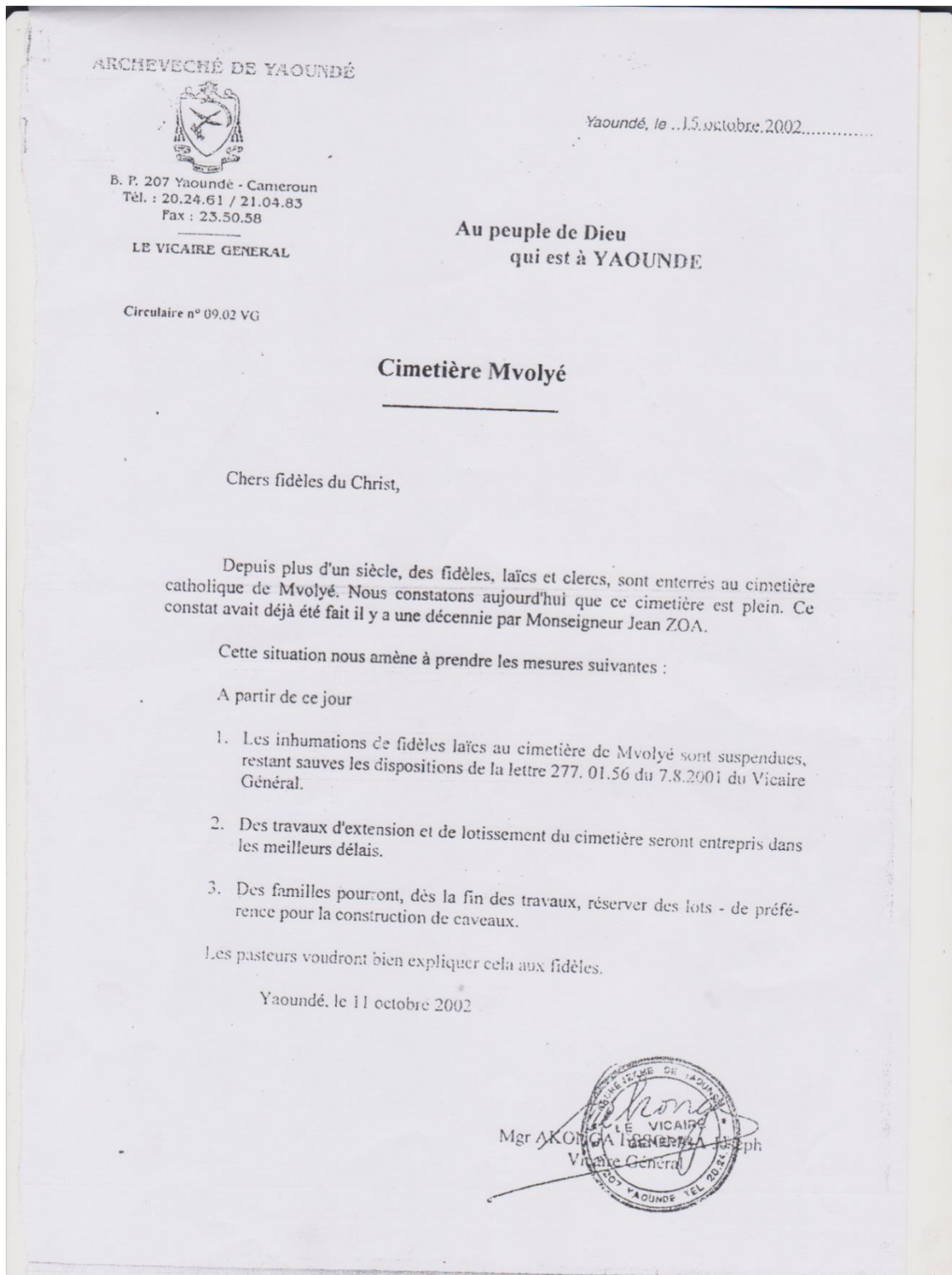
Barthélémy

Abbè Barthélémy NAMA

Responsable du Cadastre

Source : Archives privées des Pallottins, Yaoundé le 15 mai 2015.

Annexe 13: Circulaire annonçant la suspension des inhumations au cimetière de Mvolyé en 2002



Source : Archives privées des sœurs de Jésus Serviteur, Yaoundé le 15 octobre 2002.

Annexe 14: Circulaire portant suspension des inhumations au cimetière de Mvolyé en 2009

Archidiocèse de Yaoundé
Yaoundé, le 14 septembre 2009



Archidiocèse de Yaoundé (Cameroun)
Tél : 23.71.10.48 / 23.01.10.49
Fax : 23.71.97.35
Site Internet : www.archidiocese-de-yaounde.org
Email : archidiocese-de-yaounde@hotmail.com

Le Vicaire Général
N°SZO/09/09/18/ 064 /anz

NOTE CIRCULAIRE
SUSPENSION DES AUTORISATIONS D'INHUMER

BIEN-AIMÉS DE DIEU,

EN RAISON DES DESORDRES SURVENUS LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2009 AU CIMETIERE DE MVOLYE LORS DES INHUMATIONS DE L'APRES-MIDI, JE SUSPENDS LA DELIVRANCE DES AUTORISATIONS D'INHUMER.

JE COMPTE SUR LA BONNE COMPREHENSION DE TOUS.

IN CHRISTO!



Mgr Séverin ZOA OBAMA
Vicaire Général

A TOUTE LA COMMUNAUTÉ DIOCÉSAINE

Source : Archives privées des sœurs de Jésus Serviteur, Yaoundé le 14 septembre 2009.

**Annexe 15: Lettre de Mgr Jean Zoa au père Edmond Ndzana à propos d'un terrain
situé à la gare de Mvolyé**

ARCHEVÊCHÉ DE YAOUNDÉ

Yaoundé, le 06 octobre 1994



L'ARCHEVÊQUE

B. P. 207 YAOUNDÉ (CAMEROUN)

TÉL. 21-04-83 / 20-24-61

TELEX ADY : 8681 KN

FAX: 23-50-58

N° 1878/31/94

Père Edmond NDZANA
LIBREVILLE

Cher Père Edmond NDZANA,

Je recours au FAX pour venir solliciter une information.

Si ma mémoire est bonne, une bonne chrétienne de YAOUNDE vous avait fait don autrefois d'une parcelle de terrain du côté de la Gare. Est-elle encore disponible ?

Seriez-vous, votre Congrégation et vous-même, disposés à céder ce terrain à l'Archidiocèse de YAOUNDE - suivant des conditions à définir.

L'Archidiocèse de YAOUNDE cherche un terrain dans ces parages en vue d'y bâtir un Centre d'Accueil pour les "Enfants de la rue".

MERCI pour votre prompt réponse.



J. Zoa

Jean ZOA
Archevêque de YAOUNDE

Source : Archives de la Centrale diocésaine des Œuvres, Yaoundé le 6 octobre 1994.

Annexe 16 : Biographie du frère Thomas Rothkegel

83

Frère Thomas Rothkegel

1913 - 1919

Grande est la joie à la maison missionnaire des pallottins à Limbourg, car une nouvelle expédition de six missionnaires se prépare pour la mission au Cameroun. Le 24 octobre 1913, une grande fête est organisée en leur honneur. Une haute personnalité assiste à cette cérémonie. Il s'agit de Mgr Vieter en état de convalescence en Allemagne.

Au lendemain de la fête, les pères Wellet et Francke et les frères Fielenbach, Bauer, Krenzkamp et Rothkegel s'embarquent dans le bateau de Woermann Lines.

Dès leur arrivée à Douala, le frère Thomas est affecté à la grande mission de Dschang, mission en pleine expansion du point de vue de l'exploitation agricole. Sans attendre, le frère se met activement et avec courage au travail.

Au mois de décembre 1914, les troupes anglaises s'avancent vers Dschang avec une grande puissance. La troupe de protection allemande est peu nombreuse. Frère Thomas doit aller au service militaire comme sous-officier à la 4ème compagnie.

De 1915 à 1916, le frère est à Yaoundé, toujours sous le régime militaire. Au mois de janvier 1916, les missionnaires sont chassés de leurs missions. Les militaires et quatre missionnaires, père Skolaster et les frères Rothkegel, Woehrmann et Juenger en service militaire, fuient et se retirent au territoire espagnol le 25 janvier 1916. Une grande bataille se produira en route à Campo dont le cimetière est encore le témoin. Les troupes militaires allemandes et 72 chefs ewondo restent en exil à Fernando Poo.

Frère Thomas regagne sa patrie en l'an 1919. Il sera appelé à l'éternité le 24 octobre 1925, le même jour du mois d'octobre que le jour de son départ en mission.

Source : Archives privées des Pallottins.

Annexe 17: Registre des décès du cimetière de Mvolyé (1968- 2017)

Liste constituée à partir des autorisations d'exécution des travaux sur les tombes du cimetière de Mvolyé.

	Noms et prénoms	Date de naissance	Date de baptême	Date de décès	Date d'inhumation
1	MBAZOA Philomène Pauline				30 juin 1991
2	BIBOLE NTSAMA Gertrude			16 mars 1996	mars 1996
3	MUJAWAMARIYA Thérèse				28 Février 2008
4	NNANG Ernestine			08 octobre 2009	Octobre 2009
5	Aurelia Gisèle NGO'O YIGA			Avril 2012	Avril 2012
6	Louis FARID				04 juillet 2014
7	MBIA ERANI Patrick Matthieu	19/08/1980			Juin 2014
8	NDJE BISSOU Thérèse				28 janvier 2016
9	ONDOBO Hélène				05 avril 2015
10	NGAH Josephine				16/09/2016
11	Jacques IKOO			07/07/1975	12/07/1975
12	Geneviève TOUA				
13	Mme Julienne NYA			septembre 1984	1984
14	Arict Ludovic ABAN DA ATANGANA	26/06/1959		16/11/2013	2013
15	Antoine TSOUNGU			1968	1968

2014 - 2015

Noms et prénoms	Date de naissance	Date de Baptême	Date de décès	Date d'inhumation
Jves Aldon NDO ZOGO				10/01/2015 à 12h00
Pauline Prudence MINTSA			06/02/2015	24/01/2015 à 11h.00
Martin ABEGA AKOUMOU			17/01/2015	31/01/2015 à 16h.
Hortense Charlotte MENGUE TSALA épouse KARMO			21/01/2015	07/02/2015 à 12h.
Lucie Blandine NGABOULI TADJORE				06/02/2015 à 14h.
Christine MESSOMO NNOMO				14/02/2015 à 10h
Agnes Françoise MBENE NDZANA				14/02/2015 à 14h
Rose Célestine Mathilde BELINGA				21/02/2015 à 15h.
André François AMABASSA				28/02/2015 à 14h
Christelle NSIZOA MBELLA				28/02/2015 à 15h.
Marcelline ASSO MO BEKONO Veuve ATANGA				07/03/2015 à 15h
Josephine Murielle NGAH MBAH				14/03/2015 à 15h
Clement Siméon NJEM	1991			20/03/2015 à 11h
Zacharie Brice BIKOULA			18/03/2015	28/03/2015 à 13h
Bernadette MENGUE épouse NTONGA				10/04/2015 à
Amastarie KOUNOU épouse MATELA			28/03/2015	11/04/2015 à 13h
Marie Florence ESSAMA NG'OWONA	1982		24/03/2015	18/04/2015
AMANI ELLA				18/04/2015 à 11h
Prosper Antoine ETOUNDI				18/04/2015 à 11h
Marie MENGUE MANGA			14/04/2015	18/04/2015 à 14h

N°	Noms et prénoms	Date de naissance	Date de Baptême	Date de décès	Date d'inhumation
21	Athanase MVOGO				18/04/2015 à 15h
22	Hilaire Patrick ZOCK				23/04/2015 à 15h
23	Madeleine BILOA			02/04/2015	25/04/2015 à 15h
24	Téclaire NGO NDEGEL épouse ANOGONO				02/05/2015 à 13h
25	Catherine SINGDA épouse NOAH			15/04/2015	09/05/2015 à 14h
26	Charlotte BATA				02/05/2015 à 14h
27	St Jean II BELINGA			28/04/2015	09/05/2015 à 15h
28	Josephine ETOGA MENGUE				22/05/2015 à 16h
29	Achille ESSAM MAKON				29/05/2015 à 14h
30	Léon Jules ETOUNDI ABEGA				30/05/2015 à 12h
31	Mme Séraphine NTSAMA				30/05/2015 à 15h
32	Charlotte OULY MIASSE			21/05/2015 à 15H50	06/06/2015 à 13h
33	Simon Pierre Magloire EYEBE				06/06/2015 à 15h
34	Paul Sothème ABEGA				12/06/2015 à 10h
35	Charles ATANGANA	1949		21/05/2015 à Yaoundé	13/06/2015 à 15h
36	Benoît ONGOLO ZOA				13/06/2015 à 14h
37	Mme MANDOU NGOND FOE Manthe				13/06/2015 à 14h30
38	Mme MENGDOMOU née MBOLO Frider				13/06/2015 à 15h
39	Mme Vaise NDZENGUE ABEGA née DZOU Françoise				20/06/2015 à 16h
40	Frère de Mme DODO Elise			11/06/2015 au Canada	20/06/2015 à 12h
40	Valentin MBARGA NDI			11/06/2015 au Canada	04/07/2015 à 14h

Noms et prénoms	Date de naissance	Date de baptême	Date de décès	Date d'inhumation
1 Mm EFIENA Crescence				11/07/2015 à 15H
2 Gaëlle Tatiana MEYE MEDJO			23/06/2015 de suite d'assassinat	11/07/2015 à 16H
3 Maman NDIJE Mère de la grande famille NDIJE				18/07/2015 à 12H
4 Antoinette Scraphine ZOBO ONGUENE			06/07/2015 Arrière perdue	25/07/2015 à 15H
5 Frédéric FOE ONDOA	16/06/1957		09/07/2015 à 13H	25/07/2015 à 14H
6 Martin Thibaud NDONGO NDONGO	1 ^{er} /05/1978		30/06/2015	1 ^{er} /08/2015 à 16H
7 Monique BRA'EDOUNG SIHE	16/02/1988		24/07/2015	08/08/2015 à 14H
8 ONDOBO Hélène	1949		20/02/2013 exhumée et transférée à Mwoye	17/08/2015 à 12H
9 Nadya Mylène MASSEVY	16/08/1993		31/07/2015 à 19H30	22/08/2015 à 14H
10 Desirée Claire NGA NDO	08/05/1986	03/09/1966 à 19H35	30/07/2015	28/08/2015 à 15H
11 Josephine ASSOMO ATEMENQUE	08 Juin 1955		07/08/2015	29/08/2015 à 16H
12 Agnès Emeline ABOMO	27/10/1975	25/12/1975	23/08/2015	05/09/2015 à 15H
13 Boniface ELOUNDOU	23/12/1951	16/03/1952	24/08/2015 à Yaoundé	05/09/2015 à 15H
14 Joseph Romain ABANDA	12/08/1949		05/09/2015	19/09/2015 à 15H
15 Honorine ANABA	12/02/1961	25/02/1961	19/08/2015	19/09/2015 à 15H
16 Sylvain Alain ^{Philippe} ATANGANA	13/09/1968	20/10/1968	07/09/2015	19/09/2015 à 15H00
17 Mme Marie ATANGANA née MUONDO Lucie	Nov. 1947		11/09/2015 à 4H00	26/09/2015 à 13H
18 Leopold Henri MEBOE	30/08/1960		24/08/2015	26/09/2015 à 14
19 Marie Thérèse Charlotte ABOGO	25/12/1968	08/05/1969	15/09/2015 à 17H	03/10/2015 à 14

N°	Noms et prénoms	Date de naissance	Date de Baptême	Date de décès	Date d'inhumation
60	Julienne Léonie NGONO	28/07/1974	17/08/1974	07/09/2015 à 11H	03/10/2015 à 13H
61	René Révé	30/07/1930		24/09/2015	06/10/2015 à 14H
62	Patrice MESSIABEGA	12/08/1968		24/09/2015	10/10/2015 à 14H
63	Jeanne Carole EKUNDA MAUGER	28/12/1979		08/09/2015	10/10/2015 à 14H
64	Philomène ^{Carole} NGOMBOGBA	16/06/1978		24/09/2015 à 12H30	16/10/2015 à 14H
65	Jean Marie NDOUMOU	12/09/1976	16/07/1977	09/10/2015	24/10/2015 à 15H
66	Jacques ESSAMA	14/04/1953	03/05/1953	03/10/2015	24/10/2015 à 14H
67	Mme Marguerite ^{NGO} BATJENE	25/07/1955	18/04/1981	21/10/2015	30/10/2015 à 13H
68	Christian Théodule OTELE	17/02/1971		05/10/2015	31/10/2015 à 15H
69	Mme Marie Thérèse MBALLA NGONO, épouse ETOUNDI	1954			07/11/2015 à 15H
70	Pascal ATANGANA	1931		10/10/2015	07/11/2015 à 15H30
71	Georges AYANGMA BATSENA	1946		13/10/2015	07/11/2015 à 14H
72	Jean Vidal SIHBITA	06/02/1975		18/12/2015 Exhumé et transféré à Moulge	28/11/2015 à 15H
73	Odile NGO LIKENG épouse MAQUER	25/04/1976		19/10/2015 à	28/11/2015 à 10H
74	Marie Thérèse BELINGA NKOGO	02/09/1944		30/10/2015	05/12/2015 à 15H
75	Marie Marguerite Thérèse EDOA épouse ATANGANA			20/11/2015	17/12/2015 à 13H
76	Pierre Bonneau ATANGANA				19/12/2015
77	Mme Veuve Julienne TSONGUI BETEBE	1927		10/06/2015	22/12/2015 à 15H
78	François Patrick EFFA Noah	23/05/1982	03/07/2015	17/12/2015	02/01/2016 à 15H
79	EYENGA Rosalie	1939		10/10/2015	09/07/2016 à 16H

2016

Noms et prénoms	Date de naissance	Date de Baptême	Date de décès	Date d'inhumation
0 Michel Bienvenue NDZOUYOU	29/04/1957	19/05/1957	26/12/2015	09/01/2016 à 15H
1 Estelle NYOTI Antoine TSOUNGHI	13/04/1998	14/08/1998	22/12/2015	16/01/2016 à 13H
2 Josephine TSANGA AMBENA	01/01/1967		28/01/2015	16/01/2016 à 11H
3 Béatrice Evelynne MBESSA ENGOUYOU	1 ^{er} /10/1963	11/10/1963	01/01/2016	23/01/2016 à 16H
4 Jean NDJANA EVAGA				23/01/2016 à 14H
5 Marie Colette NGONO MIMBANG Veuve ETOUNGOU				23/01/2016 à 14H30
6 Thérèse NDJIE BISSOU	1937		09/01/2016	23/01/2016 à 11H
7 Marie Louise ZOBA ASSAMBA	28/08/1955		07/01/2016	23/01/2016 à 16H
8 ABENA MEDZA Adika, Veuve OUGBA	23/05/1945		13/02/2016 à 16H30	27/02/2016 à 14H
9 Justine NGONO NNANGA Veuve AFFANDA Apollinaire	1931		18/02/2016	05/03/2016 à 15H30
0 Cécile MIPONDO KOMBI, veuve EKA	Mars 1934		22/02/2016	12/03/2016 à 14H
1 Madame NGUYEN			10/03/2016	15/03/2016 à 16H
2 Madame Veuve Stéphanie AM- VINA (ATANGANA)	17/04/1947	27/04/1947	19/02/2016	19/03/2016 à 15H
3 Francis NDUMU ONDOVA	21/01/1973	26/05/1974	21/03/2016	23/03/2016 à 13H
4 Emmanuel EMANDO	26/05/1960	04/07/1976	19/02/2016	1 ^{er} /04/2016 à 16H
5 Marie Béatrice Aouala épouse EWANE	21/11/1974	21/05/1975	02/03/2016	02/04/2016 à 13H
6 Martine MBALLA EKENBENE				02/04/2016 à 15H

2016

N°	Noms et prénoms	Date de naissance	Date de baptême	Date de décès	Date d'inhumation
97	Anne ONANA EGOU ME	15/07/1938		21/03/2016	02/04/2016
98	Claire NGUENTI épouse NGOMBO	13/11/1965		07/03/2016	02/04/2016 à 15H
99	Catherine MVOBO MESSONGO épouse EKOBO	vers 1938		12/03/2016	02/04/2016 à 15H
100	Raymond OBAMA	28/01/1969		18/03/2016 à 18H	02/04/2016 à 15H
101	Marie Solange ZOA	06/09/1965	06/04/1968	27/03/2016 à 6H	09/04/2016
102	Madame Anne MVE GONG	12/06/1972	15/07/1973	04/04/2016	23/04/2016 à 15H
103	Marie Madeleine MANDA BANA	25/05/1933		17/04/2016	30/04/2016 à 11H30
104	Colette Sonia MBUS OKALA	17/10/1998	24/12/2003	12/04/2016	07/05/2016 à 15H30
105	Rita NOZESSA ZAMBO	27/01/2003	07/08/2004	21/05/2016	26/05/2016 à 15H
106	Mesmin YANA OMBIOYO			28/04/2016	28/05/2016 à 14H
107	Gresence Steve NYANZI ATANGANA	04/11/1966	08/04/1967	1 ^{er} 04/2016	30/04/2016 à 14H
108	MARIE LOUISE YAGA épouse NDOH	11 Septembre 1954	19/09/1954	05/05/2016	28/05/2016 à 15H
109	Gisèle Emilienne EKOBO épouse ATANGANA	10/02/1975		16/05/2016	02/06/2016 à 16H
110	Adèle ABENA MEDZA veuve OMBBA	23/05/1945		13/02/2016 à 16H30	27/02/2016 à 14H
111	Pelagie ELLE NYANGONO épouse OBAMA	25/11/1980		12/05/2016	04/06/2016 à 15H
112	Fran Joseph ATANGANA	08-05-1932	8-mai 1932		11/06/2016 à 14H30

N°	Noms et prénoms	Date de naissance	Date de baptême	Date de décès	Date d'inhumation
131	Catherine Joane NGONOTABI	10-07-1990	02/04/1994	19/07/2016	13/08/2016 à 15H30
132	Beatrice NGANDEU	17/03/1945	14/08/1959	21/07/2016 à 21H30	20/08/2016 à 10H
133	Mélanie Pauline NGONO	12/02/1986	03/12/1989	13/08/2016	27/08/2016 à 13H30
134	Benoît ATANGANA	14/08/1932	28/08/1932	07/08/2016	27/08/2016 à 15H
135	Jean Adrien EBANDA	26/08/1958	25/12/1958	11/08/2016	27/08/2016 à 11H
136	Marie PAPA DOPOULOS	03/08/1925		29/08/2016 à Samedi	02/09/2016 à 10H
137	Jean Jacques NDI	02/03/1969	28/03/1969	10/09/2016	16/09/2016 à 14H
138	Monique ABANDA épouse TSOUNGOU	04/05/1953		25/08/2016	17/09/2016 à 15H
A 139	Michel ETOUNDI NDEMBA	29/09/1940		05/08/2016	17/09/2016 à 16H
140	Sydonie KESANGHA LEKE	15/02/1987	24/12/1995	10/09/2016	30/09/2016 à 15H
141	Josephine Madeleine NGAMUGU	25/05/1942	02/06/1942	15/09/2016	1 ^{er} /10/2016 à 15H
142	Nobert MAMA ATANGANA	23/04/1979	03/06/1979	12/09/2016	1 ^{er} /10/2016 à 15H30
143	Andrew Charles WANGSONNE	05/03/2014		30/09/2016	05/10/2016 à 11h
144	Simon Pierre EBONG ELOGO	25/11/1963		29/09/2016	22/10/2016 à 16H
145	Edwige MINTOUNOU	06/10/1938		10/10/2016	22/10/2016 à 11H
146	Leopold NDOUMOU	31/08/1979	27/05/1989	11/10/2016	29/10/2016 à 12H
147	Marie ZOUA ^{épse} ZEMBE			15/10/2016	05/11/2016 à 15H
148	Vicky Florie NGAYAKBE	1 ^{er} /10/1987	Nov 1987	18/10/2016	05/11/2016 à 11H30
149	Antoinette MESSINA ANABA				11/11/2016 à 13H
150	Jolande ^{NGAHA} BAFOULA	22/01/2003		02/11/2016	11/11/2016 à 15H
151	Eugénie BELLA ETEME				19/11/2016 à 10H30

2016

Noms et prénoms	Date de naissance	Date de baptême	Date de décès	Date d'inhumation
Herman Jean MBOUDOU	29/06/1957		27/05/2016	11/06/2016 à 15H
Jean Marie TSAMA NDENDE	06/03/1956	15/04/1956	30/05/2016	11/06/2016 à 15H
Bernadette Pulcherie MENGUE	04/05/1972	23/12/1972		11/06/2016 à 15H
Marc Eric Gaël MAYANG NGUEBONG	25/04/2003	25/12/2003	19/05/2016 à 22*15	11/06/2016 à 14H
Isabella Victoire Karen MFEQUE	29/03/1999	21/10/2000	1 ^{er} /06/2016	14/06/2016 à 15H
Raphaël Sylvain ZAMGOLA			23/06/2016	18/06/2016 à 15H
Pauline ETOUNOU MENGUE	04/02/1952		09/06/2016	25/06/2016 à 15H
Clementine ESSAMBA Veuve ABEGA	1939		14/06/2016	1 ^{er} /07/2016 à 16H
LAGARDE Yves Emile	18/08/1933		11/06/2016	08/06/2016 à 12H
Agnès OBOUGOU ABOUMA	17/06/1968		16/06/2016	09/07/2016 à 16H
Guillaume BANDOLD	10/01/1968		14/06/2016 à 12H 30	09/07/2016 à 15H
Antoine Depatrux ESSOMBA EYENGA	21/07/1945	08/07/1945	12/06/2016	09/07/2016
Justin NOAH NGONO	12/07/1980		17/06/2016	16/07/2016
Daile NGAH	1941		07/07/2016	23/07/2016 à 15H
Thérèse NGOMBEA épouse ATANGANA				23/07/2016 à 14H
Désiré Francis MESSI EBANDA	26/01/1946	09/04/1966	24/06/2016	23/07/2016 à 16H
Solange Sarah NGO BAYEMI	15/02/1972	15/08/1977	05/07/2016	30/07/2016 à 11H
Norbert ONDORP	02/12/1956	09/12/1956	26/07/2016	13/08/2016

2017				
Noms et prénoms	Date de naissance	Date de baptême	Date de décès	Date d'inhumation
2 Felix EBELLE TOH	13/01/1976	08/06/2003	06/11/2016	19/11/2016 à 13H
3 Christophe ABEGA	24/03/1931	25/03/1931	10/11/2016	23/11/2016
4 & Michel MENANGA				26/11/2016 à 14H30
//				
5 Dorothee NGANDI Veuve ATANGANA Charles	15/12/1933	24/12/1933	12/12/2016	07/01/2017 à 15H
6 Alain BESSALA EVOUNDI			24/12/2016	07/01/2017 à 15H00
7 Elisabeth NTOMBA	16/06/1956		22/12/2016	07/01/2017 à 15H
8 Céline DIETSCHÉ	23/06/1963		23/12/2016 à 14H4	14/01/2017 à 14H
9 Maurice Hermann DJOUGOUANE			07/01/2017	14/01/2017 à 13H
10 Kaïssa TCHOUNGUI	31/03/1986		02/01/2017	14/01/2017 à 15H
11 Thérèse Roselyne DAN à RIM	17/04/1972	17/09/1972	04/01/2017	21/01/2017 à 12H
12 Marie Louise EYALI épouse FOUDA	04/01/1951		30/12/2016	27/01/2017 à 16H
13 Abel ABENYAM	17/02/1984		23/12/2016	28/01/2017 à 13H
14 Josephine EDIME NG'ABENA	03/11/1951		03/01/2017	04/02/2017 à 15H
15 Edmond Jean Luc				05/02/2017 à 16H
16 Adelyhe Lucien NOZANA ABENA	15/07/1984	18/07/1984	19/01/2017	18/02/2017 à 15H
17 Emilienne Félicité NGO BAYIHA	06/03/1975		09/02/2017	24/02/2017 à 15H
18 Ter Pauline épouse LEKEUMO			25/01/2017	25/02/2017 à 13H
19 Raymond KOKOVI AGBEGNIGAN			25/01/2017	25/02/2017
170 Germaine Pamarace NGO MBOCK épouse ZINDI			19/02/2017	11/03/2017 à 15H
171 Veronique Henriette ANDJOUGA	19/08/1965		28/02/2017	18/03/2017 à 14H

N°	Noms et Prénoms	Date de naissance	Date de baptême	Date de décès	Date d'inhumation
172	Jacqueline ETOA épouse OWONA	23/03/1937	04/04/1934	25/03/2017	18/03/2017 à 15H30
173	Alphonsine Célestine ABOU ATANGANA épouse AYISSI ABESSOLO				25/03/2017 à 14H30
174	Jean Michel NDENGUE	29/04/1936	04/10/1936	27/02/2017	1 ^{er} /04/2017 à 15H30
175	Clement MBA			15/03/2017 à 12H22	08/04/2017 à 15H30
176	Hyalinthe Saturnin NGANTI	26/10/1966	04/12/1966	22/03/2017	08/04/2017 à 16H
177	Rose Arlette ESSOLA MBIDA	23/03/1974		31/03/2017	08/04/2017 à 15H
178	Edouard BASSAMA	1948		29/03/2017	22/04/2017 à 14H00
179	Chimène ELOMO	04/02/1979		30/03/2017	22/04/2017 à 15H
180	Bénédicté TSIMI	25/11/1949	26/05/1949	03/04/2017	22/04/2017 à 15H
181	Michel Pascal ONANA	10/04/1955	24/04/1955	06/04/2017	28/04/2017 à 15H
182	Jeanette NGUE	27/04/1952		08/04/2017	29/04/2017 à 15H
183	Serge MEFOUMENA NDZINGA	1 ^{er} /01/1967		05/04/2017	29/04/2017 à 15H
184	Nathanaël ONGONO KOUNOU	12/06/2010			04/05/2017 à 11H00
185	Diane Esther SOME	30/08/1979		25/04/2017	13/05/2017 à 12H00
186	Sabine NGONDI veuve NTSAMA	18/03/1959	29/03/1959	26/04/2017	13/05/2017 à 15H
187	Simone BIKOULA	07/02/1944	25/06/1946	27/04/2017	13/05/2017 à 15H
188	Hubert OLAMA	10/12/1958			13/05/2017 à 15H

Source : Archives privées des Pallottins

Annexe 18: Projet de protocole d'accord entre Mgr Zoa et les pères Pallottins

PROTOCOLE D'ACCORD

Entre l'ARCHIDIOCÈSE DE YAOUNDE (CAMEROUN)
et la Province de Limburg (Allemagne)
de la Société de l'Apostolat Catholique (Pallottins)

Il a été signé entre

- Son Excellence Monseigneur Jean ZOA, Archevêque de Yaoundé,
Cameroun, d'une part,

et

- Le Père Karl HEINEN, S.A.C., Provincial de la Province de Limburg de
la Société de l'Apostolat Catholique (Pallottins), représenté par son
délégué au Cameroun, le Père Joseph BOCKENHÖFF, S.A.C., d'autre
part,

Un PROTOCOLE D'ACCORD dans les termes ci-après indiqués :

- ART. 1.** Monseigneur l'Archevêque de YAOUNDE confie à la Société de l'Apostolat Catholique la charge pastorale ordinaire de la Paroisse de MVOLYE.
- ART. 2.** Les prêtres de la paroisse s'engagent à suivre les directives pastorales données par Monseigneur l'Archevêque et ses collaborateurs.
- ART. 3.** Le curé de la paroisse sera nommé par Monseigneur l'Archevêque sur présentation du délégué au Cameroun de la Société de l'Apostolat Catholique.
- ART. 4.** Conformément à la pratique en vigueur dans l'Archidiocèse de Yaoundé, les prêtres responsables de la paroisse subviennent à leurs propres besoins et à ceux de la paroisse grâce aux dons des fidèles : "ntolo" (denier du culte), intentions de messes et quêtes.
- ART. 5.** L'Archidiocèse de Yaoundé met à la disposition de la Société de l'Apostolat Catholique le presbytère de Mvolyé et ses dépendances. Les Pallottins vont y loger leurs étudiants de théologie pour l'année 1993/94. En échange, la Société prend en charge les dépenses de ré-aménagement du presbytère avant installation. Les Pères incitent les fidèles à prendre en charge leur communauté et leurs pasteurs, et les entraînent à l'auto-suffisance.
- ART. 6.** Les biens meubles et immeubles appartiennent à la paroisse. La Société veille à la bonne conservation du patrimoine paroissial. Un inventaire du mobilier de la paroisse est fait lors de la passation de service en Octobre 1993, dont un exemplaire est remis à chaque partie signataire.
- La Société n'a pas à sa charge la construction ni l'achèvement du Sanctuaire Marial de Mvolyé.
- ART. 7.** Tous les biens achetés avec les fonds de la Société ou l'argent personnel des Pères sont considérés comme biens propres de la Société. Les voitures sont propriété de la Société. Elle les met au service de la paroisse, qui prend à sa charge l'entretien de ces véhicules.

ART. 8. Les lieux de culte ou d'activité placés sous la responsabilité de la paroisse incluent :

- l'église provisoire (en bois);
- la plus ancienne chapelle de Mvolyé;
- la grotte avec son terrain;
- ~~le cimetière;~~
- le jardin du presbytère, avec des maisons pour les scouts;
- les deux écoles et leurs terrains récréatifs.

ART. 9. Les oeuvres de la paroisse au moment de la passation de service incluent :

- La pastorale ordinaire pour les fidèles de la paroisse dans ses limites géographiques actuelles, y compris l'animation des différents groupes et organisations paroissiaux.

- Les oeuvres pastorales de l'église Saint Laurent.

- L'aumônerie des deux écoles.

ART. 10. Le cimetière appartient à l'Archidiocèse de Yaoundé. Son usage est réglé par un statut spécial.

ART. 11. Le présent protocole est conclu pour une durée de trois (3) ans à compter de la date de sa signature. Il est renouvelable pour 3 ans par tacite reconduction.

ART. 12. La résiliation du présent protocole par une des parties signataires est soumise au respect d'un préavis de 12 mois adressé à l'autre partie.

Le présent protocole a été établi et signé en trois (3) exemplaires conservés respectivement aux archives de l'Archidiocèse de Yaoundé, à celle de la Société de l'Apostolat Catholique à Limburg et par le Supérieur de la Société au Cameroun.

Fait à Yaoundé, le

Monseigneur Jean ZOA
Archevêque de Yaoundé

Le Délégué de la Société de
l'Apostolat Catholique au Cameroun
P. Josef BOCKENHÖFF, S.A.C.

Le présent protocole a été établi et signé en trois exemplaires conservés respectivement aux Archives de l'Archidiocèse de YAOUNDE, à celles de la Société de l'Apostolat Catholique à Limburg et par le Supérieur de ladite Société au Cameroun.

Fait à Yaoundé, le

le

Monseigneur Jean ZOA
Archevêque de Yaoundé

le délégué de la Société de
l'Apostolat Catholique au
Cameroun,
P. Josef Böckenhoff SAC

Annexé au:

PROTOCOLE D'ACCORD

entre l'ARCHIDIOCESE DE Yaoundé (Cameroun)
et de la Province de Limburg de
la Société de l'Apostolat Catholique (Pallottins)

1)

Sont oeuvre de la paroisse au moment de la passation:

a: La pastorale ordinaire pour les gens de la paroisse dans les frontières actuelles y compris les différentes organisations et groupes de la paroisse.

b: Sont des lieux de culte et d'autres activités sous la responsabilité de la paroisse:

- l'église provisoire (en bois)
- la plus ancienne chapelle de Nvolyé
- le presbytère
- la grotte avec son terrain
- le cimetière
- le jardin du presbytère avec les maisons pour les scouts
- deux école avec le terrain de sport et spécialement l'aumônerie des deux écoles

2)

Selon l'art. 5. du Protocole l'Archidiocèse de YAOUNDE met à la disposition de la Société de l'Apostolat Catholique le presbytère de Nvolyé et ses dépendances. Les Pallottins vont y loger leurs étudiants en théologie pour l'année académique 1993/94. En échange, la Société prend en charge les dépenses pour le réaménagement du presbytère avant l'installation.

Fait à Yaoundé, le

le

Monseigneur Jean ZOA
Archevêque de Yaoundé

le délégué de la Société de
l'Apostolat Catholique au
Cameroun,
P. Josef Böckenhoff SAC

Annexe 19: Lettre de Mgr. Zoa au père Karl, provincial des Pallottins pour rendre compte de la commémoration du centenaire de l'Église du Cameroun et du retour des Pallottins à Mvolyé.

CHEVÊCHÉ DE YAOUNDÉ



Yaoundé, le 23 septembre 1993

L'ARCHEVÊQUE

207 YAOUNDÉ (CAMEROUN)
TÉL. 21-04-83 / 20-24-61
TELEX ADY : 8681 KN
FAX : 23-50-58

N° 1909/93/30

Au Révérend Père Dr Karl HEINEN, SAC
Provinzial der Norddeutschen Pallottinerprovinz
Wiesbadener Strasse 1
Postfach 1162
6250 LIMBURG/LAHN
Allemagne

Mon Révérend Père Provincial,

L'an 1993 aura été marqué par deux événements pastoraux et missionnaires capitaux dans les relations entre la Société de l'Apostolat Catholique et l'Archidiocèse de Yaoundé :

1. La consécration et la remise à l'Archidiocèse de Yaoundé de l'Église du Centenaire, Saint-Pierre de MFOUNDI-a-SI, le 3 juillet 1993.
2. Le retour officiel des Pères PALLOTTINS à la Paroisse-Mère de MVOLYE, début octobre 1993 !

Voici, en quels termes j'évoquais ces événements dans mon homélie du 3 juillet :

"L'Église Paroissiale de MFOUNDI-a-SI a été, dès le début, conçue et voulue comme l'église du Centenaire, pour commémorer les cent ans de l'initiative missionnaire des Pères Pallottins partant du Diocèse de LIMBURG à destination du Cameroun.

Elle commémorera aussi le double retour des Pères Pallottins allemands, chassés du Cameroun, à la suite de la Première Guerre Mondiale :

- *d'abord en 1964, avec la fondation de la paroisse Saint-Vincent Pallotti de NLONGKAK,*
- *ensuite, en octobre 1993, nous l'espérons, avec la remise par les Pères Spiritains aux Pallottins, de la Mission Catholique de MVOLYE, que ceux-ci ont ouverte en 1901 !*



.../

LEÇONS D'UN DOUBLE RETOUR

En 1962-1964, beaucoup de baptisés et un certain nombre de catéchistes de l'Archidiocèse de Yaoundé connaissaient et se rappelaient encore l'époque des Pères Pallottins...

La perspective de leur retour au Cameroun était porteuse d'une grande charge émotive, tout à fait compréhensible...

Dans les communautés catholiques de l'actuelle Province du Centre, le souvenir des Pères Pallottins était très lié aux deux paroisses de MINLABA dans l'actuel diocèse de MBALMAYO et de MVOLYE à YAOUNDE. Je n'ai jamais oublié la réaction spontanée du R.P. MOELHER, Supérieur Général, à l'évocation d'un retour possible dans ces deux Missions : "Pas possible ! Pas MVOLYE : nous ne venons pas pour bousculer les personnes et les structures en place... Pas MINLABA : nous ne venons pas pour faire l' "archéologisme" sentimental. Nous venons pour servir et évangéliser le Cameroun d'aujourd'hui et contribuer à préparer son avenir".

Voilà, chers Amis, pourquoi la première équipe a opté pour la ville, d'abord : NLONG-KAK et ensuite pour la "brousse" : ELAT MINKOM. Aujourd'hui, les Pallottins reviennent à MVOLYE, parce que les Pères Spiritains ont décidé de quitter cette paroisse par manque de personnel".

Profondément ému par ce retour à nos origines chrétiennes, l'Archidiocèse de Yaoundé, a décidé, par mon ministère, de faire don à la Société de l'Apostolat Catholique, représenté par le Révérend Père Josef BÖCKENHOFF, du terrain de 5.076 m², choisi par la Congrégation pour y construire sa Maison Religieuse, à MVOLYE.

Veillez croire, Mon Révérend Père, à l'assurance de notre attachement plein de gratitude.



+ J. Zoa
Jean ZOA

Archevêque de YAOUNDE

Ampliation :

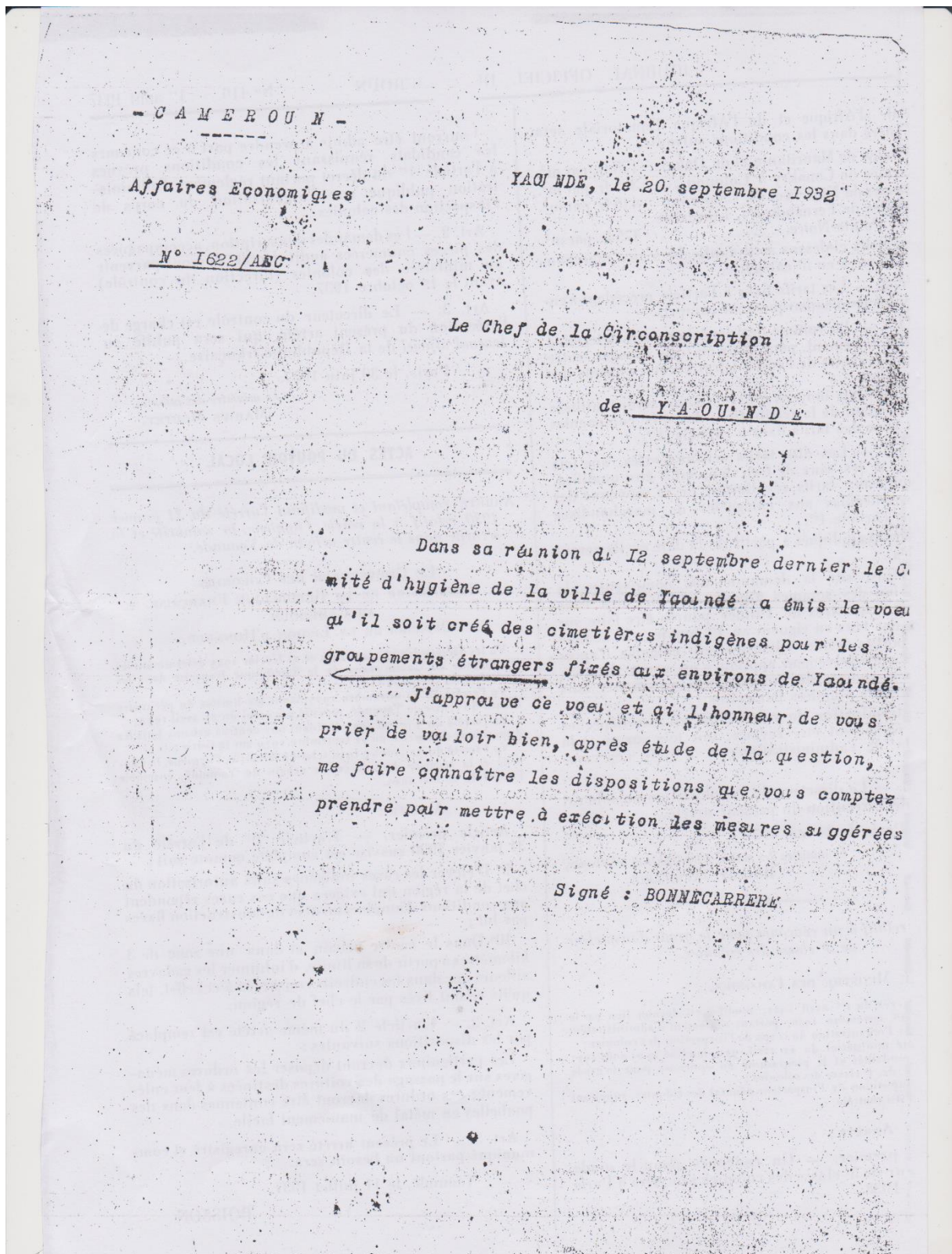
Rd Père Josef BÖCKENHOFF, SAC

Délégué des Pallottins au Cameroun

M. de Mameïreux Jean Zoa

Source : Archives de la Centrale diocésaine des Œuvres, Yaoundé le 23 septembre 1993.

Annexe 20 : Note circulaire sur la création des cimetières à Yaoundé



Source : Archives privées Mendana

Annexe 21: Lettre de recommandation

LETTRE DE RECOMMANDATION

A QUI DE DROIT

Je soussigné, Professeur **C. Christian TSALA TSALA**, Enseignant à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences humaines, Université de Yaoundé I, Chef de Division des Affaires Académiques, de la Scolarité et de la Recherche à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé II-Soa, atteste connaître Sœur **NTOLO Clémentine Florence**, née le 28 juillet 1983 à Esse (**Cameroun**), étudiante au département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I.

L'intéressée qui est une étudiante sérieuse rédige, en ce moment, sous ma direction, un Mémoire de Master en Histoire intitulé : « **L'Eglise catholique, l'Etat du Cameroun et la problématique des dépouilles mortelles des populations autochtones de Mvolyé (1901-2013)** ». En ce moment où elle se propose d'effectuer un voyage pour la France, je formule le souhait qu'elle soit autorisée à exploiter les Archives Spiritaines de Chevilly Larue.

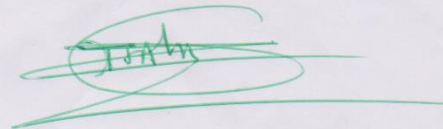
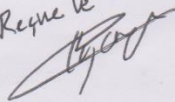
Vous assurant de ma disponibilité pour toute autre information complémentaire sur l'étudiante, je vous prie d'agréer, Révérend Père Roger, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Yaoundé, le 02 Juillet 2018

Professeur TSALA TSALA Célestin Christian
Historien de la Politique et des Relations Internationales,
Chef de Division des Affaires Académiques,
de la Scolarité et de la Recherche.
Tél : 699.83.46.44 / 698.34.98.92
Email : christiansalatsala@yahoo.fr

CONGRÉGATION DU ST ESPRIT
Archives Générales
12, rue du P. Mazurié
94550 CHEVILLY-LARUE

Reçue le 4/09/2018



Prof. C. Christian TSALA TSALA
Historien de la Politique et
des Relations internationales

Source : Archives privées Ntolo clémentine

Annexe 22: Lettre de Mgr. Zoa sur la présence spiritaine dans l'Archidiocèse de Yaoundé

ARCHEVÊCHÉ DE YAOUNDÉ



L'ARCHEVÊQUE
B. P. 207 YAOUNDÉ (CAMEROUN)
TEL. 23-04-83
TELEX ADY 8681 KN
N° 1693/90/31

LE 4 octobre 1990

Révérénd Père Daniel HENRY, CSSp
Supérieur Principal des Pères du St-Esprit
YAOUNDE

Mon Père,

Je suis rentré le samedi 29 septembre.

A Paris, où j'ai passé deux jours, j'ai eu un entretien avec le Provincial, le Révérend Père SAVOIE.

Nous avons évoqué les problèmes et les perspectives connexes aux engagements missionnaires et pastoraux des Spiritains dans l'Archidiocèse de Yaoundé.

1. J'ai beaucoup insisté afin que le District maintienne la présence spiritaine dans les cinq Missions actuellement animées par les Pères :
OMVAN, NKOL MEYANG, KONG, BIYEM A SI, MVOLYE.
2. Concernant ce dernier poste, je lui ai fait part de nos échanges à propos de l'âge du Rd Père SCHMITT, de vos réticences quant au maintien des Spiritains dans cette "grande" et vénérable paroisse.

Je lui ai exposé ma proposition de "compromis" :

Dans la mesure du possible, adjoindre un "jeune" au Père SCHMITT, à MVOLYE, qui est en train de donner naissance à 7 nouvelles paroisses. Le "jeune" s'initierait et "s'imprégnerait" de la réalité de cette Mission-Mère et de ses Filles... Au départ du Père, il pourrait prendre l'une de ces Missions en fondation, pendant qu'un prêtre diocésain reprendrait MVOLYE...

Nous avons reconnu la nécessité que le Supérieur et le Conseil soient acquis à ces perspectives...

3. Nous avons évoqué le départ du Rd Père VESVAL auquel je n'arrive pas à trouver un successeur...
4. A l'évocation du retour à Yaoundé du Rd Père Louis CESBRON, je lui ai précisé que ce Centre n'était pas une Oeuvre ou une initiative diocésaines... L'Archidiocèse de Yaoundé ne fait que "l'accueillir".

Par ailleurs, je ne pense pas que ce Centre puisse valablement occuper toutes les forces, les potentialités et les capacités d'un prêtre en pleine force de l'âge !

Aussi, Cher Père, je viens vous demander l'affectation du Père CESBRON à la Paroisse francophone de MVOLYE, car ce ministère me semble parfaitement "compatible" sinon "complémentaire" avec l'animation du Foyer (Centre).

Puisse-t-il être possible à votre Conseil d'examiner avec bienveillance ma requête ?
du District



+ *Zoa*
Jean ZOA
Archevêque de YAOUNDE

Source : Archives de la Centrale diocésaine des Œuvres, Yaoundé le 4 octobre 1990.

Annexe 23: Arrêté portant dissolution du conseil d'administration des pères du Saint Esprit et conférant la constitution des conseils d'administrations diocésains

Extrait du Journal Officiel
du Cameroun Français

Décision n° 3740 du 31 mai 1956

constatant la dissolution du conseil d'administration des Pères du Saint-Esprit et autorisant la constitution du conseil d'administration de l'archidiocèse de Yaoundé, du diocèse de Douala et du diocèse de Doumé.

Le Haut-Commissaire de la République Française au Cameroun,

Vu les décrets des 23 mars 1921 et 21 février 1925 déterminant les attributions du commissaire de la République française au Cameroun, ensemble le décret du 13 février 1937;

Vu le décret du 28 février 1926 portant organisation du conseil d'administration des missions religieuses au Cameroun;

Vu la requête en date du 21 mars 1956 de l'Archevêque de Yaoundé;

Décide:

Article premier - Est constatée la dissolution du conseil d'administration des Pères du Saint-Esprit.

Art. 2 - Est autorisée la constitution:

- a) Du conseil d'administration de l'archidiocèse de Yaoundé composé comme suit:
Président: Mgr GRAFFIN (René);
Membres: Mgr ETOGA (Paul);
Père CALIECUE (Charles).
- b) Du conseil d'administration du diocèse de Douala composé comme suit:
Président: Mgr BONNEAU (Pierre);
Membres: Mgr MONGO (Thomas);
Père KAPPS (Jérôme).
- c) Du conseil d'administration du diocèse de Doumé composé comme suit:
Président: Mgr TEBRENSTRA (Jacques);
Membres: Père VAN DER ZANDEN (Antoine);
Père VAN HEYGEN (Lambert).

Art. 3 - Est autorisée la répartition entre les conseils énumérés à l'article 2 de la présente décision, des propriétés, droits et intérêts privés acquis par le conseil d'administration des Pères du Saint-Esprit ou ayant appartenu aux missions religieuses chrétiennes entretenues par des sociétés ou des personnes allemandes et ayant été dévolus audit conseil d'administration des Pères du Saint-Esprit en vertu de l'article 5 du décret du 28 février 1926 susvisé.

Cette répartition sera faite selon la localisation géographique des trois diocèses et archidiocèse à savoir:

- a) Archidiocèse de Yaoundé: régions du Nyong-et-Sanaga et du Mbam.

- b) Diocèse de Douala: régions de Kribi, du Wouri, de la Sanaga-Maritime, du Ntem et du Dja-et-lobo.
- c) Diocèse de Doumé: régions du Haut-Nyong, du Lom-et-Kadei et de la Boumba-Ngoko.

Art. 4 - La présente décision qui annule toutes dispositions antérieures sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

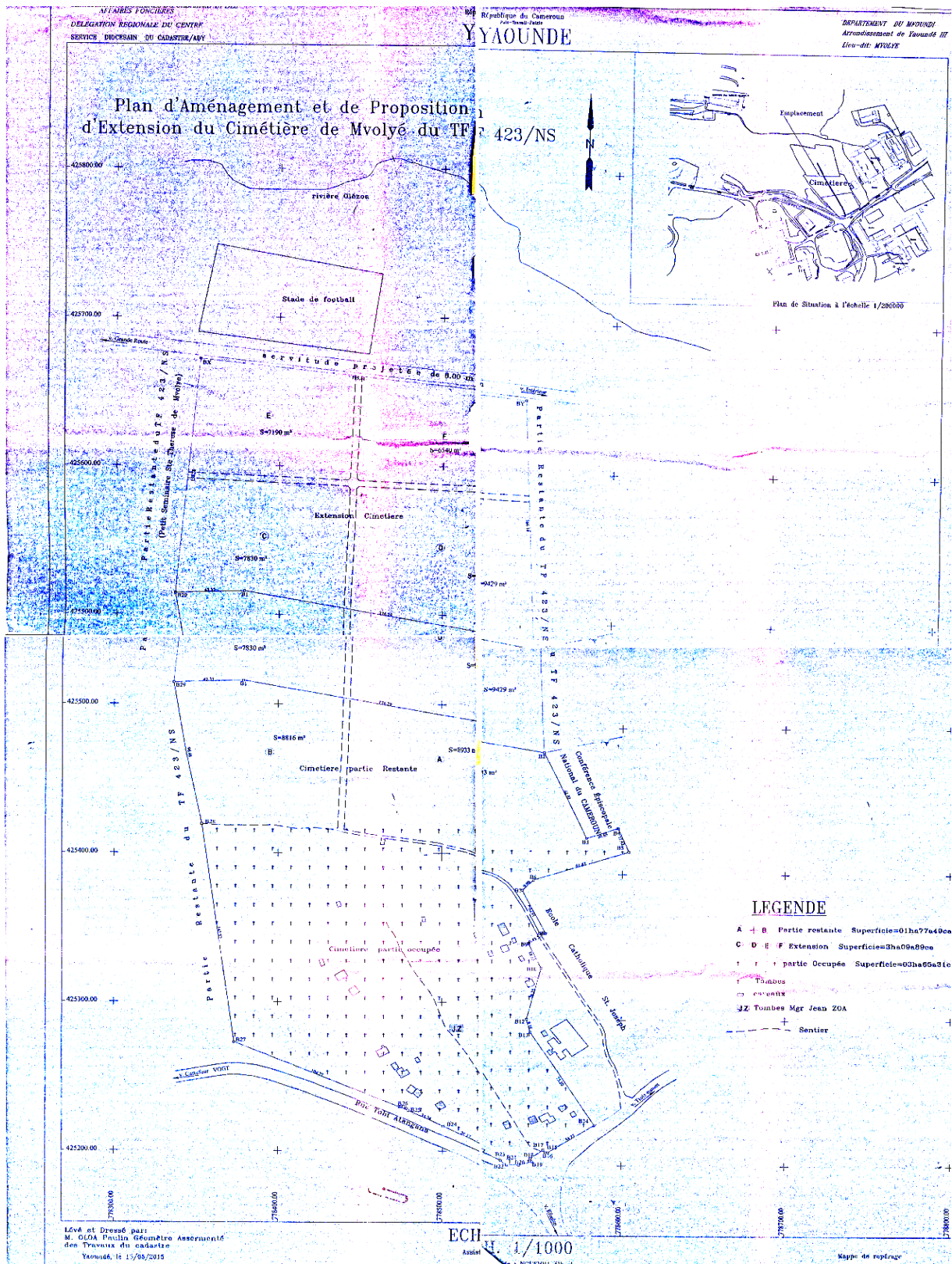
Yaoundé, le 31 mai 1956.

P. le Haut-Commissaire
et par délégation,

Le directeur des affaires politiques,

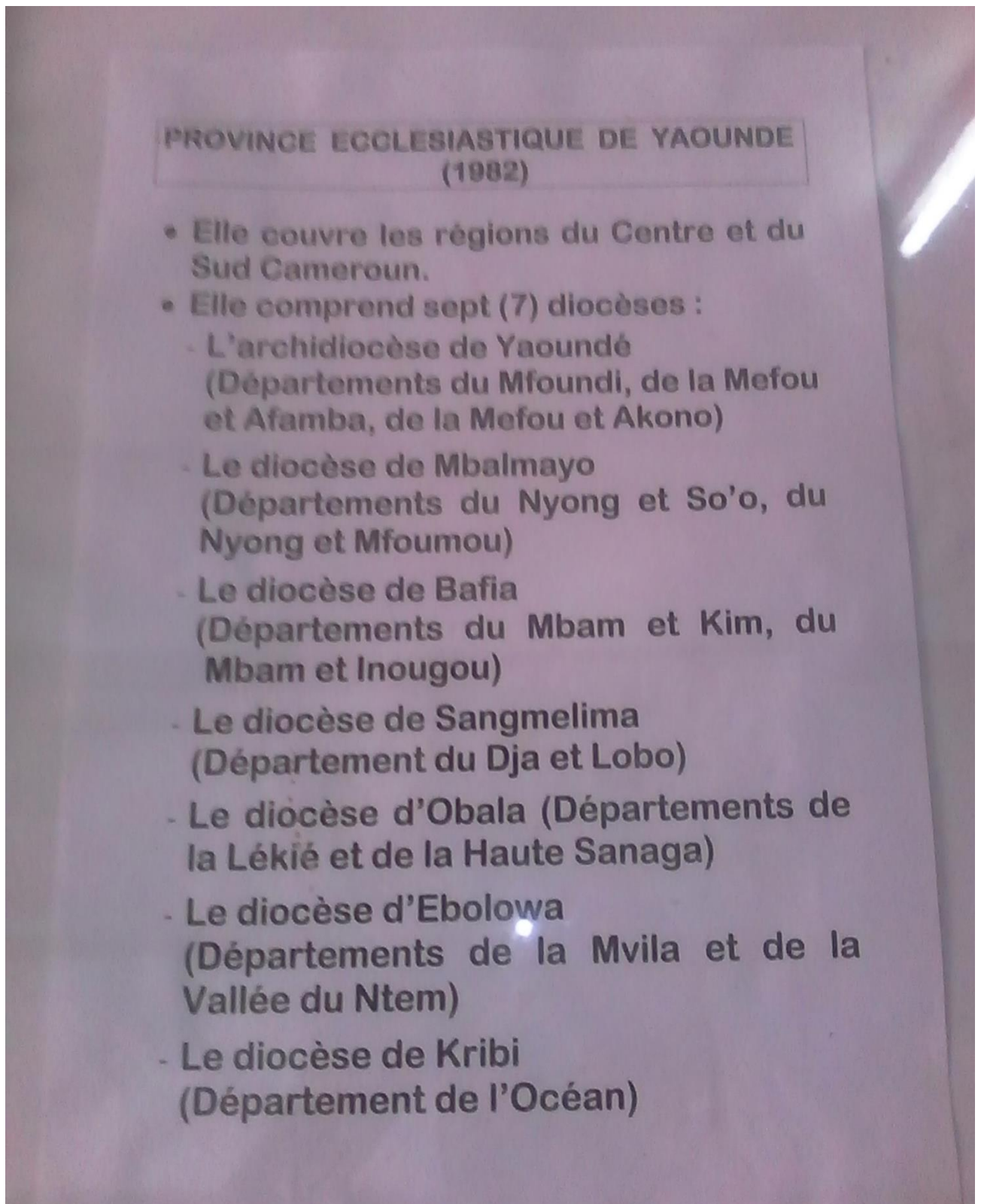
BECQUEY.

Annexe 24: Carte topographique du projet d'extension du cimetière de Mvolyé



Source : Archives des pères Pallottins, Yaoundé, Mvolyé

Annexe 25: Structure de la province ecclésiastique de Yaoundé en 1982



Source : Archives de la centrale diocésaine des œuvres

Annexe 26 : Communiqué de l'Archidiocèse de Yaoundé sur les menaces et les crises foncières auxquels font face ses membres



Archidiocèse de Yaoundé
Moyens de Communication Sociale
Service Diocésain de la Communication
BP : 185 Yaoundé - Tel : 694.46.70.96



Yaoundé, le 14 juillet 2021

COMMUNIQUÉ

1/1

Sous la présidence effective de Son Excellence Monseigneur Jean MBARGA, Archevêque Métropolitain de Yaoundé, s'est tenue ce mercredi 14 juillet 2021, au *Sacred Heart International Center* de Mvolyé, une rencontre dite de sécurité.

L'objectif était d'examiner les questions de sécurité des institutions ecclésiales, des personnes et des biens en rapport avec les agressions physique, foncière, médiatique et même financière dont ils sont victimes depuis quelques temps. Autour de l'Archevêque de Yaoundé se sont réunis les membres de la Curie élargie, les Supérieur (e)s Majeur (e)s des Congrégations et des Instituts de Vie Religieuse, les Recteurs de Sanctuaire et le bureau de l'Association du Clergé Diocésain de Yaoundé (ACDY).

Entre témoignages d'agressions subies et propositions d'actions concrètes, les échanges, d'environ deux heures de temps, ont permis de découvrir l'ampleur de la situation et l'idonéité de la recherche de solutions concertées face à ce fléau grandissant dans les lieux de vie et de mission des personnes consacrées.

Au terme de cette réunion, il a été décidé de développer la vigilance, la coopération avec les autorités et la sensibilisation pour que la paix règne dans les milieux de prières et les milieux ecclésiaux, et pour qu'une culture de la paix continue dans notre pays.

Le Directeur de la Communication

Abbé Appolinaire Bertrand NDZOU MOU M.

CONTACTS

RELATION MEDIAS



(+237) 694.46.70.96 / 694.81.61.28

Site web : www.archidiocesedeyaounde.org

Moyens de Communication Sociale de l'Archidiocèse de Yaoundé B.P 185 Yaoundé Tél. : 22 20 24 61

Fax : 22 21 97 35 E-mail : mcs.yaounde@yahoo.com

Archidiocèse de Yaoundé

@ArchidioceseYde

Archidiocèse de Yaoundé

Archidioceseyde

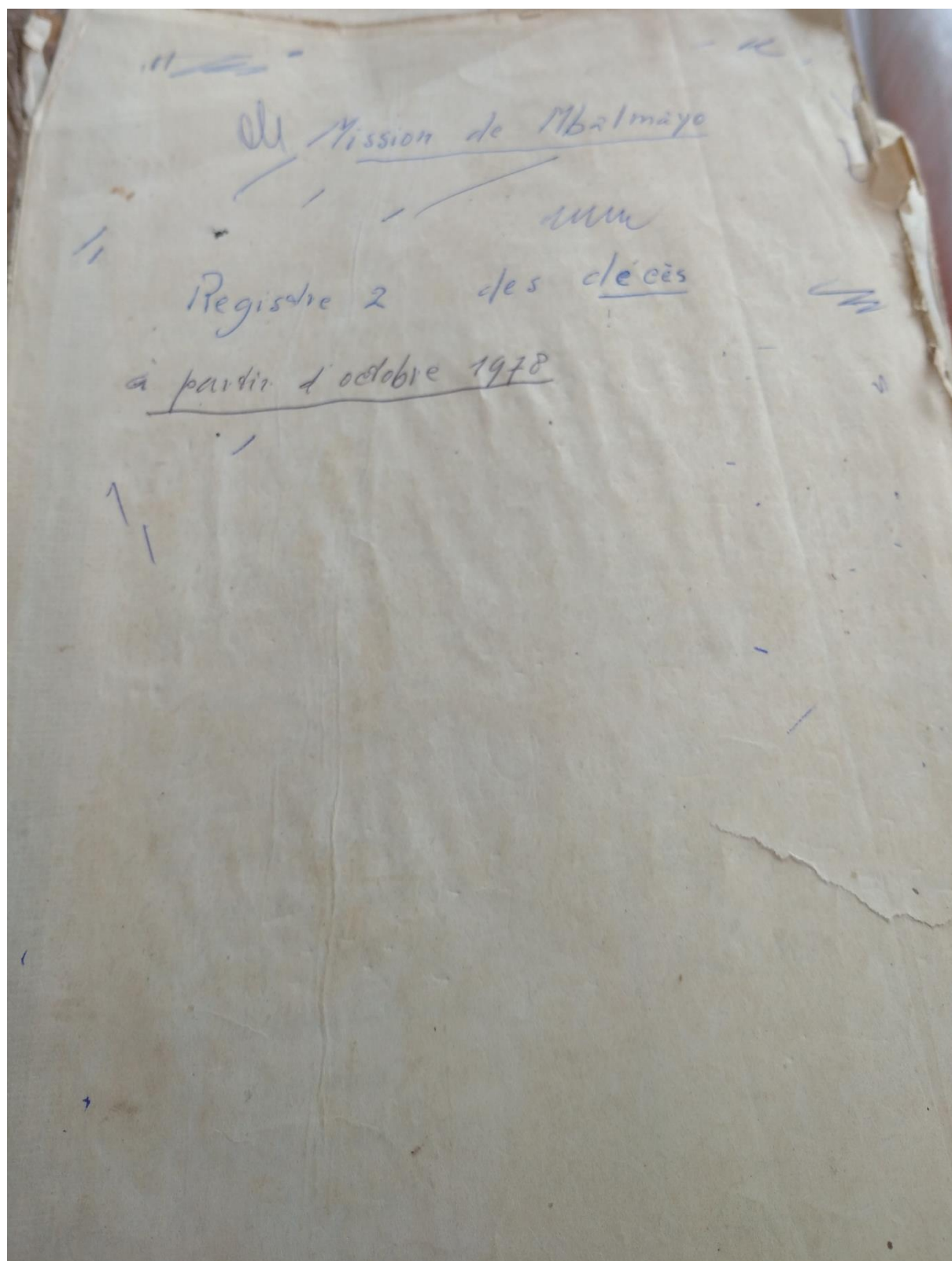
Source : Archives de la centrale diocésaine des œuvres

Annexe 27: Liste de familles qui ont les tombes au cimetière de Bafia

- Famille qui ont les Tombes au Cimetière
- 1- Famille Indong
 - 2- Famille Etéyi
 - 3- Famille Abbé Kpatan.
 - ~~4~~ - Famille Abbé Oscar Wam
 - ~~5~~ - Famille Abbé Arimel Collins Ndjama
 - 6- Famille Bogagne Marcous
 - 7- Famille Abbé Jean Pierre Ntsoli
 - 8- Famille Alemoken
 - 9- Famille Bonga pascaline
 - 10- Famille Embette Rephine
 - 11- Famille Adegoma Benédicte
 - 12- Famille ~~Dr~~ DC Dabene*
 - 13- Famille Confesseur St Joseph Ndenquo
 - 14- Famille Mouyokono
 - 15- Famille Nigoumi Françoise
 - 16- Famille Iké Victorine
 - 17- Famille Agnès ABaga
 - 18- Famille Bokolo Pierre
 - 19- Famille Jeanne Bikou
 - 20- Famille Ngo Dorothé

Source : Archives privées de la cathédrale de Bafia

Annexe 28: Registre des décès du cimetière de Mbalmayo



Age	Nom - Prénom	V. Na ge	Age
10-10-78	Justine Ekolo	Yem	enf.
10-10-78	Suzanne Avolo	Nkolngok	ngon
10-10-78	Louventine Abizo	Efulu	vieille
10-10-78	Dominique Kelo	"	marie'
10-10-78	Veronique Ngambi	Akomngidi 1	veuve
10-10-78	Theresia Ntolo	"	ngon
10-10-78	Frederic Foto	Nkolngok	celibataire
10-10-78	Monica Nwano	Ngallon	marie'
10-10-78	Adalbert Owono	Orangoul	celibataire
10-10-78	Joseph Ekolo	Bilon	marie'
10-10-78	Pascal Abega	Ns. Nl. 2	bebe
10-10-78	Pax Abega	"	celibataire
10-10-78	Emilia Nenge	Ngallon	veuve
10-10-78	Helene Nsoge	"	ngon
10-10-78	Christophe Okima	"	Beauf.
10-10-78	Jean Botiang	Obok	bebe
10-10-78	Justine Ng. Dina	Akomngidi 1	veuve
10-10-78	Veronica Ng. Dindou	Nkol. Abim	veuve
10-10-78	Sabine Memoli	"	bebe
10-10-78	Cyprien Owono	Nkolngok	marie'
10-10-78	Selome Amungu	Zamakoe	marie'
10-10-78	Laurent Nenduzi	Nkol. Nfod.	"
10-10-78	Balbine Owono	"	Beauf.
24.12.78	Wilfr. Kepawa Khumbi	Bamileke	enf.
31.12.78	Nichel Djekouz	"	adulte
24.1.79	Anne Kemeni	"	adulte
9.2.79	Felix Nkougue	"	enf.
14.2.79	Christine Nwano	Ebdoungues	marie'
5.2.79	Nichel Adama	Mezon	marie'
30.1.79	Adèle Abudi	Nkol. Nkoni	enf.
4.12.78	Pauline Nkolo	Akomngidi 2	marie'
4.12.78	Nicheline Edoc	"	veuve
10.2.79	Philemon Eba	Yem.	enf.
5.2.79	Charles Abe'	Orangoul	enf.
10.2.79	Clareel Akoa	"	enf.
6.2.79	Victorine Akumbo	Zamakoe	enf.
1.2.79	Bernadette Ndzie	Ns. Nl. 1	marie'
2.79	Prosper. Desire Nsangan	Nkong-asi	enf.
8.79	Therphile Okima	Obok	marie'
96	Theres Goodbouher Nsamboung	Ns. Nl. 1	veuve

Date	Nom - Prénom	Nom Loc	Statut	Date	Statut
8.5.79	Sévère Amugu	NEXON		21.5.79	J20
20.7.79	Margaretha Rwa	Nkolngok		29.X.79	Alé
17.5.79	Pierre Duvono	Nkol Abam		9.9.79	12
27.3.79	Nichel Ndi	Obok		7.7.79	1
25.3.79	Solange Ng. Essma	Zamakoe		7.6.79	Ch
29.3.79	Lucie Abie	Nkolngok		30.X.79	1
30.4.79	Agnes Ndzie	Dvougoul		20.X.79	1
27.4.79	Angèle Adi	"		19.4.79	1
20.3.79	Emilie Dehono	Nkol. abam		14.7.79	1
30.3.79	Jean Marie Ng. Kingz	N. N. 1		10.70.79	1
14.4.79	Seraphine Azou	N. N. 1		19.11.79	1
22.4.79	Kerurent Esono	N. N. 1		2.12.79	1
26.5.79	Jean ABESSOLO	N. N. 1		13.11.79	1
12.5.79	Houri Essouf BA	N. N. 1		24.11.79	1
15.6.79	Cosme Obou	N. N. 1		22.11.79	1
15.6.79	Joseph NDEGUE	N. N. 1		9.1.80	1
25.5.79	Josephine EBELA	N. N. 1		12.1.80	1
27.5.79	Emebet NDEGUE	N. N. 1		19.7.80	1
7.6.79	Estienne Nbandjama	N. N. 1		23.7.80	1
6.6.79	Rosalie NINTSA	N. N. 1		6.8.80	1
15.6.79	Jedejoy NERNA	N. N. 1		28.8.80	1
12.7.1979	Emi Coum Ndzie	N. N. 1		9.9.80	1
19.7.1979	Odilia ESSATA	N. N. 1		12.9.80	1
1.6.1979	Christine LANG	N. N. 1		28.9.80	1
1.8.1979	Demi Etouadi	N. N. 1		7.10.80	1
26.7.1979	Raphaël NANGA	N. N. 1		28.10.80	1
25.8.79	Jean Julia AKONO	N. N. 1		7.11.80	1
12.10.79	Nathien Dvono	N. N. 1		28.11.80	1
23.5.79	Pierre Abz	N. N. 1		7.12.80	1
30.X.79	Rosa Ng. Yene	N. N. 1		1.1.81	1
1.9.79	Philomene Ebi	N. N. 1		1.2.81	1
17.9.79	Alvys Bene	N. N. 1		1.3.81	1
7.7.79	Victorine Nsege	N. N. 1		1.4.81	1
27.9.79	Tobias Ndo	N. N. 1		1.5.81	1
20.10.79	Martine Ndo	N. N. 1		1.6.81	1
6.8.79	Jeanne Nemougo	N. N. 1		1.7.81	1
9.8.79	Emmanuel Ndzang	N. N. 1		1.8.81	1
6.9.79	Benedict Amugu	N. N. 1		1.9.81	1
4.5.79	Margaretha Amugu	N. N. 1		1.10.81	1

7	Jacqueline Ngaga	Efulan	jeune
19	Alexandre Mb.	"	marie
25	Martin Aminga	Nkol. Adon	marie
35	Martin Dabou	Nkol. Etudu	marie
75	Christine Lani	Nkol. Af. di	vieille
79	Barthelemy Dombé	Zamatée	veuf
85	Jean Paul Drono	Nkol. Nkon	marie
4 79	Christophe Abingane	"	col. b
11 79	Monica Ngo Lani	Libobingua	vieille
20 79	Severin Eyangé	"	marie
21 79	Severin Eyangé	Nkol. Nkon	celib.
22 79	Jean Nkodo	"	veuf
23 79	Marcel Bengono	Ns. de 1	marie
24 79	Joseph Nbitza	B. lon	"
22. 7. 75	Cereste Ngo. Ribzoh	Nkong. isi	vieille
9. 7. 80	Emperan Menduz	Ns. N. 2	marie
12. 7. 80	Martin. Cyrille Nbitza	Nkol. Nkon	celib.
	Theresa Ebudu	"	celib.
19. 7. 80	Beatrice Busono	"	"
23. 12. 79	Therese Akoto	Ns. N. 1	marie
6. 1. 80	Bitraabi Ndama	"	marie
28. 7. 80	Celine Ibama	"	veuve
9. 7. 80	Agnes Mendi	Ngallan	marie
12. 7. 80	Marie, Benoitke Iko	Jem	marie
25. 7. 80	Marie Meyo	"	bébé
7. 12. 79	Margaretha Bedo	Asan. 202	marie
20. 12. 79	Philomena Ngo. Nwondo	Nkolnysdz 1	veuve
17. 7. 80	Victorie Eo. Eyangé	Nkolngok	bébé
26. 12. 79	Gustave Nwondo	Mezon	enf.
20. 12. 79	Gregoire Esumu	Ovingoul	marie
23. 12. 79	Therese Mendana	Zama Koe	veuve
29. 12. 79	Etienne Etoa	"	veuf
14. 12. 75	Claire Memano	Nkol. Akam	veuve
30. 12. 79	Marie Loo	Nkol. 2y-t	veuve
20. 7. 80	Anna Bakonga	Sacafoin	vieille
10. 2. 80	Anastasia Ngase	Jem	nkus
13. 2. 80	Simon Nbitza	"	vieux
17. 2. 80	Thierry. Fizeuon Eto	Nkol. Nkon	bébé
P. 2. 80	Engelbert Dombé	Medamu	veuf

Age	Nom Prénom	Village	Age	Sexe	Age	Sexe
5.3.80	Jean Akéne	M. N. 1	40	bebe	40	Be
4.3.80	Alain Njome	Doungoul	36	marie	36	Sec
21.2.80	Caroline Indou	M. N. 1	36	"	36	Ar
27.3.80	Christine Akoum	gare	31	vieille	31	Ar
22.5.80	Judith Nenge	M. N. 2	27	filie	27	Ar
20.3.80	Lizette Aké	"	22	bebe	22	Ar
21.4.80	Sylvestre Embolo	"	22	marie	22	Ar
22.3.80	Man, Sylvie Niambo	"	21	bebe	21	Ar
7.4.80	Caspar Mene	M. N. 1	20	veuf	20	Ar
29.3.80	Dominique Biss	Sen. N. 1	20	marie	20	Ar
3.4.80	Helene Abo	Lamako	19	filie	19	Ar
27.3.80	Cecilia Akéne	"	19	veuf	19	Ar
30.3.80	Gabriel Beké	M. N. Ekudu	19	col. L. 1er	19	Ar
6.4.80	Therese Ngomo	Abouyede 2	18	bebe	18	Ar
27.4.80	Joseph Akoum	M. N. 1	18	veuf	18	Ar
15.4.80	Jean, Haise Nintse	N. 1	18	garçon	18	Ar
8.5.80	Albert Angouma	Dik	18	marie	18	Ar
28.5.80	Comélie Aké	Nezen	18	vieille	18	Ar
23.5.80	Luquerite Indou	Ebot. Bum	18	bebe	18	Ar
24.5.80	Jusline Dzanga	M. N. 1	18	vieille	18	Ar
4.6.80	Jean Mbongo	"	18	bebe	18	Ar
26.5.80	Madeleine Anibi	M. N. 1	18	bebe	18	Ar
28.5.80	Xavier Bilor	Efuta	18	vieille	18	Ar
7.5.80	Louis Njome	"	18	bebe	18	Ar
17.3.80	Therese Melingi	Doungoul	18	vieille	18	Ar
5.6.80	Thomas Owono	Ebot. Bum	18	col. 1er	18	Ar
25.5.80	Jean Victor Embolo	M. N. 2	18	mar. civil	18	Ar
20.4.80	Michel Aké	Mokoto	18	marie	18	Ar
3.4.80	Catherine Ngomo	"	18	marie	18	Ar
2.5.80	Emmanuel Akoum	Bamileke	18	marie	18	Ar
5.5.80	Carine Toukam	"	18	bebe	18	Ar
12.5.80	Cay Bertrand Pote	"	18	"	18	Ar
7.6.80	Rose Djomatou	"	18	"	18	Ar
6.6.80	Herve Tani	"	18	"	18	Ar
14.6.80	Ami, Rosaire Tchamko	"	18	"	18	Ar
2.6.80	Natze Dz	Assin 20	18	marie	18	Ar
6.80	François Mbongo	N. 1	18	marie	18	Ar
6.80	Therese Djor	Lamako	18	bebe	18	Ar
6.80	Josephine Nenge	Mbedumu	18	vieille	18	Ar

12.6.80	Benedicta Edzo	Peron	bebe
3.6.80	Jean Victor Embolo	Ns. N. 1	celibataire
26.6.80	Anastasia Ambani	Efulan	bebe
27.6.80	Albert Ngono	Saca pom	celibat
12.6.80	Francisca Eyonga	Nkol Abam	fille
12.6.80	Veronica Eyong	"	bebe
24.6.80	Andre Amun	Nkol Afidi	veuf
28.6.80	Pierre Esambe	Ibek	celibataire
28.6.80	Raymond Bading	"	bebe
29.7.80	Celestine Abomo	Ovungoul	veuve
24.7.80	Micelline Mbele	"	marie
24.7.80	Sylvestre Mbadingo	"	veuf
6.7.80	Alphonsine Ibondo	Nkolngok	vieille
13.7.80	Veronique Besomo	Ns. N. 1	bebe
28.7.80	Francois Abandz	Melombu	veuf
29.7.80	Philippe Owono	Ns. N. 2	marie
20.7.80	Julienne Ngono	Efulan	marie
26.7.80	Engelbert Mbezele	Mballan	celibat
8.7.80	Thomas Atangana	Nkolngani	bebe
12.7.80	Caroline Nja	Ibek	marie
26.7.80	Ambroise Magali	Asanza	enfant
4.8.80	Conrad Ado	"	celibat
19.8.80	Michel Aleg	"	marie
25.8.80	Justin Ebondz	Nkolngok	veuve
7.9.80	Delphine Alene	"	"
23.8.80	Francisca Abomo	Ovungoul	"
5.8.80	Francoise Mboe	"	marie
11.8.80	Ernest Abandz	Jem	bebe
13.8.80	Jean Michel Ayisi	Ns. N. 1	fille
7.8.80	Xaverie Nwomo	"	veuf
0.8.80	Wolfgang Okala	Efulan	celibat
15.8.80	Francois Manga	"	bebe
1.9.80	Isidore Abandz	"	celibat
2.9.80	Joseph Indoz	Medumu	veuve
7.9.80	Therese Mbezele	Mballan	celibat
11.8.80	Nestor Mbati	Ibek	marie
2.9.80	Newton Kono	Mba	"
2.8.80	Jean Ambelz	Saca pom	veuve
24.9.80	Philomene Alegi		

Date	Nom - Prénoms	Village	Age	
5.9.80	Ratcel Ava	Efulan	bebe	25.2.81
6.9.80	Protais Kalo	"	celib. (mariage)	18.2.81
2.9.80	Albert Nonyo	Akomnyide 2	marié	8.2.81
23.5.80	François B. Koe	Akomnyide 1	celib.	24.2.81
15.5.80	Léaentine Ngathano	Nkol-Afidi	veuve	10.2.81
19.10.80	Béatrice Afine	Nkolngok	enf.	4.3.81
3.11.80	Lucas Eyo	Dvangoul	ukus	9.12.80
2.12.80	Marguerite Ngono	Reciniéren	femme	11.7.81
6.11.80	Salome Atse	Ns. Nl. 1	mariée	3.2.81
13.10.80	Edouard Sek	Obok	celib.	4.3.81
29.11.80	Catherine Akemi	Ebbrigues	veuve	18.2.81
2.12.80	Apollonia Tsogo	Nkol-Nkon	mariée	27.4.81
7.11.80	Marthe Betome	Efulan	veuve.	4.4.81
17.11.80	Martin Zsi	Nen-Non	celib.	15.4.81
4.12.80	Marie Dyo	Akomnyide 2	bebe	28.4.81
17.11.80	Alphonse Mele	Nkol-Afidi	celib.	25.5.81
17.12.80	Marguerite Ngono	reciniéren	"	29.5.81
24.11.80	Cécile Bimballo	"	veuve.	7.5.81
2.2.81	Suzanne Amvuna	Ebbrigues	veuve.	11.4.81
2.2.81	Pauline Ngono	"	celib.	22.3.81
8.7.81	Kilian Dvomo	Nkolngok	celib.	17.3.81
22.12.80	Marie Obono	Akin Zai	veuve	30.8.81
7.7.81	Lucas Mbanga	Yem	marié	5.8.81
10.12.80	Veronica Ikeme	Nokolo	vieille	30.8.81
18.12.80	Joseph Eyeya	"	celib.	18.8.81
22.12.80	Crescence Mboe	Nkol-Nkon	mariée.	1.8.81
23.12.80	Habert Zan	Efulan	celib.	8.8.81
20.12.80	Christine Ngende	Ngallin	mariée.	
15.7.81	Catherine Mbezete	Dvangoul	veuve.	
17.7.81	Stanislav B. Tomo	Nelombo	marié	
19.7.81	Siméon Anagni	Mbedamn	marié	
18.7.81	François Nyandä	Obok	celib.	
16.7.81	Fabien Noto	Ns. Nl. 2	celib.	
17.12.80	Alphonse Mele	Nkol-Afidi	celib.	
23.7.81	Vincent Zumbo	Bilon	vouf.	
27.7.81	Christina Ebenda	Dépôt.	veuve	
2.3.81	Codefooy E-bili	Ebbrigues	celib.	
5.3.81	Angelme German Mbanga	Yem	enf.	
16.2.81	René Lani	Efulan	enf.	

25. 2. 81	Bernadette Nzié	Efulan	enf.
19. 2. 81	Therese Edeudu	Abedumma	veille
8. 2. 81	Richard Ntutu	Rezin	celib.
24. 2. 81	Clair Nzié	Ebebrigue	marie
10. 2. 81	Veronica Nangui	Nkol-Afidi	veuve
4. 3. 81	Germaine Ntam	"	celib.
9. 12. 80	Stanislas Bivina	Ngallin	marie
10. 7. 81	Justine Ebene	Siezfon	marie
3. 2. 81	Emile Nbitzi	Akongasi	veux
4. 3. 81	Theophile Orono	Ouangoul	veuf.
18. 2. 81	Ambroise Abena	Nkol-Etudu	celib.
27. 4. 81	Albert Amugu	Asin 202	marie
4. 4. 81	Jean Nbitzi	Biton	marie
15. 4. 81	Alphonse Bedzi	Efulan	celib.
20. 4. 81	Albert Esombi	"	marie
25. 5. 81	Frederic Ede	Nkolngok	marie
29. 5. 81	Benoit Esombi	"	"
7. 5. 81	Rosalie Nsi	Ouangoul	veuve
11. 4. 81	Alexandre Nko	Akongasi	celib. (marie)
22. 3. 81	Leonie Ewoli	Siezfon	veille
17. 3. 81	Rosalie Ngono	"	veille
30. 2. 81	Bertha Afaba	Ngallin	veuve
5. 5. 81	Adolphe Amugu	"	celib.
30. 5. 81	Andre Bitoe	"	enf.
15. 4. 81	Margaretha Ebesa	Melombo	veuve
15. 4. 81	Rosalie Akene	Nvolge ayit	bibe'
20. 4. 81	Engelbert Efa	Nkol 2	bobe'
29. 4. 81	Cecilia Neuge	Nlan	veuve
9. 6. 81	Margaretha Zee	Asin 202	bibe'
1. 7. 81	Rosalie Nbele	Yem	enf.
27. 6. 81	Sebastien Nbi	Efulan	celib. kire
4. 6. 81	Engelbert Ndege	Nkolabim	enf.
19. 5. 81	Marie Jeanne Nbi	Merou	"
20. 6. 81	Protas Ndi	Zimako	veuf.
23. 6. 81	Cielon Nyom	Ngallin	bibe
30. 5. 81	Piette Basogmen	Dopot	marie'
12. 6. 81	Benedicta Nkolo	Nkol-Afidi	veille
15. 7. 81	Michel Avom	Nw. Fovon	marie
17. 7. 81	Claira Ambisi	Ebebrigue	celib.

82	Léon HESSOYO	Nkol Afidi	Smith
82	Paul ETOGA	Otié	enfant
82	Barthelemy AYAYENE	Lac Jean	enfant
2. 81.	Roger Nanga	Jean	Vieux.
1. 82	Jean NABAYENE	Dgathlan	"
82	Justin BEKONDO	Dgathlan	Vieux
82	Jean HAUSNDA	Dsanzoa	Smith.
0. 82	Simon MANKOULOU	B. Ton	"
1. 81.	Paul JANI	E. Joutan	Vieux.
1. 82.	Léon BILDA	Ebol Bouwe	celibataire
1. 82.	Emile EBODO	" "	"
1. 82.	M. Clavier MBANA	Ovanguet.	"
3. 81.	Hélène Ougha	"	enfant
1. 82	Jamie ENANGA	Ns. Ns 1	
1. 82.	Justin Ndjie	" "	
1. 82	Jean AMBOGOU	" "	
18. 82.	Lukas FOUDA.	Nkol Afidi	célib.
5. 82.	Richard Ifinsa	Magon	enfant
" "	François ABESSOLO	"	Jean.
15. 82	Marceline IENBUE	"	enfant
12. 81	Hyacinthe Ifsa	Ns. Ns 2.	celibataire
1. 1. 82	Martine ABEGA	" "	marié
0. 2. 82	Jean Roger ABEGA	" "	enfant
29. 3. 82	Berthe EWALA	Des. Tonu	enfant
23. 3. 82	Laurent MOUENOL.	Des. Tonu	"
20. 3. 82	Jean ONANA	ce. Kougé	Vieux
11. 4. 82	Elisabeth Idekolo	Abedama	vieille
7. 4. 82	Georgette Nonsa	Mezon	bebé
22. 4. 82	Félix Etetegete	Sic-fom	bebé
25. 8. 82	Roger Nanga	Jem	celib.
7. 4. 82	Paul Desi	Ovanguet	celib.
18. 4. 82	Emile Owomo	"	celib.
20. 4. 82	Sabine Abene	Melumbo	vieille.
6. 4. 82	Birvabo Tulu	Nkol-Afidi	celib.
16. 4. 82	Gabriel Zan	Zamakoe	celib.
28. 6. 82	Daniel ANYUZA		marié
27. 7. 82	Véronique BAANA		marié
29. 6. 82	Marie MBALA		marié
30. 7. 82	Catherine NTOLO		
8 ^{re} 10-72	Rbbé Etoga -		

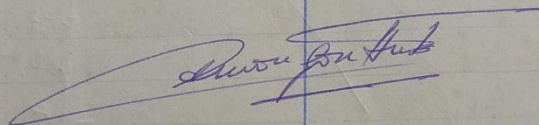
Date	Nom - Prénoms	Village	Age
14.4.05	Lamase		
15.4.05	Martine Nyou Mengue	OBeck	enfant
25.4.05	Marie Cecile Ndzeug	Ndgon-medok	marie
30.4.05	Helène Assomo	Mécanicien	veuve
08.5.05	Samuel Yvan Oudoa	OBeck	veuve
07.5.05	Yves Fweli	Koukasi	
16.6.05	Sucie Mintoum	Ndgon-medok	enfant
2.7.05	Sabine Adia	Ndgon-medok	célibataire
05.7.05	Raymond Lambo	OBeck	veuve
14.7.05	Antoinette Minkoumou	Mécanicien	célibataire
6.8.05	Patrice Michel Eboula	Mécanicien	marie
21.9.05	Françine Sjoim	Ndgon-medok	marie
24.9.05	Raina Youmi Ndokou	— " —	35 ans
18.10.05	Leaticia Manawel	new-tonw	enfant
27.10.05	Jeanne Mengue	OBeck	enfant
28.10.05	Germain Abe	— " —	célibataire
4.11.05	Véronique Ngo Uelud	Ndgon-medok	veuf
26.11.05	Alphonse Majolie Ateba	new-tonw	célibataire
19.12.05	Brigitte Fomba	Ndgon-medok	marie
17.01.06	Anne Marie Anaba Ngou	OBeck	10 ans
18.01.06	Michel Ngandakou	Mécanicien	19 ans
12.02.06	Claudette Ndzeug	Oyack	célibataire
09.04.06	Marie Sidonie Amayaba	Koubo-si	jeune
29.04.06	Sieudoué Bidoung	Ndgon-medok	jeune
28-4-06	Micelle Selby Ngo Logno	Mécanicien	veuf 100 ans
17-05-06	Thomas Ndoum	new-tonw	7 ans
18-05-06	Gabriel Bond fils II	OBeck	marie
9-08-06	Nanie mbarga Akou	OBeck	jeune
10-08-06	Jean Claude Fias	Mécanicien	3 ans
31-08-06	Ngo UM Félicite	new-tonw	44 ans
06 sep. 06	Bébé	Mécanicien	23 ans
27-09-06	Ngono Epse Justine Likend	Sépôt	Bébé
3-10-06	Michel Roland Pouth	Sépôt	29 ans
2-10-06	Roland Christophe Hetti	mbock-kulu	7 ans
2-10-06	Albert Patrice Woubissi	OBeck	41 ans
		Mécanicien	25 ans

Acte Nom-Patrons Village Date

M^r L'abbé Nicolas Anoumon Angue
Curé de la cathédrale Notre Dame
du Rosaire.
Ce jour 22-10-2006 année 2006

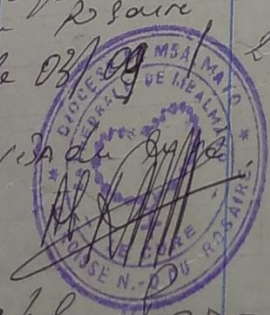
Visa AB 

Hubert Anoumon Responsable Paroissiale
des cimetières Cathédrale Notre Dame du
Rosaire ce jour 22-10-2006 année 2006



Date	NOM - Prénoms	Village	Age
10-06	Hélène Nga Ntounde	Obeek	49 ans
11-06	Marie Joselyne Ndjindja	Mécanicien	100 ans
11-06	Amongon Versinjeur	Cathédrale	marie
11-06	Awanza née Thérèse Aseug	Koulo-si	45 ans
01-07	Marie Zekou	Salafoin	65 ans
01-07	Madeline Ndjamba	Ndjon-medok	67 ans
01-07	Emiliaud Lambou	— " —	30 ans
01-07	Joseph Abanda	new-tour	in her life
03-07	Justine Mbondo	SACRIF	27 ans
03-07	Yamiek-Nsi	Cathédrale	35 ans
03-07	Régine Fetibi	New-tour	38 ans
03-07	Marie Bernadette Noh	Ngock-	85 ans
03-07	Elizabeth Abomo	Mécanicien	31 ans
03-07	Agnes Mangué Mbanga	Ngallen	33 ans
03-07	Louis Léon Majie	Obeek	57 ans
04-2007	Saraid Ekoto	ndjon-medok	43 ans
04-2007	Nga - Ndjock Eusko Sylvie	Koulo-si	24 ans
04-2007	Sidonie Noubissi	new-tour	83 ans
05-2007	Appoline Ekobo	Obeek	47 ans
05-2007	Joseph Abanda	Salafoin	veuve
05-2007	Bernadette Mbanga	Mécanicien	34 ans
06-2007	Florentine Agnes Zanga	Ndjon-medok	92 ans
06-2007	Jeanne Annono	— " —	36 ans
06-2007	Louis Ayong	Salafoin	3 ans
07-2007	Cléky Maténe	Ndjon-medok	30 ans
09-2007	Marie Augustine Audela	subok-kutu	75 ans
08-2007	ITIGA André	Nkon-si	19 ans
08-2007	Arnand Marthial Eyenga	Ndjon-medok	

M. Laïbe, Robert Moko, Curé de la
 Cathédrale Notre Dame du Rosaire
 ce jour le 03/09/2007



Habert Amongon Responsable paroissiale
 des aîncties cathédrale notre dame du Rosaire
 ce jour le 03/09/2007

(Handwritten signature)

02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

à domicile -

27 x transfert des loupes pour le village

visa du responsable	visa du
#1	Ok Lure
#1	Ab. Amine
#1	Ab. Amine
#1	Ab. Nicolas
#1	Ab. Nicolas
#1	P.O. Hubert
#1	P.D. H.A. Latché
#1	Ab. Denis
#1	P. Heurt Ayo
#1	Ab. Nicolas
#1	P. Christophe
#1	Ab. Nicolas
#1	Ab. Wiloba
#1	M. Ndzama
#1	P.O. Hubert
#1	P. Wacariat
#1	Ab. Denis
#1	Ab. Nicolas
#1	Ab. Denis
#1	Ab. Nicolas
#1	Ab. Nicolas
#1	Ab. Denis
#1	Ab. Denis
#1	Ab. marthial
#1	P.O. Hubert
#1	Ab. Janvier E
#1	Ab. Lang Essama

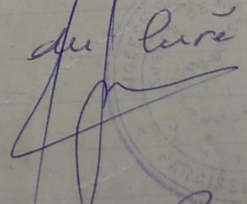


Date	Nom - Prénom	Village	Age	
25-01-2007	Marie ONSING	New-Tom	41 ans	01
26-03-2007	retour MBOGA	Koulo-Di	veuve -	02
26-09-2007	marie sylvie Revene	Nyack	34 ans	03
2-10-2007	Agnès Endalla	New-Tom	76 ans	04
24-10-2007	Helène Akamha	meccanicien	90 ans	05
25-10-2007	marie Ngoya Mbang	Ndjon-medock	jeune	06
24-11-2007	Marguerite Nengue	Mbock-Kulu	78 ans	07
07-11-2007	Cyrelle Hendzanne	New-Tom	3 ans	08
04-12-2007	Hector Nicolas Dankouon	New-Tom	44 ans	09
05-12-2007	Charles Mue	Nkong-si	jeune	10
27-12-2007	Michel Atangana	New-Tom	22 ans	11
22-12-2007	marie Antoinette mindzié	Oyack	25 ans	12
8-2-2008	marthe Nicole Nzié	Oyack	27 ans	13
22-2-2008	micheline Ebong	meccanicien	75 ans	14
4-3-2008	Herman Alima	Ngoek	75 ans	15
24-3-2008	<u>Martine MABY.</u>	OBeck	73 ans	16
24-3-2008	Martine MABY.	OBeck	73 ans	17
31-3-2008	Véronique Nga Anko Chimène	Ndjon-Medock	33 ans	18
17-4-2008	Louis Savin Ndongo Bekolo	Mbock-Kulu	16 mois	19
17-4-2008	marie isabelle Ehinu	OBeck	15 ans	20
23-04-2008	marthe Nengue	OBeck	75 ans	21
17-04-2008	veuve Elouardou We Sabine Alima	meccanicien	95 ans	22
25-04-2008	marie Rose Njo mangou	Nkong-si	60 ans	23
30-05-2008	Pierre Mbang	meccanicien	70 ans	24
2-06-2008	Juliette Owons Annon Lionel	Oyack	21 ans	25
15-06-2008	marie martine Tchinnie ^{Epx} ^{Woubisti}	New-Tom	56 ans	26
16-06-2008	Alima Sabine Emmanuel	meccanicien	11 ans	27
22-08-2008	jean yaknick Nanga Kono	me manquier	25 ans	28
2-09-2008	jean de Dieu Mboe	Salafo	37 ans	29
29-08-2008	Sylvette Beloni	me-manquier	44 ans	30
27-09-2008	jean Bedele Nemb	OBeck	38 ans	31
13-09-2008	marthe mete Ndeng Epx Jovu	— " —	86 ans	32
28-09-2008	Marie Euyegue	— " —	jeune	33
15-10-2008	marcel nina Koundo Ezon	Mbock-Kulu	26 ans	34
24-10-2008	Thièse Liliane Nga Atangana	Centre-ville	34 ans	35
2-12-08	Marie Elisabeth Bankoué	OBeck	60 ans	36
1-09	Félix Bindane	MBA FATH	63 ans	37
1-09	Gisèle Pierrette mangou Awana	Oyack	30 ans	38
01-2009	marie Bankoué	OBeck	24 ans	39
2009	madelaine Akamba	meccanicien	36 ans	40
2-2009	Aché Koundo NDi	OBeck	64 ans	41

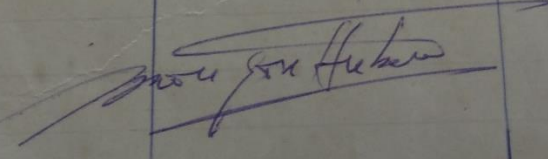
Date	NOM - Prénoms	Village	Age	N°
27-02-2009	Angèle Amdegue	OBECK	36 ans	41
17-02-2009	Bernard Bobouga	OBECK	28 ans	42
28-02-2009	Marie Ange Njolle Nkam	OBECK	37 ans	43
14-03-2009	Richard Njout Ndjok	OBECK	25 ans	44
17-03-2009	Robert Atangana	Nkong-Si	78 ans	45
20-03-2009	Achille Ouana Young	Ndjam-Hedok	32 ans	46
20-03-2009	Norbert Mami	mécanicien	32 ans	47
17-04-2009	Joseph Abena	Oyack	78 ans	48
17-04-2009	Marie Thérèse Mbazona	Npallan-	vielle.	49
17-04-2009	Augustine Okonda	OBECK	36 ans	50
23-04-2009	Ulrich Huga Meyong	OBECK	16 ans	51
22-04-2009	Jeanne Njo Hoplog	OBECK	78 ans	52
29-4-2009	Arrothée Njono Oudobo	Yde	33 ans	53
5-5-2009	Malphine Abega Amongui	Nkong-Si	34 ans	54
5-5-2009	Adèle Iwola Engozon	Npallan-	73 ans	55
20-5-2009	Joseph Elanga	OBECK	78 ans	56
6-5-2009	Thérèse Akamba	mécanicien	97 ans	57
14-6-2009	Sereptin Fouda Atangana	OBECK-	22 ans	58
2-8-2009	Thérèse Sandine Njo um	OBECK	34 ans	59
15-8-2009	François Roger Ndejeu	mécanicien	49 ans	60
17-9-2009	Simon Bonm.	OBECK	40 ans	61

Monsieur L'abbé André Valéry Ndongo
 Messa curé de la cathédrale Notre Dame
 du Rosaire

le jour le 14/09/2009 2009
 visa du curé



Hubert Nyongou Responsable Paroissiale
 des cimetières Cathédrale Notre Dame du Rosaire
 ce jour le 14/09 / 2009



Date	Noms Person	Village	Age	N°
8-3-2009	Dorothe Nyambala	Ndongoek.	30 ans	01
19-3-2009	Abramo Kbang	Oyack.	8 ans	02
24-3-2009	Jean Jacide Nlyga Joo	New-Tom Hataon	35 ans	03
5-10-2009	Nicci Charlotte	Oyack	63 ans	04
11-10-2009	Mathieu N'oyoo nbe	Mecanicien civili	28 ans	05
8-11-2009	Thérese Nindzie	Ndzon-medok	85 ans	07
29-11-2009	Chimène Libide Leonard	Nyack	17 ans	08
22-12-2009	Rose Euyegue	New-Tom - Piti	79 ans	09
8-21-2010	Michel Mouty	Mbock-Kulu	23 ans	10
17-12-2009	Bernadette Ngondi	" "	34 ans	11
15-01-2010	Abange Honorine N'gou	Oyack	35 ans	12
07-03-2011	Catherine Ebogo	Ndzon-medok	74 ans	13
22-03-2011	Jean Atangana waah	" "	94 ans	14
29-03-2011	Ines Nkoo Ndzo do	Ngalan	12 ans	15
20-03-2011	Marie Thien mbelle	Mélanicien	24 ans	16
30-3-2011	Ernestine p'holme Nzoa	Mecanicien	24 ans	17
16-04-2011	Francine Anita Ewolo	OBECK.	28 ans	18
17-04-2011	Virginie Colastifue Akamba	Ndzon-medok	36 ans	19
05-05-2011	Marie Louise Essomba N'gou	OBECK	35 ans	20
13-05-2011	Jean Baptiste Kiyo Bakouga	SACA FOM	53 ans	21
21-06-2011	Mathieu MABY	OBECK	79 ans	22
29-07-2011	Séphine Euyegue	OBECK	37 ans	23
13-07-2011	Jean Eugoulon	SACA FOM	89 ans	24
26-17-2011	Serbise Jolie Bell	OBECK	19 ans	25
13-08-2011	Brie junior Akama	" "	15 ans	26
4-08-2011	Hélène Sylvie Nzatide	" "	41 ans	27
15-08-2011	Guillaume KITH Emmanuel	Oyack.	45 ans	28
11-09-2011	Laurentine Bekona	OBECK	82 ans	29
15-10-2011	Jeanette Nyankambe	Koulo-si	50 ans	30
13-11-2011	Michel Lang Bessala	New-Tom	51 ans	31
28-11-2011	Anne Ngo libyh	Sépôt	80 ans	32
06-12-2011	Françoise Ontarga	OBECK	19 ans	33
07-12-2011	Dorothe medja oee Balla Ndoh	Oyack	1 ans	34
23-01-2012	Christine Aka Etama	Ndzon-Medok	100 ans	35
20-02-2012	Séphine N'gou	OBECK.	82 ans	36
19-3-2013	Joseph Ndzama Balla	Mélanicien	61 ans	37

19-3-2012	Odile Kella Akamba	Mélaniey	10 ans	39
7-04-2012	Jean Daniel Olanda	New-tom	46 ans	40
2-05-2012	Thérèse Akou	Koulo-si	28 ans	41
5-05-2012	Fida Hermine Ngo-Tong	OBeek -	30 ans	42
23-05-2012	Ernestine Bika	Nkong-si		
26-05-2012	Martin Vouhdi	Koulo-si-	47 ans	43
01-06-2012	Wouadjem Régine Josephine	New-tom -	36 ans	44
31-05-2012	Fabrice William Zang Nsaba	Mélaniey	14 ans	45
05-07-2012	Thomas Djoung	Nga llan	80 ans	46
04-07-2012	Eric Nkam. Maximin.	OBeek.	32 ans	47
13-07-2012	Xloys Steve Etouadi	OBeek.	26 ans	48
08-08-2012	Elodie Nga Ndzana	Chatai	32 ans	49
09-08-2012	Robert Ndzie	OBeek	42 ans	50
1-08-2012	Auverte Marilyn Benine	OBeek	33 ans	51
11-09-2012	Aline madeline Schouanie	Lépot	33 ans	52
28-09-2012	clément Amogolo Obou fe que	diaspora	32 ans	53
2-11-2012	innocent Zacharie Ntomba	Nkong-si	30 ans	54
07-11-2012	Achille marc Nolla	OBeek -	73 ans	55
20-11-2012	Jeanne Jocelyne Nsalla Fonda	Mélaniey	34 ans	56
9-12-2012	Jeanne Larc Mewoli mbarga	ayack	71 ans	57
16-12-2012	Nicole Sika	Koulo-si	17 ans	58
6-12-2012	Laurant Sidier Fouda Fouda	OBeek	46 ans	
31-2013	Thérèse O Rebe Epse	Mélaniey		81 ans
19-1-2013	Sabine mbarga	ansga		72 ans
-2-2013	Elisabeth Bisso	Nkong-si		73 ans
-2-2013	Lucie Gloria Melingui	Mélaniey		73 ans
		Nyock		22 ans

Age	Observation	Notes	Signature
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			

Wisa R.P. finantibus Wisa Lupa

P.O. Père franco

Abbe Jules Bonna

09.11.2012
Bally

Edwin... K...
Ms...
Ms...
G... 42

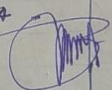
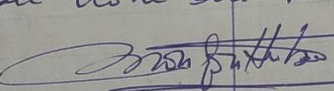
Abbe Pierre...

~~Abbe Bonna~~

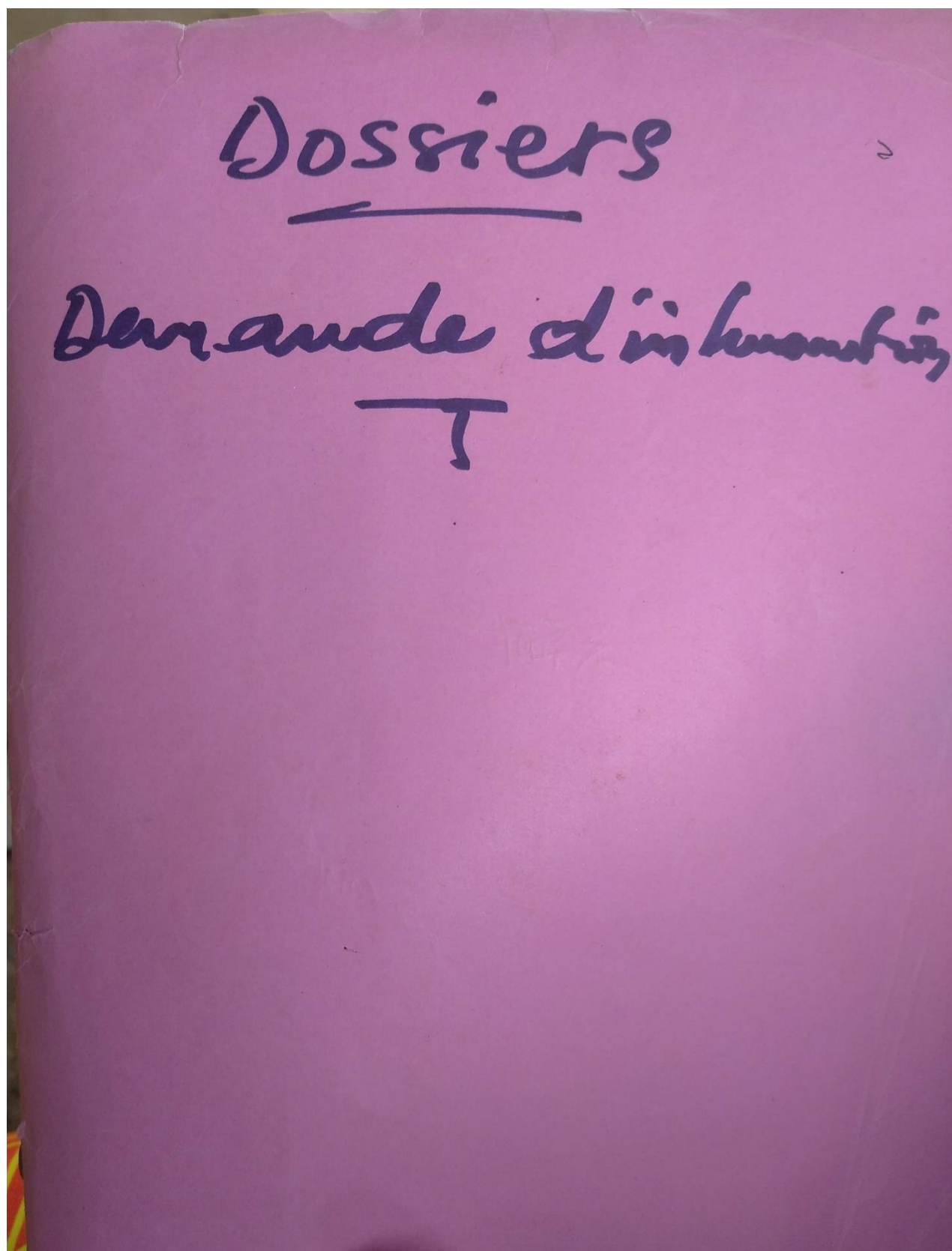
Abbe Bonna

Abbe Pierre...

P. franco
Abbe Jules Bonna
Abbe Bonna
Per Samuel...
presence

Dates	Noms et Prénoms	Villages	Âges	Nos	Autre
13-04-2013	François Jean Ouwou	OBeek	37 ans	64	
09-7-2013	Bois-Joël Ataba Ouwou	Ngallan	10 ans	65	
01-07-2013	Germain Essama Etondi	mécanicien	45 ans	66	
3-07-2013	Ernest Ngous	OBeek	30 ans	67	
3-07-2013	Henriette Mengué	Abok-Kulu	59 ans	68	
24-07-2013	Godefroy Mbarga	Oyack	51 ans	69	
4-08-2013	Voljé Charles Polycarpe	OBeek	49 ans	70	
<p>Opportunité de l'abbé Martin Ouwou Mbida administrateur Paroissiale le jour 8 septembre - 2013 cathédrale Notre Dame du Rosaire le jour 8 septembre 2013. VISA</p> <p> Abbé Martin Bertrand Ouwou Mbida Prêtre du Diocèse de Mbalmayo</p> <p>Hubert Anoujou Responsable Paroissiale des Cimetières Cathédrale Notre du Rosaire le jour le 8 septembre 2013.</p> <p></p>					
15-09-2013	Odette MPOHO	OBeek	18 ans		
07-09-2013	Madeleine Virginia Tolo	me manguié	43 ans		
24-09-2013	Beatrice Beydjina	Ngock	37 ans		
21-09-2013	Marguerite MBOBOA	me manguié	86 ans		
6-10-2013	Rose Etia Komman	mécanicien	46 ans		
3-10-2013	Maria Thérèse Nga Belibi	me manguié	31 ans		
11-2013	Cécile Adama fao	OBeek	91 ans		

Source: Archives du Diocèse de Mbalmayo



Abbé Martin Bertrand
Quono Mbida
Prêtre du Diocèse de Mbalmayo

Feu NGA OTTOU
Pauline Marlyse

Mbalmayo, 14 juillet 2018

À
Monsieur Le Recteur de la
Cathédrale Saint Rosaire de
Mbalmayo

Objet: Demande d'une place de cimetière pour oraisons funèbres

Monsieur Le Recteur

J'ai l'honneur de venir auprès de votre haute personnalité solliciter une autorisation d'ensevelir Dame NGA OTTOU Pauline Marlyse.

En effet, la dépouille de la défunte ne pouvant être déplacée pour le village pour des raisons financières et logistiques, cette occasion est opportune pour une solution de fait.

Veuillez agréer Monsieur Le Recteur l'expression de mes salutations distinguées.

Ci-joint:

Photocopie de la CNI de la défunte

MBANG NGONO ODILE
Mère Diocésaine
de l'ASSOCAP
Tél. 674 8950 40

OK
Abbé Stanislas Ngono
Administrateur de la Cathédrale

A
Monsieur l'Abbé
Administrateur de la Cathédrale

**Objet : demande d'une portion de terre au cimetière
pour l'inhumation de ma tante**

Monsieur l'Abbé,

Je viens respectueusement auprès de votre haute responsabilité solliciter une portion de terre dans votre cimetière.

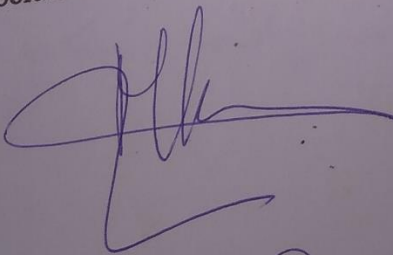
En effet Monsieur l'Abbé, ma tante, la nommée Berthe MOAH est décédée lundi 06 mars 2017 à l'hôpital de district de Mbalmayo.

En effet, les moyens dont je dispose ne me permettent pas d'aller jusqu'au village à Mvengue dans l'Océan.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez trouver ici l'expression de ma très profonde gratitude.

Prompte collaboration.

Mbalmayo, le 25 mars 2017


Odile Bayihou

Mme vnaie Koro
née Essoro suatie
membre de l'ASSOCAP
cathédrale Notre Dame
du Rosaire MBALMAYO.

Mbalmayo le 7-08-2018

Abbe Martin Bertrand
Ouvro Mbida
Prêtre du Diocèse de Mbalmayo

Objet: Demande d'une portion de terrain
aux cimetières de la cathédrale pour
inhumer Thomas Koro manga scéde

Père Recteur de la cathédrale
Notre Dame du Rosaire Martin
Bertrand Ouvro Mbida

Père Recteur loué-soit jésus-christ
Je viens très respectueusement, au près de votre
sollicitude solliciter une portion de terrain aux
cimetières de la cathédrale pour inhumer mon
grand frère Thomas Koro manga. Scéde. membre
actif de l'ASSOCAP, cathédrale.

Baptisé - confirmé, marié
inhumation prévu le 11-08-2018.

Espérant une suite favorable à ma dem-
ande.

Je vous prie Père Recteur de vous
aux assurances de ma parfaite considération
loué-soit jésus-christ



Consulat du Royaume des Pays-Bas

Abbé Bertrand ZAMBO ALIMA
Recteur
Cathédrale Notre Dame du Rosaire
Mbalmayo

Yaoundé, le 10 octobre 2018

N/Réf. : LO/MA/10/18/100
Objet : Autorisation pour un carré

Cher Père Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente et à la suite des échanges que nous avons eus, la cession d'un carré au niveau du cimetière de la cathédrale Notre Dame du Rosaire.

Un accord de votre part permettrait à notre famille de procéder, le 20 octobre 2018, à l'inhumation de **MANGA Lucien Marie Polycarpe**, notre géniteur rappelé à Dieu le 1^{er} octobre dernier.

Sachant pouvoir compter sur votre diligente compréhension, je vous prie d'agréer, **cher Père Recteur**, l'assurance de mes remerciements anticipés.

Union de prière.

M. Abega
Martin ABEGA
Consul Honoraire des Pays-Bas

ROBERT AMOUYOU
Responsable personnel
des cimetières
Tels: 677.81.45.50

Nbal Mayo le 21-06-08



A

Monsieur l'Abbe Martin
Bertrand O'Wono Mbidi
Recteur de la Cathédrale
Nbal Mayo.

Objet: Demande d'une portion de
terre au cimetière pour
inhumation.

Monsieur l'Abbe,

Je viens très respectueusement auprès de votre
haute responsabilité pastorale implorer une portion de terre
au cimetière de la Cathédrale pour une inhumation.

En effet, je souhaite inhumer Monsieur
CASIMIR décidé le 16-06-08 au cimetière
de la Cathédrale le 22-06-08 dont vous avez
la haute responsabilité.

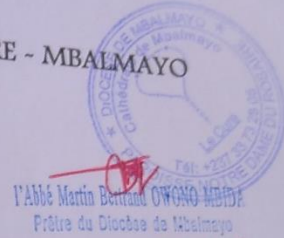
Dans l'attente d'une suite favorable, je
vous prie Monsieur l'Abbe d'exprimer mes
profonds respects.

Famille
BELINGA NTCHOLI Justin

Mbalmayo le 29 Octobre 2017

AU REVEREND PERE RECTEUR
DE LA CATHEDRALE NOTRE-DAME DU ROSAIRE - MBALMAYO

Objet : Demande d'un espace pour inhumation
au cimetière de la Cathédrale.



Révérénd Père Recteur,

J'ai l'honneur, au nom de la famille de Feu BELINGA NTCHOLI Justin, paroissien engagé de la Cathédrale Notre-Dame du Rosaire de Mbalmayo, de venir auprès de votre bienveillance solliciter un espace de terrain au cimetière de ladite cathédrale pour l'inhumation de la regrettée Thérèse ALOUGOU, fille de Feu BELINGA et de Feu ALOUGOU Thérèse, rappelée à Dieu ce 28/10/2017, à l'âge de 43 ans, à l'Hôpital central de Yaoundé des suites d'une courte maladie.

Je m'engage à honorer les obligations afférentes à ce type de demande sous réserve de votre avis favorable.

Veillez croire, Révérend Père, à l'expression de ma parfaite considération.

Loué soit Jésus-Christ !

Le requérant.

Pour le chef de famille
M. NTSOLI MOUDIO Gabriel,
DELEGUE DEPARTEMENTAL
DE L'EDUCATION DE BASE
Pour la SANAGA-MARITIME
Tél. : 699 203 338

M. BELINGUE Justin
VICE-PRINCIPAL
Au COLLEGE St MUTIEN-MAI
Tél. : 697 322 5

*Authentification
accusée ce
jour 12/11
2017*

Famille NGOUMOU Benoît
ANDENG Adelaïde

OIA
Baptême réserve
demande

Mbalmayo, le 27 Novembre 2017

L'Abbé Martin Bertrand OWONO MBIDA
Prêtre du Diocèse de Mbalmayo

*Au Révérend Père Recteur de la
Cathédrale Notre Dame du Rosaire
de Mbalmayo*

Objet : Demande d'un espace d'inhumation de notre
fille au cimetière de la Cathédrale.

Révérend Père Recteur,

Nous avons l'honneur de solliciter un espace de terrain au cimetière
de la Cathédrale pour l'inhumation de notre fille MBIA MBARGA
Cunégonde Nathalie, rappelée à Dieu le 26 Novembre 2017 à l'Hôpital de
District de Mbalmayo à l'âge de 34ans de suites de maladie.

Pour toutes fins utiles.

La Famille : NGOUMOU
ANDENG

Mbal Mayo le 24/02

Monsieur Owona Polyecape
Tel: 696 55-17-29


Abbé Martin Beaudou
Owona Kuida
Prêtre du Diocèse de Mbal Mayo

Objet: demande d'une parcelle de terrain

A Monsieur le curé de
Cathédrale de
Mbal Mayo

Monsieur le Curé

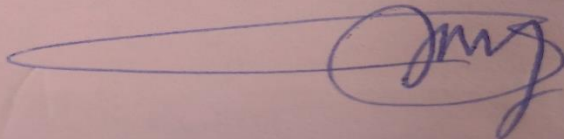
Je viens respectueusement auprès de votre haute personnalité vous demandant de bien vouloir m'accorder une parcelle de terrain dans votre circonscription pour le qui honore mon fils Dieu donné Owona Julien décédé le 22-02-2022 Monsieur le Curé sans vouloir vous tenir en temps Xentuz agréer Monsieur le Curé l'expression de mon sentiment le plus profond.

PROVINCE FOMI ESI A OMBRA

Voir cette femme
de ma part.

~~Abbé Martin Bertrand~~
Owono Mbida
Administrateur de la Cathédrale

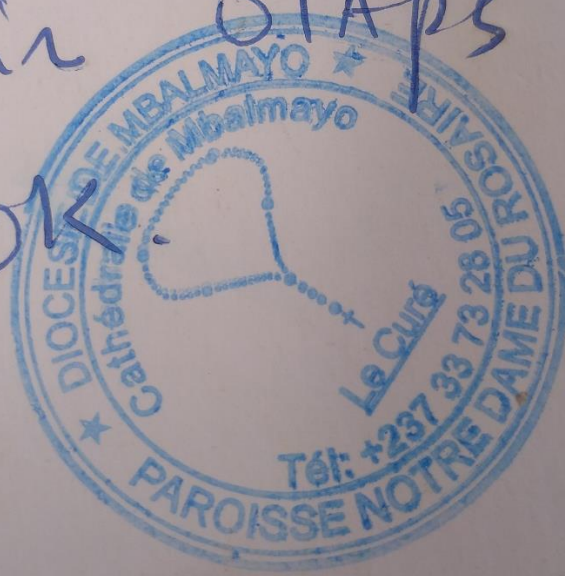
05 (12) 1
Voir Hubert + OTAbela
de notre part



l'Abbé Martin Bertrand OWONO MBIDA
Prêtre du Diocèse de Mbalmayo

voir STAPS

OT



Mbalmayo le 13-04-2016

Salomon Bihung
frère aîné du défunt
domicilié au quartier Obect.
MBALMAYO



Objet: demande d'une parcelle
de terrain aux cimetières de la
Paroisse pour enterrer mon frère le
ABRAHAM-MOUANG décédé le 9-4-2016
à Mbalmayo.

Père administrateur de la cathédrale,
notre Dame du Rosaire, Monsieur l'abbé
Martin Bertrand Ouono Mbida.

Père Loué-soit Jésus-Christ.


Père je viens
très respectueusement, auprès de vous, solliciter une parcelle, de terrain aux cimetières de la
paroisse pour enterrer mon petit frère le nommé -
ABRAHAM-MOUANG décédé le 9-4-2016 à Mbalmayo -
suite d'une longue maladie, Père administrateur
nous sommes nés ici à Mbalmayo mais originaires
de Ngaubé et les parents ont été enterrés aux cimetières de la
paroisse, Père compte tenu des difficultés financières
que nous avons actuellement, nous prions de bien vouloir accepter notre demande
de grâce comptons sur votre sollicitude habituelle.

En espérant que votre demande sera prise en
ultime attention, nous vous prions de bien vouloir
assurer de notre parfaite considération,
Loué-soit Jésus-Christ.

Retiendra votre
considération

Annexe 30: Réponse à une demande d'inhumation dans le Diocèse Mbalmayo

e de Mbalmayo



Mbalmayo le 09 Août 2016

Adalbert NDZANA
EVEQUE DE MBALMAYO
B. P. 320
MBALMAYO/CAMEROUN
(+237) 222111022/675484337
: evr@mbalmayo.fr

N°172/2016/61

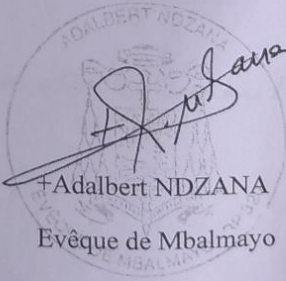
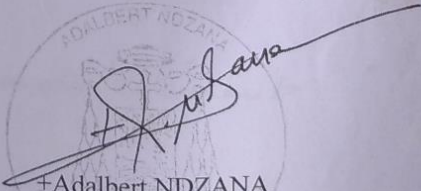
M. LEBRETON Jean-Claude Clément
Résidant à Mbalmayo

Monsieur,

Par correspondance du 1^{er} août 2016, vous m'avez exprimé le souhait d'être inhumé, dans le cimetière de la cathédrale de Mbalmayo quand votre heure dernière arrivera.

Par la présente, je suis heureux de donner une suite positive à votre requête, en souhaitant que le Seigneur vous accorde encore de nombreuses années de vie sur cette terre camerounaise que vous avez aimée et où vous souhaitez être enterré.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



+Adalbert NDZANA
Evêque de Mbalmayo

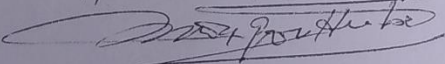
Copies :

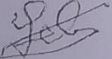
- Mgr Marcel MINLO, Vicaire Général
- M. l'Abbé Balthazar NTSAMA, Econome Diocésain
- M. l'Abbé Janvier ESSAMA OLOMO, Chancelier
- M. l'Abbé Martin OWONO MBIDA, Administrateur Cathédrale
- M. Hubert AMOUGOU, Chargé du cimetière de la cathédrale.

696838334
677814550

Lebreton Jean Claude Clément
résident à MBALMAYO
CAMEROON.

Je soussigné Hubert Amougou chargé
du cimetière de la cathédrale Saint
Requ. copie. de son Excellence monseigneur
Adalbert Ngana Evêque de MBALMAYO -
autorisation de Mr Lebreton Jean-Claude
Clément d'être inhumé dans le cimetière de
la cathédrale de MBALMAYO où il souhaite
d'être inhumé. ce jour le 10-11-2015

Responsable Paroissiale des inhumations
Hubert Amougou


Mr Lebreton Jean Claude Clément
le concerné -


Annexe 31: Dossier de demande d'aide pour résolution d'un conflit dans le Diocèse d'Obala

Diocèse d'Obala
Mission saint Martin d'Emana
BP 25 Obala

Monsieur Ange Nde
Catechiste Village Emana
S/C du Care de la paroisse
Objet - Demande d'aide

Emana le 14 Juin 1999

Monsieur le Secrétaire général
du diocèse d'Obala cummunalivement avec ses fonctions
de secrétaire général à l'éducation au S.C.D.O.


Monsieur le secrétaire général
j'ai l'entier aspect, de venir auprès de votre haute dignité,
solléiter ce qui s'agit, d'une de la famille; ^{avons} feu, Basso qui cède la
portion de terre abritant la dite mission. Et depuis, aucune
revendication n'a été de ma part. Etant sur charge, licencié
de mon travail de cuisinier, mais sur charge plus marié et
père d'enfants mineurs et majeurs. Sans plantation ni
zachère en mon exercice pour rendement.

Surtout mon secrétaire général à
l'éducation les trois derniers de ma charge et à votre
unité de compétence: m'illimner si vous le voulez leur
scolarisation à la dite école de cette mission.

En terminaison vous prie
Monsieur le secrétaire général à l'éducation
d'agrecer l'expression de mes sentiments distingués

Votre catechiste Andre Nanga

3- jointe actes de naissance



pour

Eman a le 09 Decembre 2016

Liste de présence de l'assemblée de la famille
Levodo - Sono

N°	Noms et Prénoms	Qualité	Contacts	Emariement
01	Manga André	Chef de famille		
02	NGAH NDOMAN Romain	Membre	677757544	MA
03	EBOLO Timothée	membre	675.43.40.62	MA
04	gdoman Patrice	membre	679.16.3399	MA
05	BIKLE Dieudonné	membre	698163672	MA
06	MENDOUGA EBLO ROSARIO	Membre	674.349845	MA
07	ISANGA CHRISTOPHE	Membre	674.22.3553	MA
08	Wéyima Silvanie PÉTRONILLE	Membre	674.504307	MA
09	OXONO SATURNIN	membre	674320646	MA
10	MENDOUGA Christian	Membre	681.34.40.77	MA
11	NGAH OVANGA JEAN MARIE	Membre	675500104	MA
12	SINDO MAN Joseph	Membre	677.15.44.79	MA
13	ZINGA Antoinette Béatrice	Membre		

Emana, le 09/12/2016

Famille LEVODO-SONO
S/C Manga André (Chef de famille)
Contact : 677 75 75 44
675 43 40 62
675 50 01 04

A
Son Excellence Monseigneur
Sosthène Léopold BAYEMI MATJEÏ
Evêque du Diocèse d'Obala.

Objet : Lettre d'encouragement

Excellence,

Nous membres de la famille **LEVODO-SONO** donatrice du domaine coutumier occupé par la **Mission Catholique Saint Martin d'Emana**.

Venons par la présente vous encourager pour toutes les œuvres de développement entreprises par vous depuis votre arrivée dans la susdite, en particulier l'initiative du projet de construction d'un **Collège Bilingue** dénommé **Léon-Theiler**.

Toute fois nous voulons lever quelques équivoques :

- **Premièrement**, ce terrain donné gracieusement ne fait l'objet de dispute avec aucune autre famille.
- **Deuxièmement**, les prétendues revendications évoquées par certains pêcheurs en eau trouble ne vous sont pas étrangères pour les promesses historiques in-concrétisées à savoir:
 - La construction des logements aux donateurs de cette époque là jamais réalisée.
 - La gratuité de la scolarité des générations de la dite famille, les soins médicaux jamais réalisés jusqu'au jour d'aujourd'hui et bien d'autres avantages.

En fin, nous savons compter sur votre sagesse, expérience, compétence, volonté et disponibilité légendaire.

Profond respect.

Source : Archives du Diocèse d'Obala

INDEX

Chrétienté

- Âmes, 102, 122, 127, 128, 257, 269, 297
- Archidiocèse, ix, 8, 13, 49, 75, 76, 77, 83, 89, 94, 97, 98, 99, 100, 104, 105, 119, 121, 122, 123, 125, 136, 157, 159, 161, 163, 166, 167, 169, 172, 190, 198, 235, 239, 284, 285, 287, 293, 299, 300, 308, 318, 325, 326, 329
- Catéchistes, 43, 53, 56, 60, 62, 63, 65, 67, 73, 89, 93, 95, 97, 98, 103, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 125, 167, 171, 198, 199, 210, 262, 263
- Cathédrale, vi, 4, 101, 121, 190, 207, 213, 214, 215, 217, 220, 223, 245, 246, 254, 256, 257, 259, 260, 261, 269, 270, 323, 326, 328, 385
- Catholique, xi, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 15, 21, 25, 26, 27, 28, 30, 35, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 48, 51, 56, 60, 68, 77, 81, 83, 87, 88, 90, 94, 97, 98, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 108, 110, 113, 114, 115, 119, 121, 123, 127, 159, 160, 161, 166, 167, 169, 171, 177, 181, 182, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 210, 212, 213, 214, 215, 219, 220, 221, 222, 223, 228, 229, 230, 231, 236, 238, 243, 244, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 261, 262, 263, 266, 268, 269, 270, 273, 279, 281, 283, 288, 290, 295, 297, 298, 302, 304, 307, 311, 313, 317, 320, 325, 327, 328, 330, 331, 333
- Chrétiens, 9, 21, 22, 25, 42, 50, 51, 54, 59, 61, 62, 65, 66, 67, 70, 74, 77, 78, 80, 81, 86, 87, 91, 93, 95, 98, 101, 104, 106, 107, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 120, 122, 139, 142, 160, 161, 195, 196, 198, 199, 216, 223, 228, 244, 246, 251, 255, 256, 257, 261, 264, 266, 268, 269, 307, 309
- Diocésaine, vi, 214, 268, 284, 358, 373, 375, 379, 381, 383, 384
- Diocèse, vi, 5, 40, 49, 71, 76, 85, 90, 92, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 119, 160, 167, 213, 216, 217, 222, 235, 236, 237, 242, 245, 246, 250, 251, 254, 256, 257, 265, 267, 268, 275, 281, 295, 302, 308, 309, 312, 320, 321, 323, 326, 327, 328
- Diocèses, ii, 6, 8, 11, 20, 26, 33, 35, 68, 70, 83, 89, 97, 99, 104, 105, 118, 119, 124, 125, 167, 169, 214, 231, 235, 244, 245, 246, 248, 250, 253, 265, 266, 267, 268, 279, 284, 286, 289, 291, 298, 300, 301, 305, 306, 317, 321
- Ecclésiastique, vi, 40, 48, 63, 80, 90, 93, 101, 180, 303, 307, 320
- Écclésiastique, ii, ix, 5, 7, 8, 14, 15, 20, 21, 30, 32, 35, 47, 77, 83, 99, 104, 105, 106, 119, 123, 125, 169, 228, 230, 233, 235, 241, 244, 248, 253, 254, 265, 266, 271, 272, 273, 278, 279, 281, 283, 286, 306, 309, 317, 318, 320, 321
- Église, 6, 47, 56, 57, 75, 90, 95, 97, 101, 147, 192, 199, 205, 213, 222, 230, 266, 267, 279, 280, 284, 304
- Église, x, xi, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 25, 27, 28, 30, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 55, 56, 60, 66, 67, 68, 69, 73, 75, 76, 79, 80, 81, 83, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 138, 141, 159, 166, 167, 171, 177, 179, 180, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 220, 221, 222, 224, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 235, 236, 238, 241, 242, 244, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 260, 261, 262, 263, 268, 278, 279, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 317, 318, 320, 324, 325, 330, 331, 332, 333, 334, 337, 374
- Missionnaires, x, 3, 4, 5, 6, 8, 18, 20, 21, 24, 35, 37, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 53, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 72, 74, 78, 81, 84, 87, 88, 90, 92, 93, 94, 96, 101, 104, 107, 108, 111, 113, 115, 116, 117, 119, 120, 130, 138, 139, 141, 159, 167, 177, 182, 189, 191, 192, 195, 196, 198, 202,

- 203, 205, 209, 210, 228, 229, 233, 237, 249, 250, 251, 261, 267, 285, 290, 293, 297, 304, 307, 310, 317
- Monseigneur, 39, 49, 50, 60, 64, 74, 77, 100, 120, 121, 159, 179, 190, 199, 278, 283, 284, 299, 303, 323, 330
- Ordre, x, 3, 6, 45, 85, 97, 113, 127, 128, 132, 133, 134, 135, 152, 165, 180, 202, 206, 212, 231, 262, 268, 270, 272, 289, 293, 294, 303, 323
- Paix, 8, 42, 72, 80, 120, 122, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 141, 142, 167, 169, 195, 213, 239, 250, 255, 256, 264, 272, 283, 287, 288, 289, 290, 291, 294, 306, 309, 310, 311, 312, 317, 321, 331
- Pallottins, vi, 3, 5, 6, 8, 20, 21, 26, 29, 32, 35, 37, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 54, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 86, 91, 92, 94, 102, 109, 110, 112, 123, 124, 127, 129, 130, 136, 139, 141, 143, 167, 192, 193, 196, 278, 285, 286, 290, 317, 323, 324, 325, 331, 382
- Pardon, 198
- Pastorale, 9, 38, 45, 62, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 77, 78, 79, 81, 90, 91, 93, 98, 101, 104, 106, 113, 115, 119, 214, 244, 247, 278, 324
- Prêtres, ii, 39, 40, 50, 61, 62, 63, 64, 73, 77, 78, 79, 80, 87, 90, 91, 93, 94, 98, 100, 102, 104, 107, 108, 110, 111, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 125, 128, 132, 140, 142, 147, 166, 167, 171, 182, 197, 199, 213, 214, 216, 218, 219, 223, 241, 244, 245, 247, 249, 250, 252, 253, 256, 269, 270, 271, 273, 275, 280, 296, 303, 304, 332
- Province ecclésiastique, xi, 32, 35, 169, 245, 273
- Purgatoire, 269
- Religion, 6, 14, 18, 29, 35, 37, 41, 42, 43, 50, 62, 68, 73, 89, 98, 103, 122, 127, 128, 131, 132, 133, 135, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 147, 161, 167, 177, 184, 196, 197, 230, 232, 249, 253, 255, 256, 268, 307, 331, 332
- Sœurs, vi, 29, 49, 66, 138, 143, 299, 356, 357
- Spiritain, 39, 62, 64, 66, 69, 75, 80, 325
- Spiritains, vi, 3, 20, 21, 35, 38, 39, 59, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 74, 75, 76, 77, 80, 89, 90, 93, 95, 96, 102, 111, 112, 116, 117, 118, 210, 230, 244, 262, 286, 287, 327
- Vicariat, ix, 81, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 102, 108, 115, 117, 125, 167, 210, 241, 244, 335
- Vivante, vi, 119, 270, 295, 307

Funéraire

- Cimetériale, 177, 213, 215, 217, 223, 245, 253, 262, 270, 273, 280, 281, 288, 300, 304, 309, 311, 321
- Cimetériaux, 8, 210, 214, 235, 238, 248, 266, 268, 271, 274, 283, 291, 298, 309, 312, 316, 317, 318, 319, 320, 321
- Cimetière, 157, 323
- Dépouilles, 6, 7, 8, 15, 19, 28, 51, 52, 53, 54, 55, 63, 70, 122, 123, 124, 131, 136, 153, 156, 157, 160, 161, 162, 164, 181, 182, 195, 199, 201, 206, 218, 219, 228, 238, 242, 244, 253, 254, 256, 262, 266, 269, 279, 281, 298, 299, 302, 308, 310, 318, 320, 321
- Inhumation, xi, 4, 5, 7, 8, 13, 24, 25, 26, 27, 32, 51, 52, 54, 64, 70, 77, 121, 123, 124, 152, 153, 155, 157, 158, 160, 161, 165, 166, 167, 177, 179, 182, 188, 192, 194, 197, 198, 204, 205, 206, 208, 214, 215, 216, 217, 219, 223, 224, 232, 242, 244, 246, 247, 248, 252, 254, 255, 256, 263, 266, 268, 269, 273, 280, 284, 293, 300, 301, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 317, 320, 323, 324, 325, 338, 353, 419
- Inhumations, 27, 32, 64, 77, 122, 123, 124, 152, 156, 157, 160, 161, 162, 178, 179, 180, 188, 197, 199, 204, 217, 223, 244, 245, 246, 253, 257, 262, 266, 267, 269, 270, 274, 275, 281, 283, 284, 286, 287, 289, 290, 299, 300, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 323, 325, 343, 345, 356, 357

Mortuaires, 15, 19, 28, 33, 131, 153, 162,
164, 191, 244, 262, 266, 279, 318, 320,
321
Mvoe, 129, 132, 133, 134, 135, 137
Tombe, 56, 158, 240, 258, 271
Tombes, 4, 15, 26, 32, 52, 54, 55, 56, 63,
70, 131, 152, 154, 157, 158, 177, 179,

180, 181, 182, 191, 194, 199, 208, 215,
217, 218, 219, 220, 238, 239, 244, 245,
246, 252, 255, 257, 258, 259, 261, 265,
266, 267, 270, 271, 272, 273, 274, 275,
276, 277, 278, 280, 299, 302, 304, 308,
309, 324
Tombes, 56, 58, 180, 181, 219, 240

Lieux

Archives, vi, 343, 344, 345, 346, 347, 349,
350, 351, 353, 358, 370, 376, 377, 379,
382, 383, 384, 385
Bafia, vi, 5, 8, 68, 83, 85, 89, 96, 102, 104,
105, 122, 169, 268, 269, 270, 271, 275,
298, 300, 306, 317, 320, 326, 328, 329
Cameroun, ix, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 17,
18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 30, 35, 37,
38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 51,
56, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68,
69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 79, 80, 81,
83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93,
94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 107,
108, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116,
117, 118, 119, 120, 122, 123, 124, 125,
129, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 145,
146, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154,
155, 156, 157, 160, 161, 163, 164, 166,
167, 171, 177, 183, 184, 185, 186, 187,
188, 190, 194, 196, 202, 203, 204, 207,
208, 209, 217, 230, 233, 236, 239, 241,
244, 248, 257, 259, 261, 262, 267, 278,
279, 284, 285, 287, 288, 289, 290, 293,
294, 295, 296, 298, 316, 317, 319, 323,
324, 325, 326, 330, 331, 332, 333, 334,
335, 336, 337, 374
Ebolowa, vi, 8, 64, 68, 83, 95, 104, 105,
169, 171, 206, 210, 212, 213, 214, 215,
216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223,
228, 229, 231, 236, 237, 267, 273, 275,
280, 286, 288, 292, 294, 295, 296, 297,
309, 310, 317, 318, 324, 326, 327, 328,
329
Espace, xi, 2, 4, 5, 6, 12, 16, 22, 25, 37, 38,
42, 43, 44, 46, 47, 48, 51, 53, 54, 84, 85,
88, 89, 91, 96, 101, 102, 103, 107, 124,
125, 152, 153, 155, 156, 160, 161, 166,
171, 177, 178, 183, 184, 185, 189, 190,
191, 192, 194, 198, 201, 207, 208, 213,

214, 215, 216, 217, 218, 220, 222, 223,
224, 228, 229, 230, 232, 233, 241, 243,
244, 245, 247, 249, 250, 251, 255, 257,
261, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 269,
270, 273, 274, 291, 298, 299, 300, 301,
302, 303, 304, 309, 312, 317, 318, 321,
335
État, xi, 7, 14, 18, 19, 26, 39, 42, 45, 69, 80,
120, 162, 171, 181, 203, 204, 219, 228,
231, 232, 233, 291, 292, 293, 294, 296,
306, 319, 331, 332
Gestion, x, 6, 7, 8, 12, 18, 19, 21, 22, 24, 25,
27, 28, 30, 54, 61, 62, 70, 76, 77, 81, 94,
97, 119, 120, 122, 123, 125, 153, 159,
161, 164, 167, 169, 171, 179, 182, 184,
185, 189, 197, 199, 202, 208, 213, 214,
215, 216, 220, 221, 223, 235, 238, 241,
243, 244, 260, 261, 262, 264, 265, 266,
267, 268, 270, 279, 281, 286, 296, 297,
299, 300, 303, 310, 311, 312, 317, 318,
319, 320, 321, 332, 334
Kamerun, 3, 37, 41, 52, 54, 81, 129, 139,
149, 167, 242, 257, 259, 323, 324
Kribi, 8, 44, 45, 46, 47, 56, 60, 62, 65, 67,
73, 83, 95, 104, 105, 107, 115, 122, 169,
235, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259,
260, 261, 262, 263, 264, 267, 274, 278,
280, 281, 300, 303, 306, 307, 308, 309,
310, 311, 312, 317, 321, 323, 326, 328,
329
Mbalmayo, vi, 8, 50, 68, 76, 83, 96, 99, 100,
101, 105, 118, 119, 120, 121, 124, 160,
169, 235, 243, 244, 245, 246, 247, 248,
268, 273, 276, 278, 280, 281, 300, 303,
305, 307, 308, 317, 326, 328, 329, 330
Mvolyé, ix, 4, 6, 8, 12, 20, 21, 25, 29, 32,
37, 44, 46, 47, 48, 49, 51, 53, 54, 55, 56,
59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 70, 74, 75,
76, 77, 79, 81, 87, 88, 90, 94, 100, 102,

- 107, 108, 110, 111, 116, 117, 121, 122, 123, 124, 136, 138, 159, 161, 169, 171, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 235, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 273, 274, 276, 277, 278, 280, 284, 285, 286, 287, 289, 290, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 312, 317, 320, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 332, 333, 347, 348, 349, 350, 351, 354, 356, 357, 358, 360, 374, 382
- Obala, 4, 8, 49, 83, 90, 96, 99, 102, 103, 105, 122, 124, 160, 167, 169, 235, 236, 238, 250, 251, 267, 281, 286, 288, 303, 307, 317, 323
- Privé, 208, 216, 236, 287, 293, 294
- Sangmélima, 8, 83, 104, 105, 122, 169, 171, 206
- Yaoundé, ii, vi, ix, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27, 30, 32, 35, 37, 38, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 53, 56, 60, 61, 64, 65, 67, 68, 70, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 111, 114, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 130, 131, 132, 136, 139, 142, 144, 147, 149, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 167, 169, 171, 172, 177, 179, 180, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 202, 203, 204, 205, 206, 228, 230, 233, 235, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 248, 253, 254, 265, 266, 267, 271, 272, 277, 278, 279, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 289, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 299, 300, 301, 302, 304, 306, 307, 308, 309, 317, 318, 320, 321, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 336, 337, 343, 344, 345, 346, 347, 349, 350, 351, 352, 355, 356, 357, 358, 373, 375, 376, 378, 379, 381, 382
- Yaoundé*, 37, 44, 45, 46, 47, 48, 51, 60, 67

Population

- Populations locales, 181
- Peuples, v, 2, 3, 6, 14, 17, 18, 26, 28, 29, 32, 47, 48, 51, 54, 55, 63, 68, 73, 83, 84, 85, 86, 87, 97, 104, 115, 128, 148, 152, 167, 182, 183, 184, 185, 191, 193, 195, 204, 210, 213, 237, 253, 260, 278, 286, 294, 310, 317, 331, 333, 334, 335
- Population, 19, 30, 43, 49, 52, 62, 65, 66, 68, 70, 80, 84, 86, 91, 92, 94, 95, 98, 101, 102, 112, 113, 114, 119, 125, 149, 156, 159, 169, 171, 177, 181, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 192, 194, 195, 196, 198, 201, 204, 205, 206, 208, 223, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 237, 238, 248, 249, 256, 270, 280, 284, 285, 287, 288, 292,
- 293, 294, 295, 296, 297, 299, 300, 301, 308, 309, 311, 312, 314, 317, 318, 333
- Emveng, 6, 8, 20, 47, 48, 49, 54, 190, 193, 197, 201, 203, 204, 205, 206, 228, 229, 230, 232, 242, 243, 284, 285, 287, 289, 292, 295, 296, 297, 299, 307, 324, 327, 328, 329
- Peuple, 2, 9, 14, 21, 26, 32, 38, 42, 43, 46, 65, 80, 83, 86, 88, 93, 98, 102, 105, 107, 111, 113, 119, 123, 125, 127, 129, 131, 138, 142, 157, 185, 193, 205, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 235, 238, 256, 268, 284, 297, 300, 332, 335

Gestion

- Conflits, xi, 17, 18, 19, 26, 27, 29, 32, 167, 169, 197, 203, 208, 214, 221, 223, 228, 230, 236, 248, 253, 262, 267, 268, 281, 283, 288, 293, 296, 297, 300, 309, 311, 312, 316, 317, 318, 320, 321, 334
- Démarche, 8, 29, 45, 47, 51, 108, 119, 135, 167, 178, 203, 248, 254, 263, 289, 301, 311, 312, 337
- Médiation, 312
- Mise en valeur, 17, 161, 216, 220, 248, 295

Pourparlers, 44, 47, 48, 179, 193, 299, 302, 320
 Pratique, 62, 97, 107, 139, 153, 157, 162, 166, 223, 231, 254, 256, 263, 264

Ruse, 192, 216, 222, 223
 Sécurisation, 52, 216, 250, 280, 310, 318

Foncier

Autochtones, 6, 178, 307
 Autochtones, v, xi, 2, 6, 7, 8, 14, 17, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 30, 40, 43, 47, 53, 54, 62, 65, 69, 73, 76, 77, 81, 87, 98, 107, 108, 111, 114, 115, 118, 119, 123, 124, 127, 169, 171, 179, 180, 183, 184, 185, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 217, 220, 221, 228, 230, 232, 242, 243, 283, 284, 285, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 303, 304, 307, 316, 317, 318, 319, 320, 324, 347, 349, 350, 351
 Communauté, vi
 Foncier, xi, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 15, 17, 18, 22, 26, 27, 29, 48, 77, 123, 158, 159, 160, 169, 171, 178, 184, 185, 189, 190, 194, 200, 204, 205, 207, 208, 209, 210, 212, 216, 220, 224, 228, 229, 232, 233, 236, 243, 245, 248, 249, 250, 254, 260, 262, 264, 268, 285, 286, 287, 295, 297, 303, 309, 310, 312, 313, 318, 319, 321, 325, 330, 331, 336
 Fonciers, xi, 2, 6, 7, 17, 27, 29, 30, 178, 194, 203, 204, 207, 208, 215, 220, 221, 224, 231, 236, 250, 296, 297, 336
 Province, ii, ix, 5, 7, 8, 14, 15, 20, 21, 30, 32, 35, 47, 75, 76, 77, 83, 99, 104, 105, 106, 119, 125, 169, 228, 230, 233, 235, 241, 244, 248, 253, 254, 265, 266, 271, 272, 273, 278, 279, 281, 283, 286, 306, 308, 309, 317, 318, 320, 321
 Recours, 17, 18, 25, 77, 127, 129, 182, 192, 194, 197, 201, 202, 207, 208, 212, 221, 222, 231, 233, 248, 250, 254, 283, 285, 286, 291, 292, 294, 299, 309, 317, 318
 Riverains, 6, 30, 77, 124, 164, 171, 178, 189, 194, 196, 201, 202, 203, 204, 208, 209, 212, 215, 216, 221, 222, 224, 228, 229, 231, 232, 235, 237, 241, 242, 243, 245, 247, 248, 250, 268, 281, 283, 285, 287, 288, 291, 293, 296, 297, 298, 299, 302, 312, 320
 So, 138, 139
 Terre, 2, 3, 4, 5, 6, 18, 20, 27, 37, 40, 43, 48, 49, 52, 56, 63, 71, 74, 78, 116, 123, 125, 128, 129, 131, 132, 145, 147, 149, 150, 151, 154, 155, 157, 159, 160, 162, 177, 182, 184, 185, 186, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 200, 201, 205, 210, 219, 228, 229, 236, 241, 247, 249, 255, 260, 287, 290, 296, 297, 303, 310, 321, 331, 332, 334
 Domaine, 7, 78, 89, 119, 159, 189, 192, 194, 203, 208, 212, 222, 236, 244, 254, 279, 287
 Territoire, 2, 3, 7, 8, 37, 38, 39, 40, 45, 47, 59, 84, 87, 88, 90, 91, 92, 96, 100, 110, 143, 146, 167, 191, 202, 203, 288, 335

TABLE DES MATIÈRES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SOMMAIRE	iv
LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	vii
GLOSSAIRE.....	x
RÉSUMÉ.....	xi
<i>ABSTRACT</i>	xii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
I- CONTEXTE, RAISONS DU CHOIX DU SUJET ET INTÉRÊT DU SUJET	2
A- Contexte.....	2
B- Raisons du choix du sujet	6
C- Intérêt du sujet.....	7
II- CADRE SPACIO- TEMPOREL	8
III- CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE	9
a- Cadre conceptuel.....	9
b- Cadre théorique.....	13
IV- REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	16
V- PROBLÉMATIQUE	27
VI- MÉTHODOLOGIE	28
VII- SOURCES.....	29
VIII- PLAN DU TRAVAIL.....	31
PREMIÈRE PARTIE : IMPLANTATION DU CATHOLICISME AU CAMEROUN ET REPRÉSENTATIONS ENDOGÈNES SUR LA RELIGION ET LA MORT	33
CHAPITRE 1 : IMPLANTATION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU CAMEROUN ET NAISSANCE DES CIMETIÈRES PRIVÉS CATHOLIQUE.....	35
I- RAISONS DE LA PRÉSENCE MISSIONNAIRE ALLEMANDE AU <i>KAMERUN</i>	36
1- Les Pallottins : de la côte à <i>Yaoundé</i>	36
a- Un territoire marqué par le protestantisme	36
b- Le catholicisme : une sollicitation des commerçants Allemands	38
c- L'aventure pallottine à Mariemberg : une consequence de la Kulturkampf	41
2- Une administration coloniale pour une extension de la mission à Yaoundé	43
a- Une collaboration entre l'administration allemande et l'Église catholique en gestation.	43

b- Un long voyage jusqu'à <i>Yaoundé</i>	45
c- Une hospitalité légendaire des peuples de la forêt.....	46
3- Le don des terres	47
a- Une aventure ambiguë.....	47
b- La mise en place des cimetières : un affront à la culture locale	49
II- INCIDENCES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE SUR L'ACTION PALLOTTINE ET LA PRÉSENCE SPIRITAINE	57
1- Le départ des Pallottins et les affres de la guerre.....	58
a- Un départ imposé par la guerre.....	58
b- La période transitoire : le relais des aumôniers militaires.....	59
c- Une mission réduite aux nécessités.....	60
2- La période spiritaine	62
a- Une présence officieuse.....	62
b- Un accueil sur fond de méfiance.....	63
c- De la consolidation des acquis à la phase d'innovations	65
III- LA QUESTION DU RETOUR DES PALLOTTINS	69
1- Les Pallottins pour un renforcement de la pastorale	69
a- L'action de Jean XXIII pour le retour des Pallottins	70
b- Des réalités nouvelles.....	71
c- Une nouvelle mission.....	72
2- De nouveau à Mvolyé.....	73
a- Sur les pas du passé.....	73
b- Une question de reconnaissance	74
c- Un regard sur les sépultures.....	75
3- La coresponsabilité au cœur de la pastorale	76
a- L'éducation et la santé.....	76
b- La pastorale.....	77
c- Un peuple conscient de ses charges	78
Conclusion partielle	80
CHAPITRE 2 : CONSTITUTION DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ ET ÉMERGENCE DES CIMETIÈRES PAROISSIAUX :DE LA GESTION COLONIALE A LA GESTION POST-COLONIALE	81
I- YAOUNDÉ, VISAGE D'UN PEUPEMENT BANTOU ET RÉEL ENJEU STRATÉGIQUE POUR LE CATHOLICISME AU CAMEROUN	82

1- Un peuple au passé commun.....	82
a- Un peuplement ancien.....	82
b- Le fruit d'un processus migratoire.....	83
2- L'économie	84
a- L'agriculture	84
b- L'élevage	85
c- La pêche	85
3- Yaoundé, un enjeu stratégique pour le christianisme	86
a- La concurrence entre Catholiques et Protestants	86
b- Yaoundé, une barrière pour l'islam.....	88
II- L'ÉVOLUTION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE YAOUNDE	88
1- De la préfecture au vicariat.....	89
a- La préfecture, une porte d'entrée effective du Cameroun dans l'administration ecclésiastique	89
b- Un vicariat inauguré par les Pallottins	91
c- La vision spirituelle du vicariat.....	92
2- L'archidiocèse de Yaoundé et la question de la décentralisation	93
a- Un vicariat Est-Ouest pour un réalisme pastoral	93
b- La décentralisation du vicariat de Yaoundé	95
c- Un contexte international et local favorable à l'érection d'un archidiocèse à Yaoundé..	96
3- Les diocèses suffragants au cœur d'un découpage providentiel.....	98
a- Mbalmayo un diocèse ambigu	99
b- Les raisons de la création du diocèse d'Obala et de l'érection de Bafia.....	101
c- Ebolowa, Kribi, Sangmélima : une porte vers le Sud	103
d- Un développement basé sur le principe de collaboration : la province ecclésiastique de Yaoundé.....	104
III- L'ÉVANGILE ANNONCÉ PAR LES AUTOCHTONES.....	106
1- Les catéchistes à l'œuvre	106
a- Les catéchistes au service de l'Église de Yaoundé.....	106
b- Une présence agissante de la période intermédiaire (1916-1922)	108
c- Les catéchistes : une permanence du danger pour l'administration coloniale	112
2- La promotion d'un clergé camerounais	114

a- L'urgence d'un clergé autochtone	114
b- Une visibilité cléricale camerounaise.....	116
c- Les défis d'une jeune Église dirigée par les autochtones	118
3- Une gestion contextuelle des cimetières.....	119
a- Les cimetières : une rupture familiale.....	119
b- L'influence du clergé autochtone et des laïcs dans la gestion des cimetières : une priorité pour les dépouilles des populations locales	121
c- Désintéressement et attrait : une évolution à deux vitesses.....	123
Conclusion partielle	124
CHAPITRE 3 : LE MORTUAIRE DANS L'UNIVERS BANTOU ET LES MUTATIONS SOCIO-RELIGIEUSES : CONFLICTUALITÉ ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ....	
I- LA SPIRITUALITÉ DU PEUPLE BETI DANS UNE AFRIQUE CROYANTE.....	
1- Une Afrique encreée dans la religion traditionnelle	126
a- Une vie régie par un système de croyances.....	126
b- Une onomastique complexe du Dieu Beti.....	127
c- La place des ancêtres (Mvamba, Bekon) et des génies (Minkuk)	130
2- La valeur du <i>MVOE</i>	132
a- L'ordre contre le désordre	132
b- Des initiations pour la transmission et la préservation des valeurs du <i>Mvoe</i> dans la spiritualité Beti	134
c- Un combat pour l'éradication de la spiritualité bété.....	137
3- Une spiritualité bété délaissée au profit du christianisme	138
a- La spiritualité bété : une évidence pour le christianisme	138
b- Les croyances Beti à l'épreuve du déracinement culturel	140
c- Une tentative de reconstitution du rite So	141
II- LA MORT EN NEGRO-CULTURE ET AU CŒUR DE L'UNIVERS <i>BÉTI</i>.....	
1- La mort en négro-culture	143
a- Le phénomène universel de la mort.....	143
b- Quelques attitudes face à la mort en Afrique noire.....	144
c- Impact du christianisme sur la pensée mortuaire africaine	146
2- La gestion harmonieuse de la mort et des dépouilles dans la société traditionnelle	147
a- Les mythes au cœur de ma mort en pays beti.....	147
b- La mort naturelle.....	149
c- La mauvaise mort.....	149

3-	L'inhumation bété : un langage funéraire précolonial en mutation.....	151
a-	Évolution des inhumations traditionnelles	151
b-	La complexité du choix des sites d'inhumation	154
c-	Une manipulation mortuaire opposée au modèle architectural Bété	155
III-	ACTUALITÉ DU FONCIER MORTUAIRE ET DES RITES FUNÉRAIRES AU CAMEROUN : ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ.....	157
1-	La mutation des acquis ancestraux au sujet de la propriété foncière et des pratiques funéraires.....	157
a-	Les forces historiques de la conflictualité cimétériale : La terre, une question de noblesse et de notoriété.....	158
b-	De nouveaux espaces d'inhumation.....	159
2-	L'apport de la modernité	160
a-	La création des structures spécialisées	160
b-	La naissance d'une économie mortuaire	162
3-	Des traces de comportements déviants.....	163
a-	Relativisme de la mort et inculturation aux allures d'hybridisme	163
b-	Inculturation ou hybridisme ? Des pratiques traditionnelles au cœur du christianisme	165
	Conclusion partielle	166
	DEUXIÈME PARTIE : MESSAGE DES CIMETIÈRES : CONFLICTUALITÉ AVÉRÉE, CONFLICTUALITÉ SOUS-JACENTE ET APPROCHES DE RÉOLUTION DES CONFLITS	167
	CHAPITRE 4 : CONFLICTUALITÉ AVÉRÉE : LE CAS DE MVOLYÉ ET DES AUTRES ESPACES CIMETÉRIAUX CONFLICTUELS DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ	169
I-	MVOLYÉ : UN CIMETIÈRE QUI CHEVAUCHE DEUX SIÈCLES ET RAISONS DE SON ATTRAIT.....	170
1-	1903- 2013 : typologie de conflits et bilan d'un cimetière centenaire	170
a-	La typologie des conflits	171
b-	La dimension juridique de la gestion foncière au Cameroun	173
c-	Une période d'accalmie : 1903- 1994	176
d-	Évolution des inhumations	177
2-	les forces historiques responsables de la crise foncière : le cas des Ewondo de Yaoundé	182

a- Le développement urbain de Yaoundé.....	182
b- Le contrôle de l'espace foncier.....	183
c- La croissance démographique : une réalité chez les Ewondo à Yaoundé.....	185
3- Une gestion laxiste de l'espace foncier par les riverains.....	188
a- L'hospitalité des Beti et le don des terres.....	188
b- La braderie des terres et le recul du devoir de mémoire	189
c- Une réévaluation des terres par les nouvelles générations	191
4- Le recours au cimetière de Mvolyé et l'exhumation des critères contraignants.....	192
a- La question de la légitimité sur la colline de Mvolyé	192
b- Les difficultés à trouver un lieu d'inhumation	194
c- Des critères religieux et traditionnels contraignants	195
II- LES MANIFESTATIONS DU CONFLIT AU CIMETIÈRE DE MVOLYÉ : MÉTHODES DE REVENDICATION.....	197
1- Un conflit ancien transmissible.....	197
a- Un conflit ancien.....	197
b- Une discrimination plausible	198
c- Les allures d'un conflit transmissible	199
2- Les revendications : une expression permanente du mécontentement.....	200
a- Le recours aux médias.....	200
b- Des lettres comme moyen d'expression.....	201
c- Un témoin : l'État.....	203
3- Les manifestations publiques	204
a- Les causes des manifestations	204
b- L'expression d'une population inquiète.....	204
III- LES MARQUES D'UN CONFLIT ACHARNÉ : SANGMÉLIMA ET EBOLOWA, DES CAS ATYPIQUES DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ.....	206
1- Sangmélima : la complexité d'une générosité ancienne à la lumière de la modernité..	206
a- La ruée vers le cimetière catholique : conséquence apparente d'une crise d'urbanisation	206
b- La remise en cause du don de la foi.....	208
c- Une réquisition illégale du cimetière catholique	210
2- De la gestion catholique à la gestion traditionnelle : le cas atypique du cimetière catholique de la ville d'Ebolowa	211
a- Une gestion ambiguë.....	211

b- Une guerre cimetériale acharnée.....	213
c- La complexité de la reconsidération d'un acquis ancestral	218
3- Une situation alarmante dans les villes de Sangmélima et Ebolowa	219
a- Les médias : un recours incontournable	219
b- La prudence par la ruse	220
c- Un avenir incertain pour les sites d'inhumation	222
4- Les autres formes de conflictualités	223
a- Les exhumations criminelles : une conflictualité qui oppose l'Église aux individus	223
b- Les exhumations pour cause d'utilité publique :	224
c- Une conflictualité culturelle : l'éloignement des tombes des lieux d'habitation.....	225
IV- IMPACT DES CONFLITS DU FONCIER MORTUAIRE SUR LES RELATIONS	
ÉGLISE-POPULATIONS ET POPULATION-ÉTAT	225
1- Les rapports entre l'Église et les populations	226
a- Une dégradation progressive des relations	226
b- La ruée des riverains vers les nouvelles Églises	227
2- Les rapports entre les populations et l'État.....	229
a- Une population qui se sent délaissée.....	229
b- Une nouvelle orientation politique.....	230
Conclusion partielle	231
CHAPITRE 5 : CONFLICTUALITÉ SOUS-JACENTE ET RÉFLEXION SUR L'ENTRETIEN	
DES CIMETIÈRES DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ.....	232
I- CONFLICTUALITÉ SOUS-JACENTE : LE CAS DE NGOYA DANS LE DIOCÈSE	
D'OBALA ET DU DIOCÈSE DE MBALMAYO.....	233
1- L'état et l'Église au cœur d'un procès d'intention.....	233
a- Des terres au détriment des descendants	233
b- Voies de communications et disparition de la mémoire collective d'un peuple	236
c- Une recrudescence des interpellations des populations riveraines ignorée.....	239
2- Mbalmayo, une accalmie illusoire	241
a- Les prélats au service d'une reconnaissance générationnelle.....	241
b- Des archives parlantes.....	244
c- Méditations sur un avenir incertain.....	245
3- La manifestation d'un malaise social	246
a- Des regrets silencieux.....	246
b- Des actions isolées	248

II- KRIBI, L'EXEMPLE HARMONIEUX D'UNE HOSPITALITÉ CIMETÉRIALE.....	251
1- Une expression contemporaine de l'hospitalité entre les religions.....	251
a- Hospitalité cimetériale et vire-ensemble	251
b- La portée spirituelle d'un cimetière pour tous.....	252
c- Une " entente cordiale" entre l'Église et ses membres.....	253
2- La préservation d'une mémoire coloniale et postcoloniale	255
a- Une mémoire coloniale vive.....	255
b- Une collaboration entre l'Église et l'Allemagne	258
3- Un conflit d'intérêt masqué	259
a- La première place pour les catéchistes : un ordre de préséance	260
b- La première place pour les plus offrants	261
III- UNE HARMONISATION NÉCESSAIRE DANS LA GESTION DES CIMETIÈRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ.....	263
1- Aperçu de la gestion des cimetières par les diocèses	263
a- Les prélats au cœur de la gestion des cimetières	263
b- Une gestion plurielle des cimetières	266
2- Les cimetières de la province ecclésiastiques de Yaoundé, physionomie d'une architecture discontinue	269
a- Regard panoramique sur les structures cimetérielles de la province ecclésiastique de Yaoundé.....	270
b- Un agencement contradictoire des styles	272
3- Continuités et ruptures.....	275
a- Des cimetières porteurs d'histoire	276
b- Vers une modernisation des lieux de sépulture	277
Conclusion partielle	279
CHAPITRE 6 : LES APPROCHES DE RÉOLUTIONS DES CONFLITS DU FONCIER MORTUAIRE DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ	280
I- COMPROMIS ET COMPROMISSIONS DE L'ÉGLISE FACE AUX REVENDICATIONS FONCIÈRES RIVERAINES DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE YAOUNDÉ.....	281
1- L'adoption des méthodes drastiques	281
a- Un arrêt brusque des inhumations.....	281
b- L'augmentation du droit d'accès au cimetière,.....	284
c- L'exclusion des riverains dans les prises de décisions.....	286
2- La recherche de la paix au centre de l'agir des clercs	287

a- La recherche d'un apaisement social	287
b- Une Église consciente de l'œuvre de leurs bienfaiteurs.....	288
3- La position ambiguë de l'état et de la société civile	289
a- Le silence sur la question de Mvolyé et l'action de l'état à Sangmélima et Ebolowa	290
b- Une situation qui perturbe la vie publique	293
c- Une société en voie de constitution.....	294
II- APPROCHES DE RÉOLUTION : LES VOIES DE SORTIE DE CRISE ENVISAGÉES	
PAR L'ÉGLISE.....	296
1- La construction des caveaux et la possibilité d'une extension des cimetières.....	296
a- Le débouché d'un consensus	296
b- La construction des caveaux : une solution concrète.....	298
c- Une extension qui tient compte du don.....	301
2- L'esquisse d'une nouvelle réglementation	303
a- Le projet d'élaboration d'une fiche explicite par quelques diocèses	303
b- La différenciation des prix pour apaiser.....	305
3- Abandon et contre-attaque : une description du contexte de résolution des conflits	307
a- L'abandon, chemin de résolution définitif : le cas d'Ebolowa et Kribi.....	307
b- L'option d'une stratégie opérationnelle	310
CONCLUSION GÉNÉRALE	312
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	319
ANNEXES	336
INDEX	421
TABLE DES MATIÈRES	427